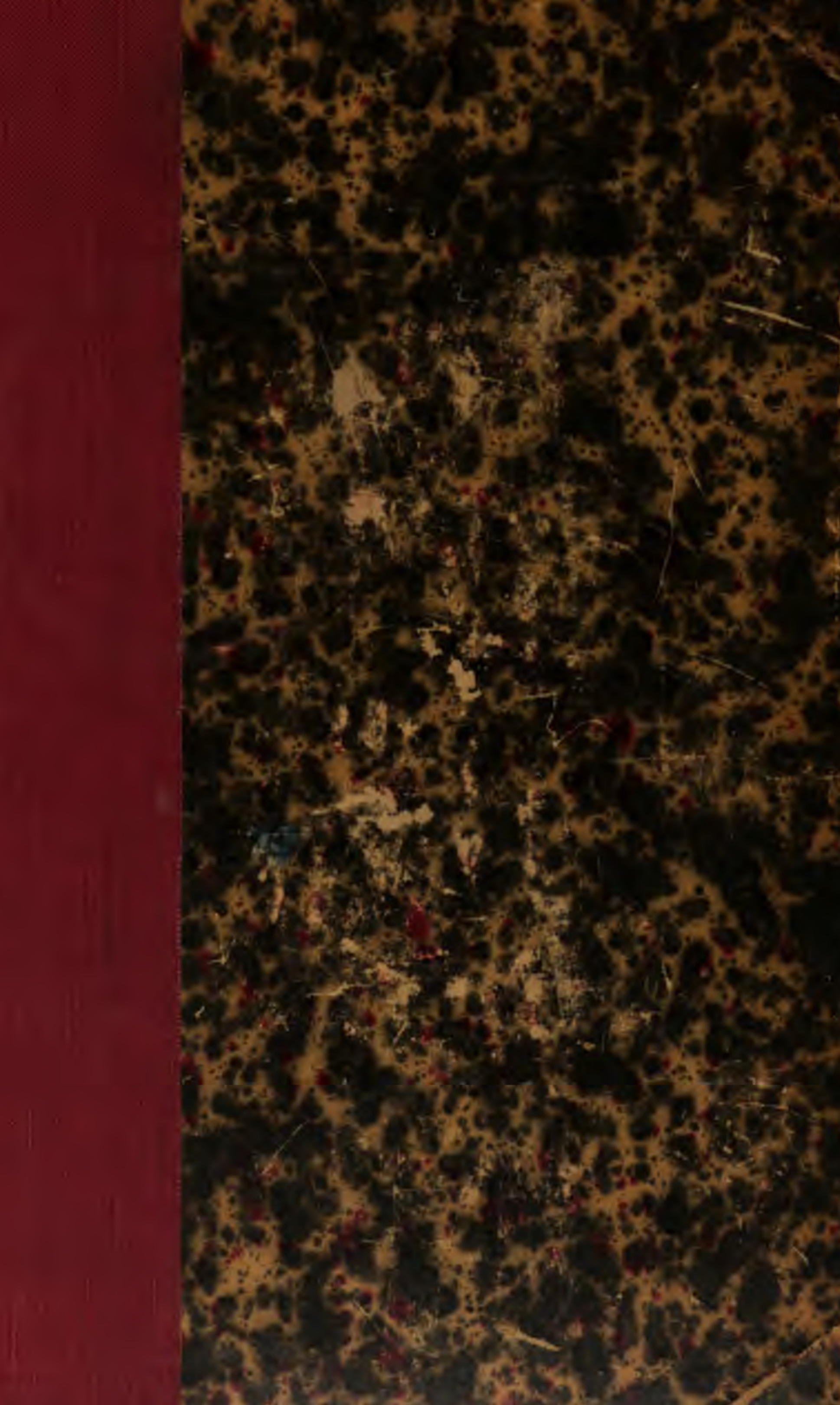
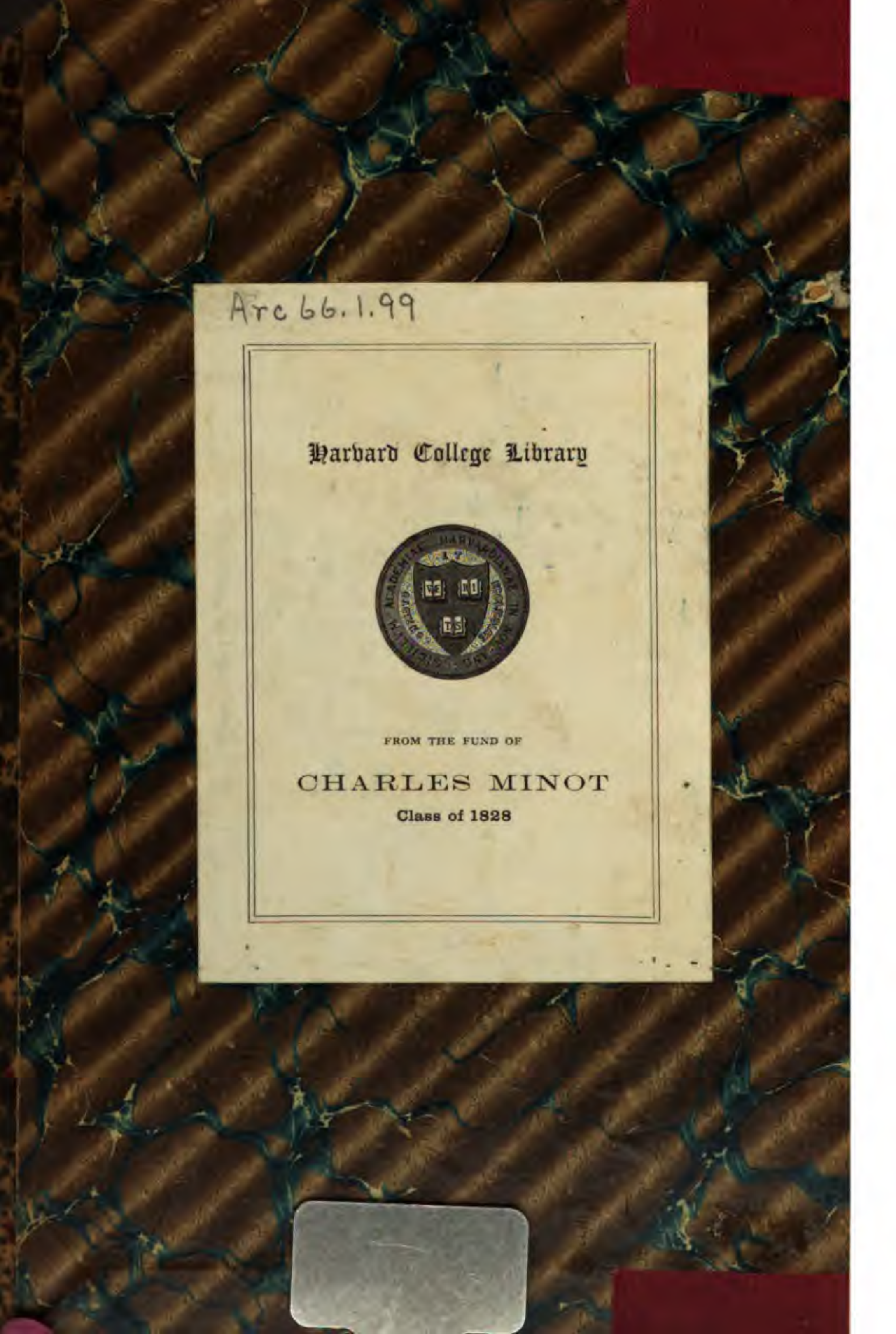



Arc 66.1.99
Harvard College Library
FROM THE FUND OF
CHARLES MINOT
Class of 1828

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME
PUBLIÉE
SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

FASCICULE QUATRE-VINGT-DIX-NEUF

99

LA FRONTIÈRE DE L'EUPHRATE DE POMPÉE A LA CONQUÊTE ARABE

PAR
VICTOR CHAPOT
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
DOCTEUR EN DROIT, DOCTEUR ÈS LETTRES

Ouvrage contenant vingt-deux Illustrations et une Carte hors texte



PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR,
Libraire des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,
de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire,
du Collège de France et de l'École Normale Supérieure.
4, RUE LE GOFF, 4

1907

VOLUME D'INTRODUCTION : Mémoire sur une Mission au Mont Athos. Suivi d'un mémoire sur un ambon conservé à Salonique, la représentation des Mages en Orient et en Occident durant les premiers siècles, par Monseigneur Duchesne, de l'Institut, directeur de l'Ecole française de Rome, et M. Ch. Bayet, ancien membre des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, directeur de l'enseignement supérieur. 1877. 1. v. in-8° cavalier, avec 5 pl. en photographie .... 8 fr.

FASCICULE I. 1. Etude sur le Liber Pontificalis, par Monseigneur Duchesne. 2. Recherches sur les manuscrits archéologiques de Jacques Grimaldi, par M. E. Muntz. 3. Etude sur le mystère de sainte Agnès, par M. Clédat..... 10 fr.

II. Essai sur les monuments grecs et romains relatifs au mythe de Psyché, par M. Maxime Collignon .... 5 fr. 50

III. Catalogues des vases peints du Musée de la Société archéologique d'Athènes, par M. Maxime Collignon (avec sept planches gravées) .... 10 fr.

IV. Les arts a la cour des papes pendant le xv° et le xvi° siècle, par M. E. Muntz, membre de l'Institut. 1re partie (*Ouv. couronné par l'Institut*).

N. B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le IX° et le XXVIII°, contenant les 2° et 3° parties du travail de l'auteur. Le prix net des 3 vol. déjà publiés est de 50 francs pris ensemble.

V. Inscriptions inédites du pays des Marses, recueillies par M. E. Fernique, ancien membre de l'Ecole française de Rome .... 1 fr. 50

VI. Notice sur divers manuscrits de la Bibliothèque Vaticane. Richard le Poitevin, par M. Elie Berger. 1 vol. (avec une planche en héliogravure) .... 5 fr.

VII. Du rôle historique de Bertrand de Born, par M. Léon Clédat .... 4 fr.

VIII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. I. **CORFOU**, par M. Othon Riemann (av. deux pl. hors texte, et trois bois intercalés dans le texte).. 3 fr.

IX. Les arts a la cour des papes pendant le xv° et le xvi° siècle, par M. Eugène Muntz. Deuxième partie. 1 vol. avec deux planches en héliogravure 15 fr.

N.B. — Ce fascicule ne se vend qu'avec le XXVIII° contenant la 3° partie du travail de l'auteur. (Voir également ci-dessus fascicule IV ou 1re partie de cet ouvrage.)

X. Recherches pour servir a l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des iconoclastes, par M. Ch. Bayet. 4 fr. 50

XI. Etude sur la langue et la grammaire de Tite-Live, par M. O. Riemann... 9 fr.

XII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. II. **CEPHALONIE**, par M. Othon Riemann (*avec une carte*) Voir fasc. VIII et XVIII .... 3 fr.

XIII. De Codicibus mss. græcis Pii II in Bibliotheca Alexandrino-Vaticana schedas excussit L. Duchesne, gallicæ in Urbe scholæ olim socius .... 1 fr. 50

XIV. Notice sur les manuscrits des poésies de saint Paulin de Nole, suivie d'observations sur le texte, par M. E. Chatelain .... 4 fr.

XV. Inscriptions doliaires latines. Marques de briques relatives à une partie de la *gens Dominatia*, recueillies et classées par M. Ch. Descemet (*av. fig.*).. 12 fr. 50

XVI. Catalogue des figurines en terre cuite du Musée de la Société archéologique d'Athènes, par M. J. Martha (avec 8 belles planches en héliogravure hors texte, et un bois intercalé dans le texte) .... 12 fr. 50

XVII. Etude sur Préneste, ville du Latium, par M. Emmanuel Fernique, avec une grande carte et trois planches en héliogravure .... 7 fr. 50

XVIII. Recherches archéologiques sur les iles Ioniennes. III. **ZANTE**. IV. **CERIGO**. V. **APPENDICE**, par M. Othon Riemann (av. 2 cartes hors texte) 3 fr. 50

XIX. Chartes de Terre Sainte provenant de l'Abbaye de N.-D. de Josaphat, par H.-François Delaborde, avec deux planches héliogravure .... 5 fr.

XX. La Trière athénienne. Etude d'archéologie navale, par M. A. Cartault (avec 99 bois intercalés dans le texte et 5 planches hors texte) .... 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

XXI. Etudes d'épigraphie juridique. De quelques inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien. I. *L'exeminator per Italiam*. II. *Le Magister sacrarum cognitionum*, par M. Edouard Cuq .... 5 fr.

XXII. Etudes sur la chronique en prose de Guillaume le Breton, par H.-François Delaborde .... 2 fr.

XXIII. L'Asclépieion d'Athènes d'après de récentes découvertes, par M. P. Girard (*avec une grande carte et 3 planches en héliogravure*) .... 5 fr. 50

XXIV. Le Manuscrit d'Isocrate Urbinas cxi de la Bibliothèque Vaticane. Description et histoire. Recension du Panégyrique, par M. Albert Martin... 1 fr. 50

XXV. Nouvelles recherches sur l'Entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne, par M. Antoine Thomas .... 2 fr.

XXVI. Les Sacerdoces athéniens, par M. Jules Martha .... 5 fr.

XXVII. Les Scolies du manuscrit d'Aristophane a Ravenne. Étude et collaboration, par M. Albert Martin .... 10 fr.

XXVIII. Première section. Les Arts a la cour des papes pendant le xv° et le xvi° siècle, par M. Eugène Muntz, membre de l'Institut. Troisième partie. Première section (avec deux planches). Voir fasc. IV et IX .... 15 fr.

Ouvrage couronné par l'Institut.

XXIX. Les origines du Sénat romain. Recherches sur la formation et la dissolution du Sénat patricien, par M. G. Bloch .... 9 fr.

XXX. Etude sur les lécythes blancs attiques a représentations funéraires, par M. E. Pottier (avec quatre planches en couleurs) .... 6 fr.

XXXI. Le culte de Castor et Pollux en Italie, par M. Maurice Albert (avec trois planches) .... 5 fr. 50

XXXII. Les Archives de la Bibliothèque et le Trésor de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem a Malte, par M. Delaville le Roulx .... 8 fr.

BIBLIOTHÈQUE

DES

ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

FASCICULE QUATRE-VINGT-DIX-NEUF

LA FRONTIÈRE DE L'EUPHRATE

PAR VICTOR CHAPOT

LA

FRONTIÈRE DE L'EUPHRATE

DE

POMPÉE A LA CONQUÊTE ARABE

LA FRONTIÈRE
DE
L'EUPHRATE
DE
POMPÉE A LA CONQUÊTE ARABE

PAR

VICTOR CHAPOT

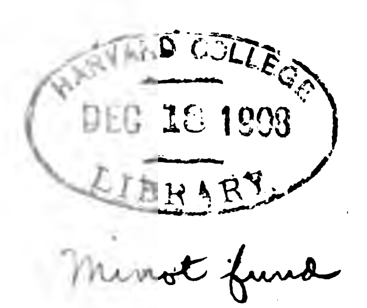
ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES
DOCTEUR EN DROIT, DOCTEUR ÈS LETTRES

Ouvrage contenant vingt-deux Illustrations et une Carte hors texte



PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE THORIN ET FILS
ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR
Libraire des Écoles françaises d'Athènes et de Rome,
de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire
du Collège de France et de l'École Normale supérieure
4, RUE LE GOFF, 4

1907


HARVARD COLLEGE
DEC 18 1908
LIBRARY

A Monsieur RENÉ CAGNAT

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

INTRODUCTION

Le présent travail, on le devine, procède dans une large mesure de la conception d'où est né le beau livre de M. René Cagnat sur l'*Armée romaine d'Afrique*[1]; mais la délimitation du sujet et l'ordonnance de ses éléments sont ici très sensiblement différentes, pour des raisons d'ordre historique et géographique.

M. Cagnat a pu insérer dans son ouvrage un exposé complet des guerres d'Afrique sous l'Empire, parce que ces campagnes constituaient en somme des opérations de police, et que les soulèvements sérieux furent rares et de peu de durée. A la frontière d'Orient, les luttes ont été extrêmement fréquentes et même, dans certaines périodes, presque ininterrompues. Il fallait résolument les exclure, pour ne pas s'encombrer d'une énorme matière, au surplus bien difficile à renouveler.

J'ai renoncé, d'autre part, à toute prosopographie; ce genre de recherches est poursuivi actuellement, en Allemagne, sur une plus vaste échelle, par de nombreux collaborateurs, et les résultats complets ne s'en feront plus longtemps attendre. On ne trouvera donc pas, dans ces pages, la nomenclature des légats de Syrie, telle que les documents

[1] La frontière du Rhin et celle du Danube sollicitent au même titre l'attention ; les recherches préparatoires se multiplient et aboutiront forcément quelque jour à une synthèse.

dont nous disposons permettraient de la dresser. C'étaient des agents militaires, puisqu'ils commandaient les troupes de leur circonscription ; une liste de ces dignitaires n'eût pas constitué un hors-d'œuvre, mais elle n'aurait dans la question qu'un intérêt accessoire, et les discussions nécessaires pour l'établir feraient par avance double emploi.

En revanche, j'ai cru bon de rappeler à grands traits les caractères distinctifs des races qui peuplaient ces provinces orientales de l'empire et de celles avec lesquelles la puissance romaine se trouva aux prises de ce côté. Il y a là une complication qu'on ne rencontre pas ailleurs, l'origine aussi de transformations profondes dans la stratégie des Romains. Observer, commenter cette mosaïque véritable, tel était le point de départ obligé de l'étude que j'entreprenais.

Une autre question se pose encore spontanément en Asie, non en Afrique : Du moment que Rome avait décidé de mettre le pied sur ce dernier continent, la nature même posait des limites à sa domination ; mais en Orient jusqu'où aller ? Où commençait l'ambition irraisonnée et imprudente ? Problème des plus délicats, auquel on pouvait appliquer bien des solutions ; plusieurs furent tentées ; laquelle était préférable ? L'analyse de cette politique, des hésitations qui s'y révèlent, est comme la philosophie de notre sujet.

Mais le chapitre essentiel concerne forcément l'occupation territoriale, à laquelle j'ai donné une importance prépondérante. La défense de la Syrie reposait avant tout sur la fortification, et si l'état de ruine des villes antiques de Mésopotamie ne nous permet que très rarement des reconstitutions satisfaisantes, du moins les renseignements fournis par divers auteurs, témoins oculaires et dignes de foi, comblent en partie cette lacune. Presque toutes les cités et bourgades avoisinant l'Euphrate étaient des places fortes, capables de soutenir quelque temps l'attaque d'un peuple qui resta plusieurs siècles inhabile aux sièges, et d'attendre le secours, sollicité en hâte, de troupes dont le petit nombre devait être compensé par la mobilité.

On estimera peut-être que mes développements présentent quelques disproportions. Je me suis décidé à rester bref à l'égard des forteresses déjà signalées et décrites par mes prédécesseurs; au contraire, j'ai largement utilisé mes notes personnelles de voyage, lorsqu'elles apportaient de l'inédit. L'auteur d'un livre qui ne vise point à être un pur répertoire doit se résigner à ce défaut partiel d'équilibre.

Nous sommes moins avertis du détail administratif de l'organisation militaire syrienne que de son aspect d'ensemble. L'épigraphie est pauvre dans cette contrée, et laconique; la mauvaise qualité — pour la gravure — de la pierre employée obligeait à adopter des caractères de forte taille; la moindre commémoration avait tôt fait de couvrir une grande surface. Il est donc impossible de projeter sur les garnisons de Syrie, leurs emplacements et déplacements, la vie de camp, les collèges militaires, les cultes des soldats, etc..., la lumière que répandent à profusion sur tous ces points les innombrables inscriptions africaines. Par contre, les annalistes pullulent, et comme ils se sont particulièrement intéressés aux faits de guerre, ils nous apportent une large contribution à l'étude de la tactique et de l'armement.

Ma première pensée avait été d'embrasser dans toute son étendue la frontière orientale, de la mer Rouge au Pont-Euxin. Une raison primordiale m'a finalement dicté un tout autre parti : c'est la publication en cours de cette *Prouincia Arabia*, où MM. Brünnow et von Domaszewski ont pris à tâche de réunir tout ce que nous savons, par l'observation directe et les témoignages anciens, sur cette partie méridionale du *limes* d'Orient. La population y a toujours été plus nomade, plus clairsemée qu'au nord; aussi, même démolies, les fortifications sont encore reconnaissables au niveau du sol ; on n'en a généralement pas défiguré les fondements. Un simple emprunt était impossible, un résumé aussi difficile que peu significatif. L'arrière-pays de l'Arabie devait être, du même coup, éliminé ; de plus, en Palestine, ce furent toujours des com-

plications d'ordre intérieur que Rome eut à résoudre ; la politique étrangère n'a rien à y voir.

Et d'ailleurs, même en Arabie, les questions de frontières sont de bonne heure réglées; ou les précautions prises furent suffisantes, ou la nature des lieux écartait tout grave péril; mais de sérieuses attaques ne se produisent pas au sud de la Cœlé-Syrie. Celle-ci même fut rarement menacée. Je me bornerai à cet égard à une seule remarque, qui me paraît avoir une haute portée : si l'on parcourt le *De ædificiis* de Procope, on se rend compte que la nécessité de mettre en état, restaurer ou multiplier les forteresses ne s'imposa à Justinien qu'au nord d'une ligne qui passe tout près d'Antioche et de Chalcis. Là, du moins, sa tâche fut énorme et méritoire : elle embrasse en somme tout le haut bassin de l'Euphrate, véritable entité géographique qui donne à notre sujet son unité. Circesium, φρούριον ἔσχατον des Romains, marque le point précis du fleuve où notre étude doit s'arrêter.

Trois régions principales avoisinent cette grande artère, et chacune a fait naître des problèmes très différents : L'Arménie, massif montagneux, presque entièrement situé au nord de l'Euphrate supérieur, abritait une race distincte, rebelle à toute fusion et concentrée, comme repliée sur elle-même. Bien des régimes pouvaient lui être réservés : intégrité territoriale, avec ou sans suzeraineté de l'un ou l'autre des deux grands empires limitrophes ; annexion par l'un d'eux, ou partage entre Perses et Romains. La Mésopotamie, au contraire, enfermée dans la demi-boucle de l'Euphrate, n'était qu'une vaste plaine, où des peuples divers se coudoyaient, s'enchevêtraient ; région de passage avant tout, sillonnée de voies de premier ordre, mais peu nombreuses. Rien ne la prédestinait à l'autonomie ; il fallait qu'elle appartînt à l'un des deux empires, ou qu'ils s'entendissent pour se la partager. La Syrie enfin, en certaines parties assez analogue à la précédente par sa nature physique, tenait de sa situation une destinée tout autre : elle rentrait forcément dans l'orbite méditerranéen : aucune division n'y était concevable.

Est-ce tout? Non; la marche frontière de la Mésopotamie du nord ne fournissait qu'une protection insuffisante contre l'invasion orientale; celle-ci avait le choix entre le nord et l'ouest, l'Arménie et la Syrie; ces deux contrées étaient assez distantes pour qu'une jonction de leurs forces respectives s'accomplît trop tard, le désastre consommé. Une réserve auxiliaire, promptement disponible, et en mesure de prendre les deux directions, devait être organisée à mi-chemin. Le Cappadoce a joué ce rôle de deuxième ligne ; je ne puis donc la négliger; elle était naturellement orientée vers l'est au lieu de se tourner vers l'Europe; cette position y avait amoindri et ralenti les progrès de la civilisation hellénique; à l'époque chrétienne, l'église d'Arménie est un peu fille de celle de Cappadoce; les relations des deux pays contrebalancent dans le premier l'influence syrienne. Toutefois, cette autre province demande dans mon étude un traitement à part : en dehors de Mélitène, Satala et leurs dépendances, qui seules confinaient à l'Euphrate, la Cappadoce ne nous intéresse que par ses ressources militaires mobiles, ses places fortes que pour leurs garnisons, ses voies que comme véhicules de renforts vers la frontière persique; je négligerai donc son pouvoir défensif propre pour m'en tenir au secours puisé chez elle, mais utilisé au dehors.

Pour l'Afrique, les limites chronologiques étaient imposées, sans contestation possible, à M. Cagnat et à son continuateur, M. Diehl; celles que j'ai adoptées n'ont pas besoin, je pense, d'être longuement défendues : aucune hésitation n'était permise quant au point de départ; je me suis arrêté au VIIe siècle pour deux motifs : après la conquête arabe, le « bloc euphratésique », si l'on veut bien me passer cette expression, se trouve rompu; les mêmes dispositions stratégiques président encore à la défense de l'Arménie, mais la Syrie passe aux mains des musulmans, et la frontière en est déplacée. D'autre part, passé cette date bien plus qu'avant, il faudrait la compétence spéciale d'un byzantiniste, dont je ne veux point me donner les vaines apparences.

J'espère avoir ainsi justifié le choix que j'ai fait et la méthode que j'ai suivie. Mais ces observations préliminaires doivent être encore complétées sur quelques points. On ne s'attend pas, je suppose, à trouver ici une discussion générale et minutieuse des sources : les unes, grecques ou latines, sont beaucoup trop abondantes pour un examen de cette nature : des autres, empruntées aux littératures orientales, je n'ai pu disposer que de seconde main. Ce mélange d'éléments gréco-romains et orientaux a semé sur ma route des difficultés constantes d'un autre ordre ; je veux parler de l'orthographe des noms propres. La transcription en est toujours épineuse ; on a coutume aujourd'hui de garder littéralement les formes employées dans l'ancienne langue du pays, à l'exception des mots dont la traduction française est entrée dans l'usage courant. Mais en Syrie et Mésopotamie, la diversité et l'intime pénétration des races et des idiomes compliquaient étrangement le problème ; je n'ai mis aucune coquetterie à suivre une méthode rigoureuse [1] ; je n'ai visé qu'à être clair, et il m'a semblé que le genre de public auquel ce livre s'adresse spécialement imposait une préférence pour les formes latines ou helléniques [2].

[1] Au reste, on perdrait sa peine à vouloir se l'infliger. Les noms géographiques nous viennent, pour la plupart, de documents où des variantes nombreuses dissimulent dans bien des cas la véritable orthographe officielle. M. C. Pallu de Lessert a étudié récemment la *Syntaxe des routiers romains*, et en particulier les *Déformations des noms de lieux dans l'Afrique romaine* (*Mém. de la Soc. des ant. de Fr.*, LXV (1904-5), p. 115-138). Je n'ai pas entrepris de poursuivre ce genre de recherches dans les provinces d'Orient ; il conviendrait de tenir compte tout autant de la *Notitia dignitatum*, où on lit, par exemple, côté à côte : *Amidae*, *Theodosiopoli*, *Constantina* (*Or.*, XXXVI, 19, 20 et 22), *Sebastopolis* (XXXVIII, 36). En général, l'auteur semble hésiter entre le nominatif et le « locatif », et l'on peut souvent les distinguer l'un de l'autre ; mais combien d'exceptions ! Et pourquoi des formes comme celle-ci : *Yssiporto*, *(castella) Melitena*, *Trapezunta* (XXXVIII, 13, 34, 6, 9) ? En Phénicie (XXXII) : *Equites scutarii Illyriciani Euhari* (19) : *(castellum) Euhara* (4) !

[2] J'ajoute que, dans bien des cas, pour simplifier, ou pour varier un peu les termes, je n'ai pas craint d'employer, comme les auteurs de basse époque, cette expression : *Les Romains*, pour désigner les sujets des souverains de Byzance. Elle a l'avantage de convenir, ainsi expliquée, à la fois pour le Haut et le Bas-Empire.

Dans les ouvrages qui traitent d'institutions romaines, on rencontre d'habitude la démarcation fondamentale et traditionnelle : avant Dioclétien, après Dioclétien. J'ai renoncé à en faire une division générale des matières : en Syrie, les choses ne sont pas aussi simples ; à bien des moments de l'évolution, il s'est produit des modifications de détail qui provenaient des circonstances, plus puissantes que les idées réformatrices des empereurs. Les distinctions chronologiques se trouveront marquées dans chaque chapitre, et l'on verra que, suivant le sujet, elles ne laissent pas de varier.

J'attache à cette observation une importance toute particulière en ce qui concerne les cadres de l'armée. Certes, on ne peut nier l'intérêt considérable de la grande réforme, devenue officielle vers le début du IVe siècle, qui sépara l'armée de réserve des troupes des frontières. Mais cette réforme s'était déjà préparée au siècle précédent et même, en fait, partiellement accomplie. Elle ne doit pas non plus dominer trop exclusivement notre étude [1]. L'émiettement des légions lui est antérieur, comme la genèse des corps d'*equites* ; elle n'est pour rien dans la prépondérance de l'élément barbare ; elle est restée sans effet sur la nature et la composition des anciens *auxilia : cohortes* et *alae* ; et j'ai cru nécessaire d'accuser la persistance de ces divers corps, si longtemps maintenus dans leurs lieux de campement. Au point de vue strictement militaire, le *dux* rappelle assez le *legatus prouinciae*, et, après tout, le *magister militum*, conduisant à la guerre persique les *comitatenses* ou des *auxilia palatina*, ne diffère pas tellement du général du IIIe siècle, César ou consulaire, empruntant pour le même objet ses forces principales aux légions de Danube. Enfin l'organisation militaire du IVe siècle garde encore, avec celle du passé, des liens qui plus tard ont dû s'affaiblir, sinon se rompre ; car à l'époque

[1] L'avènement des Sassanides, par ses conséquences, me paraît dans cette histoire un moment plus décisif ; mais lui-même n'offre pas une division générale satisfaisante.

de Justinien, pour autant que nous en pouvons juger, toutes les unités tactiques semblent s'être fondues dans la conception si large et si simple du *numerus*, terme unique qui désigne les groupes les plus variés. Dans cet enchevêtrement indéniable, j'ai tâché de respecter les divisions chronologiques les plus frappantes et de ne sacrifier aucun contraste digne d'attention.

Ces distinctions de temps, chapitre par chapitre, me semblent encore plus faciles à admettre dans ceux qui ne comportent que de très maigres développements, faute de renseignements précis et détaillés : certains sujets m'ont fourni la matière d'une page ou d'une demi-page ; on pouvait se dispenser de les scinder. Je songe surtout, ce disant, au chapitre intitulé : Régime administratif et légal de l'armée, où l'on remarquera bien des lacunes : sur l'état civil des troupes, les caisses d'épargne et les collèges militaires, il n'y aurait rien à dire qui fût particulier à l'Orient ou connu par lui. On s'étonnera aussi de ne pas trouver sous cette rubrique les notions qui s'appliquent au recrutement. J'ai, après mûre réflexion, jugé préférable de les insérer dans la description des corps de troupes et j'espère avoir donné l'impression qu'il y a une relation très étroite entre ces deux ordres d'idées.

Je regrette tout le premier que notre information si défectueuse donne à cet ouvrage l'apparence décousue d'un recueil de *quaestiones selectae ;* mais il en est de l'histoire comme de l'archéologie figurée : mieux vaut une statue mutilée authentique qu'une œuvre restaurée avec des pièces rapportées arbitrairement.

Un mot sur les éditions d'auteurs que visent mes références les plus nombreuses.

Pline est cité d'après le livre et le paragraphe numéroté en marge dans l'édition Jan-Mayhoff ; même méthode pour Josèphe (éd. Niese). Pour Ptolémée, j'emploie l'édition Müller-Fischer. En ce qui concerne Procope, je cite les *Guerres* et l'*Hist. arcana* d'après l'édition Haury (livre, chapitre, paragraphe) ; les *Édifices* n'ayant point encore paru chez Teubner, je me sers à leur égard de l'édition de Bonn.

Édition de Boor pour Théophane et Théophylacte Simocatta (livre, chapitre, paragraphe). Pour Zacharias Rhetor : *Die sogenannte Kirchengeschichte*, in deutscher Uebersetzung hsgg. v. G. Ahrens und G. Krüger, Leipzig, 1899. Quant aux répertoires géographiques : l'Itinéraire d'Antonin est cité d'après la numérotation de Wesseling ; le Géographe de Ravenne et le Synecdème d'Hiéroclès d'après celle de Parthey.

Pour Julien, j'adopte les divisions commodes de Spanheim, conservées par Hertlein.

Il va sans dire que Pauly-W. désigne la *Realencyclopädie* de Pauly-Wissowa. On reconnaîtra facilement les abréviations d'usage courant, comme CIL, CIG, BCH, IG RRP (*Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*), etc...

PREMIÈRE PARTIE

GÉNÉRALITÉS
GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES

PREMIÈRE PARTIE

GÉNÉRALITÉS GÉOGRAPHIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES

CHAPITRE PREMIER

LE PAYS ET LES HABITANTS

---

§ I. — *Aperçu général de la contrée.*

C'est à grands traits seulement que je veux rappeler les principaux caractères géographiques des différentes zones qui intéressent la question examinée dans ce livre.

Au pied de la chaîne du Caucase, du côté sud, s'étend une longue dépression où coulent en sens inverse la Koura (le Cyrus dans l'antiquité) et le Rion (le Phase). Entre cette vallée et la plaine de Mésopotamie se dresse, île montagneuse, le formidable massif arménien [1] : il se compose de plusieurs

[1] Cf. H. F. B. Lynch, *Armenia, Travels and studies*, London, 1901. 1er vol. : Provinces russes ; 2e vol. : Provinces turques. — Ce sont essentiellement des souvenirs de voyage, et qui n'embrassent pas toute l'étendue de l'Arménie ; mais on y trouvera aussi, avec des vues photographiques (parfois un peu trop floues), deux chapitres de géographie générale suivant les méthodes les plus modernes (I, p. 421 sq. ; II, p. 383 sq.), une carte d'ensemble détaillée et enfin une bibliographie très complète (II, p. 471 sq.) de tous les travaux antérieurs, jusqu'à 1901. (Cf. aussi Simon Weber, *Die katholiche Kirche in Armenien*, Freiburg in Brisgau, 1903). Lynch, malheureusement, ne s'est à peu près pas

plateaux, d'altitude variée (1.000 à 2.000 mètres), entaillés par des déchirures profondes où serpentent les fleuves, principalement les deux bras du Haut Euphrate, et l'Araxe qui débouche dans la Koura, avec leurs très nombreux affluents ; de ces plateaux surgissent en outre par endroits de puissants cônes volcaniques, dont l'un, le grand Ararat, centre de l'acropole arménienne, dépasse 5.000 mètres d'altitude. Entre les pentes abruptes et souvent arides de ces sommets, de grands lacs se sont étalés, achevant de donner à tout ce massif une physionomie entièrement distincte de celle qui appartient à toutes les régions environnantes. Au sud et au nord, il s'abaisse en murailles rapides, péniblement accessibles ; au contraire, en raison de la direction générale des plissements de terrains sur tout le continent asiatique, on y aborde sans peine par les vallées qui le relient à l'Asie Mineure et à l'Iran septentrional. L'Arménie se rattache donc vers l'ouest à la Cappadoce, vers l'est à la Médie Atropatène.

Les derniers contreforts, à travers lesquels le Tigre supérieur a creusé son lit, débordent quelque peu sur la Mésopotamie ; mais au sud de la ligne Biredjik, Orfa, Mardin, Nisibis, commence une vaste plaine, de formation secondaire, faiblement ondulée ; plus loin, ce sont les steppes d'argile, les tables et rochers de la Babylonie, et enfin la grande plaine alluviale de Bagdad au golfe Persique.

En Syrie, la zone habitable et cultivée n'atteint nulle part la faible largeur de 200 kilomètres ; l'étroite bande côtière n'a guère que deux épanouissements, vers Alep d'une part, et de l'autre parmi la large coulée de lave du Haouran et de la plaine de Damas. Une chaîne nord-sud suit la côte, schisteuse d'abord avec l'Amanus (2.000 mètres au maximum), calcaire avec le Liban [1] (dont les sommets s'élèvent jusqu'à 3.000). Plus au sud,

occupé de géographie historique ancienne. Une partie du plateau arménien, vers le Haut Euphrate, a été parcourue par le colonel P. H. H. Massy, *Exploration in Asiatic Turkey, 1896 to 1903* (*Geograph. Journ.*, XXVI (1905, II), p. 272-307). L'étude orographique de la contrée a encore été complétée par Gustav W. von Zahn, *Die Stellung Armeniens im Gebirgsbau von Vorderasien unter besonderer Berücksichtigung der türkischen Teile*, Berlin, 1906 (*Veröffentl. d. Instit. für Meereskunde, Heft* 10) ; v. pl. II, les directions des plissements.

[1] Des articles géographiques sur le Liban ont été donnés récemment par le P. L. Lammens, dans la revue arabe, *El-Machriq*, publiée à Beyrouth (1903 et 1904).

en Palestine, l'altitude diminue, pour s'accroître une dernière fois dans le groupe du Sinaï. D'Antioche au golfe d'Akaba, cette chaine côtière, pourtant si étranglée, est encore coupée en deux, dans le sens longitudinal, par les vallées du Jourdain, du Léontès et de l'Oronte. Derrière elle, à l'est, s'étale le grand désert sablonneux, du Safa aux rives de l'Euphrate.

Les deux rivières qui se réunissent pour former ce grand fleuve, le *Kara-Sou* et le *Mourad-Sou*, sont deux torrents qui se précipitent entre des falaises de lave. Plus loin, le cours d'eau se fraye une voie à travers les contreforts du Taurus arménien et dans les collines crayeuses des avant-chaînes. Il franchit 300 chutes sur une longueur de 150 kilomètres et, par endroits, son lit se rétrécit jusqu'à 30 mètres de largeur. Il fait de singuliers détours, enveloppe des hauteurs rocheuses couronnées de ruines; après une série de cascades, la vallée s'élargit une première fois vers Samsat, s'insinue à nouveau entre des murs de calcaire, et enfin devant Biredjik (qui veut dire : ouverture) sort définitivement de la montagne et s'offre jusqu'à son embouchure à la navigation. Les affluents qui lui viennent de Mésopotamie sont sans importance et d'un débit tellement irrégulier que plus d'un reste à sec durant la saison chaude. Nous retrouverons plus loin l'Euphrate à propos des forteresses qui en surveillaient les abords. Quant au Tigre, il présente le même caractère ; alpestre jusqu'à Mossoul, navigable au-delà.

A l'exception de la côte syrienne qui jouit de la douceur et de l'égalité du climat méditerranéen, toute cette contrée, même l'Arménie montueuse [1], est désolée par la sécheresse de l'air et la chaleur des étés, les vents pluvieux de l'ouest étant généralement interceptés. Aucune expédition militaire de quelque durée ne pouvait se poursuivre dans des régions exposées à d'aussi fortes variations de température ; les razzias seules étaient fructueuses ; toute campagne tentée à grands frais et avec des forces imposantes condamnait les troupes à

[1] En revanche, les hivers arméniens sont caractérisés par l'extrême abondance des neiges et la soudaineté de leur précipitation. D'où la naïve anecdote rapportée par Strabon (XI, 14, 4, p. 528 C) : En Chorzène et en Cambysène, les avalanches surprennent parfois les caravanes dans les cols et les défilés ; aussi les voyageurs se munissent de longs bâtons avec lesquels ils se font dans la neige une cheminée qui leur permet de respirer et signalent aux autres voyageurs leur ensevelissement.

de dures épreuves. Les deux belligérants en firent plus d'une fois la cruelle constatation. En Arménie, les opérations étaient comme impossibles en hiver ; on nous dit même que les Perses avaient pour principe de ne jamais entreprendre de guerre en cette saison : il y eut cependant des exceptions toujours regrettables.

§ II. — *La frontière et ses variations.*

Mais les traits physiques du pays ne sont pas les seuls qui importent à notre sujet ; il convient de fixer exactement le champ géographique de nos observations et, par suite, de marquer les remaniements que subit la carte politique de la Syrie, de la Mésopotamie et de l'Arménie.

C'est la Syrie qui, la première, passa sous la loi romaine [1]. Pompée, dépouillant le dernier Séleucide, créa en 64 avant Jésus-Christ la province de ce nom [2], mais il la morcela en principautés vassales et en cités indépendantes [3], car l'annexion n'avait point été préparée, comme en Asie Mineure ou en Grèce, par de fréquentes interventions diplomatiques et militaires. On rétablit, maintint ou renforça le régime aristocratique dans les villes grecques ; chez les peuples nomades ou peu dociles, on laissa au pouvoir des dynastes, tributaires responsables, chargés d'acheminer leurs sujets vers le pur régime romain et qui devaient ensuite disparaître. Je ne détaille pas les phases par lesquelles passa l'absorption lente, mais finalement complète, de toutes ces principautés [4]. Aussi bien, dès le premier jour, les Romains avaient-ils la haute main sur les relations extérieures, et le gouverneur, au moins comme chef militaire, gardait partout un pouvoir absolu. Même l'ombre d'indépendance laissée à la Judée, sous le régime des « procurateurs », s'évanouit après la première révolte et la répression qui s'ensuivit. Une nouvelle province sortit de ces événements : la *Iudaea* ou *Syria Palaestina* [5]. Vers le même

[1] Wright, *Palestine Exploration Fund*, 1895, p. 67 sq. ; E. Schürer, *Gesch. des jüd. Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 3-4. Aufl., Leipzig, I (1901), *passim*.

[2] Plut., *Pomp.*, 39 ; Appian., *Syr.*, 49 ; *Mithr.*, 106.

[3] Appian., *Syr.*, 50.

[4] On les trouvera dans mon article PROVINCIA du *Dictionn. des antiq.*

[5] Aur. Vict., *Caes.*, 9 ; *Epit.*, 9.

temps, Vespasien, plus au nord, prenait d'énergiques mesures pour fortifier la position des Romains.

Le dernier roi cappodocien [1], Archélaos, malade et faible d'esprit, avait reçu d'Auguste la tutelle d'un procurateur [2]; nul ne lui succéda. Tibère organisa le royaume en province dès l'an 18; changement plus nominal que réel, car le procurateur resta seul en fonctions, assisté, en cas de besoin, du secours militaire du gouverneur de Syrie [3]. Cette assistance, en fait, pouvait manquer; les événements de Palestine, tout récemment, avaient accaparé les légions syriennes. Vespasien, en 70, remplaça donc le procurateur par un légat consulaire, à la tête de troupes importantes [4].

Restait, pour faire la jonction absolue entre les deux provinces, à supprimer la petite royauté de Commagène. L'annexion à la Syrie, déjà effectuée temporairement une première fois, de 17 à 38, fut renouvelée en 72 et devint définitive [5]. Dès lors la puissance romaine s'affirmait plus étroitement sur tout le pourtour du grand coude de l'Euphrate. Elle ne se faisait pas encore très menaçante, puisque la Cappadoce fut, pour un certain nombre d'années, rattachée à la Galatie, ce qui reportait plus en arrière le centre d'action administrative [6]. Mais déjà se marquait la double direction dans laquelle la marche en avant devait se produire, Arménie et Mésopotamie, et la solidarité de ces deux régions.

Un nouveau pas fut franchi par Trajan; auparavant, il prit au sud un point d'appui supplémentaire, pour n'y être pas inquiété, et fit occuper par le légat de Syrie le royaume des Nabatéens de Pétra. La province d'Arabie (105/6) reçut un gouverneur propre, une garnison particulière; l'annexion s'opéra si aisément [7] qu'Hadrien ne se fit aucun scrupule de la ratifier

[1] Cf. D. Vaglieri, *Cappadocia*, De Ruggiero, *Dizion.*
[2] Dio Cass., LVII, 17.
[3] Tac., *Ann.*, II, 42, 56; XII, 49.
[4] *Ibid.*, XIII, 8; Suet., *Vesp.*, 8.
[5] Humann et Puchstein, *Reise in Kleinasien und Nordsyrien*, Berlin, 1890, p. 279 sq.
[6] F. Cumont, *Bull. de l'Acad. r. de Belgiq.*, 1905, p. 197-224.
[7] Les relations de cette contrée avec la seule Syrie, à l'exclusion de la Mésopotamie, sont évidentes; entre Syrie et Arabie, il y eut plusieurs fois des remaniements de frontières, mal éclaircis et dont on ne voit guère les raisons (Cf. Clermont-Ganneau, *Étud. d'arch. orient.*, II (1897), p. 83-92).

plus tard. Puis Trajan entreprit sa formidable guerre contre les Parthes. Elle se place à la fin de son règne ; aussi ses annexions, abandonnées par le successeur, n'eurent-elles qu'une durée insignifiante ; elles étaient considérables en revanche et formaient trois provinces ; on ne peut d'ailleurs définir exactement la situation ni l'étendue de cette *Assyria* que les monnaies ne nomment pas [1].

Après lui l'obscurité s'étend sur les événements de Mésopotamie. Faut-il admettre, avec Marquardt et Rawlinson, que la guerre de L. Verus (162-5) fit passer sous l'obédience romaine la Mésopotamie occidentale jusqu'au *Khabour?* Les profils d'empereurs, qui apparaissent au droit de certaines monnaies d'Édesse et de Carrhae [2], sont en effet un argument en ce sens ; mais aucune province nouvelle n'en résulta ; les princes locaux ne furent pas détrônés. Septime Sévère consomma tout au moins l'annexion, comme l'atteste la formation des légions parthiques. Ce territoire fut âprement disputé par les rois parthes : Vologèse, Artaban mirent tout en œuvre pour reprendre l'Osrhoène, et Caracalla fut constamment harcelé ; finalement les Romains l'emportèrent.

Au IIIe siècle, c'est presque un champ de bataille permanent [3]. Nos sources sont maigres, peu claires, et laissent entrevoir des états de fait plutôt que de droit. L'Osrhoène, sous Valérien, est reprise par les Perses ; mais Odenath, ce roitelet arabe, qui occupe dans l'empire une situation sans précédent, les expulse

[1] Et il en est qui portent: *Armenia et Mesopotamia in potestatem P. R. redactae* (Eckhel, *D. N. V.*, VI, p. 438). Mais Eutrop., VIII, 3, 1 : *Vsque ad Indiae fines et Mare Rubrum accessit, atque ibi tres prouincias fecit, Armeniam, Assyriam, Mesopotamiam ;* VIII, 6, 2 : *Prouincias tres reliquit* (*Hadrianus*), *quas Traianus addiderat, et de Assyria, Mesopotamia, Armenia reuocauit exercitus ac finem imperii esse uoluit Euphraten*. Ruf., *Breu.*, 14, par deux fois, les nomme toutes les trois. Mais Spartien (*Hadr.*, I, 21, 11-12, Peter) ne parle pas de l'Assyrie. Somme toute, cette *Assyria* est un peu suspecte.

[2] Pièces de Carrhae aux types de Marc-Aurèle, L. Verus, Commode (Mionnet, V, p. 593-4) ; d'Édesse à l'effigie de Commode (Id., *Suppl.*, VIII, p. 399). Mionnet a publié également une monnaie d'Anthemusia, autre ville d'Osrhoène (*Suppl.*, VIII, p. 389), au nom de Domitien, même avant la campagne de Trajan ! Mais on y voit aujourd'hui une pièce cilicienne, mal déchiffrée. Enfin je citerai pour mémoire une pièce au nom d'Abgar et de .ΔΡΙΑΝΟΣ (Id., V, p. 613) ; la restitution [Α]ΔΡΙΑΝΟΣ s'imposerait ; mais Eckhel (*D. N. V.*, p. 512) jugeait la lecture très douteuse.

[3] Ruf., *ibid.* : *quater amissa, quater recepta Mesopotamia est.*

et les poursuit jusqu'à Ctésiphon [1], exemple qu'imita plus tard Carus [2]. Ces marches audacieuses restent sans résultat,

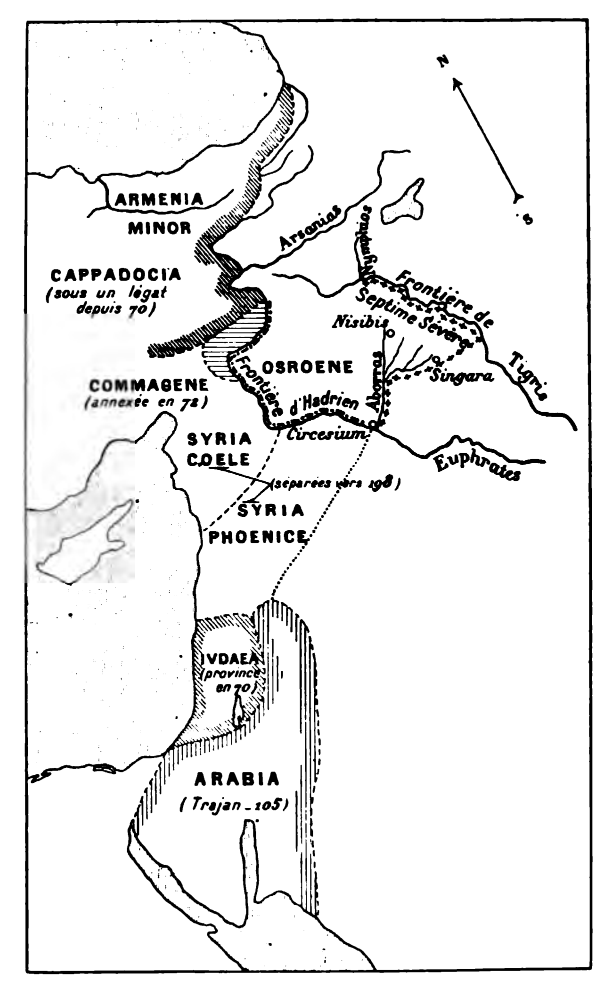


Fig. 1. — Frontière d'Orient avant Dioclétien.

puisqu'après les opérations de Galère les limites de l'empire restent fixées le long du *Khabour;* les ambitions de Rome ne

[1] Eutrop., IX, 8, 2 ; IX, 10 ; Oros., VII, 22, 7 et 12, Pollio, *Gallien. duo* (XXIII, 12, 1) ; *Tyrann. trig.* (XXIV, 15, 3).
[2] Vopisc., *Carus* (XXX, 8, 1).

visent plus autant la capitale des Perses; elle cherche à accroître plus au nord ses possessions.

Elle annexe les *gentes trans Tigridem* que Jovien dut ensuite (en 363) rétrocéder en grande partie, après la désastreuse campagne de Julien. A la suite de longues controverses [1], en vue de situer ces *gentes* et de concilier Pierre Patrice [2] avec Ammien [3], on est parvenu à une interprétation qui paraît certaine [4]. Il ne faut pas entendre à la lettre ce terme de

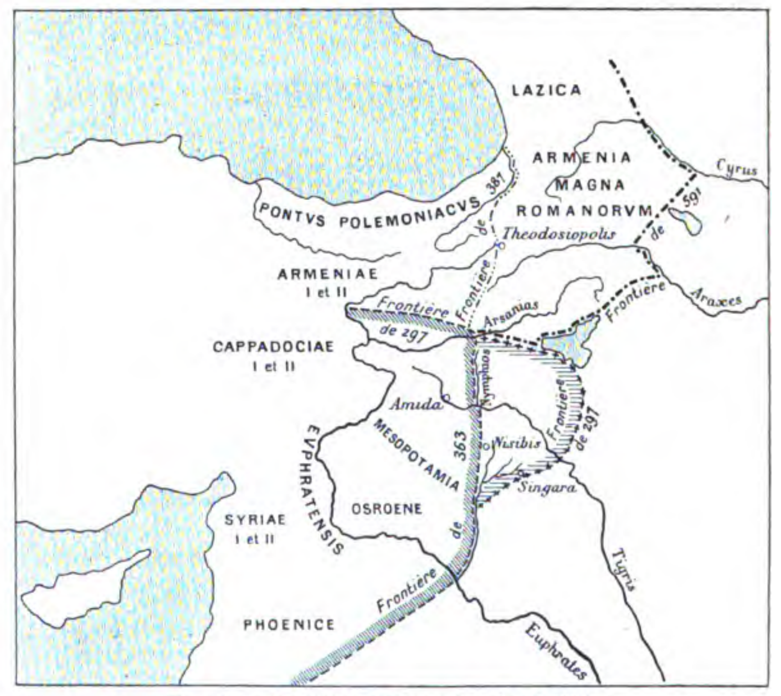


Fig. 2. — Frontière d'Orient depuis Dioclétien.

Transtigritanae; car l'une au moins de ces *gentes*, la Zabdicène, était au sud et à l'ouest du Tigre supérieur. En outre, Pierre Patrice commet une bizarre erreur en parlant de ce fleuve comme

[1] V. surtout Rawlinson, *Persia*, p. 129 sq.
[2] Cf. De Boor, *Excerpt. de legat. Roman.*, p. 4, l. 6 sq.
[3] XXV, 7, 9.
[4] Cf. Hübschmann, *Indo-german. Forsch.*, XVI (1904), pp. 219; 220, notes 1 et 3.

frontière ; de plus, il n'énumère pas tous les districts acquis par Dioclétien (Sophène, Anzitène, Ingilène, Sophanène, Arzanène, Moxoène, Kordyène, Zabdicène, Réhimène), qui s'étendaient de l'Euphrate à la Gordyène ; Ammien, par contre, cite uniquement ceux que Jovien restitua — les cinq derniers nommés, tous situés entre le Nymphios et la Gordyène, — tandis que cet empereur gardait ceux de l'ouest, situés entre le Nymphios et l'Euphrate et dépassant au nord l'Arsanias ou *Mourad-Sou*. En deçà du Tigre, d'autre part, et à la même date de 363, la frontière rétrogradait, de Singara, à une ligne nouvelle, passant entre Dara et Nisibis et prolongeant le Nymphios.

Depuis lors, il n'y eut plus de changement en Mésopotamie.

En Arménie, les variations furent moins nombreuses. Pendant des siècles, les Romains n'exercèrent, au-delà du *Kara-Sou* et du Lycos-Boas, qu'une action diplomatique tracassière. Enfin, dans les dernières années du IVe siècle [1], un partage amiable s'opéra entre eux et la Perse : ils reçurent un cinquième environ, le plus occidental, du royaume arménien. En 591, l'Arménie byzantine s'accrut encore de quelques districts abandonnés à Maurice, en retour de l'assistance qu'il avait prêtée à un compétiteur au trône des Sassanides. Les sources grecques sont vagues sur cette nouvelle démarcation ; la critique des sources arméniennes a été faite par Hübschmann [2], dont j'adopte, faute de compétence personnelle, les conclusions et le tracé. On trouvera ce dernier sur une des cartes que je joins à cet historique (*fig.* 1-2), pour marquer de façon plus frappante les variations de la frontière d'Orient au cours des siècles.

§ III. — *Les habitants de la zone frontière.*

Les populations qui s'espaçaient ou s'entremêlaient du Caucase à la Judée nous intéressent à double titre : Rome et

[1] Hübschmann (*Ibid.*, p. 221, note 3), a rappelé les diverses dates proposées ; il n'y a qu'un faible écart ; celle de 387 paraît la plus probable (*sic* Baumgartner, *Armenia*, Pauly-W.). Procop., *Aed.*, III, 1, p. 246, parle de « Théodose [II], fils d'Arcadios », ce qui est inadmissible (Hübschmann, p. 222, note 2).

[2] *Op. laud.*, p. 228 sq. Ce tracé offre grande vraisemblance ; c'est actuellement celui-là même de la ligne télégraphique qui joint Tiflis à Tebriz, par Érivan.

Byzance y trouvèrent tour à tour des ennemis et des auxiliaires; il n'est donc pas inutile de connaître ce qui nous en est rapporté. Renseignements fragmentaires, entachés de partialité, suspects de confiner à la légende quand ils dérivent des auteurs nationaux — surtout pour l'Arménie — ou de traduire une vue étroite et mesquine lorsqu'ils viennent des Byzantins. Ces informations ne commencent guère à se répandre qu'à la fin de la République, à l'occasion des guerres d'Orient. Elles ne permettent pas toujours de localiser exactement les peuplades et nous font constater des changements dans leurs qualifications.

Néanmoins ce sont bien toujours les mêmes peuples, et qu'on retrouve du Iᵉʳ siècle avant notre ère jusqu'à la conquête musulmane. Ibères, Albains, Arméniens, Juifs, Arabes intéressent les sept siècles de cette histoire, et comme ils ont gardé, sans changements essentiels, la plupart de leurs caractères ethniques, on peut les passer en revue un à un sans risque d'anachronismes.

Entre le Caucase et l'Arménie s'étend une contrée qui semble aujourd'hui, à première vue, avoir une certaine unité depuis que l'occupation russe l'a tout entière absorbée. Successivement tiraillée entre l'Orient et l'Occident, elle comprenait un grand nombre de cantons et de peuples distincts. Pays fertile, largement irrigué, et surpeuplé, la Géorgie manquait de voies de communication; sa topographie, moins tourmentée que celle de l'Arménie, l'isolait cependant des grands courants d'échange et en assurait le morcellement [1]. Les différentes races qui y vivaient, exposées aux irruptions des barbares du Caucase, furent d'abord aussi en lutte avec les Arméniens dont elles subissaient la suzeraineté et qui les tyrannisaient. Cette situation [2] se prolongea une soixantaine d'années, jusque vers 55 de notre ère. L'influence romaine, en même temps, s'était infiltrée dans la partie occidentale [3], tandis que les

[1] Il est souvent parlé, dans les récits de guerre en Transcaucasie, de la difficulté des passages; v. Procop., *B. P.*, I, 12, 12, etc.

[2] Accusée seulement par les écrivains indigènes; cf. Brosset, *Hist. de la Géorgie depuis l'antiquité jusqu'au XIXᵉ siècle*, trad. du géorgien, Saint-Pétersbourg, I (1849), p. 53 sq.; et les *Additions et éclaircissements*, 1851, p. 81 sq.

[3] Nous avons connaissance d'une garnison de 3.000 soldats romains qui y étaient postés au temps d'Auguste (Ios., *B. I.*, II, 367).

Perses, partis de l'Atropatène, pénétraient à l'autre extrémité. Le pays ne fut jamais soumis en bloc à l'un ou l'autre des deux adversaires [1], mais la ligne de partage eut presque toujours quelque chose de flottant et d'imprécis.

Dans cette contrée, on rencontrait successivement d'ouest en est les Colques, les Ibères et les Albains.

Les premiers semblent avoir habité surtout la côte du Pont-Euxin entre Dioscurias et Apsarus; c'est là que les placent Scylax et après lui — peut-être d'après lui — Strabon, Pomponius Méla, Pline et Ptolémée. Arrien seul, dans le *Périple*, étend le nom de Colchis jusqu'à la région de Trébizonde. Les Romains ne conservèrent très longtemps dans ces parages que des comptoirs maritimes et quelques châteaux forts. Simples de mœurs, vivant surtout de blé noir, ces gens cultivaient un sol fécond et pratiquaient probablement l'élevage, car Arrien rappelle, parmi les tribus entre lesquelles cette race se divisait, les Ἡνίοχοι [2] ou conducteurs de chars. Il nomme aussi les Lazes [3], établis généralement au nord du Phase, et dont le nom finit par s'appliquer à tous les habitants de la Colchide [4]. Leur capitale était Archéopolis, bâtie sur un rocher à pic, au bord de ce cours d'eau [5].

Leur roi ne se convertit au christianisme que sous Justin [6]; et cependant il avait avec Byzance des relations actives, auxquelles on attribuait la haute civilisation et la prospérité de cette fière et orgueilleuse nation [7]. Il tenait de l'empereur sa dignité royale; libres de tout tribut, de toute obligation militaire, ses sujets s'opposaient surtout au passage des Huns; ils commerçaient par mer avec le Pont, troquant des peaux et des esclaves contre du sel et du blé [8]. Les exactions que

[1] Pas même pendant les années de guerre lazique, sous Justinien, puisqu'il y eut toujours une armée romaine en campagne, également lorsque les Perses tenaient Pétra.

[2] Add. Ios., *loc. cit.*

[3] Λάζοι, Ptolem., V, 9, 4; Λαζοί, Procop., *B. P.*, II, 15, 1-2; *B. G.*, IV, 1, 8 et 10; *Lazi*, Plin., *H. N.*, VI, 12; Iordan., *Reb. get.*, 88.

[4] Procop., *B. P.*, II, 17, 1-2. Il emploie les deux noms l'un pour l'autre et ajoute que Lazes est le nom nouveau (*B. G.*, IV, 1, 8; *B. P.* I, 11, 28). Agathias (II, 9, 2) fait la même assimilation.

[5] Procop., *B. G.*, IV, 14, 1-3; Agath., III, 5-8. 17.

[6] Malal., XVII, p. 440, Bonn.

[7] Agath., III, 3, 2.

[8] Procop., *B. P.*, II, 15, 5.

Byzance toléra au VIe siècle firent un instant hésiter les préférences de ce peuple ; mais ses pratiques chrétiennes lui interdisaient toute sympathie durable pour la Perse [1].

Parmi les peuplades secondaires qui relevaient plus ou moins des Lazes, Procope et Agathias [2] citent plusieurs noms, souvent déformés de l'un à l'autre : Apsariens, Athéniens, Bruchiens, Sagides, Apsiliens, Mosques, Misimiens. Ces auteurs procèdent par nomenclature et dans leurs descriptions vagues, qui parlent tour à tour de vastes solitudes, de torrents et forêts, de précipices, de montagnes inaccessibles et de districts fertiles, chaque peuple rappelé est dit habiter « au-delà » du précédent. Dans la partie sud-est de la Lazique étaient les Tzanes, sur lesquels Byzance tenta imprudemment de s'assurer une suprématie directe, sans l'intermédiaire des Lazes [3].

Plus à l'est, dans la Géorgie actuelle, vivaient les Ibères [4] ; leurs domaines commençaient au col de Sarapan, qui conduit de la vallée de la Koura dans celle du Rion. Faut-il croire que, malgré leur éloignement de la mer, ils étaient plus civilisés que les Colques, par suite de l'influence romaine qui, de Trajan à Julien, y fut beaucoup plus effective ? On nous dit aussi que leur territoire, fertile en blé, huile et vin, était très peuplé [5], ce qu'expliquerait la salubrité du climat [6]. Ils connaissaient diverses classes sociales : nobles, prêtres, guerriers, esclaves [7]. L'influence perse fut prédominante chez eux depuis le Ve siècle [8].

Vers l'est, deux passages conduisaient en Albanie, ouverts

[1] *Ibid.*, II, 15 ; 28, 26 ; Agath., III, 5.

[2] Procop., *B. G.*, IV, 1, 8 sq. ; 2, *passim* ; Agath., III, 7, 2.

[3] Procop., *B. P.*, I, 15, 19-25 ; II, 3, 39. Ils sont voisins de l'Arménie, dit-il (*Aed.*, III, 6, p. 257-8) ; ailleurs (*ibid.*, 7, p. 260), il parle de « Trébizonde au-delà des Tzanes » ; il s'agit évidemment d'une partie occidentale du massif arménien.

[4] Strab., XI, 2, 18 sq., p. 499 sq. C ; Ptolem., V, 10 ; Plin., *H. N.*, VI, 12, 29 ; Eutrop., V, 14 ; VIII, 3 ; Sozomen., *Hist. eccl.*, II, 7 ; Socrat., *Hist. eccl.*, I, 26.

[5] Nation fort nombreuse et très guerrière, dit Sozomène, *ibid.*

[6] Ils furent aussi d'assez bonne heure convertis au christianisme, probablement vers 324-5 ; A. Palmieri, *La chiesa Georgiana e le sue origini* (*Bessarione*, IX (1900), pp. 433-57 ; 2e ser., ann. VI (1901-2), 218-28, 397-403 ; II, 188-204, 233-43) ; *La conversione officiale degl'Iberi al cristianesimo, saggio storico* (*Oriens christianus*, II (1902), p. 130-150 ; III (1903), p. 148-172.

[7] Strab., XI, 3, 6, p. 501 C.

[8] Procop., *B. P.*, I, 10.

par les cours d'eau l'Aragus et le Cyrus; l'un franchissait la Cambysène, l'autre était défendu par les deux *castella* tout voisins d'Harmozica et de Σεύμαρα ou Σευσάμαρα [1]. L'Albanie se trouvait bornée à l'est par la mer Caspienne, dite *mare Albanum* au sud; pays de pâturages pour chevaux, de culture aussi — par irrigation — et même de forêts [2]. Les Albains n'avaient été soumis ni aux Mèdes, ni aux Achéménides, ni aux Macédoniens. Leur premier contact sérieux avec les occidentaux se produisit sous Pompée en 65, quand ils se mirent à la suite de Mithridate [3]. Leurs clans étaient alors réunis sous un chef unique. Malgré la longue nomenclature des villes que Ptolémée cite en Albanie, et dont toute trace a disparu, il est peu tentant d'ajouter foi aux chiffres de Plutarque, suivant lequel Pompée aurait trouvé devant lui 60.000 fantassins et 12.000 cavaliers [4]. Les préférences de ce peuple hésitèrent, comme celles des Lazes, entre Romains et Parthes, Perses et Byzantins. Néanmoins, il imita plus volontiers les institutions politiques des Arsacides.

Albains et Ibères constituaient surtout une infanterie des plus estimables [5], d'un utile concours pour les opérations de guerre en montagne, et qui ne fut inégale qu'aux légionnaires; ils avaient contre eux, dans ces premiers combats, leur médiocre armement, le faible obstacle qu'opposaient aux coups les peaux de bêtes dont ils se couvraient. Plutarque se fait l'écho d'une opinion plus avantageuse sur les Ibères ; mais les Albains eux-mêmes connaissaient déjà certains secrets stratégiques : Pompée ne traversa le Cyrus qu'avec beaucoup de peine; les barbares en avaient fortifié la rive par une palissade de troncs d'arbres.

Il n'y avait, pour ainsi dire, pas de chemins dans la Trans-

[1] Strab., *ibid.* ; cf. les Ἀλβάνιαι πύλαι de Ptolémée, V, 8, 9; 11, 4.

[2] Cf. Tomaschek, *Albani*, *Albania* (Pauly-W).

[3] Le secrétaire du général romain, Théophanes, fit connaître le pays; ses notes ont été utilisées par Strabon (*loc. cit.*), Pline (*H. N.*, VI, 29, 39) ; add. Appian., *Mithr.*, 103 ; Dio Cass., XXXVI, 54 ; Plut., *Pomp.*, 34, et *Ant.*, 34.

[4] *Ibid.* ; ce détail vaut celui qui suit (35) : « On dit que les Amazones aidèrent les barbares, qui furent complètement défaits ». — Ce contingent est levé lors d'un deuxième soulèvement ; Pompée avait eu d'abord affaire à 40.000 Albains « dont il fit grand carnage » ! (34).

[5] Tac., *Ann.*, VI, 34. Pourtant Strabon (XI, 14, 9, p. 530 C), signale aussi les κατάφρακτοι albains.

caucasie antique [1]. Certaines régions passaient pour à peine accessibles ; il est curieux de lire dans Procope ce qu'il raconte des Tzanes [2] : ces gens-là vivaient indépendants, même sans gouvernement organisé, vénérant comme des dieux les bois et tous les animaux ; ils tiraient leur existence du vol et du brigandage, ne pouvant cultiver un sol rude et infécond, et accablés par un hiver perpétuel. Justinien les aurait le premier arrachés à cet isolement farouche ; il aurait fait abattre les arbres qui obstruaient tous les passages, ouvert des chemins même aux troupes de cavaliers [3] et bâti dans ce pays reculé des *castella* où campaient des garnisons romaines. Mais il y a sûrement quelques amplifications dans ce tableau.

Ce qui nous est conté de l'ancienne Arménie n'est pas moins fait pour nous surprendre : comment ce pays montagneux [4] pouvait-il fournir des troupes de cavalerie excellentes, à même de rivaliser avec les escadrons des Parthes ? Il est digne d'attention qu'Antoine avait fait fond sur les 16.000 cavaliers qu'Artavasdès lui avait promis, et dont l'absence lui causa de graves

[1] Strab., XI, 13, 4, p. 524 C : δι' ὀρῶν καὶ ἀνοδιῶν ; Procop., *Hist. arc.*, 2, 26 : δύσοδός τε γὰρ... ἡ Λαζικὴ ἔστι καὶ ὅλως κρημνώδης.

[2] *Aed.*, III, 6, p. 257-8.

[3] Suivant Procope encore, un chef perse aurait accompli une tâche analogue dans un autre canton tout voisin : « Il y a sans doute lieu d'admirer l'infatigable patience de cette laborieuse nation, qui aplanit le chemin de l'Ibérie à la Colchide, auparavant plein de forêts, de rochers et de précipices, au point qu'à peine un homme des plus agiles y trouvait passage, et où les Perses ont pu depuis lors mener aisément des chevaux et des éléphants » (*B.G.*, IV, 13, 5).

[4] Il ne présente qu'une succession de vallées, généralement étroites et escarpées ; les plaines y sont rares, surtout peu étendues. Dans toute la partie occidentale, la seule qui demeura jamais dans l'obédience romaine, on n'en peut citer que deux : celle d'Erzeroum, fort irrégulière, et qui n'est guère que l'épanouissement de deux vallées ; et la longue plaine d'Erzinghian, qui ne dépasse nulle part dix kilomètres de large ; cf. Wilh. Strecker, *Beiträge zur Geographie von Hoch-Armenien* (*Zeitschr. der Gesellsch. für Erdkunde zu Berlin*, IV (1869), p. 145-156, pl. III-IV). Reclus parle d'un immense labyrinthe de vallées (*Nouv. Géogr. univ.*, Paris, IX (1884), p. 326) et Lynch (II, p. 395) a repris cette expression. Add. ce que Strabon (XI, 14, 15, p. 532 C) rapporte de Tigrane : κατ' ἀρχὰς μὲν γὰρ ὡμήρευσε παρὰ Πάρθοις, ἔπειτα δι' ἐκείνων ἔτυχε καθόδου, λαβόντων μισθὸν ἑβδομήκοντα αὐλῶνας τῆς Ἀρμενίας. On peut à volonté sectionner une vallée, mais ce chiffre de fantaisie rend bien la configuration du pays. Il y avait là, dit encore Strabon (XI, 12, 4, p. 522 C), « une infinité de petites tribus de montagnards, vivant, pour la plupart, de rapines et de brigandages ».

embarras [1]. Contre Lucullus, Tigrane menait « 55.000 chevaux, dont 17.000 bardés de fer », comme leur cavaliers, qui se servaient de la lance [2]. Cette cavalerie était réunie par les nobles (*naxarars*) de la contrée. Sous Maurice, à la fin du VI[e] siècle, elle avait la même réputation ; l'empereur ordonne de la lever tout entière, il l'exige comme tribut prélevé sur le pays et se dispose à la faire passer en Thrace [3].

La nature du terrain se prêtait pourtant bien mal aux évolutions de ces troupes. Lucullus en fit l'expérience lorsqu'aussitôt après l'équinoxe d'automne un froid terrible le saisit en Arménie. « Les chevaux ne trouvaient plus à boire dans les rivières gelées et la glace, se rompant sous leurs pas, leur coupait de ses tranchants les nerfs et les jambes. Le pays, presque partout couvert de bois, n'avait que d'étroits sentiers, où les soldats ne pouvaient marcher sans être trempés de neige ; les nuits se passaient dans des lieux humides et fangeux » [4] ; là où s'ouvrait une plaine, elle était envahie par des touffes de roseaux [5].

C'est que l'Arménie était extrêmement favorable à l'élevage des chevaux, tout comme la Médie Atropatène du nord, qui y faisait suite et lui ressemblait [6] ; l'idée vint naturellement aux habitants d'utiliser cette ressource, non seulement pour la vie économique, mais aussi pour la défense militaire ; les districts de Comisène et d'Orchistène notamment fournissaient un fort contingent de montures de guerre [7]. Et d'ailleurs on pouvait tirer un revenu de la location de cette cavalerie, empruntée par des armées étrangères pour des opérations sur un autre théâtre.

En outre, l'influence des Parthes, hardis cavaliers, contribua sans doute grandement à former les institutions militaires des Arméniens qui paraissent leur avoir emprunté leur costume et leur armement [8], de même qu'ils firent entrer

[1] Plut., *Ant.*, 50.

[2] Id., *Lucull.*, 26, 28 ; cf. 31. Artabaze, roi des Arméniens, amène 6.000 cavaliers à Crassus et lui en promet 10.000 autres (Plut., *Crass.*, 19).

[3] Frédéric Macler, *Hist. d'Héraclios* par l'évêque Sébéos, trad. de l'arménien et annotée, Paris, 1904, pp. 35-7, 54.

[4] Plut., *Lucull.*, 32.

[5] Macler, *Sébéos*, pp. 31, 143.

[6] Strab., XI, 13, 7, p. 525 C ; 14, 9, p. 529 C.

[7] Id., XI, 14, 4, p. 528 C.

[8] Il n'y a pas de monument figuré pour nous en instruire. On ne

dans leur langue, thrace d'origine, bon nombre de mots iraniens [1].

On a peine à croire que dans ces contrées, aujourd'hui si déchues, la tactique et la stratégie aient pu atteindre à un développement dont les récits de guerres nous livrent des témoignages formels et concordants. En Gordyène, région qui avoisinait la haute vallée du Tigre, les habitants avaient « la réputation d'être des architectes, des ingénieurs militaires incomparables, réputation qui les avait fait employer en cette qualité par Tigrane » [2]. Le roi emmenait « des pionniers pour ouvrir des chemins, jeter des ponts, nettoyer les rivières,

peut guère faire état de la personnification conventionnelle de l'Arménie qui figure sur un bas-relief de Rome (P. Bienkowski, *De simulacris barbararum gentium apud Romanos*, Cracouiæ, 1900, pp. 61, 64-66, fig. 54). De rares monnaies du temps d'Auguste montrent un guerrier arménien en pied, tenant la lance, mais paraissant bien être nu. Revers : l'arc déposé dans le *corytus* (E. Gabrici, dans les *Studi e materiali* de Milani, Firenze, II (1902), p. 151, fig. 4-5). Sur leurs cuirassiers, cf. Sallust., *Hist. reliq.*, 64-66 (Maurenbrecher, I, p. 181-2) : *et sequebantur equites catafracti... equis paria operimenta erant... qui praegrediebantur, equites catafracti, ferrea omni specie...*

[1] Il y a là un fait dont Strabon ne s'est pas exactement rendu compte ; avant d'indiquer le costume national des Arméniens, qui consiste dans une longue robe rappelant la tunique talaire des acteurs tragiques (XI, 14, 12, p. 530 C), il dit : « La plupart des coutumes des Mèdes se retrouvent aussi chez les Arméniens, par suite évidemment de la ressemblance des deux pays. On pense que les Mèdes ont été les premiers éducateurs des Arméniens, comme ils avaient dû l'être des Perses ; car la robe longue, la kidaris, le pilos, la tunique à manches et les anaxyrides sont bons *pour les pays froids seulement ;* les Perses les adoptèrent comme plus majestueux et renoncèrent à leurs habits courts et légers » (XI, 13, 9, p. 525-6 C). Ce vêtement, au contraire, convenait aux températures extrêmes, en chaud et en froid, que connaissaient les populations de l'Iran, aussi bien que les Arméniens. On y opposerait plus justement le climat de Mésopotamie ; encore certaines monnaies, frappées pour les princes d'Osrhoène du IIIe siècle (Victor Langlois, *Numismatique de l'Arménie dans l'antiquité*, Paris, 1859, pl. VI, nos 6 à 9), montrent-elles l'usage dans ce pays du même vêtement oriental : longue tunique et large culotte froncée à la cheville. — Sur cette question du vêtement, la tradition antique n'était pas uniforme ; on lit dans Justin (XLI, 1-2) : « Les Parthes sont des exilés scythes, comme l'indique leur nom en langue scythique ; la plus grande partie de leur pays est très chaude ou très froide. Ils avaient jadis un costume très particulier ; ils ont depuis adopté le costume *transparent et léger* des Mèdes ; leurs armes sont celles des Scythes ».

[2] Strab., XVI, 1, 24, p. 747 C.

couper des bois et faire les autres travaux nécessaires; ils étaient 35.000, rangés à la queue de l'armée »[1].

On apprend encore par Plutarque qu'il était facile aux Arméniens d'acquérir et de conserver l'hégémonie sur toutes les peuplades de la Transcaucasie et de s'en faire autant d'auxiliaires pour leur propre cause. Nous verrons ailleurs la politique suivie par les deux grands empires rivaux à l'égard de ce pays, les ententes qu'ils conclurent à son sujet. Les sentiments des Arméniens envers les Occidentaux ou les Perses restent un peu impénétrables. Les procédés dont ils usèrent vis-à-vis des Grecs les avaient rendus odieux à ces derniers[2]; ces rancunes paraissent avoir longtemps duré : à la fin du VI[e] siècle, lors de compétitions dynastiques en Perse, les Arméniens, d'après un de leurs historiens, Jean Mamigonien, embrassèrent aussi le parti de Chosroès et lui envoyèrent 30.000 hommes, à joindre aux 70.000 des Byzantins; ce furent les premiers seuls qui remportèrent la victoire, car « les Grecs crurent manquer à leur dignité en restant avec les Arméniens »; ils firent bande à part et manquèrent l'ennemi[3].

Au début, Romains et Parthes cherchèrent pareillement à gagner les chefs des principales familles; mais, avec le temps, l'Arménie semble être devenue moins aristocratique; du moins les *naxarars*, sous le régime perse, étaient tenus systématiquement en dehors des affaires d'État. En revanche, ils continuaient à dominer l'armée, formée surtout des bandes féodales de cavaliers. Sébéos nous donne le texte d'une lettre de plaintes que l'empereur Maurice fit écrire au roi de Perse contre tous les chefs arméniens et leurs troupes : « C'est une nation fourbe et indocile; ils se trouvent entre nous et sont une cause de troubles. Moi, je vais rassembler les miens et les envoyer en Thrace; toi, fais conduire les tiens en Orient. S'ils y périssent, ce sont autant d'ennemis qui mourront; si, au contraire, ils tuent, ce sont des ennemis qu'ils tueront, et

[1] Plut., *Lucull.*, 26. — A Nisibis, le frère de Tigrane, Gouras, avait auprès de lui un certain Callimaque, à qui l'expérience militaire, *l'habileté pour l'invention des machines*, laissaient réellement l'autorité (*ibid.*, 32). Le nom ferait croire qu'il s'agit d'un mercenaire grec au service de l'Arménie.

[2] Plut., *Lucull.*, 21.

[3] V. Langlois, *Historiens de l'Arménie*, I, p. 363-4.

quant à nous, vivons en paix. Mais s'ils restent dans leur pays, il n'y a plus de repos pour nous [1]. »

Il faut bien reconnaître la situation difficile des rois d'Arménie. Ammien Marcellin [2] nous représente Arslak, fils de Tiran, comme fidèle aux Romains, malgré les sollicitations perses; Moïse de Chorène [3] en fait un contempteur de l'empire byzantin. Il doit y avoir dans ces deux affirmations quelque vérité ; il pouvait, chez les uns, passer comme sympathique aux Romains et se voir ailleurs soupçonner de persophilie [4]. Ces rois se sentaient vivement pressés, comme tiraillés de part et d'autre ; ils se mariaient, tantôt avec des princesses grecques, tantôt avec des femmes perses, et ces alliances chez les deux races, à tour de rôle, contribuaient à balancer leurs préférences, donnaient quelque chose de contradictoire à leur renommée. Il serait imprudent de juger toute la nation arménienne d'après la conduite de ses rois, généralement acceptés, sinon imposés,par un des deux empires à l'encontre de l'autre [5]. C'est parce que les armes romaines avaient placé Tiridate sur le trône d'Arménie que celui-ci, à la fin du IIIe siècle, poussa jusque vers Ctésiphon ses incursions répétées [6].

La religion ne fut pas non plus sans influence sur les relations extérieures des Arméniens : Tiridate, converti par Grégoire l'Illuminateur, avait imposé le christianisme à ses sujets par le fer et par le feu ; un vif mécontentement s'ensuivit chez beaucoup d'entre eux [7], que les Perses surexcitèrent, et il en résulta une campagne de brigandages sur les frontières romaines [8]. Mais le courant chrétien demeura le plus fort en Arménie ; aussi, quand Julien « l'apostat », pour sa guerre persique, sollicita des secours de ce côté, il se heurta à une sourde

[1] Macler, *op. cit.*, p. 30-31.

[2] XX, 11, 1.

[3] III, 19.

[4] Weber, *Die kathol. Kirche in Armenien*, p. 242.

[5] Mithridate, frère du roi des Ibères (Tac., *Ann.*, XII, 44), se montrait pour ce seul motif un ferme ami des Romains. Des sympathies rigoureusement personnelles pouvaient tenir aussi à l'éducation particulière d'un prince : on trouva ainsi un zèle marqué chez un feudataire des Parthes, Izatès, roi d'Adiabène et de Gordyène au temps de Claude, grand admirateur du système militaire des Romains (Ios., *A. I.*, XX, 70). Il avait envoyé ses cinq fils à Rome l'étudier et s'en pénétrer.

[6] Mos. Chor., II, 79 *in fin.* ; Agathang., 55 ; Lactant., *de mort. pers.*, 9.

[7] Mos. Chor., III, 8 ; Faustos, III, 20 ; Agathang., 110-132.

[8] Iulian., *Or. I*, 19 A.

résistance [1]. A la bataille du Yarmouk, qui livra la Syrie aux Arabes, un contingent arménien figurait dans l'armée byzantine ; ce fut sa défection qui, selon un auteur musulman, entraîna la défaite des Grecs [2]. Les Géorgiens restèrent fidèles à la cause chrétienne ; mais le plus grand nombre des Arméniens passèrent volontiers sous la domination du roi ismaélite, comme ils l'appelaient [3]. Celle-ci était assurée, inévitable ; on ne peut critiquer trop haut les Arméniens d'avoir hâté le dénouement.

Entre l'Arménie et la Syrie proprement dite, il y eut quelque temps deux souverainetés minuscules ; celles de Commagène et d'Osrhoène. De la première le philhellénisme était notoire [4]. Peu de gens furent dupes du complot que Caesennius Paetus, sous Vespasien, était censé avoir découvert ; il fallait un prétexte à l'annexion pure et simple du pays [5]. Il n'en fut pas tout à fait de même en Osrhoène : l'Euphrate bornait le pays à l'ouest ; la dynastie des Abgars pouvait se croire un peu à l'abri derrière cette frontière. Ces princes jouèrent plus d'une fois double jeu entre Romains et Parthes [6] ; l'approche de Trajan, avec une armée formidable, rendit l'un d'eux fort déférent [7].

[1] Id., *Epist.* 67. Il écrit à Arsace : « Je te sais rusé, mauvais soldat et fanfaron, et les faits présents me le prouvent, puisque tu accordes un secret asile à un ennemi de l'utilité commune, et que tu attends l'issue de la guerre avant de te déclarer... »

[2] Cf. Macler, *Sébéos*, p. 96.

[3] En 651 ou 653 ; Macler, *ibid.*, p. 132-4. Le chef arabe leur dit : « Vous entretiendrez 15.000 hommes de cavalerie dans votre pays ; je ne demande pas que cette troupe vienne en Syrie, mais partout ailleurs où je lui ordonnerai d'aller, vous devez être prêts à agir ».

[4] Au milieu des guerres civiles seulement, durant l'expédition d'Antoine, le roi Antiochos donna asile aux Parthes en fuite ; mais il se montra tout disposé à se laver de ce reproche en achetant la paix avec les Romains. Cf. V. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, Leipzig, I, 1 (1891), p. 237.

[5] Dio Cass., LXVI, 11 ; Ios., *B. I.*, VII, 219-243. Le dernier roi avait obligeamment pris part au siège de Jérusalem ; on ne prononça pas moins sa déchéance (en 72) ; il ne paraît pas avoir résisté ; une inscription, trouvée récemment à Baalbeck (Th. Mommsen, *Sitzungsber. der Berliner Akad.*, 1903, p. 817-24), nous indique qu'un simple primipile eut mission d'aller chercher ses deux fils, invités à venir habiter Rome comme lui, en simples particuliers.

[6] Dio Cass., XL, 20 ; Gutschmid, *Gotarzes* (*Kleine Schriften*, III (1892), p. 86).

[7] Dio Cass., LXVIII, 21. On le voit, revêtu des *ornamenta consularia*, comme prince client et ami de l'empereur, aux côtés duquel il se tient,

Même Septime Sévère laissa subsister cette royauté [1]; quand on se méfiait d'elle, on se bornait à lui imposer des procurateurs spéciaux [2]. Elle ne commandait pas à une race unique; le fond principal de la population était nabatéen, mais divers éléments ethniques s'y mélangeaient.

On en peut dire autant des nombreuses principautés de la Cœlé-Syrie méridionale et de la Palestine, qui furent absorbées plus ou moins tôt, au cours du Ier siècle de notre ère [3], et se trouvaient pour une bonne part en dehors des limites géographiques de ce travail. Les villes un peu considérables comprenaient notamment des citoyens romains ou des vétérans romanisés par un long service dans l'armée; des Grecs, descendants des Macédoniens transplantés dans le pays ou des indigènes hellénisés sous les Séleucides. Ces deux groupes, entièrement païens à l'origine, puis christianisés, en masse également, à divers moments des trois premiers siècles, représentaient en Syrie la nation maîtresse et souveraine.

Il en faut mettre à part les Juifs, longtemps réunis en noyau compact dans toute la Palestine et dispersés après leur révolte sous Hadrien [4]. Un certain nombre demeura en différents points de la Syrie; il en émigra plus encore en Mésopotamie, dès le temps de la première persécution qui suivit la guerre de Titus; et ils saisirent toutes les occasions d'affirmer leur hostilité contre les Romains [5]. De bonne heure, dès l'époque républicaine, ils avaient noué des intrigues avec les Parthes [6], qui, en face de la puissance romaine envahissante, leur apparaissaient comme des amis. L'alliance parthe avait à leurs yeux un immense prestige qui survécut à plus d'une déception [7].

dans un des bas-reliefs de l'arc de triomphe de Bénévent (*Westdeutsche Zeitschrift*, XIV (1895), pl. V, fig. 1).

[1] Eckhel, *D. N. V.*, III, p. 511, 516. Elle disparut par la suite.

[2] CIL, II, 4135; XII, 1856.

[3] V. mon article PROVINCIA du *Dictionn. des ant. gr. et rom.* de Daremberg-Saglio-Pottier (1906).

[4] Euseb., *Hist. eccl.*, IV, 6.

[5] Cf. J. Salvador, *Hist. de la domin. rom. en Judée*, Paris, 1847, II, p. 530.

[6] James Darmesteter, *Les Parthes à Jérusalem* (*Journ. asiatiq.*, 1894, II, p. 43-54).

[7] Pacorus intervint une fois pour soutenir Antigone contre Hérode, protégé des Romains (Ios., *B.I.*, I, 248 sq.); mais en 70 Vologèse refusa aux Juifs son concours contre Vespasien, à qui il l'offrit, d'ailleurs sans succès.

Ils n'hésitèrent pas, durant la guerre d'Orient de Trajan, à susciter une vaste insurrection, qui s'étendit même à la Mésopotamie et que le lieutenant impérial, Lusius Quietus, réprima avec une extrême rigueur [1]. Dans ce pays, ils retrouvaient en foule les souvenirs bibliques ; le roi Agrippa Ier avait fait rappeler à Caligula par ses ambassadeurs [2] que des Israélites se rencontraient dans toutes les villes populeuses d'outre-Euphrate. Ce fut encore pire plus tard. Si les Parthes ne voulaient guère, pour ces gens-là, se hasarder hors de leurs frontières, ils firent en revanche un sympathique accueil aux victimes de la guerre de Judée. Nisibis, entre autres cités, reçut un grand nombre d'expulsés.

C'est sans doute grâce aux sourdes manœuvres des Juifs que, d'après l'auteur anonyme dont la chronique est présentée sous le nom de Josué le Stylite, l'opinion publique en Mésopotamie était en général défavorable aux Romains ; du moins c'est par leur trahison que Constantia faillit être prise sous Anastase [3]. Aux VIe et VIIe siècles, ce sont des adversaires acharnés et systématiques. En 530, les 50.000 Samaritains réfugiés auprès du roi de Perse, après leur soulèvement que l'empereur avait châtié, excitent Cavad à recommencer la guerre, « promettant de lui livrer les Lieux-Saints où se trouvaient de nombreuses offrandes princières, une grande quantité d'or et d'argent et une infinité de pierres précieuses [4] ». Chosroès suivit plus tard ce conseil ; alors les Juifs d'Antioche provoquèrent un mouvement contre les chrétiens ; ils tuèrent le patriarche de cette métropole, et les chrétiens par milliers [5]. Phocas envoya contre eux des troupes qui infligèrent une répression rigoureuse ; ils n'en devinrent que plus violents : quand les Perses, sous Héraclios, arrivèrent jusqu'au Jourdain et mirent en feu la Palestine, les Juifs leur achetèrent des chrétiens, chacun suivant ses ressources, afin de mettre à mort eux-mêmes ces captifs

[1] Euseb., *H. eccl.*, IV, 2 ; Oros., VII ; Dio Cass., LXVIII, 22 ; J. Derenbourg, *Essai sur l'hist. et la géogr. de la Palestine*, Paris, 1867, p. 404.

[2] Philo, *Leg. ad Gaium*, 36, p. 587 Mangey.

[3] *Chronique* de Josué le Stylite, écrite vers l'an 515, texte et trad. par l'abbé Paulin Martin, Leipzig, 1876 (*Abhandl. für die Kunde des Morgenlandes, hsgg. v. d. deutsch. morgenländ. Gesellschaft*, VI, 1), 59.

[4] Malal., XVIII, p. 455, Bonn.

[5] Theophan., 301, 1 ; Zonar., XIV, 14, 31 Büttner-Wobst ; Eutych., *Ann.*, II, 212, 219 ; Cedren , I, p. 712, Bonn.

abhorrés [1]. Ils avaient, du reste, cette excuse que Phocas voulait les convertir malgré eux [2]. On comprend donc qu'assurés de rencontrer chez les Arabes un plus grand libéralisme, ils aient volontiers favorisé la cause des nouveaux envahisseurs [3].

Sur les Arabes avant la conquête de la Syrie, nous ne tirons presque aucun renseignement de leur propre historiographie [4], et ce qui peut intéresser leurs rapports avec les Romains et les Byzantins nous est transmis seulement par les écrivains de langues classiques [5].

Les Arabes ont causé bien des difficultés à la police romaine avant de devenir un facteur important dans la politique extérieure et militaire des Césars. Le grand désert qui s'avance en éperon entre l'Euphrate et la Palestine a des limites imprécises qui, suivant les saisons, s'éloignent ou se rapprochent des

[1] Cedren., I, p. 715; les textes hagiographiques disent quelque chose de très analogue ; cf. dom H. Leclercq, *Les Martyrs*, Paris, IV (1905), p. 207. — Chosroès, désireux de s'assurer les sympathies des chrétiens, après une conquête qu'il espérait définitive, exploita habilement ces haines réciproques ; v. Angelo Pernice, *L'imperatore Eraclio* (*Pubblicazioni del R. Istit. di studi superiori in Firenze*, 1905), p. 74. Les Juifs eurent le tort de s'immiscer dans les rivalités dynastiques de la Perse : Mébode, lieutenant de Chosroès II, fit passer au fil de l'épée une multitude d'entre eux, qui avaient, contre ce prince, favorisé Vahram. Ils s'étaient extrêmement multipliés en Perse, où ils avaient acquis de grands biens, nous dit Théophylacte Simocatta (V, 7, 9) qui applaudit au châtiment de cette nation « infidèle, inquiète, impérieuse, jalouse et implacable ».

[2] Héraclios leur interdit le séjour de Jérusalem et de ses environs dans un rayon de trois milles (Theophan., 328).

[3] Macler, *Sébéos*, p. 68 : « La Palestine se soumit volontairement à la domination du roi des Perses, *surtout les restes de la nation hébraïque* ». C'est ce que confirment les auteurs musulmans ; cf. J. de Goeje, *Mém. d'hist. et de géogr. orient.*, n° 2 : *Mém. sur la conquête de la Syrie*, sec. éd., Leide, 1900, pp. 9 et 103).

[4] A. P. Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes avant l'islamisme*, Paris, 1847-48 ; cf. t. II, p. 189-258.

[5] Je n'ai pu consulter : G. Rothstein, *Die Dynastie der Lahmiden in al-Hira*, 1899. Otto Weber, *Arabien vor dem Islam* (*Der alte Orient*, III, 1, 1901) est très bref sur l'époque romaine ; il s'occupe plutôt de l'Arabie Heureuse et signale un fait intéressant, utile à rapprocher de ce que nous avons dit plus haut : l'influence juive, qui mit longtemps obstacle en Arabie à la propagande chrétienne (p. 34-5) ; cf. les textes hagiographiques dans Leclercq, *ibid.*, p. 156 sq. En ce qui concerne la fin de cette période et le rôle de Mahomet, les plus récents travaux ont été résumés par Pernice, *op. laud.*, p. 246-265.

centres d'habitation permanents. Sur ces lisières campaient et se déplaçaient sans cesse des bandes de cavaliers adonnés au pillage, dont ils tiraient leur subsistance. Ces Arabes nabatéens tenaient à l'origine tous les territoires qui, à l'est de la dépression du *ghôr*, pouvaient être utilisés pour l'élevage ou la culture.

Durant plusieurs siècles, ils se sont pour la plupart immobilisés dans leurs coutumes et leurs traditions, et ce qu'en écrivait Diodore de Sicile garda longtemps toute sa valeur : Aucun peuple ne les a soumis, parce qu'ils n'ont aucun établissement fixe qu'on puisse saisir et conserver ; ils se contentent de l'air libre (ἔχουσι.... τὸν βίον ὑπαίθριον) ; ce qu'ils nomment leur patrie, c'est la solitude ; ils évitent de séjourner près des rivières et des fontaines, de crainte que cet appât n'attire des ennemis dans leur voisinage. Défense est faite chez eux de semer ou planter ; qui construirait une maison serait puni de mort, car l'homme qui s'assujettit à de pareilles commodités, doit subir un maître s'il n'en veut pas être dépouillé. Parmi eux, il est des pasteurs, qui élèvent des chameaux ou des brebis ; d'autres vont vendre sur la côte les aromates de l'Arabie Heureuse. Très jaloux de leur liberté, dès qu'ils apprennent l'approche d'un adversaire, ils entrent dans le désert, que l'aridité rend aux autres infranchissable, et qui leur sert de rempart (ταύτῃ χρώμενοι ὀχυρώματι). Dans leur sol, argileux et mou, ils creusent de vastes et profondes cavernes, où ils laissent s'engouffrer les eaux de pluie ; ils en bouchent l'orifice étroit, qui n'est marqué sur le terrain uniforme que par un signe imperceptible, d'eux seuls connu. Vers l'Idumée, à deux jours du plus proche village, une tribu possédait une retraite souterraine, où demeuraient vieillards, femmes et enfants, quand les hommes allaient au marché [1].

Malgré la rareté des pluies, les fréquentes invasions de criquets, le blé poussait abondamment, comme aujourd'hui, dans la plaine du Haouran [2]. Mais les nomades de la steppe pillaient les récoltes une fois mûres ; ils se cachaient dans les cavernes, s'ouvrant sous les pas ou au flanc des rochers, que le travail

[1] Diod., XIX, 94-95 ; add. II, 48, 54. Diodore constate cependant que parmi les tribus, quelques-unes, en petit nombre, s'étaient mises à la culture et participaient au genre de vie des tributaires syriens, excepté pour l'habitation.

[2] Cf. G. Rindfleisch, *Die Landschaft Hauran in römischer Zeit und in der Gegenwart* (*Zeitschr. d. deutsch. Pal.-Ver.*, XXI (1898), p. 1-46).

des eaux intermittentes avait pratiquées dans les calcaires de la contrée [1]. Quand ce brigandage n'était pas le fait des Arabes eux-mêmes, ils protégeaient les voleurs trachonites qui s'y livraient [2]. Les populations sédentaires leur étaient odieuses : Vespasien avait à son service dans la guerre de Judée « un corps considérable d'Arabes, animés contre les Juifs de cette haine habituelle entre voisins [3] ».

Antigone, reprenant le projet d'Alexandre, avait tenté en vain de les soumettre ; ils affrontèrent moins volontiers la puissance militaire romaine [4], et commencèrent dès lors à pratiquer une politique cauteleuse qui longtemps leur réussit. Rome avait d'abord maintenu en Syrie nombre de petites principautés ; elle-même était agitée par les guerres civiles ; il était facile aux chefs nabatéens d'intervenir subrepticement dans toutes les intrigues de l'Orient et de profiter des conflits de tout ordre pour mettre à prix leur assistance ou razzier leurs voisins. Ils relevaient alors, plus ou moins nominalement, d'un roi dont la capitale était Pétra. Ce roi mit 50.000 guerriers à la disposition d'Hyrcan, contre Aristobule [5];

[1] Hérode, en Galilée, avait dû entreprendre contre eux des expéditions en règle, faire descendre des soldats dans de grands coffres, qu'on arrêtait au niveau des grottes, où l'on exterminait un à un les bandits (Ios., *A. I.*, XIV, 422 sq. ; *B. I.*, I, 310 sq.). « Les montagnes (du Liban), écrivait Strabon (XVI, 2, 18, p. 755 C), ne sont peuplées que d'Ituréens et d'Arabes, tous bandits ; dans la plaine, des cultivateurs, qui ont besoin que tantôt l'un, tantôt l'autre les protège contre ceux-là. Les montagnards du Massyas ont des repaires fortifiés rappelant les anciennes places d'armes du Liban ». Ces hardis pillards se dissimulaient même dans des grottes du rivage, d'où ils allaient dévaster Byblos, Sidon et Béryte. Bassus avait recruté des auxiliaires parmi les phylarques des environs, « maîtres d'inexpugnables positions » (v. *infra*). Dans la Damascène, une de ces immenses cavernes pouvait recevoir jusqu'à 4.000 hommes (XVI, 2, 20, p. 756 C) ; et Josèphe, au début de la guerre contre Vespasien, fit fortifier comme de vraies places les repaires rocheux près du lac de Génésareth (*B. I.*, II, 573). Simon l'imita, et c'est dans une de ces cavernes que Josèphe prit refuge avant de se rendre aux Romains (*ibid.*, III, 341).

[2] Ios., *A. I.*, XVI, 271.

[3] Tac., *Hist.*, V, 1.

[4] Afranius, au nom de Pompée, soumit τοὺς περὶ Ἀμανοῦ Ἄραβας (Zonar., X, 5, t. II, p. 311, Bonn), ceux de l'extrême nord qui détenaient l'étroit passage de Cilicie en Syrie (Id., X, 23, p. 374). Add. Plut., *Pomp.*, 39. Quand Pompée lui-même conduisit une armée devant Pétra, le roi des Nabatéens effrayé se déclara prêt à lui obéir (*ibid.*, 41).

[5] Georg. Syncell., *Chronogr.*, p. 562, Bonn.

un de ses successeurs assura une retraite à Hérode fugitif [1]. Il y avait déjà, à cette époque, des Arabes armés à la manière des Parthes, dont ils se faisaient volontiers les alliés [2]. L'un de ces chefs, Alchaudonius [3], « toujours prêt à passer du côté du plus fort », prit leur parti contre Crassus [4], puis se mit aux gages de l'insurgé Caecilius Bassus [5]. Avec Cassius, ils poursuivirent leur politique tortueuse [6]; Malchos soutint Pacorus; Ventidius le châtia en lui imposant de lourdes contributions [7].

Ce peuple rusé avait bien vite aperçu les avantages que lui offriraient le régime nouveau appliqué à la Syrie et les embarras intérieurs de la République romaine. S'appuyant sur les données de l'onomastique, Ernest Renan [8] a constaté, dans les centres d'origine araméenne, comme Émèse, Palmyre, Damas, une poussée, une invasion de la langue arabe, qui « correspond à l'avènement simultané d'un grand nombre d'émirs arabes dans les villes de la Syrie vers l'époque où le puissance romaine commença à s'y établir ». Alors apparaît le nom de *Saracènes*, inconnu auparavant, qui alterne chez les auteurs avec Arabes ou *Scénites*. Pour se défendre d'eux, Hérode semble avoir organisé une ligne de postes fortifiés, commandés par des ἔπαρχοι, sur sa frontière orientale. Mais tous les petits royaumes syriens disparurent; Trajan annexa également le royaume nabatéen et en fit la province d'Arabie. L'Empire, lui

[1] Id., p. 577.

[2] Cic., *Ep. ad fam.*, III, 8; VIII, 10; *ad Att.*, V, 16, *in fin.*

[3] Strabon l'appelle Alchaedamos (XVI, 2, 10, p. 752 C).

[4] Dio Cass., XL, 20.

[5] Id., XLVII, 27.

[6] Ils feignirent d'abord de se joindre à lui, ensuite le trahirent. Dans une lettre à Dolabella, Cassius paraît s'être plaint qu'on lui eût débauché ces précieux alliés : Charisius, p. 123[18] = éd. Keil : *C. Cassius in epistula quam ad Dolabellam scripsit : Arabi mirifico animo erga nos fuerunt, inquit.*

[7] Dio Cass., XLVIII, 41.

[8] *Sur quelques noms arabes qui figurent dans les inscriptions grecques de l'Auranitide* (*Journ. asiatiq.*, 1882, I, p. 1-22). Ce mouvement d'émigration, dit René Dussaud (*Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, Paris, 1907, pp. 4, 7, 10, 14), remonte bien au-delà, et les circonstances, à l'époque romaine, l'ont simplement favorisé. « Les Romains établirent des postes fortifiés, tout le long des limites du désert, non pour empêcher les nomades d'accéder en Syrie, mais pour régulariser leurs migrations. » Cette pénétration pacifique, ce passage à la vie agricole sont indéniables; je crains seulement que Dussaud n'en ait exagéré l'importance numérique.

aussi, établit une rangée de forteresses, marquant les limites de sa domination. Ce système, dont les débris actuels révèlent encore la sage et prudente disposition, pouvait suffire à la police de la contrée; à cet égard, l'Arabie présenterait avec l'Afrique de frappantes analogies. Mais les vraies difficultés n'étaient pas là, et c'est l'ambitieuse politique romaine qui devait elle-même surexciter chez les Arabes l'instinct de pillage héréditaire.

La Mésopotamie était une mosaïque de peuples : dans les rares parties arrosées, des villes avaient pris naissance, où vivaient des commerçants grecs, juifs, syriens, babyloniens, etc... Les Arabes n'y séjournaient pas, s'y montraient à peine ; mais à eux les vastes étendues comme celles qu'a décrites *de uisu* Ammien Marcellin [1], les milles et milles « de pays plat et aride, où l'on ne trouve à boire qu'une eau saumâtre et fétide, à manger que des plantes d'herbes amères, où on ne se procure une nourriture, peu saine encore, qu'en tuant les chameaux et les autres bêtes de somme ».

En pénétrant dans ces plaines d'au-delà de l'Euphrate, les armées romaines envahissaient beaucoup moins le territoire parthe que le domaine arabe. La solution adoptée pour l'état de Pétra n'était plus ici d'application facile ; la Mésopotamie, pour ingrate qu'elle fût, ne présentait pas ce désert presque infranchissable, qui commençait dès le centième mille à l'est de la mer Morte. Les Arsacides, fatalement, devaient résister à l'invasion romaine. Jouissant, par la nature des lieux, d'une large autonomie de fait, les Arabes ne pouvaient rester neutres entre les deux adversaires ni se lier définitivement aux intérêts de l'un d'eux [2]. Les conditions géographiques et historiques ont donc contribué plus que tout au caractère ethnique de cette *natio pernicisiosa,* comme l'appelle Ammien qui l'a décrite à grands traits [3]: Guerriers demi-nus, un sayon de couleur les enveloppe jusqu'à la ceinture ; ils se portent en tous lieux, en paix ou en guerre, montés sur leurs chevaux rapides ou leurs maigres chameaux; pas un ne manie la charrue, ne

[1] XXV, 8, 6.

[2] Amm. Marc., XIV,4, 1 : *Saraceni...nec amici nobis umquam nec hostes optandi.* Théophylacte Simocatta dit aussi (III, 17,7) : « la perfide nation des Saracènes a coutume de passer de l'un des partis à l'autre ; aucune constance, aucune honnêteté ».

[3] XIV, *loc., cit.*

cultive les arbres ou les champs. Ils errent en permanence à travers les grands espaces, sans foyers, sans lois établies ; *uita est illis semper in fuga*. Leurs femmes mercenaires, souvent épousées à temps, se marient ici, enfantent là, élèvent leurs rejetons ailleurs encore. Ils vivent de venaison, de lait, d'herbages, de volatiles pris à la chasse ; mais le blé et le vin généralement n'entrent pas chez eux dans la consommation [1].

Une représentation figurée des guerriers de cette race nous est donnée par un des bas-reliefs de Chapour, qui, selon l'interprétation très raisonnable de Flandin [2], est relatif aux victoires de Sapor Ier sur Valérien. On y voit des chameaux, accompagnés de plusieurs hommes de haute stature, au type sémitique accusé, portant une coiffure dont la matière est indécise, en forme de calotte hémisphérique, et sous laquelle passe un couvre-nuque [3]. On peut encore tirer quelque parti des monnaies du gouverneur de Syrie M. Aemilius Scaurus, au Ier siècle avant notre ère. Quelques-unes rappellent la soumission d'Aréthas, roi nabatéen de Pétra ; il est à genoux, en suppliant, désarmé, tenant la longe d'un chameau. Ce dernier supporte, suivant les variantes, ou un bât, ou cette selle surélevée d'où les Arabes décochaient leurs flèches de très haut [4].

L'avènement des Sassanides, plus hardis, plus persévérants que les rois parthes, eut pour effet, croirait-on, d'enhardir les Scénites, en multipliant leurs occasions de rapines. Il semble bien aussi que les tribus du sud aient alors commencé une nouvelle immigration en territoire romain, à la faveur du désarroi administratif qui marque le IIIe siècle de l'Empire. Dès cette époque, « par suite d'une tolérance qu'imposaient peut-être les circonstances, on voit quelques tribus isolées s'établir en dedans de la ligne des postes, notamment dans la région de Bostra et dans celle de Damas. Ces tribus avaient à leur tête leurs cheikhs nationaux, investis par l'autorité romaine, un peu comme les princes maures dans l'Afrique berbère ; admi-

[1] Il les compare encore aux oiseaux de proie et ajoute qu'il a traité plus longuement de leurs mœurs dans ses livres, aujourd'hui perdus, consacrés à Marc-Aurèle.

[2] Flandin et Coste, *Perse ancienne*, I, pl. LI D.

[3] A moins que ce ne soit la chevelure même, que les Arabes de l'antiquité laissaient croître. Plin., *H. N.*, VI, 162 :... *intonso crine, barba abraditur praeter quam in superiore labro.*

[4] Appian., *Syr.*, 32 ; Borghesi, *Œuvres*, II, p. 185 ; E. Babelon, *Les Monnaies de la République romaine*, Paris, I (1885), p. 119-121.

nistrativement, on leur donnait le titre de phylarques [1]. Peu à peu, ces enclaves arabes se multiplièrent : on les organisa militairement, on les groupa par provinces ; il y eut quelque temps des phylarques de Palestine, d'Arabie [2] ». Mais d'autres, en grand nombre, restaient en dehors des frontières, *ad furta bellorum adpositi*, suivant l'expression d'Ammien, et se vendant au plus offrant. Le roi de Perse, Sapor, après beaucoup de difficultés, les avait entraînés dans son parti ; Constance parvint à les lui enlever [3], et à Julien ils proposèrent eux-mêmes leur assistance, qui fut acceptée [4].

Un puissant état arabe s'était constitué, ayant pour capitale Hira, au sud de l'ancienne Babylone, au profit d'une famille unique ; il reconnaissait la suzeraineté de la Perse, mais ces vasseaux entreprenants intervinrent parfois jusque dans les affaires intérieures de l'empire iranien. Eux-mêmes, selon toute apparence, et contre la volonté des mages, lui imposèrent pour souverain, après Izdegerd (vers 418), l'ancien roi d'Arménie Bahram (Βαραράνης), élevé parmi les Arabes de Mésopotamie, dont il avait gardé les usages [5] ; dans ses guerres, il était accompagné « d'innombrables auxiliaires saracènes [6] ». Ces nomades tenaient perpétuellement en haleine les ducs romains de la frontière ; sous Anastase, ils firent de fréquentes incursions en Euphratésie et jusqu'en Palestine [7] ; d'autres suivirent sous Justin [8]. Les annalistes byzantins, en signalant leurs bri-

[1] Déjà Strabon (XVI, 2, 10, p. 753 C) parle des phylarques de Scénites, au Ier siècle ; ce titre reparaît dans les inscriptions bien postérieures. Dans l'intervalle, il est clair qu'il resta usité, ou qu'on se servit d'un équivalent. Tel était le Soaidos Malachos, στρατηγὸς νομάδων, que mentionne un monument de Batanée (Waddington, *Inscr. de Syrie*, 2196), sans doute du temps d'Hadrien. Ce titre militaire n'empêche pas de penser avec Waddington qu'en fait ces νόμαδες menaient une existence de pasteurs, pour leur compte ou pour celui des agriculteurs établis moins près du désert ; cf. 2112, 2203, 2512.

[2] L. Duchesne, *Mélanges de Rome*, XVI (1896), p. 113 = *Autonomies ecclésiastiques*, *Églises séparées*, Paris, 1896 (2e éd., 1905), p. 336 sq.

[3] Cf. Iulian., *Or. I*, 21 B : «... tes négociations ayant tourné contre tes ennemis les brigands arabes ».

[4] Amm. Marc., XXIII, 3, 8. 5, 1. — Rawlinson, *History of Persia*, London, 1876, p. 146.

[5] Noeldeke, *Tabari*, p. 98, notes 1 et 3 ; Maçoudi, II, 191 ; Mirkhond, 323-328.

[6] Theophan., *Chronogr.*, 85, 31.

[7] Id., 141.

[8] Malal., XVII, p. 423 ; Cedren., I, p. 639.

gandages, ajoutent d'ordinaire qu'un chef romain partit à leur rencontre et les vainquit [1]. Il y aurait illusion à prendre au sérieux ces victoires; les escadrons volants, à la première escarmouche, se dérobaient, et revenaient à l'improviste peu de jours après. Certaines chroniques particulières marquent plus exactement les ravages causés par leur venue [2].

Il était fatal que les Romains voulussent, au plus tôt, essayer à leur égard du système de la fédération. Il semble, d'après les inscriptions sémitiques et les textes orientaux, qu'au ɪvᵉ siècle le gouvernement impérial ait eu quelque temps pour allié un certain Imroulqais, « roi de tous les Arabes » et, d'autre part, tenant des rois de Perse son investiture. Il se serait donc entendu avec les princes de Hira pour assurer la police des frontières syriennes, d'où le caractère persan de certaines décorations dans les ruines du *limes* [3], notamment au palais de Mchatta, œuvre, non pas d'un Ghassanide, mais d'un Lakhmide du même temps [4]. Essai paradoxal, marché où les Romains, si éloignés de Hira, ne pouvaient manquer d'être dupes.

Que se passa-t-il par la suite? Nous ne le savons pas; nous avons trace seulement de longues négociations.

Il faut tenir compte, en effet, du grand nombre d'ambassades envoyées par les Romains aux Arabes dans les dernières années du vᵉ siècle et au commencement du vɪᵉ. Nous en avons un aperçu par des fragments, trop courts, du récit de Nonnosos, fils d'Abram [5]. Son grand-père avait déjà, sous Anastase, reçu semblable mission auprès du phylarque Aréthas, dont le fils désolait la Palestine et la Phénicie, et avec qui l'on

[1] Eustath. Epiphan., fr. cap. 36 (Müller, FHG, IV, p. 142); Theophan., 141.

[2] Telle la *chronique* dite de Josué le Stylite, 53 : « Le 26 novembre (502), Naaman, roi des Arabes, entra par le sud dans le territoire de Harran, et poussa même jusqu'à Édesse, détruisant et pillant tout sur son passage, emmenant des bestiaux et faisant des captifs dans tous les villages. On porte à 18.500 le nombre des hommes qu'il réduisit en esclavage, sans compter ceux qu'il fit mourir. Il choisit le moment des vendanges, parce qu'alors même les habitants des villes étaient sortis pour la récolte du raisin ». — La date me paraît un peu suspecte dans sa précision, bien que l'éditeur n'émette aucun doute à ce sujet; des vendanges en Syrie à la fin de novembre supposent une saison extraordinairement en retard.

[3] Dussaud, *Les Arabes en Syrie*, p. 32-38.

[4] *Sic* Dussaud, *ibid.*, p. 54, d'accord avec Clermont-Ganneau.

[5] Photios, *Biblioth.*, cod. 3 ap. Müller, FHG, IV, p. 178-180.

voulait conclure un traité de paix. Ces nomades avaient des liens de famille même avec ceux de l'Arabie intérieure (Nedjed), qui s'aventuraient parfois jusqu'aux frontières romaines.

Jugeant instable cette situation, Justinien essaya d'un système opposé et, au lieu de continuer, comme ses prédécesseurs, à ratifier l'autorité acquise par un chef de tribu sur tel ou tel canton [1], il créa un état arabo-romain, pour servir de contre-poids à l'état arabo-perse de Hira [2]. Ainsi, depuis 531, il y eut un phylarque général, le chef de la famille des Ghassanides [3], dont l'autorité s'exerça sur les Saracènes de toutes les provinces orientales de l'ancienne Syrie et rayonna dans le désert. Il était chargé de contenir les gens de Hira et leur indomptable chef Alamoundar ; on vit en effet ces deux phylarques en contestation personnelle à propos de la région appelée *strata*, champ de pâturages au sud de Palmyre [4] ; mais les deux empereurs ne pouvaient se désintéresser de la querelle, qui envenimait leurs griefs réciproques. Procope garde un absolu scepticisme sur l'efficacité de la nouvelle mesure de Justinien : « Alamoundar n'en causa pas moins de dommage aux Romains, soit qu'Aréthas jouât de malheur ou, à chaque fois, se rendît au plus vite, on ne sait au juste ; Alamoundar,

[1] C'est ainsi que l'empereur Léon, en 473, confirma la situation que s'était procurée l'Arabe Amorcesos (venu du territoire perse) en s'emparant de l'île d'Iotabé, près d'Akaba, d'où il avait chassé les percepteurs romains de la dîme. Il le maintint en possession, lui accorda même l'autorité sur d'autres bourgades, et fit de lui officiellement un des phylarques de l'Arabie Pétrée (cf. Malchos Philadelph., FHG, IV, p. 112-3). On voit par la même source que d'abord, sous Théodose, Perses et Romains étaient convenus de ne point soutenir les Saracènes placés sous leurs dominations respectives, si ceux-ci voulaient causer quelque désordre. A cette combinaison, qui se résumait dans la neutralité, Justinien en substitua une nouvelle, qui avait pour objet de ruiner l'un par l'autre les deux groupes de Saracènes.

[2] Il avait d'abord tenté de s'assurer, à prix d'argent, la neutralité de ces gens de Hira en cas de guerre avec les Sassanides ; mais ils ne tinrent pas leurs promesses. Il ne réussit pas davantage à remplacer dans l'Yémen, les Himyarites, vassaux des Perses, par les Éthiopiens de l'Axoum ; cf. Pernice, *op. laud.*, p. 244.

[3] Procop., *B. P.*, I, 17, 47 sq. Aréthas reçut même la dignité royale (cf. Noeldeke, *Abhandl. d. Berliner Akad.*, 1887) et le titre de patrice (Theophan., 240, 14).

[4] Procop., *ibid.*, II, 1, 6.

qui se fit très vieux, ravagea perpétuellement l'Orient sans rencontrer d'opposition [1] ».

Il y avait, à vrai dire, entre les deux groupes de Scénites, un motif d'hostilité des plus graves, la différence de religion. Les gens de Hira étaient païens ; au contraire, parmi les sujets des Ghassanides, un très grand nombre étaient passés à la confession chrétienne [2]. Les conversions commencèrent chez eux au IVe siècle [3] ; les anachorètes exerçaient un grand prestige sur les enfants du désert [4]. De part et d'autre, le fanatisme était ardent, comme les convictions. S'il en faut croire Procope [5], les Saracènes vassaux de la Perse laissaient au moins quelque répit à leurs adversaires d'Occident pendant les deux mois qui suivaient le solstice d'été. Cette période était réservée aux sacrifices religieux et se passait sans qu'ils fissent aucune incursion en territoire étranger. Ils se rattrapaient ensuite.

Il serait difficile d'établir une comparaison entre les deux groupes de Saracènes [6]. Ceux d'Occident, du moins, avaient fort mauvaise réputation : Tacite [7], déjà, les signale comme

[1] *Loc. cit.* ; cf. I, 19,10 sq. Lui-même pourtant signale une autre circonstance (II, 28,12-14) où Alamoundar et Aréthas se firent la guerre avec toutes leurs forces, mais seuls, sans le secours des Romains ni des Perses. Aréthas mit son adversaire en fuite en lui infligeant de grosses pertes, et peu s'en fallut que les deux fils d'Alamoundar ne tombassent vivants entre ses mains.

[2] Mais non tous, comme le pense Duchesne (*loc. cit.*). De Goeje (*op. laud.*, p. 6-7) estime qu'au moment de la conquête de la Syrie, parmi les Codhaïtes qui combattaient sous les étendards byzantins, une bonne moitié étaient des païens : l'armée musulmane voulait en effet les attaquer le jour où ils se disposaient à célébrer un sacrifice appelé εἰδολοθυσία par Théophane (335, 16).

[3] Socrat., *H. eccl.*, IV, 36 ; Rufin., *H. eccl.*, II, 6.

[4] Aux faits rapportés par Duchesne, ajouter le curieux exemple de saint Sabas (J. B. Cotelier, *Eccles. graec. monum.*, Lut. Paris., III (1686), *Sabae uita per* Cyrill. Scythopolit., § 13, p. 235-6) : l'ermite, dans sa retraite, recevait la visite des Saracènes de passage et échangeait des vivres avec eux.

[5] *B. P.*, II, 16, 18.

[6] Le chef arabo-byzantin, sous l'empereur Maurice, dit Euagrius (V, 20), refusa de passer l'Euphrate, de peur de combattre les autres Saracènes, qui étaient dans l'armée des Perses, « car la vitesse incroyable de leurs chevaux est cause qu'ils ne sauraient jamais être surmontés par d'autres de leur nation ». Argument de circonstance, comme semble le penser Euagrius.

[7] *Ann.*, VI, 44. Et Hérode dit à ses soldats, avant de les lancer contre

prompts à battre en retraite. Sous Justinien, il leur arriva plus d'une fois de lâcher pied devant l'ennemi [1]. Après un succès, leur chef, craignant d'être dépouillé par les Romains du butin conquis, abandonne le quartier général avec ses troupes et se retire dans le voisinage [2]. Mais nous verrons que l'esprit de pillage et d'indiscipline était le défaut ordinaire des troupes de ce temps ; les Arabes le portaient à un degré supérieur, voilà tout. Les généraux romains étaient malavisés de les incorporer dans leurs armées [3] ; mieux valait leur abandonner une mission spéciale, comme celle que, selon Maçoudi, le prince Ocaidir reçut d'Héraclios, qui l'avait chargé de molester les caravanes de Médine [4]. Malgré leurs bons rapports avec les solitaires, les Arabes détroussaient les couvents, et la vie de saint Sabas nous fait connaître une demande adressée au gouvernement de Constantinople, en vue de la construction d'un château fort dans le désert pour protéger les monastères, διὰ τὴν τῶν Σαρακηνῶν ἐπιδρομήν [5].

Les vassaux arabes de la Perse ne différaient guère sans doute des Saracènes chrétiens. Eux aussi possédaient cet art essentiel de surgir en un instant là où on ne les attendait pas ; ils constituaient des hordes indisciplinées, où les femmes se mêlaient aux hommes et combattaient aussi bravement [6]. Quelques-uns d'entre eux étaient revêtus d'une cuirasse, leur permettant de lutter de près avec la lance ; d'autres tiraient de l'arc. Ils ignoraient la poliorcétique ; le siège de Damas dura six mois [7].

Ce ne fut pas l'infériorité militaire des Byzantins, en face des

les Arabes, que ce sont les plus perfides et les plus impies de tous les hommes (Ios., *B. I.*, XV, 130 ; cf. 134, 140 et 110).

[1] Malal., p. 464 : Procop., *B. P.*, I, 18, 36.

[2] Procop., *B. P*, II, 19, 26.

[3] Bélisaire proposait de les laisser opérer à part, comme incapables de faire un siège, et très propres à dévaster les campagnes (Procop., *B.P.*, II, 19, 12). Du reste, ni les Byzantins, ni les Perses ne visaient à entretenir chez leurs clients le sentiment de la fidélité : Héraclios se heurte, vers les confins de la Cappadoce, à une avant-garde arabe et la capture ; le condottiere obtient sa liberté à condition de passer avec ses hommes dans l'armée impériale (Georg. Pisid., *Exped. Pers.*, II, 225 sq.).

[4] De Goeje, *op. laud.*, p. 12.

[5] *Op. cit.*, 72, p. 343 ; cf. 73 et 83, pp. 347 et 359.

[6] De Goeje, p. 117.

[7] Id., p. 82.

musulmans, qui régla le sort de la Syrie. Ce fut d'abord une simple question d'argent; la garde du désert d'Idumée était confiée à des Saracènes, moyennant une subvention qu'on cessa bientôt de leur verser [1]. Les mercenaires, ayant présenté leur réclamation au trésorier impérial, se virent insulter : « C'est à peine si notre empereur trouve de quoi payer ses soldats; il n'a rien à donner à des chiens! » Alors les Saracènes chrétiens restèrent simples spectateurs ; beaucoup même s'unirent aux musulmans, dont le chef eut l'heureuse pensée d'interdire à ses hommes les massacres et les dévastations inutiles. Il obtint ainsi la complicité des indigènes, fort précieuse à son ravitaillement [2].

Ajoutons que la notion des liens du sang, principe de la tribu, allait s'élargissant; elle n'avait longtemps rapproché que les membres d'une même famille; elle allait grouper, à l'appel de Mahomet, la race presque entière [3]. Mais je ne saurais développer cette idée sans m'écarter de notre sujet.

§ IV. — *Les envahisseurs du Nord.*

A côté des peuples qui occupaient les régions sans fin disputées, il convient de signaler ceux qui, à diverses époques, y firent irruption du dehors, effrayant les deux adversaires au point de créer entre eux, contre ce danger nouveau, une union momentanée.

En première ligne, je nommerai les Alains [4]. Ils formaient de nombreuses tribus, errant dans toute la Russie méridionale, de la Caspienne au Tanaïs, où ils avaient remplacé les Sarmates, d'abord sous le nom de Massagètes [5].

Pompée, le premier, se heurta aux Massagètes, dans sa guerre contre Mithridate, et les repoussa vers la Caspienne. Puis ce fut Ventidius, légat d'Antoine [6]. Sous Tibère, c'est aux Romains

[1] Cedren., I, p. 751; Theophan., 335, 23.
[2] De Goeje, pp. 24, 82, 86.
[3] Pernice, *op. laud.*, p. 246.
[4] Cf. Tomaschek, *Alani* (Pauly-W.).
[5] Du moins c'est ce que dit Ammien Marcellin (XXIII, 5, 16) : *Massagetas, quos Halanos nunc appellamus...* ; XXXI, 2,12 : *Halanos... ueteres Massagetas...* ; en tout cas, l'autre nom leur est déjà donné au Ier siècle (Lucan., *Phars.*, VIII, 133 : *duros aeterni Martis Alanos*).
[6] Amm. Marc., XXIII, 5, 16.

qu'ils rendirent service : en faveur de Rome, Ibères et Albains livrèrent passage aux Alains, qui portèrent la dévastation en Arménie et chez les Parthes [1]. Néron avait projeté une expédition contre eux; plus tard, ils revinrent saccager la Médie et l'Arménie ; Vespasien refusa son aide à Vologèse, et le roi Tiridate faillit être étranglé par le *lasso* de l'un d'eux ; il n'eut que le temps de trancher la corde avec son épée [2]. Dans les dernières années d'Hadrien, ils menaçaient même la Cappadoce ; c'est alors qu'Arrien écrivit son ἔκταξις κατ' Ἀλανῶν. Ils pénétraient, à travers le Caucase, par la passe de Dariel (*Portae Caucasiae*) [3], ou bien le long du rivage ouest de la Caspienne, où il faut chercher peut-être les *Portae Caspiae* de Pline l'Ancien [4].

Il faut laisser aux orientalistes et aux ethnographes le soin de les distinguer des Huns, dont le nom apparaît plus tard dans l'histoire, et de se reconnaître parmi les différentes races portant ce dernier nom, comme « les Huns du nord, que les Perses appellent Turcs [5] », les Huns Blancs ou Ephthalites [6], les Sabires ou Khazares [7]. Nous ne savons rien non plus de très particulier sur les *Costobocae* [8]; et toutes ces peuplades sont à peu près confondues dans la dénomination globale de Scythes par Ammien Marcellin, à qui nous devons une description générale de leurs pays et de leurs mœurs [9].

Selon lui, les Alains auraient peu à peu imposé leur nom

[1] Ios., *A. I.*, XVIII, 97-98.
[2] Id., *B. I.*, VII, 245-250.
[3] Plin., *H. N.*, VI, 30, 40 ; Σαρματικαὶ Πύλαι dans Ptolem., V, 9.
[4] V. *infra*, topogr., fin.
[5] Theophyl. Simoc., III, 6, 9.
[6] Cf. Ed. Drouin, *Mémoire sur les Huns Ephthalites, dans leurs rapports avec les rois perses Sassanides* (*Muséon*, XIV (1895), pp. 73-84, 141-161, 232-247, 277-288). Procope (*B. P.*, I, 3, 4-5) dit à leur sujet : « On les comprend à tort sous le nom de Huns, car ils sont blancs de visage et sans difformité ; ils ne mènent pas une vie bestiale, ne font que rarement des incursions, mais prennent plutôt les armes pour la sauvegarde de leurs frontières. Ils ont un état monarchique, fondé sur des lois, et observent la justice dans les traités, soit entre eux, soit avec les étrangers ». Cette appréciation favorable tient à ce qu'ils rendaient service aux Byzantins en attaquant les Perses, alors que les premiers étaient moins exposés à leurs ravages.
[7] Tomaschek, *Chazaroi* (Pauly-W.).
[8] Amm. Marc., XXII, 8, 42.
[9] *Ibid.* ; add. XXXI, 2.

aux races voisines, plusieurs fois vaincues par eux, comme celui de Perses s'étendit à l'ensemble des tributaires de l'Iran, et quelque chose d'analogue se serait produit pour les Huns. Tous ces groupes de barbares habitaient, ou plutôt se mouvaient, principalement à l'est et à l'ouest de la mer Caspienne [1]. Les Huns, dit Ammien, sont d'une férocité inouïe, il y a quelque chose de bestial en eux. Ils vivent comme rivés à leurs chevaux, sur le dos desquels ils vaquent à toutes leurs occupations. Leurs chefs ne portent pas le titre de rois. Légers à la course, ils ne savent faire que la guérilla ; excellents archers, ils usent de flèches au bout desquelles sont ajustés des os très effilés ; mais ils luttent aussi de près avec l'épée, et à l'aide de courroies entortillées ils tâchent d'enlacer leurs ennemis [2]. Le lait de leurs troupeaux, le gibier qu'ils tuent les nourrissent ; ils ignorent la culture, qui les attacherait au sol, et ils se déplacent sans cesse, transportant femmes et enfants sur des chariots couverts d'écorces, où eux-mêmes passent les nuits. Ils campent dans les prairies qu'ils trouvent en cheminant, rangent en cercle leurs attelages, font la cueillette des arbres fruitiers, puis repartent, poussant devant eux le gros et le menu bétail. Ils aiment par dessus tout la guerre et l'équitation ; les jeunes gens, accoutumés de bonne heure à prendre une monture, regardent comme un déshonneur d'aller à pied. Les Alains, à en croire Ammien, étaient un peu plus civilisés, moins cruels, mieux vêtus, fort semblables aux Huns pour le reste ; légèrement armés et agiles, grands chasseurs et pillards. Ardents au combat, avec la peau de l'ennemi tué ils caparaçonnent leurs chevaux. Tous sont libres de naissance [3].

A la défense des Portes Caspiennes, comme de la région transcaspienne, les Perses seuls étaient intéressés et devaient pourvoir ; toute irruption par le centre du Caucase menaçait au contraire les deux états. Ainsi s'explique le traité rapporté

[1] Les Huns ont remplacé dans ces parages les *Dahae* ou *Daai* (cf. Tomaschek, *s. u.*, ap. Pauly-W.), qui habitaient les mêmes contrées, archers montés fort habiles, chez qui Antiochos III avait trouvé des auxiliaires contre les Romains (Polyb., V, 79).

[2] Il n'est pas téméraire de reconnaître dans cette description le *lasso* qu'emploient les Mexicains.

[3] Il y a des traits douteux dans ce tableau, sans parler des redondances. Heureux chez les Alains, dit Ammien, celui qui périt dans la bataille, lâche qui meurt de vieillesse ou d'accident. Or, il attribue aux Parthes le même préjugé (XXIII, 6, 44).

par le pseudo-Josué le Stylite [1] : en cas de guerre avec les barbares, Romains et Perses s'aideront mutuellement en armes ou en argent. Même les premiers en auraient retiré profit, car les Huns causèrent en Syrie des dommages sous Arcadios et Honorius. Mais les Perses surtout s'appuyèrent constamment sur cette clause ; ils obtinrent de l'or de Zénon pour la délivrance du général Péroze, fait prisonnier par les Huns. Ils essayèrent alors de dénaturer la convention, d'en déduire la soumission des empereurs de Constantinople à un véritable tribut annuel [2]. Cavad, en 496, demanda vainement de l'argent à Anastase, qui ne voulait consentir qu'à un prêt [3]. La guerre en résulta. Plus tard, il proposa la paix à Justinien, à condition que celui-ci contribuerait de son argent à garder les portes Caspiennes contre ces mêmes Massagètes [4] ; en réalité, le problème n'était plus de part et d'autre envisagé de la sorte ; on songeait moins à se garder en commun des peuplades barbares qu'à les jeter les unes sur les autres ou sur son adversaire. Cavad avait eu des Ephthalites dans son armée ; Chosroès les détruisit ensuite, à l'aide des Turcs à qui il paya tribut temporairement [5]. Quant à ces Alains qu'ils devaient refouler, les Romains les introduisaient parmi leurs troupes [6], et à coups de subsides ils débauchaient d'anciens vassaux des Perses, les Huns Sabires, race pourtant peu sûre et indisciplinée [7].

Nous n'avons pas à suivre le détail de cette histoire confuse et misérable ; elle aurait à peine un faible intérêt anecdotique, si elle ne servait à mettre dans tout son jour la politique des deux grands empires à leur déclin : on se ruine pour acquérir le secours d'un peuple contre un autre, auquel on impose ensuite, pour se dédommager, d'énormes contributions.

[1] *Chron.*, 9-11. Il daterait de Théodose le Jeune, selon Théophane ; v. *infra*.

[2] Dans quelle mesure y étaient-ils fondés ? On aurait peine à le dire. Nœldeke (*Tabari*, p. 108, note 2) semble admettre leur droit ; on voit, aux termes dont se sert Josué, que la question était déjà controversée de son temps.

[3] Josué, 23 ; Theophan., *Chron.*, p. 144, 21 sq.

[4] Procop., *B. P.*, I, 16, 4-8.

[5] Theophyl. Simoc., III, 6, 11.

[6] Zosim., IV, 35, 2 ; Pacat., *Paneg.*, 32 ; *Notit. dign.*, *Occ.*, VI, 31 : *comites Alani*.

[7] Agath., IV, 3, 3.

CHAPITRE II

LES PARTHES ET LES PERSES

George Rawlinson a écrit son livre sur les Parthes [1] pour revendiquer la place que leur doit l'histoire, moins équitable envers eux que les Romains, leurs adversaires. La Parthie seule a fourni un contrepoids à la toute puissance romaine [2], et les anciens n'ont pas méconnu ce dualisme [3]. Les Parthes, dit-il, sont les Turcs de l'antiquité. Cette appréciation ne vise apparemment que leur défaut de culture et leur rudesse de mœurs. Ils avaient plus de tolérance que les Turcs, moins d'ambition de conquêtes, moins de dévotion à l'absolutisme [4].

[1] *The Sixth great oriental Monarchy, or the Geography, History and Antiquities of Parthia*, London, 1873. Le livre de J. Herm. Schneiderwirth (*Die Parther, oder das neupersische Reich unter den Arsaciden nach griech.-röm. Quellen*, Heiligenstadt, 1874) ne mérite pas autant d'estime, car il est compact et indigeste, et l'auteur, qui ne cite presque jamais ses sources avec précision, s'est volontairement privé de celles que lui aurait fournies l'historiographie orientale.

[2] Fronto, *Princip. hist.*, p. 315, Mai : *Soli hominum Parthi aduersus populum Romanum hostile nomen haud umquam contemnendum gesserunt ;* Iustin., XLI, I : *soli ex omnibus gentibus non pares solum, uerum etiam uictores fuere.*

[3] A vrai dire, Rawlinson le force quelque peu ; on serait en droit de soutenir que les Germains n'ont pas opposé un moindre obstacle, car on renonça plus tôt et plus complètement à le renverser. Tacite n'écrivait-il pas (*Germ.*, 37) : « La liberté des Germains est plus redoutable que la monarchie des Arsacides » ? Et, en réalité, les auteurs de l'antiquité ne s'expriment pas d'une façon aussi exclusive ; il ne s'agit pas vraiment d'un contrepoids.

[4] L'absence d'ambition s'explique justement par celle d'un pouvoir absolu, nécessaire aux grandes entreprises militaires (V. C. de La Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, Paris, 1877, chap. XIII).

Le très vieux travail de Sainte-Croix [1] nous donne déjà une idée juste de leur régime politique, tout féodal. Le « roi des rois » commandait — comme Rome — à des peuples divers de race et de religion. Chacun gardait son chef national, phylarque ou toparque, qui recevait du grand roi l'investiture et lui fournissait en cas de guerre un contingent déterminé. Par suite, il y eut sûrement une certaine variété de costume, d'armement et de discipline dans les armées parthes; ainsi s'expliqueraient les traces légères de désaccord qu'on remarque entre quelques auteurs qui en ont parlé. Ils ont en outre commis des confusions. « Les Parthes, dit Dion Cassius [2], habitent au-delà du Tigre, presque partout dans des citadelles et dans des forts; ils ont aussi quelques villes. » Ces forteresses existaient dans les vallées de l'Euphrate et du Tigre; car eux également défendaient leur *limes* et rien de plus significatif que la longue nomenclature de leurs *mansiones* [3]. Mais à l'intérieur du pays il ne devait guère y avoir que de gros bourgs de paysans, naturellement sans remparts.

De ces ὀχυρώματα, pour employer l'expression d'Isidore, il ne reste malheureusement ni traces matérielles ni descriptions de témoins. Hatra [4] ne suffit pas à nous renseigner; ce qui en reste a quelque chose de composite et date surtout d'une réfection des Sassanides, postérieurement aux sièges conduits par Septime Sévère. Il nous est, d'autre part, attesté que les Parthes ne connaissaient guère les retranchements hâtifs établis pour un séjour passager [5].

L'aperçu que donne Hérodien de l'armée « perse », au moment où Artaxerxès venait de remplacer l'Arsacide Artaban comme roi des rois, s'applique aussi bien aux troupes « parthes », car plus tard seulement les Sassanides pourront accomplir des réformes militaires. « Ces barbares n'ont point de soldats mercenaires, comme les Romains, et n'entretiennent point pendant la paix de campements tout préparés pour la guerre.

[1] *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, L, cf. p. 75.

[2] XL, 14.

[3] Elle nous est donnée par Isidore de Charax, qui compila ses Σταθμοὶ Παρθικοί à l'époque d'Auguste; cf. Müller, *Geogr. Gr. Min.*, I, p. 244 sq., et ma Conclusion.

[4] V. *infra*.

[5] Dio Cass., XL, 24 : οὐδέποτε... πλησίοι οὐδὲ τοῖς ἀσθενεστάτοις στρατοπεδεύονται,... διὰ τὸ μηδεμιᾷ ταφρείᾳ χρῆσθαι.

Au premier ordre du prince, ceux qui sont en état de porter les armes se rendent auprès de lui, suivis quelquefois de leurs femmes ; la guerre terminée, chacun s'en retourne aussitôt chez soi sans attendre son congé, et le butin qu'ils remportent avec eux est leur unique salaire... Ce n'est pas chose facile de rassembler à nouveau ces troupes, une fois qu'elles se sont dispersées. Pas de corps permanents, et lorsque ces bandes sont réunies, elles forment moins une armée véritable qu'une multitude (ὄχλος μᾶλλον ἢ στρατός) [1], qui n'a de vivres et de provisions que ce que chacun en apporte pour sa subsistance [2], et formée de gens qui ne quittent qu'avec beaucoup de répugnance leurs foyers, leurs femmes et leurs enfants [3] ».

Cette multitude comprenait en effet une foule de valets et d'esclaves [4], notamment lorsque le souverain dirigeait lui-même la campagne ; un petit nombre de fantassins, choisis parmi les hommes les plus faibles. Le noyau principal de l'armée était la cavalerie [5] ; « le pays, presque uniformément plat (?), est très favorable à l'élevage des chevaux et aux évolutions équestres. Quand les Parthes vont en expédition, ils emmènent avec eux tous leurs chevaux, pour pouvoir changer de monture, fondre sur l'ennemi à l'improviste et de loin, ou fuir soudainement en parcourant de grandes distances » [6].

[1] L'histoire de bien des campagnes malheureuses des Romains montre tout ce qu'a d'exagéré cette appréciation.

[2] Add. Dio Cass., XLI, 15. — Là où Hérodien voit une infériorité, il faut reconnaître un sérieux avantage ; le train des équipages, si considérable, qui suivait les armées romaines, empêcha plus d'une fois de s'opérer avec une hâte suffisante une retraite qui s'imposait.

[3] Herodian., VI, 5,3. 7,1.

[4] Iustin., XLI, 2 : « De leur armée, les esclaves forment la plus grande partie ; le nombre en croît chaque jour parce que, nul ne pouvant les affranchir, leurs enfants aussi naissent dans la condition servile. Les Parthes les élèvent comme leurs propres fils, très attentifs à leur apprendre l'équitation et le maniement de l'arc. Quand Antoine les attaqua, sur 50.000 cavaliers, ils étaient 400 de libres ».

[5] Il est bien curieux de constater que ce qu'Ammien rapporte des Huns, Justin le dit avec plus d'insistance des Parthes (*ibid.*, 3) : ils sont toujours à cheval ; à cheval ils vont à la guerre, donnent leurs festins, exercent les fonctions publiques, gèrent leurs affaires privées, voyagent, font halte, trafiquent, tiennent conversation. Mais l'archer est à pied (à moins qu'il ne soit enrôlé dans la milice).

[6] Dio Cass., XL, 15 ; Horat., *Carm.*, II, 13, 17-18 :... *sagittas et celerem fugam Parthi*... Leurs lanciers montaient parfois aussi des chameaux

Ces guerriers étaient pour la plupart des archers. « Leurs armes et leurs chevaux ne leur servent pas seulement pour le combat, comme chez les Romains ; mais dès leur première jeunesse ils apprennent à les manier [1]; ils ont toujours le carquois au dos et passent à la chasse tout le temps qu'ils n'occupent pas à la guerre [2]. » Les premiers Romains en contact avec les Parthes s'en laissèrent vivement impressionner. « Impossible d'échapper à leur poursuite, ou de les atteindre dans leur fuite. Ils ont des traits inconnus qui vous frappent avant qu'on n'ait pu voir la main qui les a lancés [3]. » Ajoutons que les Romains avaient coutume de se faire battre à chaque rencontre avec un ennemi nouveau.

Mais ces chasseurs mobilisés ne constituaient que la cavalerie légère ; il y avait aussi la grosse cavalerie, pouvue d'armes blanches, surtout de la pique, et portant la cuirasse. Hérodien émet à ce sujet une assertion inadmissible [4] : « Septime Sévère, dit-il, pardonna aux soldats qui (lors de sa compétition avec Niger) s'étaient enfuis au-delà du Tigre ; ils revinrent après qu'il leur eut accordé une amnistie générale. Il en était passé bon nombre chez les barbares ; c'est depuis ce temps-là que ces peuples apprirent à combattre de pied ferme contre les Romains. Auparavant, ils ne portaient ni casque ni cuirasse, mais seulement de petits vêtements légers et flottants [5]. Ils ne

(Herodian., IV, 14, 3), peut-être pour être plus à l'abri des armes blanches, à la faveur de la grande taille de ces animaux.

[1] Cf. Senec., *ep. ad Lucil.*, 36 (= IV, 7): *Si in Parthia natus esset, arcum infans statim tenderet.*

[2] A ce point de vue, — et à ce point de vue seulement — on pourrait comparer les Parthes aux Boers, s'exerçant à la guerre, sans y penser, par la chasse et les longues chevauchées d'une ferme à l'autre. — Végèce exalte (III, 27) *peritiam sagittandi* chez les Perses, *equitandi scientiam* chez les Huns et les Alains, *currendi uelocitatem* chez les Saracènes.

[3] Plut., *Crass.*, 18.

[4] Herodian., III, 4, 7-9.

[5] Ce sont des vêtements larges et bouffants que porte en effet le guerrier parthe couché, que représente la petite statuette de Loftus (cf. Rawlinson, *Parthia*, p. 386) ; mais n'en concluons rien de trop général. Les types numismatiques sont trop minuscules pour être caractérisés ; on ne sait parfois si le graveur monétaire a voulu figurer un Parthe ou un Arménien (Babelon, *Monn. de la Républ. rom.*, II (1886), p. 77, note 2 ; add. p. 72, n[os] 196 sq.). Le trésor de Saint-Ambroise de Milan conserve une étoffe où l'on voit un chasseur vêtu à la manière parthique, lançant une flèche sur un tigre (A. Venturi, *Storia dell'arte italiana*, Mi-

savaient manier ni la pique, ni l'épée... » Dion[1] dit au contraire : « Ils ne font pas usage du bouclier ; ils combattent à cheval avec l'arc et la lance et portent généralement la cuirasse ». Et Plutarque : « Les armes de leurs cavaliers cuirassés brisent tous les obstacles ou ne cèdent à aucun choc[2] ». Et Plutarque écrivait avant l'avènement de Sévère ; le récit de Dion nous reporte aussi à une époque antérieure.

Cette cuirasse était de cuir et de fer, selon Plutarque[3] ; probablement l'armature était en cuir et ne comportait un revêtement métallique qu'aux endroits du corps les plus sensibles aux coups ou les plus exposés. Il y a certainement quelque hyperbole dans le récit, emprunté par Plutarque, de la défaite de Crassus le fils : Suréna « avait placé ses masses derrière la première ligne et voilé l'éclat de leurs armes en les faisant couvrir d'étoffes et de peaux... Tout à coup, jetant bas ces voiles, les Parthes parurent comme tout en feu. On ne voyait que casques et cuirasses, chevaux bardés de fer et d'airain[4] ».

Mais, en somme, les Parthes étaient redoutables surtout comme archers. « Leur ciel, très sec et dégagé d'humidité, donne beaucoup de ressort à leur arc, si ce n'est en plein hiver ; aussi ne se mettent-ils jamais en campagne durant cette saison[5] ». De leur fonction habituelle de sagittaires dérivait toute leur stratégie : ils n'avaient pas coutume d'attaquer la

lano, I (1901), p. 383-5, fig. 352-3). Cette étoffe, quelle qu'en soit la date, offre une copie d'un dessin très ancien pouvant être rapporté à l'époque des Parthes.

[1] XL, 15 ; cf. XLIX, 20.

[2] *Crass.*, 18 ; cf. 24 : ils voulurent d'abord charger les Romains à coups de piques ; *Lucull.*, 28 : « Les cavaliers bardés de fer ».

[3] *Crass.*, 25 ; Iustin., *ibid.* : *Munimentum ipsis equisque loricae plumatae sunt, quae utrumque toto corpore tegunt.*

[4] *Ibid.*, 23. Cette description est aussi suspecte que celle (26) qui a trait aux « coups de flèches portés d'une telle roideur qu'ils perçaient deux hommes à la fois ».

[5] De même pour les Perses ; cf. Amm. Marc., XVII, 5, 8 (lettre de Sapor) : « ...dès que l'hiver sera passé... » Préparatifs pendant l'hiver (Id., XVIII, 6,4), en vue de partir à l'approche du printemps (XVIII, 4,1). Dispersion des troupes romaines et perses, l'hiver venu, dans Agathias, III, 4, 4 et IV, 4, 2. Mais il leur arrivait forcément de prolonger une expédition jusqu'en hiver (cf. Plut., *Ant.*, 51) ou d'en subir une dans cette saison (ainsi Sapor, aux prises avec les Chionites et les Eusènes : Amm. Marc., XVI, 9,4). Les Perses du reste, à cet égard comme à bien d'autres, paraissent avoir été plus hardis que les Parthes : Cavad assiège Amida en plein hiver (Procop., *B. P.*, I, 7, 3).

nuit [1], parce qu'ils préféraient combattre à distance et que l'obscurité dissimulait les cibles à atteindre. De même, ils se méfiaient des charges nocturnes ; aussi bivouaquaient-ils à une distance considérable de l'ennemi; il faut du reste plus de temps à des cavaliers qu'à des fantassins pour s'équiper; on ne peut seller et caparaçonner ses chevaux en toute hâte. Ils craignaient donc d'être surpris, mais la rapidité de leur course leur permettait, à eux, de surprendre aisément l'ennemi; et lorsqu'ils l'approchaient soudain, comme tous les peuples barbares ils recouraient au vacarme pour l'effrayer [2]. Sur les bords du Balissos, les troupes de Suréna, rencontrant celles du fils de Crassus, poussent une clameur terrible ; « car les Parthes ne s'excitent point au son de la trompette ; ils font grand bruit de tous côtés, frappant sur des vases d'airain avec des marteaux creux couverts de cuir ; et ces instruments rendent un son sourd et affreux, comme un mélange de rugissements sauvages et de roulements de tonnerre [3] ». Avec une habileté restée proverbiale, ils savaient décocher des flèches en s'enfuyant à toute bride [4], et pour n'avoir jamais le carquois vide, ils se faisaient suivre d'une troupe de chameaux portant une réserve de flèches [5].

Du premier jusqu'au dernier jour, l'art de la guerre, chez les Parthes, s'immobilisa. Lucullus exhorte ses troupes à en venir aux mains avec un ennemi « accoutumé à combattre de loin » ; c'est même le strict corps à corps qu'il recommande, pour ôter aux cuirassiers la liberté de se servir de leurs lances ; il faut

[1] Plut., *Crass.*, 29.

[2] Iustin., *ibid.* : « Le tambour, non la trompette, donne le signal de la bataille ».

[3] Plut., *Crass.*, 23.

[4] Herodian., III, 7,8 ; Verg., *Georg.*, III, 31 : *Fidentemque fuga Parthum uersisque sagittis*. Les Parthes ont dû être les initiateurs de cette méthode de combat, mais elle a été imitée par d'autres peuples ; c'est celle dont les Huns, selon Agathias (V, 8, 3), recevaient d'ordinaire le plus d'avantage : « Jamais ils ne repoussent l'ennemi avec autant de vigueur que poursuivis eux-mêmes. Les traits qu'ils lancent en s'enfuyant blessent bien plus profondément, car, décochés avec force, ils sont reçus par des gens qui courent encore au-devant avec violence ». Procope (*B. P.*, I, 1, 14) attribue la même habileté aux archers byzantins de son temps.

[5] Du moins il en fut ainsi durant la campagne qu'ils soutinrent contre Crassus (Plut., *Crass.*, 25).

« les frapper de l'épée aux jambes et aux cuisses, seules parties qu'ils aient à découvert [1] ». On estimait que la première résistance éteignait toute leur ardeur [2]. Hérodien [3] prête à Macrin, devant ses troupes, le discours un peu emphatique que voici : « Opposons à cette multitude l'ordre et la discipline des armées romaines. Les barbares, pour ne pas savoir se ranger en bataille, perdent le plus souvent l'avantage de leur grand nombre, qui ne sert qu'à mettre entre eux de la confusion. Parmi nous, les rangs exactement gardés, des mouvements uniformes, exécutés à propos, vous feront triompher et causeront leur ruine ». Il s'agissait aussi de précipiter les Parthes à bas de leurs montures, à cause de leurs grandes robes traînantes qui les empêchaient de s'enfuir à pied. « Ils ont trouvé contre la rareté de l'eau des expédients », dit Dion Cassius [4], qui, par malheur, ne s'en explique pas plus nettement.

Il est parfaitement vrai que ce peuple se plaisait surtout à l'offensive, rapide et courte ; la bataille rangée ne le séduisait pas ; il ne savait pas, selon Justin, combattre en ligne ; il s'y était néanmoins un peu préparé, le port de la cuirasse en est une marque ; mais alors il cherchait de préférence à envelopper l'adversaire, qu'il tâchait d'entraîner dans quelque embuscade. Les longues campagnes lui faisaient horreur [5], et plus d'une fois il abandonna, déposa même un roi belliqueux [6]. De là son dédain général de la poliorcétique [7] ; certaines forteresses lui étaient nécessaires en Mésopotamie, aux bords de l'Euphrate

[1] Plut., *Lucull.*, 28.
[2] Herodian., IV, 15, 6; Lucan., *Phars.*, VIII, 378-9 :

... Parthoque sequente
Murus erit quodcumque potest obstare sagittae.

Iustin., *ibid.* : « Ils ne tiennent pas longtemps devant l'ennemi, mais leur charge initiale est d'une rare vigueur ; parfois ils feignent la déroute et reviennent quand on les croit vaincus ».
[3] IV, 14, 7.
[4] XL, 15. — Ce sont peut-être les expédients des Arabes ; v, *supra*, p. 25.
[5] Tac., *Ann.*, XI, 10 : *longinquam militiam aspernebant.*
[6] Aussi était-il « aussi prompt à regretter ses rois qu'à les trahir » (Id., VI, 36).
[7] Lucan., *Phars.*, VIII, 377-8 :

Non aries illis, non ulla est machina belli ;
Haud fossas implere ualent...

Add. Iustin., *ibid.*

ou du Tigre ; il paraît bien avoir emprunté, pour les construire, des ingénieurs grecs ou romains [1].

Contre les Parthes, les Romains usaient volontiers de l'accusation de perfidie, grief classique à l'égard de presque tous les peuples, sorte de lieu commun dont on retrouve mainte trace dans la littérature [2]. Les Perses n'échappaient pas davantage à ces insinuations; la crainte qu'ils inspiraient y était pour quelque chose. Notre information sur l'armée des Sassanides est incomplète ; les auteurs anciens ne fournissent d'ordinaire que des aperçus un peu contradictoires [3]. Selon Agathangelos [4], Artaxerxès, premier roi de cette dynastie nouvelle, aurait, rompant avec le système parthe, créé et conservé une armée permanente, à solde régulière et commandée par des généraux et officiers distincts des satrapes. Les auteurs arméniens sont sujets à caution; celui-ci paraît bien commettre une exagération. Lydus [5] tombe sans doute dans une autre, en sens opposé, disant que « les Perses n'ont pas, comme les Romains, de troupes déterminées et exercées habituellement au combat. Il leur faut du temps pour se procurer une armée et les fonds nécessaires pour soutenir une guerre ». Nœldeke [6] incline à une solution moyenne plus raisonnable. Il est souvent question de troupes de « gardes » qu'on ne peut concevoir

[1] Amm. Marc., XXIV, 5, 1.

[2] Cf. Horat., *Epist.*. II, 1, 112 : *Inuenior Parthis mendacior*. Iustin., XLI, 3 : *Ingenia genti tumida, sediliosa, fraudulenta, procacia*. Il rend pourtant hommage à leur caractère superbe et à leur sobriété. Les peuples anciens volontiers s'adressaient de semblables compliments. Pour ne pas sortir de mon sujet, je citerai seulement l'épigramme sur les Cappadociens copiée par Lydus (*de magistr.*, III, 57) :

Καππαδόκαι φαῦ[λοι μὲν ἀεί] · ζώνης δὲ τυχόντες
φαυλότεροι · κέρδους δ' εἵνεκα φαυλότατοι ·
ἢν δ' ἄρα δὶς καὶ τρὶς μεγάλης δράξωνται ἀπήνης,
δὴ ῥα τότ' εἰς ὥρας φαυλεπιφαυλότεροι.

[3] Et les historiens modernes se sont laissés aller à des confusions d'époques regrettables. M. Dieulafoy (*L'Art antique de la Perse*, Paris, V (s. d.), p. 140) invoque, à propos des Perses, Horace, Virgile, Tacite, dont les appréciations ne peuvent concerner que les Parthes.

[4] III, 12.

[5] *De Magistr.*, III, 34.

[6] *Tabari, Excurse*, p. 442. Lydus, dit-il, se souvient trop ici de ses auteurs classiques. Mais l'auteur du *De magistratibus* parle d'après le « tacticien Celsus ».

que permanentes ; les garnisons postées dans les places de frontières ne devaient pas y être envoyées seulement en cas d'alerte ; mais, selon toute vraisemblance, elles restaient sans cesse au service du roi [1]. Il est probable du moins que ces troupes permanentes ne se recrutaient pas uniquement parmi les Perses ; on les enrôlait surtout chez les barbares voisins, peut-être en grande partie chez les Scythes et Sarmates avec lesquels la puissance sassanide eut aussi à compter.

Mais la masse de l'armée perse de ce temps devait avoir son origine dans une double tradition, héritée à la fois des Achéménides et des Parthes [2]. L'organisation féodale subsistait, ne laissant point au souverain une entière liberté d'action. Il était tenu [3] de réserver certaines fonctions aux grandes familles, et ce principe s'appliquait peut-être, non seulement aux charges honorifiques de cour, mais aussi aux commandements militaires élevés. La haute noblesse avait à convoquer ses vassaux, et ceux-ci convoquaient leurs sujets, quand une campagne se préparait. La foule du peuple constituait l'infanterie ou la cavalerie légère des sagittaires ; l'archer était protégé par le grand bouclier d'osier [4] déjà en usage du temps des Achéménides, et qu'il plantait en terre au moment de lancer ses traits ; les instructions militaires d'Anouchirvan [5] portent qu'il devait avoir deux arcs, quatre cordes et cent soixante flèches [6]. La cavalerie légère paraît avoir perdu de son importance sous la nouvelle monarchie ; on n'entend plus guère

[1] Il faut tenir compte aussi, et de l'exemple impressionnant des Romains, que les Perses ne dédaignaient pas, et de cette assertion d'Ammien (XXIII, 6, 14), négligée par Nœldeke : « Les plus grandes provinces (de Perse) sont gouvernées par des *uitaxae, id est magistri equitum*, et par des satrapes du roi ».

[2] Ammien parle encore tout spécialement des *habitants de la Parthie*. « Ils sont féroces et belliqueux ; ils trouvent tant de plaisir à combattre qu'ils regardent comme un bonheur insigne de mourir à la guerre et accablent de reproche, comme lâches et poltrons, ceux qui terminent leurs jours d'autre sorte ».

[3] D'après Procop., *B. P.*, I, 6, 13.

[4] Amm. Marc., XXIV, 6, 8.

[5] Dieulafoy, *loc. cit.*

[6] Ammien traite avec dédain cette infanterie et la confond presque avec la masse servile qui l'accompagnait (XXIII, 6, 83) : *pedites enim in speciem mirmillonum contecti iussa faciunt ut calones, sequiturque semper haec turba tamquam addicta perenni seruitio nec stipendiis aliquando fulta nec donis.*

parler de ces escadrons insaisissables qui faisaient la force principale des armées parthes ; au besoin, les Sassanides pouvaient emprunter celle des Arabes ou des Arméniens de leur allégeance [1].

A en juger par les autres sources [2], un tableau d'ensemble assez fidèle, en même temps que pittoresque, nous serait fourni par le romancier Héliodore d'Émèse [3] de l'aspect que présentait une armée perse en marche, vers l'an 400 de notre ère :

Les Perses venaient en bonne ordonnance... ; la splendeur et la magnificence, toujours ordinaires aux Perses, se faisaient admirer de loin ; et le soleil, qui donnait d'aplomb sur leurs armes, d'ailleurs brillantes par elles-mêmes, renvoyait un éclat que les yeux avaient peine à soutenir. Leur aile droite était composée de Perses et de Mèdes, dont les mieux armés étaient en tête ; ils étaient suivis de gens de trait, nus et sans armes, pour qu'ils pussent tirer leurs flèches plus à l'aise. L'aile gauche était occupée par les Égyptiens et les Africains, et tout ce qu'il y avait d'étrangers à la solde du roi de Perse. Oroondates (le satrape) s'avançait au centre sur un char magnifique, armé de faux, et bien escorté à droite et à gauche pour la sûreté de sa personne. Il était précédé par sa cavalerie ordinaire, armée de toutes pièces, dont le courage et la fidélité lui étaient connus. Ce bataillon, composé de gens d'élite, tirés des meilleurs troupes, est toujours la force essentielle de l'armée perse [4]. Il y faut des hommes robustes et capables de soutenir le poids d'une armure de fer, qui les couvre de la tête aux pieds. Cette armure est faite de lames de fer ou d'airain, forgées les unes dans les autres en forme d'écailles, qui joignent au corps sans lui rien ôter de sa liberté de mouvements [5]. Ainsi équipés, ils se laissent emporter par leurs

[1] Amm. Marc., XXIV, 2, 3 ; Zosim., III, 26-27.

[2] Cf. Rawlinson, *The Seventh great Monarchy, or History of... Persia*, London, 1876, p. 648-655.

[3] *Aethiopic.*, IX, 14.

[4] V. *infra*, p. 50, note 3.

[5] Cf. Amm. Marc., XXV, 1, 12 : « Ces troupes étaient couvertes de fer ; d'épaisses lames de métal, parfaitement ajustées aux jointures du corps, enveloppaient chacun de leurs membres. Leurs têtes étaient coiffées de casques qui imitaient les formes humaines... ; elles ne pouvaient être blessées que par de petites ouvertures faites pour les yeux et les narines ».

chevaux au milieu des ennemis, semblables plutôt à des statues de bronze qui se meuvent qu'à des hommes qui combattent. Ils n'ont qu'une sorte d'arme offensive, la pique, avec laquelle ils enfilent parfois deux ou trois hommes d'un même coup.

« Constantin savait, nous rapporte Lydus [1], qu'il n'est pas facile de combattre les Perses, à moins d'une attaque inopinée qui vient les surprendre. Le tacticien Celsus a écrit un livre, où il expose que les Perses ne succomberont que sous une agression soudaine. » Celsus ne montrait pas une vue très claire de la situation en ne tenant compte que de la lenteur de mobilisation chez ce peuple. L'attaque des Romains ne pouvait pas être soudaine et inopinée [2]. Eux-mêmes avaient à réunir, pour une action commune, de menues garnisons très éparpillées et à traverser une grande plaine à demi déserte, avant de frapper au cœur la monarchie des Sassanides. D'autre part, Celsus lui-même, auquel se réfère Lydus, dit nettement que toute la nation perse a coutume de se préparer à la guerre, de même que les Romains avant l'organisation des légions par Marius, et Ammien confirme en termes exprès l'entraînement perpétuel auquel s'astreignaient une partie au moins de cette nation *ad pulueres Martios erudita* [3]. Ce *ferreus equitatus* formait, hommes et chevaux, un bloc difficile à rompre ou à entamer, et qui servit de modèle, en quelque mesure, aux cataphractaires des Byzantins, dont l'organisation définitive remonte à une date moins ancienne.

Le brillant aspect de ces troupes est attesté aussi par Ammien [4], et leur luxe, luxe que les Parthes, au contraire, évi-

[1] *Ibid.*, 33.

[2] On le voit bien par l'exemple de Julien. « Il avait appris que les Perses [comme les Parthes] sont sans force ni valeur en hiver, parce qu'ils ne peuvent supporter le froid et n'oseraient alors, selon le proverbe, tirer la main hors du manteau, alors que les Romains sont à même de combattre en toute saison ; il entra donc en campagne aussitôt » (Socrat., *H. eccl.*, III, 21, p. 432 Migne). Mais les difficultés commencèrent, à peine eut-il atteint l'extrémité de la Mésopotamie.

[3] XIX, 1, 2 : *militari cultu ac disciplina proludiisque continuis rei castrensis et armaturae, quam saepe formidauimus, metuendi uel exercitibus maximis, equitatus uirtute confisi, ubi desudat nobilitas omnis et splendor.*

[4] *Ibid.*, 84 : *Indumentis plerique eorum ita operiuntur lumine colorum fulgentibus uario ut, licet sinus lateraque dissuta relinquant flatibus agitari uentorum, inter calceos tamen et uerticem nihil uideatur intectum ; armil-*

taient [1], confirmé par Zosime [2], mais peut-être ne pénétrait-il que dans le corps des « Immortels », formé de 1.000 cavaliers et qui devait être plus particulièrement attaché à la personne royale [3].

Plusieurs séries de bas-reliefs complètent et illustrent ces détails donnés par les auteurs. Celui de *Darabguird*, du temps de Sapor Ier et Valérien [4], montre divers groupes de guerriers, revêtus de longues tuniques et munis de différentes sortes de casques : les uns rappellent les volumineuses coiffures réservées aux eunuques persans d'aujourd'hui ; d'autres plutôt le bonnet phrygien, avec un retroussis sur le devant ; une troisième variété se rapproche de celle-ci, mais s'augmente d'un couvre-nuque. Dans un des bas-reliefs qui représentent Sapor [5], l'œil est attiré par les armes des personnages : les uns ont des lances et une courte massue ; d'autres des haches à deux tranchants ; l'une d'elles est au bout d'un manche de même taille que l'homme [6]. Ces monuments sont du début de la période sassanide : pour la fin, nous avons ceux de Chosroès II Purvis, au *Takht-i-Bostan* [7] : on y voit le roi en cataphractaire, armé d'une très longue lance et d'un petit bouclier rond ; au côté, un lourd carquois, avec la longue épée, sans doute à deux tranchants [8]. Le cheval a une espèce de cotte de mailles du haut du cou jusqu'au bas du poitrail. Le casque permet de vérifier le commentaire d'Ammien : c'est une « calotte

lis uti monilibusque aureis et gemmis, praecipue margaritis quibus abundant.

[1] Iustin., XLI, 2.

[2] III, 25, 6. Avant d'approcher de Ctésiphon, les troupes de Julien battirent les Perses, dans le camp desquels elles trouvèrent « des lits et des tables d'argent massif, et sur les cadavres d'hommes et de chevaux une profusion d'ornements d'or et d'argent ».

[3] Cf. Socrat., VII, 20, p. 780 Migne ; Procop., *B. P.*, I, 14, 31 ; Theophan., 86, 7, 70 *sagittarii* d'élite de la phalange royale s'emparèrent d'Amida (Amm. Marc., XIX, 5, 5).

[4] Flandin et Coste, *Perse ancienne*, I, pl. XXXI *bis*.

[5] *Ibid.*, pl. XLIX A.

[6] Cf. Ch. de Ujfalvy, *L'Iconographie des Perses* (*L'Anthropologie*, XI (1900), pp. 51-56 et 193-224).

[7] Flandin et Coste, pl. XLVIII et L ; Rawlinson, *Seventh Monarchy*, p. 613 ; de Morgan, *Mission scientifique en Perse*, Paris, IV, 2 (1897), p. 319, fig. 186 ; W. Jackson, *Persia, Past and Present*, New-York, 1906, ch. xv.

[8] De Morgan, p. 321, fig. 188.

de fer, surmontée d'un bouton et ceinte d'une couronne ornée de deux rangs de perles. En avant, deux trous en forme d'amandes sont pratiqués pour les yeux ; de cette calotte, ornée de rubans, part une gaine de mailles qui enveloppe le cou et va se joindre aux mailles de l'armure [1] ».

Il faut s'en tenir aux représentations fournies par les Perses eux-mêmes ; celles qui figurent sur les monuments romains ont un caractère éminemment conventionnel : ainsi, dans les bas-reliefs de l'arc de triomphe de Salonique, vers 300, les Perses sont recouverts d'amples manteaux d'étoffes légères ou de riches vêtements ; rien n'apparaît de leurs cuirasses [2] ; la pensée du sculpteur était probablement d'accuser la « mollesse » de l'ennemi [3].

Le texte d'Héliodore mentionne le char armé de faux sur lequel le commandant en chef s'avançait ; le char de guerre semble néanmoins être tombé en désuétude [4] ; il est fait mention de chariots scythes dans l'armée qui s'opposa à la marche de Sévère Alexandre [5], au début tout à fait de la période sassanide ; Héraclios enfin se saisit de quelques-uns après la bataille de Ninive [6], mais peut-être faisaient-ils partie simplement des équipages militaires.

Ce que cette armée présente de plus nouveau, outre la prédominance de la grosse cavalerie, c'est l'emploi des éléphants [7], amenés des provinces orientales du royaume et particulièrement de l'Inde. Leur marche solennelle et pesante était en harmonie avec l'allure des cavaliers cuirassés ; leur utilité essentielle consistait apparemment dans l'effet moral [8] qu'ils devaient produire sur un ennemi inaccoutumé à les voir [9] ;

[1] *Ibid.*, p. 320, fig. 187.

[2] K. F. Kinch, *L'arc de triomphe de Salonique*, publ. sous les auspices de la Fondation Carlsberg, Paris, 1890, pp. 20, 22.

[3] Il a même introduit, dans une des scènes, des amazones ! (pl. IV, p. 31). Une phrase vague d'Hérodien (v. ci-dessus, p. 41) ne suffit pas à justifier cette fantaisie.

[4] Cf. Rawlinson, p. 648, note 4.

[5] Lamprid., *u. Seueri*, 56.

[6] Theophan., 319, 7.

[7] Flandin et Coste, pl. L.

[8] Les souverains trouvaient commode cependant de s'en servir à la chasse ; v. les bas-reliefs représentant la chasse aux gazelles et aux sangliers (Rawlinson, p. 614-616 ; de Morgan, pl. XXXVII-XXXVIII).

[9] Cf. Amm. Marc. (qui y revient fréquemment), XXIV, 6, 8 : « ...des

mais leur présence causait quelque gêne dans les pays de montagnes, où on ne leur livrait passage qu'à coups de pioche et de cognée[1]. C'étaient des bêtes très vulnérables qu'on réduisait en les blessant aux yeux ou à la trompe ; les guerriers juchés sur leurs dos manquaient de recul pour frapper les soldats audacieux qui, se glissant sous le ventre de l'animal, allaient lui couper les jarrets, ou les sangles par lesquelles sa charge était fixée. Frappés à mort, les éléphants provoquaient le désordre dans les rangs où leurs lourdes masses s'affaissaient, et pas plus que les cataphractaires, ils n'étaient en mesure de franchir à la nage un cours d'eau, pour atteindre l'ennemi ou lui échapper.

Comme les Parthes, leurs prédécesseurs, les Perses se signalèrent à l'origine par leur inaptitude à mener à bien le siège d'une place-forte ; mais, peu à peu, à force de lutter contre leurs rivaux d'occident, ils s'affranchirent de cette infériorité. Ils apprirent à creuser, perpendiculairement au rempart, une longue tranchée où, à l'abri du bouclier de jonc, on avançait jusqu'au fossé ; à combler celui-ci pour y asseoir une tour mobile, portant un bélier dont on ébranlait les murs. Peuple d'agriculteurs autant que d'éleveurs, ils ne craignaient pas le maniement de la bêche, et, plus d'une fois, ils établirent des lignes de circonvallation, en vue d'affamer les assiégés.

éléphants semblables à des collines mouvantes et dont les masses énormes avaient déjà plus d'une fois inspiré la terreur et menacé de mort ceux qui approchaient » ; XXV, 1, 14 : « leurs effroyables gueules, leurs cris terribles et l'odeur qu'ils exhalaient effrayaient les hommes et plus encore les chevaux » ; XXV, 3, 4 : « nos gens ne pouvaient soutenir les cris et la puanteur des éléphants » ; *ibid.*, 11 : « leurs éléphants effrayaient les hommes et les bêtes par leurs énormes masses et leurs aigrettes flottantes » ; add. XXV, 6, 2. — Parfois ils devenaient furieux et se retournaient contre l'armée qu'ils devaient servir ; aussi les mettait-on de préférence à la queue des troupes, « et ceux qui les montaient portaient des couteaux à manches qu'ils enfonçaient, lorsqu'ils ne pouvaient maîtriser ces animaux, à la jointure du cou et de la tête, ce qui amenait la mort en un instant » (XXV, 1, 15). Bahram dit avec orgueil au roi d'Arménie : « Je vous montrerai des éléphants harnachés et, montée sur ceux-ci, une armée de soldats... » (Macler, *Sébéos*, p. 20) ; le roi de Perse « trouve un refuge au milieu de ses éléphants » (*ibid.*, p. 6).

[1] Cf. Patkanian, *Journ. asiatiq.*, 1866, I, p. 114. Il y avait un fonctionnaire perse appelé le *Zendkapet* qui était le directeur du service des éléphants de guerre.

Eux-mêmes avaient coutume de se fortifier solidement dans leurs camps [1], qu'ils entouraient de sacs remplis de terre ou de sable [2]. Plusieurs de leurs forteresses permanentes nous sont décrites. Zosime, par exemple, nous parle de Bersabora (ou Pirisabora), située dans une île de l'Euphrate, tout près du Tigre : un double mur l'entourait ; au centre, le réduit principal, enclos lui-même d'un rempart en segment de cercle, où conduisait, par l'intérieur du bourg, un chemin tortueux et de pénible accès. Au nord, la protection lui venait du lit même du fleuve, où l'on puisait pour l'approvisionnement ménager. Du côté de l'Orient, un fossé profond, bordé d'un parapet de bois renforcé par des tours, en briques cuites maçonnées à la base avec du bitume, liées avec du plâtre dans la moitié supérieure [3]. Sur l'arc de triomphe de Salonique, un des bas-reliefs est consacré à un combat de cavalerie devant les portes d'une ville mésopotamienne, dont les murs sont couronnés de créneaux en dents de scie [4]. Est-ce une ville romaine ou une ville perse que le sculpteur a voulu indiquer? La deuxième hypothèse offre plus de vraisemblance : il était plus glorieux pour Galère d'apparaître foulant le sol ennemi. L'exactitude de la figuration ne saurait d'ailleurs être garantie.

Il semble, au reste, que des Romains ou des Grecs aient construit quelquefois des édifices pour les Perses ; ils passaient

[1] Amm. Marc., XIX, 3, 1 :... *quae ingenti circumitu uallauerant muros.* — Cf. le récit du martyre de Vartan (451), par Élisée : « Le général perse entra en Arménie ; il dressa aussitôt son camp et on le retrancha ; on creusa des fossés, on éleva des épaulements, on planta des palissades, on s'y fortifia comme dans une ville » (Dom H. Leclercq, *Les Martyrs*, IV (1905), p. 80, d'après la trad. V. Langlois). Add. Zacharias Rhetor, IX, 4, p. 171, l. 24.

[2] Veget., *Epit.*, III, 10, *in fin.* ; Procop., *B. G.*, IV, 9, 2.

[3] III, 17, 3-4. C'est à peu près ce que dit Ammien (XXIV, 2, 9) : *...ambitu insulari circumuallatam... relictis ciuitatis duplicibus muris continentem occupant arcem, asperi montis interrupta planitie superpositam, cuius medietas in sublime consurgens tereti ambitu Argolici scuti speciem ostendebat, nisi quod a septembrione id, quod rotunditati deerat, in Euphratis fluenta proiectae cautes eminentius tuebantur, in qua excellebant minae murorum bitumine et coctilibus laterculis fabricatae.* Ce dernier détail est rapporté également pour Maiozamalcha par Libanios, *Or.*, XVIII, 235, II, p. 338 Fœrster. — Cf. Zosim., III, 21, 2, pour le castel fort analogue de Besouchis, près Ctésiphon ; add. Amm., XXIV, 1, 2 (Thilutha) et 2, 1 (Achaicala), mais *alia postridie castra ob muros inualidos derelicta praetereuntur (a Iuliano) incensa.*

[4] Kinch, pl. IX, p. 45 ; cf. pl. VIII, relief II depuis le haut.

pour des architectes bien supérieurs aux Orientaux [1]. Ceux-ci effectuaient certaines restaurations, à l'aide de procédés sommaires : ainsi Mermeroes fit boucher avec des pièces de bois les brèches des murs, au fort de Koutatision en Lazique [2], auquel il ajouta encore une muraille de bois [3]. Les Grecs, d'esprit naturellement mercenaire, se mirent sans scrupule au service des Sassanides ; il nous est même rapporté que, sous Valentinien Ier (364-375), Sapor s'empara de Tigranocerte, grâce au concours des Grecs qu'il avait faits prisonniers dans la guerre précédente [4].

Sur les opérations de campagne des Perses, le meilleur aperçu nous est fourni par un passage connu du *Strategicon* de Maurice, intitulé nettement : Πῶς δεῖ ἁρμόζεσθαι Πέρσαις [5] ; ce titre seul me justifierait amplement d'en donner l'analyse et de m'attarder aux institutions militaires des Sassanides.

L'auteur dit des Perses : « C'est une race mauvaise, dissimulée, servile, mais patriote, craignant ses chefs et patiente aux maux de la guerre, bien ordonnée, sans témérité, supportant la chaleur, la disette et la soif ; redoutable dans les sièges, qu'elle les fasse ou les subisse, sachant cacher ses deuils sous une mâle figure. Lorsqu'elle traite, elle évite de demander ce qu'elle convoite, mais l'accepte si on le lui offre. Ces hommes sont pourvus de cuirasses, d'arcs et d'épées ; ils manient habilement toute arme de trait. Ils s'enferment dans des retranchements [6] sans toutefois y placer leurs bagages, de façon à pouvoir s'en échapper, selon le sort des armes. Ils ne mettent pas leurs chevaux dans les pâturages, mais emportent du fourrage avec eux [7].

Dans les engagements ils divisent leurs forces en trois parts

[1] Nœldeke, *Tabari*, p. 80, note 1 ; p. 82, note 2.

[2] Procop., *B. G.*, IV, 14, 50.

[3] *Ibid.*, 16, 16.

[4] Patkanian, *loc. cit.*, p. 152.

[5] XI, 2, p. 254-260 Scheffer.

[6] 'Εν φοσσάτοις ; ceci rend un peu ridicule la critique formulée par le mirhan devant ses hommes : « Voyez la timidité de ces Romains ; ils n'osent se ranger en bataille en face des Perses sans la protection d'un fossé » (Procop., *B. P.*, I, 14, 15).

[7] Cette habitude était prudente : durant le siège de Jérusalem, les Juifs, dans leurs sorties, enlevèrent des chevaux que certains cavaliers romains avaient débridés, pour les laisser paître (Ios., *B. I.*, VI, 153). Mais il ne faudrait pas forcer le sens de la phrase visée du *Strategicon*.

égales [1] : centre, droite, gauche [2]. Le centre comprend 400 ou 500 hommes d'élite, avec des renforts. Le front de bataille n'a pas de largeur fixe, mais ils ont soin de conserver au premier ou au second rang les meilleurs éléments de chaque compagnie, et de maintenir le front égal et serré. Les bagages sont placés un peu à l'arrière. A l'ouverture des hostilités, ils s'en prennent d'abord aux gens armés de la lance, les entraînent dans les lieux difficiles, pour que ceux-ci n'y puissent résister à la charge et aux flèches dont on les accable.

Les Perses aiment à ajourner le combat, surtout quand ils savent que l'adversaire s'y prépare ; en revanche, ils se plaisent à le prolonger, surtout dans les moments de canicule, où l'ardeur du soleil amortit l'élan de l'ennemi. Leurs attaques se produisent sans témérité, avec mesure ; mais ils les renouvellent fréquemment dans un délai très court. Le froid continu leur est défavorable, de même que la pluie qui détend leurs arcs [3], et aussi toute phalange de fantassins bien massés, sur un terrain nivelé et uni, qui facilite les évolutions des lanciers. On peut user contre eux des mouvements enveloppants sur les ailes, qu'ils ne couvrent pas de façon spéciale, souvent aussi improviser des attaques nocturnes contre leurs cantonnements, car leurs tentes y sont disposées confusément et en désordre.

La question des approvisionnements de cette armée reste pour nous une inconnue [4]. Rappelons seulement qu'Alamoundar, phylarque des Saracènes, pressant le roi d'envahir l'em-

Les Perses ne pouvaient emporter le fourrage nécessaire à toute une campagne ; ils devaient bien par intervalles renouveler leurs provisions ; donc, en faisant le désert devant eux, on les embarrassait malgré tout. Cf. d'ailleurs *Strateg.*, VII, 1, p. 136.

[1] Aussaresses (*Rev. des Étud. anc.*, VIII (1906), p. 35) signale avec raison le fait que cette pratique (indiquée encore ailleurs : III, 6, 9) se trouve attestée dans les récits de guerre de Théophylacte Simocatta. En complétant ses références, on peut ajouter que la tactique tripartite était commune aux Perses et aux Byzantins (Theoph. Simoc., I, 9, 7 ; II, 3, 1 ; III, 7, 17 ; V, 9, 8).

[2] Mais il n'y a qu'un seul corps en profondeur, tandis que les Avares et les Turcs divisent leurs forces en plusieurs groupes massés les uns derrière les autres (*Strateg.*, II, 1, p. 47).

[3] Cf. ce que les auteurs disent pareillement des Parthes, *supra*, p. 43. Maurice recommande donc de choisir pour la bataille, s'il se peut, un jour de pluie (VIII, 2, p. 190).

[4] V. *supra*, pour les Parthes, p. 41, note 2.

pire par la Syrie désertique, au lieu de pousser vers l'Osrhoène, ajouta : « Ne vous inquiétez pas du manque d'eau ou de vivres ; je conduirai l'armée pour le mieux [1] ». Dans la campagne suivante, les Perses comptaient encore subsister sur le pays, car dans le conseil des chefs romains, tenu à Hiérapolis, on décida de lâcher Buzès, avec le meilleur du corps d'occupation, pour empêcher le ravitaillement de l'ennemi [2]. Mais, comme Chosroès tenait beaucoup à garder la Lazique, il avait accumulé à Pétra d'énormes provisions. Quand la ville lui eut été enlevée par subterfuge, il resta encore, après l'incendie, de quoi fournir des armes à cinq fois plus d'hommes que les Romains n'en introduisaient, et de quoi faire vivre cinq ans la nouvelle garnison : on trouva surtout du blé et des viandes salées ; pas de vin, mais du vinaigre et des légumes propres à composer un certain breuvage [3]. En définitive, ces renseignements fragmentaires laisseraient croire que l'intendance des Sassanides montrait, comme celle de Byzance, nous le verrons, un zèle très irrégulier. Elle se servait pareillement de chameaux pour les convois, et surtout pour le transport de l'eau [4].

Dans une *adlocutio* de Bélisaire est cette affirmation [5] : « Vous surpassez en valeur les Perses ; ils n'ont sur vous que l'avantage de la discipline et n'ont confiance que dans votre désordre [6]. » Elle semble exacte, Et d'abord, s'il y eut souvent dans l'Iran des révolutions de palais, les armées n'en prirent guère l'initiative, et leur loyalisme fut toujours digne d'estime [7]. Je parle, bien entendu, de la partie nationale de ces

[1] Procop., *B. P.*, I, 17, 39.

[2] *Ibid.*, II, 6, 2 sq. Lorsqu'il arriva devant Édesse, Chosroès ne donna pas d'autre ordre aux Huns de sa suite que de se saisir des moutons que les bergers des environs avaient conduits devant les murs, confiants dans la force de leur protection. Un seul troupeau fut pris, puis il rentra tout seul, à la faveur d'une sortie et du combat qui s'en suivit (*Ibid.*, II, 26, 5-7). — Quand Théodose négocia la paix avec Bahram (en 420), les troupes perses souffraient de la disette (Socrat., *H. eccl.*, VII, 20, p. 780 Migne).

[3] Procop., *B. G.*, IV, 12, 17-20.

[4] Cf. Theoph. Simoc., II, 2, 4.

[5] Procop., *B. P.*, I, 14, 21.

[6] Cf. les soldats de Bélisaire qui se dispersent, avant le combat, pour manger des figues (*B. P.*, II, 18, 18).

[7] Les soldats romains, sous Julien, ayant pénétré par une mine dans Maiozamalcha, tuent les sentinelles qu'ils rencontrent, *excusu moris gentici*

troupes ; les auxiliaires que les Sassanides se procuraient, en moindre nombre que les Byzantins, n'avaient pas cette fidélité éprouvée [1]. Les soldats perses restés dans la citadelle de Pétra, après l'assaut, s'y laissèrent brûler plutôt que de se rendre [2]. Au contraire, au siège d'Édesse, les Dolomites se débandèrent, dès que l'affaire parut mal tourner [3].

Redoutables aussi étaient ces adversaires par leur mépris de la mort et cette résignation aux suites sanglantes de la guerre visée par le *Strategicon*. Une vie d'homme comptait chez eux pour peu de chose ; je n'en veux pour preuve que les soins sommaires donnés à tout soldat atteint d'une maladie dangereuse : « On le sépare des autres, on l'expose vivant, en lui laissant un peu de peu de pain et d'eau et un bâton, afin qu'il puisse se nourrir et se défendre des bêtes [4] ». On ne se préoccupait guère qu'au retour des victimes d'une expédition : au moment du départ, selon Procope [5], le roi, sur son trône, regarde défiler l'armée ; chaque soldat, en passant, jette une flèche dans de grandes corbeilles, qui sont ensuite cachetées. Les troupes revenues, chacun reprend une flèche ; on voit ainsi le nombre des manquants. Pour le réduire, après l'hécatombe causée par le grand fossé des Ephthalites [6], on avait fait défendre de poursuivre l'adversaire sur ses terres, même s'il s'enfuyait en déroute [7]. C'était peut-être, au point de vue stratégique, une mesure critiquable, mais on était plus sûr ainsi de ne pas laisser de morts ou de blessés chez l'ennemi.

La discipline des troupes perses procédait encore d'un autre sentiment : l'attachement au général était si enraciné parmi

iustitiam felicitatemque regis sui canoribus uocibus extollentes (Amm. Marc., XXIV, 4, 23).

[1] L'allusion que renferme l'Apocalypse égyptienne d'Esra à une révolte de l'armée perse, vers le temps d'Odenath et d'Aurélien, est une interpolation postérieure (A. von Gutschmid, *Kleine Schriften*, II (1890), p. 211-284 ; cf. v. 38). Une rébellion exceptionnelle des troupes perses en Lazique tint à ce que le roi Hormisdas voulut, en punition d'une défaite, disgracier le général Bahram (Theophan., 263 ; add. Theoph. Simoc., III, 18, p. 147-149).

[2] Procop., *B. G.*, IV, 12, 15 sq.

[3] *Ibid.*, 14, 42.

[4] Agath., II, 10, 3.

[5] *B. P.*, I, 18, 52-54.

[6] V. *infra*, sur les stratagèmes.

[7] Procop., *ibid.*, I, 4, 33.

elles que sa mort avait pour effet de les démoraliser [1]. Les Romains le savaient : le vieux héros perse Mermeroes en conçut l'idée d'un stratagème qui le tira d'embarras dans un moment difficile : il se fit passer pour malade, puis répandit le bruit qu'il avait succombé ; les traîtres, payés par les ennemis pour espionner le camp perse, ne soupçonnaient pas la vérité ; l'armée byzantine se relâcha alors de ses travaux de fortification et de son active surveillance, et Mermeroes en profita pour tenter une attaque soudaine qui mit l'adversaire en fuite [2].

Les Sassanides étaient très rigoureux pour leurs lieutenants ; une révolte des troupes perses en Lazique eut pour cause la disgrâce infligée à Bahram par le roi Hormisdas, à la suite d'une défaite essuyée : les hommes prirent parti pour leur capitaine [3]. Chosroès II alla plus loin : il frappa de la peine capitale les généraux vaincus [4].

La participation personnelle des princes iraniens aux guerres avec l'empire fut très irrégulière : les Arsacides dirigèrent quelques expéditions, mais souvent abandonnèrent le commandement au Suréna. Il semble bien du moins que le personnage ainsi désigné, qui vainquit Crassus [5], avait déjà même dignité que celui qui nous est indiqué, pour des temps postérieurs, comme « le premier après le roi ». Dans les armées orientales, je l'ai dit, les troupes étaient aux abois lorsque le chef perdait la vie ; on porta dans les villes la tête de Pacorus pour accentuer le découragement [6] ; après qu'Orodès, fils d'Artaban, eut passé pour mort, le sort de la bataille se décida tout aussitôt en faveur des Romains [7].

Or, les suites étaient encore plus funestes lorsque le souverain lui-même périssait, et non un général délégué par lui. Aussi, dans la loi religieuse et politique des Perses, le roi n'était pas obligé de prendre part aux combats, et d'habitude

[1] Exemple : dans la guerre lazique, elles lâchent pied aussitôt après (Procop., *B. G.*, IV, 8, 35).

[2] Agath., II, 9, 6.

[3] V. *supra*, p. 57, note 1.

[4] Nœldeke, *Tabari*, pp. 352, 356, 364.

[5] Plut., *Crass.*, 23.

[6] Dio Cass., XLIX, 20.

[7] Tac., *Ann.*, VI, 35. — A la fin du VIe siècle, Commentiolus « battit les Perses, qui n'osèrent retourner vers leur roi, parce que celui-ci les avait menacés de mort, au cas où ils ne ramèneraient pas leurs chefs sains et saufs. » (Euagr., VI, 15).

il s'abstenait. Un jour pourtant, consterné des revers sans fin essuyés par son armée devant Amida, Sapor « se jeta, comme un simple soldat, au milieu de la mêlée, ce qu'on n'avait jamais vu jusque-là [1] ». Il est frappant qu'à la basse époque les théoriciens de la stratégie mettent tant d'insistance à répéter que le chef ne doit pas s'exposer en personne ; s'il tombe, c'est la confusion dans les rangs [2].

Les Perses ont compté quelques généraux hors de pair, comme cet intrépide Mermeroes, accablé d'ans, infirme, ne pouvant plus monter à cheval et se faisant porter dans une litière au milieu de son armée [3] ; mais les Chosroès ou leurs pareils étaient toujours, bien plus que les Césars romains, sinon sur le champ de bataille, au moins dans le voisinage ; ils assuraient une plus grande unité de vues et une plus constante obéissance. Sur ce point il y aurait, entre les deux états, une différence à signaler.

En revanche, on a quelques indices d'une disposition qu'aurait eue Chosroès Ier — d'autres encore l'eurent peut-être — à s'inspirer de l'exemple byzantin, dans ses mesures intelligentes pour l'administration et la protection des frontières [4]. Procope, parlant d'un dignitaire perse qu'il appelle le *chanarange*, ajoute qu'il était commandant des troupes d'une province-frontière [5], quelque chose donc comme le *dux* romain. D'autre part, Ménandre, dans un texte d'interprétation incertaine, paraît établir un parallèle entre des fonctionnaires des deux empires, pareillement chargés de la police sur les confins [6]. Théophylacte Simocatta enfin identifie avec le maître de

[1] Amm. Marc., XIX, 7, 8.

[2] Maurit., *Strateg.*, II, 15, p. 70 ; VII, 1, p. 136. — Si, au siège de Jérusalem, « les soldats conjurent Titus de ne pas risquer sa vie, si précieuse » (Ios., *B. I.*, V, 87), il n'y faut voir, je crois, qu'une marque particulière d'attachement envers lui. Mais il en est autrement cinq siècles plus tard, quand les soldats pressent le général en chef de se retirer à l'arrière-garde (Theoph. Simoc., II, 2, 10).

[3] Agath., II, 10, 2.

[4] Nœldeke, *Tabari*, p. 160, note 3.

[5] *B. P.*, 1, 5, 4 (cf. I, 21, 15) : χαναράγγης δὲ τὸ ἀξίωμα (εἴη δ' ἂν ἐν Πέρσαις στρατηγὸς τοῦτό γε) πρὸς αὐταῖς που ταῖς ἐσχατιαῖς τῆς Περσῶν γῆς τὴν ἀρχὴν ἔχων ἐν χώρᾳ ἣ τοῖς Ἐφθαλίταις ὅμορός ἐστι. Les auteurs arméniens rendent ce titre par le terme équivalent de *marzpan* (*Journ. asiatiq.*, 1866, I, p. 114).

[6] *Excerpt. de legat. Roman.*, Migne, PGL, CXIII, p. 920 C = De Boor, p. 216, l. 25-27 : Ὁ δέ γε τῶν μεθορίων λεγόμενος προτίκτωρ (δηλοῖ δὲ

la milice l'officier perse qu'il appelle le *ferochane* [1], et nomme un maître de la milice d'Arménie désigné par le roi de Perse [2].

Je ne me dissimule pas que ce sont peut-être là autant de rapprochements forcés; Théophylacte en particulier, qui n'était pas militaire, a pu apporter dans ces questions un esprit de simplification exagéré. Pourtant, d'une façon générale, je crois saisir, dans ce problème du commandement, comme dans bien d'autres sujets, les traces d'une influence réciproque, qui a conduit à des emprunts de part et d'autre, à une assimilation d'ailleurs limitée.

Douteux encore dans les questions d'administration militaire, ce parallélisme l'est infiniment moins dans le domaine de la stratégie et de l'organisation des troupes. Divers traits nous l'ont déjà fait pressentir; nous nous en rendrons mieux compte en étudiant les institutions byzantines. Rien n'est plus propre à mettre en plein relief les difficultés particulières que soulevait cette « question d'Orient » sous Justinien. L'acharnement au mieux de l'un des adversaires suscitait ainsi les progrès de l'autre. Il est manifeste que les Perses, malgré une haine héréditaire et tenace, n'hésitèrent pas à s'approprier, de la tactique romaine, ce qui leur semblait avantageux. C'étaient des adversaires fort dignes de ceux qu'ils combattirent pendant près de quatre siècles, et l'on peut dire que, surtout vers la fin de cet antagonisme, leur armée présente, à un haut degré, les qualités et les défauts des troupes byzantines. Nous reviendrons sur ce point capital.

παρὰ 'Ρωμαίοις τὸν ἐς τοῦτο καταλεγόμενον ἀξίας τὸν βασίλειον χροσκεπαστήν).

[1] IV, 2, 2 : Hormisdas... αὐτοκράτορα τοῦ πολέμου προεστήσατο φεροχάνην τὸν Πέρσην · τὸ δ' ὄνομα τὴν τοῦ μαγίστρου ἀξίαν τῇ 'Ρωμαϊκῇ ἐνσημαίνεται γλώττῃ... Tout ceci, à vrai dire, est assez flottant. En effet, au lieu du ferochane, ce serait le *spahpat* (Nœldeke, *Tabari*, p. 444) qu'on devrait rapprocher du maître de la milice, terme que Procope, en divers endroits du *B. P.*, rend par 'Ασπέβεδος ; mais on se demanderait si, pour lui, ce n'est pas là un nom propre de personne, et non de fonction ; la même réflexion s'impose bien plus encore pour l''Ασπέτιος de Théophane. Et quand même les auteurs byzantins s'exprimeraient nettement, cela ne prouverait pas qu'ils n'ont point fait une confusion. Ainsi, pour Menander Protector (fr. 11) Ζίχ est un ἀξίωμα ; pour Agathias (IV, 30, p. 275), c'est un ὄνομα ; et pour les orientalistes modernes, c'est le nom collectif d'une grande famille féodale, comme le terme de Suréna.

[2] Theoph. Simoc., III, 5, 15 : ὁ κατὰ τὰς 'Αρμενίας τὰς στρατηγίδας λαχών.

DEUXIÈME PARTIE

L'ARMÉE

DEUXIÈME PARTIE

L'ARMÉE

CHAPITRE PREMIER

LES TROUPES DE GARNISON ET LES RENFORTS DE GUERRE

J'ai réuni ces deux catégories, qui sembleraient devoir être séparées, parce que la distinction très souvent n'est pas permise. On peut la faire en général jusqu'aux réformes du IIIe siècle, exceptionnellement dans les périodes suivantes, et les documents administratifs parvenus jusqu'à nous sont fort suspects de nous donner des états et des statistiques n'ayant eu d'exactitude que « sur le papier ». On se laisserait facilement entraîner, voulant présenter un tableau complet de la situation militaire dans les provinces d'Orient, à rappeler tout ce que nous savons de l'organisation de l'armée romaine ou byzantine aux époques diverses comprises dans les limites chronologiques que je me suis fixées. Mais on répéterait ainsi sans utilité ce qu'exposent les manuels d'antiquités ou les traités d'ensemble sur le sujet, qui tirent parti de tous les documents provenant de toutes les régions de l'empire. Cette méthode n'est pas à condamner, mais il convient, sinon de lui substituer, au moins de lui superposer, celle qui procède par groupements géographiques. Il est aussi légitime et nécessaire de l'appliquer aux choses de la guerre qu'à l'administration civile ou à la vie urbaine.

Par conséquent, nous ne relèverons ici que ce qui semble

particulier aux troupes d'Orient, et, en second lieu, parmi les données de sources différentes dont on a coutume de faire application à tout le monde romain, celles qui proviennent des provinces nous concernant ici — Arménie, Mésopotamie, Syrie, Cappadoce, Arabie même — ou de relations écrites d'événements qui ont eu pour théâtre ces seules régions. De notre silence sur certains points il n'y aura rien à conclure, sinon l'absence d'informations ; il put y avoir, ou conformité, ou dérogation aux principes qu'on nous présente comme généraux. Le plus simple et le plus sûr est de n'exclure, et aussi de ne proposer, même sous réserves, aucune des deux hypothèses.

La frontière d'Orient et ses approches constituent justement le terrain de choix pour un essai de cette nature, car nous aurons à notre disposition, chose rare, et pour plusieurs moments de cette histoire, les commentaires d'hommes du métier, témoins des faits qu'ils ont racontés, ou qui en ont recueilli les premières nouvelles avant que la tradition n'eût accompli son travail habituel de déformation. Trois noms avant tout sont à mettre en vedette, et qui représentent trois époques heureusement échelonnées : ɪ^er^, ɪvᵉ, vɪᵉ siècles.

D'abord Flauius Josèphe ; le *Bellum Iudaicum*, presque exclusivement, intéresse les présentes recherches, et il offre beaucoup plus de garanties que les *Antiquitates* [1]. Bien que localisées en Palestine, les opérations de Vespasien et de Titus sont pleinement de mon sujet. C'est de Syrie que provenaient les plus gros contingents qui furent aux prises avec les Juifs, et les secours envoyés par les petits princes voisins purent servir aussi contre les Parthes : les uns et les autres accomplirent une guerre de sièges ; il y en eut beaucoup à soutenir dans les campagnes de Mésopotamie.

[1] Une sorte de « doublet » de Josèphe, Iustus de Tibériade, Juif de culture grecque, avait traité des mêmes événements (cf. Em. Schürer, *Gesch. des jüdisch. Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 3-4 Aufl., Leipzig, I (1901), p. 60). Il nous manque aussi le livre *Antonii Iuliani de Iudaeis*, mentionné par Minucius Felix (*Octau.*, 33, 4), œuvre, apparemment, du gouverneur de Judée durant la guerre de Vespasien. On eût volontiers comparé, grâce à lui, le point de vue romain avec le point de vue juif. — Je n'ai pu, à mon grand regret, consulter l'étude d'A. Schuh, *Römisches Kriegswesen nach dem B. I. des Joseph Flauius, mit gelegentlichen vergleichenden Hinweisen auf unsere moderne Heeresverhältnisse* (Progr. Gymnas. Mährisch-Weisskirchen, 1902) ; et, par suite, j'ai dû refaire moi-même le travail auquel il s'était livré, mais en évitant les comparaisons que son titre promet.

Ammien Marcellin n'a pas moins de prix pour nous. « Moi, Grec, ancien soldat, j'ai composé selon mes forces l'histoire que voilà », dit-il en terminant, et il est indéniable que, dans les récits de batailles, il se montre un spécialiste des choses militaires, gardant même dans la forme des traces de la langue vulgaire des camps [1].

A peu près au même rang il convient de placer Procope; Ammien était d'Antioche, lui de Césarée en Palestine, autre cité assez proche de la frontière d'Orient. Ce πάρεδρος ou conseiller juridique, ayant suivi de nombreuses campagnes, toujours dans l'entourage du commandement en chef, s'est acquis une certaine compétence dans les choses de guerre, et comme il s'est borné à l'histoire de son temps, sans se laisser tenter par le démon de l'érudition, ses récits sont moins

[1] La campagne de Julien avait frappé les imaginations et excité un vif intérêt. Dans sa lettre 1186, Libanios expose toutes les difficultés qu'il a eues à obtenir sur la guerre persique des nouvelles authentiques. « Chacun de ceux qui sont revenus m'affirmait avoir des renseignements sûrs et être tout prêt à me les communiquer; aucun ne l'a fait. Tous s'occupaient, non de l'empereur défunt, uniquement de leurs petites affaires. Quelques soldats seulement ont pu me parler de la durée de la campagne, de la longueur des étapes, des localités traversées; mais jamais une claire description des faits; partout l'obscurité, rien qui fournisse une base à la relation d'un historien », et il presse son ami Séleucos, qui avait accompagné l'expédition, de se faire l'historiographe de Julien (*Epist.* 1078). Ce vœu (dont l'expression déprécie l'Ἐπιτάφιος) a été rempli par plus d'un, notamment Eutrope, Magnus de Carrhae et Eutychianos de Cappadoce; les deux derniers ont été pillés maladroitement par Malalas (p. 328, 20, éd. Bonn); cf. FHG, IV, 4, où C. Müller a réuni les témoignages qui précisent leur qualité. Eutrope, en tant que clarissime, a pu connaître les documents officiels; mais il n'était qu'un ἐπιστολογράφος, sans doute médiocre homme de guerre, et nous ne possédons qu'un abrégé de ses ouvrages. Magnus est cité comme officier par Ammien (XXIV, 4,23); quant à Eutychianos, Müller identifie le duc des Arméniens et le πρωτοσηκρήτηρ également connus sous ce nom. Nous savons de Magnus et d'Eutychianos qu'ils avaient raconté par lettres leurs souvenirs d'expédition, avec plus de brièveté qu'Ammien, probablement. Celui-ci a peut-être utilisé le travail de Magnus qu'il connaissait. Il fut une sorte « d'officier d'ordonnance » (*protector domesticus*), donc en bonne place pour se renseigner. Malheureusement, pour ses *excursus* géographiques, il a consulté des sources écrites plutôt que sa mémoire; cf. Th. Mommsen, *Ammians Geographica* (*Hermes*, XVI (1881), p. 602-636); et lorsqu'il traite d'événements dont il ne fut pas témoin, il commet des confusions parmi les documents utilisés; v. O. Seeck, *Zur Chronologie und Quellenkritik des Ammianus Marcellinus* (*ibid.*, XLI (1906), p. 481-539).

vagues et moins sujets à confusions. Nous lui devrons, pour tout ce qui concerne la tactique, une contribution de premier ordre [1].

Voilà nos trois sources capitales ; après elles, on peut tirer quelque profit de Dion Cassius et d'Hérodien [2]. Ce dernier exerça des fonctions publiques, nous ne savons lesquelles ; civiles probablement, vu les habitudes d'esprit que révèle son ouvrage et les erreurs qui s'y manifestent. Dion, ancien proconsul d'Afrique, ne manquait pas de connaissances techniques dans les choses de la politique et de l'armée ; mais l'Orient ne lui était pas particulièrement familier, et les événements sur lesquels il nous apporte des lumières ne sont pas de l'époque où il vécut. Ajoutons que Pline le Jeune, durant son service militaire, était occupé à des écritures dans les bureaux du gouverneur de Syrie [3] ; les loisirs dont il disposait furent absorbés dans les écoles de philosophie d'Antioche ; la « question d'Orient » ne revêtait pas alors un caractère de gravité, ou elle ne paraît pas l'avoir intéressé.

Il est curieux au contraire de constater la passion que soulevaient généralement chez les Romains les mêmes problèmes, l'allure d'épopée que prenaient dans les imaginations les campagnes contre les Parthes ou les Perses. Elles ont inspiré plus d'un poète : la vie de Septime Sévère, en particulier son expédition vers le Tigre, avait été racontée en détail dans divers poèmes pseudo-historiques, très médiocres à n'en pas

[1] C'est ce que n'a guère remarqué Luigi De Gregori, auteur de quelques pages intitulées : *L'esercito bizantino in Procopio di Cesarea* (*Bessarione*, ser. II, vol. I (ann. VI), 1901, p. 246-258), et qui ne s'est attaché qu'à reconstituer l'organisation de l'armée, la division en corps et la hiérarchie. Sous ce rapport, en effet, le butin est maigre ; encore n'en prendrons-nous que ce qui regarde les armées d'Orient, négligeant celles qui eurent à lutter contre les Goths et les Vandales. Il y a un peu plus à trouver dans Hans Delbrück, *Gesch. der Kriegskunst im Rahmen der polit. Gesch.*, Berlin, II, 2 (1902), p. 355 sq., et surtout dans Ch. Diehl, *Justinien et la civilisation byzantine au* VI*e* *siècle*, Paris, 1901, p. 145 sq.

[2] Tacite (*Hist.*, V), traite sommairement de la guerre de Judée sous Vespasien ; Velleius Paterculus (II, 101) a été tribun militaire en Syrie, au temps de Gaius César, petit-fils d'Auguste ; mais c'est pour nous une source très secondaire.

[3] *Epist.*, III, 11, 5 : *cum in Syria tribunus militarem* (cf. I, 10, 2) ; VII, 31, 2 : *ego iussus a legato consulari rationes alarum et cohortium excutere.* (Cf. Mommsen, *Gesamm. Schr.*, IV (= *Hist. Schr.*, I, 1906), p. 413).

douter, et dont nous ne connaissons même pas les auteurs [1]. La guerre persique de Dioclétien et Galère, en 297, fut célébrée dans une petite épopée, dont on a depuis peu découvert des fragments, qui suffisent tout juste à en préciser l'objet [2]. Un Grec d'Égypte, Colluthos de Lycopolis, sous Anastase, avait, selon Suidas, chanté des Περσικά. Nous avons également perdu le panégyrique en vers que l'Impératrice Eudoxie composa après la victoire sur les Perses de son époux Théodose II [3]. Si nous étions privés d'Ammien, on déplorerait davantage la disparition du poème où les actions de Julien étaient célébrées par Calliste, un homme de guerre [4]. Et c'est encore un versificateur, Georges de Pisidie, à qui nous devons le plus de détails sur la « croisade » d'Héraclios.

En prose, semble-t-il, mais avec autant d'imagination et d'indépendance à l'égard des faits, naquit la vaste littérature que provoqua la grande guerre de Lucius Verus, dissertations, déclamations et exercices d'école variés, dont Lucien fit large raillerie [5]. Tout n'y était peut-être pas que sottise, si le Frontin (=Fronton) qu'il cite dans son énumération est à confondre avec le général M. Claudius Fronto, témoin et participant de la campagne [6]. Il faut regretter les Ὑπομνήματα de Vespasien [7], les Παρθικά d'Apollodore, d'Artémita en Assyrie, un des répondants de Strabon pour les affaires d'Orient à la fin de la République [8] ; ceux d'Asinius Quadratus, qui comprenaient les campagnes de

[1] Herodian., II, 15,6.

[2] R. Reitzenstein, *Zwei religionsgeschichtliche Fragen nach ungedruckten griechischen Texten der Strassburger Bibliothek*, Strasbourg, 1901, p. 47-52. Ce genre poétique trouvait grande faveur, comme le lieu-commun assimilant les empereurs acharnés contre les barbares aux dieux en lutte contre les monstres de la terre (cf. F. Cumont, *Rev. des Étud. anciennes*, IV (1902), p. 36-40).

[3] Socrat., *Hist. eccl.*, VII, 21.

[4] Socrat., *ibid.*

[5] *Quomodo hist. sit scrib.*, 21 et 32.

[6] Cf. Mai, ad *M. Corn. Front. Epist.*, p. 312, note 1.

[7] Mentionnés par Josèphe, *Vita*, 342, 358 : *C. Apion.*, I, 10.

[8] Ils devaient avoir une autre valeur que le récit donné par Théophane de Mytilène des campagnes de Pompée. Quant à Q. Dellius, légat d'Antoine, il a dû se borner à un éloge personnel de celui-ci, et Salluste n'aura pu utiliser ses souvenirs que pour les opérations de Ventidius ; cf. O. Hirschfeld, *Dellius ou Sallustius ?* (*Mélanges Boissier*, Paris, 1903, p. 293-5).

Vérus et de Sévère [1], et ceux d'Arrien [2], très préoccupé de stratégie. Jean Lydus s'en souciait moins, lui qui entreprit néanmoins une histoire des guerres persiques de Justinien [3]; sa condition d'agent disgracié avait dû faire de lui un rapporteur peu impartial et peu fidèle.

Malgré sa conception très générale, le *Strategicon* attribué à l'empereur Maurice [4] nous rendra des services; on sent que l'auteur des paragraphes consacrés aux Perses a pris contact avec ce peuple; il est d'accord avec l'annaliste Théophylacte Simocatta et — avantage précieux que nous avions déjà rencontré chez Ammien — il emploie les locutions en usage parmi les barbares qui composaient les troupes de Maurice et de son successeur.

Bref, nos documents militaires grecs et latins sont relativement nombreux et sûrs; cette impression s'affirmera si l'on cherche à les compléter à l'aide des littératures orientales. Celles-ci ne nous donnent presque rien; bien plus, elles ont beaucoup emprunté aux historiens occidentaux. Pas d'historiographie rabbinique, du moins pour l'époque romaine; les lettrés d'Israël se confinaient dans l'étude de la loi et du dogme [5]. Les Parthes n'ont eu aucune littérature; la langue syriaque n'en a produit une indépendante que tardivement, et elle est

[1] FHG, III, p. 659 sq. = H. Peter, *Historicorum Romanorum reliquiae*, Leipzig, II (1906), p. 144-6. L'auteur fut peut-être proconsul d'Achaïe; cf. *Prosop. imp. Rom.*, I, p. 168, n[os] 1031-2.

[2] Particulièrement détaillés en ce qui concernait l'expédition de Trajan, la plus rapprochée de l'auteur; v. J. Marquart, *Philologus*, Supplementband, X, 1 (1905), p. 221, note 3.

[3] W. Christ, *Gesch. der griech. Litteratur*, p. 799.

[4] Je ne discute pas cette attribution, d'intérêt secondaire pour notre sujet. Fr. Aussaresses, *L'auteur du Strategicon* (*Rev. des Étud. anciennes*, VIII (1906), p. 23-39), avec une sage modération, la présente, non comme certaine, mais comme très vraisemblable. R. Vari, *Zur Ueberlieferung mittelgriech. Taktiker* (*Byzantin. Zeitschr.*, XV (1906). p. 47-87), ferait plus de cas de la tradition qui met l'ouvrage sous le nom d'un Vrbicius, lequel aurait compilé la plupart des matériaux, même rédigé quelques chapitres (p. 81). Si certains passages du tome XII, parlant des Perses, sont des additions postérieures (p. 72), du moins le principal (XI, 2) n'en est pas une; et si réellement l'auteur comprend, sous le nom de Perses, les Saracènes ou Arabes qu'il ne nomme nulle part, ce n'est point forcément par un « pédantisme de Byzantin, aimant les noms classiques pour désigner des choses toutes nouvelles »; des Arabes faisaient effectivement partie des armées sassanides.

[5] Schürer, *op. laud.*, pp. 159-160; cf. 111-161.

restée la servante, à titre à peu près exclusif, de la théologie ; faisons exception pour la chronique dite de Josué le Stylite, œuvre d'un professeur anonyme d'Édesse qui fut témoin oculaire des épreuves subies par cette ville sous Anastase [1]. Parmi les Arméniens, un nom à citer, Sébéos, rien que pour le règne d'Héraclios ; il a consigné des faits de guerre dont lui firent part des témoins [2]. L'ancienne littérature pehlvie est perdue ; un compilateur arabe, de la fin du IXe siècle et du Xe commençant, Tabari, y a puisé sans critique [3]. Un chapitre important est consacré à l'histoire — et par endroits à l'armée — des Sassanides ; celle des Byzantins en reçoit quelques éclaircissements.

Je n'ai pas besoin de redire ce que j'ai déjà énoncé sur les données de l'épigraphie ; dans la seule province d'Arabie — que je néglige — des bornes milliaires ont été retrouvées en assez grand nombre ; encore leur signification précise prête-

[1] J'utilise la trad. de l'abbé Paulin Martin ; v. *suprà*, p. 23, note 3. Cf. Rubens Duval, *La littérature syriaque*, Paris, 1899, p. 187 sq. Cette chronique mérite grande confiance, comme l'a montré Erich Merten, *De bello Persico ab Anastasio gesto*, diss. hist., Leipzig, 1905 (*Commentat. philolog. Ienenses*, VII, 2, p. 141-201). — On doit quelques renseignements, touchant surtout la topographie, à une chronique anonyme d'Édesse, composée au VIe siècle, republ. par Ludwig Hallier, *Untersuchungen über die Edessenische Chronik mit dem syrischen Texte und einer Uebersetzung* (*Texte und Untersuch.* de Gebhardt et Harnack, IX, 1, Leipzig, 1892). Celle qu'Assémani avait attribuée au patriarche Denys de Tell-Mahré se signale par de larges emprunts à l'*Histoire* de Socrate.

[2] On se servait beaucoup jadis de Moïse de Khorène ; Aug. Carrière en a ruiné l'autorité (*Nouv. sources de Moïse de Khoren*, Vienne, 1893 ; add. la public. du *Centenaire de l'École des langues orientales vivantes*, Paris, 1895, p. 357-414) ; l'ouvrage répandu sous ce nom est un amalgame d'emprunts à des versions arméniennes de chroniques grecques interpolées ; en le mettant au pilon, Carrière a un peu forcé la note (cf. S. Weber, *op. cit.*, p. 62) ; on peut encore l'employer comme terme de comparaison, mais l'histoire militaire n'en profite guère. Marquart adopte la date proposée par Carrière : VIIIe siècle (*Abhandl. d. kgl. Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen, phil.-hist. Kl., N.F.*, III, 2, 1901) ; F. C. Conybeare, *The date of Moses of Khoren* (*Byzantin. Zeitschr.*, X, (1901), p. 488-504), défend l'ancienne datation : Ve siècle ; H. Hübschmann (*Indogerman. Forschungen*, XVI (1904), p. 197-490) conclut : la partie géographique n'est pas de même main que la partie historique ; l'auteur de l'histoire peut être du VIe siècle ; celui de la géographie remonte au plus tôt au VIIe (p. 371-375).

[3] Cf., dans la traduction de Nœldeke, Leyde, 1879, l'introd., p. XIII-XXVIII.

rait-elle à discussion. Quant aux monuments figurés, rares et de faible portée pour la question qui m'occupe, le lecteur verra que je les ai utilisés en toute occasion [1].

§ I. — *Les Légions.*

A. JUSQU'A LA FIN DU IIIe SIÈCLE. — Le premier homme de guerre romain pénétrant sur le domaine géographique que j'ai délimité, c'est Lucullus (69-68 av. J.-C.). Il est naturel que ses historiens ne nous disent pas les noms des légions qu'il conduisait; on était à une époque où s'effectuait la transformation en légions permanentes des légions chaque année recrutées et numérotées à nouveau. Pompée, dont la campagne d'Asie se termine par la création de la province de Syrie (66-63), est exactement dans le même cas, tout comme Crassus et Cassius (54-52). A peine Plutarque mentionne-t-il les effectifs. Il est certain du moins que déjà alors la Syrie se trouvait constamment occupée par des garnisons [2].

Arrivant à Antoine, nous constatons un désaccord sérieux entre les auteurs, touchant le nombre des légions dont il disposait [3]. Les historiens mentionnent bien plus volontiers le chiffre des combattants; il n'est pas encore dans leurs habitudes de préciser davantage; Plutarque cependant cite *la IIIe*

[1] On a récemment transporté à Vienne des bas-reliefs exhumés, au cours des fouilles d'Éphèse, dans la bibliothèque de Celsus, et relatifs aux guerres des Romains contre les Parthes de 161 à 166; je n'en ai pas encore vu de reproduction (cf. *Jahrb. d. d. Instit.*, XX (1905), *Arch. Anzeig.*, p. 180).

[2] Le traître Labiénus, se jetant sur la Phénicie, échoua contre Apamée, « mais il obtint la reddition volontaire des garnisons placées dans le pays; elles étaient composées de soldats ayant combattu avec Cassius et Brutus; Antoine les avait incorporées dans ses légions et, en raison de leur connaissance du pays, il en avait fait les troupes d'occupation de Syrie. Anciens camarades, Labiénus les amena facilement à lui... » (Dio Cass., XLVIII, 25).

[3] Florus (IV, 10) et Justin (XLII, 5, 3) disent 16 légions; Liu. (*Epit.*, 130) en indique 18, et Vell. Paterc. (II, 82, 1) 13 seulement. Ces divergences tiennent à ce qu'Antoine avait un certain nombre de légats, Sosius, Canidius, Ventidius, qui tour à tour opérèrent seuls ou sous ses ordres directs. Pour les contingents de Sosius au siège de Jérusalem, cf. V. Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, I, 1, p. 238 sq.

légion [1]. Je ne parle, bien entendu, que de celles qu'Antoine employa dans l'expédition parthique ; pour la guerre civile, il en eut un bien plus grand nombre (une trentaine, d'après certaines légendes de ses monnaies), recrutées un peu partout en Orient, mais qui ne concernent pas la défense des frontières. Au reste, c'est à Auguste, comme on le sait, que remonte la véritable organisation des légions, et c'est à partir du principat seulement qu'on peut avoir une idée un peu précise de leur distribution.

Encore est-ce là un des problèmes les plus difficiles de l'antiquité romaine ; il est particulièrement ardu pour les troupes d'Orient, en raison de la fréquence des guerres, auxquelles les garnisons habituelles ne suffisaient pas. Sur ces expéditions, nous n'avons guère que le témoignage des auteurs ; or, très rarement ils donnent aux légions leurs noms complets ; ils ne les désignent que par des numéros. Hormis deux ou trois textes fondamentaux de Josèphe, de Tacite et de Dion Cassius — qui vient bien tard —, textes qu'on a scrutés de toutes manières et cent fois examinés à la loupe, les témoignages littéraires font presque défaut. L'épigraphie est la base de toute discussion sur ce sujet, c'est dire qu'elle nous renseignera peu sur les légions d'Orient [2]. D'ailleurs, une légion dans ses quartiers d'hiver ne formait pas un tout indivisible ; on en détachait des *uexillationes* sur plusieurs points ; une épitaphe, ou même une dédicace, peut la mentionner sans qu'on voie nettement si le lieu d'invention marque la garnison du corps principal, ou le lieu de passage d'une cohorte en mission spéciale [3].

A le bien prendre, dans les dernières années qui précèdent l'Empire, les troupes massées vers l'Euphrate ou les rivages

[1] *Ant.*, 42.

[2] Je sais bien que des inscriptions de toute provenance peuvent être utilisées à ce point de vue ; mais lorsqu'une légion est rappelée dans la nomenclature d'un *cursus honorum*, on ne voit pas toujours où elle était campée ; beaucoup de textes épigraphiques ne peuvent être datés que par approximation ; la liste même qui figure sur la célèbre colonne maffëienne du Vatican (CIL, VI, 3492, *a*, *b*) *semble* avoir été dressée *entre 120 et 170 ap. J.-C.*, laissant une marge de cinquante ans.

[3] Quant aux monnaies contremarquées au numéro d'une légion, qui ne sait avec quelle facilité on peut les transporter, perdant tout souvenir de la trouvaille dont elles proviennent ? Les monnaies autonomes des villes indiquent seules leur origine.

de Syrie sont bien plus au service des ambitions d'un chef que de la défense du pays. Ce dernier point de vue devait naturellement exclure tous les autres après le triomphe définitif d'Octave, qui, devenu Auguste, entreprit une réorganisation générale de l'armée sur des bases toutes nouvelles. Autant que nous en pouvons juger, il maintint ses propres légions et en garda quelques-unes parmi celles de ses compétiteurs; il en est donc qui eurent en commun un même numéro; leurs qualifications respectives les distinguaient. Nous apprenons que, dans les années 6 à 4 avant notre ère, trois d'entre elles stationnaient en Syrie [1]. Les difficultés que souleva la « question d'Orient » sous ce règne, malgré la modération d'Auguste, révélèrent l'insuffisance de cet effectif, qui fut donc relevé d'une unité. Pour la première fois, en 23, sous Tibère, apparaît à nos yeux l'ensemble des garnisons de l'empire [2]; on s'est mis d'accord sur leur répartition par provinces à cette date, sinon sur leurs cantonnements [3].

En Syrie se trouvaient alors la *VI* [4] *Ferrata*, dont le quartier général était fixé à Laodicée, et la *X* [5] *Fretensis* [6], établie principalement à Cyrrhus. Pour les deux autres, on indique, avec la plus grande vraisemblance, la *III Gallica* [7] et le *XII Fulminata*, qui n'est jamais mentionnée ailleurs qu'en Orient. Il est

[1] Ios., *A. I.*, XVII, 286 sq.; *B. I.*, II, 66 sq.

[2] Grâce aux indications de Tacite; v. en particulier *Ann.*, IV, 5: *dehinc, initio ab Syria usque ad flumen Euphraten, quantum ingenti terrarum sinu ambitur, quatuor legionibus coercita...*

[3] Cf. généralement Cagnat, LEGIO (*Dictionn. des antiq.* [1899]).

[4] Tac., *Ann.*, II, 79.

[5] *Ibid.*, 57.

[6] D'où vient ce nom? Du *Fretum Siculum*, sur les rives duquel la légion aurait campé dans la guerre de Sicile contre Sextus Pompée (Mommsen, *Res gestae*, p. 9). On a proposé une autre explication: la *leg. X* prit part aux opérations navales sur le lac de Tibériade (Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orient.*, II (1898), p. 300); mais *fretum* désigne une mer ou un détroit, non un lac, et ce qualificatif de *Fretensis* doit plutôt remonter à Auguste (Ét. Michon, *Rev. bibliq.*, IX (1900), p. 104).

[7] Celle, apparemment, qu'Antoine conduisit contre les Parthes; v. *supra*. Deux légions, outre cette dernière, portaient le n° *III*: la *III Augusta*, mais elle était en Afrique; la *III Cyrenaica*, et celle-là demeura très probablement en Égypte jusqu'à son transfert à Bostra, capitale de l'Arabie; cf. CIG, 5101 (a. 33); Tac., *Hist.*, V, 1 (a. 69); Sayce, *Proceed. of the Soc. of bibl. arch.*, 1885, p. 170 (a. 90); un papyrus de Berlin du 4 août 107 (*Griech. Urkunden*, 140) la montre encore cantonnée à Alexandrie.

bien difficile de dire où ces deux dernières avaient leurs campements [1].

Le premier changement qui se produit ensuite est le transfert de la *IV Scythica* [2] en Syrie pour la guerre des Parthes [3], et l'envoi, peu après, de la *V Macedonica*, venue de Mésie également [4], et de la *XV Apollinaris* de Pannonie. Ces légions n'avaient été appelées que pour la guerre étrangère ; la *XII Fulminata* rendit peu de services à Corbulon [5] ; elle subit un désastre, lors de la première révolte des Juifs, sous le commandement du légat Cestius Gallus [6]. Le *IV Scythica* avait elle-même, presque dès le premier jour, donné dans l'armée de Paetus de grandes désillusions [7] ; elle fit cependant meilleure contenance pendant la retraite de Cestius, en 67 [8]. Le gouvernement romain avait donc été heureusement inspiré en maintenant au complet ses effectifs d'Orient, après la guerre d'Ar-

[1] Pour la seconde, Josèphe indique Raphanée au temps de Vespasien (*B. I.*, VII, 18) ; mais elle n'y était pas encore sous Néron, ou se déplaçait fréquemment : ἀναλαβὼν δὲ ἀπὸ τῆς Ἀντιοχείας τὸ μὲν δωδέκατον τάγμα πλῆρες... κτλ. (II, 500). Il ne serait pas étonnant qu'il y eût eu une garnison dans la capitale de la province.

[2] Cantonnée en Mésie en 33 (CIL, III, 1698) ; cf. CIA, III, 630 : [λεγ.] δ' ἐν Μυσίᾳ.

[3] Tac., *Ann.*, XIII, 35 ; add. CIL, XIV, 3608 : *Ti Plautius Siluanus,* (légat de Mésie)... *motum orientem Sarmatar(um) compressit, quamuis parte(m) magna(m) exercitus* (= *leg. IV Scythic.*) *ad expeditionem in Armeniam misisset.*

[4] Lorsque Titus se rendit en Palestine pour la guerre juive, il vint à « Alexandrie », où il prit la *V Macedonica* et la *X Fretensis*. Josèphe (*B. I.*, III, 8 et 64), entend-il sous ce nom l'Alexandrie d'Égypte, dont les deux légions auraient contribué à réprimer l'insurrection ? (*Sic* Cagnat, LEGIO). Mommsen l'a contesté (*Hist. rom.*, tr. fr., XI, p. 125, note 1) : nous savons en effet que la X[e] légion était syrienne, et les troupes auraient dû, avec un pareil itinéraire, traverser un pays révolté. Il est plus vraisemblable que Titus alla par mer d'Achaïe au golfe d'Issos et débarqua à l'Alexandrette d'aujourd'hui. — On comprend, vu le point de départ, que l'historien ne précise pas davantage l'Alexandrie dont il s'agit ; certes, il est singulier que Titus n'ait pas touché barre de préférence dans l'excellent port de Séleucie de Piérie ; mais il n'y a pas là d'argument décisif ; rien ne prouve en somme qu'après la guerre de Corbulon ces deux légions eussent quitté la Syrie.

[5] Tac., *Ann.*, XV, 7, 10, 26.

[6] Ios., *B. I.*, II, 543 sq. Elle tâcha ensuite, par son courage (V, 41 et 467), d'effacer ce souvenir, mais vainement comme on le verra ci-dessous.

[7] Tac., *Ann.*, XV, 7, 11 sq. : *parum habilis proelio uidebatur.*

[8] *Ibid.*, 17.

ménie [1]; seule, la *III Gallica* avait été envoyée en Mésie [2], mais la jalousie personnelle de Mucien contre son légat la fit réexpédier en Syrie en 70 [3].

Entre temps, on avait constitué la province de Cappadoce (en 18), sous un procurateur, assisté, en cas de besoin, du secours militaire du légat de Syrie [4]. Les charges de celui-ci devenaient accablantes; Vespasien les allégea en mettant un autre légat en Cappadoce. Ce nouveau gouverneur hérita de la *XV Apollinaris* [5], et de la médiocre *XII Fulminata* que Titus, après la prise de Jérusalem, pour l'éloigner des molles garnisons de Syrie [6], établit à Mélitène qu'elle ne devait plus quitter.

La Palestine elle-même avait été séparée de la Syrie ; on lui attribua la *X Fretensis*, qui fut établie à Jérusalem, devenue Aelia Capitolina [7]; et pour ne pas appauvrir la garnison de Syrie, on combla les vides produits en maintenant dans cette dernière province la *IV Scythica* et en y introduisant la *XVI Flauia Firma*, nouvellement créée, des cendres, pourrait-on dire, de l'ancienne *leg. XVI* de Germanie, du même coup licenciée [8]. Restait la *V Macedonica* à pourvoir d'une situation définie ; des inscriptions d'*Ammouas* (Emmaüs Nicopolis) [9] feraient croire qu'elle séjourna quelque temps dans cette localité [10],

[1] Cf. A. v. Domaszewski, *Die Dislocation des röm. Heeres im Jahre* 66 (*Rhein Mus.*, *N. F.*, XLVII (1892), p. 207-218).
[2] Suet., *Vesp.*, 6 ; Tac., *Hist.*, II, 74.
[3] Tac., *Hist.*, IV, 39.
[4] Chapot, PROVINCIA, *Dictionn. des antiq.*
[5] Retour de la guerre des Parthes en 63 (Tac., *Ann.*, XV, 25). Il est du moins très probable qu'elle fut cantonnée par Vespasien lui-même en Cappadoce (Suet., *Vesp.*, 8 : *Cappadociae propter adsiduos barbarorum incursus* legiones *addidit*. Elle doit être comprise dans ce pluriel). Cependant elle fit sûrement aussi un séjour en Pannonie (Ios., *B. I.*, VII, 117); après quoi le plus ancien témoignage de son retour en Cappadoce est dans l'ἔκταξις κατ' Ἀλανῶν d'Arrien ; add. CIL, VIII, 7079.
[6] Παντάπασιν ἐξήλασεν, dit Josèphe (*B. I.*, VII, 18).
[7] Ios., *B. I.*, VII, 17 ; Dio Cass., LV, 23. Sur le lieu probable du campement, cf. Wilson, *Palestine Exploration Fund*, 1905, p. 231-242.
[8] Dio Cass., LV, 24.
[9] Cf. CIL, III, 6647.
[10] Clermont-Ganneau, *Archæological Researches in Palestine*, London, I (1899), p. 468. Il serait naturel que dans ce pays, où Rome avait trouvé des adversaires si redoutables, on eût maintenu provisoirement, par précaution, les deux corps qui avaient la réputation la meilleure (Ios., *B. I.*, III, 65 : ἦν δὲ τὰ ἐπισημότατα τὸ πέμπτον καὶ τὸ δέκατον).

mais peut-être aussi n'y laissa-t-elle qu'un détachement, lors de son retour en Mésie [1].

Survint ensuite la création, sous Trajan, de la province d'Arabie : elle fut commise à la garde de l'unique *III Cyrenaica*, appelée d'Égypte. Enfin, après la suprême insurrection des Juifs, une légion supplémentaire put paraître nécessaire en Judée ; on y transféra sans doute la *VI Ferrata* [2].

Ainsi, à partir d'Hadrien, et pour une période plus longue, nous pouvons dresser la nomenclature suivante :

En Syrie : *III Gallica*, à Raphanée au temps de Ptolémée [3] ; on la voit campée en Phénicie sous Marc-Aurèle et plus tard [4] ; *IV Scythica*, dont l'emplacement reste indéterminé, mais qui

[1] Mommsen, *Eph. epigr.*, V, p. 620.

[2] Bien des hypothèses sont nées, touchant le quartier général de cette légion après qu'elle eut quitté Laodicée, à une date d'ailleurs inconnue. On a songé à Raphanée, où fut trouvée (R. Dussaud, *Rev. archéolog.*, 1897, I, p. 318) une inscription mentionnant un tribun Seuerus, surtout parce qu'à un quart d'heure à peine était le *Mons Ferrandus* des Francs, dont le nom dériverait peut-être de *Ferrata*. Elle aurait alors hérité des cantonnements de la *XII Fulminata*. Ritterling a recours aussi à l'onomastique, mais, je crois, avec plus de bonheur (*Rhein. Mus.*, *N. F.*, LVIII (1903), p. 633-5) ; le *Ledjoun* de Galilée (comme celui du Moab, comme Léon en Espagne) vient de *legio*, et là aurait stationné la *VI Ferrata* au Ier siècle ; puis le nom primitif, Caparcotna (CIL, III, 6814, 6816), reparaît dans la *Table de Peutinger*, entre Césarée et Scythopolis. Mommsen (CIL, III, 6641) songerait plutôt à quelque endroit de la Batanée, en raison de deux inscriptions (l'une de 208 : CIL, VI, 210 ; add. X, 532) relatives à des soldats originaires de Capitolias. — Il est possible que ces diverses conjectures se concilient par des distinctions de dates ; si le *laterculus* du Vatican laisse la question indécise, elle est en revanche, pour une époque malheureusement inconnue, partiellement tranchée par l'inscr. CIL, IX, 5362 :... *trib. leg. VI Ferr. in Syria* [*P*]*alaestina*. La réorganisation de la Palestine par Hadrien ne dut pas être étrangère à ces changements, comme le dit von Rohden (*De Palaestina et Arabia Romanis prouinciis*, Berolini, 1885, p. 31).

[3] *Geogr.*, V, 14, 12 : 'Ραφανέαι, λεγίων τρίτη.

[4] Monnaie de Tyr, à l'effigie de Valérien (Mionnet, V, p. 449, n° 738) ; CIG, 4544, 4548, 4571 ; Dio Cass., LV, 23. Elle laissa peut-être un détachement à Cyrrhus, où j'ai copié l'inscription suivante (BCH, XXVI (1902), p. 185, n° 29) : M(ἄρκον) Λικίνιον [Πρ]όκλον (ἑκατόνταρχον) λεγ(εῶνος) [Γ] Γαλλικῆς 'Ιουλία Γαίου θυγάτηρ Σεουήρα τὸν ἴδιον ἄνδρα ; l'inscr., vu la paléographie et le nom de Seuera, doit être du IIIe siècle, et sans doute, puisque le nom de la légion n'est pas martelé, postérieure à Aurélien (ou antérieure à Élagabale, en supposant un oubli).

sans doute demeura toujours dans le nord de la province [1]; et *XVI Flauia Firma* [2].

En Palestine : *X Fretensis*, à Jérusalem ; et *VI Ferrata*, de campement incertain.

En Arabie : *III Cyrenaica*, à Bostra.

En Cappadoce : *XII Fulminata*, à Mélitène, et *XV Apollinaris*, à Satala [3].

Dans l'étude des garnisons doit se placer une observation de quelque intérêt ; il convient de remarquer la lente, mais progressive pénétration des forces romaines. Au début, les légions ont leurs quartiers généraux dans la région d'Antioche, à Laodicée et à Cyrrhus, à Alexandrette (?) [4]; les soulèvements juifs, les difficultés persistantes du côté de l'Arménie maintiennent en place, par leur équilibre, cet axe principal, mais provoquent, à de plus grandes distances, une occupation effective et permanente. Jérusalem, Mélitène deviennent des villes de garnison ; on laisse encore cependant les grosses unités assez près de la côte ; Ledjoun n'en est éloigné que de vingt milles ; Raphanée de peu aussi ; derrière Mélitène [5] reste la garnison de Satala ; la *III Gallica* demeure en Phénicie. Puis on avance davantage : une légion est établie à Bostra; on en met une autre à Samosate. Les annexions de Trajan, bientôt désavouées par Hadrien, l'Arabie exceptée, n'avaient pu donner l'idée d'établir de gros contingents au-delà de l'Euphrate.

[1] Une *uexillatio* travailla sous Antonin le Pieux au grand canal de Séleucie de Piérie ; cf. BCH, *ibid.*, p. 165, n° 5, et p. 166 = Waddington, 2714.

[2] Waddington (ad n. 2071) estime que son camp permanent devait être sous Marc-Aurèle dans les environs de Damas, de même que celui de la *III Gallica* [erreur, comme nous l'avons vu plus haut], « car à cette époque les deux légions fournissaient simultanément ou alternativement des détachements pour la garde du poste important de Phaene, situé au point où la voie romaine entrait dans la Trachonite », mais j'ai trouvé à Samosate une brique qui porte : LEG.XVI.FL. (BCH, *ibid.*, p. 203, n° 56), et justement vers le milieu du IIe siècle, Ptolémée (V, 14, 8) écrivait : Σαμόσατα λεγίων Φλαουία. Ce devait bien être celle-là.

[3] *Itin. Antonin.*, 183, 5.

[4] Notons, à titre accessoire, l'établissement à Béryte, sous Auguste, de vétérans de la *VIII Augusta* (Dio Cass., LI, 9 ; cf. Strab., XVI, 2, 19, p. 756 C ; Eckhel, *D. N. V.*, III, p. 356 ; cf. Waddington, 1827 et 2699).

[5] N'oublions pas que la *XII Fulminata* y avait été envoyée en quelque sorte par punition.

Cette pensée se fait jour avec Septime Sévère, créateur des légions parthiques [1]. Il y en eut trois de formées à peu près simultanément, et toutes trois durent prendre part aux expéditions de Caracalla et de ses successeurs contre les Parthes; mais toutes trois ne restèrent pas, durant les intervalles de paix, cantonnées en Mésopotamie. Dion Cassius [2] ne l'affirme que de la première et de la troisième. Parmi celles-ci, il en est une sans doute qui eut, au moins pour un temps, ses *statiua* en Osrhoène [3], quitte à se déplacer temporairement, suivant les besoins de la situation militaire. Ainsi un préfet de la *I Parthica* est l'objet, au temps des Philippes, d'une dédicace trouvée à Bostra [4]. Une inscription d'Apamée mentionne Septimius Zenostratus, soldat de la *I* [5] *Parthica Seueriana P. Fel. Fid. Aet.*, puis centurion *princeps posterior* de la IX[e] cohorte [6]. Le nom de la *III Parthica* figure sur des monnaies frappées à Sidon sous Élagabale [7] ou à Resaina sous Sévère Alexandre et Trajan Dèce [8]. Ce sont encore là, je suppose, des résidences

[1] V. O. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungs beamten bis auf Diokletian*, 2[te] Aufl., Berlin, 1905, p. 396 sq.

[2] LV, 24.

[3] CIL, XII, 1856 (Vienne, sous Septime Sévère) :...*proc.prou. O[sr]hoenae, praefectus legionis Parthicae*; on peut supposer avec Hirschfeld que ce personnage exerça en même temps les deux fonctions, sans quoi en effet la seconde ne pourrait guère figurer après la première, en apparence supérieure. Cette légion est peut-être la *I Parthica*, ajoute Hirschfeld ; pour mieux dire, il n'y en avait encore qu'une, sans doute, d'organisée, quand fut gravée l'inscription.

[4] CIL, III, 99. On comprend moins comment une inscription qui mentionne un homme στρατευόμενος ἐν λεγεῶνι Πρειμόπ[αρ]θικῇ a pu se rencontrer près d'Oenoanda, en Lycie (*Wiener Denkschriften*, 1897, p. 10, n° 30 = IGRRP, III, 479). Il était peut-être en congé dans sa famille, à la suite de blessures ou pour quelque autre motif, car il se dit Βαλβουρεύς, natif de Balbura, ville de Lycie.

[5] Waddington (2643) avait lu II, influencé peut-être par le souvenir de Dion Cassius (LXXVIII, 34) d'après qui la *II Parthica* était exceptionnellement à Apamée, quand elle se déclara pour Élagabale. Perdrizet et Fossey ont relevé la vraie lecture (CIL, III, 14393). Rien n'empêche du reste que ces deux légions ne se soient réunies d'elles-mêmes à un moment donné ; il fallait de la cohésion pour « faire un empereur », rêve suprême des soldats de ce temps.

[6] C'était même peut-être la seule cohorte de cette légion qui fût alors à Apamée.

[7] Eckhel, *D. N. V.*, III, p. 371 ; VIII, p. 489.

[8] Eckhel, III, p. 518.

transitoires [1] qu'expliquent les troubles contemporains [2]. Quant à la IIe, son cantonnement normal, au IIIe siècle, était en Italie, à Albano; Caracalla en transféra une partie en Orient, où elle ne séjourna pas au-delà du règne d'Alexandre Sévère [3].

Le règne d'Aurélien, si important par les événements qu'il vit s'accomplir dans cette partie du monde, n'amena pas de changements essentiels à cette organisation; les diverses légions, dissoutes lors de la rupture entre Gallien et Zénobie, furent reconstituées par cet empereur [4], *Restitutor exerciti*, comme disent les monnaies, et reprirent leurs anciens *statiua* [5]. Seule, la *VI Ferrata* de Palestine avait peut-être déjà disparu; du moins on n'en a plus de nouvelles à cette date; on a coutume de dire que tout souvenir d'elle fait défaut à partir de Sévère Alexandre; cela ne paraît pas rigoureusement exact : sa marque figure sur une monnaie de Damas, que de Saulcy attribuait à Julie Mammée, mère de ce prince, et que W. Wroth [6] estime devoir être restituée à Otacilia Seuera, femme de Philippe l'Ancien. On gagnerait ainsi quelques années.

Pourtant cette armée s'accrut d'une unité nouvelle, la *I Illyrica*, recrutée parmi les Illyriens qu'Aurélien avait conduits en

[1] A l'une des légions parthiques il faut peut-être rapporter le centurion nommé dans une inscription de Palmyre (Waddington, 2597 = IGRRP, III, 1046).

[2] Cette légion ne figure plus dans la *Notitia dignitatum;* mais on adopte communément la conjecture ingénieuse d'O. Seeck, qui ne voit là qu'une disparition accidentelle. La lacune relative au corps de troupes campé à Apatna d'Osrhoène (*Or.*, XXXV, 25) se rapporterait à cette légion.

[3] D'où la présence à Namara de sa IIIe cohorte (Waddington, 2279; mention d'un des soldats, 2280).

[4] Même la *III Gallica*, rayée des cadres antérieurement pour avoir suivi dans la révolte son légat, sous le règne d'Élagabale (Dio Cass., LXXIX, 27). Son nom fut martelé sur la plupart des monuments (Waddington, 2438, 2445, etc...; CIL, III, 206). Une partie des effectifs fut versée dans la *III Augusta* en Afrique (CIL, VIII, 2904 :... *translatus ex leg. III Gallic(a)*; 3049, 3113, 3157); puis Aurélien la réhabilita pour ses opérations en Orient, et l'on fit l'opération inverse (*Ibid.*, 4310 : *Iul. Valens, uet(eranus), natio(ne) Sur(us), prob(atus) in III Gal(lica), missus de leg(ione) III Augusta*).

[5] Homo, *Essai sur Aurélien*, Paris, 1904, p. 200 sq.

[6] *Catalogue of greek coins... of Syria*, p. 286, n° 25.

Orient contre Zénobie [1]; elle resta à la disposition du duc de Phénicie [2].

De ces différents corps, quelques-uns furent empruntés parfois pour des opérations dans d'autres parties de l'empire [3]; mais la rareté du fait montre une fois de plus le caractère redoutable des voisins que Rome s'était donnés de ce côté.

Une autre question a pour nous un intérêt supérieur : quelles sont, parmi ces légions, celles qui prirent part aux expéditions contre les Parthes (ou Perses), ou aux deux guerres contre les Juifs? Et quels renforts leur vinrent de l'extérieur? Ce que nous savons ou pouvons conjecturer conduit au tableau que voici :

Guerre de Corbulon et Paetus en Arménie :

III Gallica [4] (Tac., *Ann.*, XIII, 38-40 ; XV, 26 sq.).

IV Scythica (CIL, XIV, 3608).

V Macedonica, *VI Ferrata* (Tac., *Ann.*, XV, 7, 26).

X Fretensis (*Ibid.*, XIII, 8, 35 ; XV, 10).

XII Fulminata, *XV Apollinaris* (*Ibid.*, XV, 25, 26).

Première guerre de Judée [5] :

1 000 hommes de la *III Cyrenaica* (Tac., *Hist.*, V, 1 ; Ios., *B. I.*, V, 44).

2000 hommes de la *IV Scythica* (Tac., *Ann.*, XV, 17).

V Macedonica (Ios., *B. I.*, III, 8 et 65).

[1] Ritterling, *Zum röm. Heerwesen des ausgehenden dritten Jahrhunderts* (*Festschrift zu O. Hirschfelds* 60. *Geburtstage*, Berlin, 1903, p. 345-9).

[2] Cagnat, *Ann. épigr.*, 1900, n° 29 : π[ρκι]π(όσιτον) λεγιώ[νων γ'] Γαλλικῆς καὶ α' Ἰλλυρικῆς ; add. CIG, 2941.

[3] La *VI Ferrata* opère contre les Daces (Tac., *Hist.*, III, 46) et, au IIe siècle, envoie un détachement contre les Maures (Cagnat, *L'Armée rom. d'Afrique*, p. 41 sq.) ; les *V Macedonica*, *X Fretensis* et *XII Fulminata*, selon une interprétation, prirent part à la répression de la révolte d'Alexandrie (cf. ci-dessus, p. 73, note 4) ; la dernière nommée, selon Xiphilin (Dio Cass., LXXI, 9), aurait aussi marché contre les Quades sous Marc-Aurèle ; la *III Cyrenaica* fournit peut-être un détachement lors de l'insurrection des Maures, sous Antonin le Pieux (Cagnat, *ibid.*, p. 104) ; enfin, au commencement du IVe siècle, une *uexillatio* paraît avoir été dépêchée en Égypte, avec une autre de la *I Illyrica* (Cagnat, *Ann. épigr.*, 1894, n° 163 ; 1900, n° 29).

[4] C'était alors la meilleure, avec la *VI Ferrata* (Tac., *Ann.*, XV, 26 : *sextam ac tertiam legiones integrum militem et crebris ac prosperis laboribus exercitum*).

[5] Cf. R. Cagnat, *L'armée romaine au siège de Jérusalem* (*Rev. des étud. juiv.*, XXII (1891), p. XXXI-LVIII).

X Fretensis (Ios., *B. I.*, III, 8; IV, 13, etc., etc.; CIL, X, 6659).

XII Fulminata (Ios., *B. I.*, II, 500; V, 41, 467).

XV Apollinaris (Ios., *B. I.*, VII, 19).

1 000 hommes de la *XX Deiotariana* (Ios., *B. I.*, V, 44; Tac., *Hist.*, V, 1; *Eph. épigr.*, V, p. 577).

Guerre parthique de Trajan :

Détachement de la *III Cyrenaica* (?) (CIL, X, 3733).

IV Scythica (CIL, III, 10336).

VI Ferrata (CIL, X, 5829).

Détachement de la *X Fretensis* (CIL, VI, 1838).

XV Apollinaris (? Ce n'est pas attesté, mais il y a vraisemblance; auparavant elle était en Pannonie, et sous Hadrien elle se trouve en Cappadoce; la guerre de Trajan dut fournir l'occasion de son retour en Orient).

XVI Flauia Firma (CIL, X, 1202).

Deuxième guerre de Judée [1] :

Détachement de la *III Cyrenaica* (CIL, XIV, 3610; *L'Année épigr.*, 1895, n° 77).

Détachement de la *III Gallica* (CIL, XII, 2230).

IV Scythica (CIG, 4033, 4034; douteux; cf. Schürer, *op. laud.*, p. 689, note 117).

Détachement de la *VII Claudia* (?) (CIL, V, 3733).

X Fretensis (CIL, III, 7334).

Détachement de la *X Gemina* (?) (CIL, VI, 3505).

XXII Deiotariana (? Elle aurait disparu dans l'expédition d'Hadrien contre les Juifs, d'après Tromsdorff (*Quaestiones ad historiam legionum spectantes*, Lipsiae, 1896, p. 92 sq.), car on n'en a plus de nouvelles après le début du IIe siècle; et d'autres ont dit : dans la guerre parthique de Trajan. On ne sait).

Peut-être encore la *VI Ferrata* et des détachements de la *V Macedonica* et de la *XI Claudia* (Schürer, p. 687, note 116).

Guerre parthique de Marc-Aurèle et Vérus [2]:

[1] Faute d'un récit aussi détaillé que celui de Josèphe pour la guerre de Titus, nous ne savons pas exactement quels corps de troupes composaient l'armée chargée de réprimer la révolte de Barkokeba. Arsène Darmesteter a étudié la question anciennement (*Rev. des étud. juiv.*, I (1880), p. 42-55).

[2] Y aurait-il eu d'abord une guerre parthique sous Antonin le Pieux? Cf. CIL, IX, 2457 : *L. Neratio C. f. Vol. Proculo, leg. leg. XVI Flauiae Fidel., item misso ab Imp. Antonino Aug. Pio ad deducendas uexillationes in Syriam ob bellum Parthicum.* Borghesi (*Œuvres*, V, p. 373-378) a ex-

VI Ferrata (?) (CIL, V, 955 — date restituée !)

A partir de ce moment, les garnisons de Syrie ne semblent plus fournir le contingent principal ; Rome appelle des troupes d'Occident, et, notamment pour disposer d'une cavalerie meilleure, fait de larges emprunts aux troupes danubiennes [1]. Partiellement ou en totalité (?) :

I Mineruia (CIL, III, 1457 ; VI, 1377, 31640).

II Adiutrix (*Rev. archéolog.*, 1893, I, p, 396, n° 88 ; cf. CIL, VIII, 18893).

V Macedonica.

Détachement de la *X Gemina* (Cf. Ritterling, *De leg. Rom. X Gemina*, Lipsiæ, 1885, p. 59).

XI Claudia.

Expédition énigmatique sous Commode en Arménie (?) :

Vexillatio de la *XV Apollinaris* (CIL, III, 6052) ; inscr. trouvée près d'Etschmiadzin).

Passé ce règne, il devient extrêmement difficile d'indiquer les légions qui participent aux campagnes. Les inscriptions qui mentionnent un *bellum Parthicum* ou *Persicum* sont très rares, et impossible de les dater avec précision. Septime Sévère avait emmené notamment contre Niger la *I Mineruia* [2] ; peut-être s'en servit-il contre les Parthes. Dans une inscription d'Aradus [3] est mentionné un centurion de cinq légions, dont trois habituellement en Syrie ; les deux autres sont la *XX Valeria Victrix* et la *I Mineruia*, qui vinrent sans doute dans cette province pour une guerre, celle de Septime Sévère ou la suivante.

Guerre parthique de Caracalla :

III Cyrenaica (CIG, 4610, 4651 (?) — à cette époque remonterait l'épitaphe donnée dans Waddington, 1927).

II Adiutrix [4] (CIL, III, 3344, 10572).

pliqué ce texte déconcertant en supposant qu'il y eut sous ce règne des difficultés avec Vologèse III, mais que celui-ci fut effrayé par les préparatifs militaires d'Antonin et renonça à toute offensive.

[1] Cf. CIL, VI, 32933 :... *praef. uexillation(is) eq(uitum) Moesiae Infer(ioris) et Daciae eunti* (sic) *in expeditione(m) Parthic(am)*... — V. Bogdan Filow, *Klio* (= *Beiträge zur alten Geschichte*), VI Beiheft, 1906, pp. 75, 80, 85-86.

[2] Cagnat, *Année épigr.*, 1890, n° 82.

[3] CIL, III, 186 ; cf. *additam.*, p. 972.

[4] Peut-être même les deux légions *Adiutrices*. Domaszewski (*Röm. Mitth.*, XX (1905), p. 158, note 1) rapporte à elles et à la guerre de Caracalla l'inscription suivante (BCH, XXV (1901), p. 59, n° 205) : ἀννωναρ

XIV Gemina (CIL, III, 4480).

V Macedonica (?) (CIL, III, 6189) et peut-être des *uexillationes* des autres légions de Mésie (Ritterling, *Rhein. Mus.*, *N.F.*, LIX (1904), p, 195).

Guerre persique d'Alexandre Sévère :

Détachement de la *VII Claudia* (?) (*Wiener Jahreshefte*, VIII (1905), *Beiblatt*, p. 19-20, n° 58) [1].

Guerre persique de Gordien III :

Détachement de la *I Adiutrix* (CIL, III, 196).

Guerre contre Zénobie [2] :

III Gallica (*u. Aurelian.*, 31, 7).

Pas d'autre attestation précise. Zosime (I, 52) indique la participation des légions danubiennes et des contingents des provinces d'Asie reconquises. Il en fut de même quand Aurélien marcha ensuite contre les Perses [3].

Le rôle effacé des légions d'Orient explique a penombre où elles sont comme plongées dans les sources littéraires : rien qui permette d'éclairer cette question toujours débattue du costume et de l'armement des légionnaires. Les indications de Josèphe sont vagues et décousues : « Les fantassins ont casque et cuirasse ; chacun porte deux épées : celle du côté droit, bien plus courte, forme une sorte de poignard. Des soldats choisis, qui accompagnent le chef, sont armés de la lance et du bouclier. Les cavaliers ont une longue épée à droite, une lance en main, un bouclier en écharpe, au côté du cheval, et un goryte (fourreau) avec trois javelots, ou davantage, à large pointe. Cuirasse et casque comme chez les fantassins [4]. » S'agit-

χήσα[ς] λεγιῶσι α' καὶ β' διόδοις [ἐπὶ ?] Πέρσας, où G. Mendel voyait une allusion aux deux légions parthiques ; on ne comprendrait pas comment la première de celles-ci (V. *infra*) aurait dû passer en Bithynie. — Quant à Πέρσας, v. la note suivante.

[1] On y lit : *expeditio Parthica*, mais ces noms de Parthes et Perses restèrent longtemps interchangeables ; cf. V. Gardthausen, *Die Parther in griech.-röm. Inschriften* (*Orientalische Studien Th. Nœldeke zum 70e Geburtstage gewidmet...*, hsgg. v. G. Bezold, Giessen, 1906, II, p. 839-859), v. p. 855 sq.

[2] V. Léon Homo, *Essai sur le règne de l'empereur Aurélien*, Paris, 1904, p. 84 sq.

[3] Homo, p. 322 sq.

[4] *B. I.*, III, 93-97. Add. deux allusions, l'une à l'équipement trop lourd des Romains qui gêna la retraite de Cestius (*B. I.*, II, 543 sq.),

il seulement des légionnaires, citoyens romains? On ne sait. Nos documents attestent surtout le besoin d'une tactique et d'un équipement qui n'étaient pas dans l'usage courant des légions : archers et frondeurs apparurent, dès les premiers temps [1], comme un élément indispensable et primordial dans les guerres d'Orient ; et ce sont les *auxilia* qui les fournissaient, et les troupes irrégulières.

Il n'y aurait pas moins d'intérêt à savoir dans quelles contrées principalement se recrutaient les légionnaires d'Orient. Sur ce point l'épigraphie nous laisse presque entièrement dépourvus d'informations : la plupart des épitaphes se taisent sur la *natio* ou la *domus* du défunt, et ce silence est susceptible de plusieurs explications. Du vétéran, définitivement établi et acclimaté en Syrie, on ne se rappelait plus guère la famille, le lieu de naissance. Au simple soldat, mort accidentellement, sans famille, s'il venait de loin, ses camarades n'élevaient qu'une humble stèle portant son nom et sa qualité, sans autre indication; dès lors l'inscription pouvait être grecque même pour un homme de langue latine. Enfin appliquons ici la théorie générale du recrutement légionnaire : s'il se fit localement en Orient, comme ailleurs, du milieu du IIe siècle environ au milieu du IIIe [2], on comprendra sans peine qu'une pareille mention ait été d'habitude négligée : la ville du soldat mort loin de chez lui n'intéressait personne et d'ailleurs la vanité municipale n'atteignit point en Syrie à cet épanouissement qu'elle eut en Asie Mineure [3].

l'autre (*ibid.*, VII, 85 sq.) à la chaussure de guerre d'un officier, dont les clous le firent tomber.

[1] Il y en a 1000 dans l'armée de Lucullus (Plut., *Lucull.*, 27). Antoine « garnit de frondeurs et de gens de trait (l. surtout des sagittaires) son arrière-garde et les deux ailes de son armée, qu'il dispose en carré » (Plut., *Ant.*, 42). Ventidius défit les Parthes principalement à l'aide des frondeurs (Dio Cass., XLIX, 20), car « les frondes ont plus de portée que les arcs » (*ibid.*, 26). Elles font même, selon Végèce (I, 16), des blessures plus dangereuses, dont les cuirasses ne préservent pas. Lors de l'attaque d'Édesse par Cavad (a. 503), enfants et jeunes gens de la ville font jouer la fronde (Josué le Stylite, *Chron.*, 61). Les Perses aussi avaient des frondeurs, par exemple au siège d'Amida (Amm. Marc., XIX, 5,1).

[2] Et justement la plupart des inscriptions — non chrétiennes — de nos recueils datent de la période des Antonins et des Sévères.

[3] Voici quelques exemples que j'ai recueillis, qui confirment ou contredisent, suivant les cas, la règle du recrutement régional : *L. Philo-*

Au surplus, la pratique du recrutement sur place pourrait bien avoir reçu plus tôt qu'ailleurs son application dans les contrées qui nous occupent. La question vaut qu'on s'y arrête. On va voir que l'évolution des institutions militaires [1] s'accomplit en Orient avec une grande rapidité ; on dirait que la Syrie a sous ce rapport devancé le reste de l'empire.

Lorsqu'Auguste établit sur des bases nouvelles le monde romain, la Syrie était — avec l'Égypte, — parmi les provinces réputées non pacifiques, partant impériales, la plus éloignée de Rome de beaucoup. L'Asie Mineure, voisine, demeurait ou vide de troupes, ou préservée par un système d'états vassaux, pourvoyant eux-mêmes à la sûreté des confins. De là une difficulté particulière pour le transport des contingents, une tendance fatalement plus grande vers la méthode qui devait se généraliser au IIe siècle. Au milieu de la bataille de

calus, L. f., Col., Valen., Gadara (domo ?), mil. leg. X Fr. (CIL, III, 6697, Byblos) ; un *hastatus* de la *X Fretensis, domo Nicomedia* (*Bull. dell' Istit.*, 1884, p. 27) ; un soldat de la *XVI Flauia Firma* se dit Athénien (Waddington, 1492, Mopsueste) ; un homme au service de la *I Parthica* est natif de Balbura de Lycie (*Wiener Denkschriften*, XLV (1897), p. 10, n° 30) ; un autre, de la même légion ou de la *III*, a élevé une stèle à son fils (Sittlington Sterrett, *Wolfe Expedition*, p. 76, n° 131) à Artanada de Cilicie, d'où il était peut-être originaire. Un soldat de la *III Cyrenaica* est *nat. Bessus* (Waddington, 1956) ; une inscription de Namara nomme un Nabatéen servant dans la cavalerie de la même légion (*ibid.*, 2271), et un *a quaest(i)onar(i)is leg. III Cyr.*, signataire d'une dédicace à Zeus Ammon (Ewin, *Palest. Explor. Fund*, 1895, p. 136, n° 62), devait être Égyptien de naissance. Un soldat de la *III Cyrenaica* encore porte en outre le titre de bouleute dans une inscription trouvée à *El-Mzerib* dans le Haouran (BCH, XXI (1897), p. 43, n° 17) ; si elle n'était plus *in situ*, elle n'avait du moins pas beaucoup voyagé. A Apamée, un *signifer* (de légion ?) né en Styrie (CIL, III, 6700, IIe siècle). — Le recrutement régional ne s'applique naturellement pas aux gradés : M. Iulius Maximus, de Mantoue, centurion de la *III Cyrenaica* (Waddington, 1955) ; un centurion de la *III Gallica* a enterré sa femme à Ancyre (*Arch.-ep. Mitth. aus Oest.-Ung.*, IX (1885), p. 114, n° 6) ; peut-être était-il d'Ancyre lui-même ; un tribun laticlave des légions *XII Fulminata* et *IV Scythica* est citoyen de Magarsos, ville de Cilicie (*Wiener Denkschriften*, XLIV (1896), VI, p. 9). Par exception, voici un tribun originaire de Phaene en Trachonite (Waddington, 2533).

[1] Th. Mommsen, dans un célèbre et admirable travail (*Das römische Militärwesen seit Diocletian*, dans *Hermes*, XXIV (1889), p. 195-279), a étudié les causes, les phases de cette évolution. J'aurai plus d'une observation fondamentale à lui emprunter ; mais je crois qu'on en peut ajouter quelques-unes, que suggère particulièrement l'état des choses vers la frontière d'Orient.

Crémone, Vespasien apostrophe les prétoriens ; ensuite, raconte Tacite [1], *undique clamor et orientem solem (ita in Syria mos est) tertiani salutauere*. Les soldats de la légion *III Gallica* avaient coutume de saluer le soleil levant ; tel Chosroès, lorsqu'après avoir surpris Antioche il alla se baigner au jour naissant dans le golfe d'Issos, devant Séleucie de Piérie abandonnée [2]. Or, cette légion venait à peine, la guerre de Corbulon finie, d'être transférée en Mésie. Faut-il croire que ceux qui la composaient, quoique nés sous d'autres cieux, avaient vite adopté les usages syriens ? Il semble plus probable que beaucoup d'entre eux étaient de Syrie même, dès l'an 69, à l'avènement de Vespasien. On s'expliquerait ainsi les qualités médiocres dont faisaient souvent preuve les garnisons de cette province, leur indiscipline invétérée, où se marquait quelque chose de l'esprit frondeur et indépendant, des passions de jouissance des gens d'Antioche. Nous n'avons pas, malheureusement, vu l'extrême rareté des inscriptions, surtout pour le premier siècle, les moyens de contrôler l'hypothèse où le dire de Tacite nous conduit. Ajoutons que les peuples séparés de l'empire par l'Euphrate et les déserts arabiques avaient une prédilection pour les attaques inopinées ; sans le recrutement local, on eût mis peut-être trop de temps à tenir au complet les cadres de l'armée.

Enfin la Syrie est toute en longueur ; ses voisins du désert campaient, changeaient de place, faisaient la maraude par petits groupes ; il fallait leur opposer un grand nombre de vedettes. D'où cette double conséquence : la légion, de bonne heure, se morcelle [3] ; on a toutes les peines du monde à connaître le quartier général de chacun de ces corps ; les inscriptions sur lesquelles on s'appuie, par leurs contradictions apparentes, entre elles ou avec les textes littéraires qui rarement jettent un jour sur la question, donneraient à penser que les légions se déplaçaient sans cesse, dans un vaste rayon. A mon sens, il y a moins déplacement que fractionnement [4]. A

[1] *Hist.*, III, 2.

[2] Procop., *B. P.*, II, 11, 1.

[3] Rapprocher ce qui se passe en Afrique pour la *leg. III Augusta*, chargée de surveiller seule une longue zone désertique, et qui s'éparpille, par petits groupes, entre tous les fortins du *limes*.

[4] Par exemple, à Séleucie de Piérie, pour le creusement du grand canal, on emploie deux *uexillationes* des légions *Scythica* et *Flauia Firma*,

la fin de la République, les campagnes contre les Parthes se faisaient avec des légions à effectifs complets; dès le temps de la première guerre juive semble prédominer le système des *uexillationes* [1]; ce sont surtout des détachements qui composent l'armée d'Hadrien, lors du soulèvement de Barkokeba.

Mais de plus le cantonnement des troupes par faibles unités leur fait contracter des habitudes qu'elles n'auraient pas prises, toutes cohortes réunies. Elles ont sous les yeux un exemple qui n'est pas sans les influencer : le gouvernement de Rome s'est accoutumé à attribuer des territoires, vers les frontières, aux tribus arabes sans organisation urbaine ; ces nomades alors se fixent davantage au sol. De même, les soldats de tel ou tel *castellum* reçoivent un petit domaine aux alentours, qu'ils cultivent en communauté. Les *castriciani* ou *castellani* changent de caractère, deviennent soldats-laboureurs, plus laboureurs que soldats. L'expérience ainsi tentée avec les Saracènes vaut mieux que celle qu'on a faite d'un grand état feudataire, celui d'Odenath et de Zénobie.

Mais même si le *limes* est tranquille, tout péril n'est pas conjuré ; aux grandes armées de la Perse on ne peut plus opposer ces troupes alanguies ; on en appelle de loin de plus énergiques et de plus rudes. Aussi, comme le dit Mommsen, la suprématie militaire des provinces illyriennes domine tout le IIIe siècle. On s'habitue à compter moins, pour la défense d'une province, sur les troupes qui y tiennent garnison ; le renforcement de l'élément *comitatensis* se prépare spontanément [2].

B. Depuis le IVe siècle. — Dioclétien, à vrai dire, a voulu enrayer ce mouvement, et il y est parvenu dans une certaine mesure [3]. Homme d'ordre et de discipline, il aimait à mainte-

rappelées dans la même inscription (Chapot, BCH, XXVI (1902), p. 165, n° 5), et une autre de la *Fretensis* (CIL, III, 6045), vers le même temps. Cette dernière a encore un dépôt à *Abou-Goch* en Palestine (*Rev. bibliq.*, 1902, p. 430 = Cagnat, *Ann. épigr.*, 1902, n° 230).

[1] Ἀναλαβὼν δὲ ἀπὸ τῆς Ἀντιοχείας τὸ μὲν δωδέκατον τάγμα πλῆρες, écrit Josèphe, comme s'il voulait accuser un fait exceptionnel (*B. I.*, II, 500).

[2] N'oublions pas du reste que le IIIe siècle est l'époque des soldats de fortune devenus empereurs. Portés au pouvoir suprême par l'armée, ils doivent tendre à s'entourer d'une imposante garde militaire attachée à leurs personnes et les suivant partout, alors que les anciennes cohortes formant la garnison de la capitale affectaient à l'égard du prince une indépendance gênante, même après les réformes de Septime Sévère.

[3] Cf. Mommsen, *loc. cit.*, p. 210 sq.

nir chacun à son rang, et chaque chose à sa place. Après la restauration de l'unité de l'empire, il résolut de rendre impossible pour l'avenir le séparatisme des provinces éloignées, que favorisait le système de la dislocation des troupes à la fin d'une guerre. Ses efforts durent se porter principalement sur les Gaules et l'Orient. Nos sources ne détaillent pas son œuvre ; nous savons seulement que le nombre des troupes fut par lui plus que quadruplé et qu'il s'occupa surtout des forteresses et garnisons de frontières [1]. Les légions avaient déjà un effectif réduit ; pour faire compensation, il les multiplia, et les nouvelles eurent un contingent de 1.000 hommes seulement. C'est sans doute lui qui créa et fixa en Arménie la *V Scythica*, qui eut courte vie puisque la *Notitia dignitatum* ne la connaît plus ; lui encore qui organisa la *I Pontica* campée à Trébizonde, dont un préfet figure dans une inscription de son règne [2], et la *IV Martia* d'Arabie, sans parler de bien d'autres dont les noms (comme *IV Parthica*) trahissent la préoccupation de la garde des limites [3].

Sur les cantonnements des légions depuis lors, nous n'avons de renseignements que pour le commencement du v[e] siècle, par la *Notitia dignitatum*, dont Mommsen encore a fixé la rédaction définitive à 425 après J.-C [4]. Elle révèle avec la plus grande netteté la prolongation de ce mouvement *centrifuge* que j'ai déjà indiqué. La plus excentrique des légions, la *III Cyrenaica* [5], reste à son poste de Bostra, mais cette province, presque désertique pour une bonne part, reçoit un corps supplémentaire, la *IV Martia*, sise à Betthoro [6].

La Mésopotamie appelle des observations analogues : elle

[1] Lactant., *De mort. pers.*, 7 ; Suidas, ἐσχατιά :... ὁ Διοκλητιανὸς λόγον ποιούμενος τῶν πραγμάτων ᾠήθη δεῖν καὶ δυνάμεσιν ἀρκούσαις ἑκάστην ἐσχατιὰν ὀχυρῶσαι καὶ φρούρια ποιῆσαι ; ce renseignement doit être emprunté à Zosime, car il concorde parfaitement avec ce que celui-ci dit en sens contraire de Constantin (II, 34).

[2] CIL, III, 236 : *leg. I P(ontica)*.

[3] Elle se traduit même en ce qui concerne les dénominations des provinces ; avant Dioclétien, c'est la *Cappadocia* et la *Syria Coele* qui nous intéressent ; après, c'est l'*Armenia* et la *Syria et Euphratensis*.

[4] *Aetius* (*Hermes*, XXXVI (1901), p. 516-547), *in fine*.

[5] *Or.*, XXXVII, 21.

[6] XXXVII, 22. L'emplacement de Betthoro n'est pas connu ; on suppose *Bet Eraï* en Batanée (Benzinger, *Baitarrhus* et *Bathyra*, ap. Pauly-W. ; add. Schürer, *op. laud.*, I, p. 693, notes 132-133 ; Schumacher, *Across the Jordan*, p. 50 sq.).

n'avait jadis que les deux légions parthiques (*I* et *III*). La *I Parthica* [1] va à Constantia [2]; la *III*, suivant la conjecture exposée plus haut, à Apadna, tout près d'Amida ; la *II* revient d'Italie et on l'établit à Cefa [3], presque au bord du Tigre; une *IV* est fondée pour occuper Circesium [4], à la limite même de l'empire ; il y en eut encore une *V*, qui fut placée (par Dioclétien sans doute) à Amida ; elle y était sous Constance et Julien [5], y fut anéantie [6] et non remplacée.

En Syrie, la *III Gallica* se retrouve à Danaua [7], entre Damas et Palmyre, en vertu d'un progrès vers l'intérieur que nous ne pouvons mesurer, mais certain; la *IV Scythica*, qui campait en un point imprécis du nord de la province, va à Oresa [8], près de Palmyre. A Palmyre même, Dioclétien et ses collègues *castra feliciter condiderunt* [9], pour y placer la *I Illyricorum* [10]. La *XVI Flauia* seule modifie assez peu ses positions ; de Samosate elle est transférée à Sura [11].

La *X Fretensis* de Palestine, jadis à Jérusalem, est confinée à Aïla [12], au fond du golfe que forme la mer Rouge à l'est du Sinaï [13].

Quant aux deux légions de Cappadoce (devenue Arménie),

[1] Qui fut peut-être en Osrhoëne ; v. *supra*, p. 77.

[2] XXXVI, 29. Son surnom récent de *Nisibena* est difficile à interpréter ; séjour temporaire à Nisibis, belle conduite dans cette ville, ou recrutement surtout dans la région, tout est possible.

[3] XXXVI, 30. Le retour est du temps de Constantin (De Rossi, *Bull. dell' Istit.*, 1884, p. 84.)

[4] XXXV, 24.

[5] Amm. Marc., XVIII, 9, 3.

[6] Id., XIX, 8.

[7] *Not.*, XXXII, 31.

[8] XXXIII, 23.

[9] CIL, III, 6661.

[10] *Not.*, XXXII, 30.

[11] XXXIII, 28.

[12] XXXIV, 30 ; Euseb.. *Onomasticon*, Αἰλάμ, p. 22.

[13] Peut-être, dans l'intervalle, fut-elle quelque temps à Philadelphia (*Amman*). Une inscription de cette ville (Conder, *Survey of Eastern Palestine*, I, p. 54 ; Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. or.*, II (1898), p. 25) porte, l. 2 sq. : [λ]εγ. δεκάτης Φρ. Γορδιανῆς. Je crois que la restitution pourrait être complétée aux deux premières lignes :

ΟΡΙΚΤΩ — Ο[ὐ]ίκτω[ρα ἡγε]

donnerait facilement

ΝΟΝΑ...ΕΓ — [μ]όνα [τῆς λ]εγ.

Ἡγεμών, au IIIe siècle, a quelquefois le sens de *praefectus* (*legionis*).

elles restent dans leurs campements respectifs, à Mélitène et à Satala [1]. La nouvelle *I Pontica* de Trébizoude, *in Ponto* [2], occupait la tête de ligne des convois d'approvisionnements qui empruntaient le Pont-Euxin. Enfin le *praeses Isauriae* fut fait *comes rei militaris* et eut à sa disposition les légions *II* et *III Isaura*, dont la *Notitia dignitatum* n'indique pas les cantonnements [3].

L'accroissement eût été peu considérable s'il s'était borné là et ne justifierait pas à lui seul les témoignages contemporains invoqués précédemment. Mais nous savons que Constantin prit le contre-pied des mesures de Dioclétien : il augmenta abusivement les contingents destinés à fournir les soldats de campagnes ; par suite, il diminua ceux qui stationnaient aux frontières [4]. De là cette catégorie assez singulière des légions *pseudocomitatenses*, comme les appelle la *Notitia*, corps de surveillance jadis, troupes de réserve pour la guerre désormais, qui n'étaient pas encore à cette époque assimilées aux *comitatenses*, celles-ci prévues dès le principe exclusivement pour le service en campagne. Les noms de plusieurs d'entre elles révèlent encore cette origine : ce sont les *I* et *II* (*sagittaria*) *Armeniaca* [5], la *I Isaura sagittaria* [6], la *VI Parthica* [7]. Il en est de moins significatifs : *I Italica* [8], *IV Italica* [9].

Il est très remarquable qu'à cette basse époque romaine, — où l'art des distinctions et des prévisions de détail était plus grand que celui de les rendre très claires, — même parmi les troupes qui furent toujours réservées au service en campagne (*comitatenses*) [10], les unes ne servaient qu'en Orient, les autres

[1] *Not.*, XXXVIII, 13-14.

[2] *Ibid.*, 15-16.

[3] XXIX, 6-8.

[4] Zosim., *loc. cit.* : καὶ ταύτην δὴ τὴν ἀσφάλειαν διαφθείρας ὁ Κωνσταντῖνος τῶν στρατιωτῶν τὸ πολὺ μέρος τῶν ἐσχατιῶν ταῖς οὐ δεομέναις βοηθείας ἐγκατέστησε καὶ τοὺς ἐνοχλουμένους ὑπὸ βαρβάρων ἐγύμνωσε βοηθείας.

[5] *Not.*, VII, 13, 49 ; 14, 50. La seconde fut taillée en pièces à Bezabde par Sapor (Amm. Marc., XX, 7, 11), mais évidemment reconstituée par la suite.

[6] VII, 20, 56.

[7] VII, 19, 55.

[8] VII, 17, 53.

[9] VII, 18, 54.

[10] Cf. Seeck, *Comitatenses* (Pauly-W.). Il signale l'apparition première du terme de *pseudocomitatenses* dans une constitution de 373 (C. Theod.,

qu'en Occident[1]. Les premières sont : la *I Flauia Theodosiana*[2], la *II Felix Valentis Thebaeorum*[3], la *II Flauia Constantia Thebaeorum*[4], la *V Macedonica*[5], la *VII Gemina*[6], la *X Gemina*[7], la *I Flauia Constantia*[8]. De quelque légion *Martia* inconnue, ou de la *IV Martia* démembrée, provenaient les *Martenses Seniores*, également *sub dispositione magistri militum per Orientem*[9].

Ajoutons que les légions palatines, formées de gardes du corps chargés de la défense personnelle de l'empereur, allaient aussi en Orient, quand le prince lui-même s'y rendait, chose rare depuis le ve siècle[10]. Dans cette organisation, où le mystère est la règle, d'autres corps paraissent avoir reçu une formation de type légionnaire[11] ; du moins ils sont comptés dans la *Notitia* au nombre des légions, bien que n'ayant aucun numéro d'ordre.

VIII, 1, 10). Quant aux *comitatenses*, ils remonteraient à la guerre persique de 297. Les faibles garnisons de la frontière furent d'abord battues ; la victoire ne fut acquise que lorsque Galère eut avancé des troupes de seconde ligne (Aur. Vict., *de Caes.*, 39 ; Eutrop., IX, 24-25).

[1] Le régime de la division de l'empire entre plusieurs titulaires doit y être pour beaucoup, bien qu'on ne se fit pas faute de recruter jusqu'en Germanie des soldats pour l'Orient. A le bien prendre d'ailleurs, il y a dans tout ceci des règles de principe, non de fait.

[2] *Not.*, VII, 12, 47.

[3] VII, 11, 46.

[4] VII, 10, 45.

[5] VII, 4, 39.

[6] VII, 6, 41.

[7] VII, 7, 42.

[8] VII, 9, 44.

[9] VII, 5, 40.

[10] *Iuniores* de la *I Iouiana*, corps formé par Dioclétien (V, 3, 43) ; *Iuniores* de la *II Herculia*, création de Maximien Hercule (V, 4, 44) ; détachement de la *XI Claudia* (VI, 46). Mention des Palatins dans l'armée de Julien (Amm. Marc., XXV, 6, 4).

[11] Pour l'Orient, parmi les *pseudocomitatenses*, on trouve : *Balistarii Theodosiaci* (VII, 21, 57), *Funditores* (VII, 16, 52), *Fortenses auxiliarii* (VII, 15, 51), *Transtigritani* (VII, 22, 58) ; et dans les *comitatenses : Balistarii Seniores* (VII, 8, 43), *Martenses Seniores* déjà nommés (VII, 5, 40). D'autre part, il y aurait eu à Antioche en 363 un corps d'élite d'*Herculiani Seniores*, auquel appartenaient deux militaires qui y furent martyrisés, d'après des Actes suspects au moins dans les détails (*Acta Sanctorum, Aug.*, IV, 425-430 ; cf. Dom Leclercq, *Les Martyrs*, III (1904), p. 99 sq.).

Il est question de légions plusieurs fois dans Ammien ; on y voit en opérations certains corps portés ou non à la *Notitia :* la *XXX Vlpia* combat sous Constance II contre Sapor [1] ; à Singara, ce sont la *I Flauia* et la *I Parthica* [2] ; à Bezabde, la *II Flauia*, la *II Armeniaca* et la *II Parthica* [3] ; à Amida, d'autres que la *Notitia* ne connaît plus ou cite sous d'autres noms : la *V Parthica*, les *Magnentiaci* et *Decentiaci*, troupes de Gaule qu'Ammien n'appelle que de leurs anciennes qualifications ; les *Tricensimani*, provenant d'une légion rhénane [4] ; les *Decimani Fortenses*, troupes de Pannonie, semble-t-il ; les *Superuentores* et *Praeuentores*, depuis lors oubliés.

Cette énumération d'Ammien, le chiffre total de 20.000 hommes qu'il donne pour la garnison d'Amida, qui comprenait sept légions et des *auxilia*, nous montrent ce qu'était déjà devenue la légion. Non seulement elle avait diminué en effectif [5], mais on s'habituait à désigner de ce nom un simple détachement, ou n'importe quelle troupe de pied de l'armée de réserve, ou des corps de soldats très spéciaux, sûrement peu nombreux, comme, par exemple, les *balistarii*. Le terme même de légion a dû disparaître du langage [6] ; les noms, cependant, de quelques-unes de ces anciennes unités tactiques ont pu subsister plus longtemps, comme de simples qualificatifs : ainsi Théophylacte Simocatta connaît encore les Κουαρτοπάρθοι [7], débris manifestes de la *IV Parthica*. Dans la *Notitia*, la *legio* occupe un rang peu élevé, juste avant les ailes et les cohortes. Déjà elle n'a plus une organisation uniforme, comme on le

[1] XVIII, 9, 3.

[2] XX, 6, 8.

[3] XVIII, 9, 3 ; cf. Mommsen, *Hermes*, XXIV (1889), p. 254.

[4] *Not.*, *Occ.*, VII, 108.

[5] Seeck, *loc. cit.*, expose ainsi l'évolution probable : des 6000 hommes de l'ancienne légion, 4000 furent enlevés, constituant les *Seniores* et les *Iuniores* de l'armée de réserve (peut-être vaudrait-il mieux dire : 2000 *comitatenses*, 2000 *pseudocomitatenses*) ; restent 2000 (*riparienses*) pour le *limes*. Ces derniers étaient les plus médiocres éléments (Amm. Marc., XXIX, 5, 4 ; C. Theod., VII, 22, 8 ; C. Iust., I, 27, 2, § 8). Les cantonnements des *comitatenses* restent pour nous absolument inconnus.

[6] Procope, au VIe siècle, en fait une expression périmée (*Aed.*, III, 4, p. 255) : Μελιτηνὴ μὲν τὸ χωρίον, Λεγεὼν δὲ ὁ λόχος ἐπωνομάζετο (cf. I, 7, p. 195).

[7] II, 6, 9 : οὕτω τὴν προσηγορίαν ἐπιφερομένων τῶν ἐν Βεροίᾳ (ils étaient jadis à Circesium, cf. *supra*, p. 88) τῇ πόλει Συρίας τὰς διατριβὰς ποιουμένων.

voit aux noms des *legiones comitatenses*. Quand sa physionomie sera devenue entièrement indistincte, le terme encore plus général de *numerus* l'éclipsera.

§ II. — *Les troupes alliées, aux premiers temps de l'occupation.*

Il ne faut pas confondre les troupes que fournissaient les États vassaux, liés à Rome par un traité, avec les *auxilia*, corps non légionnaires formés et organisés — sinon armés — à la romaine. Cette distinction n'est pas toujours faite très rigoureusement dans nos sources; les auteurs, aux différentes époques, s'expriment à cet égard de façon très inexacte [1]. Cela tient peut-être en partie à ce que, plus d'une fois, des fédérés passèrent en masse à la qualité d'*auxilia* [2]. Les historiens abusent des expressions vagues : ainsi Plutarque [3] nous dit que Crassus, qui marchait le long de l'Euphrate, ἕπτα μὲν ἔχων ὁπλιτῶν τάγματα — et ceci semble bien désigner des légions — avait, en outre, un peu moins de 4.000 cavaliers et à peu près autant de vélites (ψιλοὺς δὲ τοῖς ἱππεῦσι παραπλησίους) ; il est probable — et rien de plus — qu'il veut indiquer par cette périphrase les ailes et les cohortes auxiliaires, que d'ailleurs il ne détaille pas. Dion Cassius [4] signale les frondeurs d'Antoine, qui avait surtout avec lui des cavaliers celtes et espagnols,

[1] La correspondance de Cicéron exprime des plaintes fréquentes sur l'insuffisance des effectifs dans les régions asiatiques. Devenu gouverneur de la Cilicie en 51, il apprend l'invasion des Parthes (*ad diu.*, XV, 2) et conçoit de vives craintes pour la Cappadoce, sans défense, et qui détient les chefs de sa province. Il écrit (XV, 1): « Aucun fond à faire sur les levées provinciales ; la population est faible et se cache depuis qu'il y a danger. Sur la valeur de cette milice, rapportez-vous en à Bibulus, qui n'en a pas voulu. Quant aux renforts des alliés (*sociorum auxilia*), grâce à nos injustices leurs contingents sont ou trop faibles, ou trop mal disposés... » Cf. Tac., *Ann.*, II, 78 : *regulis Cilicum ut se auxiliis iuuarent scribit* (*Piso*). Hérodien (VII, 2, 1) commet une confusion absolue : Maximien passa le Rhin avec des akontistes maures, ses sujets (ὑπήκοοι), et des archers osrhoéniens et arméniens, φίλοι καὶ σύμμαχοι. Mais l'Osrhoène était alors pays sujet, non allié !

[2] On le voit, par exemple, pour la cohorte de Trébizonde, après la suppression du royaume de Polémon, dans le Pont (Tac., *Hist.*, III, 47).

[3] *Crass.*, 20.

[4] XLIX, 20, 26; *sic* Plut., *Ant.*, 41 sq.

mais en petit nombre, car il comptait sur la cavalerie arménienne, laquelle lui fit défaut, tant par sa faute que par celle de son allié. Je ne crois pas qu'il faille voir une politesse banale dans l'acte d'Antoine échangeant contre des soldats mèdes un corps de légionnaires romains [1] : ces cavaliers lui paraissaient indispensables pour son expédition ; ils lui avaient bien manqué dans une campagne précédente ; il accepta donc très volontiers les renforts du roi des Mèdes [2]. Ses légionnaires avaient fait parfois bonne contenance, surtout dans la défensive ; mais trop lourds d'allure, cédant facilement à leurs désirs ou à leurs besoins dangereux à assouvir, ils fondaient en route, épuisés par les maladies [3]. Il n'y a pas de doute qu'Antoine usa largement des contingents levés en Syrie à titre de fédérés. Il jouait au potentat universel, distribuait des royaumes, se faisait en revanche amener des renforts par les roitelets qu'il avait consacrés, en vue de la grande lutte contre Octave, qui déjà se préparait.

Jusque-là, malgré tout, les légions romaines avaient gardé le premier rôle dans les opérations militaires. La politique d'Auguste donna la prépondérance aux troupes alliées. Il n'avait organisé que la province de Syrie, où stationnaient des éléments médiocres ; il envisageait l'aide locale des petits souverains qu'il avait établis ou maintenus un peu partout : rois de Commagène et de Pont, princes de Sophène et de Petite-Arménie, sans parler de la poussière de principautés qui couvrait la Syrie même, du nord au sud. C'était une solution économique et relativement satisfaisante, puisqu'encore sous Néron Corbulon n'amena d'Occident que trois légions, ne trouva dans la plupart des corps romains que de maigres ressources et tira parti principalement des recrues fournies par les princes des marches-frontières. Lui-même fit des enrôlements dans les rudes contrées de Galilée et de Cappadoce et se préoccupa avant tout d'attacher à son service une cavalerie légère indigène [4]. La vanité des historiens romains laisse néanmoins

[1] Dio Cass., XLIX, 44 : στρατιώτας τέ τινας ἀντέδοσαν σφίσι.
[2] Plut., *Ant.*, 50, 52, 61.
[3] *Ibid.*, 45, 50. Florus (IV, 10 = II, 20, 10, Rossbach) dit qu'il n'en réchappa qu'un tiers, et Antoine avait avec lui une dizaine de légions (Plut., *ibid.*, 39).
[4] Cf. notamment Tac., *Ann.*, XV, 26.

percer la vérité : ce sont les *foederati* qui donnèrent la victoire à Corbulon [1].

La situation ne fut pas entièrement différente durant la guerre de Vespasien et Titus. Quand on eut affaire aux ennemis en rase campagne, les soldats romains se trouvèrent « trop pesamment armés pour pouvoir échapper aux coups des Juifs, dispos et légers, qui les harcelaient [2] ». Le désastre de Cestius, où deux légions eurent tant à souffrir, obtint un long et douloureux retentissement. Les sorties des Israélites assiégés étaient enfin très meurtrières. Mais l'expédition ayant bientôt dégénéré en guerre de sièges, les qualités propres aux contingents non romains ne conservèrent pas la même prééminence. Ils étaient nombreux encore toutefois [3] et simplifiaient pour l'empire la question des transports de troupes. Vers le même temps, la plupart des petites souverainetés syriennes disparurent ; les renforts qu'elles avaient fournis furent admis parmi les *auxilia* proprement dits, et en effet il ne nous est plus parlé, au temps d'Hadrien, d'une participation des états clients à la répression de la dernière révolte, fomentée par Barkokeba. Ainsi, une période est close en quelque sorte, — que rouvriront les Byzantins, — et une autre commence, celle de la prépondérance des *auxilia* organisés à la romaine et commandés par des Romains [4].

[1] Voir en particulier Tac., *ibid.*, XIII, 35.

[2] Ios., *B. I.*, II, 543.

[3] M. Cagnat les a énumérés (*Rev. des étud. juiv.*, *loc. cit.*,) et évalués à 20.000 hommes environ. Peut-être n'est-ce pas assez dire : Palmyre seule avait expédié un secours de 8.000 archers, d'après un texte hébreu (J. Derenbourg, *Hist. de la Palestine*, Paris 1867, p. 15, note) ; il faut, il est vrai, se méfier des statistiques orientales ; ainsi Josèphe fait une grande ville de tout village de son pays. Pourtant il y avait encore coopération d'Hérode Agrippa II, des rois d'Iturée et de Commagène et de l'ethnarque nabatéen Malchos. De Commagène venait un corps d'élite, armé et exercé à la manière des soldats d'Alexandre, et qu'on appelait les « Macédoniens » (Ios., *B. I.*, V, 460). Nous avons un aperçu de l'accoutrement des sagittaires ituréens, grâce à un bas-relief funéraire (Cagnat, *ibid.*, p. XXXIX) donnant le buste de l'un d'eux ; il y apparaît vêtu d'un grand manteau à capuchon, et par suite dépourvu de casque. — Il y avait aussi un corps de Gétules, devenu probablement l'*ala Gaetulorum ueterana* ; v. ci-dessous.

[4] V. plus loin une restriction nécessaire concernant l'Arabie, p. 109.

§ III. — *Les Auxilia : ailes et cohortes.*

La légion était propre à toute expédition ; mais, suivant l'adversaire à combattre, on puisait dans les réserves d'*auxilia* tel ou tel type de guerriers qu'elle-même ne fournissait pas. Ces troupes auxiliaires, en effet, gardaient souvent, sous un chef romain, leurs armes traditionnelles et quelque chose d'une tactique particulière. Certains monuments figurés nous éclairent à cet égard, trop rarement, et pour l'Orient je n'en vois qu'un à citer.

Une stèle du musée d'Athènes [1], trouvée à Sparte, présente en pied l'effigie d'un homme appartenant sans doute à une cohorte auxiliaire [2]. Il est revêtu d'une cuirasse d'éclisses, à moitié cachée sous un manteau, d'une tunique, de demi-bottes et d'un pilos comme coiffure. Il est armé d'un bouclier ovale, d'un glaive droit, à longue poignée permettant de le saisir des deux mains, et d'une courte massue qui est le détail le plus remarquable de ce monument [3]. Il s'agit malheureusement ici d'un type de guerrier un peu exceptionnel : les levées en Grèce propre ont dû être peu considérables [4].

[1] P. Wolters, *Ein Denkmal der Partherkriege* (*Ath. Mitth.*, XXVIII (1903), p. 291-300) ; cf. Lebas-Foucart, II, 203 *b*.

[2] L'inscription ne le dit pas : Μᾶρκος Αὐρήλιος Ἄλεξυς Θέωνος στρατευσάμενος κατὰ Περσῶν ἔτη βιώσας λ' ; mais elle mentionnerait la qualité de légionnaire, si le personnage l'avait eue : Les *tria nomina* ne mettent pas obstacle à ce qu'il ait servi en dehors d'une légion ; du reste le droit de cité était très répandu dès le commencement du IIIe siècle, auquel remonte le monument, et il semble bien que Caracalla, le premier, ait enrôlé en Achaïe des recrues pour la guerre parthique : ἀπό τε Σπάρτης μεταπεμψάμενος νεανίας Λακωνικὸν καὶ Πιτανάτην λόχον ἐκάλει (Herodian., IV, 8, 3).

[3] Wolters, avec raison, signale l'usage de la massue chez les Arcadiens (Stat., *Thebaid.*, IV, 301) auxquels le λόχος lacédémonien l'avait dû emprunter. Rapprochons un autre exemple : les troupes de Palestine de l'armée d'Aurélien avaient, dit Zosime, outre les autres armes, κορύνας καὶ ῥόπαλα ; sous leurs coups, les Palmyréniens furent stupéfaits, paralysés (I, 53, 2-3). Cf. les massues des Perses, *supra*, p. 50.

[4] Et elles paraissent toutes appartenir à la même époque ; cf. CIG, 1253 (Sparte) : Νειχοκλῆς νέος, δημόσιος, ἐστ[ρα]τε[υ]μένος δὶς κατὰ Περσ[ῶ]ν ; je ne crois pas que la guerre de L. Verus soit visée dans ce texte ; mais plutôt celle de Caracalla, puis celle de Sévère Alexandre ; add.

Aucune division chronologique ne paraît nécessaire dans le chapitre des *auxilia*. Ces unités tactiques semblent avoir échappé, plus que n'importe quelle autre, à toute contamination, depuis leurs origines jusqu'à leur disparition, qui date au plus tôt du ve siècle, puisque ailes et cohortes foisonnent dans la *Notitia*, sous les mêmes dénominations que jadis [1].

On souhaiterait fort de pouvoir indiquer, même dans la mesure très insuffisante où nous l'avons fait pour les légions, ceux de ces corps de troupes qui appartinrent, aux différentes époques, à la garnison permanente, et ceux qui furent extraordinairement appelés pour le service de guerre [2]. Mais c'est là une tâche impossible. Dans l'étude de ce problème, les sources littéraires sont absolument inutilisables, à une exception près [3]. Les ailes ou cohortes ne sont presque jamais mentionnées par les auteurs [4], d'abord, je pense, en raison de leur faiblesse numérique, et probablement aussi parce qu'elles étaient peu considérées. Même les écrivains provinciaux affectaient de s'exprimer comme les Romains, de partager leurs idées ou leurs préjugés ; or, la presque totalité de ces menues divisions ne comprenait pas de citoyens romains.

Quelquefois cependant les historiens mentionnent les hauts faits, dans un engagement, des Phrygiens, des Daces, des Gaulois, etc... Lorsque ces noms de peuples se retrouvent dans la qualification d'une aile ou d'une cohorte, faut-il admettre

1495 ; Lebas-Foucart, II, 183 *b*. Une inscription de la Mégaride, connue seulement par une mauvaise copie de Wheler, porte ceci de certain : τὸ ἐπίγραμμα τῶν ἐν τῷ Περσικῷ πολέμῳ ἀποθανόντων... (CIG, 1051).

[1] Mais sans doute elles cessent d'être englobées sous la désignation commune d'*auxilia*, puisque ce terme désigne de nouvelles formations, où n'entre que de l'infanterie, les unes cantonnées vers le Danube (*Not. Occ.*, XXXII, 39-43 ; XXXIII, 46-50), les autres dans les troupes de réserve (*auxilia palatina*) ; v. *infra*.

[2] Indication certaine dans Josèphe (*B. I.*, II, 500), mais « en bloc », et qui ne concerne qu'une opération isolée : « Titus prit avec lui six cohortes et quatre ailes, et en outre les secours des alliés ».

[3] Je veux parler de l'ἔκταξις κατ' Ἀλανῶν d'Arrien, qui a été commentée de très près par E. Ritterling, *Zur Erklärung von Arrians* ἔκτ. (*Wiener Studien*, XXIV (1902), p. 359-372).

[4] Plutarque parle plusieurs fois des cohortes de Lucullus (*Lucull.*, 27, 31) ; il fait allusion à l'infanterie « tant légère que pesamment armée » donnée par le chef à son légat Sextilius (25). La légère ne semble pas avoir été très nombreuse ; quant aux cohortes, on ne voit pas si ce sont des corps auxiliaires, ou des divisions de la légion.

que cette aile ou cette cohorte était présente à la bataille? Une telle conclusion ne laisserait pas d'être imprudente. Un quelconque de ces *auxilia* est dénommé d'après la souche ethnographique à laquelle appartenaient ceux qui y entrèrent au moment de sa formation; mais il ne reste pas dans son lieu d'origine ; il lui arrive de voyager beaucoup [1]; les vides qui se creusent dans ses rangs sont comblés à l'aide de recrues prises dans les nouveaux cantonnements, donc parmi d'autres races [2]; le nom même ne garde plus qu'une valeur toute relative et qui peut devenir absolument illusoire [3]. Par suite, l'interprétation des textes en question est des plus hasardeuses. On comprend très bien alors que certaines ailes et cohortes aient reçu, au lieu d'un nom de peuple, un qualificatif rappelant le gouverneur de province qui les avait organisées le premier.

L'épigraphie surtout nous est cette fois d'un grand secours, parce qu'on peut utiliser des inscriptions de diverses contrées, ainsi lorsqu'elles donnent à un corps d'*auxilia* l'épithète *Syriaca*. De plus, une chance d'erreur, qui était très grande à l'égard des légions, disparaît à peu près ici. Il est très naturel qu'une légion, grosse unité de combat, détache plusieurs *uexillationes;* on comprendrait moins facilement qu'il se fît de nombreuses divisions dans une cohorte, de 500 à 1.000 hommes à effectifs complets. Le bataillon ou l'escadron à peu près en entier, sans doute, suit normalement son *praefectus* [4].

Enfin nous tirerons grand parti de la *Notitia dignitatum;* peut-être reflète-t-elle une organisation idéale plus qu'un réel état de choses, et les cadres de l'an 425 ont bien pu offrir de

[1] Marquardt (*Organis. milit.*, tr. fr., p. 197 et note 7) a exagéré ce caractère ambulant des *auxilia;* nos documents, aujourd'hui plus nombreux, révèlent au contraire une certaine fixité ; les diplômes de 139 et 157, par exemple, en confirmant l'hypothèse que les *uexillationes* de Lollianus (CIL, III, 600) avaient servi dans la guerre parthique de Trajan, ont fait voir qu'une bonne partie de ces corps y étaient restés depuis, quelques-uns jusqu'au temps de la *Notitia dignitatum*. Mais, en somme, pas de règle générale.

[2] Marquardt lui-même (*ibid.*, note 8) cite de nombreux cas de ces oppositions.

[3] Cf. Mommsen, *Hermes*, XIX (1884), p. 210 sq.

[4] Il faut cependant signaler comme exception le commandement de Lollianus, *praepositus in Mesopotamia uexillationibus equitum electorum alarum...* (CIL, III, 600).

grandes lacunes [1]. Nous ferons abstraction de cette hypothèse, dont il est impossible de tenir compte dans la pratique, et nous donnerons la double liste des *cohortes* et des *alae* dont la présence nous est attestée à un moment quelconque et sur n'importe quel point du domaine géographique qui intéresse notre sujet, en suivant l'ordre alphabétique et sans distinguer entre les provinces.

La *Notitia* seule permettrait un groupement géographique complet; or il n'y a pas d'inconvénient à la négliger, puisque les listes qu'elle nous donne restent toujours utilisables. Il suffirait, pour renoncer à cette méthode, de songer au grand nombre d'*auxilia* auxquels furent empruntées les *uexillationes* de Lollianus, et dont nous savons seulement qu'ils étaient d'une façon générale *en Orient* sous le règne de Trajan. D'ailleurs serait-ce beaucoup préciser que de dire : Au premier siècle, telle cohorte campait ou opérait *en Syrie*, lorsqu'on ne peut spécifier le cantonnement? La Syrie d'alors était très vaste; les provinces d'Orient sont de celles que la réforme « dioclétienne » a le plus subdivisées; l'Afrique, par exemple, le fut beaucoup moins.

L'ordre auquel je m'arrête est celui qu'avait adopté C. Cichorius dans ses deux nomenclatures, dressées avec beaucoup de science et de conscience, et qui s'étendent à tout le monde romain [2]. Je lui suis très redevable; mais j'ai dû compléter son travail, à l'aide des documents mis au jour depuis lors. Je lui ferais volontiers le reproche de n'avoir donné place aux indications de la *Notitia* que lorsqu'elle mentionne des *auxilia* déjà connus par des témoignages d'époque antérieure; une telle distinction n'est pas très justifiable; puisque ce document atteste dans bien des cas la persistance du régime précédent, il convient de l'utiliser sans restrictions. Après lui seulement se marque la grande coupure; après lui disparaît toute trace des *cohortes* et des *alae* telles que les avait constitués la République, et dont la physionomie, durant quelque cinq siècles, s'était à peine modifiée. Nous ferons entrer dans ces listes

[1] En effet, s'il faut admettre les effectifs proposés par Mommsen pour chaque variété de *numeri*, le moindre *dux* aurait eu sous ses ordres au moins une quinzaine de milliers d'hommes; ce qui s'accorde mal avec la pénurie de soldats souvent attestée.

[2] Pauly-W., s. u. *ala* (1893) et *cohors* (1899). Je m'étonne que le 1er *Supplementband* (1903) n'y ait rien ajouté.

même les *auxilia* de Palestine et d'Arabie [1], parce qu'ils étaient éventuellement appelés, eux aussi, à concourir aux opérations contre les Parthes ou les Perses.

Commençons par les ailes de cavalerie, qui avaient la prééminence sur les cohortes, même mixtes [2].

Ala II noua Aegyptiorum, à Cartha de Mésopotamie — *Not.* [3], XXXVI, 32.

Ala II Flauia Agrippiana, au Iᵉʳ siècle sur le Rhin. CIL, XIII, 6235; Lollianus [4] en reçoit un détachement; au IIᵉ siècle en Syrie — Waddington, 2121.

Ala I Alamannorum, à Neia de Phénicie — *Not.*, XXXII, 36.

Ala Allactica (?) — V. *Ala II Gallorum.*

Ala II Vlpia Auriana, en Cappadoce au IIᵉ siècle, à Dascusa — CIL, III, 6743; Arrien [5], 1; et au Vᵉ siècle encore, en Arménie [6] — *Not.*, XXXVIII, 22.

Ala I Bosporanorum, au Iᵉʳ siècle en Syrie, dans un castel à deux heures d'Europos — CIL, III, 6707 : au IIᵉ siècle en Dacie.

Ala I Flauia Augusta Britannica miliaria bis torquata ob uirtutem, d'abord en Pannonie, employée dans l'expédition parthique de Trajan — Dipl. XXXIX, de l'an 114; cf. CIL, III, 6748; puis revient en Pannonie — Dipl. LXVIII-LXIX.

[*Ala Caesariensium*, suspecte; dans Ios., *A. I.*, XIX, 365 (τὴν ἴλην δὲ <τῶν Καισαρέων καὶ> τῶν Σεβαστηνῶν), trois mots semblent interpolés (cf. *B. I.*, II, 236 : μίαν ἴλην ἱππέων καλουμένην Σεβαστηνῶν), ou bien ils marquent simplement le lieu d'origine d'une partie des recrues de l'*Ala Sebastenorum*].

Ala XV Flauia Carduenorum, à Caini de Mésopotamie — *Not.*, XXXVI, 34.

Ala noua Firma miliaria catafractaria, formée par Sévère

[1] Bien que nous ayons renoncé à étudier ces deux régions topographiquement.

[2] Pour l'ordre alphabétique, il est tenu compte avant tout de l'ethnique orthographié à la moderne; à défaut, on se base sur le qualificatif le plus propre à créer une distinction.

[3] Il s'agit partout de la *Notitia Orientis.*

[4] Ce nom ne reparaîtra jamais qu'à propos de la même inscription déjà citée.

[5] Cette référence indiquera toujours l'ἔκταξις κατ' Ἀλανῶν.

[6] Je rappelle que l'Arménie d'alors correspond à la partie orientale de la Cappadoce du Haut-Empire.

Alexandre de troupes orientales en 234; combattit en Orient; sous les Philippes, établie en Arabie — CIL, III, 99.

Ala Claudia noua, en Cappadoce — CIL, III, 13635.

Ala I Augusta Gemina Colonorum, prit part à la guerre juive d'Hadrien — CIL, VIII, 8934; vers cette époque, en Cappadoce — Arrien, 1; puis à Chiaca d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 21. Cf. une inscription de Saura (Syrie) : στρατοπεδαρχήσαντι ἱππέων Κολωνειτῶν (Dittenberger, OrGrIS, 425 = IGRRP, III, 1144).

Ala Constantiana, à Toloha de Palestine — *Not.*, XXXIV, 34.

Ala II Constantiana, à Libona d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 27.

Ala Vlpia Dacorum, en Cappadoce au IIe siècle — Arrien, 8; cf. CIL, VI, 1333; puis à Suissa d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 23.

Ala I Damascena, Monte Iouis de Phénicie — *Not.*, XXXII, 33.

Ala I noua Diocletiana, inter Thannurin et Horobam, en Osrhoène — *Not.*, XXXV, 31.

Ala noua Diocletiana, à Veriaraca de Phénicie — *Not.*, XXXII, 34.

Ala Antana (= Antoniniana?) Dromedariorum, à Admatha de Palestine — *Not.*, XXXIV, 33.

Ala Valeria Dromedariorum miliaria, en 157 en Syrie — Dipl. CX; add. CIL, III, 93, et 123 = 14160; au Ve siècle en Thébaïde — *Not.*, XXXI, 57.

Ala I Francorum, à Cunna de Phénicie — *Not.*, XXXII, 35.

Ala VIII Flauia Francorum, à Ripaltha de Mésopotamie — *Not.*, XXXVI, 33.

Ala Gaetulorum ueterana, en Judée en 86 — Dipl. XIX; a dû guerroyer contre les Juifs sous Vespasien — CIL, V, 7007.

Ala I Flauia Gaetulorum, d'abord sur le Danube; peut-être en Orient du temps de Gordien, mais ce n'est pas assuré — *Arch.-epigr. Mitth. aus Oest.-Ung.*, VIII (1884), p. 22, n° 61 (= IGRRP, I, 263).

Ala II Gallorum, c'est probablement l'ἴλη ἡ Ἀλλαντική (= Γαλατική suivant l'heureuse conjecture de Ritterling) d'Arrien, 9; à Aeliana d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 24; sans doute différente de la suivante.

Ala Ant(oniniana?) Gallorum, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX.

Ala Gallorum et Thracum, id.

Ala [H]erc(uliana), en 139 en Syrie-Palestine — Dipl. CIX; cf. M. Sobernheim, *Palmyrenische Inschriften*, p. 10, n° 2 (*Mitth. der vorderasiat. Gesellsch.*, 1905, 2 = X. Jahrg.) : ἔπαρχ[ο]ς εἴλης

Ἡρακλιαν[ῆς μειλι]αρέας (a. 167/8). Il ne faut probablement pas la confondre avec :

Ala I noua Herculia, à Ammuda de Syrie — *Not.*, XXXIII, 30.

Ala VI Hispanorum, à Gomoha d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 26.

Ala I Iouia Felix, à Chaszanenica d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 31.

Ala I Iuthungorum, à Salutaria de Syrie — *Not.*, XXXIII, 31.

Ala miliaria ; Pline le Jeune (*Epist.*, VII, 31), tribun militaire en Syrie sous Domitien, avait pour ami Claudius Pollio, qui *praeerat alae miliariae*; c'est peut-être l'*Ala I mil.* de Hasta de Palestine — *Not.*, XXXIV, 36, plutôt qu'une des suivantes :

Ala II miliarensis, à Naarsafari d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 28.

Ala IX miliaria, à Auatha d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 25.

Ala Pannoniorum ; Tacite (*Ann.*, XV, 10) nomme, dans l'armée de Corbulon, *alares Pannonios robur equitatus ;* probablement une des *alae Pannoniorum*, temporairement emmenées de Mésie en Orient.

Ala II Paphlagonum, à Thillafica d'Osrhoène — *Not.*, XXXV, 29.

Ala I Parthorum, à Resaia d'Osrhoène — *Not.*, XXXV, 30 ; on ne voit pas si c'est l'ancienne *Ala I Augusta Parthorum* de Maurétanie, ou l'*Ala Parthorum ueterana*, en Dalmatie avant la *Notitia* (CIL, III, 8746).

Ala I Phoenicum, à Rene de Phénicie — *Not.*, XXXII, 38.

Ala Phrygum, en Syrie au Ier siècle — CIL, II, 4251 ; la même probablement que la suivante :

Ala VII Phrygum, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX ; cf. peut-être l'*Ala septu*[*m*]*a* d'une inscription de Caïffa — Germer-Durand, *Échos d'Orient*, VIII (1905), p. 12.

Ala I Praetoria ciuium Romanorum, en Orient au temps de Lollianus ; cf. οἱ τῶν Ἰταλῶν ἱππεῖς sous un ἰλάρχης, dans Arrien, 9 ; à rapprocher de l'*Ala I Praetoria nuper* (nom de lieu corrompu) *constituta*, en Arménie — *Not.*, XXXVIII, 26.

Ala Rizena, à Aladaleariza dans le Pont — *Not.*, XXXVIII, 17.

Ala I Salutaria, *Duodecimo constituta*, en Osrhoène — *Not.*, XXXV, 34.

Ala II Salutis, à Arepha de Phénicie — *Not.*, XXXII, 39.

Ala I Saxonum, à Verofabula de Phénicie — *Not.*, XXXII, 37.

Ala Sebastenorum, formée de Samaritains à Césarée ; en Judée en 44 (Ios., *A. I.*, XIX, 365), en 51 (*ibid.*, XX, 122 ; *B. I.*, II, 236) ;

Vespasien la renvoya, probablement par permutation avec l'*Ala I Thracum Mauretana* (= en Maurétanie). Ses noms complets seraient alors : *Ala Gemina Sebastenorum* (CIL, VIII, 9358-9) ou (?) *Ala I Flauia Sebastenorum* (*ibid.*, 17900). La même sans doute, dite *miliaria*, était au ve siècle à Asuada de Palestine — *Not.*, XXXIV, 32.

Ala Singularium, dans l'inscription de Lollianus; peut-être identique à l'*Ala I Vlpia Singularium* (CIL, X, 6426), qui était en 157 en Syrie — Dipl. CX; cf. *Ala I Sing*(*ularium*) — CIL, III, 11995; add. p. 2328 [53] *teg.* De même, ces *Singulares* pourraient se retrouver dans les ἱππεῖς ἐπίλεκτοι d'Arrien, 4.

Ala (*Augusta*) *Syriaca* (?) douteuse — inscr. de Lollianus.

Ala Theodosiana, apud Auaxam dans le Pont — *Not.*, XXXVIII, 18.

Ala Felix Theodosiana; deux de ce nom : l'une *Siluanis* dans le Pont — *Not.*, XXXVIII, 19; l'autre *Pithiae* en Arménie — *ibid.*, 32. Ne serait-ce pas une superfétation de la *Notitia*, dont le rédacteur, utilisant des documents de dates voisines, mais différentes, ne se sera pas avisé d'un transfert de la même aile d'un cantonnement à l'autre? Il s'agit ici de la même province! (ce qui n'est pas vrai pour l'*Ala II Felix Valentiana*).

Ala Thracum Herculania, dans l'inscription de Lollianus; add. CIL, XII, 1357; ensuite en Égypte.

Ala Thracum Mauretana, qui permuta avec l'*Ala I Sebastenorum* (v. *supra*) — Dipl. XIX de l'an 86; ensuite en Égypte — *Berlin. Griech. Urk.*, II, 26, 2.

Ala III Thracum (*in Syria*), dans une inscription du temps des Flaviens — CIL, II, 4251.

Ala I Valentiana, à Thainata d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 29.

Ala II Felix Valentiana; deux de ce nom : l'une *apud Praesidium* de Palestine — *Not.*, XXXIV, 35; l'autre *apud Adittha* d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 30.

Ala I Valeria praelectorum, à Thillacana d'Osrhoène — *Not.*, XXXV, 27.

Ala I Victoriae Touia (*Iouia*)? *contra Bintha* en Osrhoène — *Ibid.*, 28.

Je suis bien obligé de mettre à part les deux escadrons qui n'ont pas de nom et ne se désignent que par leur lieu de garnison :

Ala Idiota constituta, en Palestine — *Not.*, XXXIV, 37.

Ala castello Tablariensi constituta, en Arménie — *Not.*, XXXVIII, 25.

Cohors II Aegyptiorum, Valle Diocletiana de Phénicie — *Not.*, XXXII, 43.

Cohors V Pacata Alamannorum, à Oneuatha de Phénicie — *Ibid.*, 41.

Cohors III Alpinorum, apud Amona en Arabie — *Not.*, XXXVII, 35; probablement différente de la *Cohors III Alp. equitata* de Dalmatie.

Cohors Apule[i]a ciuium Romanorum, Yssiporto en Arménie — *Not.*, XXXVIII, 34. Ritterling (*Wiener Studien*, *loc. cit.*, p. 366) croit à une erreur du copiste, qui aura trouvé dans le texte grec ΑΙΤΑΛΙΚΗ, et écrit ΑΠΑΛΙΚΗ, d'où *Apaleca*, et enfin *Apuleta*, au lieu de *I Italica*. La conjecture est ingénieuse; pourtant une *coh. Apuleia*, du nom de quelque chef, n'est pas impossible à admettre. Pour les 'Απλανοί d'Arrien, 7 et 14, Ritterling revient alors à la restitution de Grotefend : Λεπιδιανοί, tandis que Seeck, Mommsen et Cichorius proposent 'Απ <ου>λ<ηι>ανοί. Tout choix serait arbitraire : néanmoins j'inclinerais vers la première hypothèse, à cause de la *coh. I Lepidiana* (V. *infra*) qui est précisément en Arménie.

Cohors quinquagenaria Arabum, à Bethellaha de Mésopotamie — *Not.*, XXXVI, 35.

Cohors III Felix Arabum, in ripa uade Afaris fluuii in Castris Amonensibus, en Arabie — *Not.*, XXXVII, 34.

Cohors I Ascalonitarum Felix equitata; figure par un détachement dans le corps de Lollianus; elle est dite *sag(ittaria)* dans le diplôme syrien de 157 — Dipl. CX. Faisait peut-être partie de la garnison de Césarée au temps des « procurateurs » de Judée. — Mommsen, *Berliner Sitzungsberichte*, 1895, p. 501, note 5 ; cf. les objections peu fortes de Schürer (*op. cit.*, p. 461), basées sur une interprétation trop étroite de Josèphe.

Cohors I Augusta, en Syrie sous Auguste, dans les environs de Césarée — CIL, III, 6687 ; Waddington, 2112 ; un centurion qui y appartenait accompagna à Rome l'apôtre Paul — *Act. apost.*, 27, 1.

Cohors I Bosporiana miliaria sagittariorum equitata. Une *Coh. I Bosp.*, citée dans un diplôme pannonien de 116 (CIL, III, p. 2328[67], n° CV), dut être amenée de Pannonie à la fin du règne de Trajan ou sous Hadrien — Arrien, 3, 4, 18. Deux de ses *praefecti* devinrent *tribuni militum* de la *leg. XII Fulminata* — *Archäol. Zeit.*, XXXVII (1879), p. 136, n° 269 ; BCH, XVII (1893), p. 35. Cette dernière inscription, il est vrai, paraît être du Ier siècle ; il faudrait croire alors à un premier séjour temporaire de cette cohorte en Orient ; le second fut peut-être définitif ; au Ve siècle, il y a une

Coh. mil. Bosp. à Arauraca d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 29.

Cohortes III et *IV Brac(arum* ou *—araugustanorum)*, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX ; peut-être amenées, l'une de Rhétie, l'autre d'Afrique (CIL, VIII, 7079), pour la seconde guerre juive.

Cohors VII Breucorum ciuium Romanorum equitata, d'abord vers le Danube, puis emmenée peut-être en Orient sous Trajan ou Hadrien — CIL, III, 1464 ; cf. 215.

Cohors VII Campestris Gordiana Pia Felix, peut-être *ciuium Romanorum uoluntariorum* — *Eph. epigr.*, VII, 740 ; à *Atni*, entre Damas et Palmyre, déjà sous Antonin le Pieux — Waddington, 2562[a] ; CIL, III, 132.

Cohors I Flauia Canathenorum miliaria ; Mommsen la place à Césarée entre 6 et 41 (v. *Coh. Ascalonitarum* et *Coh. Sebastenorum*) ; cf. Waddington, 2329, 2412[d].

Cohors II Cantabrorum, en Judée en 86 — Dipl. XIX.

Cohors X Carthaginensis, du nom de son cantonnement (?) à Cartha de Palestine — *Not.*, XXXIV, 39.

Cohors I Flauia Chalcidenorum equitata sagittariorum, en Syrie en 157 — Dipl. CX ; en 162 au castel d'Admedera, à l'est de Damas — CIL, III, 129 = 6658.

Cohors V Chalcidenorum equitata ; détachement dans le corps de Lollianus.

Cohors II Classica, en Orient dans les dernières années d'Auguste — CIL, III, 6687.

Cohors [Cla]udia equitata [in Cappa]docia — CIL, IX, 2958 ; la *I* sans doute, que la *Not.* (XXXVIII, 36) met à Sébastopolis d'Arménie.

Cohors Claudia sag(ittariorum), en Syrie en 157 — Dipl. CX.

[Cohors Comm]agenorum in Cappadocia — CIL, VI, 3654 ; probablement la *IV* ou *V*, car les autres sont ailleurs, et la formule exclut un déplacement tout momentané.

Cohors II Cretensis, *iuxta Iordanem fluuium*, en Palestine — *Not.*, XXXIV, 47.

Cohors Cyrenaica, en Cappadoce — Arrien, 1, 3, 14, 18 ; n'est pas sûrement à confondre avec la suivante :

Cohors III Cyrenaica sagittariorum equitata, venue en Orient de Mésie sous Néron avec la *leg. V Macedonica* — *Notizie degli scavi*, 1895, p. 342.

Cohors Vlpia Dacorum, en Syrie en 157 — Dipl. CX ; probablement la *I* que la *Not.* (XXXIII, 33) place à Claudiana en Syrie.

Cohors III Dacorum equitata, détachement dans le corps de Lollianus.

Cohors I Damascenorum, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX.

Cohors I equitata (sans autre qualificatif) à Calamona de Palestine — *Not.*, XXXIV, 43.

Cohors II equitum, détachement dans le corps de Lollianus.

Cohors I Euphratensis, à Maratha d'Osrhoène — *Not.*, XXXV, 33.

Cohors I Flauia ciuium Romanorum equitata, dans l'inscription de Lollianus et le diplôme palestinien CIX, de 139. On retrouve ensuite la *I Flauia* à Moleatha de Palestine — *Not.*, XXXIV, 45.

Cohors I Gaetulorum, à Thillaamana d'Osrhoène — *Not.*, XXXV, 32.

Cohortes I et *II Vlpiae Galatarum*, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX; la *Notitia* ne connait plus que la *II Galatarum*, à Arieldela de Palestine (XXXIV, 44).

Cohors IV Gallorum, en Syrie en 157 — Dipl. CX; cf. CIL, III, 14417 [1].

Cohors VII Gallorum, en Syrie en 157 — Dipl. CX.

Cohors V Gemina ciuium Romanorum, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX.

Cohors I miliaria Germanorum, en Syrie sous Gordien — *Arch.-ep. Mitth. aus Oest.-Ung.*, VIII (1884), p. 22, n° 61 = IGRRP, I, 263; sans numéro, à Sisila d'Arménie dans la *Not.*, XXXVIII, 30.

Cohors I Gothorum, à Helela de Syrie — *Not.*, XXXIII, 32.

Cohors II Gratiana, à Iehibo de Palestine — *Not.*, XXXIV, 42.

Cohors Hamiorum — V. *Cohors miliaria.*

Cohors III Herculia, à Veranoca de Phénicie — *Not.*, XXXII, 40.

Cohors II Hispanorum, en Cappadoce — CIL, III, 6760; IX, 2649.

Cohors I Italica (Arrien, 13) *uoluntariorum ciuium Romanorum in Cappadocia* — CIL, VI, 3654.

Cohors II Italica ciuium Romanorum uoluntariorum miliaria — CIL, III, 13483a; XI, 6117. Le diplôme syrien CX, de 157, ne la dit pas *miliaria.*

Cohors (*III* ou plus) *Ituraeorum* (*sagittaria?* cf. Ritterling, *loc. cit.*, p. 367), en Cappadoce — Arrien, 1, 18.

Cohors I Iulia Lectorum [1], *Valle Alba* de Phénicie — *Not.*, XXXII, 42.

[1] Le mot a peut-être le sens de *Singularium.*

Cohors I Lepidiana equitata, de Mésie, probablement emmenée en Orient pour la guerre de Trajan ; à Caene-Parembole d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 35. V. *supra, Cohors Apuleia.*

Cohors I Ligurum (*miliaria?*), dans quelque province d'Orient (?) — CIL, III, 435 = 7131.

Cohortes I et *IV Lucensium equitatae*, détachement dans le corps de Lollianus.

Cohors I Augusta Praetoria Lusitanorum equitata, en Judée en 86 — Dipl. XIX ; puis en Égypte — *Berlin. Griech. Urkund.*, 696.

Cohors miliaria (sans autre nom), en Syrie — BCH, XXI (1897), p. 45, n° 22 : στρατ. χωρτ. μιλι(αρίας) : dans une inscription de Trèves (*CIRh*, 787) : [*co*]*hortis Rhamae miliariae in Syria.* Rhama, mal compris par le lapicide, est le lieu de cantonnement, Hama ; l'R est apposé pour rendre le son guttural de l'H arabe. Hirschfeld et Zangemeister (CIL, XIII, 3684) interprètent dubitativement le même texte comme suit : *ex* [*co*]*hort*[*e pr*(*ima*)] *Ha*[*m*(*iorum*)] *miliaria in Syria.* C'est beaucoup de restitutions ; mais on n'opère que sur des copies très défectueuses.

Cohors I Montanorum, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX ; peut-être celle de Pannonie transférée — Dipl. XVII.

Cohors Numidarum sagittariorum equitata (Arrien 3, 18 : Νόμαδες), peut-être la *I* — *Ath. Mitth.*, IX (1884), p. 262.

Cohors I Orientalis, à Thama de Phénicie — *Not.*, XXXII, 44.

Cohors IV Palaestinorum, à Thamana de Palestine — *Not.*, XXXIV, 46.

Cohors I Augusta Pannon(*iorum*), en Syrie en 157 — Dipl. CX.

Cohortes II et *III Vlpiae Paphlagonum*, id. ; la *II* (*equitàta*) dans le corps de Lollianus.

Cohors I Vlpia Petraeorum equitata, représentée dans le corps de Lollianus, et en Syrie en 157 — Dipl. CX.

Cohors III Vlpia miliaria Petraeorum, à Metita d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 27 ; probablement *equitata sagittaria* (Arrien, 1 : τοὺς ἱπποτοξότας τοὺς Πετραίους).

Cohors IV [*Vlpia ?*] *Petraeorum*, en 139 en Syrie-Palestine — Dipl. CIX.

Cohors V Vlpia Petraeorum [*equitata*], représentée dans le corps de Lollianus, et en 157 en Syrie — Dipl. CX.

Cohors VI [*Vlpia ?*] *Petraeorum*, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX.

Cohors IV Phrygum, *Praesidio* en Palestine — *Not.*, XXXIV, 41.

Cohors I Quinquagenaria (sans autre qualificatif; *Centenaria*, Seeck), à Tarba de Palestine — *Not.*, XXXIV, 40.

Cohors I Raetorum equitata, en Cappadoce — Arrien, 1.

Cohors IV Raetorum equitata, id., 11, 12 ; au v[e] siècle, à Analiba d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 28.

Cohors I Salutaria, entre Jérusalem et Jéricho, en Palestine — *Not.*, XXXIV, 48.

Cohors I Sebastenorum miliaria, en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX ; Mommsen fait sur elle la même hypothèse que sur la *I Ascalonitarum* et la *I Canathenorum.* V. ces noms.

Cohors I Sygambr(or)um equitata, représentée dans l'inscription de Lollianus ; c'est probablement la *I Cl[au]d(ia) Sugambr(orum)* du dipl. CX qui la met en Syrie en 157.

Cohors I Theodosiana, à Valentia d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 33.

Cohors I Augusta Thracum equitata, d'abord en Pannonie, vint en Arabie — CIL, III, 109, 110; probablement à titre définitif, car au v[e] siècle il y a une *Coh. I Thracum* à Asabaia d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 32. En outre :

Cohors I Thracum miliaria, d'abord en Syrie-Palestine en 139 — Dipl. CIX, puis à Adtitha (ou Adittha) d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 31. On ne voit pas s'il faut confondre l'une des deux avec la suivante :

Cohors I Thracum (Syriaca) equitata, transférée plusieurs fois de Mésie en Syrie — Dipl. XIX, de 86 ; inscription de Lollianus ; CIL, III, 8262 = *Wiener Jahreshefte*, VIII (1905), *Beiblatt*, p. 19 (fin II[e] s.).

Cohors II Thracum Syriaca (CIL, XIV, 2957), figure dans les dipl. XIX, de 86, et CX, de 157 ; ensuite en Égypte.

Cohors III Thracum Syriaca (*equitata?*) — Cagnat, *L'Ann. épigr.*, 1896, n° 35 ; dans le dipl. syrien CX, de 157, c'est la *Coh. III Augusta Thracum*, non *equitata*. Elle dut venir en Syrie en 139 avec la *Coh. III Bracarum*, d'après une conjecture d'H. de Villefosse, ad CIL, VIII, 15529 (cf. L. Poinssot, *Nouv. archiv. des miss.*, XIII (1906), p. 289).

Cohors IV Thracum Syriaca — CIL, II, 1970 ; son nom seul fait supposer son séjour en Syrie.

Cohors II Valentiana, à Ziganne d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 37.

Cohors III Valeria, à Marmantarum de Syrie — *Not.*, XXXIII, 34.

Cohors XII Valeria, *Afro* de Palestine — *Not.*, XXXIV, 38.

Cohors I Victorum, à Ammattha de Syrie — *Not.*, XXXIII, 35.

Cohors I Vindelicorum miliaria, mentionnée dans le dipl. LXVI (de 157), qui nomme des troupes de Transylvanie; mais, dit Cichorius, peut-être fut-elle antérieurement en Palestine, car, parmi ceux qui en font partie, figure un Juif de Césarée, *Bar Simso(n)*, *Callistenis f.*

Cohors I Vlpia sagittariorum equitata, représentée dans le corps de Lollianus.

Cohors II Vlpia equitata, en Syrie en 157 — Dipl. CX.

Cohors VIII Voluntaria, à Valtha d'Arabie — *Not.*, XXXVII, 33 ; transférée probablement de Dalmatie après 245 — CIL, III, 2706 = 9724. Le nom de cette cohorte passa peut-être au *numerus* d'infanterie auquel appartenaient quelques-uns des martyrs de Gaza et d'Éleuthéropolis (commencement du VII[e] s.), ἐκ βάνδου Βολουνταρίων — J. Pargoire, *Échos d'Orient*, VII (1905), p. 40-43.

Cohors XIV Valeria Zabdenorum, à Meiocariri de Mésopotamie — *Not.*, XXXVI, 36.

Il faut mentionner à part le corps désigné purement et simplement sous le nom de *Cohors*, à Mochora d'Arménie — *Not.*, XXXVIII, 38.

Ces listes font apparaître plusieurs faits qu'il importe de relever : d'abord, l'activité ambitieuse et prévoyante de Trajan ; beaucoup de ces ailes et cohortes s'appellent *Vlpia* [1]. Il y a eu, dans la première moitié du II[e] siècle, création ou transfert d'un nombre fort respectable de troupes vers les frontières orientales. Nous constatons en même temps que ces renforts ne proviennent pas des légions, reconnues peu aptes au service qu'exigeaient les circonstances ; on préfère les contingents dressés à une tactique plus souple et plus alerte ou préparés, sur un théâtre un peu analogue, aux combats à soutenir vers l'Euphrate ou le Tigre. La réorganisation de Dioclétien se manifeste moins visiblement : *ala Docletiana*, *alae Iouiae ;* enfin il y a trois *alae Theodosianae* en Arménie [2].

[1] Beaucoup aussi se nomment *Flauia ;* mais si les Flaviens les ont créées, ce sont moins sûrement eux qui les ont établies en Orient, à l'occasion de la première guerre juive.

[2] Ce détail est piquant à rapprocher du traité conclu, pour un partage pacifique de l'Arménie, par Théodose I[er]. Il apparaît bien qu'on se gardait néanmoins avec prudence.

On remarquera aussi le très petit nombre d'*auxilia* cantonnés en Arabie avant le régime qu'atteste la *Notitia*. C'est une marque, je crois, du soin que prirent les empereurs d'utiliser, même après 105, la coopération des Nabatéens à titre de fédérés, faisant économie de troupes romaines. Peut-être même recrutèrent-ils beaucoup de ces hommes pour les garnisons syriennes [1].

Les effectifs paraissent assez exactement proportionnés à l'étendue de la section de *limes* qu'ils ont à couvrir. D'autre part, les corps de troupes mentionnés par Arrien en Cappadoce se retrouvent presque tous dans l'Arménie du v[e] siècle ; il semblerait donc qu'à ce point de vue la stabilité — une stabilité de trois siècles ! — ait été la règle.

On ne s'étonnera pas de voir qu'en Osrhoène et Mésopotamie, pays découverts, l'infanterie est à peine représentée. Il est plus surprenant, au premier aperçu, que, dans l'ensemble, le nombre des cohortes dépasse sensiblement celui des ailes; mais d'abord beaucoup de ces cohortes — 24 — sont *equitatae;* quelques autres sûrement encore, à notre insu ; et surtout l'élément cavalerie se trouve bientôt accru [2] de formations nouvelles qui remontent à Gallien [3] : ce sont les *equites* [4].

[1] Il y a en effet jusqu'à six *cohortes Petraeorum* antérieures à 139; mais il est singulier qu'on n'ait pas embrigadé plutôt dans des ailes ces cavaliers éprouvés. — Ces *cohortes Petraeorum* représentent peut-être les *sex coh. Saracenorum*, dont parle la vie de Probus (4, 1-2), et jugées suspectes, dans une interprétation trop littérale, par Lécrivain (*Études sur l'Histoire Auguste*, Paris, 1904, p. 58 sq.).

[2] Une inscription de Bostra (Waddington, 1946 = CIL, III, 93) mentionne des *e[q](uites) sing(ulares) exerc(itus) Arab(ici)* ; c'était apparemment un corps composé de soldats d'élite recrutés un peu partout. La date du document serait précieuse à pénétrer ; *bonis litteris*, dit le CIL, ce qui ne révèle pas grand chose ; le légat mentionné dans ce texte est par ailleurs inconnu; du moins ce titre même indique, au plus tard, la première moitié du III[e] siècle.

[3] Cf. Ritterling, *Festschrift für O. Hirschfeld*, *loc. cit.*

[4] Et les *cunei equitum*, type d'escadrons d'origine germanique (Tac., *Germ.*, 6-7), qui n'est représenté en Orient que par une seule *uexillatio comitatensis* de Palmyréniens (*Not.*, *Or.*, VII, 34).

§ IV. — *Formations nouvelles du* III[e] *siècle : les « Equites ».*

Ces unités ont pris naissance en Orient même : les Romains avaient toujours éprouvé quelque répugnance à unir l'infanterie légionnaire avec la cavalerie ; bien mieux, ils avaient pour un temps établi une séparation complète ; ils la renouvelèrent au III[e] siècle. Mommsen le suppose avec grande perspicacité [1], les *equites* représentent l'ancienne cavalerie des légions. La scission s'est consommée pour deux motifs : la cavalerie s'accroissait en nombre, rompant ce qui jusqu'alors avait semblé un équilibre ; d'autre part, la prépondérance absolue de deux groupes de cavaliers, les Maures et les Dalmates ou Illyriens, tendait à donner à l'élément équestre une cohésion qui l'isolait des légions.

Cette catégorie de cavaliers rendit de grands services dans la guerre d'Aurélien contre Palmyre [2], par sa hardiesse et sa mobilité. Le vainqueur de Zénobie, pour prévenir tout nouveau soulèvement, répandit largement, entre les anciennes garnisons formées d'indigènes, ces troupes de races et de pays étrangers ; il y adjoignit d'autres contingents : Goths, Juthongues, Alamans. Il va sans dire que l'enrôlement ne put pas se continuer sur les mêmes bases ; comme pour les ailes et les cohortes, les vides furent comblés à l'aide de soldats levés sur place. Mais les désignations primitives subsistèrent : les derniers nommés furent versés uniquement dans les *auxilia*, comme moins glorieux que les Maures, Dalmates et Illyriens, qui formaient des corps d'élite ayant prééminence sur les légions. Le terme général de *numerus* s'appliquait à chacune de ces unités ; mais dans la hiérarchie officielle, on distinguait une foule de variétés, dont il serait difficile de reconnaître les rangs respectifs dans l'échelle des honneurs, car les listes de la *Notitia* semblent impliquer à cet égard plus d'une contradiction [3]. Le recrutement régional s'exprime par

[1] *Hermes*, XXIV, p. 207.

[2] Zosim., I, 52, 3.

[3] Il n'échappera à personne que certains qualificatifs attribués à tel corps d'*equites* ont forcément perdu leur signification, car on en réunit qui font pléonasme (*Dalmatae Illyriciani* : *Or.*, XXXII, 21 ; XXXIII, 25 ;

le mot *indigenae* qui désigne beaucoup de ces escadrons ; quant à celui de *promoti*, il signifierait précisément, a-t-on dit [1], qu'ils proviennent de l'ancienne cavalerie légionnaire ; mais le nom est attribué à des catégories très diversement échelonnées.

Nous ne sommes pas en mesure d'indiquer, de soupçonner même l'effectif de chaque groupe d'*equites ;* on ne peut invoquer aucun précédent, et lorsque dans les sources littéraires il est parlé de 300, 400, 500 cavaliers, on ne voit pas si ces chiffres visent des *cunei* ou des *alae*, complets ou morcelés. Du moins il y a dans la *Notitia* une longue nomenclature pour chaque duché [2], ce qui mènerait à écarter les trop fortes évaluations ; il ne faudrait pas davantage s'abandonner à la tendance opposée, car la formation des *equites* semble avoir été accompagnée d'une restriction parallèle de la cavalerie des cohortes [3].

Ainsi ces *equites*, par leur recrutement et leur rôle, se rapprochent singulièrement en fait des *alae ;* mais officiellement ils s'en distinguent et, dans la hiérarchie, restent séparés, par les légions, de ces corps inférieurs *quae de minore laterculo emittuntur*. D'autres *equites* figurent aussi dans l'armée de réserve d'Orient [4], et alors ils sont réunis sous l'étiquette de *uexillationes comitatenses* [5], s'opposant aux *auxilia palatina* qui, en raison de leur origine barbare, sont inscrits, malgré ce titre, avant les légions *comitatenses* [6].

XXXIV, 18 ; XXXV, 15 ; XXXVII, 16) et d'autres qui sont inconciliables (*Mauri Illyriciani* : *Or.*, XXXII, 18 ; XXXIII, 26 ; XXXIV, 21 ; XXXV, 17 ; XXXVII, 17).

[1] Ritterling, *ibid.*

[2] Je parle de ceux qui rentrent dans les limites géographiques de mon sujet ; par ailleurs, on ne trouve rien de pareil, qu'en Pannonie (*Occ.*, XXXII), en Gaule et en Afrique (*Occ.*, VII, 166 sq.).

[3] Mommsen estime même (*loc. cit.*,) qu'il n'y a plus de corps mixtes à la basse époque ; on s'acheminait à cette suppression, mais il fallut du temps pour la réaliser, ou bien comment expliquer la *cohors I equitata* de Palestine (*Not.*, XXXIV, 43) et la *cohors I Claudia equitata* d'Arménie (XXXVIII, 36) ?

[4] *Not.*, *Or.*, VII, 25 à 34.

[5] *Ibid.*, 24.

[6] Ces *auxilia palatina* se bornent aux *Felices Arcadiani Seniores* et aux *Felices Honoriani Seniores* (VII, 35 à 37), noms qui donnent à eux seuls une date.

§ V. — *Les corps du* VIe *siècle.*

Faute d'un répertoire administratif comparable à la *Notitia,* nous ne pouvons plus, au temps de Justinien, ou immédiatement avant, nous faire une idée certaine des corps de troupes et des noms qui leur étaient attribués. Pourtant il ne fait pas doute qu'alors le terme de légion n'existe plus ; ailes et cohortes sont aussi hors d'usage ; pour les *equites,* il convient de se montrer moins affirmatif. Du moins un terme vague est devenu courant, celui de κατάλογος ou *numerus.*

L'évolution est toute naturelle : *numerus* désignait précédemment les « troupes formées de soldats originaires des pays autres que ceux où elles stationnaient [1] ». Or tout a contribué à arracher les soldats au sol natal, c'est-à-dire à multiplier les *numeri :* les mesures de Constantin enlèvent bon nombre de *limitanei* aux duchés de frontières, pour accroître l'armée de réserve ; les barbares pénètrent de plus en plus dans l'armée romaine ; enfin il se forme des troupes privées qui accompagnent leurs chefs partout où ils vont. Autant que les sources littéraires nous permettent d'en juger, toutes les unités tactiques prennent le nom de *numerus;* mais, à un autre point de vue, l'armée du VIe siècle comprend trois variétés de gens de guerre ;

1° Les fédérés,
2° Les corps impériaux ;
3° Les *bucellarii.*

A. Les Fédérés. — On se rappelle comment et quand ces étrangers se sont introduits au service d'empire. Le recul des frontières s'était fait progressivement ; à chaque étape, on maintenait comme une ceinture de principautés, qui achetaient la liberté au prix d'une assistance éventuelle contre les états situés plus au-delà. Situation épineuse ; des intrigues naissaient, s'expiaient toujours de même : les limites étaient repoussées plus loin ; les anciens fédérés voyaient leurs territoires réduits en provinces ; les adversaires de la veille passaient à leur tour au rang de clients.

[1] Cagnat, *s. u., Dictionn. des antiq.*

Lorsqu'en Orient les petites principautés eurent pour la plupart disparu, ce genre d'alliés dut s'évanouir. Au IIIe siècle commencent les grandes migrations de peuples barbares ; la faiblesse de l'Empire vient en aide à leurs entreprises : les aventuriers ambitieux acceptent ou achètent leur concours pour arriver au trône ; ces étrangers prennent dans l'état une influence abusive. Dioclétien chercha à s'en affranchir ; il augmenta aux frontières les cadres réguliers. Julien, pour ses guerres, déclara hautement *nequaquam decere aduenticiis adiumentis rem uindicari Romanam* [1], mais les autres Césars n'affichaient pas si grande fierté. C'est vers cette époque que se renouvelle la théorie de la fédération [2].

Les provinces sont formées de communautés romaines ; mais elles ne composent pas tout le territoire romain ; l'empire déborde au-delà, par exemple sur une partie de la Grande Arménie, s'étend sur les *gentes* ou *barbari*, qui gardent leur organisation particulière, tout en subissant la suzeraineté qu'ils ont dû accepter. Un *foedus* la constate, détermine les conditions dans lesquelles l'assistance militaire doit être procurée, même pour les guerres offensives [3], les marques extérieures de la vassalité (*aurum coronarium* [4], réception des insignes du pouvoir par les rois des fédérés). Jadis, ils étaient dédommagés de cet assujettissement par la dispense du tribut ; désormais ils ont droit aux fournitures militaires, comme les *limitanei ;* ils reçoivent une solde (συντάξεις), deviennent ἔμμισθοι des Romains. Il y a ainsi dans leur condition quelque chose de permanent. Est-ce donc qu'elle est devenue plus claire ? Elle

[1] Amm. Marc., XXIII, 2, 1 ; cf. Liban., *Or.*, XVIII (Ἐπιτάφιος), 169 = II, p. 309, Fœrster. Pourtant il ne dédaigna pas l'aide des Goths (Zos., III, 25, 9) ou des Scythes (Amm., XXIII, 2, 7), et il y avait dans son armée des *Arctoi Germani* (Id., XXV, 6, 13, 8, 1).

[2] Mommsen, *loc. laud.*, p. 215 sq. — Du travail récent et manuscrit de P. Meininger, *Les barbares dans les armées romaines du* IVe *siècle*, je ne connais que la peu explicite table des matières, publiée dans les *Positions des Mémoires présentés à la Faculté des Lettres de Paris pour l'obtention du diplôme d'études supérieures* (*hist. et géogr.*), juin 1904, p. 70 sq.

[3] Seuls, les Lazes de la Transcaucasie se bornent à la défense de leur territoire et n'ont pas à quitter leur pays. Procope signale le fait comme exceptionnel (*B. P.*, II, 15, 4). La situation exacte de certains de ces peuples est parfois fort délicate à définir ; ainsi pour les Tzanes et les Abasges, v. les textes réunis par Mommsen, *ibid.*, p. 276 ; ils sont dits autonomes, bien qu'établis en terre romaine.

[4] Amm. Marc., XXIII, 3, 8 ; C. Theod., XII, 13, 6.

s'est au contraire obscurcie, car la notion des fédérés a pris trop d'étendue.

Il est tout simple que les Saracènes de l'ouest, les Lazes, les Tzanes, les Abasges reçoivent et conservent cette qualité de vassaux : ou ils n'attaquent pas, ou ils n'ambitionnent que la razzia, source de butin. Mais voici que les adversaires habituels, irréductibles, les Perses, réclament eux-mêmes le titre de fédérés et les attributions qui en dérivent pour les passes du Caucase [1]. L'objet de la convention semble bien délimité; mais les Sassanides ne peuvent être alliés au nord, adversaires ailleurs. Les Byzantins marchandent donc et transigent pour trouver une échappatoire : Chosroès reçoit 5.000 pièces d'or et la promesse d'une annuité de 500. Les Perses eux-mêmes ont des clients arabes ; ceux-ci à leur tour voudraient entrer également dans la clientèle romaine, et il semblerait en effet que leurs relations extérieures dussent suivre les mêmes variations que celles des Perses. Les empereurs leur font des présents que les Sémites affectent de considérer comme une subvention annuelle [2]. Ces obscurités tiennent à ce que les Romains

[1] Procop., *B. P.*, II, 10, 21-23 : Chosroès déclare que les Romains n'auront une paix durable que s'ils acquittent une contribution annuelle pour la garde des Portes Caspiennes. Les députés de Justinien protestent : les Perses veulent réduire les Romains au rang de tributaires ! — Non, dit Chosroès, mais désormais στρατιώτας οἰκείους ἕξουσι τὸ λοιπὸν Πέρσας Ῥωμαῖοι, comme les Saracènes et les Huns, à qui vous payez une somme chaque année pour qu'ils défendent votre territoire.

[2] Des fragments de Menander Protector (*F. H. G.*, IV, p. 220 sq. = de Boor, *Excerpt. de legat.*, pp. 189, 446 sq.) nous montrent que de part et d'autre les formes juridiques étaient inégalement observées. C'est Chosroès qui, un jour de l'an 565, ayant reçu un député de l'empereur Justin II, lui toucha un mot de l'affaire des Saracènes. Justinien, en temps de paix, avait fait des présents aux Arabes soumis aux Perses. Justin ne voulut pas s'abaisser devant ces barbares et rompit avec cet usage. Mais eux envoyèrent une supplique à leur suzerain, qui prit leur cause en main. Les Saracènes affirmaient recevoir cet argent parce qu'ils avaient promis de ne pas troubler les provinces romaines. Simple libéralité, dit l'ambassadeur de Justin ; *c'était un don, non un prix débattu par contrat !* Chosroès n'insista pas, mais l'année suivante, un de ses messagers revint à la charge. « Ce serait drôle, s'écria Justin, si nous, Romains nous devions payer un tribut à ces Saracènes, à ces nomades! » — Les Arabes de Hira, il est vrai, ne s'étaient pas toujours aussi volontiers réclamés de la Perse ; dans le traité romano-perse de 532, il n'était pas fait mention des Saracènes ; Byzance soutint que leur situation y était implicitement réglée. L'Arabe vassal des Sassanides déclara

se sont accoutumés à payer les barbares, non seulement pour en obtenir une assistance armée, mais même simplement pour acheter la paix.

En principe, les fédérés gardent leurs chefs nationaux, leur formation militaire spéciale ; leur solde, bien que tirée des caisses romaines, leur est versée par leur prince, qui les conduit lui-même ou délègue un de ses officiers. Le type le plus achevé des fédérés d'Orient, au sens propre du mot, est représenté par les Arabes Ghassanides.

Ces fédérés, sous Anastase, servaient surtout à la défense des frontières ; ils furent, sous Justinien, employés de préférence dans les grandes opérations de guerre ; c'étaient les meilleurs éléments qu'on jugeait à propos d'introduire dans l'armée de réserve [1].

B. Les corps impériaux. — Au premier abord, on soupçonnerait une opposition absolue entre cette catégorie et la précédente ; nous allons voir qu'il n'en fut pas ainsi dans la réalité.

Parmi les peuples barbares, il en est qui, en devenant vassaux de l'empire, s'astreignaient, non pas à l'assister d'une façon générale, en cas de guerre offensive ou défensive, mais à lui fournir régulièrement, même en temps de paix, un nombre déterminé de recrues qui entraient alors dans les contingents romains (*equites* ou *auxilia*). C'est ce que stipulait le traité de soumission des Sarmates [2]. Certains de ces hommes, préférant à tout autre le métier militaire, s'enrôlaient volontairement ; ou bien c'étaient des prisonniers de guerre qui échappaient à la mort ou à l'esclavage en endossant la qualité de soldats romains.

Dans les listes de la *Notitia* on remarque en foule les noms de peuples étrangers, d'adversaires des Romains ; c'est là un des traits dominants de l'évolution de l'armée, où, avant Dioclétien,

que cette convention ne le liait pas, et ce fut la cause d'une guerre nouvelle (Procop., *B. P.*, II, 1, 8) ; il faut retenir ce grief de Chosroès reprochant à Justinien « de vouloir attirer à lui Alamoundar *en lui promettant de grosses sommes d'argent* ».

[1] On transféra plus d'une fois dans l'armée de marche des *limitanei* qui s'étaient distingués (CIL, VI, 2759 ; Dessau, ILS, 2781-2) ; Honorius, en Occident, rendit une constitution pour l'interdire (Cod. Theod., VII, 1, 18), craignant sans doute des sélections trop hâtives.

[2] Amm. Marc., XVII, 2, 3 :...*dilectum ualidae iuuentutis et seruitium spoponderunt*.

on incorporait rarement les étrangers, transfuges ou prisonniers [1]. La situation changea peu à peu, et le changement se prépara surtout au cours de ce IIIᵉ siècle, pendant lequel le monde romain a le plus complètement dépouillé son antique physionomie. Je me demande même si Dioclétien et ses successeurs ne mirent pas une certaine coquetterie, dans la terminologie de leur administration militaire, à décorer de ces noms barbares leurs nouveaux *auxilia*, afin de rendre plus sensible la domestication, l'asservissement de ces peuples. Mommsen [2] a donné un aperçu des corps de troupes formés dans les états clients ou à l'étranger; en ce qui concerne les provinces d'Orient intéressées à la défense de l'Euphrate, je relève surtout la présence des Goths, Alamans, Francs, Juthongues et Saxons (groupe germanique), et, dans le groupe oriental, des Zabdicènes [3], Cardyènes et Saracènes [4]. D'autres populations, tenues sans doute, au point de vue militaire, en plus haute estime, ne sont pas, ou pas toujours, cantonnées aux frontières, mais entrent dans les réserves *palatinae* ou *comitatenses* du *magister praesentalis* ou du *magister per Orientem*. Tels les Ibères [5], les Tzanes [6], les Arméniens [7], et par-dessus tout les Parthes et les Perses [8].

Il est parfaitement vrai d'ailleurs que ces éléments barbares

[1] Et encore, dit très bien Mommsen (*ibid.*, p. 240), cherchait-on à les dissimuler. *Darum gibt es mit der einen Ausnahme einer nach den Parthern, den einzigen als ebenbürtig von den Römern anerkannten Gegnern, bennanten Ala keine ältere Gruppe ausländischer Benennung.*

[2] *Ibid.*, p. 272 sq.

[3] *Cohors XIV Valeria Zabdenorum = Zabdicenorum.*

[4] *Equites Saraceni indigenae* et *Equites Saraceni* dans le duché de Phénicie (*Not.*, XXXII, 27-28).

[5] *Auxilia palat. Or.*, V, 60.

[6] Ceux-là, chose extraordinaire, forment en Thrace une *legio comitatensis* (*Or.*, VIII, 49), malgré le principe, qui a subsisté, du recrutement légionnaire parmi les citoyens exclusivement. On croirait à une erreur des manuscrits de la *Notitia* sans le témoignage concordant d'Ammien (XXV, 1, 19) :...*qui legionem Ziannorum* (= *Tzannorum*) *regebat.*

[7] *Comites sagittarii Armenii* (*Vexill. palat. Or.*, V, 30 ; VI, 31). Mommsen leur donne pour lieu d'origine, non l'Arménie romaine, mais l'état client de Grande-Arménie, leur appliquant le texte d'Ammien (XVIII, 9, 4) qui les dit *barbari ingenui.*

[8] *Equites primi* (et *secundi*) *clibanarii Parthi*, *uexill. comitatenses* (*Or.*, V, 40 ; VI, 41) ; *Equites Persae clibanarii* (*Or.*, VI, 32) dans les *uexill. palat.* du *magister praesentalis* d'Orient ; *Equites quarti clibanarii Parthi* dans les *uexill. comit.* du *magister per Orientem* (VII, 32).

n'ont pu garder intacte leur homogénéité, pas plus que les *auxilia* ordinaires ; ils devaient tendre tous, par la force des choses, à devenir comme des mosaïques, où toutes sortes de peuples étaient rapprochés. Une telle pratique n'exposait-elle pas aux pires inconvénients et des unités tactiques aussi bigarrées étaient-elles appelées à rendre d'utiles services ? Il est très probable que la *Notitia* nous présente le tableau de la dernière époque où les formes anciennes aient été conservées, dissimulant les transformations internes les plus profondes. Après le v[e] siècle, l'épigraphie ne nous renseigne plus ; quant aux notices diverses parvenues jusqu'à nous, elles ont toutes un caractère ecclésiastique ou topographique, et peu de rapport avec les institutions militaires. Mais tout nous porte à admettre que ces vieilles formes ont disparu [1] ; Delbrück me semble avoir donné la formule exacte de cette transformation [2]. Dans l'armée classique des Romains, la division fondamentale se fait par armes : infanterie légionnaire, infanterie légère, cavalerie. Dans l'armée de Justinien, ces variétés ne se traduisent plus même dans le langage, et les troupes sont divisées par races. L'infanterie est montée, et souvent, pour combattre, la cavalerie met pied à terre.

C'est bien ainsi, je crois, qu'il convient d'interpréter Procope et ses contemporains ou successeurs immédiats : lorsqu'ils parlent des Hérules, des Maures, des Isauriens, des Thraces, etc..., il faut entendre cette fois des groupes, non point sans doute homogènes, mais recrutés essentiellement dans chacun de ces peuples, et non plus des unités tactiques quelconques auxquelles ils auraient, *à l'origine*, prêté leurs noms. Cette situation nouvelle découle du principe nettement posé par Mommsen [3] : Après Dioclétien, plus élevé est le rang des troupes, plus y domine l'élément étranger. Les sources se taisent sur les différences de droit ; en fait, il n'y a pas de doute que le non-citoyen est un privilégié.

En effet, il rend plus de services sous les armes. Dès lors, l'idéal est forcément de multiplier dans l'armée les non-citoyens. Les fédérés en fournissent à foison. Parmi eux, il en

[1] En même temps que se restreignait l'armement « à la romaine » et que se multipliaient les corps s'organisant et s'armant eux-mêmes, à leur façon.

[2] *Gesch. der Kriegskunst*, II, 2 (1902), p. 355 sq.

[3] *Loc. cit.*, p. 242.

est qui fournissent un contingent en vertu d'un traité ; d'autres sont éventuellement achetés[1]. Comment en est-on venu à confondre les deux variétés sous le même nom? Cela tient, surtout, sans aucun doute, à la théorie, née après le triomphe du christianisme, de l'universalité de l'empire[2]. En vertu de cette conception, aucun peuple, en principe, n'était dégagé de tout lien envers les Romains.

Il semble donc que par là les *numeri* impériaux proprement dits vont se trouver sensiblement réduits. L'observation est juste, mais une autre pratique de cette époque agit en sens inverse.

Il faut admettre, comme Benjamin l'a établi[3], que ces soi-disant fédérés du Bas-Empire ne sont même, bien souvent, que de simples mercenaires recrutés par un spéculateur, qui les reloue pour le service de l'empire. Ici fédérés et soldats impériaux finissent par se confondre. Selon Benjamin, cette variété nouvelle de troupes aurait pris naissance sous Honorius[4] et comprendrait toujours *turbam militum ex omni genere hominum mixtam*. C'est beaucoup forcer un texte un peu obscur d'Olympiodore[5], qui en tout cas n'impose pas une définition aussi exclusive des fédérés que celle qui nous est proposée (*militum gregibus undique conflatis*). Rien dans Procope ne conduit à l'adopter ; bien plus, certains textes semblent y contredire[6], et le soin même que les tacticiens de basse époque

[1] Comme les Scythes sous Valens, pour une expédition persique (Amm. Marc., XXX, 2, 6).

[2] M. Diehl (*Justinien*, *loc. cit.*) en a très heureusement souligné l'importance : « Les souverains de Constantinople n'ont jamais admis les pertes de territoires. Un seul empire, une seule foi ; il n'y a que des princes vassaux. » Cette opinion est partagée par les habitants des pays conquis par les princes réputés vassaux. « Et ceux-ci ne craignent pas de passer pour vassaux : ils se disent tels, admirent l'empire, placent l'effigie impériale sur leurs monnaies, quand même ils sont en guerre ouverte avec l'empereur. »

[3] Conrad Benjamin, *De Iustiniani imperatoris aetate quaestiones militares*, diss., Berolini, 1892 ; p. 4 sq.

[4] Synesios (*de regno*, 25) fait remonter un peu plus haut, sous Théodose Ier, la véritable invasion de l'élément barbare dans l'armée romaine.

[5] Fr. 7, ap. Müller, FHG, IV, p. 59 : ὅτι τὸ Βουκελλάριος ὄνομα ἐν ταῖς ἡμέραις Ὀνωρίου ἐφέρετο κατὰ στρατιωτῶν οὐ μόνων Ῥωμαίων, ἀλλὰ καὶ Γότθων τινῶν· ὡς δ' αὔτως καὶ τὸ φοιδεράτων κατὰ διαφόρου καὶ συμμιγοῦς ἐφέρετο πλήθους.

[6] En 541, « une fièvre s'éleva dans la brûlante Mésopotamie (côté

mettent à signaler les artifices stratégiques utiles contre les divers ennemis — dont beaucoup de transfuges se trouvaient dans les armées romaines qui y prenaient aussi des mercenaires — suppose au contraire la persistance des groupements ethnographiques. Pratiquement, au cours d'une campagne, il put y avoir des combinaisons temporaires ; elles étaient subies plus que voulues [1]. Reste d'ailleurs cette interprétation possible du passage cité : une division de fédérés (*hoc sensu*) est mélangée en ce qu'elle se compose de groupes très divers ; mais chacun conserve son homogénéité plus ou moins stricte. Celui de ces groupes que son propriétaire transmet purement et simplement aux officiers byzantins devient, au moins en fait, *numerus* impérial. Si le recruteur en garde le commandement, il s'agit d'une variété nouvelle, qu'il nous reste à étudier : la troupe privée d'un condottiere.

C. Les « Bucellarii ». — La faiblesse des pouvoirs publics, en progrès incessant depuis des siècles malgré les essais de réaction tentés par quelques Césars plus énergiques, avait amené bien des propriétaires à se défendre eux-mêmes contre les pillards, en armant leurs valets, principalement leurs esclaves. Le droit du plus fort régnant seul, il s'agissait de devenir effectivement le plus fort ; dans cette anarchie, les grands personnages se procuraient à eux-mêmes une escorte. L'État,

perse). Les soldats romains, *qui pour la plupart étaient des Thraces*, ne purent résister et moururent en nombre » (*B. P.*, II, 19, 32). Au moment d'une déroute, « heureusement *les Goths* chargèrent rudement les Perses et les obligèrent à reculer » (*Ibid.*, 18, 24). Ailleurs il est dit que Narsès commande *les Hérules* et *les Arméniens* (24, 12), et Procope décrit l'armement spécial des Hérules (25, 27-28) ; cf. Agathias, qui nomme (III, 4, 1) un « chef *des Hérules* » et distingue aussi l'armement des Maures, Tzanes, Isauriens, Lombards, Hérules (III, 9, 2). Une autre fois, les Romains avaient 2.000 Sabires pesamment armés (III, 8, 1). Aux ambassadeurs de Chosroès, Bélisaire sut présenter habilement ses troupes : Thraces, Illyriens, Goths, Hérules, Vandales, Maures ; ils revinrent étonnés d'avoir vu des soldats si disciplinés (*B. P.*, II, 21, 4 et 14). Le *mélange* de races si diverses n'eût pas donné une telle impression.

[1] Ou bien on les faisait avec un discernement tout particulier. Julien écrivait à Constance : « Je vous fournirai..... quelques jeunes lètes qui descendent d'une excellente race de barbares en deçà du Rhin ; ils sont bons à mêler avec les scutaires et les gentils » (Amm. Marc., XX, 8, 13 — texte du IVe siècle, du reste).

désarmé contre ces bandes privées qui menaçaient son autorité, après avoir vainement essayé de les interdire [1], prit le parti de les utiliser pour lui. Mommsen a parfaitement saisi cette évolution [2]; il aurait pu noter en outre le rôle joué par l'élément barbare, lorsqu'il pénétra l'armée romaine : chez les Grecs et les Latins, l'armée nationale est une chose aisée à concevoir, car ils ont la notion, abstraite, mais claire, de la chose publique; chez les Germains [3], un homme se reconnaît plus facilement, quand il s'y est soumis, des devoirs envers un autre homme [4], dont il devient le client [5] ou le compagnon (*comes*) [6]. Les Byzantins adoptent des formules peu différentes : παῖδες [7], qui rappelle la condition servile des plus anciennement recrutés parmi ces soldats privés; ὀπαδοί [8], οἱ τῷ δεῖνι ἑπόμενοι [9], les gens *de la suite*; μισθοφόροι οἰκεῖοι [10], enfin, deux termes plus constants et plus spécialement militaires : δορυφόροι καὶ ὑπασπισταί [11].

Comme celui de φοιδέρατοι, les termes de δορυφόροι καὶ ὑπασπισταί se rencontrent fréquemment dans Procope [12]; par malheur, ce

[1] Constitution de Léon (468), C. Iust., IX, 12, 10 : *Omnibus per ciuitates et agros habendi bucellarios uel Isauros armatosque seruos licentiam uolumus esse praeclusam.*

[2] *Hermes*, *ibid.*, p. 233 sq.

[3] Cf. Seeck, *Bucellarii*, Pauly-W. — Joignons à cela l'influence que durent avoir en Orient les usages arabes; avec eux il ne s'agit pas de *bucellarii ;* mais il n'est pas question non plus de service « d'état »; entre l'ethnarque et ses hommes, pour être imposé par le sang, le lien n'en est pas moins tout personnel.

[4] Tac., *Germ.*, 13-14.

[5] Tac., *Ann.*, I, 57 ; II, 45 ; XII, 30.

[6] Amm. Marc., XVI, 12, 60.

[7] Agath., III, 16 ; Malal., fragm., ed. Mommsen, *Hermes*, VI (1872), p. 369.

[8] Agath., I, 15. 19 ; II, 8 ; IV, 21.

[9] Procop., *B. G.*, IV, 26, 12.

[10] Malchos, *F. H. G.*, IV, p. 127 (fr. 18). — Un chef a désormais, comme un empereur, son οἰκία (*domus*), qui s'oppose à l'*officium* et le relègue au second plan (Benjamin, p. 26). D'où le mot ἑταιρίζεσθαι, qui sert à désigner les fonctions propres du *bucellarius* (Procop., *B. P.*, I, 25, 7). L'οἰκία peut compter encore dans son personnel autre chose que les doryphores et hypaspistes (Id., *H. arcan.*, 4, 13 : τούς τε Βελισαρίου δορυφόρους τε καὶ ὑπασπιστάς, καὶ τῶν οἰκετῶν εἴ τι ἐν πολέμῳ δόκιμον ἦν.....).

[11] Id., *B. P.*, I, 24, 40; 25, 7 ; *B. G.*, IV, 35, 25 et 27.

[12] On a essayé d'en préciser le sens plus que Mommsen ne l'avait fait; cf. Benjamin, *op. cit.* Travail très étudié, mais versant peut-être un peu

n'est à peu près jamais dans le *Bellum Persicum* ou à la fin du *Bellum Gothicum*. On éprouve quelque timidité à s'appuyer sur des textes visant les autres guerres de Justinien, assez désintéressé des affaires d'Orient [1], bien moins préoccupé de la guerre persique imminente que de l'Occident à reconquérir et à délivrer, disposé par suite à de larges concessions et à la pure défensive ; il se pourrait donc qu'au point de vue des forces en action les opérations orientales eussent encore quelque chose de particulier. Je ne crois pas cependant qu'il faille s'arrêter à cette difficulté, car nous savons que contre le Sassinide Justinien a lancé ses lieutenants ordinaires, Bélisaire, Narsès ; ceux-ci ont dû transporter d'une région à l'autre les troupes qu'ils avaient vraiment dans la main.

Ce serait sans doute abuser des mots que de faire remonter trop haut l'origine des troupes privées. On relève cependant, dans les guerres civiles de la fin de la République, bien des cas où tel ambitieux général se procura des troupes qui étaient moins au service de Rome que de sa propre personne. Bien caractéristique est ce mot de M. Crassus ne reconnaissant personne pour riche, *nisi qui reditu annuo legionem tueri posset* [2]; et n'est-ce pas déjà un recruteur de *bucellarii* que ce Ptolémée, par ailleurs ignoré, *quem Varro tradit, Pompeio res gerente circa Iudaeam octona milia equitum sua pecunia toleravisse* [3] ?

dans les subtilités. Si j'ai bien compris l'auteur (v. p. 27 notamment), il y avait entre les deux groupes cette seule différence que les doryphores et hypaspistes, qui servaient de satellites à un chef, ne pouvaient être, comme les fédérés, loués à l'empereur. Mais pourquoi ? Ne suffisait-il pas que celui-ci et le chef en tombassent d'accord ? Tout au plus ces hommes devaient-ils changer de nom ; et encore ! Benjamin lui-même, pour rendre compte de cette formule de la *Notitia : comites cataphractarii bucellarii iuniores* (*sub dispositione magistri militum per Orientem.* — *Or.*, VII, 25) explique les choses ainsi, en toute vraisemblance : ce sont d'anciens combattants d'une troupe privée, transférés dans l'armée régulière, mais ayant seulement gardé leur ancien nom (p. 22 sq.). — Pourquoi des doryphores n'en auraient-ils pas fait autant ? C'est tout aussi concevable que la combinaison suivante qui nous est attestée : une distinction enviée consistait à passer de l'armée impériale au rang de *bucellarius* d'un chef. Celui qui pouvait ainsi priver l'empereur de ses hommes pouvait bien lui louer les siens. V. Procop., *B. G.*, IV, 29, 28.

[1] Cf. Diehl, *Justinien*, p. 129.

[2] Plin., *H. N.*, XXXIII, 134.

[3] *Ibid.*, XXXIII, 136.

De bonne heure les Romains ont embrigadé en Orient des hommes venant des bords du Rhin ou du Danube. La fidélité de ces races à leurs maîtres y était bien connue : Hérode le Grand, sous Auguste, en possédait déjà à son service personnel [1]. Caracalla se créa des *protectores ;* les prétoriens, somme toute, avaient un caractère quelque peu analogue [2]. Tout officier en vue, même civil, s'attacha une escorte de cette nature, formée de gens de toute extraction, engagés envers lui par un serment et recevant de lui, outre la *bucella* (petit pain) symbolique [3], des fournitures et des présents, une part éventuelle de butin. La plupart étaient recrutés parmi les peuples du nord et de l'Europe centrale : Huns, Goths [4], Thraces ; les montagnards d'Asie Mineure s'y ajoutaient : Isauriens, Cappadociens, Pisidiens ; enfin des Arméniens et des Perses [5].

Ces bandes de satellites constituaient les compagnies d'élite des armées ; outre qu'elles étaient souvent fort nombreuses [6], elles marquaient du dévouement à leurs chefs. Dans la *Notitia*, les *comites*, dont la nature n'est pas douteuse, viennent en tête de tous les *equites* [7]. Ce sont en effet invariablement des cavaliers, montés aux frais du chef, qu'ils entourent à sa table et

[1] Ios., *B. I.*, I, 672 : Autour de son lit de mort on avait disposé οἱ δορυφόροι (la formule est déjà en usage !) καὶ τὸ Θρᾴκιον στῖφος Γερμανοί τε καὶ Γαλάται διεσκευασμένοι πάντες ὡς εἰς πόλεμον ; ces derniers mots sont à rapprocher du récit, presque dans les mêmes termes, des *A. I.*, XVII, 198, où on lit : τὸ στρατιωτικὸν κατὰ οἰκεῖα ἔθνη. Ainsi se maintenait la division par races. C'est une pratique dont je ne crois pas, malgré Olympiodore, qu'on se soit, après Honorius, systématiquement écarté.

[2] Cf. Herodian., V, 4, 8 : καὶ οἱ δορυφόροι, οὓς δὴ πραιτωριανοὺς καλοῦσιν.

[3] V. *Schol. Basilic.*, 60, 18,29 : οἱ τὸν ἄρτον τινὸς ἐσθίοντες ἐπ' αὐτῷ τούτῳ τῷ παραμένειν αὐτῷ.

[4] Le préfet du prétoire d'Orient (en 395), Rufin, avait une prédilection pour les Germains (Claud., in Ruf., II, 75). Malalas parle fréquemment du πλῆθος Γοτθικόν des armées byzantines.

[5] Procop., *B. G.*, IV, 31, 13.

[6] Un *dux* d'Arménie possède ainsi plus de 1.000 hommes (Procop., *B. G.*, III, 27, 3), Bélisaire 7.000 cavaliers (*Ibid.*, 1, 12) qu'une fois rappelé de Perse (en 542) il envoie hiverner en Cilicie (*H. arcan.*, 3, 5). Par contre, l'escorte se réduit peut-être quelquefois à un seul homme ; tel le doryphore d'Artaban, tribun d'un *numerus* arménien (*B. V.*, II, 27, 28).

[7] *Or.*, V, 29 à 31 ; VI, 28, 31 ; VII, 25.

dans la mêlée et ne quittent que pour recevoir une mission de confiance. Les *bucellarii* que Bélisaire dépêche vers le Tigre [1] sont dits οἱ τῶν στρατιωτῶν μαχιμώτατοι [2], et les hauts faits de ces gardes du corps fourmillent dans Procope [3]. On s'accorde à reconnaître aux doryphores un rang supérieur à celui des hypaspistes, toujours cités en deuxième ligne, mais les uns et les autres pouvaient s'élever aux plus hautes dignités, comme Sittas, Bélisaire [4] et Narsès [5].

Etant bien constaté que les *bucellarii* étaient en fait choisis parmi les peuples barbares, et que les « fédérés » pouvaient être loués en vue d'une spéculation, on voit clairement que le même homme avait la liberté, à la fois de se procurer une nombreuse garde personnelle et de constituer des corps de troupes, qu'il prêtait moyennant un prix à débattre, et dont il demeurait le capitaine. La question perd donc beaucoup de son intérêt pratique, de savoir si, comme le veut Benjamin, un κόμης φοιδεράτων [6] ou des ἄρχοντες φοιδεράτων sont des hommes privés ou de véritables fonctionnaires impériaux. Les mêmes noms de grands officiers se retrouvent dans les guerres de Justinien, d'Orient ou d'Occident ; nous sommes informés que des troupes impériales, et plus encore des fédérés et des *bucellarii*, y ont pris part. Le cumul des commandements n'est pas douteux [7]. Et quant à la rétribution (ἀννῶναι φοιδερατικαί) de ces divers soldats hors cadres, qu'elle leur fût payée directement par un agent du trésor (χαρτουλάριος φοιδεράτων ou ὀπτίων) ou par l'intermédiaire de leurs chefs, la chose importe peu. L'essentiel est de remarquer que les batailles contre les Perses

[1] Procop., *B. P.*, II, 19, 17.

[2] *Ibid.*, 39.

[3] Cf. Seeck, *s. u.* — Argec, doryphore de Pierre, *magister militum*, tue de sa main vingt-six Perses (*B. P.*, II, 26, 27).

[4] *B. P.*, I, 12, 20.

[5] Theoph. Simoc., V, 2, 8.

[6] Malal., *loc. cit.*; le même titre est donné à Patriciolus (Theophan., 157, 11), qui prit part à la guerre persique de 508 (Procop., *B. P.*, I, 8, 3).

[7] Benjamin, p. 11 :..... *duces foederatorum a principio praefuisse numeris quoque uel aliis imperii militibus nunquam uno omisso Dorotheo* (ὁ τῶν ἐν Ἀρμενίοις καταλόγων στρατηγός — Procop., *B. V.*, I, 11, 5) *commemoratur*. Cette exception suffit à rendre la « règle » suspecte. Nous n'avons guère que des indices, et qui font entrevoir une organisation bien plus flottante.

furent, dans la dernière période, gagnées ou perdues par des condottieri, et que ces aventuriers, qui semblaient devoir compromettre la sécurité de l'empire, constituèrent en vérité sa grande ressource et son ferme soutien [1].

§ VI. — *Les milices locales.*

Je désigne sous ce nom les corps de troupes spontanément formés dans les provinces, là où les cités jugeaient insuffisantes les mesures prises par l'administration impériale [2]. On voudrait éclaircir la question surtout pour le Ier siècle, durant lequel les milices ne servaient que dans leur pays d'origine, mais les documents dont nous disposons ne permettent pas de la résoudre. A partir de Trajan, et plus encore d'Hadrien, ces contingents furent très souvent ou adjoints à l'armée régulière, ou transférés dans d'autres contrées [3]. Puis ils fusionnèrent, vers la fin du IIIe siècle, avec une partie des légions ou *auxilia*, pour former les *limitanei*. Par là, les anciennes milices locales disparaissaient ; mais il est infiniment probable que d'autres bientôt les remplacèrent.

Les guerres d'Orient, au temps des Parthes, peu agressifs, consistaient surtout en des batailles rangées, en rase campagne, plus ou moins abrégées par leur tactique familière. Les Perses inaugurent une politique plus offensive ; ils se forment

[1] Benjamin, p. 17 et 41.

[2] Le mot ne peut avoir d'autre sens dans les provinces qui nous occupent, puisque toutes sont impériales. Cf. Antoine Stapfers, *Les milices locales de l'empire romain, leur histoire et leur organisation d'Auguste à Dioclétien* (*Musée belge*, VII (1903), pp. 198-246, 301-334; IX (1905), p. 50-79).

[3] Il se produit ainsi un singulier chassé-croisé. Alors que, pour les légions, le système du recrutement sur place l'emporte, les milices locales au contraire doivent s'expatrier. Pour les milices orientales utilisées hors de l'Orient, v. Stapfers, VII, p. 305-317. En Cappadoce néanmoins, pendant les trois premiers siècles, des troupes indigènes renforcèrent les cadres réguliers. Mais c'est d'Afrique principalement que l'armée de Syrie reçut le genre de renforts qui nous occupe : dans la guerre des Parthes de 161, elle avait un contingent maure (Lucian., *Quomodo hist. sit conscr.*, 31); d'autres prirent part à l'expédition de Caracalla (Herodian., IV, 15, 1); peu après ces cavaliers maures eurent l'occasion de montrer leur fidélité à Macrin, africain comme eux ; tout le reste des troupes se déclara pour Élagabale (Dio Cass., LXXVIII, 32),

à la poliorcétique. Alors commencent contre les places les attaques soudaines, qu'une faible garnison ne peut repousser à elle seule ; on est amené à penser que la population civile prit à tâche d'enrôler une sorte de garde nationale. Le fait est certain pour Nisibis, colonie romaine que Jovien livra aux Perses en 363 : les habitants protestèrent contre cette cession de leur ville, se disant en état de la protéger à eux seuls, comme ils l'avaient fait souvent, et sans le secours des troupes d'empire [1].

Ce cas n'est sûrement pas unique. A partir du VIe siècle surtout, on voit, dans les villes assiégées, l'évêque assumer la direction militaire, et non seulement s'ériger en parlementaire attitré, mais veiller, devant les remparts, à la mise en batterie des pièces. Cet ascendant serait moins explicable si la population même ne s'était pas armée. Au reste, la défense d'une place n'exigeait pas autant de science stratégique que les grandes manœuvres de guerre ; et si l'on songe à la façon dont se comportaient les troupes régulières, comme en pays conquis, aux froissements continuels entre elles et les citadins, on comprendra que ceux-ci aient mieux aimé, le cas échéant, mettre la main aux carquois ou à la baliste que de se voir infliger, suivant l'expression d'un contemporain, « le fléau d'une garnison [2] ».

§ VII. — *Variétés ethniques des troupes d'Orient à la basse époque.*

Les développements fournis plus haut ont déjà montré l'intérêt du sujet ; il convient d'y revenir, sans s'arrêter désormais aux distinctions plus ou moins artificielles entre fédérés,

[1] Amm. Marc., XXV, 9, 2 : *Manusque tendentes orabant, ne imponeretur sibi necessitas abscedendi ; ad defendendos penates se solos sufficere sine adiumentis publicis adfirmantes et milite, satis confisi ad futuram iustitiam pro genitali sede dimicaturis, ut experti sunt saepe.*

[2] Zosim., II, 34, 2 : τὴν ἀπὸ τῶν στρατιωτῶν ἐπέθηκε λύμην, δι' ἣν ἤδη πλεῖστοι γεγόνασιν ἔρημοι. — Josué le Stylite raconte longuement (*Chroniq.*, 93-96) les sauvageries commises dans la région d'Édesse par les fédérés goths, plus funestes aux indigènes que de véritables ennemis. Les citadins demandèrent qu'on cantonnât ces hommes chez les propriétaires ruraux ; mais ceux-ci s'écrièrent tout d'une voix qu'ils aimaient mieux se racheter à prix d'argent d'une pareille obligation.

numeri impériaux, ou bandes des condottieri. A compter d'une date naturellement peu précise, mais voisine de l'avènement des Sassanides, la question des races dans l'armée prend une importance qu'accusent à tout instant les récits de guerre des historiens, et qui s'affirme tout à la fois à l'égard des barbares et des sujets d'empire. Aussi, maintenant, ne séparerons-nous plus les uns des autres. Le prix attaché aux services de telle ou telle race tenait à des traits spécifiques d'ordre physique ou moral, sur lesquels les sources littéraires nous procurent quelques aperçus, et sans doute aussi à des particularités dans l'armement, qui nous sont bien moins familières. Il en serait autrement si nous n'étions, ici encore, réduits à une disette presque absolue de monuments figurés. Je note tout de suite l'unique exception dont nous pouvons nous prévaloir.

Les bas-reliefs de l'arc de triomphe de Salonique nous donnent des Daces une idée assez nette ; le sculpteur a prêté aux Perses une physionomie toute conventionnelle, mais on voit que les Daces lui sont plus familiers, et bien que ceux qui lui ont servi de modèles datent du règne de Dioclétien (vers 300), on peut utilement les comparer aux Daces que nous montre d'autre part la colonne Trajane. Ils étaient les compatriotes de Galère qu'on voit sur un des piliers leur adressant l'*adlocutio* du chef [1]. Ils portent le casque à mentonnière, en forme de ruche et avec couvre-nez, une cuirasse d'écailles à ceinturon, des manches et un pantalon appliqués aux membres assez étroitement, des souliers montant jusqu'à la cheville ; les armes sont le bouclier rond et la lance ; pas d'épée [2]. Des variantes dans le détail, selon la catégorie de troupes : chez les cavaliers, la cuirasse d'écailles tombe assez bas et forme une sorte de jupe [3] ; d'autres, qui semblent des fantassins, ont une cuirasse plus courte ; pourtant quelquefois encore de longs appendices de cuir (πτέρυγες) la prolongent sur les reins, comme dans le haut des bras. De ci de là quelques officiers se distinguent à la crête de leurs casques [4].

[1] Leur participation à la guerre de 297 n'est pas indiquée par nos maigres sources littéraires, mais un passage d'Orose (VII, 25, 10, Zangemeister) rend le fait très admissible : *Itaque mox per Illyricum Moesiam undique copias (Galerius) contraxit.*

[2] Kinch, *op. cit.*, p. 13 sq., pl. IV ; p. 19.

[3] *Ibid.*, p. 42 sq., pl. VIII.

[4] P. 18, pl. IV.

J'ai eu l'occasion de le dire déjà, le IIIe siècle est l'époque de la prépondérance des troupes de l'Europe centrale, du Danube à l'Adriatique et à l'Archipel. Vérus a commencé à les transporter en masse en Orient; Caracalla, Alexandre Sévère [1], Aurélien ont fait de même [2]. De ce dernier, Zosime énumère les contingents « formés de cavaliers dalmates [3], mésiens, péoniens, du Norique et de la Rhétie, et des légions celtiques; en outre, il y avait des soldats des cohortes prétoriennes, choisis entre tous, et la cavalerie des Maures; d'Asie il avait des hommes de Tyane, d'autres de Mésopotamie, de Syrie, de Phénicie, de Palestine, pris parmi les plus braves [4]. » Ainsi, entre les troupes d'Orient, une sélection était nécessaire.

L'historien nomme en outre les Maures; ils formaient, ainsi que les Dalmates, une précieuse cavalerie légère d'akontistes; il y en avait déjà en Orient au temps de Septime Sévère, qui les envoya contre les Parthes, et sous Macrin [5]. Ils rendaient service à Aurélien, privé des escadrons arabes qui se trouvaient précisément dans l'armée des rebelles. Mais les éléments africains furent généralement tenus à l'écart; Macrin avait fait venir d'Égypte des troupes qui désertèrent [6].

Enfin dans cette énumération figurent aussi les légions celtiques. C'est au IVe siècle surtout qu'elles passent au premier plan. Les races franco-germaniques avaient été mises à l'épreuve par Julien dans ses succès contre les Alamans; il recrutait parmi elles des soldats auxiliaires. Constance, au courant de leur valeur et jaloux de Julien, avait envoyé un de ses secrétaires en Gaule, pour en ramener des Hérules, Bataves, Celtes, qu'il comptait conduire contre les Perses [7]. C'étaient

[1] Herodian., VI, 6.

[2] Galère versa comme vétérans, dans des formations nouvelles, d'anciens soldats des légions du Danube; on le voit aux épisèmes des boucliers sur l'arc de triomphe : le lion et l'aigle indiquent le *V Macedonica* et le *XIII Gemina* (Kinch, p. 17). Sous Constance et Julien, 700 de ces cavaliers (deux escadrons) furent encore envoyés en Mésopotamie (Amm. Marc., XVIII, 8, 2).

[3] Cf. Waddington, 2058.

[4] Je ne crois pas forcer, en l'interprétant ainsi, le passage, du reste discutable, de Zosime : καὶ ἐκ τῆς μέσης τῶν ποταμῶν καὶ Συρίας καὶ Φοινίκης καὶ Παλαιστίνης τέλη τινὰ τῶν ἀνδρειοτάτων (cf. I, 52, 3-4).

[5] Herodian., IV, 15, 1; cf. III, 3, 4.

[6] Id., V, 4, 7.

[7] Amm. Marc., XX, 4, 2; cf. Iulian., *Epist. ad s. p. q. Athen.*, 282 sq.

des hommes courageux, dressés aux combats dans les plaines, mais parfois embarrassants dans les guerres d'escarmouches et de sièges; ils ignoraient les secrets de l'artillerie et dédaignaient la construction des ouvrages de retranchement. « Ils rémissaient comme des bêtes fauves », toujours prêts à tenter quelque assaut téméraire. Un jour, les tribuns, leur ayant défendu de sortir du camp, n'obtinrent par cet ordre que des menaces de mort, et durant une nuit sans lune, armés de haches et de glaives, les Gaulois essayèrent de parvenir jusqu'à la tente du roi de Perse; leur marche trop bruyante éveilla l'ennemi et ils durent rentrer à reculons, en subissant des pertes considérables [1]. Ces indisciplinés [2], mais que Julien avait bien en main, constituèrent encore pour sa guerre persique le noyau de l'armée. Habiles nageurs, ils se précipitaient au-devant de l'ennemi à travers les fleuves, sous la protection de leurs boucliers.

C'étaient aussi un mérite des Sarmates, « éternels mercenaires [3] », qu'on trouve également dans l'armée de Julien [4]. Constance, en dehors de quelques recrues tirées de la région d'Antioche [5], avait enfin acheté le concours des Scythes [6]. Quant à Julien, on sait qu'il n'adjoignit guère à ses effectifs ordinaires que des renforts offerts par les Saracènes et les Goths [7]. Les Goths, à la fin du IVe siècle, ont déjà assis leur renommée et ce sont eux qui prédominent alors parmi les officiers de l'armée d'Orient [8].

[1] Amm. Marc., XIX, 5, 2-3; 6, 7-11.

[2] Id., XVIII, 9, 3 : *Magnentiaci et Decentiaci* (ils étaient ainsi dénommés d'après leurs chefs) *quos post consummatos ciuiles procinctus, ut fallaces turbidos ad orientem uenire compulit imperator, ubi nihil praeter bella timetur externa.*

[3] Tac., *Ann.*, VI, 34.

[4] Amm. Marc., XXV, 8, 1.

[5] Id., XXI, 6, 6.

[6] Id., XX, 8, 1. Quelques soldats martyrisés en Palestine par les Arabes, au commencement du VIIe siècle, à la suite de la prise de Gaza, ou à Éleuthéropolis, appartenaient à un corps de fantassins scythes, dont le nom se retrouve dans un manuscrit de Bologne sous la forme barbare *devanduscithom* = ἐκ βάνδου Σκυθῶν (J. Pargoire, *Échos d'Orient*, VIII (1905), p. 40-43).

[7] Id., XXIII, 5, 2; Zosim., III, 25, 6.

[8] Meininger, *op. cit.* — Valens utilise aussi contre le roi Sapor « Vadomaire, ex-roi des Alamans » (Amm. Marc., XXIX, 1, 2). On apprécie particulièrement les Goths comme gardes du corps : sous Anastase, à Antioche, le nyctéparque a une escorte de Goths (Malal., XVI, p. 395).

Le v[e] siècle est une période de grande obscurité, au point de vue qui nous intéresse ici, faute d'un annaliste précis et détaillé comme Ammien [1] ; nous passons par force, sans transition, au vi[e], pour lequel nous avons des guides excellents dans Procope et ses continuateurs.

Cette époque marque l'apogée du système des condottieri, la grande mêlée des races. Mais chacune a sa « cote », sa valeur d'estime. Il est bien remarquable que rarement Procope cite un homme de guerre ou un corps de troupes sans ajouter une indication ethnographique. Il s'y attache beaucoup plus qu'à spécifier le rang hiérarchique d'un chef ou la classe dans laquelle rentre un détachement. Il nomme ainsi « Narsès qui commandait les Hérules et les Arméniens [2] ». Il annonce la mort d'un capitaine de l'armée byzantine et ajoute qu'il était ibère [3]. « Anastase leva une très nombreuse armée, mais commandée par trop d'officiers : notamment Celer, maître des gardes, Patrice, un Phrygien, et Hypatios, tous deux capitaines des compagnies de Constantinople ; d'autres de rang moins élevé : Pharasmane, Colque de nation, excellent homme de guerre, Godidiscle et Bessas, deux Goths ; Appion, un Égyptien, était trésorier [4] ». Au cours d'un récit de bataille : Heureusement « les Goths » chargèrent [5]. Autre exemple : Dans une rencontre « se distinguèrent, du côté perse les Cadusiens, du côté romain les Hérules ». Cavad envoie dans l'Arménie romaine une armée de Persarméniens et de Sunites (voisins des Alains), avec 3.000 Huns dits Sabires, gens belli-

[1] Qui néanmoins n'est pas un « descriptif ». On chercherait en vain dans son histoire des notices sur l'accoutrement et l'équipement. Voici un renseignement secondaire (XIX, 8, 8) : « Nous trouvâmes un puits, mais si profond qu'il fallut couper de longues bandes de nos vêtements de toile, pour en faire une corde, au bout de laquelle nous attachâmes une calote qu'un de nous portait sous son casque ».

[2] *B. P.*, II, 24, 12.

[3] *Ibid.*, 28, 1. — Cutzès et Buzès, qui commandaient dans le Liban, furent dépêchés pour protéger les ouvriers travaillant au château fort de Mindon : « c'étaient deux frères, des Thraces » (*Ibid.*, I, 13, 5). A la bataille près de Satala se distingue, du côté romain, « le Thrace Florentius » (I, 15, 15) ; autres chefs thraces : I, 12, 23 ; II, 30, 29. Dans la campagne de Lazique, à la tête de la cavalerie romaine sont placés un Gépide et un Arménien (*B. G.*, IV, 8, 15), et Justinien envoie des chefs thrace et hérule (*Ibid.*, 9, 5).

[4] *B. P.*, I, 8, 2, 3 et 5.

[5] *Ibid.*, II, 18, 24 ; cf. ci-dessus, p. 118, note 6.

queux [1] ». En Commagène, Bélisaire a avec lui 20.000 hommes, dont au moins 2.000 Isauriens. Il doit livrer bataille malgré lui. Les Isauriens, luttant en désordre, succombent au nombre de 800. « Ils étaient passés récemment de l'agriculture aux périls de la guerre ; ils se signalèrent par leur incapacité, malgré leur hâte de combattre : *et tous n'étaient pas Isauriens, mais la plupart Lycaoniens* [2]. »

Les auteurs contemporains trahissent les mêmes habitudes d'esprit [3]. Pourtant tous ne s'attardent guère à décrire, à distinguer les types, et les procédés de combats, des barbares qui se trouvent dans l'armée byzantine. Procope fait une exception pour les Hérules, dont il faut expliquer l'échec [4]. Les autres chroniqueurs observent le même laconisme [5], dont on les voit seulement se départir à propos des barbares qui ne figurent que dans l'armée ennemie [6].

C'est qu'en effet la plupart de ces envahisseurs mettent des

[1] *B. P.*, I, 13, 19 ; 15, 1.

[2] *Ibid.*, 18, 38-40. Les mots que je souligne accusent avec la dernière netteté l'intérêt attaché aux distinctions de races.

[3] Malal., XVIII, p. 445 : « L'empereur réunit de nombreuses troupes chez les Phrygiens Lycocranites et les lança contre les Perses et les Saracènes... ; en même temps fut envoyé chez les Perses le Scythe Hermogène, ancien *magister*, homme prévoyant ». Euagr., *H. eccl.*, V, 14, nomme un autre Scythe, Cursus, au service des Romains, et Zosime (I, 66, 1) Saturninus, gouverneur de Syrie, γένει Μαυρούσιος. Theoph. Simoc. (I, 14, 5) cite comme lieutenant de Philippique « Apsic le Hun ». Cf. Agath., IV, 5, 1 : «...un soldat isaurien ». Rusticus, trésorier impérial attaché à l'armée, était un Galate (Id., III, 1, 3).

[4] *B. P.*, II, 25, 27-28 : « Selon leur coutume, ils n'avaient point d'armes défensives. Ils ne se couvrent ni de casques, ni de cuirasses, mais seulement d'un bouclier et d'une casaque qui leur tient lieu de ceinture. Les esclaves combattent sans bouclier ; ce n'est pas avant d'avoir donné des preuves de leur valeur qu'ils obtiennent de leurs maîtres la permission d'en porter un ».

[5] V. seulement Agath., III, 9, 2 : Les Romains avaient dans leur armée des Maures, pourvus de longues lances et de petits boucliers, des Tzanes armés de toutes pièces (ce médiocre renseignement n'est pas rare dans les auteurs dont je parle), des Isauriens maniant la fronde et le javelot, des Lombards et des Hérules.

[6] Ainsi pour les Dolomites, venant « du milieu de la Perse qu'ils ont de tout temps servi pour de l'argent. Ils vont à pied ; chacun a son épée, son bouclier et trois traits. Ils courent aussi aisément sur les cimes et aux bords des précipices qu'en rase campagne » (*B. G.*, IV, 14, 6-9). Agath., III, 8, 1, qui les appelle Dilimnites, s'exprime littéralement de la même façon.

deux côtés leurs services à prix ; et la même race est représentée dans les rangs des deux adversaires. Dans la quatrième guerre persique de Justinien, Chosroès, voulant attaquer Édesse, « avait amené avec lui des Huns » ; il fait commencer des travaux de siège ; alors « les Huns qui étaient avec les Romains » furent lâchés contre les travailleurs [1]. « Il y avait dans l'armée (qui assiégea Pétra) des soldats de la nation des Huns Sabires ; ils vivent près du Caucase, sous l'autorité de plusieurs princes, les uns alliés des Romains, les autres des Perses. Les deux souverains ont coutume de distribuer de l'argent à leurs alliés, non pas tous les ans, mais en cas de nécessité. Justinien, ayant besoin des Sabires, leur proposa des subsides [2]. »

Les Perses aussi, en effet, ont introduit parmi eux les auxiliaires étrangers : à la fin du IIIe siècle, ce sont ces Cadusiens, brigands et montagnards, gens de trait d'une adresse incomparable, fournissant une excellente infanterie montée [3], qu'on croit voir figurés sur l'arc de triomphe de Salonique [4]. Dans l'attaque de 503 contre Édesse, avec les Perses marchent des Huns qui brandissent leurs javelots, et des lanciers arabes [5]. Au IVe siècle, Sapor a pour alliés effectifs les Chionites et les Gélanes, peuples guerriers placés aux frontières de son empire [6]. J'ai parlé ailleurs des Ephthalites, que le grand roi prend pour auxiliaires après les avoir réduits sous sa puissance [7]. De plus en plus cette armée sassanide devient une multitude bigarrée, où entrent les plus singuliers éléments [8]. Golon Mihran, le général perse, a avec lui « de nombreux auxiliaires, pris dans la foule des peuples innombrables au

[1] Procop., *B. P.*, II, 26, 5 et 25.

[2] Id., *B. G.*, IV, 11, 22 sq. — « Il ne pouvait leur faire porter cette somme à travers les lignes ennemies ; ils envoyèrent trois représentants la retirer ».

[3] Strab., XI, 13, 2 et 4, p. 523 C.

[4] Kinch, pl. VIII, p. 42.

[5] Josué le Stylite, *Chron.*, 63.

[6] Amm. Marc. XVII, 5, 1 ; cf. XVIII, 4, 1 : Sapor accrut ses forces avec les races sauvages qu'il avait pacifiées.

[7] Procop., *B. P.*, I, 8, 13.

[8] Cedren., I, p. 727 : « En l'an 16 (d'Héraclios) Chosroès (II) réunit une nouvelle armée d'*étrangers*, de citoyens, d'esclaves, d'hommes de toutes sortes. »

milieu desquels habite, dans la région montagneuse du Caucase, la nation des Huns [1] ».

C'est surtout dans cette zone moyenne du Caucase que les deux adversaires purent trouver du renfort vite mobilisé ; les auteurs nomment bon nombre de populations, aux limites indéfinissables [2], qui toutes ont ce caractère commun d'être essentiellement belliqueuses ; leur concours a été incessamment disputé entre les deux empires [3] ; il est rarement fourni sans arrière-pensée de défection. Dès l'époque républicaine, Ibères et Arméniens sont hésitants entre Romains et Parthes, tâchent de ne pas trop se compromettre [4]. Rome s'attache plus facilement, parmi ces peuplades, les gens de naissance [5], de race royale, souvent épris de la culture occidentale, par élégance de cour, ou par expérience personnelle comme otages en Italie [6]. La masse de chaque nation demeure rebelle aux entreprises extérieures et ne demande qu'à s'abstenir.

Un partage d'influence, souvent violé, maintint dans les rangs perses les Albains [7], tandis que les Romains gardaient les Ibères par devers eux. Mais à Rome d'abord, à Byzance ensuite, on reconnut la nécessité de ne pas employer ces alliés

[1] Macler, *Sébéos*, p. 9.

[2] V. notamment Arrian., *Peripl. Eux.*, XI, 1-3 : les rois de ces pays tiennent leur pouvoir de l'empereur, mais ils supportent impatiemment le tribut.

[3] Cf. les archers mardes à cheval et les lanciers ibères de l'armée de Lucullus (Plut., *Lucull.*, 31).

[4] Procope rapporte (*B. G.*, IV, 8, 21-24) un épisode plus récent qui montre avec quelle facilité on passait d'un camp à l'autre : « Il y avait dans l'armée romaine un Persarménien, Artaban, qui s'était retiré longtemps auparavant dans l'Arménie romaine, en donnant des gages de fidélité par la mort de 120 Perses. Il avait demandé 50 soldats à Valérien, maître de la milice d'Arménie, et était allé dans un fort de Persarménie occupé par 120 Perses, qui, ignorant qu'il eût changé de parti, lui firent bon accueil. Il les égorgea, quitta le fort, retourna auprès de Valérien et demeura depuis parmi les Romains. » Les 50 hommes donnés par Valérien ne furent, pas plus qu'Artaban, reconnus pour ennemis, conséquence manifeste du système des condottieri.

[5] Procop., *B. G.*, IV, 9, 8 : « Depuis longtemps, par la permission de l'empereur, les rois lazes épousaient des filles de sénateurs (romains). »

[6] Tel cet Amazaspos, un Ibère, qui prit part tout jeune à la guerre de Trajan et mourut à Nisibis (CIG, 6856 = IGIS, 1374) ; add. le petit-fils d'Ardobarzane de Médie (CIL, VI, 32264).

[7] On les trouve au siège d'Amida (Amm. Marc., XIX, 2, 3).

de la zone intermédiaire dans les guerres d'Orient [1]. On les exporte plutôt loin de leur patrie : ainsi les *scholarii* ou gardes du palais étaient choisis, jusqu'à l'empereur Zénon, parmi « les plus vaillants Arméniens [2] ». Lorsque l'un d'eux s'est acquis par de longs services un titre à la confiance impériale, on lui donne une mission personnelle : par exemple, l'Arménien Arsace commande, sous Justinien, la garnison de Sura [3] ; un Persarménien se trouve parmi les généraux byzantins qui opèrent vers les embouchures du Phase [4] ; mais alors, isolé de ses compatriotes, il a comme dépouillé sa nationalité. La race, prise dans son ensemble, reste suspecte ; le chef perse lui-même, Mermeroes, n'ose garder auprès de lui un trop grand nombre de Huns Sabires et en renvoie les deux tiers sous bonne récompense [5]. Quant aux Byzantins, ils voient les Abasgiens, les Apsiliens abandonner leur parti, irrités des impôts dont la cour de Constantinople les accable maladroitement [6]. Héraclios fut plus d'une fois entravé par la mauvaise volonté de ses auxiliaires : Lazes, Ibères et Abasgiens [7]. Bref, on eût voulu écarter tous ces peuples voisins de la frontière, mais souvent l'on n'en avait pas les moyens.

Le hasard des batailles attribue généralement au vainqueur des prisonniers : ils entrent dans son armée pour éviter l'application intégrale du droit de la guerre [8]. Justinien envoie contre les Perses cinq divisions de cavalerie formées des Vandales amenés à Byzance [9], et contre les Goths des prisonniers

[1] Hormis les cas de défense improvisée, et lorsqu'on se battait dans leur pays même : à Singara il y a sous les armes « de nombreux indigènes » (Amm. Marc., XX, 6, 8) ; Bezabde est défendue par des troupes romaines, *cum sagittariis pluribus Zabdicenis, in quorum solo tunc nobis obtemperantium hoc est municipium positum* (Id., XX, 7, 1). Les Lazes sont nommés comme combattants dans la campagne de *Lazique* (Procop., *B. G.*, IV, *passim*), ainsi que les Tzanes (*B. P.*, II, 29, 10).

[2] Procop., *H. arcan.*, 24, 16.

[3] Id., *B. P.*, II, 5, 11 ; cf. le capitaine Péranios, Ibère et chef romain (II, 28, 1).

[4] Id., *B. G.*, IV, 13, 10.

[5] *Ibid.*, 13, 7.

[6] *Ibid.*, 9, 9, sq.; 10, 6.

[7] Cf. Theophan., 168, 14 sq.

[8] Après la prise de Pétra, Chosroès reçoit une partie des défenseurs parmi ses troupes (Procop., *B. P.*, II, 17, 28).

[9] Id., *B. V.*, II, 14, 18.

perses [1]. Mais c'est là une pratique du Bas-Empire, exceptionnelle avant Alexandre Sévère ; justement c'est à propos des Parthes qu'on peut l'observer [2]. La plupart, du reste, de ceux qui passent au service romain ne sont pas des captifs, mais des transfuges qu'ont chassés hors de leur pays, sans doute, les fréquentes révolutions de palais [3]. Alexandre Sévère, allant guerroyer vers le Rhin, emmena, outre des archers osrhoéniens et arméniens, des Parthes [4] ; et Maximin le Thrace, pour une expédition analogue, suivit son exemple [5]. L'un et l'autre se gardèrent bien d'employer en masse contre leurs compatriotes d'anciens sujets du grand royaume d'Orient.

En somme, le procédé qui, à la basse époque, paraissait le meilleur, consistait à incorporer divers contingents de barbares, en les maintenant par groupes séparés et en les tirant de régions très éloignées les unes des autres. Justinien expédie à la frontière persique « une grande armée d'Illyriens, de Scythes, d'Isauriens, de Thraces [6] » ; dans une autre circonstance, Procope [7] donne une énumération peu différente : Thraces, Illyriens, Goths, Hérules, Vandales, Maures, et ajoute que Bélisaire sut présenter habilement ses troupes aux envoyés de Chosroès, qui revinrent effrayés, disant qu'ils n'avaient jamais vu si bel assemblage, et décidèrent leur maître à la paix [8].

[1] *B. P.*, II, 19, 25 ; *B. G.*, III, 3, 11.

[2] V. *supra*, p. 116, note 1.

[3] Le nombre en est si grand à Rome, sous Auguste, que, pour réprimer la révolte d'Illyrie-Pannonie, on put former tout un corps homogène de cavaliers parthes, sous le commandement de l'un d'eux, Ornospades (Tac., *Ann.*, VI, 37) ; cf. CIL, IX, 137 (Ravenne) : *C. Iul. Mygdonius, generi Parthus natus, ingenuus captus pubis aetate datus in terra(m) Romana(m)*... ; VI, 31187 : *M. Vlp. Cresimus (e)xerc[itator] natione Parthus ;* celui-ci est sans doute un prisonnier passé dans la garde impériale. — Gardthausen, *Oriental. Studien... Nœdelke... gewidmet*, *loc. cit.*, p. 851 sq.

[4] Lamprid., *u. Sev. Alex.*, 58, 3 ; 61, 8 ; confirmé par Hérodien (VI, 7, 17 ; VII, 2, 2).

[5] Capitolin., *u. Maxim.*, 11, 7-8. Herodian., VII, 2, 1 : καὶ εἴ τινες Παρθυαίων ἢ χρήμασι πεισθέντες καὶ αὐτομολήσαντες ἢ ληφθέντες αἰχμάλωτοι Ῥωμαίοις ἐδούλευον.

[6] Malal., XVIII, p. 441 sq.

[7] *B. P.*, II, 21, 4.

[8] *Ibid.*, 21, 13 sq. La grande peste de 542 (*ibid.*, II, 22-23) dut être pour beaucoup dans cette résolution, comme le suggère Rawlinson (*History of Persia*, p. 401) ; mais cela ne nous interdit pas de voir dans

Ces rapprochements de races, sans confusion entre elles, offraient un avantage non méprisable : on choisissait, autant qu'il se pouvait, le printemps pour se mettre en campagne; mais en d'autres saisons aussi il y eut souvent des prises d'armes. On passait parfois de l'été en plaine, dans la Mésopotamie, à l'hiver en montagne, sur les plateaux et dans les vallées d'Arménie; des températures extrêmes demandaient, suivant les cas, des gens du nord ou des hommes accoutumés aux chaudes contrées. Alexandre Sévère, marchant contre Artaxerxès, passa par l'Illyrie à laquelle il emprunta des troupes pour grossir les siennes; mais « les chaleurs causèrent de graves maladies dans la deuxième armée (celle de Mésopotamie), surtout parmi les Illyriens, venus d'un pays froid et pluvieux, et qui, sous un climat chaud, n'en mangèrent pas moins à leur ordinaire ». Pendant ce temps la première armée (celle d'Arménie et Médie) avait beaucoup souffert du froid dans les montagnes du nord [1]. L'empereur n'avait pas su faire la distribution de ses forces. Julien, répondant à Constance qui lui demandait ses guerriers celtes, explique ainsi leur refus de partir [2] : « On a prétendu que des hommes ayant vécu dans les glaces du nord se séparassent de leurs femmes et enfants pour se rendre, privés de tout, aux extrémités de l'Orient. » De même, les Thraces furent très éprouvés par les souffles brûlants de Mésopotamie [3]. Au contraire, les Turcs ou Khazaes levés par Héraclios, supportant difficilement l'hiver, quittèrent peu à peu les camps et finirent par déserter complètement et retourner chez eux [4]. Ces mésaventures avaient leur contrepartie : en prenant un peu de tout, pour des opérations de longueur, on était prémuni contre une défection ou une impuissance totales.

Il est fort probable que ces mosaïques de peuples constituaient principalement l'armée de campagne ; c'est ainsi surtout qu'on pouvait les répartir en groupements ethniques;

la description donnée celle de l'armée idéale, selon l'opinion du temps.

[1] Herodian., VI, 4, 3; 5, 1-3.

[2] Amm. Marc., XX, 8, 7. Au IVe siècle encore, tous les soldats ne se laissaient pas volontiers dépayser; et auparavant, sitôt la guerre finie, ils se plaignaient volontiers, comme ceux de Macrin, d'être ἐν ἀλλοδαπῇ διαιτώμενοι (Herodian., V, 2, 6).

[3] Procop., *B. P.*, II, 19, 32.

[4] Cedren., I, p. 729; Theophan., 317, 11 sq.

mais il devait aussi s'en trouver dans les garnisons permanentes des frontières. L'appel fréquent adressé en temps de guerre aux troupes du Liban montre qu'on faisait grand cas de celles-ci ; elles ne devaient pas comprendre uniquement des éléments indigènes [1].

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que l'empire trouvât sans peine à se procurer, à l'heure voulue, les mercenaires, soldats de métier, dont il avait besoin : les enrôleurs durent parfois se contenter de puiser dans quelque province, dont les populations étaient appréciées sous les armes, des recrues inexpérimentées, levées à la hâte pour une nécessité urgente : tels ces Isauriens et Lycaoniens signalés plus haut [2]. Il arriva même qu'on prît des mesures encore plus radicales : Julien, à Césarée de Cappadoce, ne se fit pas scrupule d'imposer le harnais de guerre à des religieux [3] ; mais cette vexation procédait plus sans doute de ses sentiments païens que des besoins du moment. Il serait plus étrange, bien qu'on l'ait supposé, qu'Héraclios, qui guerroyait pour le Christ, eût adopté le même parti.

§ VIII. — *Transformation de l'armement au cours des guerres persiques.*

Si maintenant, laissant hors de cause la nationalité des contingents militaires, nous cherchons à déterminer ce qu'il y avait de plus caractéristique dans l'armement donné à l'ensemble des troupes d'Orient, nous serons frappés avant tout du soin apporté à sa partie défensive. Certes, l'armure se trouve en usage dès les premiers temps de l'armée romaine ; du moins les indications

[1] Procop., *B. P.*, I, 13, 5. Si l'on rapproche II, 16, 17 et II, 19, 32, on sera amené à penser que parmi elles il y avait des Thraces.

[2] *B. P.*, I, 18, 40. — Sous Justin II, Marcien, maître de la milice d'Orient, dut entrer en Mésopotamie « avec un petit nombre de soldats mal armés, de bergers et de pionniers qu'il avait pris dans les champs » (Euagr., V, 8). Celui-là n'avait même pas trouvé de barbares dans les réserves de guerre.

[3] Κληρικοὺς δὲ πάντας ἐγγραφῆναι τῷ καταλόγῳ τῶν ὑπὸ τὸν ἄρχοντα τοῦ ἔθνους στρατιωτῶν, ὃ δαπανηρὸν εἶναι σφόδρα καὶ ἐπονείδιστον ἐν ταῖς τῶν Ῥωμαίων στρατιαῖς νομίζεται (Sozomen., *H. eccl.*, V, 4, p. 1224, Migne). Les moines somnolents qui gardèrent si mal une tour d'Amida (Procop., *B. P.*, I, 7, 22) paraissent au contraire avoir fourni ce médiocre service à titre tout bénévole.

de Polybe sont à cet égard très affirmatives [1]. Mais à l'origine, pour la plupart des gens de guerre, la cuirasse — vu son nom — n'est qu'un assemblage de lanières de cuir, renforcé seulement vers le cœur d'une plaque de fer; les citoyens de la première classe reçoivent une sorte de cotte de mailles, dont les anneaux sont quelquefois recouverts de rondelles de métal; peu à peu on en vient à réserver aux officiers cette armure plus complète [2].

De longs siècles de luttes contre les peuples iraniens, qui donnaient la cuirasse et le casque à toutes leurs troupes d'élite, conduisirent le génie souple et pratique des Romains à adopter les mêmes usages. Nous ne savons pas quand cette transformation s'acheva [3]; elle devait être terminée depuis longtemps au VIe siècle, pour lequel nous disposons d'une mine de documents plus riche. A cette date, le fantassin lui-même est un « cataphractaire », portant la cuirasse et les jambières métalliques; la cuirasse recouvre en outre une épaisse cotte de mailles. A cela s'ajoute un casque, également de métal, et un énorme bouclier [4]. A l'époque de Polybe aussi, les cavaliers romains, à l'imitation de ceux des armées grecques, avaient une cuirasse d'airain, et nous devons croire que, comme ceux des Grecs, leurs chevaux eux-mêmes supportaient diverses pièces de fer leur protégeant la tête, le poitrail et les flancs. Mais ces escadrons sont très peu considérables dans chaque légion, et les *alae* auxiliaires se composent de sujets ou d'étrangers gardant leur armement national, beaucoup plus simplifié. Le morcellement de la légion, comme nous l'avons dit plus haut, en a fait sortir les turmes, devenues des *numeri* séparés. Or, vers

[1] V. le résumé qu'en donne Marquardt, *Organis. milit.*, tr. fr., pp. 25 sq., 39 sq.

[2] Végèce allègue que de son temps, et depuis peu, *pedites constat esse nudos* (I, 20); depuis le fondation de Rome jusqu'au règne de Gratien, l'infanterie avait toujours eu casques et cuirasses; mais, la négligence et la paresse ayant progressivement réduit les exercices militaires, les soldats commencèrent à trouver trop lourdes des armes qu'ils ne portaient plus que rarement et demandèrent la permission de quitter la cuirasse, puis le casque. — Il y a bien de l'exagération dans ces doléances.

[3] L'imitation des Parthes et des Arméniens remonterait jusqu'à Hadrien, d'après la deuxième partie des *Tactica* d'Arrien.

[4] Cf. Diehl, *Justinien*, p. 146 sq. — A défaut de monuments figurés, les tacticiens nous renseignent, et particulièrement le *Strategicon* mis sous le nom de l'empereur Maurice, œuvre d'un homme qui a pris part aux guerres d'Orient.

l'époque où cette évolution se produit, on voit apparaître de nouvelles formations qui portent, entre plusieurs noms, ceux de *catafracti* (ou *catafractarii*) et de *clibanarii*[1].

Ici l'influence persique n'est pas à supposer ; elle est parfaitement établie. Alexandre Sévère, dans un discours que lui prête Lampride[2], s'exprime ainsi : *catafractarios quos illi* (*Persae*) *clibanarios uocant*[3]. Cet empereur aurait créé des *clibanarii* suivant le modèle persique, leur attribuant les cuirasses (*clibani*) enlevées à des ennemis tués et prenant à cet effet des étrangers au service de Rome[4]. Assurément l'Histoire Auguste ne doit être utilisée qu'avec de multiples précautions ; mais ce témoignage est confirmé indirectement par plusieurs autres[5] : dans la *Notitia dignitatum*, le *magister militum praesentalis* d'Orient compte dans ses *uexillationes palatinae* des *Equites Persae clibanarii*[6], et, parmi ses *uexillationes comitatenses*, des *Equites* (*primi* et *secundi*) *clibanarii Parthi*[7]. De plus, *sub dispositione magistri militum per Orientem* sont placés les *Equites quarti clibanarii Parthi*[8]. Les *clibanarii*, conclut Fiebiger, seraient donc les cuirassiers recrutés à l'étranger, et

[1] V. Fiebiger, *Clibanarii*, Pauly-W. — Sous Hadrien, il y a déjà une *ala catafractata* de Gaulois et de Pannoniens (CIL, XI, 5632), mais elle est isolée, et du reste sa création se place après la grande guerre parthique de Trajan. — Cf. Nazar., *Panegyr.*, *Constantino Aug. dictus*, 22 (Bæhrens, 230) : *Operimento ferri, equi atque homines pariter obsaepti. Clibanariis in exercitu nomen est. Superne hominibus tectis, quorum pectora oribus demissa lorica et crurum tenus pendens sine impedimento gressus a noxa uulneris uindicabat.*

[2] *V. Seu. Al.*, 56, 5.

[3] Add. Amm. Marc., XVI, 10, 8.

[4] Herodian., VI, 7, 8. — Cf. *supra*, *l'ala noua firma miliaria catafractaria* campée en Arabie sous les Philippes (CIL, III, 99).

[5] Seul Végèce (*loc. cit.*) dit :... *nam, licet exemplo Gothorum, Alanorum Hunnorumque, equitum arma profecerint*..., ce qui laisserait croire à une influence encore plus grande des peuples qu'il cite ; Végèce n'aura pas pris garde à celle des Perses, parce que celle-ci avait déjà, de son temps, produit à cet égard plein effet.

[6] *Not., Or.*, VI, 32.

[7] *Or.*, V, 40 ; VI, 40.

[8] *Or.*, VII, 32. Les *tertii* ne se retrouvent plus ; ils auront été supprimés, ou convertis en un autre corps différemment désigné : soit les *Equites promoti clibanarii* (VII, 31), soit le *cuneus equitum secundorum clibanariorum Palmirenorum* (VII, 34). Après la défaite de Zénobie, il est très naturel que des Palmyréniens prisonniers aient été armés à la mode des Parthes.

l'on appelait *catafracti* ceux qui avaient une origine romaine [1]. Ce n'est pas impossible; on n'oserait rien dire de plus. Notons seulement que ces corps, spécifiés comme cuirassés dans leur nom officiel même, sont encore peu nombreux dans la *Notitia*, et qu'ils figurent parmi les troupes d'élite, bien qu'on ne leur réserve pas le premier rang dans les nomenclatures; la tradition ne leur donne pas préséance sur les *Delmatae* et les *Mauri*. Mais bientôt ils vont prendre plus d'importance et se multiplier [2].

Au VIe siècle, on l'apprend des tacticiens [3], dans toute la cavalerie de ligne homme et cheval sont bardés de fer; l'animal a l'avant-train cuirassé et porte sur la tête un fronton de métal; à l'armure complète du cavalier s'ajoutent un grand bouclier et un casque élevé à panache. Les gens de guerre qu'on voyait en Palestine, à l'occasion de quelque expédition, ressemblaient beaucoup moins aux troupes romaines qui y passaient naguère, encore sous les Antonins, qu'à nos chevaliers du moyen-âge occidental, aux croisés francs. Et ici je ne parle pas seulement des réguliers impériaux. Si bigarrées que fussent les troupes byzantines et quelque liberté qu'eussent les chefs de fédérés ou les condottieri d'armer les hommes à leur guise, on aura peine à croire qu'un type général d'équipement, avec des différences de détail, n'ait pas fini par s'imposer à tous. L'appropriation des usages iraniens se traduit d'autre part en ceci que l'on fait fond avant tout sur les troupes montées, qui constituent les principaux effectifs; elles ont naturellement plus d'élan dans l'attaque et n'offrent pas moins d'obstacles aux coups.

Il y aussi une infanterie et une cavalerie légères, vêtues et armées sans doute d'une manière bien plus sommaire et plus variée. Elles ont un rôle, sinon accessoire, au moins plus modeste, font des attaques inopinées sur des points mal défendus [4], et pourvoient au service des renseignements, fort utile

[1] Dans l'armée d'Orient, le même document ne signale que les *comites catafractarii bucellarii Iuniores* (VII, 25), qui marchent avec le *magister militum per Orientem*.

[2] Constance les a le premier réorganisés; ils firent sensation à son entrée à Rome en 356 (Amm. Marc., XVI, 12, 22 : *clibanarius noster*).

[3] Cf. Maurit., *Strateg.*, I, 2, p. 20 Scheffer.

[4] « Lucilien, avec 1000 vélites, fut chargé d'attaquer Anatha » (Amm. Marc., XXIV, 1, 6).

dans certaines régions, comme l'Arménie, où il était parfois bien difficile de se guider. Dans Ammien en particulier, il est fait mention constante de *speculatores* [1], d'*exploratores* [2], sans qu'on puisse voir avec netteté s'il s'agit d'une faible patrouille d'espions, choisis et momentanément groupés, ou d'un corps véritable n'ayant jamais d'autres attributions. Dans un très petit nombre de cas seulement, la première hypothèse est forcément à exclure [3]. Nos textes d'ailleurs ne permettent pas de donner à ces qualificatifs divers des sens bien rigoureusement distincts, et peut-être Ammien les a-t-il employés par périphrase. Nous reprendrons cette question des éclaireurs d'avant-garde à propos de la stratégie.

Deuxième point : les nécessités des guerres partho-persiques ont amené l'usage presque universel de l'arc. Les catafractaires ont la pique ou la lance, l'épée et parfois la hache ; mais le contact direct est redouté ; on l'évite et préfère le combat à distance, hormis dans les escarmouches ; aussi tous ces hommes sont en premier lieu des sagittaires. Là non plus, on ne suit pas une tradition romaine : les légionnaires n'ont jamais porté le carquois ; ils l'abandonnaient, comme une arme peu honorifique, aux alliés et aux mercenaires étrangers [4], en particulier aux Syriens et aux indigènes du Pont. Parmi les cohortes dites *sagittariae* et cantonnées en Orient, je remarque celles qui furent recrutées à l'origine parmi les gens d'Ascalon, de Chalcis, de Pétra, les Ituréens, les Numides [5]. Pas de sagittaires

[1] XVIII, 6, 8 ; XXI, 13, 4.

[2] XXI, 7, 7. Julien lui-même parle des éclaireurs dans une de ses lettres (*Epist.*, 27).

[3] XXIV, 1, 2 : l'auteur parle de 1500 *excursatores ;* XXIV, 5, 5 : « trois cohortes de nos coureurs ».

[4] Par exception, les Romains eux-mêmes se servent de flèches contre les adversaires dont l'arc est l'arme principale, ainsi dans la guerre juive, au siège de Jérusalem (Suet., *Tit.*, 5). Chez les Byzantins, ce devient une arme estimée ; dans le *Strategicon* de Maurice (I, 2, p. 20), « les jeunes gens *qui ne savent pas encore se servir de l'arc* doivent recevoir deux lances et un bouclier. »

[5] Qui sont peut-être seulement des Νόμαδες ou Scénites d'Arabie. Il se peut aussi que certaines cohortes aient reçu une division d'archers : inscr. de Carnuntum du temps de Vespasien (CIL, III, 13483[a]) : *Proculus, Rabili f., Col., Philadel(phia), mil. optio coh. II Italic. c. R., (centuria) F[aus]tini, ex uexil(lariis ?) sagit(tariis) exer(citus) Syriaci stip. VII* (Bormann), ou bien *ex uexil(lationibus) sagit(tariorum) ; uexillariis* s'appliquerait plutôt à un vétéran, et celui-ci n'a que sept ans de service.

dans les *alae;* en revanche, ces cohortes sont *equitatae.* L'arc est en effet l'arme par excellence du cavalier oriental [1].

Les dommages qu'ils en ont reçus ont, à la longue, modifié à cet égard les idées des Romains. Dans la *Notitia,* les archers montés apparaissent parmi les corps d'élite [2], mais généralement en fin de liste ; chez les Romains, les préjugés disparaissent ou s'affaiblissent aisément dans la pratique ; ils sont singulièrement tenaces dans la forme, persistent dans le langage. Procope nous en apporte une nouvelle attestation : « Quelques-uns, dit-il, appellent par raillerie nos soldats des archers (τοξότας) et réservent pour ceux d'autrefois les noms (plus glorieux) de scutaires et de soldats combattant de pied ferme [3]. » Il critique cette étroitesse de vues et poursuit sa description : « Nos gens de traits ne vont au combat que couverts de cuirasses et de cuissards. Ils portent des flèches attachées au côté droit, et l'épée à gauche. Quelques-uns ont une javeline sur l'épaule et un bouclier sans anse, dont ils se couvrent le reste du corps. Excellents cavaliers, ils décochent leurs traits à la course et atteignent l'adversaire, poursuivants ou poursuivis. Ils lèvent l'arc à la hauteur du front, tirent la corde jusqu'à toucher l'oreille droite et chassent la flèche si violemment qu'il n'est bouclier ni cuirasse qui n'en soit transpercé [4] ».

Élèves des Perses pour le tir à l'arc, les Byzantins ont-ils

[1] Abgar d'Osrhoène, lorsqu'il vint personnellement au devant de Trajan, pour lui rendre hommage, lui offrit en présent 250 chevaux et 60000 flèches (Dio Cass., LXVIII, 21).

[2] *Comites sagittarii Armeni*, dans les *uexillationes palatinae* du *praesentalis* d'Orient (VI, 31) ; *Equites primi sagittarii* dans les *comitatenses* du *magister militum per Orientem* (VII, 33). Sous chaque *dux*, une série d'*Equites sagittarii indigenae :* Phénicie (XXXII, 24 à 26, 29), Syrie (XXXIII, 18, 20 à 22), Palestine (XXXIV, 25 à 27, 29), Osrhoène (XXXV, 20 à 22), Mésopotamie (XXXVI, 25 à 28), Arabie (XXXVII, 20, 23), Arménie (XXXVIII, 11-12).

[3] *B. P.*, I, 1, 8.

[4] C'est là du moins l'archer byzantin idéal ; Procope lui-même en a connu de moins brillants. Bélisaire, revenu d'Italie, amassait toutes ses troupes en Mésopotamie, « équipait des soldats qui manquaient presque tous d'armes et de vêtements et qui tremblaient au seul nom des Perses » *B. P.*, II, 16, 2). Mais voici un détail qui nous est rapporté et qui prouve la dextérité de beaucoup de ces gens de guerre : à la bataille du Yarmouk, un grand nombre de musulmans furent blessés à l'œil (v. Pernice, *op. laud.*, p. 274).

réussi à surpasser leurs maîtres? Du moins, selon un témoin qui n'est pas toujours irrécusable, les archers perses auraient été de plus faible mérite : « Ils lancent plus de traits, ne combattant qu'à tour de rôle ; ceux qui se retirent sont remplacés par d'autres sans qu'on s'en aperçoive [1] ». Procope y insiste ailleurs [2] : « Les Perses tirent de l'arc plus souvent, mais les flèches pénètrent moins profondément, s'émoussent ou rebondissent contre le casque, la cuirasse ou le bouclier du soldat romain; car ils les lancent avec des arcs trop mous et d'une tension insuffisante; celles des Romains sont plus espacées, mais portent mieux, grâce aux arcs plus rigides et plus tendus. » Delbrück [3] rejette cette opinion comme fantaisiste : il n'est pas possible que les Perses aient moins progressé dans cet art que les Romains [4]; et, de plus, sur un des bas-reliefs que j'ai cités, Chosroès à la chasse est représenté tirant la corde jusque derrière l'oreille, comme il est dit des Byzantins. — La critique la meilleure, à mon sens, de cette allégation de l'historien de Césarée se fonde sur la composition même des armées de ce temps : il y a un peu de tout dans celles des Byzantins, comme dans celles des Perses. Les barbares enrôlés ne se sont pas souciés d'étudier de savants traités tels que le Περὶ τοξείας [5] ; ils ont leur pratique traditionnelle dont profitent tour à tour les généraux qui recourent à eux.

Il serait peu raisonnable, malgré tout, de pousser trop loin le scepticisme : il est incontestable que l'exemple des Parthes, puis des Perses, a déterminé leurs rivaux d'Occident à s'exercer au tir à l'arc avec une assiduité toute particulière, comme il a généralisé l'emploi des combattants cuirassés.

[1] Procop., *ibid.*, I, 14, 35.

[2] *B. P.*, I, 18, 46. — Ammien (XXIII, 6,37) fournit des renseignements de tout autre nature : « En Chaldée se fait l'huile des Mèdes; on en frotte les flèches; si on les fait partir lentement, elles allument, là où elles s'attachent, un feu que le sable seul peut éteindre. »

[3] *Op. laud.*, II, 2, p. 364.

[4] Dio Cass., XL, 22, dit expressément que les flèches des Parthes pénètrent à travers boucliers et vêtements; mais ce renseignement est donné à propos de Crassus, dont les hommes n'étaient protégés, la plupart, que par des justaucorps de cuir.

[5] Kœchly-Rüstow, *Griech. Kriegsschriftsteller*, II, 2, p. 198-209. Cf. aussi, dans le *Strategicon* de Maurice (I, 1, p. 18-19), les conseils qu'il donne pour le maniement de l'arc « à la manière romaine ou persique » et l'entraînement des archers, qui doivent être exercés à user successivement des flèches et de la lance.

CHAPITRE II

LA MARINE

Au point de vue où je me suis placé, la question des escadres n'offre qu'un intérêt assez secondaire. Elles rendaient peu de services à la défense du territoire [1], contre des ennemis pour qui les choses de la mer constituaient peut-être un domaine inexploré : les Perses possédaient une faible étendue de côtes, sans communication avec la Méditerranée. Pourtant, dans la plupart de leurs guerres d'Orient, Romains et Byzantins ont fait usage de bateaux.

Il n'importe guère à notre sujet de voir quelle part, au cours des guerres civiles, eurent les opérations maritimes près du rivage syrien ; l'arrière-pays se trouvant au pouvoir de Rome, les anciens ports de Phénicie avaient généralement perdu leur importance militaire, presque réduite à néant par l'unité de domination dans la Méditerranée. Dès que les luttes recommençaient entre grands personnages pour la con-

[1] Rappelons seulement quelques épisodes de la guerre contre les Juifs sous Vespasien : Leur résistance se concentra un instant sur le lac de Génézareth, où ils avaient réuni des galères comme celles des pirates. En peu de jours, avec les matériaux trouvés à Tarichée, les Romains bâtirent une escadre rivale, qui anéantit celle des Juifs (Ios., *B. I.*, III, 466, 505, 522 sq.). — Le chef des Israélites de Joppé (Jaffa), pour tirer parti de cette station maritime, y avait construit ou acheté nombre de petits navires, sur lesquels des corps d'insurgés, débris des places détruites par les Romains, poursuivaient les convois ennemis. Ils s'emparaient des vivres et marchandises, poursuivant leurs attaques sur tout le littoral de la Syrie, et jusqu'en Égypte. Des troupes romaines furent lancées contre Joppé ; la population se réfugia sur les vaisseaux, mais il s'éleva une tempête qui les brisa contre les rochers de la côte (*B. I.*, III, 414-427).

quête du titre d'Auguste, la marine reprenait son rôle essentiel : les Phéniciens envoyèrent 80 trières à Licinius, en rivalité avec Constantin [1].

Dans la guerre étrangère, les bâtiments de la Méditerranée et du Pont-Euxin devenaient les auxiliaires, non de la stratégie, mais des services d'intendance, car une puissance maritime subsistait, et pour occulte qu'elle demeurait, n'en devenait pas méprisable : les pirates n'ont jamais disparu complètement [2]. C'est contre eux qu'opérait sans relâche la *classis Syriaca*, qui croisait entre la Cilicie et l'Égypte [3] et peut-être eut un détachement à Césarée de Maurétanie. Il est vraisemblable que sa formation remonte au début de l'Empire [4] ; elle se recrutait partiellement en Égypte [5] et, lors de la guerre juive sous Hadrien, elle dut effectuer le blocus des côtes palestiniennes [6]. C'est pour elle sans doute qu'on réservait dans le Liban certaines essences d'arbres [7] ; ses ports d'attache s'échelonnaient du nord au sud, le principal, du moins le mieux aménagé, étant à Séleucie de Piérie [8], voisine d'Antioche, chef-lieu de la Syrie, et de la montueuse Cilicie propice aux écumeurs de mer. Divers témoignages y révèlent aussi la présence d'une *uexillatio* de la flotte prétorienne de Misène, établissant ainsi des relations directes avec l'Italie [9].

Ces escadres assuraient les libres transports en Syrie, notamment pour les guerres parthiques ; quand les opérations se portaient en Arménie, les renforts et approvisionnements pou-

[1] Zosim., II, 22.

[2] Témoignage de Zosim., V, 20, 1, pour le règne d'Arcadios.

[3] Cf. Paul Perdrizet, *Rev. archéolog.*, 1898, I, p. 41-49 ; E. Ferrero, *Memorie della R. Accademia di Torino*, ser. II, XLIX (1900), *sc. mor.*, *stor. e fil.*, p. 236-9.

[4] Tac., *Ann.*, II, 81 : *Interim Piso classem haud procul* (de Celenderis en Cilicie) *opperientem adpugnare frustra temptauit.*

[5] *Berlin. Griech. Urkund.*, I, n[os] 113 (l. 2) et 265 (l. 4-5) ; cf. Mommsen, CIL, III, *Suppl.*, p. 2007-8.

[6] CIL, VIII, 8934.

[7] E. Renan, *Mission de Phénicie*, Paris, 1864, p. 258-281.

[8] V. mon travail sur *Séleucie de Piérie* dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, LXVI (1907).

[9] Les empereurs et légats l'utilisaient apparemment pour se rendre à Antioche ; quelques-uns cependant pouvaient préférer le trajet par Alexandrie, favorisé par les vents étésiens, et que Caligula conseillait à Agrippa (Phil., *adu. Flacc.*, p. 968).

vaient prendre une autre voie ; d'où une *classis Pontica* [1], qui eut son rôle dans les compétitions au trône [2], mais, elle aussi, fut surtout occupée par les pirates [3]. La protection des convois imposait en particulier, pour les lieux de stationnement, le choix de Trébizonde [4] ; d'autres relais se trouvaient, semble-t-il, à Cyzique [5] et à Sinope [6]. Je ne crois pas que l'escadre ait jamais été fort nombreuse, car, dans le *cursus honorum* de L. Iulius Ve[...] Gratus Iulianus [7], la qualité de *praefectus classis Po*[*ntic*]*a*[*e*] ne figure pas à très haut rang.

Sur le Rhin, l'Empire entretenait une *classis Germanica ;* sur le Danube, deux *classes : Pannonica* et *Moesica*. L'Euphrate, en Orient, jouait un rôle un peu différent de celui de ces deux fleuves, puisqu'au lieu de courir parallèlement à la frontière, il la franchissait normalement et poursuivait son allure lente bien loin chez l'ennemi ; je ne parle pas du Tigre qui, dans la partie romaine de son cours, n'offrait guère de ressources à la navigation. Aucun monument, aucune inscription n'atteste la présence permanente d'une flotte dans les eaux de l'Euphrate,

[1] Ferrero, *ibid.*, p. 235-6.

[2] En 69, Mucien *classem e Ponto Byzantium adigi iusserat* (Tac., *Hist.*, II, 83) ; elle comptait alors quarante navires (Ios., *B. I.*, II, 367).

[3] Tac., *Hist.*, III, 47 : « Il n'est pas jusqu'aux barbares qui ne fissent la course avec leurs *camarae*, petits bâtiments construits en un instant, étroits sur les côtés, mais larges de ventre... Comme il y a une proue à chaque bout et que leurs rames se déplacent, ils peuvent indifféremment et sans risques aborder d'un ou d'autre côté ». Je rapprocherai ce que dit Dion Cassius (LXXIV, 11) du siège de Byzance, au commencement du règne de Septime Sévère : Les gens de Byzance s'étaient construit 500 vaisseaux ; certains étaient à chaque bout, en poupe et en proue, munis d'un gouvernail et avaient deux pilotes et deux équipages, afin de n'avoir à évoluer ni pour avancer, ni pour reculer, et de surprendre l'ennemi par la marche avant comme par la marche arrière ». C'est un exemple frappant de cet esprit d'imitation que j'aurai plusieurs fois à signaler.

[4] Cf. Tac., *Hist.*, III, 47-48. Ferrero fait de Trébizonde la station principale de la *classis Pontica :* on peut se demander s'il en fut ainsi au Ier siècle ; d'après Arrien, il n'y avait là, antérieurement à Hadrien, qu'un simple havre, où les bâtiments ne pouvaient mouiller qu'en été : ἐνταῦθα σὺ ποιεῖς λιμένα · πάλαι γὰρ, ὅσον ἀποσαλεύειν ὥρᾳ ἔτους, ὅρμος ἦν (*Peripl. Eux.*, XVI, 5). Sur Trébizonde, cf. F. et E. Cumont, *Studia Pontica*, Bruxelles, II (1906), p. 363 sq.

[5] Dio Cass., LXXIX, 7 ; CIG, 3694.

[6] CIL, III, 6980.

[7] Gatti, *Bullett. comun.*, 1888, p. 104.

que Marquardt suppose à la légère, en vertu de cette trompeuse analogie [1] ; et la cause en doit être dans les conditions géographiques que je viens d'indiquer.

Néanmoins il parut nécessaire, au moins un moment, d'organiser un système de surveillance fluviale qui nous rappelle ceux de l'Occident. De même qu'il y eut un *praefectus ripae Rheni* [2], un témoignage, unique il est vrai, et d'époque imprécise [3], nous donne le nom d'un *praefectus ripae Eufratensis*. Pour l'exercice de semblables fonctions, un service de bateaux fonctionnait-il régulièrement, et de quelle manière? Nous l'ignorons.

Toujours est-il qu'au cours de chaque expédition, ou presque, il est fait mention d'un grand nombre de bâtiments, qui reçoivent diverses destinations. Les uns transportent les bagages et l'artillerie de l'armée, qui suit les bords du fleuve [4] — et nous les retrouverons au chapitre des approvisionnements ; — les autres, réunis par des cordes ou des chaînes, servent de ponts — et nous en parlerons à propos de la tactique. A cette double catégorie s'en ajouta une troisième dans l'expédition de Julien : (*mille*) *onerariae naues*, « quinquaginta aliae bella-

[1] *Organis. milit.*, tr. fr., p. 239.

[2] Tac., *Hist.*, IV, 55.

[3] *Basis, litteris optimis saeculi opinor primi*, dit un bon juge, O. Hirschfeld (CIL, XII, 1357) ; la paléographie ne dément pas absolument les inductions qu'on tirerait du texte :... *C. Sappio C. filio Volt. Flacco...*, *praef. alae Thrucum Herculaniae*, *praef. ripae fluminis Euphratis*. Cette aile est mentionnée dans l'inscription de Lollianus (CIL, III, 600), donc elle fut cantonnée en Orient au plus tard sous Trajan, et la guerre parthique de ce prince n'est pas très loin du Ier siècle. Il se pourrait que cette *praefectura ripae* se plaçât précisément pendant cette campagne, que suivit l'annexion, peu durable, de la Mésopotamie. Sappius Flacus aurait été laissé en observation d'arrière-garde sur le fleuve, avec *l'ala Thracum*, peut-être aussi avec le concours de quelques bateaux. Pour une date antérieure, on pourrait tirer un léger indice de Tac., *Ann.*, XV, 3 : *Atque interim* (*Corbulo*) *reliquas legiones pro ripa Euphratis locat*.

[4] Ex. : Iulian., *Or.*, I, 22 A (là il s'agit du Tigre). — Ou bien l'armée elle-même s'embarque sur les navires ; c'est ainsi qu'avait opéré Septime Sévère, dont les transports, selon le témoignage confus d'Hérodien (III, 9, 9-10), furent jetés sur les côtes des Parthes, près de Ctésiphon (entendez : sur les rives du Tigre). — Après le pillage d'Amida, les Perses emportent leur butin sur des radeaux hâtifs, qu'ils abandonnent au courant du Tigre (Zacharias Rhetor, p. 110).

trices »[1], *totidemque ad compaginandos necessariae pontes*[2]. C'est le seul exemple que je connaisse[3]. Ce tout petit nombre de *naues bellatrices* donne à penser qu'il s'agit simplement d'embarcations légères et rapides, pour la protection éventuelle des vaisseaux de charge, et non de vraies unités de combat, qui n'auraient eu affaire, en Mésopotamie, qu'à des terriens.

Pour les bateaux destinés à la traversée des rivières, une forme particulière semble requise, et l'on peut alors se demander si les pontonniers employaient les vaisseaux marchands qui devaient sillonner l'Euphrate et le Tigre. Le fait ne nous est nulle part garanti[4]; il est certain que la navigation privée fonctionnait au moins sur le premier de ces deux fleuves, sans que nous soyons en mesure d'en soupçonner l'intensité[5]. Mais elle ne devait pas être très active, se réduisant à un cabotage sur de courtes distances; quelques-uns de ces ponts de bateaux paraissent avoir été permanents; ils obstruaient donc le courant. Nous voyons, du reste, que les pontons étaient fabriqués sur place dans les régions boisées, durant l'hiver qui précédait la campagne[6], ou convoyés de loin sur des chariots[7].

Ainsi donc, ces bateaux n'étaient pas véritablement des navires de guerre. Les Parthes, ni les Perses plus tard, n'avaient eux-mêmes aucune marine militaire sur ces fleuves; il n'ar-

[1] Dans le nombre il y avait naturellement une galère impériale; celle de Trajan est décrite, d'après Arrien, par Suidas, s. u. Ναῦς.

[2] Amm. Marc., XXIII, 3, 9.

[3] L'Apocalypse juive d'Élie mentionne aussi, mais de façon moins explicite, la participation d'une flotte de guerre à l'expédition de Gordien III; cf. Samuel Krauss, *Neue Aufschlüsse über Timesitheus und die Perserkriege* (*Rhein. Mus.*, *N. F.*, LVIII (1903), p. 631).

[4] Peut-être pourrait-on arguer de Procop., *B. P.*, I, 18, 50.

[5] Ammien (XIX, 8, 9) franchit l'Euphrate *per nauem quam transfretandi causa iumenta et homines in eo tractu diuturna consuetudo locarat.* Théodoret parle d'Eusèbe de Samosate, chassé par Valens de son siège épiscopal, qui monta, au commencement de la nuit, dans une embarcation et partit pour Zeugma où les rameurs le firent arriver à la pointe du jour (*Hist. eccl.*, IV, 14).

[6] Cf. Sallust., *Historiar. reliq.*, ed. Maurenbrecher, I (1891), p. 180, fragm. 59 : pour la guerre d'Arménie de Lucullus *naues caudicariae occulte per hiemem fabricatae aderant.* Le général romain voit l'embarras qu'il allait éprouver pour rassembler les barques et construire des radeaux :... συνάγοντι πορθμεῖα καὶ πηγνυμένῳ σχεδίας (Plut., *Lucull.*, 24).

[7] Agath., III, 9, 2.

riva que dans des circonstances exceptionnelles que les bâtiments fussent employés dans quelque attaque, et ce sont pareillement les sujets et les ennemis de l'empire qui en firent usage. Sous Constance II, les Perses entreprirent le siège de Nisibis ; le Mygdonios, alors gonflé, s'était répandu tout autour de la ville et inondait la campagne environnante. Pour approcher des remparts, d'après le récit de l'empereur Julien [1], les Perses appostèrent des vaisseaux armés de machines et des barques qui portaient des combattants ; les assiégés les brisèrent sous le poids des projectiles, faisant pleuvoir sur ces embarcations des pierres qui pesaient jusqu'à sept talents attiques [2]. Deux siècles après, des opérations avaient lieu en Colchide ; Nacoragan, le chef perse, voulait attaquer la ville de Phase [3] : il fit décharger de nuit des bateaux qu'il avait sur ses chariots et construisit à la hâte un pont sur lequel passa son armée. Les Romains descendirent la rivière pour venir au secours de la ville. Mais on les avait prévenus en embarrassant le courant de pieux et de bateaux ; ils remontèrent donc à force de rames et firent un détour pour atteindre Phase. Celle-ci s'enveloppait d'un large fossé où était détournée l'eau d'un lac. On avait aussi fait avancer des vaisseaux, aux mâts desquels étaient suspendues de grandes corbeilles, sorte de hunes plus élevées que les tours ou autres ouvrages des assiégeants, et remplies de frondeurs et d'archers ; des galères gardaient encore le fleuve. Alors les pionniers perses cherchèrent à combler le fossé en y portant de la terre et des pierres [4].

Ajoutons que lorsqu'un pont était jeté en présence de l'ennemi, et non clandestinement ou de nuit, parmi les bateaux qui y étaient affectés, le plus rapproché de la rive opposée portait avec lui des tours à meurtrières, des archers et des catapultes [5].

Il n'y a pas lieu de s'attarder à ces rares exemples ; je rap-

[1] *Or. I*, 27 B-C ; *Or. II*, 62 C-D.

[2] Environ 200 kilogrammes.

[3] Agath., *loc. cit.*

[4] Chosroès déjà avait « envoyé en Lazique quantité de bois propres à construire des vaisseaux, sans en dire la destination ; mais ils furent brûlés par la foudre » (Procop., *B. P.*, II, 29, 1 et 3).

[5] Eunap., ap. Suidas, ad u. Ζεῦγμα. — Corbulon, de même, établit des catapultes et des balistes sur des bateaux ancrés dans l'Euphrate (Tac., *Ann.*, XV, 9).

pellerai seulement que, dans la guerre formidable soutenue par Héraclios contre les Sassanides, l'avantage des Byzantins consistait notamment dans la possession d'une flotte considérable, qui empêchait l'ennemi d'étendre fort loin ses succès; mais alors on ne luttait plus pour la frontière habituelle de Mésopotamie; les Perses étaient arrivés, un moment, jusqu'aux rivages méditerranéens [1].

[1] Et leur ambition principale était de s'en emparer et de s'y tenir; le général perse Saën s'occupa de rassembler dans les ports syriens une escadre qui devait croiser même dans les eaux de l'Hellespont, pour intercepter les convois de secours partis de Constantinople (Pernice, *op. laud.*, pp. 67, 77, 141).

CHAPITRE III

LA DISCIPLINE DES TROUPES ET LEURS RAPPORTS AVEC LA POPULATION CIVILE

Les garnisons syriennes étaient considérées comme offrant d'agréables résidences [1] : les habitudes de luxe instaurées par les Séleucides et conservées après eux, grâce à une grande prospérité économique, la douceur du climat, les ressources que trouvaient le plaisir et l'immoralité, la rareté des guerres pendant deux siècles et leur peu de durée en général, le caractère anodin des fonctions de police auxquelles l'armée était principalement appelée, les circonstances qui firent séjourner dans ce pays des chefs portés à l'ambition et naturellement enclins à rechercher la faveur des troupes [2], tout concourait à pervertir dans ce pays la discipline militaire. D'autres causes s'ajoutèrent à celles-là au cours des temps : l'esprit frondeur des populations, qui se communiquait aux soldats venus du dehors, mais se faisait encore bien plus sentir chez les hommes

[1] Suet., *Vesp.*, 6 ; Tac., *Hist.*, II, 80 : Mucien enflamma les troupes contre Vitellius en leur disant que celui-ci voulait les faire passer des garnisons riches et tranquilles de la Syrie sous le climat rigoureux de la Germanie et son service pénible. — V. Senec., *Dialog.*, III (*de ira*), 11, 4 : *Syriae molles bello uiri.*

[2] Ai-je besoin de rappeler le cas de Pison : « Largesses, condescendances, il emploie tout, caressant les moindres soldats, licenciant les vieux centurions, leur substituant ses créatures, favorisant la paresse dans les camps, la luxure dans les villes, les courses et le brigandage dans les campagnes, poussant la corruption si loin que la multitude ne le nommait plus que le père des légions » (Tac., *Ann.*, XI, 55 ; cf. III, 12). Tacite nous cite cependant un légat de Syrie sous Claude, C. Cassius, qui voulut, même dans la paix, et comme si l'ennemi eût été menaçant, *reuocare priscum morem, exercitare legiones* (*ibid.*, XII, 12).

enrôlés en vertu du recrutement régional ; de plus, dès les dernières années du Haut-Empire, l'introduction des barbares à la solde des chefs, qui leur donnaient eux-mêmes l'exemple de l'inconstance et de la désertion ; enfin, les effets inévitables d'une mauvaise administration, qui privait les gens de guerre de leur rétribution légitime et promise et les obligeait à se dédommager de quelque manière.

Les annales du pays font ressortir de bonne heure des épisodes d'indiscipline [1] ; Antioche surtout, la grande corruptrice [2], a inspiré aux rhéteurs de copieux discours sur l'insubordination et le relâchement des troupes : la « volupté des théâtres [3] » y exerçait des ravages, comme l'intense vie nocturne de cette métropole et de Daphné, son faubourg mal famé. Les mêmes auteurs se sont fait les panégyristes sans frein de quelques chefs, gouverneurs ou princes, qui auraient voulu rétablir le bon ordre : Auidius Cassius fut peut-être du nombre [4] ; c'est beaucoup plus douteux pour L. Vérus, malgré les éloges hyperboliques que Fronton lui adresse à ce titre [5] et auxquels ne s'associe nullement le biographe de Marc-Aurèle dans l'Histoire Auguste [6].

Il y a sûrement un peu de vérité dans la partie vitupérative de ces morceaux, en ce qui concerce la fréquentation des tavernes [7], l'habitude du jeu, sinon la recherche des moelleux

[1] Dans l'Idumée, sous le gouverneur Varus, 2000 vétérans, qui avaient fait avec succès la guerre contre les Arabes et qu'on avait congédiés, conspirèrent entre eux et s'unirent aux insurgés israélites (Ios., *A. I.*, XVII, 270; *B. I.*, II, 55).

[2] Cf. pour Vérus : *u. Ver.*, 4-6 ; pour Caracalla : Zonar., XII, 12.

[3] Zosim., II, 34, 2.

[4] Il ne faut pas se refuser absolument à l'admettre parce que Vulcatius Gallicanus a forgé à ce sujet une correspondance apocryphe entre Marc-Aurèle et ses préfets du prétoire. « Tu as bien fait de mettre Cassius à la tête des légions de Syrie, fait-il dire à l'un deux ; à toute cette « grecquaille » (*Graecanicis militibus*) rien ne convient mieux qu'un chef sévère ; ces fleurs que les soldats portent au front, au cou et sur la poitrine, il les enlèvera » (*u. Cass.*, 5, 1-6). Le document est faux, mais paraît correspondre à une réalité ; cf. Lécrivain, *Essai sur l'Histoire Auguste*, p. 246.

[5] *Epist. ad Ver.*, I, p. 183 sq. Mai ; *Princip. histor.*, p. 316 sq. *ibid.*).

[6] *V. Marc.*, 8 ; cf. Capitolin., *u. Ver.*, 4-6.

[7] Spartian., *u. Pescenn. Nig.*, 7 :... *tumultuantibus is, qui a Saracenis uicti fuerant, et dicentibus : Vinum non accepimus, pugnare non possumus, Erubescete, inquit, illi qui uos uincunt, aquam bibunt.* — Il faut reconnaître que les écrivains de l'Histoire Auguste ont puisé à des sources

coussins ; mais il semble que Vérus ait contracté lui-même ces habitudes efféminées au lieu d'y mettre un terme. Les mêmes compliments ont été adressés à Alexandre Sévère pour la répression, vraie ou fausse, d'une révolte légionnaire à Antioche [1] ; c'est, au moins dans la forme, une invention ridicule à laquelle s'oppose l'affirmation, bien moins suspecte, du meurtre perpétré par des soldats de Mésopotamie sur leur chef Flauius Héracléon [2].

Dans ce IIIe siècle incohérent, où plus d'un Syrien arriva au pouvoir, aucun des Césars n'osa s'aliéner l'élément militaire. Macrin n'eût pas voulu étendre à de nouvelles recrues, mais n'osa pas retrancher aux vétérans les récompenses abusives et les immunités de service consenties par Caracalla [3]. Sous ce dernier, les soldats désertaient la caserne et passaient l'hiver chez l'habitant, dont ils mettaient la maison en coupe réglée [4]. Dans les guerres civiles, une armée victorieuse entre dans Antioche ; son chef a promis aux soldats qui l'entourent 500 drachmes, « pour les empêcher de piller la ville [5], ce dont ils montrent grande envie [6] ». Lorsque Julien faisait ses pré-

très hostiles aux Syriens ; l'auteur de la vie de Pertinax (3, 1) reproche, sans raison, à cet empereur son amour pour l'argent depuis son gouvernement de Syrie (Dion Cassius partageait cette prévention ; cf. LXXVII, 10) ; add. Vopisc., *u. Tac.*, 3 : *leues mentes Syri*.

[1] Lamprid., *u. Alex. Seu.*, 52, 3 ; 53-54, 1-7.

[2] Dio Cass., *Epit.*, LXXX, 3 ; il était probablement préfet d'une légion parthique (Hirschfeld, *Kaiserl. Verwaltungsbeamte*, 2. Aufl., p. 397).

[3] Xiphilin., ad Dio Cass., LXXVIII, 28. Et encore Macrin fut-il victime d'une conspiration de soldats gagnés à prix d'argent (Herodian., V).

[4] L'affirmation de Dio Cass., LXXVIII, 3, est corroborée par l'inscription bien connue de Phaene (CIG, 4551 = Waddington, 2524 = Dittenberger, *OrGrIS*, 609) : « Iul. Saturninus aux gens de Phaene, μητροκωμία de Trachonite, salut. Si quelqu'un, soldat ou particulier, séjourne chez vous et se comporte avec violence, faites-le moi savoir et justice vous sera rendue. Ayant un ξενῶν (sorte de caserne de passage), vous ne pouvez être obligés de recevoir personne dans vos demeures privées. Exposez cette lettre bien en évidence, pour que nul ne prétende l'avoir ignorée. »

[5] Je ne signale le fait que parce qu'il s'agit d'une guerre civile ; sans quoi il serait normal. Hérode avait pris Jérusalem avec l'assistance de Sosius ; il voulait empêcher qu'on ne la mît à sac. Sosius ayant répondu qu'on ne pouvait refuser aux soldats le pillage d'une place conquise, Hérode promit de les récompenser à ses frais (Ios., *B. I.*, I, 356).

[6] Xiphilin., ad Dio Cass., LXXIX, 1. Vers le même temps, sous Élaga-

paratifs de guerre dans cette capitale, « les passants étaient obligés de charger sur leurs épaules et de porter au quartier ses soldats, qui s'étaient gorgés de viandes et de vins dans les temples », profitant des sacrifices propitiatoires [1]. Les Celtes se distinguèrent entre tous dans ce genre de prouesses ; mais peu après, les Syriens eux-mêmes se signalaient par de pires excès.

Libanios en a gémi à plusieurs reprises : « A ceux qui le traitent de fâcheux », il objecte la cupidité des officiers, les débordements des soldats, fort absorbés par leur existence familiale, dont beaucoup sont d'anciens échappés des prétoires et qui, aux jours de combat, useraient moins de leurs bras que de leurs jambes. Il a connu d'autres mœurs militaires, dit-il [2]. Un peu plus tard — probablement en 391 ou 392 — il prononce son discours sur les « patronages [3] » : les soldats sont établis en plus ou moins grand nombre dans des bourg (κῶμαι) ; ils s'y enivrent, s'y repaissent de viandes sans mesure ; qui est lésé ne peut se défendre : ce serait sa ruine de frapper un soldat ; il faut supporter toutes les suites de l'ivresse, les lois sont sans action. Aussi les paysans sont devenus des brigands : quand les décurions viennent doucement leur réclamer le tribut, on les insulte et ils remportent, non de l'argent, mais des blessures. Les paysans se sont placés, en effet, sous la protection de la soldatesque qui loge chez eux ; ce patronage permet de refuser l'impôt à l'État, les redevances aux propriétaires, et même de dévaster les champs qui ne sont pas protégés de la sorte ; les laboureurs désertent parfois leurs hameaux pour se retirer dans ceux que garantissent des patronages. Valens a pris des dispositions contre protecteurs et protégés ; Théodose doit les renouveler ; il ne réussit pas davantage [4]. Les militaires continuaient à être redoutés de toute la population civile et

bale, le chef de la légion *III Gallica* et un officier de la *IV Scythica* essayèrent de soulever ces deux corps à leur profit (Id., LXXIX, 7) ; il est probable que le second ne réussit pas, car le nom de la IV[e] légion n'a pas, comme celui de la III[e], été martelé sur les monuments.

[1] Amm. Marc., XXII, 12, 6.

[2] *Or. II* (Πρὸς τοὺς βαρὺν αὐτὸν καλέσαντας, prononcée en 381), 37-40, 45 ; Fœrster, I, p. 250-253 ; cf. 38 : καὶ καλὸν μὲν ἐμέσαι καὶ μεθυσθῆναι καὶ συνάψαι τούτοις εὐθὺς ἐδωδὴν ἑτέραν καὶ πόσιν, αἰσχρὸν δὲ αἱ μελέται καὶ τὸ ἐν τῷ πεδίῳ πρέπουσι πόνοις αὐτὸν γυμνάσαι...

[3] *Or. XLVII* (Περὶ τῶν προστασιῶν), 5-12 ; Fœrster, III, p. 406 sq.

[4] Constitution du 8 avril 392 (C. Theod., XII, I, 128).

courtisés par les gens ambitieux [1]. J'ai rappelé ailleurs [2] l'épisode grotesque qui eut d'abord Séleucie pour théâtre : les soldats d'une cohorte occupée à l'approfondissement du port, se plaignant de surmenage, voulurent donner la pourpre à leur tribun, et, après force libations, se rendirent à Antioche où ils furent taillés en pièces [3].

Les empereurs de Byzance avaient à l'égard des troupes une conduite en partie double : ils toléraient les excès des milices palatines, et d'autre part laissaient tomber les soldats dans le dénuement. Justinien faisait percevoir sur les sujets de l'empire les deniers destinés au paiement des gens de guerre, par des logothètes auxquels le douzième de ces sommes était attribué ; mais ceux-ci se réservaient beaucoup plus. Les soldats étaient répartis en classes fondées sur l'ancienneté [4], les vétérans touchant la solde la plus élevée ; mais les logothètes négligeaient de renouveler les états et de promouvoir des conscrits d'autrefois, déjà vieillis au service. Pour les *limitanei* surtout la situation était lamentable ; les paysans se mettaient en retard de plusieurs années et les malheureux soldats dépendaient de la charité privée [5].

Vint ensuite Maurice qui, dans la déroute du trésor, ordonna la réduction d'un quart sur la solde ; elle devait être opérée par Priscos, nommé *magister militum* d'Orient (en 587). Celui-

[1] Amm. Marc., XXV, 8, 18 : un officier « fut précipité dans un puits desséché et accablé de pierres parce que, depuis la mort de Julien, il se montrait imprudent, murmurait de tout ce qui s'était passé, *inuitabatque ad conuiuia subinde militares* ».

[2] Dans mon mémoire sur *Séleucie de Piérie, loc. cit.*

[3] Liban., XI, 159, Fœrster, I, p. 489 ; XIX, 45, F., II, p. 405 ; XX, 18, F., II, p. 429.

[4] Il y avait souvent des passe-droits, dont les chefs se rendaient coupables ; un édit d'Anastase, dont on a que des fragments extrêmement mutilés (Waddington, 1906, Bostra ; 2033, Mothana), paraît se rapporter, dans son premier paragraphe, aux promotions arbitraires ; l'édit prescrit de s'en tenir, pour les changements de grades, à l'ordre établi dans le registre matricule du corps.

[5] Les renseignements de Procope, bien que consignés dans l'*Hist. arcan.* (24, 1-6), méritent crédit, car ils reçoivent d'autre part des confirmations de détail. Exemple de charité privée : « Grégoire' évêque d'Antioche, avait acquis grande autorité sur les gens de guerre par ses bienfaits. Il avait donné de l'argent aux uns, des habits et des vivres aux autres, lorsqu'ils avaient été enrôlés et avaient passé sur ses terres » Euagr., VI, 11).

ci arrive à Antioche et ordonne le rassemblement des troupes à Monocartum de Mésopotamie. Suivant l'usage en pareil cas, l'armée va à sa rencontre, s'attendant à le voir descendre de cheval et circuler amicalement dans les rangs. Il s'en abstint: premier mécontentement, qui s'accrut quand on apprit la diminution de l' « annone »; les hommes s'avancent vers la tente du chef, jetant des pierres ou brandissant leurs épées. Priscos, pour les apaiser, fait vainement promener dans le camp la statue du Christ, qu'on menace de lapider; alors il s'enfuit, non sans peine, jusqu'à Constantia, d'où il écrit aux autorités de ne rien retrancher à ce qu'on donnait d'ordinaire aux soldats. Mais la sédition augmente : la tente du chef est réduite en miettes; les officiers se dispersent; les troupes se choisissent un général, qui doit accepter son titre sous peine de mort. Sur ces entrefaites arrive l'évêque de Constantia, dépêché par Priscos pour annoncer le retrait de la mesure, et dire que le prédécesseur du *magister* l'avait conseillée à Maurice, et non lui. L'évêque ne peut se faire entendre; les hommes brisent la statue de l'empereur [1], les enseignes à son nom; le supérieur des religieux d'Édesse échoue pareillement. Les soldats se livrent au brigandage dans toute la province, enlèvent les récoltes et les troupeaux; puis ils envoient à Priscos 45 députés pour lui ordonner de sortir d'Édesse. Il réussit à les attirer à son parti et ils tâchent d'apaiser leurs compagnons qui, furieux, les dégradent et font marcher 5.000 hommes vers Édesse, contre Priscos. Celui-ci était reparti pour Constantinople; on lui substituait à nouveau Philippique, que seul l'archevêque de Constantinople put réconcilier avec les troupes, même après que Maurice eut expédié le montant de leur solde ordinaire, pour leur être distribué [2].

Cet épisode est caractéristique du moral des troupes d'Orient en temps de paix. Les dispositions que nous avons remarquées à diverses époques feraient mal augurer de ce qu'il devenait en temps de guerre. Et justement le service en campagne, à

[1] Ils le traitaient de brocanteur (παλιγκάπηλος).

[2] Theoph. Simoc., III, 1-5; même récit dans Euagr., VI, 4-7, mais moins clair, moins complet et encombré de rhétorique. — Rapprochons Procop., *B. P.*, II, 7, 34 sq.: Fléchi par l'évêque, Chosroès laissa les habitants de Beroea se retirer de la ville; il sortit aussi quelques soldats qui se plaignirent qu'on leur devait un arriéré de solde et entrèrent dans son armée; ils le suivirent en Perse.

la frontière persique, était rude, formait contraste absolu avec la vie de garnison, plus douce qu'ailleurs. On le vit bien dès le temps de Lucullus [1] : ses troupes se mutinèrent plus d'une fois, refusèrent de l'accompagner à Artaxata, à travers les neiges, et de poursuivre Tigrane en Arménie. Ce fut pire sous Antoine, dont les contingents, effrayés des pertes subies dès le début, plièrent bagage en nombre dans le voisinage de l'ennemi. Antoine, furieux, employa contre eux l'ancien châtiment de la décimation, et aux neuf dixièmes subsistant donna de l'orge au lieu de froment. Un peu plus tard, pressés par la disette et le manque d'eau, les légionnaires, atteints de frénésie, se précipitent sur ceux qui avaient quelque argent en poche, pillent les bagages, même ceux du général qu'ils mettent à sac, après s'être partagé sa vaisselle. Revenus dans un pays fertile, ils burent et mangèrent au point de se donner des hydropisies et de violentes coliques [2].

Leurs chefs admettaient trop volontiers le droit de s'enrichir en expédition : c'est sur l'invite de Pompée que Tigrane le père promit de donner à chaque soldat une demi-mine d'argent, dix mines à chaque centurion, un talent à chaque tribun [3]. Alexandre Sévère, avant son départ pour la Perse, dut châtier quelques mutineries ; des soldats d'Égypte avaient déserté ; néanmoins, après qu'Artaxerxès eut causé grand dommage dans une des armées qui le combattaient, Alexandre « fit des largesses aux soldats pour les consoler de la défaite [4] ». J'ai dit ailleurs le peu de ressources que Corbulon trouva dans les légions syriennes ; les désertions s'y multipliaient : « on y remédia par la sévérité, et ce ne fut pas comme dans les autres armées, où l'on excusait la première et la deuxième fautes ; ici, immédiatement, la mort. Il y eut moins de défections dans son camp que dans ceux où on pardonnait [5] ».

[1] Plut., *Lucull.*, 24, 32, 34, 36. — Il manquait, il est vrai, d'ascendant personnel sur les hommes.

[2] Plut., *Ant.*, 39, 48, 49. — Les troupes romaines, on le voit, ne supportaient vaillamment ni les privations, ni les rigueurs climatériques ; mais cela n'interdit pas de croire qu'avant ces incidents les Parthes ont bien pu « admirer la parfaite ordonnance de l'armée » (*ibid.*, 39).

[3] Plut., *Pomp.*, 33.

[4] Herodian., VI, 4, 7 ; 6, 4.

[5] Tac., *Ann.*, XIII, 35 ; cf. Dio Cass., LXII, 19. Ios., *B. I.*, III, 103, pose en principe la peine capitale pour de telles fautes ; la législation militaire criminelle n'a guère changé en somme ; à la fin du VIe siècle,

Du moins en Syrie comme en toutes contrées, l'empire du chef sur les combattants avait une importance primordiale; on comprend ainsi l'opinion de Josèphe sur la discipline romaine [1], qu'il voulait au moins imposer à ses hommes, le véritable dithyrambe qu'il entonne au sujet de « ce grand nombre d'ennemis, paraissant ne former qu'un seul corps qui se meut en même temps [2] ». Il savait par ouï-dire les succès qu'avait finalement obtenus Corbulon, et lui-même voyait à l'œuvre Vespasien et Titus. Confiant dans ceux qui le commandaient, le soldat romain se livrait même à ces actes d'impétuosité inconsidérée que Vespasien dut blâmer un jour [3]; de même un centurion avait fait une sortie malheureuse, enfreignant la défense de Corbulon; ce dernier lui donna, et à sa cohorte, l'ordre déshonorant de camper hors des lignes fortifiées [4]. L'énergie de Trajan sut lui éviter de semblables difficultés; au surplus, nous connaissons mal sa guerre parthique, mal aussi celle de Vérus, plus mal encore celles du IIIe siècle, et convient-il de s'arrêter aux actes d'indiscipline, passé le temps des Antonins? [5]

Au IVe siècle, Julien [6] lui-même parle d'une émeute de soldats syriens que son prédécesseur eut tôt fait de réprimer. Depuis cette époque, les guerres d'Orient se font plus fréquentes, et il faut davantage tout improviser, car maintenant les Perses attaquaient au lieu de se défendre. Tous les éléments sont réunis dans une même armée; la provenance géographique ne peut servir de base à une distinction d'ordre moral bien sûre : deux de ces escadrons illyriens, si prisés autrefois, ayant été commis à la garde d'une tranchée près d'Amida, s'en éloignent de crainte des embûches nocturnes; et les Perses approchent pendant que ces hommes sont ivres

la voici encore : désertion d'un homme, la mort; d'un corps, qu'il soit décimé (Maurit., *Strateg.*, I, 8, p. 38).

[1] *B. I.*, II, 577; add. 529.

[2] *Ibid.*, III, 70-103; v. surtout 74, 85 sq., 98 sq. Il était du reste, et pour cause, fortement φιλορωμαῖος, et daignait ne pas tirer de conséquences générales de certains exemples de panique (V, 76 sq., 87).

[3] *B. I.*, IV, 44-45.

[4] Tac., *Ann.*, XIII, 36.

[5] Au siège d'Hatra, sous Septime Sévère, ce sont encore les Syriens qui se comportent le mieux; les soldats d'Europe refusent de monter à l'assaut (Zonar., XII, 12; Dio Cass., LXXV, 12).

[6] *Or. I*, 18 D.

et endormis [1]. Julien n'était pas sans méfiance à l'égard de ses troupes [2] : arrivé à la frontière, il fait rompre un pont derrière lui,pour ôter à quiconque la pensée d'une débandade et d'une retraite [3], puis il tient un discours pour interdire le pillage : « Marchez toujours en ordre ; dans le combat, ne quittez jamais vos enseignes ; le premier qui s'en écartera, je l'abandonnerai, après lui avoir fait couper les jarrets [4] ».

Ammien rappelle un grand nombre de châtiments infligés dans cette campagne : le Suréna ayant surpris trois escadrons, enlevé un étendard et tué un tribun, les deux autres sont dégradés comme lâches, avec dix soldats qui avaient fui, et mis à mort [5]. Une autre fois, indigné contre les gens d'une cohorte qui avaient lâchement soutenu le premier effort de l'ennemi, l'empereur les transfère dans un autre corps moins honorifique et moins avantagé [6]. Des légions accusant un corps de cavalerie de s'être insensiblement retiré pendant l'attaque, au grand péril du reste de l'armée, il lui enlève ses étendards, brise ses lances, fait marcher ses pelotons avec le train et les prisonniers ; les officiers, plus vaillants, furent préposés à d'autres corps, dont les tribuns avaient également fui. « Julien, dit Ammien, vu les difficultés qui l'attendaient, se contenta de ce léger châtiment [7] ».

Avec le temps les mauvaises habitudes ne font que se développer. Un contemporain d'Anastase nous en rapporte ce

[1] Amm. Marc., XVIII, 8, 3.

[2] Il se trama sous son règne des conjurations militaires importantes, dues sans doute en grande partie à sa politique religieuse et à son ardeur à faire des prosélytes. Il put aussi y avoir des froissements entre les soldats de Constance, généralement chrétiens, et ceux que Julien avait amenés d'Europe, ceux-là païens convaincus. Les textes sont étudiés et cités par G. R. Sievers, *Das Leben von Libanios*, Berlin, 1868, p. 97 et 108.

[3] Amm. Marc., XXIII, 5, 4 ; Théodoret, *H. eccl.*, III, 20, p. 1118, Migne. — Et il place au milieu, entre les deux lignes, des bataillons d'infanterie suspects,qui pourraient tourner le dos et donner le mauvais exemple (Amm., XXIV, 6, 9).

[4] Amm., XXIII, 5, 21.

[5] *Secutus ueteres leges* (XXIV, 3, 1-2). Après la prise de Pirisabora, Julien promet à chaque homme cent deniers d'argent ; ils murmuraient sur la modicité de la somme, mais ses vives remontrances les apaisèrent (*ibid.*, 3, 3-7).

[6] XXIV, 5, 10.

[7] XXV, 1, 7-9.

témoignage oculaire : après une bataille, les troupes byzantines se dispersent pour dépouiller les morts [1] ; à la tombée de la nuit, il faut que le commandant en chef fasse allumer du feu au sommet d'une colline et sonner des trompettes pour rassembler ses hommes [2]. Venus en libérateurs dans une cité, les soldats s'y font entretenir, logent même chez les prêtres et les diacres, malgré l'édit impérial qui l'interdisait [3].

S'étonnera-t-on des désertions d'alliés ou de fédérés ?

Les Romains connurent plus d'une fois cette disgrâce [4] et souvent aussi la révolte individuelle. A Dara un soldat, Jean, conspira avec quelques camarades et s'empara de la ville, se fortifia dans le palais ainsi que dans une citadelle et s'y défendit quatre jours ; au bout de cet effort il fut tué [5]. Dans les derniers temps, la victoire, du côté de Byzance, fut maintes fois compromise ou empêchée par la pleutrerie de certains chefs : Théodoric, qui commandait les Scythes, prend la fuite sans soutenir le premier choc des ennemis [6] ; la terreur panique du chef, dans une autre rencontre, causa la déroute de l'armée romaine [7].

Dans les armées perses, le général était très maître de ses hommes, et les secrets du commandement y demeuraient bien gardés [8]. Au contraire, chez les Byzantins sévissait un état-major tumultueux et discordant. Parti de Dara, Bélisaire s'arrêta à 41 stades de Nisibis ; plusieurs voulaient aller de l'avant ; il leur dit : « Je ne pourrais faire connaître mes vues — ils le demandaient ! — ; une parole dite dans le camp ne demeure jamais secrète ; elle court jusqu'aux oreilles des

[1] Il est bien curieux d'entendre ensuite le chef romain dire à ses hommes : « L'infanterie perse n'est qu'un ramas de paysans bons tout au plus à remuer la terre et dépouiller les cadavres » (Procop., *B. P.*, I, 14, 25). Ne pas dépouiller les ennemis tant que dure la bataille, recommande sévèrement Maurice (*Strateg.*, VII, 15, p. 146).

[2] Josué le Stylite, *Chron.*, 52.

[3] Id., 87.

[4] « Les Lazes firent difficulté de se joindre aux Romains, dont ils redoutaient la froideur, parce que ceux-ci ne luttaient pas comme eux pour leurs foyers » (Procop., *B. G.*, IV, 8, 3) ; au premier contact, la cavalerie laze prit la fuite (*ibid.*, 18 sq. ; cf. Theophan., 309).

[5] *B. P.*, I, 26, 5 sq.

[6] Euagr., V, 20 (sous Maurice).

[7] Theoph. Simoc., II, 9, 1 sq.

[8] Amm., XXI, 13, 4 : *apud Persas nemo consiliorum est conscius praeter optimates taciturnos et fidos, apud quos silentii quoque colitur nomen.*

ennemis. Je vois que chacun de vous, oubliant son rang, entreprend de commander ici [1] ». Il devait prendre l'avis des principaux chefs, sous peine de se voir désobéir [2]. Le système des condottieri conduisait à une hiérarchie mal fixée : vers la frontière d'Arménie, les troupes romaines subirent une grave déroute, parce qu'elles étaient conduites par une quinzaine de capitaines, presque de même rang, qui ne s'entendaient pas [3]. La discipline en devenait bien difficile à maintenir : au milieu d'un engagement, par exemple, on voyait un des corps, s'étant emparé du bagage de l'ennemi, en commencer le pillage, au lieu de tenir ferme devant les Perses [4]. Le butin restait partout et toujours la grande préoccupation [5].

Une nouveauté de cette basse époque est l'importance très grande que commencent à prendre les évêques même dans les opérations de guerre : ils accompagnaient les armées romaines pour attirer sur elles les bénédictions divines, et on désignait généralement quelque prélat de Mésopotamie [6] pour escorter les ambassadeurs auprès du roi des rois. Les poésies d'Ephrem [7] servaient à enflammer les cœurs des habitants de Nisibis, pendant que la ville était assiégée par les Perses. Eusèbe de Samosate avait adopté le costume militaire, hors le casque, remplacé par la tiare [8]. Conon, évêque d'Apamée sur l'Oronte, combattit vaillamment dans la troupe d'Isauriens qui soutint contre l'usurpateur Longin la cause d'Anastase [9]. Il y a bien des légendes sur ce sujet, notamment dans les récits de

[1] Procop., *B. P.*, II, 18, 5-6.

[2] *Ibid.*, 19, 6 sq.

[3] *Ibid.*, 24-25.

[4] Theoph. Simoc., II, 4, 1.

[5] Craignant la couardise de ses hommes, le général Martin feint d'apprendre qu'une armée de secours lui arrive, espérant exciter leur dépit, car ils voulaient le butin pour eux seuls. En effet, l'ennemi ayant attaqué, ils firent une superbe défense (Agath., III, 9, 4).

[6] Et il y avait échange de bons procédés entre les deux ordres, civil et religieux : la nonne Siluia (Éthéria ?) reçut des autorités une escorte militaire pour les trajets dangereux de sa *peregrinatio* (IX, 3, éd. Geyer, *Corp. script. eccles. lat.*, XXXIX (Vienne, 1898), p. 49).

[7] Cf. *Carmina Nisibena Sancti Ephraemi Syri*, éd. syriaque et trad. avec commentaires par Gustave Bickbell, Leipzig, 1866 ; C. Ferry, *Saint Ephrem, poète*, Paris, 1877.

[8] Théodoret, *H. eccl.*, IV, 13, p. 1149 Migne.

[9] Euagr., *H. eccl.*, III, 35.

Théodoret [1], mais le fait simple de cet ascendant épiscopal n'est pas douteux [2] : l'idée chrétienne fut dans bien des cas pour ces barbares un principe de ralliement et de discipline.

Héraclios en tira adroitement parti [3] : l'hiver venu, il ne voulait pas risquer ses troupes au-delà de Ganzaca ; elles demandaient à poursuivre ; il les rallia à sa décision, la plus raisonnable, en faisant ouvrir l'Évangile, un jour de jeûne, à un endroit qui semblait indiquer qu'il fallait aller hiverner en Albanie [4]. Grâce aux mêmes sentiments, cette histoire militaire s'achève à peu près sur une belle page : contre les musulmans fanatisés, les Byzantins et leurs partisans luttèrent avec plus de valeur que de chance : pour s'ôter toute latitude de fuir, les chrétiens s'étaient enchaînés les uns aux autres, à la journée du Yarmouk [5].

[1] Histoire de l'évêque Jacques de Nisibis, invoquant le fils de Dieu, qui apparaît sur les murailles de la ville au grand effroi des ennemis (*Relig. hist.*, p. 1118 = 1304 Migne), et obtenant du Seigneur qu'il envoie sur la multitude des Perses des vers et moustiques, qui remplissent les oreilles, les yeux et les narines des chevaux et des éléphants (*H. eccl.*, II, 26, p. 1076 sq.). — Au siège de Théodosiopolis, Eunome, l'évêque, démonta seul les machines du grand roi, et un prince perse ayant blasphémé, il en fit mettre une sur le mur, à laquelle on avait donné le nom de l'apôtre Thomas ; elle frappa le blasphémateur, dont elle jeta la cervelle à terre. Le roi de Perse, effrayé, fit la paix (*H. eccl.*, V, 36, p. 1269).

[2] Add. les évêques envoyés par les villes en parlementaires (Procop., *B. P.*, II, 5, 3 ; 6, 4 ; 11, 4).

[3] Je donne pour ce qu'elle vaut l'antithèse établie par Georges Pisidès (*Exp. Pers.*, II, 241 sq.) entre l'armée d'Héraclios et celle de Shahrbaraz, la veille d'une bataille : dans le camp perse, au son des cymbales, des femmes nues et provocantes dansaient autour du général ; des psaumes s'élevaient dans le camp chrétien.

[4] Theophan., 308.

[5] D'après Beladhori, l'historien arabe (de Goeje, *op. laud.*, p. 117). Il s'agit, bien entendu, des fantassins.

CHAPITRE IV

LE COMMANDEMENT

Je ne songe pas à examiner sous cette rubrique toutes les questions qui intéressent la hiérarchie militaire ; aussi bien nos sources spéciales ne contribueraient-elles guère à les éclaircir, et il serait, sinon téméraire, au moins sans utilité, de rappeler, à propos de l'Orient, les principes généraux. Je compte m'attacher principalement à ce qui concerne le commandement suprême [1], lequel nous peut conduire à quelques observations plus particulières.

§ I. — *Les chefs de circonscriptions militaires.*

A. — Sur les commandements militaires locaux, nous aurons moins de particularités à signaler, surtout pour la période du Haut-Empire. Bornons-nous à mentionner le légat consulaire de Syrie (depuis 27 av. J.-C.), le légat consulaire de Cappadoce (depuis 70) [2], le légat prétorien d'Arabie (depuis 105/6). Le lé-

[1] Sur les auxiliaires du commandement, les gardes du corps du général en chef, etc..., l'épigraphie seule aurait pu nous fournir des témoignages nombreux ; mais on sait qu'en Syrie elle donne des déceptions. Une inscription de Baalbeck (Hornstein, *Palest. Explor. Fund*, 1900, p. 74) mentionne deux *protectores*. Ammien (XXV, 3, 14) nomme un *apparitor* qui sauva son préfet. Add. quelques écuyers (*statores*) de gouverneurs de provinces ou de chefs de légions (Waddington, 2 215 ; CIL, III, 6 641 ; VIII, 7 050).

[2] Marquardt, *Organis. milit.*, II, p. 291, note 6.

gat prétorien de Palestine (depuis 70) réduit le commandement du légat de Syrie, car chaque légat est à la tête des troupes de sa province. Vers 198, il y a un légat de *Syria Coele* et un de *Syria Phoenice* [1]. La province éphémère d'*Armenia Maior* formée par Trajan était restée sous le légat de Cappadoce [2]. Nous ne savons rien du gouvernement des provinces de Mésopotamie et d'Assyrie pour la même époque.

A la fin du IIe siècle, la Mésopotamie, partiellement recouvrée, n'a d'autres chefs militaires que les commandants de légions, des *praefecti* qui cumulent leurs fonctions avec celles de procurateurs, respectivement en Osrhoène et en Mésopotamie proprement dite [3]. Au siècle suivant, il semble bien qu'il n'y ait plus de procurateurs dans ces deux contrées, et un *praefectus* y commande sans doute à la fois les deux légions parthiques qui y sont cantonnées.

B. — Passé le règne de Dioclétien, les districts civils ne nous intéressent plus que par comparaison avec les districts militaires. On sait qu'au *praeses* s'oppose désormais le *dux* [4]; c'est ce dernier qui a le commandement sur toute la section du *limes* comprise dans sa circonscription et les troupes y affectées; aussi prend-il quelquefois le nom de *dux limitis*, sans que rien le différencie des autres *duces*. Les limites des *ducatus* ne peuvent être fixées qu'avec approximation, car l'identification de la plupart des lieux de garnison cités par la *Notitia* demeure flottante. Mais, à voir ce document [5], on arrive aux constatations que voici :

Au nord, il n'y a qu'un *dux* pour les Arménies (I et II) et le Pont; cette zone ne paraît pas très exposée. Même observation pour les régions les plus méridonales : à la longue *Palaestina III*, la seule des trois Palestines qui touche au *limes*, est préposé un duc unique [6]. En Arabie, le même fonctionnaire

[1] *Ibid.*, p. 375 sq.
[2] CIL, X, 8291.
[3] Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian*, 2. Aufl., Berlin, 1905, pp. 375 sq. et 396.
[4] Cf. Seeck, *Dux* (Pauly-Wissowa). — Vopisc., *uit. Aurelian.* (XXVI, 13, 1 Peter) nomme *Iulio Tryphone orientalis limitis duce*. Ce *ducatus* n'a jamais existé; c'est, en dehors de l'anachronisme, un des nombreux titres forgés qu'on rencontre dans l'Histoire Auguste.
[5] Cf. *Not. Or.*, I, 42-50.
[6] V. Cod. Theod., VII, 4, 30.

sert à la fois de *dux* et de *praeses* [1] ; il a néanmoins un double *officium*, civil et militaire [2]. Cette mesure exceptionnelle peut être interprétée dans le sens d'une simplification voulue, fondée sur l'état paisible de la contrée.

Au contraire, dans la partie médiane, nous trouvons quatre ducs : Phénicie (du Liban), *Syriae et Eufratensis Syriae* [3], Osrhoène, Mésopotamie, c'est-à-dire quatre départements militaires rayonnant en éventail autour de cette marche dangereuse qui s'étend du Tigre à l'Euphrate, constamment soumise aux attaques des Perses.

Plus tard, les difficultés se multiplient, et alors des changements apparaissent. En Arabie, les pouvoirs civil et militaire sont à nouveau scindés [4]. Au nord, Théodose II, par une constitution de 413 [5], dont il n'y a pas trace dans la *Notitia*, crée un *comes Ponticae* [6] [*rei militaris*], effet sans doute du partage avec la Perse du royaume arménien. En Arménie même, Justinien organisa quatre provinces, une seule l'*Armenia III* (capitale Mélitène) avait un *comes* de caractère militaire [7] ; d'autre part, il créa deux nouveaux ducs, fixés à Citharizon et Artaleson [8]. Autrement dit, l'Euphrate semblait une ligne trop reculée pour le quartier général de la défense, qu'on reportait contre le *limes* même, au cœur du massif arménien.

Mais ce qui concerne ce dernier comte et ces ducs se rattache étroitement à une question difficile, celle du *magister militum per Armeniam*, que nous examinons un peu plus loin.

Mentionnons une dernière décision de Justinien élevant au rang de *spectabilis* le gouverneur de la Phénicie du Liban

[1] *Not. Or.*, XXXVII, 36.

[2] *Ibid.*, 36 et 43.

[3] *Not. Or.*, XXXIII, 15. Ce cumul des deux provinces tient à ce qu'elles confinent à peine au *limes*.

[4] V. la Novelle CII de Justinien.

[5] Cod. Theod., VI, 13, 1.

[6] Seeck (*Comites*, ap. Pauly-W., p. 661, n° 7) suppose qu'il s'agit du duc d'Arménie, dont le commandement se serait étendu à tout le diocèse du Pont, à l'approche d'une guerre persique, et qui aurait reçu le titre honorifique de comte. — Tout ceci est fort obscur.

[7] Procop., *Aed.*, III, 3, p. 250. V. *infra*, III[e] partie, ch. VII.

[8] *Nov. XXXXI*, cap. 3 : τὸν τῆς τρίτης Ἀρμενίας κόμητα οὐ πολιτικὸν μόνον, ἀλλὰ καὶ στρατιωτικὸν πεποιήκαμεν ἄρχοντα, ἀναγκαίως ἔχειν καὶ τοὺς στρατιώτας αὐτῷ τοὺς κατ' αὐτὴν ἱδρυμένους ὑποκεῖσθαι.

et mettant un *numerus* de plus à sa disposition personnelle [1].

§ II. — *La conduite des guerres.*

Les campagnes contre les Parthes, les premières expéditions contre les Sassanides furent habituellement dirigées par les hommes les plus en vue de la République, puis par les empereurs en personne. Alors la « question d'Orient » paraissait la plus grave ; c'était encore l'opinion dominante au IVe siècle [2]. Il en va différemment par la suite, et si l'on continue à intriguer par habitude vers le Caucase et l'Euphrate, néanmoins la politique qu'on y fait se révèle surtout défensive [3].

Les empereurs du IIIe siècle montrent déjà peu d'ardeur pour la guerre persique ; volontiers ils s'attardent aux délices d'Antioche ; une réaction se dessine avec Galère [4] et Julien ; puis, dès la fin du IVe siècle, les empereurs renoncent à se déranger et envoient des généraux [5]. Que valent ces derniers [6] ? Il y en a d'énergiques et de méritants : Bélisaire, Narsès ; mais la plupart sont des condottieri, pillards et peu sûrs comme leurs hommes. Ils sont quelquefois en conflit déclaré et ne tiennent pas en main leurs subordonnés immédiats ; on ouvre de vaines conférences, où l'on prend très lentement une médiocre réso-

[1] Ed. IV (vers 538-9), § 2 : αὐτῷ δίδομεν τὸν ἀριθμὸν τῶν ἀνδρειοτάτων Τερτιοδελμάτων, ὃς ἐπὶ τῆς Φοινίχου χώρας ἐστίν.

[2] Le langage des écrivains de ce temps ne laisse pas de doute à ce sujet ; cf. Homo, *Essai sur Aurélien*, p. 55, note 1.

[3] Les statistiques de De Gregori (*loc. cit.*, p. 253) montrent que les contingents expédiés vers la Perse (cf. Procop., *B. P.*, I, 13. 18 ; II, *passim*, surtout 2, 4) étaient moindres, environ de moitié, que ceux qui combattirent les Goths et les Vandales.

[4] Un bas-relief de Salonique (Kinch, pl. VI, p. 20 ; add. pl. VIII, p. 44) le montre dans un *cisium*, voiture de voyage à deux roues, richement décorée ; était-ce bien son moyen de locomotion en guerre ? peut-être l'adopte-t-il exceptionnellement parce qu'il entre dans une ville, comme l'indique le sujet. Le duc d'*Euphratensis*, parcourant son *limes*, fait marcher saint Serge « devant sa voiture » (*Acta SS. Sergii et Bacchi*, *Analect. Bolland.*, XIV (1895), p. 391, 10).

[5] Ils ont en revanche aux armées des représentants, ministres de leurs faveurs ; ainsi Rusticus, ταμίας τῶν βασιλέως χρημάτων, est chargé de distribuer sur ces fonds des récompenses à ceux dont la valeur apparaîtra dans les combats (Agath., III, 1, 3).

[6] V. les pages qui précèdent.

lution [1]; les exactions de ces aventuriers avides furent causes de plus d'une défection parmi les peuples de Lazique [2].

Deux siècles après Arcadios, Maurice fait un première exception à la coutume établie; puis, quand Héraclios organisa son expédition, on délibéra à perte de vue sur la conduite que l'empereur devait tenir: « Les uns, discutant subtilement sur les lois et maximes du commandement militaire, disaient qu'il convenait que l'autorité du prince présidât aux périls de la guerre; d'autres, qu'il était dangereux d'exposer son prestige au hasard des événements; quelques sophistes, combinant les deux avis, prétendaient qu'il devait rester dans son palais et prendre part à la guerre en y songeant [3]. » Héraclios partit, et il fit bien: à plusieurs reprises, sa présence seule décida du succès [4]. Et lorsque, dans le désarroi de la dernière lutte, il dut confier à d'autres la conduite des opérations contre les Arabes, on vit recommencer les discordes entre chefs et les gouverneurs grecs passer avec l'ennemi des traités secrets [5].

Au III[e] siècle, on avait peu à peu séparé dans les provinces les attributions civiles des fonctions militaires; il en résultait un amoindrissement de celles-ci encore accentué par le morcellement des provinces; pour les relever, on fut amené à la création des *magistri militum* [6], qui doit remonter à Constantin; mais l'institution n'a cessé d'évoluer. Ammien désigne ces officiers par les titres non officiels de *magister armorum* ou *rei castrensis*. A l'origine, il n'existait pas de *magisterium* de district; il ne s'en décernait qu'à la cour impériale; le *magister militum* (dit bientôt *praesentalis*) devenait le subrogé de l'empereur dans le commandement de l'armée. Mais il se forma une deuxième catégorie de fonctionnaires, de même

[1] Procop., *B. P.*, II, 16; 19; 24; 25; Agath., III, 4, 1.

[2] Procop., *B. G.*, IV, 16, 3; de même en Arménie: Id., *B. P.*, II, 3, 4 sq.

[3] Georg. Pisid., *Exped. Pers.*, I, 112.

[4] Sous Maurice, Commentiolus avait pris honteusement la fuite au combat de Sisirban (Theoph. Simoc., III, 6, 1-2).

[5] Theophan., 338, 340.

[6] Cf. l'étude très complète de Th. Mommsen, *Aetius* (*Hermes*, XXXVI (1901), p. 531 sq. = *Gesamm. Schr.*, IV (ou *Hist. Schr.*, I, 1906), p. 531-560). Il signale l'infériorité de rang du *magister equitum* par rapport au *mag. peditum*, sans en donner la raison (pp. 531, note 5, et 534, note 1). Elle tient, je pense, à ce que le corps le plus considéré jusque-là, la légion, était composé presque exclusivement d'infanterie.

nom quoique de rang inférieur, qui exerçaient leur emploi dans les provinces. Ils avaient des circonscriptions délimitées selon les circonstances, plus compréhensives du moins que les *ducatus*. C'est Théodose Ier qui multiplia les *magistri* dans la moitié orientale de l'empire [1] : deux *praesentales* apparaissent dans la *Notitia*, en outre trois *magistri equitum et peditum* pour la Thrace, l'Illyricum et le reste de l'Orient.

Désormais il y a un commandement militaire général et permanent pour les expéditions orientales ; la théorie même ne le réserve plus à l'empereur. Mais la tendance au morcellement se manifeste de bonne heure ; comme il y avait un *comes Orientis* et un *vicarius Ponticae* [2], indépendants l'un de l'autre, on distinguait dans le langage, malgré le caractère civil de leurs attributions, le *limes* d'Orient et celui de Pont [3]. C'était une vaste étendue que devait couvrir à lui seul le maître de la milice d'Orient (στρατηλάτης ou ἄρχων τῶν στρατιωτῶν τῆς ἕω) [4]. Justinien créa un chef analogue τῆς Ἀρμενίας [5], auquel

[1] Zosim., IV, 27.

[2] *Not. Or.*, I, 29, 32.

[3] Novelle de Théodose II et Valentinien III (a. 443) :.., *nec non etiam Orientalis ac Pontici limitis* (*Nou.*, I, 24,5). C'est là un texte officiel ; quant aux expressions des auteurs, elles ne sont pas conformes à l'exacte terminologie. V. Malal., XII, p. 308 Bonn : Ἔκτισε δὲ καὶ εἰς τὰ λίμιτα κάστρα ὁ αὐτὸς Διοκλητιανὸς ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου ἕως τῶν Περσικῶν ὅρων, τάξας ἐν αὐτοῖς στρατιώτας λιμιτανέους, προχειρισάμενος καὶ δοῦκας κατὰ ἐπαρχίαν ἐνδοτέρω τῶν κάστρων καθέζεσθαι μετὰ πολλῆς βοηθείας πρὸς παραφυλακήν· καὶ ἀνήνεγκαν τῷ βασιλεῖ καὶ τῷ Καίσαρι στήλας ἐν τῷ λιμίτῳ τῆς Συρίας. Il ne pouvait pas y avoir de *limes Syriacus* au sens propre ; les diverses provinces dioclétiennes dites *Syria* ne touchaient à la frontière qu'en un point.

[4] Procop., *B. P.*, I, 3 ; 8 ; 11 ; 13 ; 11, 6, 1 ; II, 24.

[5] Cf. C. Iust., I, 29 (*de officio magistri militum*), 5 : De Justinien à Zétas, *mag. milit. per Armeniam et Pontum Polemoniacum et gentes :... certasque prouincias, id est magnam Armeniam, quae interior dicebatur, et gentes* (*Anzetenam uidelicet, Ingilenam, Asthianenam, Sophenam, Sophanenam, in qua est Martyropolis, Balabitenam*) *et Iam et IIam Armeniam et Pont. Polem. tuae curae cum suis ducibus commisimus, comite Armeniae penitus sublato, certosque subdidimus numeros, non modo quos in praesenti nouos constituimus, sed etiam de praesentalibus et Orientalibus et aliis agminibus segregatos, non tamen quantitatem eorum agminum minuentes : sed quia plures eis addidimus sine rei publicae grauamine et sine augmento sumptuum, aliquantos subtraximus, ita tamen, ut et post hanc subtractionem ampliores remanserint, quam usque ad nostra felicia fuerant tempora.* — D'après ce texte, l'ἄρχων ἐν Περσαρμενίοις (Procop., *B. P.*, II, 24, 6) est à confondre avec ce personnage ; un autre, cité par le même

il subordonnait les deux nouveaux ducs d'Arménie [1]. Mais ce chef d'armée supplémentaire remplaçait en même temps un autre dignitaire dont l'identité n'est pas facile à reconnaître.

Comite Armeniae penitus sublato, dit la Constitution ; quel *comes Armeniae ?* Seeck [2] admet que c'est l'ancien *dux Armeniae* de la *Notitia,* devenu *comes* par une faveur personnelle dont il y a déjà un exemple en 371 [3].

F. Grossi-Gondi [4] a fait une autre hypothèse : Une Novelle de Justinien, rendue en 536, supprime les deux anciennes *provinces* d'Arménie et en crée quatre nouvelles ; le gouverneur de la troisième reçoit le titre de comte et des pouvoirs militaires ; c'est ce *comes* que supprime la Constitution. J'ignore les raisons qui ont conduit Güterbock [5] à proposer pour cette dernière la date de 528, mais ce texte est certainement, comme le dit Seeck, de 535 au plus tard, date de l'achèvement du *Codex Iustinianus ;* donc antérieur à la Novelle ; et la conjecture de Grossi-Gondi s'écroule [6].

Güterbock et Hübschmann s'arrêtent à une interprétation qui me paraît plus acceptable ; trois ans après le partage de 387, Arsace meurt ; il reste sur ses domaines cinq satrapes, auxquels Rome se borne à superposer un *comes Armeniae* [7] ; ils font la police avec des troupes locales, de caractère purement arménien, tirées des *gentes* dont parle la Constitution. C'est ce *comes* qu'elle supprime ; les satrapes, eux, subsistent jusqu'en

auteur quelques lignes plus loin, est dit τὸν ἐν 'Αρμενίοις στρατηγόν. Malalas (XVIII, p. 465) nomme le maître de la milice *d'Arménie ;* on voit par son récit que cet officier était en même temps *mag. milit. praesentalis :* κελεύσας..... Τζίττᾳ τοῦ στρατηλάτῃ πραισέντου ἐν 'Αρμενίᾳ διάγοντι καταλαβεῖν τὴν ἀνατολὴν πρὸς συμμαχίαν, ὅστις Τζίττας καὶ Περσικὰς χώρας παρέλαβε. Procop., *B. P.*, I, 15, 3, confirme aussi le fait très nettement. Mais cette confusion fut-elle régulière et permanente ?

[1] *Supra*, p. 165.

[2] *Comites,* ap. Pauly-W., p. 639, n° 8.

[3] Amm. Marc., XXIX, 1, 2 : *Traianus comes ;* cf. XXX, 1, 18 : *agentique tunc in Armenia Traiano et rem militarem curanti.*

[4] *Diz.* De Ruggiero, *Comes*, p. 521.

[5] *Römisch. Armenien...*, pp. 42, 56. Je cite de seconde main son travail que je n'ai pu me procurer.

[6] Le *comes* [*rei militaris*] *Palaestinae,* également supposé par Grossi-Gondi (*ibid.*) n'a aucune base sérieuse dans les deux inscriptions qu'il cite, et qui nomment seulement un κόμης — dont on ne peut préciser la qualité.

[7] Procop., *Aed.*, III, I, p. 246.

536, déchus de leurs fonctions militaires. Seulement ce comte n'existe qu'à dater de 390 ; on ne saurait donc le confondre avec le comte Trajan de 371, à moins que précisément le duc d'Arménie — comte à titre personnel — n'ait cumulé ses fonctions anciennes avec le contrôle des satrapies. Il faut noter que le titre de στρατηλάτης (*magister militum*) n'est pas donné par Procope à Zittas (Zetas dans la constitution) ; l'historien parle peu nettement de l'envoi de Zittas en Arménie, pour mettre fin aux exactions des gouverneurs précédents, qui avaient suscité une révolte [1]. Mais nous avons une autre attestation d'une réforme profonde : dans la même année 536, Justinien précisait ses intentions par la Novelle XXI *de Armeniis, ut ipsi per omnia sequantur Romanorum leges*.

[1] Id., *B. P.*, II, 3, 6-7, 8 sq.

7

CHAPITRE V

L'ARMÉE EN CAMPAGNE

§ I. — *Ordre de marche ou de bataille.*

Nous arrivons à l'étude des opérations de guerre, je n'ai pas besoin de répéter dans quel esprit : je laisse de côté le récit des campagnes mêmes, qu'on trouve dans divers ouvrages, en particulier dans Schiller, dans Rawlinson et Bury [1], les pourparlers diplomatiques, le détail chronologique des engagements, les traités qui ont suivi [2]. Il s'agit d'extraire de cette masse de faits ce qui concerne la stratégie d'ensemble des armées d'Orient.

Sur l'ordre de marche des troupes syriennes allant au-devant de l'ennemi, nous n'avons pas de renseignements détaillés plus anciens que ceux de Josèphe [3] ; il donne cette *agmen*, comme les Romains l'appelaient, pour conforme au type courant :

En tête, les troupes auxiliaires [4], plus légèrement armées,

[1] *The History of the Decline and Fall the of Roman Empire*, by Edw. Gibbon, edited by J. B. Bury, London, t. I à V (1897-98).

[2] On trouvera l'analyse des négociations diplomatiques du VIe siècle, et le tableau général des guerres contre les Sassanides, dans l'opuscule de Karl Güterbock, *Byzanz und Persien in ihren diplomatisch-völkerrechtlichen Beziehungen im Zeitalter Justinians, ein Beitrag zur Geschichte des Völkerrechts*, Berlin, 1906.

[3] Il expose l'ordre de marche de Vespasien (*B. I.*, III, 115 sq.) et un peu plus loin (V, 47-49) celui de Titus, presque dans les mêmes termes, mais plus abrégés.

[4] Cf. Sallust., *Histor. reliq.*, 74 (Maurenbrecher, I, p. 187) : *Tum uero Bithynii propinquantes iam amnem Arsaniam* (ce sont des *auxilia*, placés en avant, qui atteignent les premiers le fleuve).

sortes de vedettes très mobiles, chargées d'affronter les escarmouches, si possible, — quitte à se replier en cas de lutte inégale — et de reconnaître les bois et fourrés où des embuscades peuvent être dissimulées, les détours de chemins fertiles en surprises [1]. Ensuite deux groupes, parfois intervertis : les pionniers [2], pour aplanir les chemins, couper les arbres qui entraveraient les convois, chariots d'équipages ou machines d'artillerie ; et une partie de l'infanterie et de la cavalerie romaine, notamment dix hommes commandés de chaque compagnie : ceux-là ont mission de marquer l'emplacement du camp ; ils sont assurés, d'autre part, contre les guet-apens par les observations de l'avant-garde. Suivent les bagages des principaux officiers, entourés d'une escorte ; tout auprès, le général en chef, qui doit rester tout voisin de la tête, prêt à recueillir les premières nouvelles, ainsi que des ouvriers du campement, lequel s'établit sur son ordre. Il est protégé par des troupes choisies de gardes du corps, cavalerie et infanterie, généralement armées de la lance. Derrière lui viennent les machines d'attaque, au centre de l'armée à cause de leur masse embarrassante, qui oblige à les environner du maximum de protection ; d'autres soldats choisis y veillent particulièrement [3]. Les aigles et *uexilla* divers ont un emplacement analogue et sont précédés et suivis par clairons et trompettes.

Ensuite le corps principal de bataille, par rangées de six hommes ; des officiers sont postés en dehors des files et veillent au maintien de l'ordre et de la discipline. Chaque légion est accompagnée de ses valets, qui conduisent les chevaux, mulets et autres bêtes de charge ; il faut que, coupée accidentellement du reste de l'armée, elle ne se trouve pas au dépourvu, privée de vivres et de matériel, incapable de soutenir un effort de quelques jours. En queue, les vivandiers, artisans, la foule des mercantis, qui souvent suivent les armées, excepté peut-être dans les déserts avancés de l'intérieur, de leur propre mouve-

[1] Ceci avait un intérêt bien faible dans les plaines mésopotamiennes, capital dans les vallées d'Arménie. Cette disposition fut sûrement observée par Lucullus, Pompée, Antoine, Corbulon, bien que nos sources n'en disent rien.

[2] V. *infra*, § III.

[3] On voit que dans l'*agmen* le système des détachements est général. Aucun corps ne forme une masse intacte ; beaucoup d'hommes en sont distraits pour services spéciaux.

ment et à leur compte. On leur donne néanmoins une escorte armée de cavaliers, fantassins, mercenaires divers, pour qu'ils n'augmentent pas éventuellement les ressources de l'ennemi, en tombant en son pouvoir. Cette troupe sert en même temps d'arrière-garde.

C'est là l'ordre de marche idéal, que suit une armée nombreuse, à pleins effectifs, dont les éléments sont bien proportionnés, qui ne s'attend pas encore à des attaques sérieuses en cours de route, qui ne trouve dans le chemin à parcourir aucune difficulté particulière à vaincre, et à laquelle les combinaisons de l'ennemi n'imposent aucune dislocation, aucune manœuvre urgente et soudaine. Mais ces conditions sont rarement réunies. Antoine, par exemple, dans sa hâte d'atteindre la ville où était rassemblée la famille des rois mèdes, considère comme un obstacle les 300 chariots portant ses batteries de siège et les laisse en arrière, à la garde d'un légat. Celui-ci est assailli par l'ennemi, sa troupe mise en pièces et le matériel capturé [1]. Cette imprudence compromit l'issue de toute la campagne. La marche de Vespasien et de Titus était facile à ordonner, car les Juifs ne s'attaquaient pas volontiers, privés de cavalerie, aux contingents formidables que les Césars amenaient [2], et préféraient s'enfermer dans les villes, tâchant de lasser, par leur résistance désespérée, la persévérance des Romains.

Il semble bien que les campagnes contre les Parthes aient d'ordinaire été conduites avec des forces moindres; la chose est certaine pour les guerres persiques de la basse époque. Et les Parthes montraient plus d'audace à l'attaque ; il fallait plus minutieusement se prémunir; l'ordre de marche prenait alors figure d'un ordre de bataille. La tactique familière à ce peuple consistait dans les essais d'enveloppement : une formation tout indiquée pour y répondre était *l'agmen quadratum*, tel que Lucullus l'adopta dès la première rencontre [3]. Souvent aussi les expéditions romaines choisirent pour direction l'Euphrate ou le Tigre : alors les bagages et l'artillerie, en partie ou en totalité, étaient confiés au courant sur une flottille.

[1] Plut., *Ant.*, 38.

[2] Ceux de Cestius étaient bien plus méprisables.

[3] Plut., *Lucull.*, 31 : douze cohortes en front de bataille, les autres par derrière, à la file ; l'ennemi en éprouva grand effroi. C'est à peu près la disposition adoptée par Crassus (Plut., *Crass.*, 23).

C'est ce que fit notamment Julien, qui convoya de la sorte ses approvisionnements en blé. L'armée pouvait donc, en avançant, s'appuyer d'un côté au fleuve, n'exposant que l'autre aux coups de l'adversaire. Mais le cours d'eau dessinait des méandres, que les embarcations devaient suivre, tandis que les troupes avaient le moyen de couper court à travers la plaine, et il importait de leur épargner des marches inutiles sous un climat brûlant. Les bateaux restant toujours en péril, ou d'une attaque par l'autre rive, ou d'un accident naturel [1], Julien ne leur confia qu'une réserve, gardant avec lui les bagages indispensables, qu'il enferma entre les deux flancs de son armée, avec les valets et tout ce qui était sans défense, pour les mettre à l'abri d'un coup de main. Il devinait, pressentait autour de lui des embûches et multipliait les précautions, au fur et à mesure qu'on approchait de la Babylonie [2]. Et, en effet, pendant la laborieuse retraite de Jovien, la tactique fructueuse des Perses fut invariablement celle-ci : escarmouches sur les derrières ; quand les Romains s'arrêtent pour combattre, ralentir le pas, au besoin se dérober, et recommencer plus loin. La marche s'en trouvait infiniment ralentie; un jour, l'armée de Jovien ne put effectuer qu'un parcours de 30 stades (six kilomètres !) [3]. La menace perpétuelle d'un mouvement tournant, d'une surprise soudaine, interdisait les vives allures dans toute invasion en Orient [4].

Pour les temps postérieurs, la question reste dans l'ombre : les campagnes, plus nombreuses et plus courtes, faites avec de moindres effectifs — aucun empereur romain n'y prenant part

[1] La flotte de Septime Sévère fut jetée contre les berges (v. *supra*, p. 146, note 4) et plusieurs bateaux de Julien engloutis par l'Euphrate, soudain enflé et sortant de son lit (Amm. Marc., XXIV, 1, 10).

[2] Amm., XXIV, 1, 4 ; 13 ; XXIV, 1, 2 : *ne per locorum insolentiam insidiis caperetur occultis*, agminibus *incedere* quadratis *exorsus est* (voilà bien la confusion de l'ordre de marche et de l'ordre de bataille) ; 1, 3 : Pour faire illusion sur la force de ses troupes, il espace les rangs, faisant occuper à son armée une longeur de dix milles (quinze kilomètres).

[3] Id., XXV, 6, 9. — Nous sommes loin des chiffres de Végèce (I, 9) : 20 milles (près de 30 kilomètres) en cinq heures d'été, pour une troupe exercée ; 24 dans les marches accélérées, sur une bonne chaussée et par petites divisions.

[4] Cf. Plut., *Ant.*, 45. — Un autre principe corrélatif, c'était de ne jamais faire de « petits paquets », et d'avancer en masse solide (*ibid.*, 42).

personnellement — n'ont pas autant intéressé les chronographes par leurs grandes lignes que par les menus détails [1].

§ II. — *Tactique générale.*

J'ai déjà remarqué celle que préconisaient les généraux romains contre les Parthes : le combat à courte distance [2]. Pour approcher de ceux-ci sans trop de dommages, on trouvait une précieuse ressource dans une manœuvre qui ne fut pas inventée dans les guerres d'Orient, mais qui était appelée à y jouer un grand rôle : l'attaque à la tortue. « Les légionnaires d'Antoine se tournent vers l'ennemi, enserrant dans leurs rangs l'infanterie légère ; le premier rang mit un genou en terre et se couvrit de ses boucliers ; le second fit de même et éleva ses boucliers sur ceux du premier rang ; le troisième les imita. Cette suite de boucliers, rappelant le toit d'une maison, ou mieux encore les gradins d'un théâtre, fut une sûre défense contre les flèches, qui glissaient sans atteindre personne. Croyant à la lassitude des Romains, les Parthes voulurent charger avec leurs piques ; les autres se lèvent dans une clameur et les mettent en fuite. Cette tactique réussit plusieurs jours [3]. »

Contre les Juifs, qui comptaient aussi d'adroits archers, la tortue n'était pas moins indiquée ; les Romains s'en servaient pendant la sape [4]. Entrés à Gamala, Vespasien et quelques autres subissent soudain une pluie de grosses pierres et de traits, lancés du haut des maisons. Ils se serrent étroitement, se couvrent de leurs armes et peuvent ainsi se retirer [5]. Dans les siècles suivants, Aurélien forma en phalanges, protégées

[1] V. seulement, pp. 54-55 et 177, pour l'ordre tripartite.

[2] Les Parthes préféraient l'éviter ; les plus vieux officiers de Pompée lui avaient recommandé de brusquer l'attaque ; les Romains avancèrent, ayant la lune à dos ; les ombres des corps, se prolongeant, trompaient les ennemis sur l'intervalle entre eux et les Romains : ils lançaient en vain leurs traits qui n'atteignaient personne. Les Romains se jettent à grands cris sur eux, qui n'osent plus attendre et se sauvent ; mais il en périt plus de 10.000 et leur camp fut pris (Plut., *Pomp.*, 32).

[3] Plut., *Ant.*, 45 ; cf. 49. C'est également à propos de la guerre d'Antoine en Arménie que Dion Cassius décrit, plus longuement encore, le système de la tortue (XLIX, 30).

[4] Ios., *B. I.*, II, 537 ; VI, 26.

[5] *Ibid.*, IV, 33-34.

par leurs boucliers rapprochés, les fantassins qu'il lança à l'assaut de la colline de Daphné, défendue par les sagittaires palmyréniens [1], et Constance disposa aussi ses soldats en tortue pour l'attaque de Bezabde [2].

La force des Parthes consistait surtout dans la cavalerie; pour s'en garer aux heures de repos, le plus simple était de camper sur les hauteurs, comme Ventidius le fit très utilement plusieurs fois [3]. Pour le même motif, et parce qu'ils n'emportaient avec eux que très peu de provisions et de fourrages, il pouvait être, en cas de grande nécessité, de bonne tactique de ravager le pays. Corbulon en usa, complétant les dommages déjà causés par les sauterelles. Les nombreux escadrons des Sassanides ne souffrirent pas moins de la mesure ordonnée par Constance, qui fit mettre en sûreté les laboureurs et leurs troupeaux, et ensuite tout incendier, même les blés presque mûrs, en sorte que l'ennemi ne put trouver aucune végétation entre le Tigre et l'Euphrate [4]. Héraclios, lui aussi, dut se servir du procédé de la dévastation.

Heureusement, avec les Parthes, le lieu et le jour de l'attaque étaient inconnus, mais non la saison : il est souvent répété que dans les mois de froidure ils restaient chez eux [5]. Dans une circonstance pourtant, quand Pacorus, après la capture de Labiénus, voulut recommencer ses incursions en Syrie, il se trouva que les légions étaient dispersées dans leurs quartiers d'hiver, et c'est par son astuce seule que Ventidius se donna le temps de les rassembler [6].

On a souvent répété que les Romains avaient au plus haut degré l'art de s'approprier les moyens de défense les meilleurs

[1] Zosim., I, 52, 1.
[2] Amm. Marc., XX, 11, 8.
[3] Dio Cass., XLVIII, 40; XLIX, 20.
[4] Amm. Marc., XVIII, 7, 3-4.
[5] V. *supra*, p. 43.
[6] Il avait pour familier un roitelet, qu'il savait néanmoins plutôt partisan des Arsacides. Il affecta la confiance envers lui, lui fit des confidences peu dangereuses, mais propres à laisser croire qu'il lui dévoilait des secrets ; puis il feignit de redouter qu'au lieu de passer par Zeugma, suivant leur ordinaire, les Parthes ne prissent un autre chemin, en aval. Il disait : la route de la plaine est propice aux ennemis, celle des collines convient aux Romains. Pacorus, abusé par cette communication, prit en effet le chemin de plaine, bien plus long, donnant à Ventidius le délai voulu pour se concentrer (Dio Cass., XLIX, 19).

à opposer à chaque ennemi nouveau auquel ils avaient affaire. En ce qui concerne leur politique orientale, ce sens de l'opportunité est manifeste. Si, à la fin de la République, où les événements se multiplient, se précipitent, les généraux se voient contraints de recourir aux contingents de cavalerie que des alliés offraient ou promettaient, Corbulon tâcha d'enrôler lui-même une cavalerie légère indigène. L'attestation la plus formelle de cette conduite se trouve dans cette phrase de Julien, à l'éloge de Constance : « Tu crées une cavalerie semblable à celle de l'ennemi [1] ». Il en faut rapprocher l'important passage du *Strategicon* de Maurice, intitulé sans détour : Πῶς δεῖ ἁρμόζεσθαι Πέρσαις ; [2] et que nous avons analysé [3].

Nous avons noté l'origine des formations tripartites, vu recommander l'usage, en terrain plat, de solides phalanges de lanciers à pied. Les Byzantins, dans les combats de plaine, avaient pour méthode de percer de leurs lances plutôt les chevaux que les cavaliers, mieux protégés [4]. Ils avaient, remarquant que les Perses couvraient mal leurs ailes, institué des ὑπερκεράσται pour tourner les flancs de l'ennemi, et ils protégeaient eux-mêmes les côtés des bataillons de première ligne contre les mouvements enveloppants à l'aide de πλαγιοφύλακες [5] ; les uns et les autres étaient prélevés surtout sur les archers [6]. En outre, on couvrait le dos avec des νωτοφύλακες [7].

Maurice signale la confusion des tentes perses dans les campements nocturnes. Or, les Romains étaient habiles aux attaques de nuit ; ils en pratiquèrent plus d'une durant la guerre juive de Titus ; ils prirent ainsi Iotapat [8] et la forteresse Antonia de Jérusalem [9] ; une vingtaine de soldats et un trompette suffirent à effrayer les gardes endormis, qui crurent que toute l'armée

[1] *Or. I.*, 21 C.

[2] XI, 2, p. 254-60. Cf. ce passage (VIII, 2, p. 196) qui vise sûrement les campagnes d'Orient : « Le chef doit avoir plus de cavaliers que de fantassins ; les uns sont pour la lutte de pied ferme, les autres pour charger et revenir, mais au besoin ils peuvent descendre de cheval et combattre à pied. »

[3] V. *supra*, p. 54-55.

[4] Cf. Theoph. Simoc., II, 4, 7.

[5] *Strateg.*, I, 3, p. 29.

[6] *Ibid.*, II, 4, p. 54 sq. ; add. III, 14, p. 99 sq.

[7] *Ibid.*, p. 58.

[8] Ios., *B. I.*, III, 317 sq.

[9] *Ibid.*, VI, 68-80.

ennemie les surprenait, et s'enfuirent. Pourtant cette tactique échoua contre les abords du temple [1]. Sous Constance, Ursicin, s'aidant de troupes légères, voulut assaillir de nuit, hors de leur camp, les Perses qui menaçaient Amida ; mais comme on ne voulait pas fournir à Ursicin, très jalousé, l'occasion d'acquérir quelque gloire, il se trouva paralysé [2]. Durant ce même siège, les Gaulois firent la sortie nocturne, très infructueuse, que l'on sait [3].

Les Perses, à ce point de vue encore, se firent les élèves, souvent heureux, de leurs adversaires : Amida fut prise grâce à l'attaque de nuit de 70 archers d'élite du bataillon royal, guidés par un transfuge [4].

Il faut, continue le *Strategicon*, choisir avant tout pour les combats des endroits découverts et plats, sans marais, fossés ou plantations pouvant mettre obstacle à la marche en bon ordre [5]. L'armée rangée en bataille, commencer l'engagement, si l'on voit que tout est prêt : les attaques doivent être, comme les coups de flèches, égales, fréquentes, rapides ; sans quoi, si l'ennemi était prompt à riposter, il atteindrait en plus grand nombre les guerriers et leurs montures. Ne peut-on éviter pour la rencontre un terrain peu approprié ? faire un usage très modéré de la cavalerie, et lancer l'infanterie. Si l'on voit que les troupes manquent d'entrain, alors pas de franche bataille, mais plutôt des escarmouches furtives, faites avec circonspection et, autant que possible, de manière que les soldats, tout comme l'ennemi, ignorent pourquoi la bataille a été ajournée.

[1] Ios., *B. I.*, VI, 131-136.
[2] Amm. Marc., XIX, 3, 1-2.
[3] Id., XIX, 6, 7-11.
[4] Amm., XIX, 5, 5. Les instructions de Maurice, plus développées ailleurs (*Strateg.*, IX, 2, p. 205-211), furent suivies à la lettre par Héraclios, aux environs de la ville actuelle de Van (Theophan., 311). C'est le seul exemple que j'aie retrouvé dans les auteurs. — Cf. encore *Strateg.*, IX, 1, p. 201 sq. : περὶ ἐφόδων ἀδοκήτων. Maurice déconseille seulement les marches de nuit en pays ennemi ; il faut une nécessité absolue, et alors le plus grand secret (IX, 3, p. 212).
[5] Cela dépend pourtant des races que l'on met en ligne : Parthes et Gaulois sont familiarisés avec les plaines ; aux Espagnols et Ligures conviennent les lieux accidentés, aux Bretons les forêts, aux Germains les plaines détrempées (VIII, 2, p. 196). Add. VII *bis*, 2, p. 150 : Éviter les montagnes quand on se bat contre des archers ; ils pourraient décocher leurs traits d'un niveau supérieur.

On peut exécuter des mouvements tournants ou rétrogrades sur les flancs ou les derrières de l'ennemi. Toujours soucieux, en effet, de ne pas rompre leur ordre, les Perses présentent facilement le dos aux attaques de revers ; ceux qu'ils poursuivent ne doivent absolument pas se retourner pour faire face ; ce serait leur perte, car les Perses pourchassent les fuyards, non en désordre comme les Scythes, mais avec calme et méthodiquement. Donc toute manœuvre de conversion contre eux doit se produire, non sur le front, mais de côté, de façon à les prendre à revers.

Au chapitre suivant [1], l'auteur oppose les Scythes aux Perses et aux Romains à la fois : ils ne se retranchent pas derrière un fossé ; leur corps de bataille, au lieu de trois masses, n'en forme qu'une [2] ; la poursuite du vaincu est de leur part extrêmement opiniâtre ; elle vise à son désarmement complet.

Maurice se préoccupe aussi de la formation et de l'exercice des troupes légères [3], pour réaliser une de ses pensées favorites : l'économie des moyens [4]. Les rapides δροῦγγοι sont à choisir de préférence pour les embûches [5] ; les éclaireurs envoyés en reconnaissance seront utilement revêtus de manteaux, à manches très larges pour les cas de pluie, servant à dissimuler aux ennemis l'éclat des cuirasses [6]. Le stratégiste a été très frappé des inconvénients qu'offre la présence de gens de guerre d'une même race chez les deux belligérants tout ensemble ; aussi « les soldats qui ont des compatriotes du côté de l'ennemi doivent être prudemment écartés du combat [7] ». Et comme ces armées bigarrées sont toujours un peu suspectes, au moment

[1] XI, 3, p. 263-264.

[2] Aussi Arrien, *Tactic.*, XI, 2 (Kœchly-Rüstow, II, 1, p. 304-6) recommande, pour les battre, la formation en ἔμβολον ou éperon de navire. Nous avons un exemple unique de la disposition des fantassins en coin aigu contre les Perses eux-mêmes (Procop., *B. P.*, I, 18, 46).

[3] *Strateg.*, XII, 8, 3, p. 304.

[4] Aussaresses, *loc. cit.*, p. 26-27.

[5] IV, 5, p. 117 sq.

[6] Qu'on se rappelle à ce propos Suréna, à la bataille de Carrhae (53 av. J.-C.) : « Il avait placé ses masses derrière la première ligne et voilé l'éclat de leurs armes en les faisant recouvrir d'étoffes et de peaux » (Plut., *Crass.*, 23).

[7] VII, 16, p. 147 ; add. VII, 7, p. 141 : τοὺς ὁμογενεῖς τῶν ἐχθρῶν πρὸ πολλοῦ χωρίζειν, καὶ ἐν καιρῷ πολέμου τούτους μὴ φέρειν κατὰ τῶν ἰδίων.

d'engager l'action, le général se conciliera les hommes τοῖς μὲν συμμάχοις δῶρα διδούς, αὔξων δὲ τοῖς στρατιώταις κατὰ λόγον τὰ χαρίσματα [1].

Maurice nous apporte enfin une indication sur les moyens de transmission des ordres parmi des combattants parlant des idiomes très divers [2] : il expose ses idées sur un corps d'adjudants-majors (μανδάτωρες), qui doivent savoir le latin, le persan et, autant que possible, le grec [3]. Peut-être ainsi pourront-ils toujours être compris des hommes ; en tout cas ils seront plus utiles dans le rôle d'espions ou d'éclaireurs.

Adaptation ne se confond pas avec emprunt, et il est très naturel qu'une stratégie cherche à en contrecarrer une autre, sans s'approprier tous les moyens d'action de cette dernière. Les armées orientales, nous l'avons dit, conduisaient avec elles de nombreux éléphants, qui leur venaient des provinces limitrophes de l'Inde. J'ai signalé les moyens principaux dont usaient les Romains pour rendre inutiles ou même gênantes à l'ennemi ces énormes masses : on les frappait au ventre, on coupait les sangles retenant les tours que ces animaux charriaient sur le dos [4]. Un éléphant effarouché ou blessé à mort pouvait suffire, en renversant ceux qu'ils portaient et en s'affaissant, à rompre les rangs d'un corps d'armée [5]. Les Romains, ajoute naïvement Procope, savaient bien comment repousser ces animaux, et ils n'en profitèrent pas : quand Chosroès assiégea Édesse, il entraînait un effroyable éléphant [6], d'où partaient des nuées de traits ; les habitants attachèrent au haut

[1] VIII, 2, p. 190.

[2] C'est là une question très difficile : on a bien trouvé à Eaccaea l'épitaphe d'un ἑρμηνεὺς ἐπιτρόπων, mais cela ne concerne que l'administration civile (Waddington, 2143). Théophylacte Simocatta (II, 10, 6) mentionne un ἑρμηνεὺς... τοῦ Σαρακηνικοῦ φύλου, τοῦ ἐπικουροῦντος Ῥωμαίοις. L'interprète Paul, un Romain, (Procop., *B. P.*, II, 6, 22) doit avoir été au service de la Perse.

[3] *Strateg.*, XII, 8, 7, p. 306-7.

[4] Add. Veget., III, 24, qui préconise en outre les balistes, les chars portant des guerriers armés de longues sarisses, les vélites à pied couverts d'armures garnies de pointes de fer.

[5] Procop., *B. G.*, IV, 14, 35 sq. ; cf. Agath., III, 9, 8 : Un Romain plante sa lance dans le front d'un éléphant qui, exaspéré par sa blessure, s'agite avec rage et sème le désordre dans l'armée perse.

[6] Souvent le roi des rois monte lui-même un éléphant, au lieu d'un cheval, ainsi pour le passage d'un fleuve (Euagr., V, 14).

d'une tour un porc, dont le cri, un peu plus perçant que de coutume, effaroucha la bête et la fit reculer.

Les Romains, malgré l'éloignement de l'Inde ou la difficulté de convoyer de tels animaux par la voie maritime, auraient pu en avoir dans leurs campagnes; des vaincus et des auxiliaires leur en offrirent plus d'une fois en présent [1]. Quand la nouvelle parvint à Rome de la victoire persique de Gordien, le Sénat lui décerna un quadrige d'éléphants [2], et Galère reçut les mêmes honneurs, car un autre bas-relief de Salonique [3] le montre dans son *carpentum* de triomphe, traîné par quatre éléphants attelés deux à deux [4]. A la fin du VIe siècle, l'armée de Narsès, comme celle de Bahram, avait des éléphants [5]; mais cela tient peut-être à ce que la première comptait quelques contingents fournis par Chosroès II, dont Byzance appuyait alors les prétentions contre Bahram, son compétiteur.

Des chameaux, constamment employés par les Arabes, leurs auxiliaires ou ennemis, les Romains ne firent pas non plus grand usage, hormis pour les convois [6]. Il y eut cependant des δρομεδάριοι nabatéens embrigadés en *turmae* régulières dans la province d'Arabie [7], et une *ala dromedariorum* [8], à la disposition du duc de Palestine, paraît dans la *Notitia dignitatum*. Végèce [9] dit que les chameaux ne sont pas très utiles à la guerre [10], et la plupart des cas que l'on peut néanmoins citer ne relèvent pas de mon sujet [11].

[1] Sur l'arc de triomphe de Salonique (Kinch, pl. V, p. 37) on voit les Perses, en cortège, venant offrir des cadeaux à Galère : *éléphants*, lions, tissus de pourpre et d'or.

[2] *Vit. Gordian. III*, 27.

[3] Kinch, pl. VII, p. 28-29. Il semble que, dans la guerre même, les Perses faisaient traîner des chars à ces animaux : cf. pl. VIII, p. 42.

[4] Héraclios rentra d'Orient à Constantinople sur un char tout pareil (Nicephor. Patr., p. 26 Migne).

[5] Theoph. Simoc., V, 10, 10.

[6] Tac., *Ann.*, XV, 12. Hygin appelle *epibatae* les *dromedarii* et les dit affectés au service des transports; cf. la colonne de Théodose à Constantinople, qui en donne une représentation (*Dictionn. des antiq.*, I, fig. 1050).

[7] Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orient.*, II (1898), p. 127.

[8] Cf. Waddington, 1946 (= CIL, III, 93), Bostra : *dromedarii;* 2267, Namara : δρομεδάρι(ο)ς ; add. 2425.

[9] *Epitom.*, III, 23.

[10] Add. Plin., *H. N.*, VIII, 68 : *uelocitas ut equo.*

[11] Cf. Fiebiger, *Dromedarii*, Pauly-W.

Des circonstances très diverses ont concouru à ce résultat que, dans toutes les guerres d'Orient, une partie surtout de la stratégie a passé au premier plan et s'est singulièrement développée : la poliorcétique ; avec elle, bien entendu, la défense des places et la fortification ; bref, ce que nous appellerions aujourd'hui le génie et l'artillerie.

§ III. — *Pionniers et pontonniers.*

Le génie comprenait le service des pionniers et l'établissement des camps et travaux de siège. Les pionniers avaient rude besogne dans les régions montagneuses de l'Arménie et au pied du Caucase. Tigrane en possédait une nombreuse bande sous ses ordres [1]. Il fallait ouvrir des chemins dans des contrées rarement parcourues, et n'offrant que d'étroits sentiers, des pistes intermittentes ; jeter des ponts, couper des bois, etc... A vrai dire, ces fonctions n'étaient pas toujours remplies par des spécialistes ; des pionniers sont mentionnés à part dans l'ordre de marche de Titus [2], mais les récits de la guerre juive nous font voir que bien souvent l'ensemble des légionnaires était affecté sans distinction aux travaux de cette nature. Les Perses n'y étaient pas moins rompus que les Romains [3] ; on sait l'admiration que professait Procope pour les hardis défricheurs des forêts d'Ibérie et de Colchide, faisant passer des éléphants et des convois où il n'y avait auparavant que forêts et précipices [4].

Quelquefois, c'était la besogne inverse qui s'imposait : il y avait lieu d'obstruer un passage, en le barricadant de pierres et de chariots, en avant ou en arrière d'un large fossé [5] ; ou encore d'embarrasser le courant d'une rivière avec des bateaux et des pieux ou palissades [6].

Et surtout il fallait pourvoir à l'établissement des ponts de bateaux. Là également, pour l'habileté, Romains et Perses se

[1] Plut., *Lucull.*, 26.
[2] Ios., *B. I.*, V, 47.
[3] Cf., par ex., Agath., III, 9, 3.
[4] *B. G.*, IV, 13, 5.
[5] Procop., *B. P.*, II, 25, 23 ; cf. Agath., II, 9, 5.
[6] Agath., III, 9, 2.

faisaient concurrence. Des Parthes, comme pontonniers, nous ne savons rien; mais Procope affirme que les Perses traversaient tous les fleuves sans nulle difficulté, ayant toujours avec eux les traverses nécessaires, auxquelles ils adaptaient des pièces de fer, crochues comme des hameçons [1]. A l'égard des Romains, les témoignages sont encore plus nombreux et plus précis [2] : constamment, nous dit-on, ils se livraient à cet exercice sur les bords de l'Ister, du Rhin *et de l'Euphrate.* « Les bateaux destinés à la construction d'un pont sont larges ; on les range un peu en amont de l'endroit où il doit être jeté. A un signal donné, on lâche un premier bateau, qui est emporté à la dérive le long de la berge. Lorsqu'il est arrivé au point voulu, ceux qui le montent précipitent dans le courant une corbeille pleine de pierres, liée à un câble, et qui joue le rôle d'une ancre. On joint l'esquif au rivage à l'aide de planches, et on procède de même pour les bateaux suivants [3]. » Des cordages joignaient peut-être les diverses embarcations ; on avait ainsi rattaché avec des câbles de jonc tressé les bateaux du ponton jeté sur l'Euphrate par Héraclios [4] et que les Perses parvinrent à couper avant qu'il eût pu remplir son office [5].

Pendant la retraite de Jovien, l'armée romaine passe le Tigre à l'aide de l'*ascogefrus* [6] ; on appelait ainsi (ἀσκός, γέφυρα) un pont hâtivement fait avec des outres de peaux gonflées, sur lesquelles portaient des planches [7]. Ce procédé ne permettait sans doute pas de transporter aussi vite que sur des pontons des fardeaux vraiment lourds; mais il était praticable dans des contrées où le bois manquait, et il semble avoir été imaginé

[1] *B. P.*, II, 21, 22.

[2] Cf. Arrian., *Anabas.*, V, 7, 3 : Καίτοι γε ταχυτάτη ὧν ἐγὼ οἶδα Ῥωμαίοις ἡ γεφύρωσις ἡ διὰ τῶν νεῶν γίγνεται.

[3] Eunap., ap. Suid., s. u. Ζεῦγμα.

[4] Theophan., *Chron.*, 313.

[5] De même Bahram traverse le Tigre sur un pont de bateaux ; pour qu'il ne serve pas à d'autres, on coupe, après l'avoir franchi, les cordages qui le retenaient (Macler, *Sébéos*, p. 14).

[6] Amm. Marc., XXV, 6, 15.

[7] Une autre fois, le manque de bateaux mettant obstacle à la traversée d'un fleuve, on plaça des lits, trouvés dans des maisons de campagne, sur des outres, faciles à se procurer dans la région qui était couverte de vignobles ; les principaux de la troupe s'étendirent chacun sur un de ces lits et, tirant leurs chevaux après eux, coupèrent obliquement le courant (Amm., XXX, 1, 8-9).

par les Arabes, obligés de se passer de semblables matériaux[1]. Le transport des bateaux, démontés ou non, sur des chariots[2], exigeait beaucoup de temps et de frais ; mais lorsqu'on avait le choix, les ponts de bateaux étaient toujours préférés[3]. Le passage achevé, on pouvait ou remettre les bateaux sur leurs véhicules, ou les abandonner à la dérive ; souvent même, sans hésiter, on les brûlait, afin de n'en pas laisser la disposition aux ennemis[4] ; on était donc amené, presque pour chaque expédition en Babylonie, à en fabriquer de nouveaux.

§ IV. — *Les camps et retranchements.*

La construction des camps, à ce point de vue, peut être rapprochée de celle des bateaux : eux aussi étaient improvisés ; tout le monde y mettait plus ou moins la main[5], et on les incendiait d'habitude en les quittant[6].

Des camps romains d'Orient, Josèphe donne une idée générale assez exacte : Les Romains se retranchent dans des camps de forme quadrangulaire, dont ils aplanissent le sol s'il est inégal ; ils sont accompagnés toujours de nombreux forgerons et autres artisans et de tout l'attirail de fortification. L'intérieur est divisé en quartiers par des rues ; du dehors, on dirait l'enceinte d'une ville, car ils y élèvent des tours équidistantes, où ils disposent leurs machines. Au milieu, les tentes des chefs, avec un prétoire en forme de petit temple, un marché, des boutiques, même un tribunal. Au besoin, on envi-

[1] Solin., LVI, 8 : *Arabes Ascitae ;* cf. Plin., *H. N.*, VI, 176.

[2] V. De la Berge, *Essai sur le règne de Trajan*, Paris, 1877, pp. 172 sq., 177, 179 note 1 ; les renseignements de Dion Cassius (LXVIII, 28) doivent être erronés, comme il le dit, et s'expliquer par une confusion.

[3] Cf. ce que dit Ammien (XXIII, 6, 21), de ceux de l'Adiabène.

[4] Ex., sous Julien (Amm., XXIV, 7, 4 ; Liban., *Or. XVIII* ('Επιτάφ.), 262-3 ; Fœrster, II, p. 350) ; sous Maurice (Theoph. Simoc., III, 17, 10).

[5] On en jugera d'après les objets qu'au dire de Josèphe les soldats romains portaient avec eux : scie, corbeille, pioche, hache, faux, etc... : πρὸς οἷς πρίονα καὶ κόφινον ἄμην τε καὶ πέλεκυν, πρὸς δὲ ἱμάντα καὶ δρέπανον καὶ ἅλυσιν (*B. I.*, III, 95).

[6] Ios., *ibid.*, 90. Ceci ne peut naturellement s'entendre que des camps établis en territoire ennemi ou des camps volants près de la frontière.

ronne le tout d'un fossé de quatre coudées de large et de profondeur égale [1]...

Les spécimens conservés se ramènent en effet, avec des variantes dans le détail, à un type d'ensemble très caractéristique : une ligne de murs rectangulaire, parfois carrée, flanquée de tours saillantes, dont une à chaque angle, avec un chiffre de portes d'entrée qui diffère suivant les dimensions du tout. Souvent, surtout dans les petits exemplaires, une rangée de chambres s'adosse à la paroi intérieure, tout le long du périmètre. Je n'entre pas dans plus de précisions ; je serai amené à en fournir pour quelques-uns de ces *castella*, au cours de mon étude topographique [2]. En cas de guerre, on les entourait avantageusement de palissades et de pieux aigus [3].

Quant aux camps temporaires d'armée, on en modifiait la construction suivant les circonstances et le temps dont on disposait [4]. Une situation favorable était le sommet d'une hauteur ; on était mieux ainsi à l'abri d'une attaque de la cavalerie des Parthes. Ce choix réussit parfaitement à Ventidius [5]. Quelquefois on n'enfermait dans le camp que les légions et l'on envoyait les *auxilia* dans des postes secondaires établis tout alentour, comme le fit Corbulon. Le *Strategicon* de Maurice

[1] *B. I.*, III, 76-90.

[2] Pour les autres, je renvoie purement et simplement à Brünnow-Domaszewski, *Die Provincia Arabia* (*passim*). Dussaud et Macler (*Voyage archéologique au Safa*, Paris, 1901, p. 26 sq.) décrivent ceux qu'ils ont relevés à la lisière du désert, entre Damas et le Haouran. V. aussi A. v. Domaszewski, *Die Principia des röm. Lagers* (*Neue Heidelberger Jahrbücher*, IX (1900), p. 141 sq.), travail consacré essentiellement au camp de Flauius Silua, près de Massada sur la mer Morte, comparé avec ceux de Ledjoun et d'Odroun.

[3] Amm. Marc., XVIII, 7, 6.

[4] Vers Ctésiphon (Amm., XXIV, 5, 12), on éleva un solide rempart, on creusa des fossés profonds et les garnit de fortes palissades, pour se garantir des brusques attaques. Les soldats de Jovien, autour de leur camp (Id., XXV, 6, 5), plantent des pieux pointus comme des épées. — D'après un texte isolé de Ménandre, cité par Suidas (s. u. Ἀπετάφρευον ; cf. Müller, FHG, IV, p. 259, 8), les Romains avaient longtemps laissé en désuétude le soin de fortifier leurs camps avec des fossés ; c'est Maurice, d'abord général en Orient, plus tard empereur, qui revint à cette sage pratique. Voilà encore sans doute un de ces compliments de circonstance auxquels ils ne faut pas attribuer le sens large qu'ils paraissent comporter. Cf. Socrat., *H. eccl.*, VII, 20, p. 780 Migne : ἔνθα τὴν τάφρον οἱ Ῥωμαῖοι πρὸς οἰκείαν φυλακὴν ἐπεποίηντο (a. 420).

[5] Dio Cass., XLIX, 20.

traite à peine des *castella* : il recommande d'y mettre en sûreté les bagages et les bêtes de somme et de multiplier les veilles, surtout quand les alentours semblent tranquilles [1].

Les récits de campagnes ne laissent rien apercevoir de la distribution générale des troupes à l'intérieur d'un campement, et les traités de castramétation en dissertent à un point de vue tout théorique. On nous dit qu'Hygin, écrivant son livre *De munitionibus castrorum* [2], avait en vue une expédition en Orient, attendu qu'il réserve dans son camp une place pour les chameaux [3] ; mais la date assignée à cet écrit reste encore conjecturale [4], et ce détail, auquel on attache tant d'importance, est peu décisif : Hygin a pu prévoir l'emploi de chameaux de transport, sans craindre de glisser dans son opuscule des principes datant de plusieurs époques et concernant diverses parties de l'empire. Ce genre de compilation était parfaitement dans les usages de l'antiquité.

§ V. — *Attaque et défense des places.*

Les guerres d'Orient sont en majeure part des guerres de sièges. A ce titre encore, il est très légitime, à propos de la défense de l'Euphrate, de tenir le plus grand compte des opérations qu'amenèrent les deux révoltes juives [5], car les Romains y perfectionnèrent leur poliorcétique. Ce peuple israélite se soulevait dans des conditions toutes particulières : il s'était fort peu exercé au métier des armes ; à peine en avait-il ; la levée en masse lui avait donné une infanterie, mais pas de cavalerie ; les chefs aussi lui faisaient défaut [6]. Il fallait donc renoncer aux grandes batailles en rase campagne et se borner à défendre les centres d'habitation ; c'est ce qu'ils firent avec

[1] V, 2, p. 122 ; X, 1, p. 237.

[2] Cf. l'édit. Domaszewski, avec trad. allemande, Leipzig, 1897 ; v. pl. I et II.

[3] § 29, p. 16.

[4] IIIe siècle (?), Schanz, *Röm. Litteraturgesch.* [3], II, 2 (1901), p. 401-2 ; vers la fin, dit Schiller, *Kriegsalterth.* [2], 1903, p. 259.

[5] Cette histoire commence même pour nous au premier siège de Jérusalem, où Pompée disposait de machines qu'il avait fait venir de Tyr (Ios., *B. I.*, I, 147).

[6] Ce sont les trois points que développe avec raison Titus, dans l'*adlocutio* que Josèphe lui prête devant Tarichée (*B. I.*, III, 477).

une sauvage énergie. La médiocrité de l'armement était ainsi moins fâcheuse, la cavalerie devenait inutile, et quant au commandement, il demandait moins de science et d'expérience. Enfin les assiégés pourraient profiter à l'occasion des embarras que causerait aux Romains le manque de bois [1], pour la réparation et le renouvellement des machines endommagées ou incendiées, pour la construction des plates-formes. Les villes, en revanche, s'entouraient de formidables murailles, car on avait en abondance d'excellentes pierres de construction, et de plus la contrée fournissait bon nombre de positions escarpées et naturellement très fortes.

Les Juifs, à l'origine, n'avaient pas de machines [2] ; la malheureuse retraite de Cestius leur en livra [3], dont ils se servirent pour la défense de Jérusalem : d'abord, ils en tirèrent peu d'avantage, faute de pratique et n'en ayant appris le fonctionnement que par quelques transfuges qui en étaient mal instruits [4]. Peu à peu ils progressèrent, découvrirent des moyens ingénieux de porter les coups et de s'en garer. Cependant l'attaque faisait des progrès parallèles : on inventa de nouvelles batteries [5].

[1] Lors du siège de Jérusalem, sous Titus, ils devaient en aller chercher jusqu'à 90 ou 100 stades de la ville (*B. I.*, VI, 5-6 et 151) ; on ne trouvait aux alentours que des clôtures et des haies, ou de petit arbres fruitiers, que Titus lui-même décida d'abattre, parce qu'ils servaient à dissimuler les sorties des Juifs (V, 106-107, 264). Pour avoir des poutres de forte taille, destinées à soutenir le temple, le roi Agrippa en avait dû amener à grands frais du Liban ; Jean de Giscala les fit scier pour la charpente des tours de défense (V, 36-38). Il est parlé d'une forêt où s'étaient cachés 3000 Juifs, échappés de Machéronte ; Bassus commença de faire tailler les arbres pour obliger ces malheureux à en sortir (VII, 210 sq.) ; c'était déjà la fin de la guerre.

[2] *B. I.*, II, 435.

[3] *Ibid.*, 553.

[4] *Ibid.*, V, 267-268.

[5] C'est ce qu'affirment Tacite (*Hist.*, V, 13) pour le siège de Jérusalem et, pour celui de Massada, Josèphe, qui attribue l'invention à Vespasien et Titus eux-mêmes (*B. I.*, VII, 308). Hadrien montra moins de fertilité d'esprit ; une lettre qu'il adressa à l'architecte Apollodore d'Athènes a été retrouvée dans l'introduction à la *Poliorcétique* de cet auteur (Plew, *Quellenuntersuchungen zur Geschichte des Kaisers Hadrian*, Strasbourg, 1890, p. 92-96). L'empereur lui demande des conseils en toute hâte pour la construction de machines nouvelles ; il s'agit d'assiéger, non plus des villes, mais des masses populaires tapies dans des coins de montagnes et avantageusement retranchées. Apollodore envoya des dessins avec légendes, correspondant à toutes les conjonctures qu'il prévoyait, sans

Au sujet des guerres parthiques, on s'étonnera moins encore des combats engagés autour des places. La lutte se concentre-t-elle en Arménie ? Aucune position n'est sûre, dans ce dédale de vallées, que derrière des remparts; en outre, un simple castel bien situé peut interdire un important passage; on ne tient ce réseau de couloirs que par les clefs qui les commandent. Dans les plaines de Mésopotamie et aux approches des fleuves, le problème se résout de façon analogue : ce ne sont pas là pays « de peuplement » ; une victoire retentissante n'en rendrait pas maître ; la population y est clairsemée, mais il y passe des routes, des pistes de caravanes, que surveillent des châteaux forts. Pour garder cette contrée, il faut avoir conquis et continuer d'occuper toutes ces positions isolées [1]. Les Parthes, dit-on, et les anciens déjà le répétaient, furent toujours inhabiles aux sièges. Le fait est indubitable, mais d'intérêt secondaire : ce n'est pas eux qui attaquaient; à l'annonce d'une menace formelle, d'une attaque certaine et préparée, il leur arrivait de pousser une offensive, mais où l'on ne doit reconnaître que bien rarement une pensée de conquête ; il s'agissait d'user l'ennemi pour lui ôter l'envie de revenir. Les Sassanides succèdent à la famille d'Arsace; eux sont agressifs : dès lors, forcément, ils s'exercent au siège des places. Ils disputent âprement la possession de Nisibis, mettent tout en œuvre pour empêcher que les Byzantins ne fortifient le poste-limite de Dara. Cette question des *castella* de frontière domine longtemps les négociations de paix.

Les Arméniens ont devancé les Parthes dans l'intelligence des ressources qu'offrait l'artillerie. Serait-ce que chez eux les idées helléniques avaient mieux réussi à s'infiltrer? Nous

connaître le pays. Ces précautions durent être prises en vue de la guerre contre Barkokéba.

[1] C'est ce que Julien ne comprit pas : au fur et à mesure qu'il s'avançait vers le sud, il détruisait les camps perses et en exterminait les garnisons, *à moins* qu'elles n'eussent fait leur soumission ; mais celle-ci ne pouvait être qu'apparente ; ces hommes restaient neutres, tout simplement, en attendant la fin (Amm. Marc., XXIV, 2). Libanios seul a naïvement loué cette imprudente confiance (*Or. XVIII* ('Επιτάφιος ἐπὶ 'Ιουλιανῷ), 219 ; II, p. 332 Fœrster). — Le transfuge Antonin avait vivement engagé Sapor à ne pas s'arrêter à des sièges de villes et à marcher droit sur l'Euphrate (Amm., XVIII, 6, 3); le désert qu'on fit devant le roi ne permit pas l'exécution de ce plan, et sa campagne de cette année s'acheva sur le très long siège d'Amida.

voyons que Tigrane gardait auprès de lui Callimaque, un Grec évidemment, à qui son expérience militaire, son « habileté pour l'invention des machines » conféraient une réelle autorité [1]. Mais les Occidentaux n'avaient peut-être pas en ces matières un savoir exclusif, puisque le même Tigrane trouvait chez les gens de Gordyène des ingénieurs militaires émérites [2]. Quoi qu'il en soit, les Arsacides négligèrent de se pourvoir de machines de guerre ; ils dédaignèrent même d'utiliser celles que la fortune faisait tomber entre leurs mains, et de tenter l'apprentissage que les Juifs, bien plus tard, devaient entreprendre avec succès. Lorsque Antoine commit la faute d'isoler son matériel, « les barbares se saisirent des batteries et les mirent en pièces [3] », au lieu de se les approprier. Il y avait parmi elles un bélier de quatre-vingts pieds de long. Corbulon, dans sa campagne d'Arménie, possédait aussi nombre d'engins militaires ; il en est qu'il mit en action sur des bateaux ancrés au milieu du cours de l'Euphrate [4].

Les hasards de la guerre — ou de l'information — font qu'il ne nous est plus parlé de l'usage de machines dans les guerres parthiques avant celle de Septime Sévère ; Trajan d'ailleurs en avait sûrement braqué contre Hatra, mais sans succès. Sévère remit le siège devant cette ville ; par deux fois ses ouvrages furent brûlés, les habitants les ayant couverts d'un feu qu'on disait inextinguible [5], obtenu sans doute par le naphte [6]. Les indications touchant la poliorcétique deviennent infiniment plus considérables avec Ammien Marcellin [7], qui consacre un long chapitre à décrire les machines charriées par Julien; il est intéressant de le comparer avec Végèce [8], qui a utilisé sans méthode une grande variété de sources, et avec Procope qui apporte un commentaire analogue à propos de la guerre des Goths [9]. Vitigès disposait des mêmes engins de guerre ;

[1] Plut., *Lucull.*, 32.
[2] Strab., XVI, 1, 24, p. 747 C.
[3] Plut., *Ant.*, 38.
[4] Tac., *Ann.*, XV, 9.
[5] Dio Cass., LXXV, 10-11.
[6] Zonar., XII, 10 ; II, p. 551 Bonn. — Les Arméniens s'en étaient également servis à Tigranocerte : Sallust., *Hist. reliq.*, 61 (Maurenbrecher, I, p. 180).
[7] XXIII, 4.
[8] *Epit.*, IV, 13 sq.
[9] *B. G.*, I, 21, 3 sq. ; ses contemporains, Agathias, Simocatta, fournissent aussi quelques données.

les gens de sa race en avaient appris le maniement du jour où ils avaient commencé à peupler les armées romaines. Je ne songe pas à étudier ces textes en détail ; une telle analyse, avec essais de restitutions, a été faite depuis longtemps et bien des fois [1]. Je rappelle seulement en quelques mots les principaux types et leur emploi.

On pouvait se servir en rase campagne, ou, dans les sièges, à la fois pour l'attaque et la défense, de la baliste et de l'onagre (ou scorpion). Procope les caractérise mieux que personne : la première est « comme un arc » qui lance une flèche gigantesque, poussée par la détente avec une telle rapidité que, dit Ammien, il en sort parfois des étincelles ; l'onagre est « semblable à une fronde » énorme, projetant, à ressort lâché, une masse de pierres qu'un homme ne pourrait agiter et ébranlant le sol sous la violence de la secousse [2]. Les scorpions de la X[e] légion, au siège de Jérusalem, lançaient des pierres pesant au moins un talent, et dont la portée dépassait deux stades ; elles renversaient plusieurs rangs de soldats [3]. Devant Iotapat, Vespasien avait disposé cent soixante machines [4] : dans le nombre, il y avait aussi des béliers, longues poutres à têtes de fer, balancées sur des cordes de suspension et qu'on faisait porter, après le maximum de recul qui leur fournissait de l'élan, sur le mur à renverser [5]. A l'un d'eux, pour ses exploits, les Juifs avaient donné le surnom de *Nicon* (le vainqueur) [6].

[1] V. le résumé de ces travaux dans Marquardt, *op. cit.*, p. 249 sq. — Désireux de ne pas déborder mon cadre géographique, je n'ai pas eu à tenir compte de l'article de Rudolf Schneider, *Geschütze auf antiken Reliefs* (*Röm. Mitth.*, XX (1905), p. 166-184), consacré à un bas-relief de Pergame et à une stèle d'Italie du I[er] siècle.

[2] Pendant le siège de Maiozamalcha, dit Ammien (XXIV, 4, 28), « un de nos ingénieurs qui se tenait derrière un scorpion perdit la vie, ayant été atteint à la poitrine par une pierre que le servant de la pièce n'avait pas bien placée dans la fronde ; ses membres furent déchiquetés au point qu'on ne pouvait plus le reconnaître ». Au siège de Iotapat, s'il en faut croire Josèphe (*B. I.*, III, 245-6), « une des pierres lancées par les machines (romaines) emporta à trois stades la tête d'un assiégé ; une autre, ayant traversé le corps d'une femme, envoya à un demi-stade l'enfant dont elle était grosse. »

[3] Ios., *B. I.*, V, 270.

[4] *Ibid.*, III, 166.

[5] *Ibid.*, III, 213 sq.

[6] *Ibid.*, V, 299.

Ammien déclare que de son temps le bélier était méprisé et remplacé par l'hélépole (ou hélopole), du reste très anciennement connue. La seule différence entre eux est que la poutre, au lieu d'être simplement suspendue à une sorte de gibet, exposé à la vue et aux coups, fonctionnait, dans l'hélépole, à l'abri sous une sorte de cabanon pourvu de roues et où les servants se plaçaient eux-mêmes à couvert. L'hélépole n'était ainsi qu'une combinaison du bélier et de la tortue, machine d'osier en forme de toit, close de tous côtés, et sous laquelle les assiégeants entreprenaient les travaux de sape ou de mine [1]. Ses roues la rendaient mobile ; aussi n'était-il point nécessaire de la démonter pour la transporter sur des chariots, et on évitait de la sorte un formidable embarras d'équipages ; enfin elle entrait plus vite en action et exposait beaucoup moins d'existences.

La plupart de ces engins représentaient un volume et un poids considérables ; des outils de moindre masse pouvaient suffire aux assiégés, dont l'affaire était de tuer plus que de démolir, ou qui ne visaient du moins que des constructions improvisées, moins stables que des maçonneries. Voilà comment les habitants d'Amida opposèrent aux travaux des Perses des *balistae leuiores* [2] qui suffirent à faire avorter un assaut.

Déjà, sous Vespasien, les Juifs firent montre d'une grande ingéniosité pour neutraliser ou atténuer l'effet des batteries romaines. Josèphe s'attribue à lui-même [3] l'idée, qui fut appliquée, de planter devant les murs de grosses poutres, où l'on attachait des peaux de bœufs nouvellement tués, encore humides et molles, contre lesquelles s'abattaient sourdement les flèches et les blocs [4]. Une autre fois, il fit remplir de paille quantité de sacs qu'on descendait avec des cordes et qui s'interposaient juste à l'endroit où le bélier allait frapper [5]. Rivali-

[1] *Ibid.*, II, 537; Agath., III, 3, 4; la tortue, suivant sa forme, peut ainsi se confondre avec ce que Végèce appelle des *uineae* ou des *plutei ;* Ammien (XIX, 5, 1) parle aussi des *plutea* de branchages des Perses.

[2] Amm. Marc., XIX, 5, 6.

[3] *B. I.*, III, 173.

[4] Au siège d'Édesse, des Huns se garantissent des traits en élevant des toitures en poils de bouc, *cilices* (Procop., *B. P.*, II, 26, 29).

[5] *B. I.*, III, 222 sq. Végèce (IV, 23) indique un procédé anologue, où les sacs de paille sont seulement remplacés par des matelas et couvertures de laine. En défendant un fort de Lazique, les Perses se protègent

sant d'adresse, les Romains coupaient les cordes avec des faux fixées à de longues perches [1]. Titus ayant remarqué que la blancheur des pierres de fronde dénonçait leur venue, et que les Juifs avaient le temps de s'avertir réciproquement et de se jeter à terre pour laisser les projectiles passer au-dessus d'eux, il essaya de faire noircir les pierres, et Josèphe assure que l'invention lui réussit [2].

Un des assiégés de Iotapat, en précipitant une lourde pierre sur la tête d'un des béliers, parvint à la rompre [3]. Artifice accessoire, dont on ne pouvait attendre que des succès partiels, insuffisants. La grande ressource était plutôt l'incendie, à l'aide du soufre, de la poix, du bitume et autres combustibles [4]; mais, il fallait parfois pour y réussir, opérer une sortie audacieuse, comme les Juifs en essayèrent, se heurtant à la cavalerie et aux archers que Titus avait disposés tout autour des pièces, renversant même de la main les couvertures étendues sur elles [5]. Il est certain qu'au premier siècle on avait déjà imaginé ces *malleoli* ou *phalaricae*, décrits par Végèce et Ammien, sortes de dards enflammés, qu'on dirigeait sur les peaux enveloppant les tortues et les béliers, et que l'eau n'éteignait pas, mais seulement le sable et la poussière [6]. Il ne semble pas

des coups derrière des toiles et voiles tendus (Agath., III, 4, 2). Ailleurs, ils recourent eux aussi à la paille, dont ils remplissent de grands sacs, en fil et poils tissés (Theoph. Simoc., II, 18, 3), ou même appliquent simplement contre le mur des pièces de bois (Procop., *B. P.*, I, 7, 12); cf. Dio Cass., LXVI, 4.

[1] Ios, *B. I.*, III, 225.

[2] *Ibid.*, V, 271-3. — Il est difficile d'ailleurs de prendre au sérieux toutes les anecdotes de Josèphe, par exemple celle-ci : « Quand les Romains eurent achevé leurs travaux (de siège, devant Jérusalem), ils jetèrent un plomb attaché à une corde pour mesurer l'espace entre leurs terrasses et le mur de la ville, car les traits des assiégés empêchaient d'approcher. On vit que les engins pouvaient porter jusque-là ; Titus les fit donc mettre en batterie » (*B. I.*, V, 275-7). Un essai véritable eût été aussi simple et plus probant.

[3] *Ibid.*, III, 230; Dio Cass., *loc. cit.*; cf. Veget., *eod. loc.* : « D'autres saisissent les béliers avec des nœuds coulants et les renversent. » C'est exactement ce que firent les assiégés perses de Bezabde (Amm. Marc., XX, 11, 15). Tous ces moyens de défense contre la machinerie de siège sont encore énumérés dans le *Strategicon* de Maurice (X, 3, p. 244), qui ne constate aucune invention nouvelle.

[4] Ios., *B. I.*, III, 227.

[5] *Ibid.*, V, 279-281 ; cf. 473-477.

[6] V. *supra*, p. 142, note 2.

cependant que les Juifs s'en soient servis. On peut croire du reste que l'effet n'en était pas très sûr, peut-être parce qu'il n'était pas aisé de leur donner la rapidité convenable : partant trop vite, ils ne restaient pas allumés. Du moins, au temps de Constance et de Julien, on continuait à user de revêtements en cuirs mouillés [1].

On ne voit pas nettement quand les Perses commencèrent à construire eux-mêmes des batteries de siège ; Ammien rapporte que contre Amida ils dressèrent *quae direpta Singara possederant* [2]; il y en eut de brûlées par les Romains, mais peut-être pas toutes, puisque plusieurs pièces demeurèrent en activité [3]. Lorsque Constance voulut reprendre Bezabde, il se servit « d'un énorme bélier que les Perses autrefois avaient emmené d'Antioche et laissé à Carrhae » [4] ; les assiégés se défendent avec des tuiles, des meules, des fragments de colonnes ; il n'y a qu'une allusion vague à des machines [5]. Au siège d'Amida, sous Anastase, l'artillerie persane est passée sous silence par les chroniqueurs ; au contraire, il nous est conté que les habitants construisirent une formidable fronde, que les Perses appelaient dans leur langue *Toubaha*, parce qu'elle leur interdisait tout travail d'approche et les décimait : elle projetait des pierres de plus de 300 livres, qui fracassaient les toitures des *plutei* et écrasaient les hommes postés au-dessous [6]. Devant Édesse, l'armée du roi Cavad subit les coups des machines que les habitants avaient dressées sur les remparts, protégés eux-mêmes par des tapis de crins [7].

Nos sources occidentales donnent peu d'éclaircissements sur l'emploi que les Perses ont pu faire des machines de guerre : c'est à coups de béliers dans une tour récemment construite et encore mal séchée qu'ils forcèrent l'entrée de Singara [8]; Malalas dit aussi que, grâce à leurs engins, ils détruisirent,

[1] Amm. Marc., XX, 7, 13 : *Vnus aries residuis celsior umectis taurinis opertus exuuiis ;* cf. encore XX, 11, 13.
[2] XIX, 2, 8.
[3] *Ibid.*, 7-8.
[4] Id., XX, 11, 11 ; il avait fallu le démonter pour le transport.
[5] *Ibid.*, 11, 12 : *Tormenta nihilominus et lapidum crebritas atque fundarum ex utraque parte plurimos consumabant.*
[6] Josué le Stylite, *Chroniq.*, 54.
[7] *Ibid.*, 60.
[8] Amm. Marc., XX, 6, 6-7.

sous Justinien, les murs de Gabbula [1]. Il n'est pas douteux que ce matériel leur était aussi familier que tout autre dont nous aurons encore à traiter. Du reste, au cours des temps, ces procédés s'étaient vulgarisés, répandus chez les barbares autant que dans les deux grandes nations. Ce sont même des barbares qui réalisèrent le dernier progrès que nous puissions signaler dans la période qui nous intéresse : L'attirail militaire allait se compliquant, s'alourdissant ; les cuirasses des cataphractaires devenaient, dans les deux armées, plus épaisses et plus volumineuses ; les engins de trait et de percussion prenaient aussi plus de masse et de pesanteur. C'était un embarras pour les troupes, peu considérables en général, qui opéraient dans ces contrées. Une réaction se dessina en faveur d'une mobilité plus grande et d'une simplification des moyens ; elle se manifeste dans l'artillerie par l'invention du bélier des Huns.

Il était fait de perches, couvertes de peaux, remplaçant les anciennes solives qui soutenaient le toit ; on n'avait conservé de poutre que pour l'instrument de choc proprement dit ; l'ensemble en était fort allégé ; il n'y avait donc plus nécessité de le traîner, avec beaucoup de peine, dans les mauvais chemins. Une quarantaine d'hommes le soutenaient ; ils tenaient en main des pieux garnis de crocs de fer, avec lesquels ils abattaient les pierres des murs, déchaussées par l'effet du bélier. Les Huns construisirent un certain nombre de ces machines qui servirent aux Byzantins dans la guerre lazique [2] ; le général perse Mermeroes, les ayant entendu vanter, en fit faire lui-même par les Sabires de son armée [3].

Durant la République et au début du Haut-Empire, l'artillerie, nous l'avons vu, servait aussi bien dans les batailles ; mais je crois qu'à la longue elle n'eut plus guère son emploi, du moins en Orient, que dans les sièges ; nos sources conduisent à cette conclusion. Cela tient essentiellement au fait que j'ai déjà si-

[1] Malal., XVIII, p. 461 Bonn.

[2] Procop., *B. G.*, IV, 11, 29 sq.

[3] *Ibid.*, IV, 14, 4. — Il pouvait arriver que le grand effort de la bataille se portât sur un bastion resserré, où peu de défenseurs trouvaient la place de manœuvrer. Ainsi, à Antioche, des Romains, incommodés dans un lieu fort étroit, s'avisèrent d'attacher ensemble de grandes pièces de bois qu'ils suspendirent le long des courtines, pour y loger un plus grand nombre de combattants ; mais les cordes de soutien se rompirent et les soldats furent précipités dans le vide (Id., *B. P.*, II, 8, 9 sq.)

gnalé : l'ambition chez tout général de se rendre maître des villes et forts qui encombraient sa route. A partir du VI[e] siècle surtout, en raison du système ordinaire de recrutement, les expéditions prennent bien souvent la forme d'entreprises de pillages ; on cherche à faire des prisonniers parmi les populations pacifiques, à leur extorquer une onéreuse capitulation, à se ravitailler à leurs dépens. Les troupes de surveillance, aux frontières, étaient peu nombreuses, faciles à dépister, et celles de réserve lentes à réunir ; la tactique des coups-de-main s'imposait donc.

Les hautes murailles dont s'entouraient les camps et villes ne pouvaient généralement être abattues, ou traversées d'une brèche, par le jeu des pièces simplement posées au niveau du sol. Le premier acte de toute entreprise sérieuse contre une importante forteresse était l'investissement ; et le blocus ne s'établissait d'une façon satisfaisante qu'au moyen des lignes de circonvallation, fossés et parapets, aménagés à une certaine distance de l'enceinte [1]. Par contre, pour permettre aux béliers l'approche des remparts, on comblait, au moins sur quelques points, les fossés de défense [2]. Ce travail, un des plus périlleux, à cause du voisinage de l'ennemi en surplomb, s'accomplissait sous la protection des mêmes clayonnages ou toitures de peaux, qui préservaient aussi les pièces et leurs servants.

Quant aux batteries, leur trajectoire restait d'une justesse très incertaine tant qu'on n'arrivait pas à jeter un coup d'œil sur l'intérieur de la ville ; l'*agger* répondait à cette nécessité : ce nom désignait tout monticule atteignant le niveau des murailles. On l'échafaudait à l'aide de matériaux divers : ainsi, pour la terrasse que Vespasien fit élever devant Iotapat, du côté le plus abordable [3], « on tira quantités de bois et de pierres

[1] Sur ce point, nous n'avons, pour les guerres d'Orient, aucune description comparable à ce que César nous rapporte du siège d'Alésia (*Bell. Gall.*, VII, 69). Quelques attestations de ci de là : ainsi Titus fit, en trois jours, entourer Jérusalem d'un mur de 39 stades, avec 13 forts dont le tour était de 10 stades ; tous les soldats y travaillèrent (Ios., *B. I.*, V, 499 sq.) ; Julien trace une double circonvallation autour de Maiozamalcha, en Babylonie (Amm. Marc., XXIV, 4, 10).

[2] Titus fit mieux encore : il nivela, sur une aire considérable, tout l'espace entourant les murs de Jérusalem (Ios., *B. I.*, V, 106 sq.) ; la X[e] légion reçut la même mission devant Gamala (*Ibid.*, IV, 13). Comblement des fossés à Machéronte (VII, 190), à Massada (VII, 304).

[3] *Ibid.*, III, 162 sq.

des montagnes voisines ; la terre, on la prenait aux lieux les plus proches, et on se la passait de main en main » ; les bois formaient une sorte d'armature renforcée par un blocage[1]. Du sommet, on pouvait lancer un pont donnant accès à la crête des murs[2]. Si la terrasse ne suffisait pas, on lui juxtaposait — ou superposait — une tour, grand travail en charpente, menacé d'incendie comme les machines, et qu'on recouvrait donc de cuir, parfois même de plaques de fer[3].

C'était une rude et longue entreprise que la construction de ces tours, et il n'apparaît pas qu'elles aient rendu des services proportionnés. Les sièges dont nous avons des récits complets aboutissaient d'ordinaire, grâce à quelque autre tactique[4] ; et dans ces succès la mine avait souvent le premier rôle, ou bien la sape. Gamala fut prise très simplement : trois soldats de garde se glissèrent nuitamment jusqu'au pied de la plus haute tour de la cité ; ils arrachèrent des fondements cinq grosses pierres et se retirèrent ; la tour tomba, entraînant ceux qui y étaient postés[5]. Contre les ouvrages des assiégeants, aussi bien que contre les fortifications d'une ville, on pouvait employer — et on employa bien des fois — un procédé banal : ainsi Jean de Giscala fit miner une des terrasses des Romains et soutenir avec des pieux la terre au-dessus du sol ; puis on jeta dans la fosse du bois enduit de résine, de poix et de bitume, auquel on mit le feu ; les étais consumés, la terrasse s'effondra[6]. Quand les Romains voulurent reprendre Amida,

[1] Cf. Josué le Stylite, *Chroniq.*, 54 : Cavad, devant Amida, s'efforce de relever une plate-forme qui était tombée : il ordonna de l'emplir de pierres et de bois, d'apporter des tissus de poil et de lin, d'en faire des outres et des sacs, de les emplir de terre et de surélever ainsi la plate-forme jusqu'à la hauteur des murs. — Terrasse des Perses devant Édesse : bois, terre et pierres (Procop., *B. P.*, II, 26, 24).

[2] C'est ce que les Romains tentèrent à Iotapat; les Juifs semèrent sur les ponts du sénevé cuit, ce qui les rendait glissants et infranchissables (Ios., *B. I.*, III, 277.)

[3] *Ibid.*, V, 292, 297.

[4] Les inspirations du moment fournissaient toutes sortes d'artifices ; je ne puis indiquer chaque variété. Et de même pour la défense : les assiégés d'Hatra, par exemple, imaginent de jeter sur les assaillants des pots de terre remplis d'insectes venimeux, qui s'insinuent dans les yeux et au défaut de la cuirasse (Herodian., III, 9, 5).

[5] Ios., *B. I.*, IV, 63-65. A Jérusalem, la sape réussit contre un des remparts (VI, 26-28), mais échoua contre les murs extérieurs du temple : les leviers s'y rompaient (VI, 222).

[6] *Ibid.*, V, 469-470. Autre tour minée secrètement par les assiégés :

sous Anastase, ils firent de même, mais le parement extérieur du mur tomba seul. On creusa davantage pour amener l'affaissement total : mis en éveil, les Perses bouchèrent le trou, et, au-dessus de la terre tassée, maintinrent un fossé qui longeait intérieurement l'enceinte ; ils y dirigèrent une source, afin d'être avertis par l'écoulement de l'eau, si les Romains poursuivaient leur tentative [1]. Une autre fois, dans une sortie, les assiégés de Bezabde, allant discrètement, courbés, glissent des brandons dans les jointures d'une terrasse, faite de branches d'arbres et de roseaux, qui ne fut pas longue à prendre feu [2].

L'escalade même, malgré ses risques évidents, fut, semble-t-il, encore plus profitable. C'était, ou la méthode du premier jour, dans la confiance du début, ou l'entreprise finale, dans l'exaspération d'une longue impuissance. Aux derniers mo-

Procop., *B. P.*, I, 7, 14 ; Josué le Stylite, *Chron.*, 51. C'est exactement de cette façon que les Perses s'emparèrent de Pétra, en Lazique (*B. P.*, II, 17, 23 sq.). — A côté de l'attaque, mentionnons la défense par l'incendie : les Romains s'engagèrent inconsidérément dans l'assaut d'un des portiques du temple de Jérusalem, que les Juifs avaient rempli de bois, de soufre et de bitume : ceux-ci feignirent de s'enfuir à l'exception de quelques-uns, qui mirent le feu pendant que les Romains appliquaient des échelles ; les assaillants périrent dans cet embrasement (Ios., *B. I.*, VI, 177-180).

[1] Josué, 72. — Plus tard, ce fut le tour des Romains d'imaginer un artifice nouveau pour assurer le succès de ce vieux stratagème si éventé : Les défenseurs d'Édesse creusaient une mine dans la direction d'une terrasse ennemie ; ils étaient à mi-chemin quand le bruit parvint aux oreilles des Perses, qui commencèrent à fouiller de leur côté, pour surpendre les travailleurs ténébreux. Mais leur manœuvre aussi est reconnue : les Romains abandonnent la partie et rebouchent leur cavité ; puis ils en pratiquent, avec plus de bonheur, une seconde aboutissant à l'autre extrémité de la terrasse, la remplissent de combustible et mettent le feu. Les Perses accourent ; pour les tromper sur l'origine de l'incendie, les habitants lancent des pots chargés de charbons incandescents, et des flèches enflammées ; pendant ce temps le feu souterrain continuait son œuvre, et quand Chosroès le remarqua, il était trop tard pour en arrêter les effets (Procop., *B. P.*, II, 27, 1-17). — Attaquant Dara, Chosroès faisait creuser une mine sous les murs ; quelqu'un en avertit les Romains, qui postèrent un grand nombre de pionniers dans l'espace compris entre les deux murailles. Comme les Perses creusaient toujours en ligne droite, on fit un fossé de traverse, sur le conseil de l'ingénieur Théodore ; plusieurs y tombèrent et y périrent, les autres se sauvèrent ; et Chosroès renonça à son entreprise (*Ibid.*, II, 13, 20 sq.)

[2] Amm. Marc., XX, 11, 18.

ments du siège de Jérusalem, les Romains grimpent à l'assaut du temple, sur des échelles que les Juifs renversent toutes chargées d'hommes, avec opiniâtreté [1]. Au cours d'un siège en Arménie, un soldat byzantin, s'étant muni de coins aigus, en enfonce un dans le joint de deux pierres d'assise, y pose un pied, insinue un autre coin plus haut, pour l'autre pied, et s'efforce de monter en se cramponnant aux pierres saillantes. Deux fois on le repoussa ; il réussit à la troisième, et d'autres l'imitèrent [2].

Perses et Romains rivalisaient d'ingéniosité : pendant l'un des nombreux sièges de Nisibis, le roi Sapor imagina d'intercepter très en amont le Mygdonios, dont le lit traversait la ville : il laissa les eaux s'accumuler contre les rives surélevées et soudain leur donna libre cours, les lançant comme un bélier contre le mur de la ville qu'elles culbutèrent. Il attendit jusqu'au lendemain, afin de trouver un passage à gué, quand la boue aurait séché, puis se précipita avec toutes ses troupes, mais s'aperçut que le double mur avait été entièrement relevé durant la nuit [3]. Les Byzantins s'emparèrent du fort de Tzacar en Colchide grâce à un soldat isaurien : ayant épié les gens qui venaient de nuit chercher de l'eau à une source, il observa discrètement la disposition des lieux, et une bande d'assiégeants réussit à pénétrer par cet endroit dans l'intérieur [4].

Les Sassanides furent toujours alarmés de la menace que constituait en face d'eux la forte place de Dara et s'acharnèrent à la neutraliser ou à la prendre : Chosroès, un jour, y envoya un ambassadeur avec une nombreuse suite ; ces hommes devaient essayer de trouver logement dans différentes maisons et d'y allumer l'incendie, l'obscurité venue ; après quoi ils ouvriraient les portes à une armée que le gouverneur de Nisibis avait ordre de tenir prête aux alentours. Mais les habitants

[1] Ios., *B. I.*, VI, 223.

[2] Theoph. Simoc., II, 18, 15 sq.

[3] Le récit le plus détaillé est dans Théodoret, *H. eccl.*, II, 26, p. 1076, Migne.

[4] Agath., IV, 5, 3. — Cf. Amm. Marc., XIX, 5, 4-5 : Il y avait à Amida des souterrains conduisant par des degrés au Tigre, où on allait puiser de l'eau, et partant d'une tour située au midi. Au milieu de la nuit, guidés par un transfuge (un bourgeois de la ville), 70 sagittaires du bataillon royal perse, se glissèrent jusqu'à la troisième charpente de cette tour ; arrivés là, ils donnèrent le signal à leurs compatriotes pour une attaque combinée au dedans et au dehors.

conçurent des soupçons contre cette députation trop brillante, refusèrent de l'introduire, et le coup avorta [1]. Un autre échoua, aussi indigne du succès [2] : Archéopolis, ayant beaucoup souffert du bélier des Huns, tenait cependant toujours ; un traître promit au général perse de livrer la ville, si on lui permettait seulement d'incendier les greniers, pensant que l'ardeur des habitants à éteindre la flamme diviserait leurs forces pendant l'assaut aussitôt donné. Mais il n'y eut qu'un petit nombre d'assiégés qui courut au feu ; les autres firent une sortie qui mit les Perses en pleine déroute [3]. C'est par ruse que cette nation s'empara de Martyropolis en Arménie : le chef Sittas y dépêcha 400 hommes qui feignirent de se rendre aux Romains ; la population les accueillit comme des transfuges : une fois dans la ville, ils s'en rendirent maîtres [4].

§ VI. — *Transfuges et espions.*

Il était naturel de croire à des transfuges : cette histoire où je glane des anecdoctes est remplie de trahisons. Elles ne se manifestent pas seulement à l'occasion des sièges ; elles encombrent les annales militaires et diplomatiques. On sait de reste que les anciens ne professaient pas sur le patriotisme nos doctrines rigoureuses ; au surplus, la composition des armées, l'abus des mercenaires conduisaient fatalement à la destruction de tout scrupule national. A en croire certains auteurs cependant, les Perses, à cet égard, auraient été plus fermes [5]. Les

[1] Procop., *B. P.*, II, 28, 31 sq.

[2] Plus honorable était le stratagème romain pour la défense de Pétra : Chosroès en avait décidé la capture ; le gouverneur interdit à ses soldats de se montrer ; ils eurent ordre de se tenir sans bruit près des portes. Les Perses crurent la ville abandonnée et s'approchèrent sans précautions, sans garder les rangs. Brusquement les portes s'ouvrirent sous une furieuse sortie qui infligea à l'ennemi de lourdes pertes (*Ibid.*, II, 17, 5-10).

[3] Id., *B. G.*, IV, 14, 24-29.

[4] Theoph. Simoc., III, 5, 13 sq.

[5] Amm. Marc., XXIII, 6, 81 : « Les lois des Perses sont extrêmement sévères : les plus cruelles visent les ingrats et les déserteurs » ; même, les fuyards et les lâches doivent être repoussés par leurs compatriotes (Theoph. Simoc., II, 5, 7). A Coché, « Julien vit un grand nombre de corps attachés à des gibets : c'étaient *les parents* de celui qui avait livré Pirisabora (Amm., XXIV, 5, 3).

faits, malgré tout, démentent cette exception. Ammien lui-même signale des tentatives de corruption, sur des satrapes au-delà du Tigre, par des députés chargés de présents [1]. Le peuple parthique, d'où sortit un si grand nombre d'émigrés [2], semble néanmoins avoir éprouvé une certaine répugnance à favoriser les trahisons chez l'ennemi [3]; la stratégie officielle des Byzantins ne s'embarrassait pas de pareils scrupules [4]. Dans le traité de paix conclu entre Chosroès et Justinien, qui réglait notamment le sort de la Lazique, une disposition est prise à l'égard des transfuges. Article VI : Si quelques-uns de ceux qui, pendant la guerre, ont passé d'entre les Romains chez les Perses, ou réciproquement (ηὐτομόλησαν), désirent s'en retourner dans leur pays, ils seront libres de le faire; mais cette liberté cessera à partir de la paix, et alors, le cas échéant, il y aurait extradition [5].

La même inconstance se laisse remarquer chez les Juifs, malgré la rage désespérée avec laquelle la plupart combattirent; quelques-uns, il est vrai, ne trahissaient qu'en apparence [6]; mais d'autres livrèrent réellement Iotapat en con-

[1] XXI, 6, 7; add. XVIII, 6, 20 : « Le satrape de Gordyène, Jovien, avait passé sa jeunesse dans les pays de domination romaine ; ayant été otage en Syrie, où il avait apprécié la douceur des lettres, il souhaitait de revenir au milieu de nous. » Le chef perse Nohodarès se trouva immobilisé sur les bords de l'Aborras, *suorum indicio proditus, qui admissi flagitii metu exagitati ad praesidia disceuere Romana* (XIV, 3, 4). — Deux des correspondants de Libanios, Sapor (*Epist.*, 878) et Varanès (*Epist.*, 1024), doivent avoir été des transfuges perses, comme Hormisdas, un des chefs de l'armée de Julien (Zosim., III, 11, 3). Le dernier général d'Héraclios contre les Arabes fut Baanès, un Persarménien réfugié auprès de lui (Theophan., 337, 3 ; Cedren., I, p. 745).

[2] Cf. *supra*, p. 134.

[3] Cf. Dio Cass., XLIX, 29 : (dans la guerre d'Antoine) « il y eut des déserteurs romains, mais peu, car les barbares les perçaient de flèches sous les yeux des autres. » Ils craignaient peut-être, dans leurs rangs, la contagion de l'exemple.

[4] D'après le *Strategicon* de Maurice, il faut tâcher de connaître exactement la situation de l'ennemi ; si son armée comprend diverses races, tâcher de les diviser ; si les chefs sont en désaccord, tâcher d'en corrompre quelques-uns (VII, I, p. 136).

[5] Menand. Protect., *Excerpt. de legat. Rom.*, Migne, *P. G. L.*, 113, p. 866 = De Boor, p. 180, l. 30 sq.

[6] Dio Cass., LXVI, 5 : « Prisonniers et transfuges gâtaient en cachette l'eau de boisson des Romains et égorgeaient les hommes qu'ils pouvaient surprendre isolés. Titus alors n'admit plus aucune reddition volontaire. Comme les Romains étaient découragés par la longueur du

seillant à Vespasien de donner l'assaut le matin, quand tous les assiégés, accablés de fatigue, étaient encore endormis [1]; ce qui fut fait. D'autre part, comme je l'ai rappelé, les Juifs eux-mêmes apprirent de transfuges romains les procédés de l'artillerie [2]. En somme, c'est bien du côté romain surtout que paraissent s'être multipliées les défections [3].

Elles avaient parfois des motifs bien futiles [4], mais généralement se fondaient sur l'intérêt ; un cas caractéristique est celui de cet Antonin dont Ammien [5] nous parle tout au long : Ancien marchand, attaché au bureau du duc de Mésopotamie et ruiné par des procès, il avait passé une de ses dettes au compte du fisc ; il commença dès lors à intriguer chez le voisin et à communiquer des secrets [6]. Il avait acheté un petit fonds dans la province perse la plus proche, au-delà du Tigre, afin de donner un prétexte à ses déplacements continuels. Au jour de l'échéance de sa dette, il franchit le fleuve définitivement, fut accablé d'honneurs et persuada le satrape

siège, quelques-uns d'entre eux passèrent à l'ennemi ; celui-ci, bien que manquant de vivres, les accueillit, pour montrer que, lui aussi, il recevait des transfuges. »

[1] Ios., *B. I.*, III, 317 sq. Autres mentions de transfuges : *ibid.*, III, 143 ; IV, 410. Des Juifs s'enfuirent de Jérusalem ayant avalé leur or ; les Romains leur ouvrirent le corps pour le trouver (V, 550 sq.) ; « cette inhumanité détourna plus d'un de se rendre aux Romains » (561).

[2] *Ibid.*, V, 268.

[3] Les troupes de Labiénus, pour gagner celles de Saxa, lançaient, au moyen de flèches, des billets dans le camp adverse (Dio Cass., XLVIII, 25). — Deux inscriptions safaïtiques sont ainsi conçues (je copie la traduction anglaise d'Enno Littmann, *Semitic Inscr.*, *Part II of the Americ. Arch. Exped.*, p. 140, n° 31 = Dussaud et Macler, 219) : *Theodore from the Roman country;* ce peut être, comme le dit Littmann, un déserteur qui se sera caché dans l'oasis de Rouhbeh ; mais l'hypothèse est moins aventureuse pour l'autre texte, p. 148, n° 59 (Dussaud-Macler, 251) : *By Latham... and he fled from the country of the Romans ; and, o Allat, he was saved from the horsemen who pierce* [*with their lances* (?)]

[4] Amm. Marc., XXV, 5, 8 : Un *signifer* s'était brouillé avec Jovien, alors simple particulier, pour avoir parlé inconsidérément du père de celui-ci ; craignant un ennemi qui venait d'être élevé au rang suprême, il prit le parti de s'enfuir chez les Perses.

[5] XVIII, 5, 1 sq.

[6] *Ibid.*, 1 : *Qui uel quarum uirium milites ubi agant uel procinctus tempore quo sint uenturi describens, itidem armorum et commeatuum copiae aliaque usui bello futura an abunde suppetant, indefessa sciscitatione percontans...*

Tamsapor d'entrer aussitôt en campagne. Un autre transfuge, Craugasius, gros bourgeois de Nisibis, tenait au roi un langage identique [1]. Ammien lui-même, échappant avec peine aux escadrons massés près de la frontière, rencontra vers Maiocarire un soldat parisien, que la crainte du châtiment, pour un crime par lui commis, avait poussé à servir d'espion aux ennemis [2].

Les mentions isolées de transfuges sont fréquentes [3]; on les cite à côté des vedettes d'avant-garde, dont ils facilitaient la tâche [4], et il est probable que les espions officiels étaient pour une bonne part recrutés parmi eux. Il fallait pour cette profession certains talents polyglottes [5], difficiles à réunir. Rien de tel pourtant ne nous est dit par Procope, notre source unique sur ce sujet [6]. « C'est une coutume établie [7] chez Romains et Perses d'entretenir aux frais de l'Etat des espions (κατάσκοποι), qui vont secrètement chez l'ennemi et rendent compte de ce qu'ils y ont vu. La plupart sont fidèles à leurs concitoyens; mais d'autres les trahissent : tel fut le cas d'un espion des Perses qui vint annoncer à Justinien une attaque prochaine contre les Romains, avec l'assistance des Massagètes. L'Empereur le paya pour aller dire aux Perses, qui assiégeaient Martyropolis, que les Massagètes s'étaient laissés corrompre et changeaient de camp [8]. »

[1] Id., XX, 6, 1 ; cf. XIX, 9, 3.

[2] XVIII, 6, 16.

[3] Cf. dans Ammien seulement : XVIII, 10, 1 ; XXI, 13, 3 ; XXV, 6, 6. C'est un transfuge qui apprit aux Perses la mort de Julien (Liban., I (Βίος), 134 ; Foerster, I, p. 147). — En sens inverse, les persécutions religieuses firent passer beaucoup de chrétiens de Perse en territoire romain, surtout sous Théodose (Socrat., *H. eccl.*, VII, 18, p. 773 sq.; cf. Theophan., 85-86).

[4] Amm. Marc., XXV, 7, 1 : *exploratorum perfugarumque ;* cf. XXI, 13,3.

[5] Ammien (XVIII, 5, 1) dit très bien d'Antonin : *utriusque linguae litteras sciens.*

[6] Je ne sais quelle étourderie m'a fait imprimer autrefois (*Mém. de la Soc. des antiq. de France*, VII[e] série, tome III (1904), p. 259) que les auteurs grecs ne nous apprenaient rien sur ce service.

[7] Déjà, sous Constance, des officiers romains d'Orient envoient en Perse des espions qui rapportent la nouvelle que Sapor est fort occupé contre divers envahisseurs (Amm. Marc., XVI, 9, 2-3).

[8] *B. P.*, I, 21, 11-13. Le même Procope, devenu pamphlétaire dans l'*Historia arcana*, s'exprime ainsi (30, 12-14) : « Autrefois l'Etat entretenait des espions qui, sous prétexte de négoce, allaient chez l'ennemi et jusqu'au fond de la Perse. La même coutume existait depuis longtemps chez les Perses. Chosroès a augmenté le salaire de ces agents, dont il a

Un anonyme byzantin fait allusion, à propos des transfuges (αὐτόμολοι), à une ruse des Perses qui, sous couleur de présents, dépêchèrent dans une ville ennemie un corps de troupes, lequel s'en empara [1] ? Le *Strategicon* de Maurice contient bon nombre d'avis sur la question : « Certains chefs ont décidé d'envoyer à l'ennemi de soi-disant transfuges, pour lui faire croire que l'armée dont ils faisaient partie éprouve des inquiétudes [2]. » — « Il ne faut pas accorder immédiatement sa confiance à ceux qui font défection, car souvent leurs allégations sont mensongères, mais plutôt à ceux qui ont été capturés dans une escarmouche [3]. » Quant à ces derniers, « s'ils n'ont pu observer chez nous que le bon ordre, les renvoyer; ils effraieront l'ennemi par leurs rapports ; s'ils nous ont surpris en fâcheuses dispositions, les mettre à mort ou en lieu sûr [4] ». Du reste, la possibilité de trouver des gens qui inclinent à trahir paraît si grande qu' « il faut envoyer des πρόδρομοι (*exploratores*, observateurs d'avant-garde), ne serait-ce que pour les recueillir [5] ».

Il est clair que de tout temps des services d'éclaireurs ont été organisés: Plutarque rappelle les σκοποί de Lucullus et les σκοῦλκοι de Crassus [6], dont les qualifications semblent répondre

tiré grande utilité. Et nous, nous avons perdu la Lazique pour n'avoir pas su de quel côté le roi de Perse avait dessein de tourner les armes. » Il n'est pas impossible qu'il y ait eu un certain relâchement de la part de Justinien, ni que Procope l'ait exagéré. Dans le *Bell. Pers.*, les espions dont il est parlé semblent improvisés (I, 15, 4 : deux doryphores vont espionner le camp barbare ; II, 25, 10 et 15 : les Romains saisirent un espion perse et en envoyèrent des leurs). Sous Honorius et Théodose II, au commencement du v[e] siècle, une constitution avait été rendue, après entente avec la Perse, qui désignait certains lieux spéciaux pour les échanges avec ce pays, *ne alieni regni, quod non conuenit, scrutentur arcana ;* exception était faite seulement pour les négociants qui accompagnaient les ambassadeurs de leur nation (C. Iust., IV, 63, 4, pr. et 1).

[1] Περὶ στρατηγικῆς, XLI, 4 (Kœchly et Rüstow, II, 2, p. 188) : Χρὴ δὲ οὐ μόνον τούτους (= τοὺς εὐτελεστέρους) φυλάττεσθαι, ἀλλὰ καὶ ὅσους εἰς δουλείαν ἡμῖν προφάσει δωρεᾶς πέμπουσιν οἱ πολέμιοι, ἐπεὶ καὶ Πέρσαι ποτὲ τριακοσίους ἄνδρας ἐν σχήματι δουλείας δωρεὰν στείλαντες δι 'αὐτῶν τὴν πόλιν παρέλαβον.

[2] IX, 2, p. 206.

[3] IX, 3, p. 213.

[4] VIII, 2, p. 186.

[5] VII (*bis*), 13, p. 163.

[6] *Lucull.*, 25 ; *Crass.*, 20. — Nous avons un chiffre pour la basse époque par Théophylacte Simocatta (III, 7, 5), qui signale un combat de 2.000 éclaireurs à l'avant-garde.

aux termes *d'exploratores* et de *praecursores* [1] ; toutes les armées en ont [2], mais le détail nous en échappe [3]. Le *Strategicon* de Maurice s'applique à préciser certains termes : à cette date, celui d'*exploratores* [4] serait le plus exact (en grec κατάσκοποι [5]) ; on appellerait *cursores* ceux qui poursuivent les fuyards, appuyés par des *defensores* en cas de grave retour offensif. Mais la terminologie semble flottante, ou tout au moins les cadres [6].

Traîtres et déserteurs avaient un rôle de premier ordre dans des campagnes entreprises sur de vastes étendues, mal connues de l'envahisseur et aussi déconcertantes que l'était, par exemple, le plateau arménien ; il fallait des guides expérimentés [7]. Ce fut encore là l'origine de plus d'un guet-apens. Dans la guerre lazique, les Dolomites de Nacoragan voulaient surprendre dans leur sommeil les Sabires de l'armée byzantine ; en route, ils prirent pour guide un Colque, qui gagna de l'avance, s'échappa et courut avertir les dormeurs : à leur arrivée, les Dolomites furent massacrés [8]. Une autre fois, le chef des Byzantins envoie 50 hommes découvrir les intentions des ennemis ; ils rencontrent deux espions vêtus à la romaine et les gardent avec eux ; mais ceux-ci, pour sauver leur vie, se déclarent du parti qui les a surpris et proposent à ces éclai-

[1] Les *speculatores* revenus de Judée et de Syrie, qui annoncent à Vitellius que l'Orient l'a reconnu (Tac., *Hist.*, II, 73), paraissent plutôt des émissaires à son service personnel. Ammien rappelle des *procursatores* des Perses (XXIV, 1, 10) ; ailleurs il parle des *speculatores* (XVIII, 6, 8).

[2] De la première armée musulmane, qui envahit la Syrie, se détache une troupe d'éclaireurs de 15 hommes ; elle vient en contact avec un avant-poste ennemi fort de 50 (De Goeje, *op. cit.*, p. 45).

[3] A l'époque d'Ammien (XXI, 7, 7), il semble que les *exploratores* soient les éclaireurs expédiés à grandes distances (*sic* sous Justinien : Procop., *B. P.*, II, 16, 3) ; quand l'ennemi est très rapproché, on dépêche même des officiers, comme Ammien (XVIII, 6, 21) lui-même, avec un centurion.

[4] I, 3, p. 28, 29.

[5] Et, plus récemment, σκουλκάτωρες.

[6] De même, le terme de *praetentura* dans Ammien (XXI, 13, 3 : *praetenturis iuncturos citeriores Tigridis ripas*) a le sens manifeste de corps de garde avancé, vers le *limes*. En général, il signifie la section antérieure d'un camp (Hygin., 14).

[7] Un Marde rendait ce service à Antoine et lui tenait lieu de conseiller (Plut., *Ant.*, 46).

[8] Agath., III, 8, 3,

reurs de les conduire nuitamment, par un chemin détourné, à un endroit où ils pourront assaillir à l'improviste les Perses couchés sur l'herbe. Et, dans leur crédulité, les 50 se laissent entraîner dans une savante embuscade [1].

§ VII. — *Stratagèmes divers.*

Le droit parlementaire lui-même était peu respecté dans la pratique : avant d'attaquer Bezabde, Sapor délégua des *caduceatores* pour proposer la paix, qu'assurerait une reddition immédiate ; les habitants, dit Ammien [2], « ne leur firent pas de mal, quoiqu'ils se fussent fort approchés des murs, parce que ces parlementaires avaient pris la précaution d'amener avec eux des prisonniers de Singara », que les Romains ne voulaient pas frapper par maladresse.

On ne saurait, à vrai dire, reprocher aux belligérants d'avoir profité des infériorités temporaires qu'infligeait à l'un d'eux telle observance religieuse : Pompée s'empara aisément de Jérusalem grâce au sabbat, durant lequel les Juifs restaient inactifs ; il eut ainsi toute liberté de combler le fossé et la vallée du secteur nord, d'y disposer ses tours et ses engins [3]. Pareillement, l'armée perse attaqua une fois ses adversaires chrétiens la veille de Pâques, eu égard au jeûne qui les avait affaiblis [4] ; dans une autre circonstance, elle choisit le dimanche, jour de prières, où l'on oubliait les batailles [5]. Quant aux Byzantins, ils tinrent souvent grand compte d'un fait tout à leur avantage : ils prenaient de la nourriture dès le matin, les Perses rien que le soir ; il convenait donc de provoquer ceux-ci dès la seconde moitié du jour, avant qu'un repas les eût réconfortés [6].

On pourrait citer encore bien d'autres traits de cette stratégie « à côté » : ainsi la feinte des Juifs de vouloir traiter de la paix [7] ou même se rendre [8], afin de reprendre haleine ou d'exposer à leurs coups une petite troupe isolée et confiante.

[1] Theoph. Simoc., III, 7, 4-6.
[2] XX, 7, 3-4.
[3] Ios., *A. I.*, XIV, 63 ; *B. I.*, I, 145-147.
[4] Procop., *B. P.*, I, 18, 15.
[5] Theoph. Simoc., II, 2, 7.
[6] Procop., *B. P.*, I, 14, 34 ; II, 18, 17 (la bataille commence à midi).
[7] Ios., *B. I.*, V, 317 sq.
[8] Id., V, 109-119.

A Iotapat, Josèphe se fait apporter de l'eau la nuit par un passage mal gardé, dans un ravin; ses hommes s'y glissent à quatre pattes, couverts de peaux, afin de passer pour des animaux [1].

Pour approvisionner d'eau Pétra, en Lazique, Chosroès avait fait construire un aqueduc portant trois canalisations superposées; les Romains s'y trompèrent, crurent que l'eau passait seulement à l'étage supérieur, qu'ils coupèrent; ils furent ensuite informés de leur erreur et interceptèrent les deux autres conduites [2]; mais dans l'intervalle la garnison n'avait pas souffert de la soif. Un amusant stratagème individuel est celui par lequel Ammien [3] et Ursicin, chargés de mission, passèrent indemnes à travers les lignes ennemies: ils se sauvèrent à droite et laissèrent aller librement vers la gauche un cheval portant une lanterne allumée, qui détourna d'eux l'attention.

La prédilection pour les feintes des armées byzantines était presque proverbiale; les campagnes d'Héraclios ne sont guère qu'une succession de stratagèmes, de succès inégal [4]. Les Perses savaient bien que les Byzantins recouraient souvent à la retraite simulée pour recommencer l'assaut dans des conditions plus favorables [5]; aussi Shahrbarâz ne voulait-il pas prendre au sérieux le recul des troupes d'Héraclios; mais celui-ci s'affirmait au point de rendre indubitable une véritable défaite. Alors le général perse se décida à abandonner sa position fortifiée, dont le gros d'Héraclios, du même coup, s'empara par un mouvement tournant [6]. Quinze jours plus tard, une feinte analogue amenait l'écrasement de l'ennemi [7].

Ajoutons que les mêmes expédients servaient à tour de rôle

[1] Id., III, 190-192.

[2] Procop., *B. G.*, IV, 2, 21 sq.

[3] XVIII, 6, 14.

[4] Cf. Norman H. Baynes, *The first campaign of Heraclius against Persia* (*English historical Review*, XIX (1904), p. 694-701). Tactique générale: pour repousser les Perses d'Asie Mineure, il résout de ne pas engager la bataille avec eux, mais de passer sur leur flanc pour menacer leurs communications.

[5] Aurélien en avait usé ainsi sur les bords de l'Oronte : sa cavalerie légère (Dalmates et Maures) s'enfuit dès que se prononça l'offensive des lourds escadrons palmyréniens ; quand ceux-ci parurent épuisés par la chaleur et le poids de leurs armures, les Romains firent brusquement volte-face et repoussèrent en désordre la cavalerie ennemie (cf. Homo, *L'Empereur Aurélien*, p. 84 sq.)

[6] Je résume Pernice, *op. laud.*, p. 117.

[7] Pernice, p. 119.

entre deux adversaires, qui se faisaient des emprunts réciproques : Héraclios avait exercé ses troupes à pousser des cris et faire du vacarme dans le combat[1] ; peu après, les Arabes de Mançour, approchant du camp byzantin, se mettent à battre du tambour, sonner de la trompette, hurler de compagnie ; les Romains se croient attaqués par une foule innombrable et, de frayeur, se précipitent dans la rivière à laquelle leur camp était d'autre part adossé[2]. Lorsque le roi Péroze guerroyait contre celui des Ephthalites, ce dernier ordonna de creuser un fossé large et profond, qui n'était interrompu au milieu que par un passage suffisant pour dix cavaliers de front, et qu'on recouvrit de roseaux et de terre. Quelques-uns, de loin, attirèrent les Perses, qui coururent à toutes brides et se précipitèrent dans le fossé, où la plupart trouvèrent la mort[3]. Cette ruse des barbares eut dans tout l'Orient un retentissement considérable ; les Romains ne manquèrent pas de se l'approprier[4], et un siècle plus tard Maurice le recommandait chaudement dans son *Strategicon*[5].

Après de longs développements sur les sièges, je me suis encore attardé aux menus faits anecdotiques des guerres. En fallait-il faire abstraction et m'en tenir aux grandes lignes de l'organisation militaire, au détail topographique ? Je ne l'ai pas pensé; nous n'aurions par cette méthode qu'une idée incomplète et fausse de la « défense de l'Euphrate ». Celle-ci n'a pas été assurée pendant plusieurs siècles — malgré de fréquentes alertes — par la seule prévoyance qui plaçait sur le *limes* des forteresses et des garnisons. Il ne s'agissait guère pour les Parthes — mieux encore, pour les Sassanides — et il ne suffisait pas, de forcer sur quelque point un cordon de défense théoriquement continu ; il y avait dans ces vastes contrées mitoyennes tant de centres d'achoppement, tant de pièges à loups, qu'aucun pas décisif n'était fait, même après de nombreuses rencontres. Cette force très réelle

[1] Cedren., I, p. 719.
[2] Eutych., *Annal.*, II, 273 sq.
[3] Procop., *B. P.*, I, 4, 7 sq.
[4] Du moins je ne crois pas forcer par cette interprétation le passage de Procope (*B. P.*, I, 13, 13) relatif au grand fossé que les Romains creusèrent à un jet de pierre de Dara et « où ils laissèrent par intervalles des entrées et des sorties. » Add. Zacharias Rhetor, IX, 2, p. 170.
[5] IV, 3, p. 107 sq.

et imposante de l'armée perse s'usait en ces efforts multipliés, sans s'épuiser assurément, sans atteindre non plus dans sa vitalité le grand empire occidental, hormis des cas très rares et dont ce dernier parvint à se tirer. La protection de la frontière d'Orient se résume pour une bonne part dans cette série indéfinie d'escarmouches, de sièges — sans résultat ou réussissant trop tard, en fin de saison, — de pourparlers dilatoires, de perfidies [1], de grandes et petites habiletés [2]. Tout ce fatras, pittoresque en somme si l'on y fait un choix, ne pouvait être ôté de mon sujet sans en altérer en quelque mesure la véritable physionomie [3].

[1] En voici une bien caractérisée : l'évêque de Sura représente à Chosroès que la ville n'avait servi de rien aux Romains et ne lui rendrait pas plus de services. Il offrit une somme considérable pour la racheter du pillage. Le roi dissimule, fait escorter l'évêque par des ambassadeurs, qui ont ordre de jeter dans l'embrasure de la porte, pour empêcher qu'on ne la referme, une grosse pierre ou une poutre. C'est par ce moyen que les Perses entrèrent dans la ville, qu'ils ruinèrent de fond en comble (Procop., *B. P.*, II, 5, 13-26). Cf. Macler, *Sébéos*, p. 9 : (Golon Mirhan) « vint en Arménie et s'empara d'Ankl au moyen d'un faux serment ».

[2] Notons la formule très claire de Maurice (*Strateg.*, VII, 1, p. 137): Κυνηγίῳ ἔοικε τὰ τῶν πολεμίων.

[3] Il faut bien aussi, en revanche, indiquer en deux mots quelques faits qui soulignent les contrastes de cette histoire et y ajoutent un trait chevaleresque et héroïque. Les combats singuliers (*prouocatoria proelia*) n'y sont pas rares, au moins sous le Bas-Empire ; antérieurement, je ne connais que celui d'un Juif et d'un cavalier romain, qui succomba (Ios., *B. I.*, VII, 169-176). Ces sortes de tournois se rencontrent fréquemment dans les annales primitives de la région caucasique, qui nous font connaître plusieurs engagements individuels entre Géorgiens et Arméniens (cf. Brosset, *Hist. de la Géorgie*, Saint-Pétersbourg, I (1849), pp. 52, 67, etc...).Il y en eut un au siège de Théodosiopolis, sous Théodose le Jeune, que Malalas nous a décrit (XIV, p. 364) ; Socrate y fait seulement allusion (VII, 18, *in fine*). Un autre est raconté par Procope (*B. P.*, I, 13, 29 sq.) : il eut lieu entre un ancien maître des athlètes de Constantinople, garçon de bain de Cutzès, et deux Perses qui l'avaient tour à tour provoqué ; ils furent également vaincus. Héraclios le « croisé » entra en lutte personnelle avec un chef perse (Nicephor. Patr., VI, 1). — Une bataille en Albanie fut précédée de cérémonies courtoises bien curieuses : les deux adversaires se rencontrèrent, séparés seulement par l'Araxe ; chacun désirait en venir aux mains ; les Perses envoyèrent un héraut proposer le combat, demandant que les Romains voulussent bien à cet effet franchir le fleuve ou le leur laisser traverser. Le général consulta ses troupes, qui crièrent de laisser venir les Perses ; ceux-ci passèrent l'eau et furent battus (Theoph. Simoc., III, 7, 13 sq.).

CHAPITRE VI

RÉGIME ADMINISTRATIF ET LÉGAL DE L'ARMÉE

J'éviterai de revenir, les ayant exposés dans l'Introduction, sur les motifs qui font disparaître de ce chapitre certains développements qu'on attendrait peut-être [1] et réduisent les autres à une singulière brièveté. Je m'en tiens, on le sait, aux données qui s'appliquent aux régions orientales, sans aucune contestation.

§ I. — *Les approvisionnements.*

Le sujet présente un intérêt capital : en temps de guerre, il fallait prévoir des réserves suffisantes par elles-mêmes, car le pays à envahir était en grande partie désertique ; s'il ne l'était pas, l'ennemi tâchait de le rendre tel temporairement : du moins, bien souvent, les récoltes déjà mûres furent dévastées, et lorsqu'une place assiégée devait renoncer à la lutte, on en brûlait les greniers et magasins avant de capituler. En temps de paix, les difficultés étaient moindres, grâce à la prospérité économique de la Syrie ; pourtant, au cours des années, lorsque les Romains pénétrèrent davantage dans l'intérieur, multiplièrent les postes avancés, perdus dans les pierres et les

[1] La bureaucratie militaire de ces régions, pour citer un exemple, nous est très peu familière. Nous n'avons que quelques mentions épigraphiques d'employés dans les bureaux des gouverneurs et des ducs. Waddington, 2700 : βοηθῷ κορνικουλαρίων ὑπατικοῦ ; 2225 : un *beneficiarius* et *commentariensis* ; 2122 : δουκηνάριε τάξεως δουκός (cf. 2405) ; CIL, XII, 4254 ; *ex [t]abul(ario)... Syriae Pala[e]stinae*; Ewin, *Palest. Explor. Fund*, 1895, p. 36, n° 62 : *a quaest(i)onar(i)is leg. III Cyr(enaicae).*

sables, un service régulier de ravitaillement devint tout ensemble plus onéreux et plus nécessaire. La création des *limitanei* changea le problème sans le supprimer.

Nous allons nous placer successivement dans ces deux hypothèses : état de paix, état de guerre. Ai-je besoin d'ajouter que cet exposé présentera surtout des lacunes ? Nous courons aussi le risque de commettre de fréquentes confusions : nous nous préoccupons ici des questions de droit, du régime normal ; les auteurs, eux, envisagent principalement les questions de fait et ne distinguent guère de façon explicite entre les réserves des villes [1] et les services de l'intendance militaire, entre les fournitures réglementaires de celle-ci, acquittées avec plus ou moins d'exactitude, et les aubaines occasionnelles ; entre la solde en numéraire payée aux soldats et les divers avantages qui leur sont assurés en nature ; le terme même d'annone prête à beaucoup d'illusions. — Enfin, sous le titre que j'ai adopté, nous examinerons à la fois ce qui a trait aux vivres et fourrages, au matériel de combat, ainsi qu'aux moyens de transport. Les documents à utiliser se rapportent parfois indistinctement à tout ceci.

A. En temps de paix. — Donc les gens de guerre recevaient une solde et des fournitures. La première est à peu près connue pour les différentes périodes, les divers genres de troupes et les principaux grades ; je me borne sur ce point à renvoyer aux ouvrages généraux [2]. Quant aux fournitures (*annona*), elles demeurent beaucoup plus mystérieuses ; elles devaient varier suivant les régions, selon que le militaire était cantonné avec un corps nombreux ou faisait partie d'un détachement relégué dans quelque fort isolé [3]. Nous sommes informés du moins qu'il y avait dans chaque légion une dizaine de *frumentarii* chargés

[1] Voici cependant une indication assez claire (Malal., p. 467 Bonn) : ἐν αὐτῷ δὲ τῷ χρόνῳ (sous Justinien) κατεπέμφθη εἰς τὰ ἀνατολικὰ Δημοσθένης, ἐπιφερόμενος καὶ χρήματα οὐκ ὀλίγα εἰς τὸ εὐτρεπίσαι κατὰ πόλιν ἀπόθετα σίτου ἕνεκεν τῆς μετὰ Περσῶν συμβολῆς.

[2] Cf. notamment Marquardt, *op. cit.*, pp. 18, 20, 88, 89, 93, 105, 204, 209, 282, 284, 311, 323.

[3] L'*annona militaris* n'a été qu'un peu tard l'objet d'une réglementation minutieuse, du reste hésitante : cf. les textes du Code Théodosien, cités par Seeck, *s. u.* (Pauly-W.). Une inscription de 350 (Waddington, 2037) nomme un ἀκτουάριος (*actuarius*) οὐεξιλλατιῶνος Μοθανῶν, comptable dressant les rôles qui servaient de base à la délivrance des rations.

de ce service d'approvisionnements. Deux inscriptions rappellent des *frumentarii* des armées de Syrie et d'Arabie [1]. Il semble bien qu'ils n'aient eu à pourvoir qu'aux besoins des soldats, et non à ceux des officiers.

S'il en fallait croire un pseudo-document de l'Histoire Auguste [2], une lettre de Valérien à un Zosimion inconnu, procurateur de Syrie, c'est ce dernier qui aurait eu dans ses attributions de remettre soldes et fournitures à Claude (plus tard Claude II le Gothique), alors tribun d'une légion *V Martia Fortissima*, des plus suspectes [3]. Dans la longue et curieuse nomenclature qu'on y trouve, il y a sûrement des détails exacts ; Pollion a pu se procurer des listes de subsistances militaires ; mais les tableaux administratifs utilisés par lui sont sans doute, pour la plupart, du ɪvᵉ siècle, les autres de diverses époques, et il aura enjolivé le tout [4].

Ces fournitures, faites « sur notre trésor privé », comprennent toutes sortes d'articles. Comme vivres : blé, orge, lard, vin, huile de deux qualités ; pour l'écurie, chaque année : 6 mulets, 3 chevaux, 9 mules, 10 chameaux, et du fourrage pour ces animaux. Il y est joint : des peaux à faire des tentes ; des effets : tuniques, manteaux, avec leurs accessoires décoratifs : fibules, ceinturon, anneau, bracelet ; des armes : casque, boucliers, lances, javelots, etc... ; des serviteurs : cuisinier, muletier, secrétaire, architecte, veneurs, charron, valet de bains, confiseur, etc... etc... [5] Beaucoup de ces articles sont à restituer au terme du commandement (*quem refundat*). Le tribun — ou le

[1] L'un, de la *leg. III Gallica* (CIL, VI, 1636) ; l'autre, de la *III Cyrenaica* (CIL, III, 2063). Sur les *milites frumentarii* en général, v. R. Paribeni, *Röm. Mitth.*, XX (1906), p. 310-320.

[2] Un autre (Vopisc., *u. Aurelian.*, 13, 1) nomme un Maecius Brundisinus, préfet de l'annone d'Orient sous Valérien, d'authenticité très douteuse, comme figurant dans une notice de fantaisie.

[3] Trebell. Poll., *u. Claud.*, 14, 2-4. — Ce texte est commenté par Lécrivain, *Études sur l'Histoire Auguste*, p. 55-57 ; L. Homo (*De Claudio Gothico*, Lutet. Paris., 1905, p. 25) ne s'y est pas arrêté.

[4] Le cas de Claude serait en outre un peu particulier, d'après les dernières lignes : *Haec autem omnia idcirco specialiter non quasi tribuno sed quasi duci detuli, quia uir talis est, ut ei plura etiam deferenda sunt.*

[5] Une preuve de la pluralité des sources de cette nomenclature est dans le désordre qu'on y remarque : chaque série s'interrompt pour recommencer plus loin, après intercalation d'objets fort différents.

procurateur pour le tribun — ne pourra rien demander aux provinciaux, surtout en argent[1].

Cette interdiction de l'*adaeratio* est fréquente au IVe siècle[2]; mais elle n'a pas duré[3], surtout en Orient : au commencement du Ve, Honorius et Théodose II ne se préoccupent plus que de donner à cet équivalent pécuniaire un caractère de fixité[4]. Les provinces et les localités se sont sûrement résignées à fournir aux troupes des subsides et subventions, même très élevés, ne fût-ce que pour échapper à l'obligation de les loger et de subir leur tyrannie à domicile. Il est probable que les empereurs, toujours prêts à légiférer, s'efforcèrent au moins d'empêcher que ce rachat ne devînt trop lourd[5].

La même constitution de 409 nous montre l'extension du paiement de la solde aux enfants, aux *familiae* des gens de guerre[6], conséquence naturelle du principe qui assujettissait personnellement au service le *filius ueterani* comme le colon, et faisait de lui un déserteur lorsqu'il négligeait de se présenter aux agents de recrutement. Le *limitaneus*, et même la plupart des soldats de province, avaient peu à peu beaucoup perdu de leur caractère militaire ; on les employait à toutes sortes de besognes, et il est vraisemblable qu'eux-mêmes cherchaient à louer leurs bras à des civils, pour accroître leurs ressources[7].

[1] *Iam caetera, quae propter minutias suas scribi nequeunt, pro moderatione praestabis, sed ita ut nihil adaeret, et si alicubi aliquid defuerit, non praestetur nec in nummo exigatur.*

[2] C. Theod., VII, 4,1.

[3] Cf. Seeck, *Adaeratio* (Pauly-W.).

[4] C. Theod., VII, 4,31 (a. 409) : *Militaribus commodis prospicientes adaeratarum annonarum, quae familiis apud Orientem uel Aegyptum praeberi consuerunt, certa ac distincta locis et numero pretia statuimus...*

[5] Peut-être le rescrit impérial de Bersabée (Clermont-Ganneau, *Rev. bibliq.*, XII (1903), pp. 27 sq., 429 ; *N. S.*, I (1904), p. 85 ; III (1906), p. 412-432) réglait-il précisément les redevances dues aux corps d'occupation. Cette formule énigmatique ἐπὶ τοῖς, qu'on lit à la fin de chaque ligne, avant la cassure, précédait-elle les noms des καταλόγοι ? Ce serait très concevable.

[6] Add. source de 359, d'Ascalon (*Hermes*, XIX (1884), p. 422).

[7] Le Code Théodosien renferme plusieurs mesures destinées à supprimer ces abus. Constance II écrit au duc de Mésopotamie (en 349) : *Obseruetur, ne ueteranorum seu militum filii officiis praesidalibus adgregentur* (VII, 22, 6) ; Arcadios et Honorius au duc d'Arménie (en 396) : *Si quis posthac militum in priuato obsequio (re)pertus fuerit, quinque libras auri multae (no)mine feriatur* (VII, 1, 15).

L'annone [1] n'était pas payée seulement aux troupes romaines, c'est-à-dire faisant partie officiellement de l'armée impériale; les princes fédérés, gouvernant des états-frontières, avaient droit aux mêmes fournitures, conçues en principe comme prestations en nature, mais naturellement converties en argent [2]. Les traités d'alliance prévoyaient ces *annonae foederaticae*, en spécifiaient le montant et le mode de paiement [3]. En ce qui concerne les soldats d'empire, on ne saurait fixer les échéances de ces versements. Χειμῶνος γὰρ ἤδη που ἐνεδήμει καιρὸς καὶ ἡ ἐγκύκλιος τῶν χρημάτων ἐπίδοσις τῷ Ῥωμαϊκῷ ἐχεῖτο συντάγματι [4]. Ce texte est peu explicite, d'autant plus que χρήματα a un sens extrêmement vague et s'appliquerait aussi bien aux deniers ou aux vivres [5]. La rébellion qui éclata sous Maurice [6] eut pour motif le projet de réduire les σιτήσεις. L'approvisionnement des troupes subissait forcément le contre-coup de l'état du marché local; lors de la terrible famine qui dévasta l'Orient en 324, les soldats ne furent pas les derniers, je pense, à se ruer sur les greniers et dépôts de la ville d'Antioche [7].

Quand les militaires étaient réunis par petits groupes dans des fortins dispersés, il est bien possible que l'annone ne fût pas individuelle; en tout cas, le soin incombait en outre au gouvernement d'accumuler des réserves pour les cas de guerre et de siège éventuel. Arrien, commandant en Cappadoce et chargé d'une inspection en Colchide, rend compte à Hadrien

[1] Sur les étapes de l'annone, la façon dont elle parvenait à destination, lorsqu'il fallait la faire arriver d'un peu loin, je ne vois à citer que ce passage un peu obscur de Libanios (*Epist.*, 20) : Σταθμός τις ἐστὶ περὶ τὸν Εὐφράτην, Καλλίνικος ὄνομα αὐτῷ...τοῦτο τὸ χωρίον ἔχει στρατιὰν ἱδρυμένην, ἣν δεῖ τρέφεσθαι πρὸς ἡμῶν οὐκ ἐκεῖσε κομιζόντων, ἀλλ' ἑτέρωσε τὴν τροφήν· ἐκεῖθεν δὲ εἰς Καλλίνικον ἄγειν νόμος τὸν ἄρχοντα τὸν περὶ τὸν Εὐφράτην. Les contribuables de l'annone n'étaient donc pas obligés de la convoyer eux-mêmes jusqu'au bout.

[2] Sous Justinien, les dispensateurs de ces sommes ne sont plus les princes, mais des fonctionnaires impériaux, les ὀπτίωνες (Benjamin, *op. cit.*, p. 13). V. *suprà*, pp. 113 et 123.

[3] Cf. le fragment de Malalas (Mommsen, *Hermes*, VI (1872), p. 344) : (φοιδέρατοι) ἀφ' ὧν καὶ αἱ φοιδερατικαὶ ἄννωναι κατάγονται.

[4] Theoph. Simoc., II, 10, 5.

[5] Ἐπίδοσις pourrait encore ne pas désigner, malgré ἐγκύκλιος, un paiement ordinaire, mais une sorte de *donatiuum*, de règle à la fin de chaque campagne heureuse.

[6] Ci-dessus, p. 156.

[7] Theophan., 29, 13 sq.

de ce qu'il a fait : A Apsarus, « j'ai remis leur solde aux hommes, passé en revue les armes, les remparts, les fossés. les malades et les approvisionnements de vivres [1] ». A Sébastopolis (Dioscurias) « le même jour nous avons pu payer aux troupes leur solde, et voir les chevaux, les cavaliers..., l'hôpital, les approvisionnements, puis faire le tour des murs et des fossés [2] ». Ces règlements de comptes avaient inévitablement de l'irrégularité [3].

A l'égard de la fabrication des engins de guerre, pour toute la période de la République et du Haut-Empire, nous sommes réduits aux hypothèses. Aussi bien ce matériel n'avait-il pas besoin d'être souvent renouvelé : en principe, à moins d'une défaite, rien ne se perdait à la bataille, que le javelot ; on usait de l'arc beaucoup moins que plus tard ; d'importantes réserves de flèches n'étaient pas alors indispensables. De plus, les guerres n'éclataient généralement pas de façon inopinée, comme du temps des Sassanides ; l'empereur qui projetait une expédition au-delà de l'Euphrate pouvait y pourvoir à Rome même, au moins en Italie. Mais il y avait des cas exceptionnels, par exemple celui d'un gouverneur aspirant au principat et obligé de se pourvoir de tout dans sa province : c'est ce qui arriva pour Vespasien en Syrie [4].

Quand aux Arsacides eut succédé une autre dynastie, les choses changèrent de face : ce nouvel ennemi avait des ambitions réelles et le désir de les faire valoir ; en outre, les guerres devenant plus fréquentes, en même temps que plus soudaines, les pertes de matériel se multiplièrent : il fallut combler les

[1] *Peripl. Euxen.*, éd. Didot, VI, 2.

[2] Id., X, 3.

[3] On voit aussi que l'inspecteur s'occupe de tout. Le gouverneur de la province devait être le surveillant de l'annone ; sous quelle haute autorité ? Chez Capitolin et Pollion, auteurs sans garanties, on trouve cette idée que le soin des approvisionnements appartient au préfet du prétoire (Lécrivain, *op. laud.*, p. 58). Ceci paraît vrai pour le IVe siècle ; v. *infra*.

[4] Tac., *Hist.*, II, 82 : « Le premier soin fut de faire des levées, de rappeler les vétérans ; on choisit des places fortes *pour y fabriquer des armes ;* à Antioche, on frappa de la monnaie d'or et d'argent. » — A la rigueur, la question des émissions obsidionales serait de notre ressort ; mais nous ne pourrions reconnaître dans quelle mesure elles servaient au paiement des militaires ou répondaient à d'autres besoins ; on frappait fréquemment des pièces commémoratives (Cf. B. Pick, *Journ. intern. d'arch. numism.*, I (1898), p. 452).

vides des magasins. L'armure des gens de guerre se fit plus compliquée : le fer prédomina sur le cuir, et la cuirasse fut attribuée à un plus grand nombre de combattants ; par suite, l'intendance des vêtements se transforma, s'amplifia. Enfin jadis on avait besoin de machines pour l'attaque des places [1], bien rarement pour la défense ; l'artillerie n'avait guère son rôle dans les « raids » de cavalerie des Parthes. Les Perses font des sièges autant qu'ils en soutiennent : il faut dans les villes et *castella* des batteries de précaution [2]. Il semble bien que, le premier, Dioclétien ait compris l'urgence de pourvoir à ces services nouveaux et assez près du théâtre des opérations. Le rapport de Malalas [3] reçoit une confirmation à peu près complète de la *Notitia dignitatum* [4] :

18 *Fabricae infrascriptae*
19 *Orientis quinque :*
20 *Scutaria et armorum, Damasci,*
21 *Scutaria et armorum, Antiochiae,*
22 *Clibanaria, Antiochiae* [5],
23 *Scutaria et armamentoria, Edesa,*
24 *Hastaria Irenopolitana Ciliciae,*
25 *Ponticae tres :*
26 *Clibanaria, Caesarea Cappadociae,*
27 *Scutaria et armorum, Nicomediae,*
28 *Clibanaria, Nicomediae.*

Dans ce document, il n'est pas question de l'artillerie — à moins qu'elle ne soit comprise sous le terme général d'*arma*,

[1] Une inscription de *Zeïzoun*, de la fin du IIe siècle, mentionne un μα(γ)γα(ν)άριος (BCH, XXI (1897), p. 44). Ce terme désigne un fabricant de machines de guerre.

[2] Cf. Iulian., *Or. I*, 26 D : « Tu pourvois les villes de la Syrie de machines, de garnisons, de vivres, de munitions de tout genre, et estimant que cela suffira durant ton absence, tu décides de marcher en personne contre les tyrans » (à l'ouest de l'empire). V. en effet ce qu'Ammien (XVIII, 9,1) dit d'Amida :... *turribus circumdedit* (*Constantius*) *amplis et moenibus locatoque ibi conditorio muralium tormentorum...*

[3] XII, p. 307 : Ἔκτισε δὲ (ὁ Διοκλητιανὸς) καὶ (à Antioche) φαβρικὰς τρεῖς πρὸς τὸ κατασκευάζεσθαι ὅπλα τῷ στρατῷ, ἔκτισε δὲ καὶ ἐν Ἐδέσῃ φαβρικὰ διὰ τὸ τὰ ὅπλα ἐγγὺς χορηγεῖσθαι · ὡσαύτως δὲ καὶ ἐν Δαμασκῷ ἔκτισε φαβρικά, ἐννοήσας τὰς ἐπιδρομὰς τῶν Σαρακηνῶν.

[4] *Or.*, XI.

[5] Une des trois fabriques d'Antioche seulement avait été supprimée

mais cela est peu probable. En raison de leur volume, qui ne permettait souvent de les transporter que démontées, il convenait de fabriquer les pièces là où on en éprouvait la nécessité[1]; c'étaient alors les *artifices* eux-mêmes qui se déplaçaient.

Somme toute, les divers services dont je viens de m'occuper, pour autant que de rares documents en laissent juger, subissaient à un haut degré les hasards de l'improvisation; cette impression va s'affirmer plus encore, maintenant que nous passons aux préparatifs de campagnes.

B. En temps de guerre. — Dès les premiers jours, les Romains éprouvèrent l'extrême difficulté du ravitaillement dans les régions nouvelles où ils étaient venus tenter la fortune. L'Arménie leur était une terre inexplorée ; les campagnes du début avaient en outre été occasionnées par les circonstances, et non préparées de longue main. L'habileté militaire des chefs suffit d'abord à tout : des exploits comme la prise de Tigranocerte, le pillage du palais de Zarbiénos, mirent aux mains du général et de ses troupes d'énormes quantités d'or et d'argent, avec 300.000 médimnes de blé : « on admira Lucullus d'avoir su, sans puiser une drachme dans le trésor public, fournir aux frais de la guerre par la guerre même[2] ». Pompée fut tiré d'embarras par la rapidité de ses coups. Mais avec Antoine commencent les souffrances et les désastres.

Sa qualité essentielle n'était pas la prévoyance, et le temps ne comptait guère pour lui ; il semble avoir eu l'illusion qu'il pourrait vivre sur le pays. Il en fallut bientôt rabattre : tout alla bien tant qu'on fut en Arménie[3] ; mais dès l'arrivée en

au IVe siècle. Doit-on y voir une suite du complot auquel avaient promis leur concours deux *tribuni fabricarum*, sous Constance ? (Amm. Marc., XIV, 7, 18 ; leur supplice est raconté 9, 4 sq.). Du moins il faut croire que leur complicité semblait une chose inconcevable, puisqu'après que le questeur Montius (Magnus d'après Socrat., *H. eccl.*, II, 34, et Sozom., IV, 7), torturé, eut désigné comme conjurés Épigone et Eusèbe, au lieu de songer aux deux tribuns qui étaient dans la ville, on fit comparaître, venant de loin, deux de leurs homonymes bien innocents : le philosophe Épigone de Lycie et l'orateur Eusèbe d'Émèse.

[1] Qu'on se souvienne du siège d'Hatra ; v. *supra*, p. 189. En Lazique, pour l'attaque d'un fort, les Byzantins improvisent leur artillerie sur place (Agath., III, 3, 3).

[2] Plut., *Lucull.*, 29.

[3] J'adopte, on le voit, sur l'itinéraire d'Antoine, l'opinion de J. Kromayer, *Kleine Forschungen zur Geschichte des zweiten Triumvirats* (*Hermes*,

Médie la disette devint une menace grandissante. Impossible d'aller au fourrage sans abandonner des morts et se retirer avec de nombreux blessés [1]; car l'approche de l'hiver déterminait les chefs parthes à une guérilla active, inlassable. « On ne pouvait non plus se procurer du blé sans combat ; on manquait de moulins pour le moudre ; on avait été forcé de laisser ceux qu'on avait sur le chemin, la plupart des bêtes de somme ayant péri, et celles qui subsistaient devant transporter les malades et les blessés. Le boisseau attique de froment se vendait, dit-on, dans le camp, jusqu'à 50 drachmes, et les pains d'orge [2] au poids de l'argent. Les Romains durent recourir aux légumes et aux racines, se résigner à en goûter qui leur étaient inconnus (et parfois vénéneux). Le vin seul eût rémédié aux maux que ces aventures occasionnaient, et il n'y en avait pas [3]. » L'eau même manquait. L'Arménie n'est point aussi arrosée que le ferait supposer sa grande altitude moyenne; par suite, les plateaux circonvoisins sont encore plus secs. Pompée, marchant contre l'Albanie révoltée, avait, par précaution, fait remplir d'eau 10.000 outres [4]. Antoine, en quittant Phraaspa, et bien qu'il évitât les plaines, dut faire endurer une soif terrible à son armée ; on puisait au moindre ruisseau, même roulant une eau malsaine, qu'on transportait, faute de vases, dans des outres ou dans son casque ; et il fallait, dans cette détresse, combattre la cavalerie parthe à chaque pas [5]. Dois-je ajouter que les contrées mésopotamiennes opposaient des obstacles encore plus sérieux [6] ?

XXXI (1896), p. 70-104). Delbrück (*op. cit.*, p. 408-414) s'en tient à l'ancienne doctrine, sans discuter celle-là qu'apparemment il n'a pas connue.

[1] Plut., *Ant.*, 40.

[2] Dio Cass., XLIX, 27 : Antoine, manquant de vivres devant Phraaspa, donna à ses hommes, au lieu de blé, de l'orge, nourriture des chevaux quand les herbes faisaient défaut.

[3] Plut., *Ant.*, 45.

[4] Plut., *Pomp.*, 35.

[5] Id., *Ant.*, 47. On voit que les préparatifs d'Octavie (grande provision de vêtements pour les soldats, nombre de bêtes de somme, de l'argent et des présents pour les officiers — *ibid.*, 53) arrivaient trop tard.

[6] Avec sa vive imagination, Plutarque fait dire au perfide phylarque arabe, Ariamnès, qui servait de guide : « Vous croyiez donc voyager en Campanie ! » (*Crass.*, 22) ; la Campanie était sans doute peu familière au barbare ; Dio Cass., XL, 21, à propos de la même expédition, ne

Même près des rives de l'Euphrate, Corbulon dut recourir à de durs travaux et à des subterfuges pour assurer l'approvisionnement en eau [1]. Ses campagnes furent conduites avec plus de prudence ; il se rendait compte qu'elles seraient longues et que tout imprévu aurait des conséquences funestes. En Arménie même il ne trouvait pas de froment; sur les hauts plateaux, notamment vers les bords du lac de Van, il ne rencontrait que des troupeaux de moutons, nourriture désagréable aux troupes romaines et qui convenait bien mal dans les chaleurs de l'été [2]. Aussi avec l'armée marchaient de longues files de chameaux chargés de blé [3]. Par bonheur, il détenait un certain nombre de forteresses, où il pouvait abriter ses légions et toute son infanterie, tandis que les Parthes, hors d'état de faire des sièges, erraient misérablement autour des villes, voyant des nuées de sauterelles détruire les fourrages sur lesquels ils avaient compté pour leur cavalerie.

Durant le dernier siècle avant notre ère, la Syrie avait été mise effroyablement à contribution [4], mais ce n'était guère pour les entreprises extérieures : la guerre civile surtout en profitait [5]. Cette province dut encore faire les frais de la guerre

parle pas, lui, d'un absolu désert de sable, mais d'une région un peu montueuse et non dépourvue d'arbres.

[1] Tac., *Ann.*, XV, 3 : *et quia egena aquarum regio est, castella fontibus imposita ; quosdam riuos congestu arenae abdidit.* Il est vrai que le contexte ne précise pas suffisamment où était cette *regio*.

[2] Pour les menus accidents de cette expédition, cf. le résumé de B. W. Henderson, *The Life and Principate of the Emperor Nero*, London, 1903, p. 163-191.

[3] Tac., *Ann.*, XV, 11.

[4] Caes., *Bell. ciu.*, I, 32 : Les sommes imposées à la Syrie étaient exigées avec une extrême rigueur. La cupidité inventait pour se satisfaire les moyens les plus variés : une taxe avait été mise sur les esclaves, les hommes libres, les portes des maisons, les colonnes ; on requérait perpétuellement des grains, des hommes pour la guerre, des rameurs, des machines, des chariots. Il suffisait, pour qu'une chose fût frappée d'un impôt, qu'on pût lui attribuer un nom. Il y avait des chefs dans les villes, villages et châteaux forts. Le plus rude et le plus cruel passait pour un bon citoyen, de ferme caractère. La province était remplie de licteurs, agents, exacteurs, extorquant de leur mieux pour leur propre compte. — Add. Appian., *Bell. ciu.*, IV, 62, pour les réquisitions de Cassius à Laodicée.

[5] C'est pour l'alimenter que Cassius isolait du continent par de grands travaux le port de Laodicée, où il voulait enfermer des vivres (Appian., *ibid.*, 60).

juive de Titus : du moins, durant celle-ci, l'intendance romaine eut-elle la tâche aisée : retranchés dans leurs citadelles, les Israélites subirent la disette [1], mais les assiégeants étaient libres de se ravitailler, et il n'y a pas dans Josèphe une seule ligne qui trahisse des embarras de cette nature [2].

Par la Syrie encore s'était principalement opéré le ravitaillement de Paetus et de Corbulon [3] ; pourtant, alors déjà, une nouveauté se fait jour : des troupes avaient été laissées en Cappadoce durant un hiver ; Paetus y était venu avec des contingents du Pont et de la Galatie ; d'autres régions avaient aussi contribué aux préparatifs de campagne. Divers faits, mal connus, indiquent cette intention d'assurer aux convois de vivres un autre itinéraire éventuel, par le nord. Dans le pays des Ibères une forteresse fut construite en 75 par les Romains [4], l'Arménie même peut-être occupée militairement pendant un certain temps [5]. Avant de partir pour sa grande expédition d'outre-Euphrate, Trajan eut soin de nouer une alliance et d'échanger des présents avec Anchialos, roi des Hénioques [6] ; aux Albains il donna un nouveau souverain, se procura des relations amicales avec les chefs des Ibères, des Colques et des Sarmates [7] ; bref, il voulait la soumission ou

[1] Rappelons que Cestius, dans sa retraite, tua ses bêtes de somme, ânes, mulets, etc..., pour qu'elles ne tombassent pas aux mains de l'ennemi (Ios., *B. I.*, II, 546).

[2] Bien plus, la Syrie profita de cette guerre, après coup, car le butin fut tel, Jérusalem prise et le temple pillé, que l'or ne se vendait plus dans ce pays que la moitié de ce qu'il valait auparavant (*Ibid.*, VI, 317).

[3] Le chef de l'intendance militaire dans une expédition s'appelait *praefectus necessariorum*, ἔπαρχος τῶν ἐπιτηδείων. Dans l'armée de Corbulon, celui qui revêtit cette charge était le Juif Tiberius Iulius Alexander (*ministrum bello datum*, dit Tac., *Ann.*, XV, 28) ; la preuve qu'il s'en tira à son honneur, c'est qu'on le maintint en fonctions pour la guerre juive ; v. l'inscription de Pline : ἀντεπίτρο[πον Τιβερίο]υ Ἰουλίου Ἀλ[ε]ξ[άνδρου ἐπ]άρχου [τ]οῦ Ἰουδαϊ[κοῦ στρατοῦ]. (Dittenberger, *OrGrIS*, 586 ; add. Ios., *B. I.*, V, 46 ; VI, 237, et Domaszewski, *Rhein. Mus.*, *N. F.*, LVIII (1903), p. 218-230).

[4] *Journ. asiatiq.*, sér. VI, XIII (1869), p. 96.

[5] Stat., *Silu.*, I, 4, 79 : *Rutilium Gallicum timuit | Armenia et patiens Latii iam pontis Araxes.* Ces détails se rapportent peut-être à des hostilités contre les Parthes, dont nous n'aurions pas de souvenirs précis ; cf. Gsell, *Domitien*, p. 232-3.

[6] Dio Cass., LXVIII, 19.

[7] Eutrop., VIII, 3 ; Plin., *Epist.*, X, 13-15 (= Plin. *ad Traian.*, 63, 64, 67 Keil).

l'amitié des peuplades avoisinant l'Arménie et le Caucase, pour être libre de se servir de la ligne de Trébizonde, qui permettrait de transporter des approvisionnements réguliers à travers le continent.

Ces convois utilisaient sur terre toutes sortes de bêtes de somme [1], mais en particulier, semble-t-il, des chameaux : on en réquisitionnait même en dehors des provinces intéressées; ainsi en Égypte, comme en témoigne un papyrus du Fayoum [2], à une femme il est demandé deux chameaux, dont l'un εἰς τὰς ἐν Συρίᾳ κυριακὰς ὑπηρεσίας τῶν γενναιοτάτων στρατευμάτων τοῦ κυρίου ἡμῶν αὐτοκράτορος Σεουήρου Ἀντωνίνου (Caracalla). Puis leur chargement passait sur des barques, qui sillonnaient l'Euphrate en grand nombre, accompagnant l'armée d'invasion [3]. Julien, comme je l'ai dit, en avait un millier, pauvres embarcations du reste, puisqu'il suffit de quelques tourbillons de vent et d'un grossissement du fleuve pour entraîner la perte de plusieurs d'entre elles et de leur cargaison de grains [4].

L'*annona militaris* fonctionnait chaque année, mais en cas de guerre elle devenait plus lourde, ou une annone supplémentaire se superposait à elle : c'est ce qu'attesteraient les titres de Timesitheus, *procurator prouinciae Syriae Palestinae, ibi exactor reliquor*(*um*) *annon*(*ae*) *sacrae expeditionis* [5]. Il se montra très rigoureux dans la perception des subsides de guerre. Il eut pour gendre le jeune Gordien III et devint préfet du prétoire ; Jules Capitolin met dans la bouche de Gordien un panégyrique de fantaisie de son beau-père [6] : il loue les soins pris par lui pour l'approvisionnement des villes de la

[1] Chevaux et mulets notamment ; cf. Iulian., *Epist.*, 27.

[2] *Berliner Griech. Urkund.*, I, 266, l. 17-20.

[3] V. p. 146 ; cette pratique commence avec l'expédition de Crassus (Plut., *Crass.*, 20).

[4] Amm. Marc., XXIV, 1,10.

[5] Ces préparatifs (CIL, XIII, 1807) étaient en vue de l'expédition de Sévère Alexandre ; c'est ce que paraît confirmer l'Apocalypse juive d'Élie ; cf. Samuel Krauss, *Neue Aufschlüsse über Timesitheus und die Perserkriege* (*Rhein. Mus.*, *ibid.*, p. 627-633). Mais les approvisionnements ne venaient pas tous de Syrie ; du moins une part du matériel de guerre était expédiée d'Occident, car une division de la flotte de Misène fut chargée d'escorter, pour les protéger des pirates méditerranéens, la cour impériale et tout ce dont elle se faisait accompagner (Dessau, *Inscr. Lat. Sel.*, 2767 ; CIG, 2509 ; cf. le commentaire de Domaszewski, *Rhein. Mus.*, *ibid.*, p. 382-390).

[6] Cf. Lécrivain, *op. laud.*, p. 292-4.

frontière, sa sollicitude à l'égard des soldats. Il y a dans ce développement des anachronismes, mais peut-être Capitolin a-t-il pris dans Dexippe, plus digne de foi, l'attribution au préfet du prétoire de l'intendance générale. Zosime rapporte d'autre part qu'après la mort de Timesicles [1] Philippe l'Arabe lui succèda et trahit son maître. Il voyait que des vivres étaient expédiés en abondance à l'armée, qui se trouvait avec Gordien entre Carrhae et Nisibis ; il les détourna de leur destination : les troupes, conduites dans un pays sans ressources, reprochèrent à Gordien de vouloir les faire périr, le tuèrent et proclamèrent Philippe [2]. Rien ne prouve absolument que Philippe disposât de la direction des convois en vertu de sa qualité de préfet du prétoire : peut-être commettait-il simplement un coup de force, parce qu'il en avait les moyens de fait. Du moins nous est-il dit qu'Auxonius, préfet du prétoire d'Orient sous Valens en 367-9, se montra équitable, bien qu'une guerre fût imminente, περί τε τῶν εἰσφορῶν εἴσπραξιν [3].

Cette question des approvisionnements prenait une importance toute particulière quand les opérations se poursuivaient à quelque distance d'un fleuve. Le siège d'Hatra, sous Septime Sévère, dut être levé, non seulement à cause de la belle résistance des habitants, mais parce que les fourrageurs, succombant aux coups de la cavalerie ennemie, poussèrent à la révolte des troupes déjà découragées par les chaleurs estivales [4]. Ce qui compliqua énormément l'investissement et la prise de Palmyre, ce fut la nécessité de conserver des lignes de communication avec la Syrie : tout venait de là, même l'eau, amenée d'Émèse, et l'on devait, pour soustraire les convois aux attaques des nomades, jalonner la route d'une série de postes militaires. Peut-être faut-il attacher, pour le fond, quelque créance aux documents apocryphes de l'Histoire Auguste, qui relatent des négociations avec la ville assiégée ; il est encore plus vraisemblable qu'Aurélien se décida à acheter la défection des nomades, alliés de Zénobie, de façon à éviter le souci des approvisionnements [5].

[1] On a reconnu depuis longtemps que c'est le nom corrompu de Timesitheus.

[2] Zosim., I, 18, 2.

[3] Id., IV, 10, 4.

[4] Dio Cass., LXXV, 10-11.

[5] Et c'est ainsi que s'explique le mot de Zosime (I, 54, 2) : τῆς τροφῆς

Julien était parti prudemment muni de tout le nécessaire : « Mes bateaux de rivière, écrivait-il [1], sont pleins de blé et plus encore de biscuits secs et de vinaigre. » Une masse de chariots accompagnait en outre son armée [2], et il arriva qu'on pût, chemin faisant, améliorer son ordinaire en décochant des flèches sur les troupeaux de cerfs qui gambadaient dans la plaine [3]. Enfin le pillage du camp perse, après la défaite des ennemis, mit au pouvoir des Romains une telle abondance de provisions qu'il y eut à craindre une prodigalité abusive et nuisible au bon ordre [4].

Julien se croyait à l'abri de tout besoin; aussi, sur sa route, détruisait-il palmiers, vignobles, magasins, pour faire expier aux Perses ce dont ils s'étaient rendus coupables à Nisibis, Bezabde, Singara. Mais cette richesse ne dura pas ; la misère commença avec la retraite : les Perses eux-mêmes brûlaient les récoltes avant le passage des Romains [5], ou lâchaient les écluses du Tigre pour inonder la plaine [6]. Au siège de Maiozamalcha, pendant que l'infanterie attaquait, la cavalerie devait battre la campagne pour découvrir des vivres [7]. La disette véritable se fit sentir encore après la paix signée ; pas d'herbe même ; une fois, deux officiers emportèrent du château perse d'Vr des vivres pour quelques jours [8] ; mais ensuite « quand on trouvait par hasard, très rarement, un boisseau de farine, il se vendait au moins dix *aurei* ».

ἐκ τῶν πλησιαζόντων ἐθνῶν τῷ στρατοπέδῳ χορηγουμένης... Au lieu de piller les provisions, les nomades désormais se faisaient eux-mêmes pourvoyeurs.

[1] *Epist.*, 27.

[2] Liban., *Epist.*, 1186.

[3] Amm. Marc., XXIV, 1, 5. — Maurice (*Strateg.*, I, 9, p. 44) condamne cette licence et recommande de ne pas permettre, en temps de guerre, la chasse aux animaux sauvages, car c'est une occasion de trouble. Il est vrai qu'il conseille aussi (p. 43) de ménager les lieux cultivés et de ne pas piller les villes (!)

[4] Eunap., fragm. 16-17, p. 68 Bonn. Après la prise de Pirisabora, on trouva dans la place une masse de vivres et d'armes ; on prit ce qui était utile et brûla tout le reste (Amm. Marc., XXIV, 2, 22).

[5] Amm. Marc., XXIV, 7, 7.

[6] Id., XXIV, 3, 10.

[7] Un corps de coureurs perses, sorti de Ctésiphon, enlève les bêtes de somme et tue quelques-uns des fourrageurs, qui s'étaient imprudemment écartés (Id., XXIV, 5, 5).

[8] Id., XXV, 8, 6. 7. 15.

Non seulement l'armée devait être munie, mais on avait soin d'accumuler des réserves derrière soi, dans les places principales, pour leur permettre de résister longtemps à un siège, ou de fournir, en cas d'urgence, des ressources nouvelles, plus vite réunies et transportées : Constance avait ainsi approvisionné Édesse, tandis qu'il observait les mouvements de Sapor [1]. A Dara, devenue forteresse frontière, Anastase avait construit des greniers et pratiqué des citernes [2]. Nous aurions dans la chronique de Josué le Stylite des renseignements précieux sur les obligations des villes et de leurs habitants envers le service de défense, si l'auteur s'exprimait avec plus de clarté [3]. Il parle de l'impôt qui pesait sur chaque maison d'Édesse : dix livres de fer, pour l'exécution d'un travail qui en exigeait une grande quantité [4]. Mais ses récits sur la disette d'Amida, pendant la courte période où les Perses en furent maîtres, ne sont pas d'un témoin oculaire et relèvent plutôt de la légende [5].

Au sujet des transports, Procope, non plus l'historien, mais le pamphlétaire de Justinien, a encore multiplié les doléances [6] : depuis longtemps le trésor public nourrissait de nombreux troupeaux de chameaux, qui portaient les bagages des troupes en campagne. Les paysans n'étaient nullement astreints à la corvée d'y pourvoir, et rien de nécessaire ne manquait aux soldats. Mais Justinien a supprimé presque entièrement ces troupeaux, et les troupes sont au dépourvu. De l'annone mi-

[1] Id., XXI, 7, 7. — Des particuliers mettaient même à l'abri leurs trésors dans certains *castella*, où ils ne pensaient pas qu'on dût les chercher. Des transfuges dénoncèrent au roi de Perse ceux qui avaient été cachés dans les forteresses des environs d'Amida (Id., XVIII, 10, 1-2).

[2] Cedren., I, p. 630 Bonn.

[3] Qu'entendre, par exemple, sous ces mots (40) : « A la suite de la misère des habitants d'Édesse, Anastase les dispensa de fournir de l'eau aux Romains » ? Le commandant romain avait fait aussi des contrats avec cette ville pour des livraisons de blé.

[4] *Chron.*, 53.

[5] 77-78 : Les Perses n'osaient quitter les remparts : ils y avaient installé de petits fours, où ils faisaient cuire la poignée d'orge qu'on remettait à chacun pour sa journée ; ils établirent au même endroit de grands pétrins, pleins de terre, où ils semèrent des légumes. Add. l'histoire singulière des femmes qui mangèrent ceux qu'elles pouvaient arrêter, et de l'édit du chef perse ne permettant de dévorer que les morts.

[6] *Hist. arcan.*, 30, 15.

litaire, un tableau très poussé au noir nous est présenté : Les propriétaires doivent nourrir l'armée en proportion de leurs biens ; s'ils ne trouvent pas sur place ce qui est exigé, il le leur faut acheter à des prix exagérés et le transporter très loin, suivant le hasard du campement, pour le donner à mesurer aux chefs de l'intendance, qui y appliquent, non la loi universelle, mais leur bon plaisir. Voilà ce qu'on appelle l'annone ! une ruine pour des malheureux, qui paient dix fois ce qu'ils doivent et ne fournissent pas seulement l'armée, mais même Byzance [1] ! Quelque part que l'on fasse à l'exagération, il ne fait pas doute que l'administration militaire du VIe siècle était déplorable [2].

Le *Strategicon* de Maurice n'a pas négligé le train des équipages [3]. Les tagmatarques ont charge d'y subvenir durant l'hiver [4]. Il ne faut pas s'embarrasser de convois trop considérables [5] ; cependant, ne compter que médiocrement sur les ressources qu'on se procurera en chemin [6]. Le bagage doit rester dans le camp ; les enfants et parents des soldats, qui le surveillent, être mis en sûreté, pour que les combattants n'aient pas, dans la bataille, l'esprit distrait par ce souci [7]. Les vedettes envoyées en exploration ont à se pourvoir largement de vivres à leur usage personnel [8], et l'auteur se préoccupe même de ce qu'il faut que chaque combattant en emporte sur lui à toute éventualité [9]. On reconnaît là la minutie qui est une des caractéristiques de ce livre ; une recom-

[1] *Ibid.*, 23, 11-16.

[2] Le *Bellum Vandalicum* nous en apprendrait un peu plus, mais il faut le laisser hors de cause.

[3] Désigné d'un nouveau nom, τοῦλδον, ainsi défini (I, 3, p. 30) : ἡ ἀποσκευὴ τῶν στρατιωτῶν, τουτέστι παῖδές τε καὶ ὑποζύγια καὶ τὰ λοιπὰ ζῶα. Cf. tout le livre V.

[4] I, 2, p. 25-26.

[5] V, 1, p. 121.

[6] Ne pas consommer le vin ou le pain qu'on trouve en campagne sans l'avoir d'abord fait goûter à des prisonniers ; et de même pour l'eau des puits. Sans ces précautions, on risquerait d'être empoisonné (IX, 3, p. 220-221).

[7] Ios., *B. I.*, III, 69, a loué la valeur des valets d'armée, qui restaient longtemps dans cet emploi et acquéraient l'expérience des guerres. Au VIe siècle, on voit que le système des *limitanei* met en mouvement, à divers titres, les familles tout entières.

[8] V, 2, p. 122.

[9] VI, 11, p. 143. — Cf. Ios., *B. I.*, III, 95 : ἡμερῶντε τριῶν ἐφόδιον.

mandation, du moins, était un peu inutile sans doute aux contemporains de Maurice : celle d'éviter l'encombrement. Tout indique que le défaut de l'intendance byzantine n'était pas la recherche du superflu.

§ II. — *Le service sanitaire.*

Nos sources syriennes ne permettent guère de contrôler ou de compléter les notions générales que nous avons sur le sujet [1] ; cette lacune est encore due principalement à la rareté des inscriptions. Médecins et ambulances étaient certes nécessaires dans des campagnes aussi pénibles que celles d'Orient ; les auteurs parlent bien des fois des pertes subies, des souffrances de l'armée, rarement des soins donnés aux malades ou aux blessés [2]. Pourtant, au cours de la bataille de Carrhae, malgré le désastre essuyé, nous est-il dit, on parvint à emmener les blessés qui ne pouvaient fuir [3]. Arrien, en tournée dans la Colchide, inspècte, en même temps que les armes, les approvisionnements et l'état des forteresses, τοὺς κάμνοντας [4].

Dans le *Strategicon* de Maurice, de brèves dispositions sont prévues περὶ δηπωτάτων [5] : l'idée essentielle est qu'il faut désigner d'avance les ambulanciers (*deputati*), pour ne pas distraire les hommes du combat. Il est probable que, dans les sièges, les soins à donner aux blessés appartenaient aux prêtres et religieux de la cité. Les sentiments d'humanité étaient en ce temps-là quelque chose de très superficiel : lorsqu'un auteur fait allusion aux pertes d'une armée, il songe à l'affaiblissement de celle-ci, aux chances réduites de succès pour la prochaine rencontre. Ces guerres ont un caractère de sauvagerie assez marqué : on ne fait guère quartier à moins de rançon [6].

[1] Cf. Marquardt, *Organis. milit.*, p. 297 sq.

[2] Carin, à l'approche de l'hiver, rentre de Perse en Cyrrhestique, βουλόμενος καὶ τὸ ἴδιον στρατὸν ἀναπαῦσαι καὶ τοὺς πληγάτους θεραπευθῆναι (Malal., XII, p. 304-305, Bonn).

[3] Ils gémissaient d'être abandonnés ; quelques officiers firent descendre les moins malades du dos des bêtes de somme et monter à leur place les plus grièvement atteints (Plut., *Crass.*, 26).

[4] *Peripl. Euxen.*, VI, 2 (à Apsarus) ; X, 3 (à Dioscurias).

[5] II, 8, p. 62.

[6] Ou bien pour se procurer des colons, ou des soldats supplémentaires

§ III. — *Les courriers et le service d'information.*

J'ai déjà traité un côté de la question en parlant des espions qu'entretenaient les deux empires [1]. Ils étaient mis par l'administration militaire en union étroite avec les ambassadeurs, qui rendaient leur tâche plus facile, et à qui eux-mêmes permettaient de correspondre plus rapidement avec le gouvernement qui les avait envoyés [2].

Mais il n'importait pas seulement d'être renseigné sur les mouvements de l'ennemi et les affaires de l'étranger. Chaque légion comptait d'abord une dizaine de *speculatores*, chargés du transport des dépêches [3]. Pour la poste proprement dite, poste officielle et gouvernementale, les Romains n'avaient qu'à s'inspirer de l'exemple des anciennes monarchies orientales [4]. C'est encore Procope qui nous documente sur ce sujet [5] :

contre quelque autre ennemi : par exemple, toute la population de Singara est emmenée au fond de la Perse (Amm. Marc., XX, 6, 7), ainsi que celle de Théodosiopolis d'Arménie (Josué le Stylite, *Chroniq.*, 49). Après la prise d'Amida, la plupart des chefs romains furent mis à mort (Amm., XIX, 9, 2). Plus tard, les Romains, « sur les bords du Tigre, tuèrent tous les mâles au-dessus de douze ans, et emmenèrent les autres, avec les femmes, en captivité. Le maître de la milice avait ordonné l'exécution de quiconque, parmi les Romains, sauverait un mâle de douze ans ou plus » (Josué, 80) ; v. dans Procop., *B. P.*, II, *passim*, bien des cas de dureté.

[1] Deuxième partie, chap. III, § 6.

[2] Cf. Amm. Marc., XVIII, 6, 17 : « Parvenus à Amida, où nos espions étaient eux-mêmes arrivés, nous trouvâmes dans un étui un parchemin, sur lequel étaient des caractères que nous adressait notre ambassadeur Procope, donnant un sens obscur, mais à dessein ».

[3] Cf. Waddington, 1881 (Héliopolis), un *speculator* de la *leg. I (Parthica?) Antoniniana ; Bull. dell' Istit.*, 1884, p. 27 : *T. Flauius Domitianus domo Nicomedia, quod speculator leg. III Parth. Seuerianae uouit, hastatus leg. X Fretensis princeps peregrinorum reddedit ;* CIL, III, 14385 *b* : un *speculator* de la *III Gallica*.

[4] Cf. Seeck, *Angaria* et *Cursus publicus* (Pauly-W.). Le *cursus clabularis* (*clabulare* = chariot) fonctionne encore en Orient après l'empereur Léon, pour le service de guerre et le transport des députés, aux frais des propriétaires fonciers (C. Theod., VI, 29, 5, 1 ; C. Iust., XII, 50, 23).

[5] *Hist. arcan.*, 30, 1 11.

Les empereurs de jadis, pour être informés de l'état des provinces avaient établi des courriers réguliers. Dans le seul espace d'une journée de marche de piéton, il y avait toujours de cinq à huit hôtelleries, organisées sur leur ordre, et où logeaient respectivement une quarantaine de chevaux et autant de palefreniers. Les courriers pouvaient changer fréquemment de montures et faisaient en une journée de trajet l'équivalent de dix. Les propriétaires des terrains éloignés de la mer tiraient bon profit de ces relais, débouchés permanents pour leurs produits. Ce service facilitait enfin la perception de l'impôt. Il paraît que partout Justinien le désorganisa; il réduisit le nombre des hôtelleries et remplaça les chevaux par des ânes [1]. Il ne fit qu'une exception, bien inattendue vu sa négligence générale à l'égard des affaires d'Orient, en faveur de la route de Perse, où il maintint l'ancien état de choses. Cette anomalie même mettrait légitimement notre méfiance en éveil sur le bien fondé de la critique.

On peut enfin se demander si, pour correspondre avec les places investies, les Romains n'ont pas usé, dans leurs provinces orientales, d'un procédé qui entra dans leurs habitudes dès la fin de la République [2]. Il nous est rapporté que dans les derniers temps du règne d'Héraclios, le *castellum* d'Azas, sur la route d'Alep, ayant été envahi traîtreusement par le renégat Yukinna, un billet confié à une colombe avertit le commandant de la place, qui arrêta Yukinna. Le fait n'aurait rien de surprenant, mais il n'est relaté que par un auteur tardif [3].

§ IV. — *Les travaux de la paix.*

On peut les diviser en deux groupes : la préparation à la guerre, autrement dit les exercices militaires, et les travaux publics.

[1] Rapprocher le modeste équipage qu'Héraclios expédie vers le député du nouveau roi de Perse, Cavad, lui apportant des ouvertures de paix : il lui envoie « deux ambassadeurs avec une petite troupe de jeunes gens choisis, et vingt ânes bien sellés » (*Chron. Pasch.*, p. 730 Bonn).

[2] V. sur leurs pigeons voyageurs : Wescher, *Bull. de la Soc. des antiq. de France*, 1870, p. 162.

[3] Saint-Martin, éditeur de Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, XI (1830), p. 255, l'emprunte à l'*Histoire d'Alep*, écrite en arabe par Kemel-Eddin, au milieu du XIIIe siècle.

A. Exercices militaires. — S'il fallait s'en rapporter aux déclamations, de valeur historique très inégale, que j'ai déjà utilisées en traitant de la discipline, les troupes stationnées en Syrie auraient constamment vécu dans la mollesse et négligé la pratique des armes; par intervalles seulement, sous l'empire d'une nécessité pressante, ou la férule d'un chef plus énergique, l'activité serait revenue aux campements. Il est des cas où l'on peut ajouter foi à de telles affirmations [1]; n'importe, la vie des garnisons, par son côté sérieux, nous échappe entièrement. Quelques appréciations très générales sont sans portée [2]. Eunape, nous l'avons vu, parle des pontonniers toujours en manœuvres sur l'Euphrate; s'ils étaient réellement si bien dressés, l'avantage était dû aux guerres fréquentes qui obligeaient à traverser le fleuve [3].

Les troupes cantonnées dans un fortin perdu étaient livrées à elles-mêmes, à leur insouciance, à moins qu'une inspection extraordinaire, comme celle d'Arrien en Colchide, ne vînt les réveiller momentanément [4]. Il n'y a rien à conclure en somme, ni des règles toutes théoriques contenues dans l'*Epitome* de

[1] Ainsi Georges Pisidès célèbre (*Exped. Pers.*, II, 135-166, 177-187, 191-205), à juste titre évidemment, le zèle d'Héraclios, passant plusieurs mois, avant d'entrer en campagne, à exercer les recrues, démoralisées et peu homogènes, qu'il avait ramassées dans toute l'Anatolie.

[2] Comme celle de Josèphe (*B. I.*, III, 72-73) : Les Romains pratiquent sans cesse, même en pleine paix, les exercices militaires, exercices qui ont l'apparence de véritables combats. — Il ne les a observés qu'en temps de guerre.

[3] Le voisinage du grand cours d'eau n'invitait même pas les Syriens à l'apprentissage de la natation que Végèce (I, 10) recommande expressément : *Natandi usum aestiuis mensibus omnis aequaliter debet tiro condiscere.* En réalité, très peu de soldats gaulois (Amm. Marc., XXV, 6, 13-14) ou arméniens (Id., XXI, 1, 7) savaient nager; les autres, point. Les cavaliers s'en rapportaient volontiers à leurs montures pour la traversée d'un fleuve, mais durant les hautes eaux il arrivait fréquemment que les uns et les autres fussent engloutis (v. Josué le Stylite, *Chron.*, 67).

[4] A Hyssos, il fait manœuvrer les fantassins et oblige même les cavaliers à se servir du javelot (*Peripl. Euxen.*, III, 1); à Dioscurias, il passe en revue les exercices d'équitation (X, 3). — Il paraît bien résulter des *Acta SS. Sergii et Bacchi* (*Analecta Bollandiana*, XIV (1895), p. 373 sq.), que le duc d'*Euphratensis*, Antiochos (peu après 420), quand il mit à l'épreuve saint Serge, faisait une tournée d'inspection le long de son *limes*.

Végèce ou le *Strategicon* de Maurice, dont rien ne garantit l'exacte application, ni de ce que quelques auteurs nous disent du contrôle actif de quelques princes, comme Hadrien, pourtant pacifique, ou Tibère II.

B. Travaux publics. — C'est le terme le plus général qu'on puisse employer pour désigner les occupations fort diverses des soldats, dont quelques-unes se dérobent à peu près à toute classification [1]. Pour leurs propres besoins, ils avaient parfois de rudes besognes à fournir [2], et certaines entreprises d'adductions d'eaux pouvaient avoir une destination spécialement militaire [3]. N'en dirait-on pas autant, et sans exagérer, de beaucoup de routes, dont les caravanes se passaient bien, antérieurement, mais qui facilitaient la marche de l'infanterie des légions ou des cohortes, et servaient même de pistes dans un désert uniforme, sans points de repère? Cette observation aurait toujours sa justesse en ce qui concerne la province d'Arabie.

Que la plupart des voies aient été tracées et empierrées par les troupes, c'est ce qu'attestent les inscriptions des bornes milliaires : presque toutes sont en latin [4], langue officielle de l'armée [5], alors que la population civile parlait, soit le grec,

[1] Ainsi Plin., *H. N.*, XI, 106, signale un envoi de soldats, en Syrie, pour hâter la destruction des sauterelles : *Necare* (*locustas*) *et in Syria militari imperio coguntur*. — Voici un cas douteux : il concerne l'érection d'une borne marquant les limites de deux κῶμαι contiguës, sur l'ordre des empereurs Dioclétien et Maximien, à la diligence Μαρ(κ)ίου Φ (?) ππ κημσείτορος. Waddington (2559 *a*) interprétait ππ en *primipilaris;* Clermont-Ganneau (*Rev. archéolog.*, 1884, II, p. 262) propose *praepositus*. Les deux restitutions sont également problématiques.

[2] Je considère que c'est surtout, sinon exclusivement, pour leur utilité personnelle que deux *uexillationes* de légions établirent, un peu en amont du moderne *Roum-Kaleh*, sur la falaise de l'Euphrate, une *cochlea*, appareil élévatoire destiné à faire monter l'eau du fleuve (Chapot, BCH, XXVI (1902), p. 206-7) ; la région devait être fort peu colonisée.

[3] Cf. Waddington, 2296-2297, 2301, 2305 (sous Trajan, dès la formation de la province d'Arabie). Il s'agit de postes militaires, autour desquels un faible groupe de population civile s'est constitué.

[4] Même l'une d'elles qui date des années 352 ou suivantes (Waddington, 2562 = CIL, III, 198).

[5] Cf. Waddington, 1845 = CIL, III, 206 (Beyrouth) : la *leg. III Gallica*, *montibus imminentibus Lyco flumini caesis*, *uiam dilatauit* (sous Caracalla) ; Waddington, 1875 = CIL, III, 201 : mention, à propos des travaux d'une route (sous Marc-Aurèle et Vérus), d'un centurion de la *leg. XVI*

soit les dialectes orientaux. Entreprise peu considérable du reste ; il n'y avait souvent qu'à ramasser les pierres des champs voisins, ou ailleurs qu'à en effectuer le transport à dos d'animaux. La voirie d'alors s'accommodait des pentes rapides, des coudes prononcés ; les chariots ne passaient presque jamais ; il ne circulait que des bêtes au pied sûr, marchant sans doute à la file comme aujourd'hui. Peu de tranchées ou de terrassements ; je viens de citer des exemples du contraire ; mais l'emphatique précision de la formule indique des difficultés anormales.

Tout cela est vrai en particulier des routes de Phénicie : là il y eut quelquefois des difficultés énormes à surmonter ; mais on se bornait au strict indispensable ; il faut voir ce que Renan dit de ces voies qu'il a observées. Pour faire quelque estime de certaines routes romaines proches de la côte, par exemple celle du « fleuve du chien », il convient de les comparer, quand la chose est encore possible, avec celles qui furent pratiquées antérieurement ; c'étaient des « casse-cou inconcevables[1] ». Une viabilité approximative passait pour très suffisante ; Renan signale[2] des terrains en pente rapide où, pour ouvrir le chemin, on a simplement taillé des échelons. J'ai noté, dans mes voyages personnels, des types de toute nature : généralement le rebord est marqué de chaque côté par des cailloux plus volumineux ; au milieu ce sont des galets ronds, de dimensions variables ; la largeur moyenne atteint 5 mètres environ ; l'arête médiane avec double pente signalée par G. Schumacher[3] ne se reconnaît que dans des cas extrêmement rares. Parfois ce sont des blocs de lave que l'on foule[4], et que l'exercice prolongé a peut-être seul aplanis. Tout dépendait des ressources locales.

Flauia Firma, qui operi institit. Mais il se trouve qu'une autre inscription, copiée au même endroit (ancienne Abila de Lysanias), porte que Marc-Aurèle et Vérus *uiam fluminis ui abruptam interciso monte restituerunt, per Iul. Verum, leg. pr. pr. prouinc. Syr. et amicum suum, inpendiis Abilenorum* (Waddington, 1874 = CIL, III, 199). Ces derniers mots sembleraient, à première vue, écarter la possibilité de la main-d'œuvre militaire, malgré la présence du centurion. Peut-être les gens d'Abila ont-ils fourni aux soldats une récompense ou un salaire.

[1] *Mission en Phénicie*, p. 836.

[2] *Ibid.*, p. 151.

[3] *Across the Jordan*, London, 1885, p. 19.

[4] Cf. Waddington, ad. n. 2438.

A l'aménagement des routes se rattachait naturellement la construction des ponts sur les rivières, même guéables; c'étaient encore travaux de garnison [1]. A plus forte raison l'armée était-elle chargée des ouvrages d'ordre rigoureusement stratégique, comme les *turres, castella, muri,munitiones, fossae,* termes qui reviennent constamment dans les textes législatifs, et qu'on retrouverait en épigraphie si la qualité des pierres de Syrie s'était prêtée davantage aux commémorations [2]. Dans quelques champs de ruines on remarque parfois aussi des briques, dont l'estampille atteste la main-d'œuvre légionnaire [3].

Les garnisons d'Orient n'étaient pas aussi nombreuses que le ferait supposer la très grande étendue des régions à couvrir; mais la population civile ne l'était pas davantage aux confins du désert. Non seulement tous les *castella* durent être élevés par les soldats eux-mêmes, mais des villes sorties brusquement du sol, comme Resapha [4], en un point où il n'y avait auparavant que quelques solitaires, ne pouvaient naître, à la suite d'une décision du prince, de l'effort bénévole des particuliers [5]. Dès le début du Bas-Empire, comme les besoins généraux de l'armée épuisaient le trésor métropolitain, les travaux publics intéressant l'Etat furent laissés à la charge des cités [6]. Tel était le principe. Qu'advint-il dans la pratique?

Les nécessités du moment auront imposé une solution dans

[1] CIL, III, 6709 : Marius Perpetuus, *leg. Augg. leg. XVI F.F., pontem Chabinae fluui a solo restit.*, à Kiachta, aux confins de la Commagène et de la Cappadoce, vers 200 p. C.

[2] V. cependant l'inscription d'*Oumm-el-Djemâl* (a. 371) : *fabricatus est burgus ex fondamento mano equitum VIIII Dalm(atarum) s(ub) c(ura) Vahali trib(uni)* (Waddington, 2058 = CIL, III, 88).

[3] Ainsi à Samosate (Chapot, BCH, XXVI (1902), p. 203, n° 56) : LEG. XVI. FL. Cette légion a dû prendre part à l'édification des murs du périmètre, sinon de l'acropole. En effet, l'enceinte, où intervient *l'opus reticulatum,* n'a nullement le caractère syrien ; elle doit remonter au Ier siècle et avoir été exécutée par des soldats venus d'ailleurs et apportant d'autres procédés de maçonnerie.

[4] Cf. mon étude sur ses ruines (BCH, XXVII (1903), p. 280-291).

[5] Strabon nous dit positivement (XVI, 2, 19, p. 756 C) que Béryte ayant été détruite par Tryphon, les Romains la relevèrent à l'aide de deux corps de troupes (τάγματα) qu'Agrippa y établit.

[6] C. Theod., XV, 1, *de op. publ.*, c. 18, 32, 33; G. Humbert, *Opera publica* (*Dictionn. des antiq.*).

chaque cas [1]. Si Dara fut reconstruite sous Anastase, c'est que « les chefs de l'armée firent connaître à l'empereur le mal considérable que causait à leurs troupes le manque d'une ville située sur la frontière. Quand les soldats sortaient de Constantia ou d'Amida, ils étaient, à cause des voleurs, assassinés partout où ils s'arrêtaient. Quand ils rencontraient des forces supérieures, et croyaient devoir se replier, ils étaient condamnés à de grandes fatigues, faute d'avoir tout près d'eux une ville de refuge. L'empereur ordonna donc de rebâtir Dara ; à cet effet on rassembla des carriers dans toute la Syrie [2] ». Il est très probable que le travail s'accomplit avec le concours des soldats, si intéressés à son achèvement, *adiumentis militum*, comme disent les textes de lois.

Les prestations de matériaux furent parfois réduites ou facilitées par la destruction d'autres édifices. Arcadios et Honorius décidèrent en 397, par rescrit au comte d'Orient Astérios [3], que les décombres provenant de la démolition des temples païens seraient affectés à l'entretien des ponts, chaussées, aqueducs et murailles. En cas d'insuffisance manifeste, les localités, petites ou grandes, pourraient recevoir du trésor des *emolumenta*. Ainsi « le vénérable Serghis, évêque de la citadelle de Birtha, située chez nous, au bord de l'Euphrate, commença à bâtir des remparts à sa ville [4] ; l'empereur lui donna pour cela des

[1] Cf. Waddington, 2129 (*Btheine*) : [Ἡ κώμη] τὸ [φρ]ούριον τὸ κο[ινὸν ἀνή]γιρεν προνοίᾳ[.....]δέου καὶ Ἀου[είδου]... Sans être certaines, les restitutions offrent grande vraisemblance, car elles concordent entre elles. Ici la population elle-même aurait élevé les deux tours de garde qu'a vues Waddington ; elles étaient dans un village à la lisière du désert, trop insignifiant sans doute pour mériter une garnison. V. par contre Waddington, 2194 (Khirbet-el-Aradji) : Ἐκ προνοίας Φλ. Σαλουινιανοῦ τοῦ γενεωτάτου δουκὸς τὸ φρούριον ἐκτίσθη ἔτ(ε)ι σμς (a. 351 p. C.).

[2] Josué le Stylite, *Chroniq.*, 91.

[3] C. Theod., XV, 1, 28.

[4] Là encore, comme dans les opérations de guerre, se reconnaît l'initiative de ce pouvoir nouveau, récemment grandi, l'Église, qui suppléait les administrations défaillantes. — Cf. une inscription de *Kerraten* (Oppenheim-Lucas, *Byzantin. Zeitschr.*, XIV (1905), p. 47, n° 68) : ὡς σοφ[ῶ]ς τὴν πατρίδα φρουρῶν, Ἰωάννης... πύργον κομίζει τοῖς φίλοις σωτήριον, σπουδῇ Παύλου διακ(όνου). Ἐν ἔτ(ε)ι ακω (509 p. C.). Les restitutions du n° 86, p. 54, qui serait encore à citer, sont très aventurées. Add. Hallier, *Chroniq. d'Édesse*, *loc. cit.*, n° 68, p. 114 : « Après 457/8, l'évêque Nonnus éleva des couvents et des tours, construisit des ponts et prit des mesures pour la sûreté des routes ». D'après Zacharias Rhetor (VII, 6, p. 115-119), c'est sous la surveillance des prêtres, diacres et autres

sommes considérables. » Le même texte [1] poursuit, montrant l'application, en cette circonstance, de la règle du Bas-Empire : « Le maître de la milice ordonna également de construire des murailles autour d'Europos ; *les habitants* de l'endroit se mirent courageusement à l'œuvre. »

Les décisions de cette nature appartenaient, semble-t-il, à des agents très divers, même purement financiers. Saint Sabas prie l'empereur κελεῦσαι Σούμμῳ τῷ ἐνδοξοτάτῳ, ἀπὸ τοῦ δημοσίου λόγου, κάστρον οἰκοδομῆσαι, κτλ. [2]. Le prince lui fit remettre, pour ce travail, 1000 pièces à prendre sur les δημόσια de Palestine et lui fit attribuer une garde de soldats [3] ; mais rien ne dit que ceux-ci étaient désignés également pour le travail de construction, qui du reste n'eut pas lieu. Deux inscriptions de *Kinnesrin* [4] montrent nettement les principales interventions que provoquait une entreprise de bâtiments : Ἐκ τῶν εὐσεβῶν φιλοτιμιῶν τοῦ... δεσπότου..... προνοίᾳ τοῦ..... στρατηλάτου..... ἐργοδοτήσαντος Ἰσιδώρου τοῦ μηχανικοῦ. Le chef de travaux est désigné par le dernier mot [5]. Le *magister militum* ayant présidé à l'ouvrage [6], il n'y aurait rien de surprenant à ce que l'armée s'en fût mêlée, en dépit de la subvention impériale, qui couvrit peut-être des frais de transport ou de fournitures diverses.

En conclusion, la participation des soldats aux travaux pu-

clercs de l'endroit, que s'accomplirent les travaux de construction d'Amida.

[1] Josué, 93.

[2] Cyrill. Scythop., *Sabae uita*, ap. Cotelier, *loc. cit.*, 72, p. 343.

[3] *Ibid.*, 73, p. 347.

[4] Oppenheim-Lucas, *loc. cit.*, p. 55-57, nos 88-89 (a. 550). Il n'y a naturellement rien à conclure de ce qu'elles sont aujourd'hui simplement encastrées dans une maison de paysan.

[5] Procop., *Aed.*, I, p. 174, l. 6, l'appelle μηχανοποιός, peut-être parce que sa spécialité comprenait aussi la confection des machines de guerre. — Cf. *Sab. uit.*, *loc. cit.*, 73, p. 346 : L'empereur envoya à Jérusalem, pour la construction de l'église, Θεόδωρόν τινα μηχανικόν, que mentionne aussi Procope (*B. P.*, II, 13, 26). V. une signature d'architecte dans une inscription bilingue, grecque et nabatéenne (Butler-Littmann, *Rev. archéolog.*, 1905, I, p. 409).

[6] Rapprocher Waddington, 1882 : rappel d'un « travail d'Anatolios », στρατο[πεδ]άρχου καὶ ὑπάρχου ; l'éditeur traduit comme στρατηλάτης, avec raison, je crois, et les soldats sous les ordres d'Anatolios ont dû être ses ouvriers. D'après une inscription d'*Irbid* (Haouran), la construction de l'enceinte de l'ancienne ville, ou du péribole d'un temple, eut lieu ἐκ δημοσίου, et cependant ἐφεστῶτος Καλ(πορνίου) Σατορνείνου χειλιάρχου (Whicher, *Americ. Journ. of Arch.*, X (1906), p. 289-293).

blics apparaît évidente dans des cas où elle ne semblait pas s'imposer; dans d'autres, où elle était indiquée, on pourrait, à interpréter littéralement les sources, la considérer comme très douteuse : le camp de Palmyre, sous Dioclétien et Maximien, fut construit par les soins (*curante*) du *praeses prouinciae* [1]; on se fût attendu plutôt à voir le *dux* au premier plan. Mais, d'une façon générale, l'abstention des gens de guerre reste dans les hypothèses légitimes, lorsqu'il s'agit de petites constructions isolées, de médiocre importance ; au contraire, c'est eux qu'on voit à l'œuvre, et par bandes nombreuses, dans les travaux de grande étendue et de longue haleine. Je me bornerai à un exemple : le grand canal de déviation de Séleucie de Piérie (Ier et IIe siècles), creusé par des détachements de légions, et le port de la même ville, approfondi au commencement du IVe par une cohorte, dont on connaît la tragique aventure [2].

§ V. — *Le culte.*

Il ne s'agit pas ici de rappeler les diverses manifestations religieuses auxquelles les opérations de guerre en Orient ont pu donner naissance. Des cérémonies comme les διαβατήρια, bien que célébrées avant le passage de l'Euphrate [3], n'auraient rien de spécial à la Syrie. On ne s'étonnera pas davantage de voir Julien préparant la guerre persique à Antioche par des sacrifices [4], et, pour savoir si l'issue en serait heureuse, se faisant accompagner d'haruspices étrusques, que d'ailleurs il n'écouta pas [5]. Inutile encore de mentionner les offrandes de Galère avant son départ pour la frontière [6]. Je crois plus intéressant de signaler, en vue de la comparaison que je tâche d'instituer

1 Waddington, 2626 = CIL, III, 6661. — Aux clefs de voûtes du temple d'Héliopolis ont été relevés des graffites en langue latine (Waddington, 1884 à 1886 = CIL, III, 143-144 ; add. p. 2328[75]). Cette particularité n'indiquerait-elle pas que des soldats ont figuré parmi les ouvriers ?

2 J'ai rapporté le détail de cet épisode, avec les textes à l'appui, dans mon mémoire sur *Séleucie*, *loc. cit.*, p. 62 du tiré à part.

3 Sallust., *Histor. reliq.*, 60 (Maurenbrecher, I, p. 180).

4 Amm. Marc., XXII, 12, 6.

5 Id., XXIII, 5, 10 ; XXV, 2, 7 : *Etrusci haruspices qui comitabantur.*

6 Cf. l'arc de triomphe de Salonique : Kinch, pl. IV, p. 34 sq.

en toutes choses, la consultation des victimes ouvertes par les rois des Perses, des Chionites et des Albains sur le pont d'Anzabe [1]. Ce sont également les auspices défavorables qui décidèrent le roi des rois à retirer ses troupes et à laisser Constance en repos [2]. Avant d'entreprendre la campagne, Sapor, toujours suivant le même historien [3], avait évoqué des ombres et pris l'avis des devins; et enfin il nous est parlé d'un chef perse qui, au VIe siècle, entra en conversation, lui aussi, avec les devins, lesquels lui promirent la victoire [4]. Ce parallélisme est curieux à observer ; ce n'est pas dans le domaine religieux que l'on eût pensé surtout le rencontrer.

Mais je voudrais principalement m'attacher aux cultes militaires, c'est-à-dire à ceux que rendaient les officiers ou soldats des troupes d'Orient.

L'épigraphie africaine nous met fréquemment sur les traces des dévotions des gens de guerre ; en ce qui concerne la Syrie, nous sommes réduits, une fois de plus, à une extrême pauvreté. Et d'abord, un acte religieux accompli par tout un groupe de militaires à la fois, voilà un fait qui n'apparaît pour ainsi dire pas dans nos sources.

Je rappellerai seulement le passage de Tacite [5] relatif à la la coutume des Syriens d'adorer le soleil levant; rien de moins inattendu dans un pays où s'était si longtemps exercée l'action des cultes phéniciens [6] ; je citerai encore le monument rupestre que j'ai photographié sur les bords de l'Euphrate, représentant le dieu fleuve étendu et accoudé sur son urne. auquel deux *uexillationes* rendaient grâces, après avoir installé l'appareil qui

[1] Amm., XVIII, 7, 1.
[2] Id., XXI, 13, 8.
[3] XVIII, 4, 1.
[4] Theoph. Simoc., II, 2, 2.
[5] *Hist.*, III, 2.
[6] Cf. Max. Mayer, *Kronos*, ap. Roscher, *Lexikon der Mytholog.*; inscription de Beyrouth : *Rev. archéolog.*, XXIII (1872), p. 273. — Si nous voulons poursuivre la comparaison avec la Perse, nous lirons dans Procope (*B. P.*, I, 3, 8-22) qu'au cours d'une campagne contre les Ephthalites, le roi Péroze se laissa maladroitement couper la retraite. Les Huns lui demandèrent de se prosterner devant leur chef; comme il hésitait, les mages insinuèrent que cette adoration aurait lieu, en réalité, devant le soleil levant, ce dont l'ennemi ne se douterait pas ; et c'est ce que fit Péroze.

permettait de puiser, à mi-côte de la falaise, dans ses ondes rafraîchissantes [1].

Il n'y a guère de doute que des collèges militaires, formant comme des sociétés de secours mutuels et des caisses d'épargne, se soient fondés en Orient comme ailleurs, et ils se plaçaient sûrement sous le patronage d'une ou plusieurs divinités. Mais les inscriptions n'en ont rien révélé. Elles laissent voir qu'un grand nombre de cultes avaient cours dans cette Syrie, marché où aboutissaient l'Orient et l'Occident, où devait naître sans peine et se développer le syncrétisme religieux; seulement le hasard a fait que dans la masse relativement considérable des proscynèmes, il en est très peu où soit consignée la qualité propre des dédicants ; et encore ceux-ci sont-ils rarement des militaires [2]. Il me paraît évident, malgré tout, que les gens de guerre, indigènes ou non, ont dû s'associer à certains cultes extrêmement répandus dans le pays où ils tenaient garnison ; tel était le culte d'Athéna [3], dont les souvenirs fourmillent en Batanée; celui de Dusarès, particulier à la province d'Arabie [4].

On a signalé plusieurs autels où apparaît en relief un type local d'Esculape, représenté en officier romain ; témoignages sans doute d'un culte dont ce dieu était l'objet dans le Haouran, l'Adjloun et le Djebel Riha, plus au nord ; vu le type adopté pour figurer le dieu, on serait tenté de conclure qu'il était adoré là par des soldats ou des vétérans [5].

Mais il faut me borner sur ces divers points à une indication

[1] BCH, XXVI (1902), p. 205-6 ; *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, LXII (1901 [= 1903]), p. 115-7, pl. VI. — Une mosaïque représentant l'Euphrate a été également découverte par le comte Max von Oppenheim, à *El-Mussoudiyé* (*Zeitschr. der Gesellsch. für Erdk. zu Berlin*, XXXVI (1901), p. 82) ; dans un cartouche était l'inscription, syriaque et grecque (Βασιλεὺς Εὐφράτης Ποταμός) ; add. *Byzantin. Zeitschr.*, XIV (1905), p. 58-59, n° 91 ; pl. IV, fig. 21-22.

[2] Cette qualité, il est vrai, peut se dissimuler; cf. Waddington, 2099 : Ἄβιβος καὶ Θομσάχη σύμβιος τὴν Νίκην ἀνέθηκεν. La Niké ne semble guère devoir être vénérée par des civils ; pourtant derrière cette formule se cache peut-être simplement un vœu pour les empereurs ; n'importe qui pouvait l'exprimer.

[3] Waddington, ad n. 2308 ; add. 2203 *b*, etc... — Ce n'est, sous une forme hellénisée, que la déesse Allât des textes safaïtiques (Dussaud, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, p. 129).

[4] Tertullian., *Apolog.*, 24 ; cf. Waddington, ad n. 2023.

[5] C'est l'hypothèse plausible du P. Jalabert, *Mélanges de la Faculté orient. de l'Univ. Saint-Joseph*, Beyrouth, I (1906), p. 157-161.

hypothétique. Venons-en aux dédicaces sans ambiguité, si peu nombreuses.

L'une d'elles est offerte au Soleil [1] ; ce n'est probablement qu'un échantillon entre beaucoup. J'en rapproche tout de suite une inscription d'Héliopolis [2], où l'acte de piété s'accompagne d'une libéralité. Le passage est facile d'Hélios à Zeus, qu'on trouve gratifié d'épithètes variées [3].

Parmi ces inscriptions, il en est où l'expression d'une pensée religieuse s'unit à une manifestation de loyalisme [4] ; un centurion de la *leg. XVI Fl. F.* a élevé, pour le salut des empereurs, τὴν Εἰρήνην et τὴν Εἶσιν [5]. Un autre, de la [*III Gallica*], Iulius Germanus, pour le salut et la victoire de Commode, a dédié un Τυχαῖον [6].

Ce dernièr sentiment est en somme celui qui prédomine : il serait superflu d'énumérer la foule des monuments où s'affirme la vénération envers les Césars. Chaque fois qu'un pan de mur s'élève ou se restaure quelque part, on tend à encastrer une pierre inscrite au nom du prince régnant, forme d'acclamation [7]. Les témoignages relatifs au culte impérial

[1] Waddington, 2407 : [Ἡ]λίῳ θεῷ μεγίσ[τῳ... Ἰ]ουλιανὸς ἑκατόνταρχος λεγ(ιῶνος) δ' Σκυθικῆς εὐχήν.

[2] *Ibid.*, 1180 = CIL, III, 138 *add.* : *Aur. Ant(onius) Longinus, specul(ator) leg. I.* [*An*]*toninianae* (= *Parthicae*), a offert *m(agnis) diis Heliupol(itanis)*, pour le salut et la victoire d'Antonin le Pieux et de Iulia Augusta, *capita columnarum dua* (*sic*) *aerea auro inluminata sua pecunia ex uoto.*

[3] Ewin, *Palest. Expl. Fund*, 1895, p. 136, n° 62 (*Saura*, du Haouran) : dédicace à Zeus Ammon, par *M. Aur. Theodor*[*us*], *a quaest(i)onar(i)is leg. III Cyr.* ; Waddington, 1922 : Διὶ [Φρα]τρίῳ καὶ Ἥρᾳ θεοῖς πατρῴοις Γ. Ἰούλιος Μάξιμος στρατ(ιώτης) λεγ(εῶνος) γ' Κυ(ρηναϊκῆς), Bostra ; 2290 (*Hebran*) : Διὶ κυρίῳ [ε]ὐχήν, ἱλασίας χάριν [Δέκι]μος Ἰού[λι]ος Φα[βι]ανὸς [στρ]ατιώτη[ς λεγεῶ]νος.... ; 2291 (*ibid.*) = CIL, III, 108 : [*in aede*] *Iouis C. Iul*[*ius Maxi*]*mus, uetran(us), qui sub ambos militauit, f*[*e*]*cit.* Ici le sentiment est plus complexe : l'hommage s'adresse avant tout à deux chefs et bienfaiteurs du soldat.

[4] V. ci-dessus, note 2.

[5] Waddington, 2526-2527 (Phaene = *Mismié*).

[6] *Ibid.*, 2413. — Dans un autre texte, ce n'est plus de loyalisme impérial qu'il s'agit : *Eitha*, sur un petit édifice à arcades (*ibid.*, 2115) : Αἴλιος Μάξιμος ἔπαρχος τῇ πατρίδι ἔκτισεν. Le personnage peut être, ou un préfet de cohorte, ou le phylarque d'un district arabe.

[7] Exemple frappant d'Adraa (Brünnow, *Mitth. des Palästina-Vereins*, 1897, p. 40 = Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. orient.*, II (1898), p. 243) : Ὑπὲρ σωτηρίας τοῦ κυρίου ἡμῶν αὐτοκράτορ(ος) Γαλλιηνοῦ Σεβ(αστοῦ) ἀφιερώθη ὁ πύργος, κτλ.

sont rares en revanche, parce que les sacerdoces qu'il implique ne pourraient guère être rappelés que dans des *cursus honorum* municipaux ; or ceux-ci font défaut : les gens de Syrie et d'Arabie avaient, si j'ose dire, l'épitaphe modeste, au rebours de ceux d'Asie Mineure. Voici, par exception, un ἐπίλεκτ[ος] (soldat d'élite) qui est en outre prêtre des dieux Antonin et Commode [1]. Cette dévotion aux empereurs s'explique en Syrie plus facilement encore que dans d'autres provinces : les troupes du pays, sous le Haut-Empire à tout le moins, savaient gré aux Césars de la vie douce et calme qui leur était faite ; elles-mêmes, au IIIe siècle, eurent plus d'une fois l'orgueil et la joie de proclamer des empereurs ; les règnes de ceux-ci furent courts, et passagère la faveur dont ils jouissaient ; en tout cas il y avait beaucoup d'élan dans ces hommages momentanés [2].

[1] Waddington, 2380 (Selaemia = *Sleim*).

[2] La plupart des Césars, arrivant au trône par descendance légitime ou adoption, étaient dieux, fils de dieux. Les Syriens s'embarrassaient peu des exceptions : deux inscriptions curieuses (Waddington, 2076) portent une dédicace Θεῷ Μαρείνῳ ; on ne fit pas difficulté de diviniser après coup Marinos, le père de Philippe l'Arabe, lui-même ancien chef de brigands, et non fils de prince.

TROISIÈME PARTIE

L'OCCUPATION TERRITORIALE

TROISIÈME PARTIE

L'OCCUPATION TERRITORIALE

La connaissance du régime militaire appliqué aux diverses provinces romaines a beaucoup progressé dans les dernières années, notamment pour les questions de frontières : celle de la Bretagne, le *limes* de Germanie, celui qui traversait l'Autriche et la Roumanie sont maintenant choses connues, entrées dans la phase scientifique des descriptions définitives. Les contrées d'Orient sont moins ouvertes à l'étranger et moins sûres ; on y a songé plus tardivement. En Europe centrale, la chûte de l'empire a été assez soudaine, et aux Romains ont succédé des peuples si différents que leurs traces sur le sol ont un aspect tout autre. En Syrie, cette puissance a plus longtemps maintenu sa domination, mais, vers la fin, par intermittences : les Arabes se sont emparés du pays par morceaux, l'ont perdu, puis recouvré de même ; c'était alors un peuple qui comptait dans la civilisation générale et que l'islamisme avait rendu guerrier. Eux aussi ont élevé des forteresses ; leur architecture militaire et celle des Byzantins se sont fait des emprunts réciproques ; il est souvent aisé de les confondre, d'autant plus qu'aux confins désertiques, le caractère de la construction est particulièrement lié à la nature des matériaux. Pour tout autre *limes*, l'épigraphie est relativement riche et instructive ; l'étude de celui d'Orient en profite médiocrement. — Partout il a été beaucoup détruit, mais à l'autre extrémité et au centre de l'Europe l'état antérieur a eu des

témoins autorisés ; vers l'Euphrate, l'Hermon et le Jourdain, les ruines se transforment étrangement : les Bédouins en font leurs demeures ou leurs parcs à moutons ; une tour de guet démolie devient tombeau d'un chef. Un document sur le passé disparaît chaque jour là-bas ; il est temps de copier ceux qui restent ; mais là aussi la tâche sera bientôt achevée.

Aussi bien est-ce une page considérable de l'histoire qu'il s'agit de mettre au jour : nulle autre province impériale n'eut pareille importance sur le continent asiatique ; c'était le grand entrepôt du commerce avec l'Inde et l'Extrême-Orient qui demandait protection ; les Saracènes nomades et pillards ont été durant sept siècles les voisins des Romains, plus continuellement dangereux que les barbares des bords du Rhin et du Danube. Enfin l'empire des Parthes, puis des Perses, était un vaste État, organisé à l'origine suivant un autre système politique et militaire que celui de Rome, mais qui exigea de ce dernier un grand effort, même pour la simple défensive. Les panégyristes des Césars ont loué surtout leurs victoires persiques [1] et Ammien Marcellin, en termes moins hyperboliques, montre clairement combien furent redoutables ces adversaires qu'il connaissait bien [2].

Les pays que menaçaient pareillement le danger arabe et le danger perse, je le rappelle, comprennent une large bande de terre qui fut, sous le Haut-Empire, divisée en plusieurs provinces : Cappadoce, Syrie, Judée et Arabie. J'ai expliqué, dans l'Introduction, pourquoi ces deux dernières seront éliminées [3] ; ce travail comprendra seulement, après l'examen général de la question du *limes*, la description de la carte militaire de

[1] V., par ex., Nazar., *Panegyr. Constantin. Aug.*, 38 : *Persae ipsi, potens natio et post Romanam magnitudinem in terris secunda, amicitiam tuam... petiuerunt ;* et le panégyrique anonyme du même Auguste, 13 : *Persarum rex potentissimus*, etc... ; cf. *supra*, première partie, chap. II.

[2] XXIII, 6, 9 : *Nobiscum hae nationes subinde dimicarunt paribusque momentis interdum, aliquotiens superatae, nonnumquam abiere uictrices ;* et *ibid.*, 83.

[3] Cf. *Die Provincia Arabia, auf Grund zweier in den Jahren 1897 und 1898 unternommenen Reisen und der Berichte früherer Reisender, im Verein mit* A. von Domaszewski *beschreib. von* R. E. Brünnow. Il a été publié jusqu'ici : I Bd. : *Die Römerstrasse von Mâdeba über Petra und Odruh bis El'Akaba, unter Mitwirkung von* J. Euting, Strasbourg, 1904 ; cf. Clermont Ganneau (*Journ. des sav.*, 1904, p. 668-684 ; et *Rec. d'arch. or.*, VI (1906), § 38) ; II Bd. : *Der äussere Limes und die Römerstrasse von El-Maan bis Bosra*, 1905.

l'Arménie romaine — avec l'extrémité ouest de la Transcaucasie, — de la Cappadoce orientale, de la Mésopotamie, de l'Osrhoène et de la Syrie du nord jusque vers la latitude de Damas, de Baalbeck et de Beyrouth; c'est-à-dire de toutes les régions où l'invasion des Perses s'est produite — autrement qu'à titre exceptionnel comme à Jérusalem.

CHAPITRE PREMIER

LE « LIMES » D'ORIENT

Un passage souvent cité de Spartien [1] oppose aux limites naturelles celles qu'a créées la main de l'homme : la Syrie n'était bornée que partiellement par un cours d'eau ; comment l'a-t-elle été ailleurs ? Des raisons historiques nous obligent à étendre cette recherche à toutes les provinces qui confinaient à la Perse et à l'Arabie Heureuse.

Nous sommes guidés par l'exemple des autres frontières [2] : les observations faites en plusieurs pays ont révélé comme éléments essentiels d'un *limes* [3] un rempart (*uallum*) et un

[1] *Vit. Hadrian.*, 12 :... *in pluribus locis, in quibus barbari non fluminibus, sed limitibus diuiduntur.*

[2] Le meilleur résumé des connaissances générales touchant les murs-frontières de l'empire a été donné par le colonel De La Noë dans le *Bull. du Comité des Travaux*, publ. par le minist. de l'Instr. publ., section de *Géographie historique*, 1890 ; v. surtout p. 281 sq.

[3] Th. Mommsen (*Der Begriff des Limes*, in *Westdeutsche Zeitschr.*, XIII (1894), p. 134-143) rapproche *limes* de *limus*, oblique, transversal. Le *limes* est, non la ligne, mais la bande-frontière, qui servait d'abord de chemin. Le *limes* impérial formait ainsi une double limite, intérieure et extérieure ; l'une est représentée quelquefois par un mur de pierre, l'autre par le fossé ; l'espace intermédiaire était distinct du reste de la province et soumis à une organisation militaire séparée. Je mentionnerai encore ici l'essai, très confus, d'un officier : Eman. Seyler (Hauptmann a. D.), *Terrā limitaneā, in Fortsetzung von « Agrarien und Exkubien », eine zweite Untersuchung über römisches Heerwesen*, München, 1901. Il cherche à établir, d'après une constitution de Justinien (Cod., I, XXVII, 2, § 4 et 8), que les postes destinés à empêcher l'irruption des ennemis devaient être situés *en dehors* des frontières — ce seraient les *clausurae* et les *burgi;* d'autres, de deuxième ligne, étaient en réserve à l'intérieur, — et la constitution les appelle *castella* ou *ciuitates*. Mais ce texte s'applique

fossé, avec contre-escarpe (*agger*) formée par le rejet de la terre le long du fossé. Le mur de terre ainsi élevé peut d'ailleurs être double, ou encore renforcé d'un mur en pierres et en maçonnerie. De plus, le profil de l'ensemble varie d'une région à l'autre : la fosse est plus ou moins profonde et évasée ; la hauteur du mur ne reste pas constante, ni son éloignement du fossé ; ce dernier disparaît même en Bavière. Enfin, le *limes* se trouve réduit à sa plus simple expression en Afrique, ainsi qu'au nord de la Gaule où il paraît démontré qu'aucun mur de ce genre n'avait été construit.

Ce *uallum* et cet *agger* se retrouvent-ils dans nos provinces d'Orient[1] ? Le terrain n'en a rien révélé, et les voyageurs ont poussé déjà assez avant dans le désert pour retrouver ces traces supposées. Spartien rapporte dans le même texte que souvent, en Espagne *et alias*, l'empire fut séparé des barbares *stipibus magnis in modum muralis saepis funditus iactis atque conexis*. Comment constater, après des siècles, l'emploi, sans doute temporaire, des haies ou palissades ? En Syrie particulièrement, il apparaît comme peu probable, le bois y ayant toujours été extrêmement rare. Ammien Marcellin, il est vrai, en atteste l'usage pour fortifier les citadelles, dans un moment d'urgente nécessité[2] ; mais le fait se produisit sur les bords de l'Euphrate, et les pieux avaient pu être facilement amenés par bateaux des régions boisées d'Arménie et de Commagène.

à l'Afrique et aux Vandales, et nous savons le danger d'étendre à une région de l'empire ce qui est expressément rapporté d'une autre.

[1] Oui, selon K. Zangemeister, *Röm. Grenzwall in der Provinz Arabia* (*Mitth. und Nachr. d. d. Paläst.-Ver.*, 1896, p. 49-52). Une inscription (CIL, III, 14149²) trouvée à *Oumm-el-Djemal*, à 25 kilom. au SSO. (de Bostra, porte (après le protocole de Marc-Aurèle) : *opus ualli perfectum sub... Seuero leg. Augg. pr. pr. cos. des.* (a. 176-180). Zangemeister, retrouvant la même expression *opus ualli* sur des monuments de la muraille d'Écosse et du *limes* de Germanie Supérieure (p. 52, note 2), concluait qu'il s'agit dans ce texte du *limes* arabique. Je considère comme bien plus vraisemblable l'opinion de Dussaud et Macler (*Mission dans les régions désertiques de la Syrie moyenne* (*Nouv. Arch. des Miss.*, X, 1903), p. 281, n° 120 ; cf. p. 77) : « Il ne peut être ici question que du mur de la ville » ; l'inscription est tombée de la porte triomphale ruinée, où on l'avait placée parce que la réfection s'était étendue à toute l'enceinte. Si elle est en latin, et non en grec, cela tient sans doute à la coopération de la main-d'œuvre militaire, sous l'autorité directe du gouverneur lui-même. La défense de la ville n'intéressait-elle pas la province tout entière ?

[2] XVIII, 7, 6 : *Tribuni cum protectoribus missi citerioris ripae Euphratis castella et praeacutis sudibus omnique praesidiorum genere communibant.*

Resterait donc à supposer que le *limes* d'Orient n'était constitué par aucun obstacle matériel, en tant que *ligne continue*, et que la frontière n'était marquée que par un bornage espacé ou par quelque trace, peu accusée, sur le sol.

Il n'est d'ailleurs pas prouvé que cette frontière militaire du *limes* ait coïncidé avec la frontière politique, celle des provinces. Une inscription, probablement de l'époque de Domitien, nomme un procurateur impérial χώρας Σομελοκεννησίας καὶ [ὑπ]ερλιμιτανῆς. Mommsen, commentant ce texte [1], admet que la situation pouvait être la même aux autres extrémités de l'empire ; et, en effet, le territoire de Somelocenna faisait partie des Champs décumates, district de l'Europe centrale, où les conditions géographiques permettaient cent fois mieux d'établir n'importe où des *castella* que dans l'Arabie désolée.

La frontière d'Orient s'est du reste souvent déplacée ; le tracé du *limes* aurait-il changé avec elle ? Qu'on se rappelle les principales étapes de la conquête.

La Syrie du nord est seule *annexée* avant la guerre de Vespasien : vers le Liban, en Palestine, subsistent des principautés chargées de prévenir les invasions ; très certainement, jusque-là, ces régions ne sont point barricadées. Puis les principautés disparaissent ; on forme la province de Judée ; alors les Arabes d'outre-Jourdain reportent sur les Romains leur hostilité d'autrefois contre les Juifs. Trajan se décide à englober la province d'Arabie. En dehors des régions cultivées ou fréquemment parcourues, elle s'ouvrait sur une large plaine stérile, qu'il convenait de négliger pour se restreindre à la grande route nord-sud des caravanes, allant de Palmyre à la mer Érythrée [2]. C'est près d'elle que l'empereur pouvait établir son *limes ;* mais l'ambition le saisit de conquérir le royaume parthe : il ne prit que la Mésopotamie, aussitôt abandonnée par Hadrien. Nous ne savons pas exactement dans quelle me-

[1] *Jahrb. des deutsch. arch. Instit.*, IV (1889), *Arch. Anzeiger*, p. 41 (= IGRRP, III, 70). La restitution, il est vrai, n'est pas absolument certaine ; Gsell (*Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, Paris, 1894, p. 191) la considère comme possible ; elle est admise par Domaszewski (*Westd. Zeitschr.*, XXI (1902), p. 205) et F. Kœpp, *Die Römer in Deutschland* (*Monogr. z. Weltgesch.*, XXII), Bielefeld, 1905, p. 114. — Au reste, cette situation particulière pourrait être le vestige d'un recul de la frontière, comme le suppose Kornemann (*Klio*, VII (1907), p. 93) ; Hadrien n'y répugnait pas quand la défense lui semblait ainsi mieux assurée.

[2] Müller, *Geogr. Gr. min.*, I, p. 272.

sure les successeurs s'écartèrent de cette politique plus prudente. L'Osrhoène soulevée [1], un instant confisquée [2], garda longtemps une ombre d'indépendance sous ses Abgars [3], malgré l'importance de ce carrefour commercial d'où les forains rayonnaient vers l'Arménie, la Perse et la Syrie. Mais déjà les Romains tenaient en leur pouvoir la moitié nord-ouest de la Mésopotamie, délimitée, ou à peu près, par l'Aborras, frontière naturelle ; Galère y adjoignit enfin, en 297, vers le cours supérieur du Tigre, cinq provinces que les Perses recouvrèrent après la mort de Julien [4]. Les variations qui suivirent n'affectèrent plus que les régions situées plus au nord ; pour elles, la question du *limes* ne se pose même pas, au sens où je prends le mot : sur les sommets de l'Arménie, la frontière était purement idéale et la seule mesure avantageuse et praticable consistait à établir des forts d'arrêt dans les étranglements des vallées.

Ainsi donc l'utilité d'une barrière proprement dite, artificielle, ne pouvait apparaître que de l'Euphrate à la mer Rouge [5]. Pour la partie méridionale de ce parcours, on s'attendrait à trouver une discussion précise dans le grand répertoire : *Die Provincia Arabia*. Il n'en est rien, malgré l'intitulé du tome II : *Der äussere Limes und die Römerstrasse von El-Maan bis Bosra*. D'après quelques lignes de la *Vorrede* du même volume [6] et le contenu du livre, le *limes* serait purement et simplement la ligne des forts, laquelle courait le long d'une voie. Trajan aurait d'abord fait établir la voie elle-même [7], tout près de la mer Morte, et construire seulement

[1] Dio Cass., LXXV, 1.

[2] Id., LXXVII, 2 ; Zonar., *Ann.*, XII, 12 ; II, p. 561-2, Bonn.

[3] Georg. Syncell., *Chron.*, p. 676, Bonn.

[4] Petr. Patric., *Excerpt. de legat. Rom.*, p. 4 de Boor.

[5] Cf. en effet *Chronic. Pasch.*, p. 504, Bonn : εἰς τὸ λίμιτον ἀνατολῆς, ἀπὸ Ἀραβίας καὶ Παλαιστίνης ἕως τοῦ Κερκησίου κάστρου.

[6] *Im fünften Abschnitt haben wir den äusseren späteren Limes zwischen El-Maan und El-Kastal beschrieben ; der innere trajanische wird nicht östlich von der grossen Trajanstrasse hergegangen sein, wenn überhaupt in jener frühen Zeit von einem eigentlichen Limes die Rede sein kann ; seine Fortsetzung nach dem Hauran zu konnten wir leider nicht verfolgen, da er jedenfalls südlich von der uns unzugänglich gebliebene Römerstrasse Kalaat es-Zerke-Bosra zu suchen wäre. Vermuthlich gehört das bei Kalaat es-Zerké gelegene El-Hadid dazu, von dort wird er über Umm-el-Gimal bis Imtan verlaufen sein.*

[7] Comme des milliaires l'indiquent expressément (CIL, III, 14149[39] et [42]).

quelques castels fort espacés. Puis peu à peu, un autre cordon de forteresses aurait été disposé plus à l'est [1], accompagnant de nouvelles chaussées. Cette avancée vers l'intérieur aurait, je pense, son origine dans des conditions économiques améliorées, un progrès de la colonisation ou un acheminement des Arabes vers un régime de vie plus stable.

Seraient-ce donc là les deux parties du *limes*, suivant la conception de Mommsen exposée plus haut [2] ? Je ne le crois pas ; il vise une double limite organisée à la même date, et avec un espace intermédiaire bien plus insignifiant. Ce *limes* d'Arabie serait plutôt à rapprocher de celui de Bretagne, où le *uallum* d'Antonin était à cent kilomètres au nord du premier rempart d'Hadrien [3]. Et l'on comprendrait qu'Ammien Marcellin, parlant des expéditions de pillage du phylarque des Saracènes Assanites, nous le montre *omni saeuitia per « nostros limites » diu grassatus* [4] ; mais ce pluriel ne doit pas être pris trop à la lettre [5].

D'autres auteurs semblent plus explicites : Théophane rapporte qu'en 520 Justinien créa comte d'Orient le patrice Arménios, à qui il ordonna, lui ayant remis de grosses sommes, d'aller ἀνανεῶσαι πόλιν τῆς Φοινίκης Λιβανισίας, εἰς τὸ λίμιτον τὸ ἐσώτερον, τὴν καλουμένην Παλμύραν, κελεύσας τοῦ καθέζεσθαι ἐν αὐτῇ τὸν δοῦκα κτλ. [6]. Il y aurait donc eu un *limes interior*, passant à Palmyre ou près de là. Il dit ailleurs : Τῷ δ' αὐτῷ χρόνῳ (encore sous Justinien) ὁ δοὺξ Παλαιστίνης ἐποίησεν ἔχθραν μετὰ τοῦ φυλάρχου τῶν ὑπὸ Ῥωμαίων Σαρακηνῶν · καὶ φοβηθεὶς ὁ φύλαρχος εἰσῆλθεν ἐς τὸ ἐσώτερον λιμωτόν... [7]. Ce chef saracène, en désaccord avec le duc de Palestine, se serait donc porté vers le *limes interior*, au-delà duquel il était chez lui.

Il existait, tout le long de la Syrie, de la Palestine et de l'Arabie, une zone particulière, dont les hôtes nomades étaient

[1] La pl. XL du tome I permet de constater un intervalle moyen de 20 à 30 kilomètres entre celui-ci et la barrière insuffisante de Trajan.

[2] P. 245, note 3.

[3] Cf. De la Noé, *op. cit.*, p. 294-298.

[4] XXIV, 1, 3.

[5] Ammien s'exprime ailleurs en termes vagues (XIV, 8, 5) : *Orientis uero* limes *in longum protentus et rectum ab Euphratis fluminis ripis ad usque supercilia porrigitur Nili, laeua Saracenis conterminans gentibus, dextra pelagi fragoribus patens...*

[6] Theophan., *Chronogr.*, 174, 13.

[7] *Ibid.*, 179, 15.

ὑπὸ τῶν Ῥωμαίων, zone d'influence ou de protectorat ; cette dernière était-elle donc elle-même enclose d'un autre *limes* qualifié d'extérieur? Le passage cité de Théophane n'y mettrait point obstacle, et selon Malalas [1], lorsque l'ethnarque Alamoundar, vassal des Perses, s'en alla piller la Syrie première, les chefs romains marchèrent contre lui ; les Saracènes, butin fait, s'enfuirent à cette nouvelle διὰ τοῦ ἐξωτέρου λιμίτου. Le texte serait décisif si le même fait n'était justement raconté aussi par Théophane ; or, d'après lui, les Scénites s'échappèrent διὰ τοῦ ἐσωτέρου λιμωτοῦ [2].

Du reste, ce territoire des Arabes soumis à Byzance était déterminé avec fort peu de précision par des traditions incertaines, témoin la discussion qui s'éleva, au temps de Justinien, pour la *strata* au sud de Palmyre [3]. Remarquons de plus que ni Malalas ni Théophane n'a fait usage des deux termes : ἐξώτερος et ἐσώτερος ; la différence de langage pourrait tenir à celle des points de vue [4].

Pour résumer, rien n'atteste, à la frontière orientale de l'empire, une *barrière continue,* remplaçant les limites naturelles, rivages de la mer ou d'un cours d'eau, et comprenant ces deux éléments essentiels : le mur et le fossé. Nulle allusion dans les auteurs ; aucune observation, même isolée, sur le terrain ; dans l'Arabie, mieux étudiée, résultat franchement négatif [5]. Aucun indice de l'époque où l'entreprise en aurait été faite, ni du tracé exactement suivi ; et les acquisitions et pertes successives de territoires ne simplifient pas les hypothèses. On compren-

[1] XVIII, p. 445, Bonn.

[2] *Chronogr.*, 178, 15. — La même source a dû être travestie par l'un des deux.

[3] Cf. *supra*, p. 31. Aréthas disait : Elle est aux Romains, vu son nom et les anciens témoignages ; et Alamoundar : Peu importe le nom ; les bergers m'y ont payé un droit de pâture. Justinien prétendit trancher la question, mais perdit beaucoup de temps à en délibérer (Procop., *B. P.*, II, 1, 6 sq.).

[4] De même les cinq circonscriptions annexées par Galère, restituées par Jovien, dites *Transtigritanae* par Ammien (XXV, 7, 9), l'étaient-elles à l'égard des Romains ou des Perses? La vérité est dans une combinaison des deux hypothèses, comme nous l'avons vu plus haut (p. 9).

[5] Y eut-il un essai de rempart continu? Peut-être, car près de Maan (*Provincia Arabia*, II, p. 3 sq.) on a trouvé deux pans de murs, l'un reliant un castel et un *burgus*, l'autre dépassant le *burgus* et finissant brusquement, loin de toute construction. En tout cas, l'essai aurait été abandonné.

drait que les Romains aient reculé devant la tâche de construire, sous un ciel de feu, sur un terrain sans valeur, un rempart de plus de 600 milles de long, le double du *limes* du Rhin et du Haut-Danube. Ils peuvent avoir conçu l'idée que le vrai terme de leur empire devait être cherché plus loin et que ce serait le Tigre ; qu'en attendant cette conquête fatale, les Saracènes, pris à gages, suffiraient à protéger leurs provinces, avec le concours des garnisons disséminées.

Laissons maintenant la ligne frontière, *stricto sensu ;* il reste que les Romains ont édifié, vers la Syrie et ses abords, de nombreux travaux militaires et de fortification ; il va sans dire qu'ils étaient irrégulièrement espacés, selon la nature du pays ou même les besoins du moment [1].

[1] Aug. Brinkmann, *Der römische Limes im Orient* (*Bonner Jahrbücher*, XCIX (1896), p. 252-7), a adroitement extrait quelques détails de la vie de l'abbé Alexandre Akoimétos, fondateur de l'ordre monastique dont les membres se relayaient jour et nuit pour psalmodier perpétuellement l'office ; de cette biographie, rédigée par un de ses disciples, une traduction latine nous est parvenue (*Acta SS.*, *Ianuar.*, I, p. 1018 sq.) ; elle nous raconte que l'ascète s'était, avec ses disciples, aventuré en désert persique (vers 420-425), chantant des psaumes tout le long du *limes ;* ils commençaient à souffrir de la faim quand ils rencontrèrent des tribuns et des soldats romains, qui les prièrent de se rendre dans leurs *castella : sunt enim ad confinia Romanorum et Persarum castella*, *barbaris opposita,* decem ac uiginti *inuicem distantia* milliaribus (III, p. 1025). Ce renseignement ne vaut peut-être que pour la section de Palmyre à l'Euphrate.

CHAPITRE II

LA CARTE MILITAIRE ; DIVISION DU SUJET. LES SOURCES, LES RECHERCHES MODERNES

Je ne crois pas utile de revenir sur les principes généraux de la construction romaine ou byzantine, après les résumés définitifs qu'en ont donnés MM. Cagnat [1] et Diehl [2]. La même application en pourrait être faite aux régions orientales ; là aussi, la démarcation ne saurait être très rigoureuse entre les retranchements que désignent ces mots *castellum*, *burgus*, *turris ;* pareillement on y remarquera une prédilection pour les positions centrales dans les plaines, plus encore que pour les crêtes dominantes ; l'emploi très répandu du blocage à revêtements, des galeries couvertes et voûtées, des murs couronnés d'un chemin de ronde ; l'usage du réduit ou citadelle de dernière résistance ; le même souci des réserves de vivres et de l'alimentation en eau. J'ai à peine besoin d'ajouter que les formes du terrain surtout attribuent à la place forte sa configuration spéciale ; mais lorsqu'elles n'en imposent aucune, en plaine notamment, c'est aux dispositions régulières de l'ancien camp romain que d'habitude on se résout, témoin Apamée, Sura, Sergiopolis, etc... Des trois premiers siècles, on le verra, il ne subsiste que des vestiges très rares, à cause des remaniements et réfections qui eurent lieu tant de fois par la suite ; on pourrait même, je crois, poser en règle que la plupart des ruines sont de l'époque de Justinien.

[1] *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 674 sq.

[2] *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896, p. 138 sq. Voir encore *infra*, p. 263, note 1.

Nous avons ainsi résumé **la tâche** des armées d'Orient : préserver l'Arabie et ses caravanes des déprédations des brigands nabatéens, défendre tout le pays contre les Parthes ou les Perses. Mais les attaques de ceux-ci ne pouvaient guère se produire que dans l'extrême nord ; il s'ensuit que là seulement il était nécessaire d'élever des forteresses considérables, afin de résister à des armées nombreuses et organisées, pourvues de sérieux moyens de destruction. Plus au sud, contre les Arabes qui n'entreprenaient guère que ce qu'on appelle maintenant des raids de cavalerie, il fallait surtout une continuité de postes et un choix heureux de points d'observation [1]. Ces nomades n'avaient pas d'intérêt à s'emparer de villes importantes, où ils n'auraient pu se maintenir. Procope, au VIe siècle, dit même qu'ils ne savaient pas les attaquer : un mur de boue les arrêtait [2] ; pour eux, il ne s'agissait pas de conquête, mais de pillage.

La Syrie proprement dite est délimitée au nord-est par l'Euphrate, fleuve énorme, surtout dans ses crues — les anciens l'avaient déjà comparé au Nil [3] —, alors qu'au temps des basses eaux il est en plus d'un point guéable ; au reste, l'inondation ne saurait être générale [4], car les rives sont tour à tour plates et escarpées. Il suffisait à un envahisseur, pour le franchir, de choisir le lieu [5] et le moment. Bref, l'Euphrate peut être une démarcation politique, ce n'est pas une barrière.

[1] Amm. Marc., XIV, 8, 13 : [*Arabia*] *opima uarietate commerciorum castrisque oppleta ualidis et castellis, quae ad repellendos gentium uicinarum excursus sollicitudo peruigil ueterum per opportunos saltus erexit et cautos.*

[2] *De aed.*, II, 9, p. 235 : ἀδύνατοι τειχομαχεῖν εἰσι Σαρακηνοὶ φύσει, καί τι αὐτῶν, ἂν οὕτω τύχοι, τείχισμα φαυλότατον καὶ πηλῷ σύνθετον ἐμπόδιον τῇ ὁρμῇ γένεται.

[3] Solin., p. 156 Mommsen : [*Euphrates*] *Mesopotamiam opimat inundationis annuae excessibus, ad instar Aegyptii amnis, terras contingens...iisdem temporibus quis Nilus exit.*

[4] Vers le cours inférieur, les habitants de la Babylonie avaient pris soin d'établir sur les rives des écluses, solidement maçonnées, qui permettaient de régler l'irrigation. Il en est pourtant qui se rompirent sous un afflux excessif et embarrassèrent la marche de Julien (Amm. Marc., XXIV, 1, 11).

[5] Qu'on songe d'ailleurs aux nombreux points où le passage pouvait s'effectuer (Ritter, *Erdkunde*, X, p. 984-1003) : Capersana, Samosate, Zeugma, Nicephorium, Circesium ; il faut sûrement ajouter Thapsaque, Caeciliana ; l'itinéraire de Syrie à Babylone indiqué par Strabon (XVI,

C'est même une voie militaire, un chemin d'invasion. Entre les deux régions désertiques d'Arabie et de Basse Mésopotamie, ce ruban d'eau apparaît à la fois comme un moyen d'approvisionnement pour une armée en marche, un chemin tout tracé dans une plaine uniforme, et enfin un véhicule toujours commode pour des embarcations, comme celles d'alors, à faible tirant d'eau.

Il importait donc de garnir les rives de *castella* et de garnisons; les riverains n'y ont pas manqué. Parmi les στάθμοι Παρθικοί qu'énumère Isodore de Charax, un très grand nombre se pressent sur les bords de l'Euphrate; quelques-uns même de ces ὀχυρώματα étaient au sein du fleuve, dans les îles du cours inférieur, non loin de la contrée où il se rapproche du Tigre. Comme le courant y était large, on le surveillait mieux ainsi tout entier; un îlot était peu important à conquérir pour un envahisseur, utile à conserver pour son adversaire, et on y gardait les trésors du royaume [1]. Les Perses suivirent l'exemple des Parthes: le comte Lucillien, dans la campagne de 363, « détruisit de nombreux camps perses le long de l'Euphrate, et ceux qui se trouvaient au milieu de l'eau dans des îles, et en extermina les garnisons [2] ». C'étaient des forteresses importantes; on le reconnaît aux descriptions d'Ammien Marcellin [3].

C'est donc là qu'était la plus ancienne frontière entre les deux empires, et même quand le théâtre principal des hostilités se fut déplacé, on ne laissa pas de la rendre aussi formidable

1, 27, p. 748 C) coupait le fleuve un peu au nord de cette dernière station; Chosroès le traversa à Obbanès, que Procope (*B. P.*, II, 12, 4) place à 40 stades de Barbalissos (nord ou sud? en tout cas aux environs de *Meskéné*); des voyageurs arabes ou modernes, enfin, ont trouvé encore d'autres gués (cf. Regling, *op. infra cit.*, p. 475-6).

[1] Müller, *Géogr. Graec. min.*, I, p. 247. — Des entrevues eurent lieu plus d'une fois entre un chef romain et un souverain oriental dans une de ces îles (ex., sous Auguste : Vell. Paterc., II, 101, 1). Une autre rencontre, non moins symbolique, se produisit sous Tibère, entre Artaban et Vitellius, au milieu d'un pont de bateaux (Ios., *A.I.*, XVIII, 102).

[2] Malal., *loc. cit.*, d'après Magnus de Carrhae et Eutychianos de Cappadoce.

[3] XXIV, 1, 2 : *Thilutha, in medio fluminis sita, locum immenso quodam uertice tumescentem et potestate naturae uelut manu circumsaeptum humana..; Achaicala, munimentum fluminis circumitione uallatum arduumque transcensu...* ; 9, 12 : *Pirisabora, ciuitatem amplam et populosam, ambitu insulari circumuallatam...*

que possible. Nous ne savons pas dans le détail quelle fut en cette région l'œuvre des Romains pendant les trois premiers siècles ; le laconisme des auteurs tient peut-être à ce qu'alors les maîtres de la Syrie, assez tranquilles du côté des Parthes, qui n'étaient pas les agresseurs, n'eurent pas à déployer une grande activité [1] ; il en est autrement de l'époque byzantine.

Mais les Romains ont dépassé l'Euphrate, annexé l'Osrhoène et une partie de la Mésopotamie ; il leur a fallu défendre cette marche-frontière. A cet effet, ils n'ont eu qu'à conserver, entretenir, puis peu à peu multiplier les places fortes qu'y avaient établies les maîtres antérieurs du pays. Le Tigre a été plus d'une fois pour les Perses une voie de pénétration en territoire romain, avantageuse quoique détournée, comme l'Euphrate en sens contraire. Si on le remonte, on trouve à gauche, à très peu de journées au-delà de Ninive, la chaîne du Masius, qui, obliquant vers le nord-ouest, laisse à ses pieds et semble indiquer une importante voie vers l'Asie Mineure. Cette voie était jalonnée de redoutes militaires, jusqu'au point où elle atteint la Syrie ; c'étaient autant de *praetenturae*, de postes avancés dont la conservation demanda de l'énergie et de la persévérance, mais qui offrirent du moins cet avantage d'épargner souvent à l'arrière-pays les épreuves qu'eux-mêmes traversèrent tant de fois.

Et quant à cet arrière-pays lui-même, sans faire partie d'aucun système de défense proprement dit, il comprenait des villes pourvues de moyens de protection indépendants, en vue des cas où cette double barrière serait violée. Un district, tout spécialement, joua un grand rôle stratégique, — mais ce fut plutôt pour l'offensive : dans la Cyrrhestique et la Chalcide, succession de plaines et de vallons, dont Pline l'Ancien a vanté la fécondité [2], il était aisé de concentrer des troupes, et on y trouvait un excellent quartier-général de commandement : là convergeaient fatalement toutes les informations sur les mou-

[1] Une inscription palmyrénienne de 132 apr. J.-C. (Enno Littmann, *Semitic Inscriptions, Part II of the Public. of an Americ. arch. Exped. to Syria in 1900*, New-York-London, 1905, p. 170 sq.) nous apprend que les Palmyréniens avaient des forteresses ou des campements de cavaliers le long de l'Euphrate, pour la protection de leurs caravanes (le mot palmyrénien est traduit diversement par les auteurs : castel ou garnison). La police romaine était donc au IIe siècle inactive ou insuffisante.

[2] *H. N.*, V, 81.

vements de l'ennemi ; la proximité de la côte et d'Antioche maintenait le chef d'armée en communication avec le centre administratif de la province et, par la mer, avec celui de l'empire. Ce qui est vrai de la contrée tout entière l'est encore plus de son chef-lieu naturel, Hiérapolis. Ce fut souvent en Cyrrhestique que les empereurs, ou leurs généraux, préparèrent un plan de campagne et ses moyens d'exécution [1].

Nous aurons enfin à nous occuper d'une partie de l'Arménie et de la Cappadoce, et de la moitié occidentale de la Transcaucasie actuelle, autrement dit Colchide et Lazique. Dans les deux premières, nous nous bornerons aux parages avoisinant l'Euphrate supérieur, sur ses deux rives [2], et le Lycos-Boas qui en prolonge le bras le plus septentrional dans la direction du Caucase. La carte militaire de la côte sud-est de la mer Noire ne saurait être négligée ici, car la possession de ce rivage était indispensable à qui voulait se maintenir en Colchide [3].

Sur l'intérieur de cette dernière contrée, les ambitions romaines et perses se sont fait jour en somme assez tard. Deux graves questions y étaient impliquées : La Géorgie, dans son ensemble, pouvait être considérée comme un boulevard contre les populations barbares du nord ; à qui la détenait il était facile de barrer l'important passage de Dariel. Le problème se pose dès le Ier siècle : les Romains d'alors prirent des mesures pour la garde de ces portes, soit séparément, soit à frais communs avec les Parthes [4]. Quand Byzance se fut accoutumée à se libérer à prix d'argent de ses ennemis, elle laissa à la Perse le soin matériel de faire bonne veille aux portes Caucasiques, moyennant une contribution pécuniaire qu'elle ne fut pas tou-

[1] Ex. : sous Carin (Malal., XII, p. 304-305, Bonn) ; sous Gallus (Amm. Marc., XIV, 7, 5) ; sous Julien (Iulian., *Epist.*, 27).

[2] C'est à peu près ce que la *Notitia dignitatum, Or.*, XXXVIII, comprend sous le nom d'Arménie.

[3] Qu'on veuille bien prendre garde d'ailleurs aux nombreuses troupes qu'avait dans le Pont le duc d'Arménie, et aussi à certaines garnisons côtières : Trapezunta, Pithiae, Yssiporto (*Not., Or.*, XXXVIII, 15-16, 32, 34).

[4] Suet., *Nero*, 19 : *Parebat et ad Caspias portas expeditionem, conscripta ex Italicis senum pedum tironibus noua legione* ; Tac., *Hist.*, I, 6 :... *multi numeri... quos idem Nero praemissosque ad claustra Caspiarum et bellum, quod in Albanos parabat.* Un peu plus tard, les Parthes surtout se sentirent menacés, et Vologèse demanda à Vespasien, contre les Alains, des secours qui lui furent refusés ; d'où un froissement entre ces deux princes jadis en cordiales relations (Dio Cass., LXVI, 11, 15 ; Suet., *Domit.*, 2).

jours exacte à payer. De vives réclamations s'ensuivirent.

D'autre part, la conversion de la Colchide au christianisme changea le caractère de la suzeraineté, lointaine et peu jalouse, que les Romains y avaient exercée. Des Occidentaux se rendirent en plus grand nombre dans ce riche pays, encore peu exploité, établirent des monopoles, multiplièrent les exactions, provoquèrent enfin une révolte des indigènes qui appelèrent à l'aide les Sassanides. Ceux-ci ne demandaient qu'à intervenir, trouvant un intérêt commercial de premier ordre à posséder un débouché sur le Pont-Euxin ; au besoin, Chosroès pourrait expédier de là une escadre contre Constantinople. A vrai dire, l'entreprise était audacieuse ; il y avait de longues étapes à fournir pour arriver en Colchide au départ de l'Iran, et à travers des pays montueux, d'une traversée très pénible, parfois impraticable, dans la saison d'hiver. Au contraire, les Byzantins pouvaient choisir leur heure, car la voie maritime leur était toujours ouverte, et ils étaient en mesure de convoyer rapidement des renforts d'Occident, s'il ne suffisait pas de jeter dans le pays les garnisons, peu éloignées, qui campaient vers le Haut-Euphrate. Il fallut toute la négligence de Justinien pour que la Lazique tombât, durant une courte période, au pouvoir des Perses ; ils ne devaient pas s'y maintenir. Dans cette contrée, les forteresses sont en petit nombre, et généralement faciles à situer.

Nous allons étudier séparément ces différents secteurs du système de protection de la frontière orientale.

On a coutume d'opposer à l'usage du Haut-Empire, fondé sur la barrière proprement dite, celui des Byzantins qui préféraient multiplier les places fortes en arrière des confins. Cette distinction est juste si on ne la force pas et l'accompagne des explications nécessaires.

D'abord, jusqu'au milieu du IIIe siècle, les Romains, étant en général les agresseurs, n'avaient guère à redouter une invasion. Et, d'autre part, on incline à penser aujourd'hui[1] que, depuis Hadrien ou Antonin, le double *limes* était la règle ; cela nous rapproche déjà de la méthode byzantine. En outre, il semble bien que l'ancien système du *limes* n'ait jamais cessé ; les expressions dont se servent, nous l'avons vu, des auteurs tardifs, Théophane, Malalas, sont en ce sens une forte pré-

[1] Cf. Kornemann, *Klio*, *loc. cit.*, p. 105.

somption ; nous n'avons, pour l'Orient, aucune attestation formelle comparable aux dispositions précises de Justinien à l'égard des *limitanei* d'Afrique [1] ; mais cela peut tenir simplement à ce que l'Afrique secouait, au VIe siècle, la domination étrangère, tandis qu'en Orient celle de l'Empire n'avait subi aucune interruption : les anciens règlements continuaient à s'appliquer ; l'absence de toute abrogation dispensait de les confirmer.

Quant aux fortifications en deçà du *limes* à la première époque, il y aurait imprudence à les nier parce qu'elles ne sont pas attestées. Les restaurations ultérieures dissimulent l'état primitif ; en Arabie même, l'œuvre, certaine et garantie de Trajan, se cache sous les remaniements du temps de Dioclétien, auquel remontent la grande majorité des constructions de ce *limes* [2].

Ces réflexions me justifient d'avoir adopté, pour l'étude de l'occupation territoriale, une description d'ensemble englobant sept siècles à la fois. En voulant distinguer plusieurs périodes, j'aurais couru le risque de m'obliger à des répétitions, par exemple en ce qui concerne la situation naturelle des places ; et une coupure, forcément arbitraire, eût masqué la continuité de l'effort défensif, que je tiens au contraire à souligner.

Pour tenir compte dans quelque mesure de l'ordre chronologique, nous commencerons par les bords de l'Euphrate, qui fut en somme la plus ancienne frontière en cette contrée, passant ensuite à la Mésopotamie, où un nouveau *limes* put être établi au plus tard dès Septime Sévère, et aux places intermédiaires qui s'y rattachent étroitement. L'étude du *limes* désertique, de l'Euphrate à la Syrie moyenne, sera conduite logiquement avec celle de l'arrière-pays. De là nous passerons à la région nord, où les contestations atteignent à une date plus tardive leur maximum d'acuité.

Au point de vue de la nomenclature, il est bien difficile d'adopter une méthode et un principe de choix à l'abri de toute critique. La règle idéale serait de retenir seulement, pour les décrire et identifier autant que possible, toutes les localités ayant eu un rôle ou une destination militaires, en tâchant d'indiquer les dates où elles furent créées ou remises en état.

[1] Diehl, *L'Afrique byzantine*, Paris, 1896, pp. 126-127, 133-137.
[2] Kornemann, *ibid.*, p. 113.

Cette dernière exigence au moins ne semble-t-elle pas à première vue pouvoir être satisfaite? Nos documents sont nombreux et s'échelonnent à souhait. Même sans tenir compte des renseignements isolés fournis par l'ensemble des historiens, nous avons: Strabon, pour le commencement, et Pline [1] pour le milieu du Ier siècle; Ptolémée — et dans une mesure plus restreinte Arrien — qui écrivaient sous Hadrien; l'Itinéraire d'Antonin, combinaison, sous sa forme actuelle, de données du temps de Caracalla et de retouches après Dioclétien; puis Ammien et la Table de Peutinger (IVe siècle), la *Notitia dignitatum* (début du Ve); même Étienne de Byzance, un peu postérieur; le Synecdème d'Hiéroclès (commencement du VIe); Procope, peu après, et ses contemporains ou continuateurs immédiats; Georges de Chypre (fin du même siècle [2]), et enfin le géographe anonyme de Ravenne, qui traduisit au IXe siècle un document du VIIe. Si nous y ajoutons les observations des voyageurs, — l'étude des ruines —, et le fait palpable de la persistance des anciens noms géographiques, on aura l'impression, d'ailleurs exacte, d'une information des plus riches [3].

Malheureusement, on s'y noie et il y a beaucoup de déchet. Chose stupéfiante, des noms de villes ont traversé les siècles, gardé dans une autre langue leur physionomie du premier jour; et d'un document à l'autre, à quelque cent ans d'intervalle, les homonymes ne forment pas la majorité! Oui, de Ptolémée à la Table de Peutinger, de celle-ci à la *Notitia*, de la *Notitia* au géographe de Ravenne, ce qui frappe le plus, c'est

[1] V. les *Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*, hsgg. v. W. Sieglin, Heft 11: Alfr. Klotz, *Quaestiones Plinianae geographicae*, Berlin, 1906; pour les régions qui nous intéressent, pp. 159 sq., 178 sq., 182 sq.

[2] Mais écrivant vers 605, selon son érudit éditeur, H. Gelzer, Leipzig, Teubner, 1890.

[3] J'ai prévenu que je laisserais en dehors de mon travail l'Arabie et la Palestine. Pour la première, je renvoie simplement à la *Provincia Arabia* de Brünnow; à A. Musil (*Sitzungsber. der Wiener Akad., phil. Kl.*, CXLIV (1902), 7) et S. Vailhé, *Les garnisons romaines de la province d'Arabie* (*Échos d'Orient*, II (1898-99), p. 89-95). Cf. encore Musil, *Arabia Petraea* I. *Moab*, *Topographischer Reisebericht*, Wien, 1907. — La mosaïque de Madaba (VIe siècle) concerne surtout la Palestine; cf. Jacoby, *Das Mosaik von Madaba*, Leipzig, 1902; Kubitschek, *Mitth. der geogr. Gesellschaft zu Wien*, XLIII (1900), p. 335-380 (bibliographie complète), et A. Schulten (*Abhandl. der kgl. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen, phil.-hist. Kl., N. F.*, IV (1900), 2), qui l'a comparée avec l'*Onomasticon*

le défaut de concordance [1] ; encore, dans les cas où l'on aboutit à des identifications indubitables, y parvient-on surtout en choisissant, parmi les variantes des manuscrits, celles qui se prêtent le mieux aux rapprochements [2].

D'autre part, comment établir une démarcation entre les villes ordinaires et les places fortes ? Le langage des auteurs n'y aide guère ; chacun a sa formule préférée. *Oppidum* surabonde dans Pline ; Ptolémée qui, en d'autres contrées, emploie, trop rarement, κώμη ou χωρίον, ne connaît, dans les régions ici en cause, absolument que πόλις [3]. Dans la *Notitia*, l'unique qualificatif est *castellum ;* il s'applique à de grandes cités comme Trébizonde, Amida, Palmyre ou Jérusalem. Au fond, il importe peu, car on posera sans crainte le principe suivant : aux abords de la frontière persique, à tout le moins à partir du IIIe siècle, tout endroit habité est place de guerre, ou considéré comme telle [4]. L'opinion commune est que toute lo-

d'Eusèbe. Chez ce dernier, P. Thomsen, *Palästina nach dem Onomastikon des Eusebius* (*Zeitschr. d. d. Paläst.-Ver.*, XXVI (1903), pp. 97-141, 145-188), avait cru trouver les traces d'un réseau routier officiel; Kubitschek (*Jahreshefte des oesterr. Instit.*, VIII (1905), p. 119-127) a fait de sérieuses réserves. Enfin le rescrit mutilé de Bersabée a une importance de premier ordre au point de vue topogaphique, sous lequel Clermont-Ganneau l'a analysé (*Rev. bibliq.*, *N. S.*, III (1906), p. 412-432). Pour la Galilée spécialement, d'après Josèphe, cf. W. Œhler, *Zeitschr. d. d. Paläst.-Ver.*, XXVIII (1905), p. 1-74. Du Haouran, une bonne partie, surtout avant le IIIe siècle, fut en dehors de la province d'Arabie. Je ne m'y attarderai guère cependant, à cause de l'analogie de situation, et aussi pour ne pas répéter ce qu'on trouvera dans le travail de synthèse de Rindfleisch (*Zeitschr. d. d. Paläst.-Ver.*, XXI (1898), p. 1-46).

[1] Certainement, plus d'une fois, des formes diverses désignent la même localité, ce qui rend fort spécieux le raisonnement suivant, souvent fait : Vu les distances indiquées par les routiers, tel village moderne semble bien correspondre à tel castel ; *mais* nous y avons déjà placé une autre forteresse (par exemple, pour des raisons tirées de l'onomastique) ; *donc* c'est impossible. — Bien des lieux-dits ont aujourd'hui plusieurs noms, je l'ai constaté en cours de route ; pourquoi n'en aurait-il pas été de même dans l'antiquité ?

[2] Bien entendu, je ne me sers que des documents grecs ou latins ; les formes arméniennes conservées par Hübschmann (*Indo-germ. Forsch.*, XVI (1904), p. 197-490) ne m'ont pas permis d'utiliser autant que je l'aurais voulu son savant travail.

[3] Même quand il s'agit d'un petit fortin au bord d'un chemin de caravanes. Par contre, cf. *uit. Simeon. Styl.*, 20 : ἦν τις ἐν Συροῖς (*sic*) στρατιώτης· πολίχνιον δέ τι τοῦτο τῶν Ἐπευφρατιδίων. Sura, une toute petite ville ! J'affirme que non, pour l'avoir vue.

[4] Et c'est ce qui me permet de tirer parti de documents purement

calité doit être enclose de murailles. Même un couvent se fortifie [1]. Le tombeau a la forme et peut-être l'utilité accessoire d'une tour de guet ou de signal [2]; il n'est pas jusqu'aux colombiers du Haouran qui n'en aient pris la ressemblance. Et il en va de même de la retraite du solitaire, comme celle de saint Sabas [3]; on en pourrait citer d'autres encore [4].

Mais c'est là une conception théorique; il est clair que beaucoup de lieux habités sont restés sans protection sérieuse et n'ont pas eu à affronter les coups de l'ennemi; à peine pouvaient-ils craindre le passage des maraudeurs. Ce sont principalement les récits de guerre qui nous mettent sur la piste des vrais points stratégiques, et aussi le *De aedificiis* de Procope, quelque tendance à l'hyperbole qu'on y puisse reconnaître ou soupçonner.

Je résume les procédés qui nous permettront de les identifier : examen des ruines superficielles, descriptions des auteurs, indications de distances dans les routiers, et enfin, artifice fort à la mode aujourd'hui, la toponymie.

Les ruines, dans bien des cas, ne servent qu'à étayer faiblement des hypothèses; le délabrement absolu des vestiges est trop souvent à regretter; encore bien des observateurs ont-ils mis, de force ou de gré, une hâte excessive à les noter. Dans

civils, comme la liste d'Hiéroclès, ou ecclésiastiques, comme celle de Georges de Chypre (qui emploie couramment le terme de κάστρον) et les Notices épiscopales.

[1] V., par ex., la haute tour du *Deir-el-Benat*, dont j'ai donné deux photographies dans le *Tour du Monde* (25 mars 1905, pp. 133 et 144). Entre Hama et l'Euphrate, Oppenheim (*Zeitschr. für. Erdk.*, XXXVI, p. 76) a parcouru d'anciens villages d'agriculteurs, qui presque tous ont une tour carrée à plusieurs étages, avec une seule porte d'entrée, dernier refuge dans les moments difficiles. Huntington (*Zeitschr. für Ethnolog.*, XXXIII (1901), p. 196, fig. 21) a vu sur le *Mouser Dagh*, devant la plaine de Malatia, à 800 mètres au-dessus de l'Euphrate, une église arménienne démantelée, qui était une vraie forteresse, avec quatre tours d'angles.

[2] Cf. le πύργος qu'a élevé un vétéran en 350 (Waddington, 2053).

[3] *Vit.*, 82, ap. Cotelier, *loc. cit.*, p. 358 : τοῦ πυργίου τοῦ ἐν ἁγίοις πατρὸς ἡμῶν Σάβα ἐν σπηλαίῳ, où fut faite une citerne d'où l'on montait par un passage secret ἐπὶ τὸν εἰρημένον πύργον. — Add. 38 (p. 278) : τὸν ἐν ὑψηλοτέρῳ πάσης τῆς ἀνατολικῆς ἐρήμου βουνῷ ᾠκοδομηθέντα πύργον ὑπὸ τῆς μακαρίας Εὐδοκίας (où habitèrent successivement plusieurs moines).

[4] Voir l'inscription que m'a communiquée M. Pognon (BCH, XXVI (1902), p. 195, nº 39) : ἔτος ςω' (495 p. C.). Κύριε, φύλαξον τὸν πύργον τοῦτον (καὶ) τὸν οἰκοῦντον (*sic*) ἐν αὐτῷ.

les grandes plaines uniformes, de maigre peuplement, les matériaux étaient de valeur médiocre ; par suite, le système de construction très sommaire, et l'on ne saurait attribuer une date à un pan de mur isolé, encore moins à un amoncellement de pierres [1]. Pourtant, le moindre tas de décombres est utile à constater, lorsqu'il apparaît sur une grande nappe d'humus, où n'émerge aucun caillou, et loin de toute carrière. On peut dire qu'il n'a point été apporté par les apathiques musulmans.

Les historiens donnent à la fois des descriptions et des nomenclatures ; ces dernières facilitent le contrôle et l'interprétation des notices géographiques ; les autres, par leur précision, résultat bien souvent d'une visite personnelle des lieux, constituent notre source la plus importante et la plus sûre ; nous en tirerons parti de la façon la plus large.

Les indications de distances, en revanche, sont un des casse-tête les plus étranges du monde. Comparer celles que donnent des « Itinéraires » pour la même voie, est fréquemment une tâche impossible, lorsque les noms qui y sont portés ne se ressemblent pas d'un document à l'autre ; quand la comparaison est permise, on note des divergences de chiffres extraordinaires. De semblables données ne fournissent qu'une base approximative ; il faut ne jamais s'y attacher à la lettre et s'en méfier grandement pour les courts intervalles [2]. A l'égard de

[1] Il y a rarement des inscriptions sur les monuments, en dehors des chapelles de la Syrie moyenne ; très peu de marques de tâcherons. Pour les édifices encore debout, Conder (*Palestine Explor. Fund*, 1897, p. 145) a tenté de résumer les caractères spécifiques des différentes époques ; il distingue les maçonneries juive (ancienne), hérodienne, romaine, byzantine, arabe et des Croisades. Ses observations, faites en Palestine, pourraient trouver leur application également dans les contrées avoisinantes, mais alors on opérerait sur des spécimens beaucoup plus exceptionnels, et d'ailleurs sa doctrine, forcément flottante comme la réalité, serait facile à critiquer dans le détail. Il est très vrai qu'avec le temps l'appareil devient plus mesquin ; sur la pierre taillée prédomine le blocage ; les arceaux se multiplient, etc..., mais le classement ne peut s'établir que par longues périodes.

[2] On a cherché à se rendre compte de ces contradictions et de leurs causes ; et cela revenait à se demander ce que sont en réalité ces itinéraires. Copies abrégées, selon W. Kubitschek (*Jahreshefte des œsterr. Inst.*, V (1902), p. 20-96), d'une carte du monde plus détaillée ; chaque copiste n'aurait pas fait les mêmes suppressions, et il aurait commis des erreurs, en bloquant plusieurs distances ; des répétitions, de crainte

Ptolémée, il conviendrait d'adopter une méthode inverse, car ses indications astronomiques, faussées par une progression continue, gardent une valeur relative quand il s'agit de deux localités voisines.

Reste enfin à chercher dans les formes géographiques d'aujourd'hui la persistance ou la dégénérescence de celles d'autrefois. On ne l'a pas négligé, et dans certaines contrées, notamment la Colchide et l'Ibérie, il est des noms de lieux qui se sont presque littéralement maintenus. Le procédé est donc très légitime, mais on l'a porté à l'excès; nous ferons un usage prudent et modéré de la toponymie [1].

d'avoir omis un nom qu'il voulait conserver. Du moins l'original aurait été une véritable carte routière. Tel n'est point l'avis d'E. Schweder, *Ueber Ursprung und Bestimm. d. sogen. Strassennetzes d. Peuting. Tafel* (*Philologus*, LXII (1903), p. 357-387); d'après lui, le document prototype a dû avoir pour objet principal, non pas les directions, mais les distances; les lignes sont subordonnées aux chiffres et marquées seulement pour éviter les confusions sur les tenants et aboutissants de chaque intervalle évalué en milles. — Cette vue n'a guère été adoptée; peu importe en effet que les anciens, faisant mention de cartes romaines en leur possession, et de leur contenu, parlent, non pas des routes, mais des *positiones urbium*, *locorum*, ou *de situs*, *spatia*, *interualla*; ils ne songeaient pas à une telle distinction. A quoi bon, du reste, porter une distance, s'il n'existe pas de voie pour la franchir, sans risque d'allonger ou de s'égarer? Et enfin tout cela n'explique pas comment la *Notitia dignitatum*, qui, elle, ne dérive pas d'une carte, signale des noms de lieux qui ne se retrouvent dans aucune autre source, même connue par plusieurs manuscrits. Il y a là un de ces mystères qu'on n'arrivera peut-être jamais à percer. Du moins, la maladresse des rédacteurs ou des copistes semble avant tout à incriminer.

[1] Je songe surtout, en exprimant cette réserve, à la très savante édition de Ptolémée, par K. Müller, continuée par C. Th. Fischer suivant les mêmes principes (Paris, Didot), pour l'Orient: I,2 (1901), où tant de textes sont réunis qu'elle met presque au rebut l'édition Bœcking de la *Notitia*. Bien rares sont les noms qu'ils n'ont pas réussi à identifier de quelque manière. Avec moins d'intégrité scientifique et la même méthode, servie par une aussi grande ingéniosité, on exposerait les travailleurs à de graves méprises. Riche de mots, la langue arabe l'est peu de formes et de sons, surtout si l'on néglige les nuances de prononciation que rendent mal nos transcriptions occidentales. Dès lors, en choisissant à son gré parmi les variantes des manuscrits, en supposant quelque métathèse, et en arbitrant l'erreur — fût-elle certaine — dans les distances qu'indiquent les routiers, on a bien des chances de trouver à peu près la consonance désirée, d'autant que les Bédouins usent fréquemment des mêmes locutions, très simplifiées, pour désigner respectivement, soit des tas de pierres, soit des points d'eau, extrêmement

Dans cet essai de restitution de la carte romaine et byzantine, pour les contrées qui entourent l'Euphrate, je ne me lierai, en fin de compte, à aucune règle invariable, m'intéressant de préférence aux lieux qui furent témoins de faits de guerre et à ceux auxquels la *Notitia* assigne des garnisons ; je mettrai, d'autre part, plus de soin à reconstituer les lignes de postes en plein désert, — parce qu'ils devaient servir de relais aux troupes en déplacement — et à identifier les localités situées le long des voies les plus importantes et que le commerce sans doute choisissait [1]. J'espère ainsi ne pas m'écarter de l'objet principal de ce livre.

Un mot, pour finir, sur les sources modernes. Elles sont moins nombreuses qu'on ne le souhaiterait.

Les ruines de la Syrie centrale ont eu des observateurs comme de Saulcy, Waddington, le marquis de Vogué, dont les relations sont bien connues ; les résultats des anciennes explorations ont été consciencieusement consignés par Ritter [2] ; je ne les énumère pas. Pour la Syrie du nord et la Mésopotamie, on est malheureusement réduit à peu de chose : les visites hatives, mais déjà lointaines d'Ainsworth [3], et surtout les notes de voyage de l'ingénieur Czernik [4] et de l'orientaliste Édouard

éloignés les uns des autres. — Déjà, dans la *Notitia*, les mêmes noms, à peine changés ou tout à fait identiques, se rencontrent dans plusieurs provinces : Calamona en Phénicie (XXXII, 11 et 26) et en Palestine (XXXIV, 43) ; Auatha en Phénicie (XXXII,7 et 22) et en Arabie (XXXVII, 25) ; en Syrie Anatha (XXXIII, 20) ou Aratha (11).

[1] Sans m'interdire toutefois, chemin faisant, quelques rapprochements secondaires, empruntés à l'onomastique moderne, quand ils auront échappé à mes prédécesseurs.

[2] *Erdkunde*, 2. Aufl., Berlin. Pour l'Orient : t. X et XI (1843-44), Euphrate et Tigre ; XIV (1848), Sinaï ; XVI (1852), Judée, Samarie, Galilée ; XV (1850-51) et XVII (1854-55), Palestine et Syrie.

[3] *Travels and Researches in Asia Minor, Mesopotamia, Chaldea and Armenia*, London, 1842. Collaborateur du *Survey*, Ainsworth a publié depuis : *A personal Narrative of the Euphrates Expedition*, London, 1888 (sommaire et superficiel ; pas de figures). Le *Survey* lui-même avait peu de rapports avec l'archéologie.

[4] *Ingenieur Joseph Czernik's technische Studien-Expedition durch die Gebiete des Euphrat und Tigris, nebst Ein-und Ausgangs-Routen durch Nord-Syrien, nach den Tagebüchern, topographischen Aufnahmen und mündlichen Mittheilungen des Expeditionsleiters, bearbeitet und herausgegeben v. Armand Freiherrn v.* Schweiger-Lerchenfeld (Petermann's *Mitth.*, *Ergänzungshefte*, 44-45 (t. X), 1875-76).

Sachau [1]. C'est également au point de vue arabe que s'est surtout placé Martin Hartmann [2]. Les explorations les plus importantes accomplies depuis lors sont celles du baron Max von Oppenheim [3]. Les membres de l'expédition américaine [4] se sont promenés de la latitude d'Antioche au Haouran et en ont rapporté surtout des photographies d'églises, maisons et tombeaux ; ils ont exagéré, à mon sens, le caractère « civil » des constructions de cette contrée. Une mise au point, sérieusement faite, des données topographiques sur une bonne partie de ces territoires, nous est fournie par Kurt Regling dans son travail [5] *Zur historischen Geographie des mesopotamischen Parallelogramms* [6].

Les voyages en Arménie n'ont donné, sous le rapport de la topographie antique, que des résultats insignifiants, peut-être parce qu'il ne subsistait à peu près plus rien à voir et à noter [7]. L'expédition allemande (Lehmann et Belck), qui nous fournira des solutions de détail, avait surtout des visées philologiques ; une autre [8], une destination ethnographique. La frontière cappadocienne de l'Euphrate a été étudiée par Vincent W. Yorke [9].

[1] *Reise in Syrien und Mesopotamien*, Leipzig, 1883 ; son livre plus récent : *Am Euphrat und Tigris*, Leipzig, 1900, se réfère principalement à la Mésopotamie méridionale.

[2] *Beiträge zur Kenntniss der syrischen Steppe* (*Zeitschr. d. d. Paläst.-Ver.*, XXII (1899), pp. 127-149, 153-177 ; XXIII (1901), pp. 1-77 (avec carte), 97-158) ; le premier article est le plus utile à notre point de vue. — Add. Dr Bernhard Moritz, *Zur antiken Topographie der Palmyrene* (*Abhandl. der kgl. Akad. der Wiss. zu Berlin*, 1889, I, 40 p. et 2 cartes).

[3] Petermann's *Mitth.*, XLII (1896), pp. 49 sq., 73 sq. (avec la carte V) ; et *Vom Mittelmeer zum persischen Golf durch Hauran, die syrische Wüste und Mesopotamien*, Berlin, 1899 ; add. *Zeitschr. der Gesellsch. für Erdk. zu Berlin*, XXXVI (1901), p. 69-98, et *Byzant. Zeitschr.*, XIV (1905), p. 1-72.

[4] Howard Crosby Butler, *Part II of the publications of an American archaeological expedition to Syria in 1899-1900* (*under the patronage of* V. *Everit* Macy, *Clarence M.* Hyde, *B.*Talbot, *B.* Hyde *and I. N. Phelps* Stokes) : *Architecture and other arts*, New-York-London, 1904. — Pas de carte !

[5] *Beiträge zur alten Geschichte*, I (1902), p. 443-476.

[6] Sur la portée de cette expression, v. *infra*.

[7] V. l'ouvrage déjà cité de Lynch, *Armenia*, London, 1901.

[8] E. Huntington, *Weitere Berichte über Forschungen in Armenien und Commagene*, trad. p. C. F. Lehmann, in *Zeitschr. für Ethnologie*, XXXIII (1901), p. 173-209.

[9] *A Journey in the Valley of the Upper Euphrates* (*Geographical Journal*, VIII (1896, II), pp. 317-335, 453-462 ; discussion historique, p. 462-472).

Quant à la région caucasique, voilà longtemps qu'elle a fait l'objet de travaux qui, au point de vue qui nous intéresse, ne sauraient être complétés [1].

[1] Frédéric Dubois de Montpéreux, *Voyage autour du Caucase*, Paris, 1839-43, 6 vol. et 2 atlas ; Brosset, *Histoire de la Géorgie, depuis l'antiquité jusqu'au* XIXe *siècle*, trad. du géorgien, Saint-Pétersbourg, 1849 ; v. les Notes et les *Additions et éclaircissements*. Le livre de P. Müller-Simonis et H. Hyvernat (*Du Caucase au golfe Persique, à travers le Kurdistan, l'Arménie et la Mésopotamie*, Paris-Lyon, 1892) n'est nullement méprisable, mais nous sera, à nous, d'un faible secours ; v. à la fin une carte d'après celle de Kiepert, que ces voyageurs disent excellente.

CHAPITRE III

LES RIVES SYRIENNES DE L'EUPHRATE

Négligeons pour l'instant les sources de ce fleuve à travers l'Arménie ; la frontière de Syrie, à la fin du Ier siècle de notre ère, commençait au nord à la Commagène, au pied de ce *Nemroud-Dagh*, où se dressent les grandioses monuments élevés aux anciens rois de la contrée [1]. Cependant ce petit pays formait comme un compartiment isolé, situé un peu au nord du grand passage de l'Orient vers l'Occident, et du champ de bataille naturel entre les Romains et les Parthes. Les Romains en avaient pourtant fortifié les approches ; la ville de Samosate était le siège de la légion *XVI Flauia Firma*, et la tête de ligne de plusieurs routes militaires.

« Dans ce pays, écrivait le maréchal de Moltke [2], les anciennes fortifications consistaient en une montagne oblongue, élevée par la main de l'homme et sur laquelle on posait le castel. Il y a ici des centaines de ces montagnes, chaque village en est flanqué. Ces collines artificielles sont souvent d'un travail gigantesque ; celle de Samosate a 100 pieds de hauteur, 300 pas de longueur, 100 de largeur. Les pentes étaient pavées de pierres taillées ou revêtues d'un mur. » L'acropole de Samosate [3] était vers le milieu du côté de la ville qui bordait le fleuve [4] ; un fossé l'isolait de cette dernière.

[1] Cf. Humann et Puchstein, *Reise in Kleinasien und Nordsyrien*, Berlin, 1890.
[2] *Lettres sur l'Orient*, trad. de l'allem., Paris, 1872, p. 213.
[3] Humann et Puchstein, pl. LI, 1.
[4] L'Euphrate coule maintenant à quelque distance.

De la cité il ne reste rien, que quelques pans de mur au midi et la marque très visible de l'ancienne enceinte [1], qui remonte à une époque assez haute (vers le Ier siècle) [2].

Y eut-il à Samosate un pont permanent? Impossible d'en

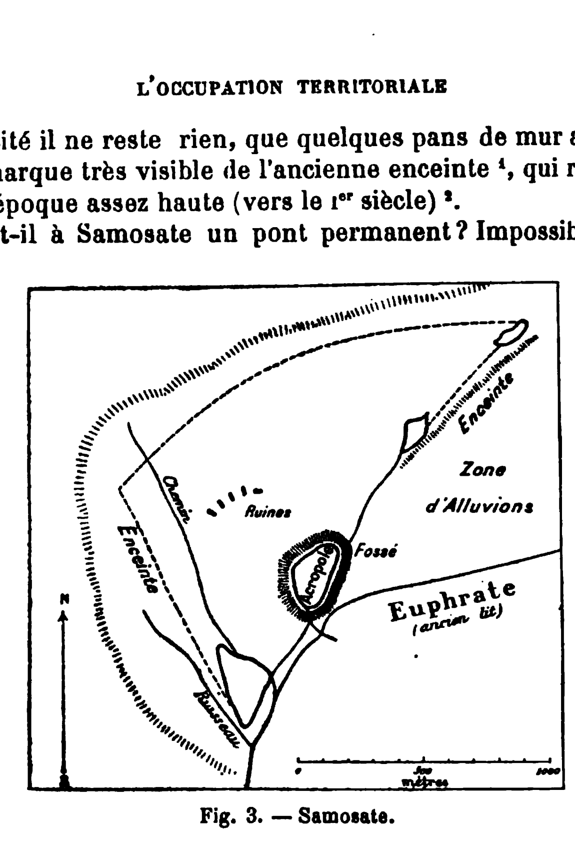


Fig. 3. — Samosate.

décider. A 2 heures, puis à 2 heures 1/2 de Samosate à l'ouest, j'ai retrouvé quelques soubassements de constructions, ainsi désignés dans mon journal : « On dirait deux tours carrées, très minuscules, de 2 mètres environ de côté. » Au bout d'une lieue, au village de *Hayas*, j'ai dû quitter les bords du fleuve, devenus trop abrupts, et qui n'offraient aucune chaussée ; il faut en conclure sans doute que, dans l'antiquité, il n'en existait pas non plus et qu'on devait dejà, comme moi, s'enfoncer dans l'intérieur pour trouver un passage. *Hayas* est à 3 heures 1/2 de *Trusch ;* de là, on peut reprendre la direction O. S. O., et au bout d'1 heure 1/2 on distingue très bien un tronçon de voie antique, d'une largeur moyenne de 3 mètres, d'un seul niveau, avec deux rangées de pierres plus grosses en bordure de chaque côté. Il devient méconnaissable au bout de 20 minutes, puis la ligne des pierres, visiblement étalées de

[1] Je donne ici (*fig.* 3) un plan d'après Humann, *ibid.*, p. 182, fig. 28.
[2] V. *supra*, p. 231, note 3.

main d'homme, reparaît tout près de l'Euphrate, au delà du *Gheuk-Sou*, en face du village de *Kilik*. Plus loin, la route coupait dans l'intérieur, pour éviter de suivre inutilement un coude du fleuve ; un peu avant *Zekteridj*, misérable village, une grande citerne, à sec, pratiquée dans le sol, et en forme d'entonnoir renversé [1].

A 1 heure 3/4 de *Hink* et 1 heure de *Supertchuk*, j'ai rencontré un pont ruiné, jeté sur l'*Abach-Sou* [2], orienté selon N.-O. — S.-E. La première arcade est rompue dans le haut, ainsi que les cinquième et suivantes ; la deuxième a un arc brisé très aigu, la troisième beaucoup moins, la quatrième en plein cintre ; cette dernière pourrait bien être seule d'époque romaine, les autres ayant été refaites par les Arabes [3].

Après le pont, à l'ouest, commence presque aussitôt une voie antique piquant droit vers le sud. Je trouve dans mon carnet : « Au bout d'une demi-heure, un groupe de milliaires [4] ; il y en avait au moins deux, très grands, à base

[1] Extr. de mon carnet : « On me dit que, sur les flancs du vallon creusé par le torrent qu'avoisine *Zekteridj*, il existe des ruines, mais réduites aujourd'hui à de simples pierres éparses. Les habitants du villages d'*Hink* [tout près de là] affirment que, de l'autre côté de l'Euphrate, à 1 kilomètre à l'est de *Boser*, subsistent des ruines importantes, notamment des églises. Impossible de traverser le fleuve, pour y aller voir. »

[2] V. la photographie que j'en ai donnée dans le *Tour du Monde*, 1905, p. 160.

[3] En effet, si chacune d'elles a un parement en pierres de taille et un corps en blocage, pour toutes, excepté celle-ci, il a été fait usage d'un assez petit appareil. Elle seule présente une maçonnerie en béton, mêlé de petits cailloux ; ailleurs les pierres ne sont liées qu'avec de la terre crue. Dans le bas de la construction, quelques pierres à bossage. La culée sud-est était en blocs énormes, comme il ne s'en trouve que là. Les piles paraissent toutes égales, avec une largeur (*a*, *b*, etc... du N.-O au S.-E.) de 4 mètres, au contraire, les dimensions des arcades diffèrent (A, B, etc. du N.-O au S.-E. encore); je n'ai pu mesurer l'ouverture que de l'une d'elles, A = 5m,50. Deux autres (D, et E détruite) étaient sans doute pareilles et dominaient le lit proprement dit du cours d'eau, j'entends la partie qui ne devait être que très rarement à sec. Entre elles deux, semble-t-il, le point culminant du pont. De A à E, la longueur mesurée atteint 39 mètres ; au N. O. ajoutons quelque 10 mètres ; vu la longueur apparente de la partie ruinée au sud-est, le pont devait avoir environ 85 mètres de long. Largeur : 5m,20. Il n'était pas rectiligne, mais entre B et C déviait vers l'est d'une vingtaine de degrés.

[4] Ce sont les seuls que j'ai rencontrés durant mon voyage de 1901 dans la Syrie du nord.

carrée, de 2 mètres 35 de long. Un mille plus loin, au moins cinq colonnes [1], de même type, et à côté je crois voir les substructions d'un petit édicule rond, de 2 mètres de diamètre environ; puis nous perdons le mille suivant; au quatrième, un grand nombre de bornes, cassées; elles semblent placées à un croisement de routes. Les milliaires sont anépigraphes, ou bien les lettres sont devenues illisibles, par suite de la très mauvaise qualité de la pierre, creusée sur toute sa surface de trous où le doigt entier disparaît. Avec beaucoup de peine, j'ai pu faire retourner une de ces bornes; j'ai cru déchiffrer simplement MP [= *m*(*illia*) *p*(*assum*) ou [*I*]*mp*(*eratori*) ?] Ce groupe est à 10 minutes du village d'*Alif*, où je remarque un nombre inouï de citernes et de bassins taillés dans le roc [2]. » Ces divers tronçons de voie appartiennent sans doute à celle qui, d'après la Table de Peutinger, conduisait d'Antioche à Samosate par Doliche (près Aïntab).

La ligne des forteresses riveraines de l'Euphrate partait du coude qu'il forme, pour couler du nord au sud, dans les environs de Capersana, où l'on avait coutume de le traverser [3]. Ammien Marcellin signale un pont qui se trouvait là et qui fut détruit sous Constance et Julien [4]; mais peut-être ne s'agit-il que d'un pont de bateau temporaire, comme celui que Constance II

[1] « L'on constate en Syrie, et particulièrement en Palestine, sur le tracé des anciennes routes, la présence de nombreuses bornes milliaires très souvent anépigraphes et portant seulement quelques signes d'interprétation douteuse. Tout de suite l'on est tenté d'en faire des milliaires romains; c'est peut-être excessif. Beaucoup de milliaires doivent être byzantins, et même peuvent être arabes, Byzantins et Arabes n'ayant guère fait qu'entretenir, peut-être en les rectifiant quelquefois, les anciennes voies romaines » (Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. orient.*, I (1888), p. 206).

[2] Journal : « On me dit dans ce village que le même *Abach-Sou*, tout près de l'Euphrate, est franchi par un autre pont antique, intact celui-là et sur lequel on passe encore aujourd'hui. Mais il n'y a pour y aller que des chemins affreux, et du reste le renseignement semble très suspect ».

[3] Théodoret (*Relig. hist.*, XIX, p. 1428, Migne) la traite de κώμη sur l'Euphrate, sans autre précision.

[4] XVIII, 8, 1 : *Pontium apud Zeugma et Capersana iuncturis abscisis*. Le pluriel *pontium* ne permet guère de penser avec Streck (*Caphrena*, ap. Pauly-W.) que Caphrena (= Capersana) était un autre nom de l'ancienne Apamée (v. *infra*) et qu'Ammien aurait simplement indiqué les deux villes reliées par un même pont.

fit encore établir au même endroit, deux ans après, pour conduire ses troupes à Édesse [1].

Ptolémée énumère le long de l'Euphrate, en Syrie [2] ; Οὔριμα, Ἀρουδίς, Ζεῦγμα, Εὐρωπός, Καικιλία, Βηθαμμαρία ἢ Βηθαμανία, Γέρρη, Ἀριμάρα, Ἐραγίζα ; et en Mésopotamie [3], donc sur l'autre rive : Πορσίκα, Ἀνιάνα, Βαισάμψη, Σαρνοῦχα, Βερσίβα, Μαῦβαι, Νικηφόριον, Μαγοῦδα, Χαβώρα.

La première de ces villes est placée par l'Itinéraire d'Antonin [4] à 32 milles au nord de Zeugma [5] ; à 24 seulement serait la seconde, suivant la Table de Peutinger qui l'appelle Aroulis. L'une des deux peut parfaitement coïncider avec *Roum-Kaleh*, au confluent du *Marsifan* (sans doute le Marsyas de Pline). La position en est merveilleuse [6]. « L'assiette de cette forteresse a été choisie sur un promontoire escarpé, dominant par trois de ses côtés la vallée du *Marsifan* et le cours de l'Euphrate. Une coupure de 30 mètres de profondeur, taillée dans le roc vif, la sépare du plateau auquel elle se rattache topographiquement [7]. »

Il serait naturel de placer là Aroudis ou Vrima, plutôt la première d'après la distance [8] ; plutôt l'autre, si l'on se fonde sur l'onomastique — très douteuse, il est vrai, — sur ce qualificatif de *giganti*, qui semble adéquat à la situation, et sur le fait que cette ville fut jadis un évêché [9]. Du moins, si, dans l'état ac-

[1] Id., XXI, 7, 7.

[2] *Geogr.*, V, 14, 10.

[3] *Ibid.*, V, 17, 5.

[4] 189, 7, sous le nom d'*Vrma giganti;* pour les formes diverses : Οὔριμα, Ὤριμα, Vrama, Ὄριμα dans Georges de Chypre, cf. l'éd. Gelzer, p. 152.

[5] Socrat., *H. eccl.*, III, 25, parle d'un Abraham *Vrimorum episcopus*.

[6] Cf. Humann et Puchstein, pl. L, 1.

[7] C. Isambert, *Itinér. de l'Orient*, p. 750. Il compte, à 25 lignes d'intervalle : De Bir-Edjik à *Roum-Kaleh :* 10 h. 30 minutes ; plus loin : *Roum-Kaleh* (7 h. 45 minutes de Bir-Edjik). ¡Voilà deux indications difficiles à concilier. La première supposerait une cinquantaine de kilomètres, la deuxième environ 35. Le contexte donne à penser que c'est la première qui est erronée ; les itinéraires anciens indiqueraient respectivement 36 ou 45 kilomètres. N'ayant point accompli le trajet moi-même, je ne puis proposer aucun chiffre.

[8] Encore n'y a-t-il pas là un obstacle dirimant à choisir l'autre ; rien n'indique où passait la route ancienne, qui faisait peut-être quelque détour.

[9] Car il y a une église byzantine à *Roum-Kaleh*. Müller (*ibid.*) mettrait là le Catabana de l'Itin. d'Antonin (186, 3), inconnu par ailleurs.

tuel, *Roum-Kaleh* offre l'aspect d'une forteresse médiévale[1], il n'est pas douteux que les fondements en sont plus anciens.

Avant d'y parvenir moi-même, venant du nord, de Samosate, j'avais remarqué, à 1 heure 1/2 en amont, au bord du fleuve, une inscription [2] selon laquelle deux *uexillationes*, dont l'une empruntée à la *leg. III Gallica*, avaient séjourné là, au moins sous Vespasien, et établi une *cochlis* pour puiser de l'eau. Au-dessus, les soubassements d'une construction carrée peu considérable, en gros blocs taillés : peut-être un réservoir, peut-être une tour de guet permettant de surveiller les abords du fleuve. La légion venait d'être renvoyée de Mésie en Syrie [3]; il est possible qu'on en ait fixé là un détachement, mais aussi que par derrière il y eût quelque bourg. Aucun village aujourd'hui dans les environs immédiats ; pas de ruines ; mais le fait n'autorise aucune conclusion positive. De toutes façons l'établissement de la *cochlis* ne s'explique que par le voisinage d'une localité ou d'un poste militaire, sinon des deux à la fois.

Or la photographie que j'ai prise devant l'inscription [4] montre que l'une des rives forme un éperon qui s'avance dans le fleuve ; il s'agit de la rive est, celle des deux qui présente en cet endroit la courbe la plus prononcée, celle par suite que le courant devait affouiller avec le plus de force. Il n'est pourtant pas venu à bout de désagréger et d'entraîner ce promontoire ; les débris qui surmontent ce dernier sont peu reconnaissables ; rien n'interdit du moins de supposer qu'ils représentent les restes de la culée d'un pont antique ; ou bien ce cap pouvait être utilisé comme réduisant la largeur de la rivière, ce qui facilitait au moins l'établissement d'une chaîne de pontons. Il serait donc bien tentant de prononcer ici le nom de Capersana. Certes, trois siècles se sont écoulés de Vespasien à Julien ; mais il est permis de penser que ce passage était depuis longtemps connu, et considéré comme précieux au temps d'Ammien, puisque Constance s'empressa de le rétablir [5].

[1] Cf. Humann et Puchstein, p. 175, la fig. 23 qui donne en plan *Roum-Kaleh* et ses abords.

[2] BCH, XXVI (1902), p. 205-7.

[3] Le transfert eut lieu en 70 (Tac., *Hist.*, IV, 39).

[4] Cf. *Tour du Monde*, 1905, p. 163.

[5] Streck, modifiant son opinion première (*suprà*, p. 272, note 4), estime que Capersana doit être cherchée dans la région de *Roum-Kaleh*,

Néanmoins, Aroudis [1] et Vrima n'étant point sûrement identifiés, on peut songer à elles autant qu'à Capersana, mais il me paraît certain qu'une des trois se trouvait là. Capersana serait à écarter si, comme le veut Fischer, on devait la confondre avec le Πορσίκα (rive gauche) de Ptolémée [2].

Zeugma [3], un peu plus en aval, occupait aussi une position stratégique ; son nom même indique un lien, une jonction entre deux régions. Tacite atteste que c'est le point où le fleuve est le plus facile à traverser [4], sans expliquer davantage si le pont de Séleucos Nicator existait encore au Ier siècle. Aussi Cassius y vint camper, lors de sa campagne contre les Parthes, sous le règne de Claude. La même question se pose ici que pour Capersana : était-ce un pont de bateaux qu'Ammien et ses compagnons en fuite trouvèrent rompu à Zeugma ? On pourrait croire à un pont véritable et fixe ; les neiges avaient particulièrement enflé le courant qui aura pu emporter les piles [5].

mais il ne s'agit pas forcément de *Roum-Kaleh* lui-même. La *uita Salamani Silentiarii* (*Acta SS.*, 23 janv., p. 103) mentionne un village du même nom ; et de plus *Cephar* (ou Caphra), en araméen, signifie village ; sans nul doute, il en existait un, moins important, qui a entièrement disparu.

[1] Je n'ai pas connaissance de l'*Oroul*, « ancienne Arulis », que le guide d'Isambert (p. 749) met à une heure de *Nezib* (*Nizib*), sur la route d'Aïntab. Ce serait trop loin du fleuve, et point de ruines. — Je ne sais rien non plus du *Salour* ou *Salir* dont parle Müller (ad Ptolem., p. 970).

[2] Et le localiser à *Suburgut*, point inconnu de moi, où un ancien voyageur aurait noté des restes de pont (Ritter, X, p. 987). Quant à Aniana, ce serait peut-être le Thillaamana de la *Notitia* (où était une *cohors*), à écrire Thillaniana, et à placer alors à *Beddai* ou *Ghanama* (Sachau, *Reise*, pp. 156, 159, 170). Rien de plus aventureux. J'aime mieux le rapprochement fait par Seeck (*Notit.*, XXXV, 32) entre Thillaamana et Thillazamana, qui se trouve écrit deux fois ainsi (XXXV, 9 et 21). Il y a en Osrhoène, selon la *Notitia*, quatre localités dont le nom commence par Thilla ; cette forme correspond peut-être à *tell*. Les tells y étaient fort nombreux, comme l'a remarqué de Moltke (*loc. cit.*). Pour l'identification de Βαισάμψη, Σαρνοῦκα, Βερσίβα, Μαῦβαι, cf. Fischer (Ptolem., p. 1003) ; aucun commentaire ne me vient à l'esprit pour tant d'hypothèses.

[3] Ζεῦγμα, parfois Ζεῦμα (Zeuma) ; cf. Gelzer, adn. ad Georg. Cypr., p. 149.

[4] *Ann.*, XII, 12 ; cf. Philostrat., *u. Apoll.*, I, 20 : ὁ τελώνης ὁ ἐπιβεβλημένος τῷ Ζεύγματι.

[5] Un bas-relief de l'arc de triomphe de Bénévent (Almerico Meomartini, *I monumenti e le opere d'arte della città di Benevento*, 1889-92, pl.

Le problème est très obscur [1]. S'il est vrai qu'Alexandre le Grand fut le premier à établir un pont en cet endroit, il n'est pas douteux qu'il fit faire un pont de bateaux [2]. Précisément, à propos de Séleucos, Pline emploie les mêmes termes : *ponte iunxerat* [3], qui peuvent convenir encore pour un pont de bateaux. En ce qui concerne les siècles suivants, nous sommes dénués d'informations. Rien n'indique clairement où Crassus franchit l'Euphrate la première fois ; du moins il le fit sans difficulté [4]. Il en fut autrement l'année d'après [5] — cette fois c'était sûrement à Zeugma, — et avant le transfert complet de l'armée, un tourbillon enflammé mit en pièces une partie des radeaux (σχεδίας) [6]. Donc il n'y avait pas alors de pont maçonné ;

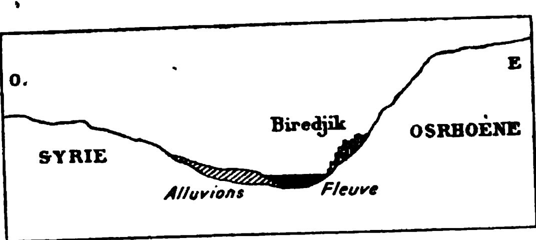


Fig. 4. — Vallée de l'Euphrate à Zeugma.

mais peut-être les Romains accomplirent-ils ce travail lorsqu'ils eurent définitivement consolidé leur autorité en Osrhoène.

XXVI) est relatif à la conquête de la Mésopotamie en 114. Entre deux cours d'eau, l'Euphrate et le Tigre, Trajan debout reçoit l'hommage de la province vaincue ; l'Euphrate, devenu Romain, porte le pont qui enchaîne la Mésopotamie à l'empire ; le pont est figuré par une espèce de charpente à poutres entrecroisées. Cette représentation n'a sans doute qu'une valeur symbolique.

1 Cf. Ritter, X, p. 989 sq., où sont examinés les textes.

2 Plin., *H. N.*, XXXIV, 150 : *Ferunt quidem et religione quadam id fieri et exstare ferream catenam apud Euphratem amnem in urbe quae Zeugma appellatur, qua Alexander magnus ibi iunxerit pontem, cuius anulos qui refecti sint robigine infestari carentibus ea prioribus.*

3 V, 86.

4 Il dut jeter un pont, selon Plut., *Crass.*, 17 ; il n'y en avait donc pas. C'était dans le voisinage de Zenodotia (v. *infra*). D'autre part, il est dit, pour l'époque d'Antoine, que les Parthes avaient coutume de traverser le fleuve à Zeugma (Dio Cass., XLIX, 19).

5 Dio Cass., XL, 18 ; add. Senec., *nat. quaest.*, V, 18 : *circa Euphratem praesaga fulmina et deos resistentes.*

6 Plut., *ibid.*, 19.

Où convient-il de placer la ville de Zeugma, sur la rive gauche ou là rive droite ? Les textes et la topographie semblent en désaccord. D'une part, Ptolémée la met en Syrie, et Strabon confirme le renseignement [1]. D'un autre côté, il est certain que cet important passage était devant le Biredjik actuel, qui est sur la rive gauche. En face, le plateau, en contrebas, n'est nullement favorable à l'établissement d'une place [2]. D'ailleurs, certaines monnaies de Zeugma, de l'époque des Antonins [3], présentent un type caractéristique (*fig.* 5) : un temple juché au sommet d'un cône ; les globules figurés sur ce cône représentent schématiquement un rocher, et les gradins sur le côté sont les chemins en escalier conduisant au sommet. Le temple suffisait à symboliser la ville, qui aurait été placée sur une hauteur.

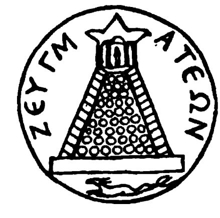


Fig. 5. — Monnaie de Zeugma.

A vrai dire, je pense que le territoire urbain s'étendait sur les deux rives ; primitivement, il y avait deux villes distinctes : Apamée [4] et Séleucie [5]. On avait pris l'habitude de dire que toutes deux se trouvaient « sur le passage » (ζεῦγμα) [6]. Après le Ier siècle, ces deux villes disparaissent ; Pline ne mentionne ni l'une ni l'autre ; pas de monnaies à leurs noms ; le tout s'est fondu en un seul Zeugma [7], d'autant

[1] XVI, 2, 3, p. 749 C : « Le Zeugma actuel de l'Euphrate se trouve en Commagène, et juste vis-à-vis est la forteresse de Séleucie, qui, *bien que située en Mésopotamie*, fut attribuée naguère par Pompée à la Commagène. »

[2] Je reproduis (*fig.* 4) le graphique de Czernik (2e p., pl. II), qui montrerait cette opposition d'une façon encore bien plus manifeste, s'il était à moins petite échelle.

[3] Wroth, *Greek coins of... Syria*, pl. XVI, 11-13 ; p. LI et 124 sq. L'interprétation de Wroth est différente de la mienne, mais me paraît moins simple et moins naturelle. Il voit dans ce triangle la représentation conventionnelle du bois sacré attenant au temple, et ce que j'appelle les degrés d'accès, ce serait la colonnade du péribole.

[4] Plin., *H. N.*, V, 86.

[5] Σελεύκεια ἡ πρὸς τῷ Εὐφράτῃ (CIG, 2548) ; cf. Strab., *suprà*.

[6] Polyb., V, 43, 1 : Σελεύκεια ἡ ἐπὶ τοῦ Ζεύγματος ; Plin., *H. N.*, V, 119 : *dicta est et in Zeugmate Apamea.*

[7] Cette solution me paraît plus raisonnable que celle de Streck (Pauly-W., *Suppl.*, *loc. cit.*) : Apamée et Séleucie ne seraient qu'une seule et même localité, devenue une simple forteresse. On ne peut guère, comme il le propose, la confondre avec la Caphrana de Pline, si

plus facilement que, depuis Pompée, elles se trouvaient en étroites relations.

Vu ce rôle primordial, on est un peu étonné du dire de Procope [1] : ses murs ne formaient qu'une vague clôture, avaient la fragilité d'une haie d'épines (αἱμασιᾶς τρόπον) ; l'accès en était comme libre et, trop à l'étroit, les défenseurs n'auraient su où se porter. Mais Justinien lui éleva de véritables murailles, ayant l'ampleur et l'élévation convenables, et le pourvut de tous les autres moyens de défense nécessaires [2]. Il faut supposer une de ces exagérations, si fréquentes dans le *De aedificiis.*

« A 1 heure 30 minutes (au nord) de Bir-Edjik, dit le *Guide* d'Isambert [3], *Kalkis* offre les ruines intéressantes d'une ville romaine, et un peu plus loin, au-delà du bac de *Balkis*, la route est taillée en corniche dans la falaise qui borde l'Euphrate. Elle débouche dans un vallon étroit, sur les flancs duquel se trouve une intéressante nécropole où se voient de curieux bas-reliefs. Sur un monticule dominant le fleuve s'élève (1 heure) le château très ruiné d'*Oroum Kalessi*, l'ancienne Vrima [4] ». Il y a là, à mon avis, un certain nombre d'erreurs et de confusions. D'abord *Vrima* ne peut être que bien plus au nord, comme je l'ai fait voir. Je n'ai pas entendu prononcer le nom d'*Oroum Kalessi*, ni celui de *Kalkis*, mais je n'ai vu qu'un seul ensemble de ruines que les indigènes appelaient *Balkis*, et il est en effet à 2 heures 1/2 environ au nord de Biredjik. J'emprunte quelques détails seulement à mon carnet de voyage [5] :

celle-ci correspond à Capersana, comme on l'admet habituellement (cf. le Ptolém. de Müller, p. 968). Amm., *loc. cit.* : *Zeugma et Capersana*. Des fouilles, pratiquées jadis par Henderson, consul d'Angleterre à Alep, n'ont mis au jour que des mosaïques (cf. Sachau, *op. laud.*, p. 177-8).

[1] *De aed.*, II, 9, p. 237.

[2] Dans l'état actuel, c'est un mélange de caractères franco-arabes.

[3] P. 750.

[4] Müller (*loc. cit.*) y place Καταμάνα.

[5] « Avant d'y parvenir [à *Balkis*, venant de *Nisib*], au bord d'une des nombreuses petites vallées qui découpent la colline et y dessinent comme une succession de dunes, je remarque un fragment de mosaïque et un sarcophage. Tout près de là, cinq minutes avant le village, quelques ruines, une sorte de tour carrée, dont le sommet est pavé en mosaïque, une construction en briques longues et plates, liées avec du mortier, peu considérable, mais dont le plan n'est plus visible. » Ritter (X, p. 944) mentionne aussi *Tel Balkis : ein Kreidefels, der sich zur Lage*

Les ruines sont dispersées et couvrent une vaste étendue; mais aucune enceinte n'est reconnaissable. Je ne retiens, parmi les vestiges secondaires, que ceux qui nous donnent des repères chronologiques.

Au flanc d'un coteau, une tête casquée colossale ; la pupille de l'œil étant indiquée, nous avons une date : IIe siècle... Plus loin, des grottes funéraires, présentant de nombreux *arcosolia* [1]... Dans un ravin, des restes de constructions, et au milieu des débris une sorte d'autel, formé d'un cippe polygonal [2], à base attique. « Au-delà, une galerie très longue, dont je ne puis voir la fin, taillée dans le roc : travail très bien exécuté. Un homme de grande taille peut s'y tenir debout ; largeur : 85 à 90 centimètres. Conduite d'eau ? Peut-être plutôt un couloir secret, permettant à la forteresse d'avoir des relations avec l'extérieur, à l'insu d'un assiégeant. Un peu partout des débris de tessons et de mosaïques. Au bord du fleuve, pratiqué dans la berge qui dévale à pic, un couloir haut et large, continuation du chemin riverain ; plus loin, cette berge s'éloignant de la rive, je remarque les débris d'une construction énigmatique en blocage, qui baigne ses pieds dans l'eau. »

Quelle était cette ville ? Puisqu'il faut éliminer Vrima, Arulis, Capersana [3], je ne vois qu'un rapprochement de possible : Procope énumère les villes sur les bords de l'Euphrate que Justinien restaura, et, immédiatement après Zeugma, il nomme Néocésarée dont il parle exactement dans les mêmes termes [4]. Que serait-ce sinon *Balkis* ?

A une demi-journée au sud, toujours sur la rive droite, le

eines römischen oder griechischen Tempels recht eignete, und vielleicht noch ein älteres Heiligthum des Bels war.

[1] Vers le temps où j'en copiais les sculptures et les inscriptions, l'abbé Chabot les publiait dans le *Journ. asiatiq.*, 1900, II, p. 279 sq. La paléographie semble indiquer les IIIe-IVe siècles.

[2] A rapprocher de celui de Cyrrhus que j'ai mentionné dans le BCH, XXVI (1902), p. 187. Même date approximative.

[3] Il n'y a pas lieu de croire qu'on eût établi si près de Zeugma un deuxième passage également permanent.

[4] *De aed.*, II, 9, p. 235. — Add. Théodoret, *H. eccl.*, I, 7 : « Au concile de Nicée assistait Paul, évêque de Néocésarée, fort assis sur les bords de l'Euphrate ». Garnison de cavaliers dans la *Notitia* (XXXIII, 26 ; cf. 4). Il y a encore un *Ioannes... ep. Neocaesareae Euphratesiae* en 553 (Mansi, *Concil.*, IX, 393). La ville est devenue Καισάρεια dans Georges de Chypre (882) ; les textes réunis par Gelzer (*op. cit.*, p. 151), ne fournissent aucun secours pour l'identification.

village de *Djerabous* (ou *Djerabis*) est reconnu comme occupant la place d'Europos [1]; les fouilles d'Henderson en cet endroit n'ont apporté que peu de lumière : elles ont mis au jour des fragments hittites et les restes d'une ville byzantine. Ce fut une cité militaire [2], d'abord enclose de murs sous Anastase [3], que Justinien ne négligea pas [4] : il convenait de fortifier un point où le courant de l'Euphrate est divisé par deux grandes îles, qui devaient faciliter le passage du fleuve sur des pontons [5]. Europos est fort ruinée aujourd'hui; au sujet de l'enceinte, Ritter [6] a résumé les données de Maundrell et de Pococke : le premier la décrit en demi-cercle, d'une longueur de 2.250 pas, avec une acropole au nord-est, et deux portes. Pococke attribue à la ville une forme rectangulaire, une longueur d'un demi-mille anglais et une largeur d'un quart de mille. Ayant retrouvé, moi aussi, les bases de nombreuses colonnes, de fort diamètre, et les restes de constructions qu'il signale —

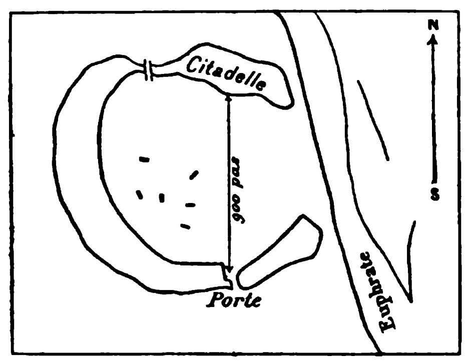


Fig. 6. — Europos.

gros blocs de pierre carrés, de taille très régulière, je ne puis croire à une destruction plus complète dans l'intervalle; or il m'est impossible d'adhérer à son plan, alors que mes observa-

[1] Comme le dit avec raison Regling (p. 472), c'est la place forte dont la table de Peutinger nous donne l'image, mais aucunement le nom. Cf. Plin., *H. N.*, V, 87; Polyb., V, 48; Lucian., *Quom hist. conscr.*, 20. 24. 28; Hierocl., 713, 11; Europa chez le Géogr. de Ravenne, 87, 11.

[2] Bélisaire y établit son camp et y réunit une armée, lors de la troisième guerre persique de Justinien (Procop., *B. P.*, II, 20, 24-25. 21, 1).

[3] Josué le Stylite, *Chroniq.*, 93.

[4] Procop., *Aed.*, II, 9, p. 235.

[5] Sachau, *op. cit.*, p. 169.

[6] *Erdk.*, X, p. 1039.

tions concordent assez bien avec celles de Maundrell [1]. L'enceinte s'élève davantage au nord, où le monticule prend en outre plus de largeur ; c'est là que devait se profiler la citadelle. La ceinture de collines s'interrompt devant le fleuve et présente aussi des solutions de continuité, notamment au sud, où se voient les restes d'une porte.

Après l'embouchure du *Sadjour* et le village de *Sérésat*, on entre dans la région des « quarante cavernes » (*Kyrk Maghara*); elles sont très nombreuses en effet ; les grottes ouvertes au flanc de la falaise ne sont pas toutes naturelles ; il est très possible que plus d'une ait été utilisée pour la défense, comme les grottes de Palestine [2].

La Table de Peutinger nous a transmis les noms de Caeciliana, Bethamaris, Serrhae. Je n'hésite pas plus que beaucoup de mes prédécesseurs [3] à reporter la première [4] au lieu dit *Kalaat-el-Nedjim* [5] : c'est aujourd'hui un château-fort arabe qui occupe l'importante plate-forme se dressant à pic sur la vallée ; il ne serait guère concevable qu'une forteresse naturelle aussi avantageuse n'eût pas été utilisée antérieurement [6], et les distances portées sur les anciens itinéraires confirment cette identification [7].

[1] V. le plan sommaire donné par la *fig.* 6. — Esquisse fantaisiste du tell dans A. H. Sayce, *The Archaeology of the cuneiform inscriptions*, London, 1907, p. 40.

[2] « Entre l'embouchure du *Sadjour* et *Sérésat*, au village de *Hamarna*, on me dit que sur le tell voisin, à droite, il y a des mosaïques sans inscriptions, naturellement recouvertes d'une épaisse couche de terre » (Journal de route).

[3] Cf. Regling, p. 472.

[4] Καικιλία de Ptolémée ; Caeciliana d'après le Géogr. de Ravenne, II, 15. Non identifiée, dit Benzinger, s. u., Pauly-W. Müller la mettrait plus au nord, au confluent du *Sadjour ;* Ainsworth (*Narrative*, I, p. 224) encore au-delà, à *Sérésat*.

[5] Ainsworth (*ibid.*, p. 229 sq.) place là le Thilaticomum des Itinéraires, sur la foi d'une étymologie qui me paraît fantaisiste.

[6] Caeciliana est appelée *castra* dans la Table de Peutinger.

[7] Chesney (*Survey of Euphrates and Tigris*, London, 1850, carte II) signale près de là : *ruins of a bridge and causeway*. J'ai constaté en effet la présence de larges surfaces rocheuses, qui feraient croire à un dallage ; mais l'expérience m'a convaincu que souvent l'érosion suffisait à produire ces particularités trompeuses ; quant au pont, je n'en ai pas remarqué les traces, mais peut-être ont-elles été supprimées depuis les travaux de Chesney. Oppenheim (*Zeitschr. f. Erdk.*, XXXVI, p. 80 sq. ; *Byzant. Zeitschr.*, XIV, p. 7) prétend même avoir vu dans ces parages les vestiges de trois (!) ponts antiques, peu espacés.

Bethamaris (Βηθαμμαρία) a été identifié par Chesney et Sachau avec *Kara-Membidj ;* je n'ai pas entendu sur place prononcer ce nom-là ; mais au même point, d'après les cartes, près du village de *Hachlé*, j'ai trouvé, moi aussi, un champ de ruines peu considérable ; les changements de noms, fréquents dans la contrée, permettent une assimilation sous réserves ; peut-être aussi Bethamaris se trouvait-elle à 1 heure 1/2 ou 2 heures plus au sud, où j'ai aperçu, près du bord du fleuve, quelques colonnes de petites dimensions. Il se peut enfin que ce dernier point se confonde plutôt avec Serrhae [1], que personne n'a pu identifier [2].

Les rives, dans toute cette région [3], sont plus abruptes que vers Biredjik [4]. Mais plus loin l'Euphrate s'élargit à nouveau, forme des îles et des méandres ; une dépression se creuse dans le sol, vers l'ouest, se terminant par le marais allongé d'*Es-Sebakka*, dans la direction de Beroea (Alep) ; et ses deux rebords forment chacun un plateau élevé. De part et d'autre on a retrouvé des ruines.

Au nord — c'est aujourd'hui *Abou-Handya* — gisent sur le sol des débris de grandes dimensions, de formidables tambours de colonnes rappelant celles de Baalbeck. Ce sont, d'après les indications de distances de la Table de Peutinger, les dernières traces de la ville d'Eraziha [5] ; elles ne semblèrent pas, à Sachau, porter l'empreinte d'une destinatation militaire [6], et du reste la défense du passage était déjà assurée par le poste voisin de Barbalissos.

De celui-ci l'importance n'est point douteuse : c'est par le mot de φρούριον, *castellum*, que les auteurs [7] désignent cette ville

[1] Γέρρη dans Ptolémée ; Πέρρη dans Hierocl., 713, 6.

[2] Hypothèses suspectes de Müller : *Kalaat-el-Nedjim* = Bethamaris (sic Benzinger, s. u., Pauly-W.) ; Gerre = *Kara-Membidj*.

[3] Nullement déserte dans l'antiquité. Carnet de voyage : « Après *Hachlé*, pendant une bonne demi-heure, une série de grottes taillées, la plupart rectangulaires ; très peu présentent des formes courbes et arrondies. A deux ou trois d'entre elles conduisent des escaliers, également pratiqués dans le roc. Même, en un endroit, on reconnaît des soubassements de murailles. »

[4] Néanmoins l'expression d'Ainsworth (*Narrative*, I, p. 248 sq.) : « Les portes de fer de l'Euphrate », est passablement exagérée.

[5] 'Εραγίζα dans Ptolem., V, 14, 10.

[6] *Für ein römisches Kastell ist die Bauart zu gewaltig, zu prächtig und zu kostspielig* (p. 135).

[7] Malalas seulement (p. 462 Bonn) écrit : Βαρβαλισσὸν τὴν πόλιν.

le plus volontiers [1], et Procope mentionne, sans les détailler, les soins que Justinien donna à sa restauration [2]. L. Cahun, qui a visité *Balis*, en donne une description insuffisante [3]. De mon journal : « A une assez grande distance du fleuve (dont le cours a dû se déplacer), une accumulation de décombres, briques, terre et graviers ; des colonnes de basalte, aux chapiteaux corinthiens, ont été transférées dans un petit cimetière arabe tout voisin, où elles servent de pierres tombales. L'enceinte n'est plus reconnaissable, excepté vers le sud ; de ce côté, en effet, le plateau est bordé d'un long fossé continu, que surplombent des restes de maçonnerie en blocage, et qui se termine à l'est au pied d'une construction carrée dont les soubassements demeurent visibles. A l'ouest, des lambeaux d'édifices énigmatiques, faits de briques disposées par assises horizontales, avec de hautes fenêtres ; quelques-unes ont été bouchées aux trois quarts, comme pour servir de meurtrières [4]. »

L'identification des lieux n'a, par malheur, pu être faite pour d'autres πολίσματα καὶ φρούρια ἐν ἐσχατιαῖς τῶν Εὐφρατησίας ὁρίων, à propos desquels Procope loue pareillement l'infatigable activité du même empereur. Nous ignorons quels étaient les cinq bourgs dont la réunion forma la ville de Pentacomia ; du moins ils se pressaient sur les bords de l'Euphrate.

Un des problèmes les plus insolubles est celui de la position de Thapsaque, qui, à l'époque hellénistique, commandait un passage à gué [5]. Ritter a minutieusement étudié tous les textes

[1] Étienne de Byz. : Βαρβάλισσος, φρούριον τῆς ἕω τετειχισμένον ; Procop., *B. P.*, II, 12, 4 : ἀμφὶ Ὀββάνης τὸ χωρίον, ὅπερ τοῦ ἐν Βαρβαλίσσῳ φρουρίου τεσσαράκοντα σταδίους ἀπέχει. Aucun autre ne cite Obbanès, que Regling place à *Balis, en amont* de *Meskéné ;* je ne vois pas ce que cet autre *Balis* peut désigner. Quant à *Meskéné*, je ne doute pas qu'il ne faille le reconnaître dans l'ancienne Μασχάνη, πόλις πρὸς τῶν Σκηνιτῶν Ἀράβων, nommée dans un fragment des *Parthica* d'Asinius Quadratus (FHG, III, p. 659 sq., fragm. 11 = Peter, *Hist. Graec. reliq.*, Leipzig, II (1906), p. 144 sq., fragm. 21), auquel je ne vois pas qu'on ait songé, et relatif apparemment à la guerre de Sévère. Peut-être le passage était-il là ; la confusion avec Obbanès alors s'imposerait.

[2] *De aedif.*, II, 9, p. 235. — La *Notitia* lui assigne une garnison de cavaliers (XXXIII, 25 ; cf. 3).

[3] *Excursions*, p. 160-161.

[4] V. la photographie que j'ai donnée dans le *Tour du Monde*, 1[er] avril 1905, p. 148.

[5] Ptolémée (V, 18 : Θάψακος) lui accorde une mention peu conciliable avec celle de Pline, auteur un peu plus ancien (V, 87 : *Thapsacum quon-*

qui se réfèrent au sujet et les opinions émises [1], et il conclut que Thapsaque doit être cherché dans la région de Sura, *El-Hammam*, Callinicum, etc... Je ne sais en vertu de quelle information Kiepert [2] l'a identifié avec un lieu dit *El-Bordj*, à quelque 25 kilomètres au sud-est de *Meskéné*, dont je n'ai nullement ouï parler sur place. Voici, quant à moi, ce que j'ai observé entre *Meskéné* et *El-Hammam :* A 3 heures 1/2 au-delà de *Meskéné*, dans la direction dont il s'agit, sur une hauteur, « les ruines d'un castel, arabe sous sa forme dernière, et qu'avoisine un *ziaret* ou tombeau d'un saint musulman ; les murs sont faits partie en briques cuites alternant avec de la pierre [3], partie en briques crues ; on dirait de la boue. — A une heure de là, loin de la rive (1/2 heure), un champ de ruines auquel les indigènes donnent le même nom qu'à leur village, situé, lui, au bord du fleuve : *Debsi*. L'étendue en est peu considérable, pourtant il y avait bien là une ville antique ; le rebord du plateau, dont le niveau est fort inégal, était utilisé par l'enceinte, dont on voit encore, par places, des vestiges assez nets, en blocs de pierre régulièrement taillés. Du côté nord, une petite tour carrée, en briques, aux trois quarts démolie, semble avoir été ajoutée par les Arabes [4]. »

Même impossibilité de situer Hemerium [5] : ses murs avaient

dam, nunc Amphipolis). Ptolémée ne connaissait donc que le nom hors d'usage ?

[1] *Erdk.*, X, p. 959-984 : *Die Lage der beiden Hauptübergänge, am Zeugma und bei Thapsacus.*

[2] Dans sa carte annexée au travail cité de Regling.

[3] Et ceci ferait songer à une construction de la basse époque romaine.

[4] Moritz (*op. cit.*, p. 31) fait le même rapprochement, mais appelle l'endroit *Dibse*, sans donner de détails à son sujet. Quant à Müller (p. 975), il assimile *Dibsi* à l'Ἄθις de Ptolémée (V, 14, 13 ; l'Attas de Peutinger ; Ati et Anthis chez le Géogr. de Ravenne, 54, 6 ; 88, 14). Fischer (*ibid.*, p. 1013) place Thapsaque à *El-Hammam*. Toute discussion me paraît superflue ; mais on pourrait arguer d'une certaine analogie entre les deux formes Thapsaque et *Debsi*. — Ainsworth (*Narrative*, I, p. 273 sq.) met Thapsaque à *Souriyé*. Je n'ai pas entendu prononcer ce nom ; nul doute qu'il désignait les ruines de Sura.

[5] Sur les formes diverses : Ἡμέριος, Ἱμερία, Emmarias, Ymeria, etc..., v. Gelzer, *op. cit.*, p. 155. Sur quelle rive de l'Euphrate la localité était-elle placée ? Ce serait sur la rive droite, selon Procope qui en fait une ville d'Euphratésie ; parmi les sources ecclésiastiques, les unes la placent en Mésopotamie, ce qui est inexact au sens proprement administratif du mot, les autres en Osrhoène, par conséquent encore sur la rive gauche.

été négligemment construits et chancelaient; une sorte d'argile boueuse en joignait mal les pierres. Justinien les rasa et en construisit de nouveaux en pierres très dures, qui avaient en largeur et en hauteur de plus respectables proportions. Il fit plus : Hemerium manquait d'eau; tout autour des fortifications il disposa des réservoirs pour recueillir les pluies. Enfin il installa une garnison, qui semble avoir manqué jusque-là ; la *Notitia dignitatum* ne fait du moins aucune mention de la ville.

C'est probablement vers le même endroit de l'Euphrate, près de Barbalissos, que s'était trouvée Zenodotia (ou Zenodotium), fondée et habitée par des Grecs et des Macédoniens, qui seule, au temps de Crassus, résista aux Romains. Elle eut la perfidie d'en appeler quelques-uns dans ses murs, comme si elle eût voulu se soumettre, de les emprisonner aussitôt et de les massacrer. Elle fut pour ce motif complètement détruite [1], et il ne nous est pas parlé de sa réédification.

Ptolémée [2] porte ici : Ἄλαλις, Σοῦρα, Ἀλάμαθα. La position de la première et celle de la troisième sont inconnues [3]. Mais une autre cité heureusement située, c'était Sura, au croisement des routes venant de Palmyre, et de Beroea ou de Chalcis. Elle fut une place de guerre et, au commencement du v[e] siècle, servit de résidence au préfet de la *leg. XVI Flauia Firma* [4]. Chosroès, dans sa deuxième campagne de Syrie, remonta l'Euphrate, plaça son camp devant Sura et tenta l'assaut de la ville. Le *magister militum*, l'Arménien Arsace, dirigeait la défense. Quand il eut succombé, les habitants intimidés déléguèrent leur évêque à Chosroès ; mais celui-ci, irrité de cette ré-

[1] Dio Cass., XL, 12 sq. ; Appian., *Parth.*, 136 (Zenodotia) ; Plut., *Crass.*, 17. — Ritter (X, p. 1136) suppose que la ville était dans les environs de Nicephorium, où Crassus établit son camp (Flor., *H. R.*, III, 11).

[2] V, 14, 19.

[3] Geogr. Rav., 54, 2 : Suretala (= Sure, Alala, dit Müller, p. 985). Or on a dans la *Notitia*, sous le duc de Syrie (*Or.*, XXXIII, 32) : *Cohors I Gothorum Helela* (Alalius, Hardouin (*Conc.*, I, p. 314) ; *Alalorum*. Le Quien, *Or. chr.*, II, p. 848). Est-ce Alalis ? Plutôt, selon Müller, l'Ἐλέρα de Ptolémée (V, 14, 20), en Batanée. Je ne crois pas ; celle-ci devait dépendre du duc de Phénicie. — Pour Ἀλάμαθα, cf. peut-être la *Notitia*, XXXIII, 35 : *Cohors I Victorum Ammatha*. Ecrites en capitales grecques, les deux formes se confondent aisément.

[4] *Not. Or.*, XXXIII, 6, 28 ; cf. Plin., *H. N.*, V, 87 : *Ita fertur usque (S)uram locum, in quo conuersus ad Orientem relinquit Syriae Palmirenas solitudines.*

sistance, qui avait coûté la vie à tant de nobles perses, ordonna la destruction de Sura [1]. Elle n'avait pourtant pas tenu une demi-heure, les citoyens n'avaient aucune confiance dans ses faibles murs. Justinien, sans retard, lui construisit de solides remparts, avec un προτείχισμα, un de ces avant-murs qui se retrouvent dans beaucoup de forteresses byzantines, et derrière lesquels la population pacifique venait, avec ses troupeaux, se réfugier [2].

La situation de Sura ne fait pas doute : c'est assurément le champ de ruines que j'ai rencontré à trois quarts d'heure ou une heure environ du poste militaire actuel d'*El-Hammam* [3]; de là je suis ensuite arrivé en quatre heures en face de *Rakka* — que nous verrons plus loin, — ce qui concorde en gros avec les indications de la table de Peutinger : Sura-Callinicum = 10 milles.

La ville a subi une complète dévastation : je n'ai retrouvé parmi les décombres, en fait de matériaux de prix, que quelques tronçons de colonnes en marbre blanc ; des débris de tessons, comme réduits en miettes, jonchent toute l'étendue. Sura était à peu de distance du fleuve, au point où, après avoir coulé vers l'est, il marque soudain un léger coude vers le nord ; elle se trouvait ainsi orientée, dans sa plus grande longueur, selon le nord-est-nord — sud-ouest-sud, et elle mesurait dans ce sens un mille romain environ. La forme en était à peu près rectangulaire ; pourtant, au sud, la largeur m'a paru plus grande qu'au nord et atteignant bien près d'un demi-mille ; de ce côté aussi, le fossé extérieur (encore distinct ainsi qu'à l'est) dévie quelque peu et semble avoir abouti, en son extrémité, à un canal qui se reliait au fleuve. J'ai bien cru remarquer qu'un bras de l'Euphrate, aujourd'hui desséché, passait plus près de la forteresse ; il devait être possible d'en utiliser les eaux en cas de siège et d'inonder le fossé. Ce dernier, chose étrange, cesse brusquement vers le milieu du front nord. En l'état actuel, il mesure 7 à 8 mètres de profondeur, et l'avant-mur dont parle Procope est par endroit très visible. Le

[1] Procop., *B. P.*, II, 5, 26.

[2] Id., *Aed.*, II, 9, p. 234.

[3] Chesney l'a le premier noté, en négligeant l'examen détaillé ; cf. Ritter, X, p. 1080 sq. La description de Moritz (p. 29, note 4) me paraît provenir d'une étude trop hâtive et dont je suis obligé, en plus d'un point, de contredire les résultats.

mur paraît avoir consisté, à une faible hauteur au-dessus du sol, en un couloir voûté, large de 5 à 6 mètres, dont les deux parois, interne et externe, étaient encore de ci de là nettement marquées et offraient une épaisseur d'un mètre. Tout le long des côtés est et nord, une série de tours rondes, d'une demi-

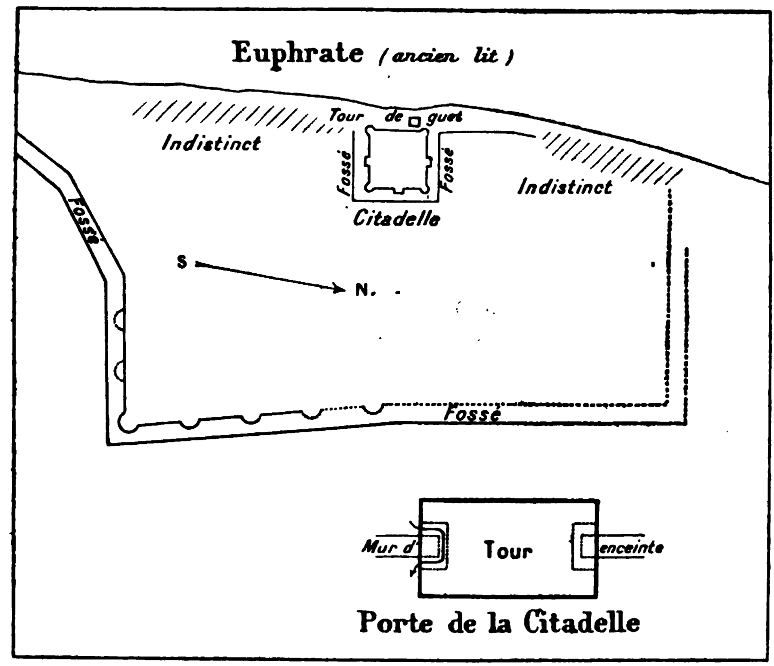


Fig. 7. — Sura.

douzaine de mètres de rayon, et s'espaçant de 50 en 50 pas (*fig.* 7).

La citadelle, face à l'Euphrate, est un carré parfait de 145 mètres de côté, qui présente une tour ronde à chaque angle. Au milieu de chaque face, — excepté, m'a-t-il semblé, à l'ouest — se dressait une tour rectangulaire, ayant *in fronte* 20 mètres et une dizaine au moins *in agro*. La moins démolie, au midi, m'a permis, je crois, de reconnaître la disposition des portes qui s'ouvraient de part et d'autre, forçant l'assaillant à changer trois fois de direction avant de pénétrer dans l'intérieur du réduit; le passage était voûté. Aux murs, forts de 1m,80, nulle trace de parement en pierres de taille; rien que

du blocage, alternant avec des briques cuites, plates, posées dans un béton très résistant. La citadelle était elle-même entourée d'un fossé, dont j'évaluerais la profondeur à une douzaine de mètres ; il n'est plus visible du côté ouest, où du reste les débris de l'enceinte de toute la ville sont très indistincts. En revanche, on y remarque, tout près de l'angle nord-ouest, une petite tour avancée de 10 mètres de côté.

Aussi importante que Sura était Nicephorium Callinicum [1] ; la première marquait le point d'arrivée des voyageurs venant de Palmyre, à l'autre aboutissait la route d'Édesse, qui suit quelque temps un affluent de l'Euphrate, le *Belich* [2]. La question se pose d'abord de savoir si les deux noms que nous rapprochons désignent une seule et même ville : le fait est des plus probables, bien que contesté, et il s'agit seulement d'un changement de nom. Nicephorium, qu'on rencontre sur des monnaies jusqu'à l'époque de Gallien, est une appellation du Haut-Empire ; elle disparaît ensuite et il n'est plus question que de Callinicus ou Callinicum [3]. Cette ville aurait d'ailleurs souvent changé de nom si, au VIe siècle, elle reçut bien réellement celui de Constantina [4], et au Ve (en 465/6), ce qui paraît plus sérieux, celui de Léontopolis [5].

Callinicum est signalée sous Julien comme *munimentum robustum et commercandi opimitate gratissimum* [6]. L'aire de la place devait être assez considérable. L'empereur et sa puissante armée y stationnèrent sous la tente [7], et c'est là qu'arrivèrent les offres de renforts et les présents des princes arabes. Les bienfaits dont elle était redevable à Léon concernent peut-être au-

[1] Nicephorium dans Plin., *H. N.*, V, 86 ; VI, 119 ; Νικηφόριον dans Strab., XVI, 1, 23, p. 747 C. Serait-ce la même que Pline (V, 89) appelle Philiscum, de son nom macédonien ? (*A Sura autem proxima est Philiscum, oppidum Parthorum ad Euphratem*).

[2] Anciennement Belias ; Βίληχα dans Isidore de Charax ; Balissos dans Appien et Plutarque.

[3] Théodoret, *Hist. relig.*, 26 : Καλλίνικον φρούριον μέγιστον ; Liban., *Epist.*, 20 : σταθμός ἐστι περὶ Εὐφράτην Καλλίνικος ὄνομα.

[4] Selon Étienne de Byzance ; add. *F H G*, IV, p. 526, n° 28 (Vranii fragm.). Simples faveurs de Constantin ? Ou restauration ? On ne sait.

[5] Léon la rebâtit en effet : *Chroniq. d'Édesse*, in Hallier, *op. cit.*, n° 70, p. 116 ; Assémani, *Bibl. orient.*, I, p. 405. Un *dux* lui fut donné pour diriger la défense contre les Arabes (*ibid.*, p. 276) ; Hierocl., *Synecd.*, 715, 1 : *Leontopolis, quae et Callinice.*

[6] Amm. Marc., XXIII, 3, 7.

[7] *Ibid.*, 8 : *in statione quadam sub pellibus mansit.*

tant sa défense que son embellissement. Mais plus tard elle fut négligée, et Chosroès, à la fin de la troisième guerre persique, s'empara de cette ville fort peuplée, mais insuffisamment protégée[1]. Avec beaucoup d'imprévoyance, les Romains, voyant ses murs ébranlés et ruinés, les avaient peu à peu démolis, utilisant la pierre au fur et à mesure des besoins, et comptant les rebâtir ensuite de fond en comble. Chosroès ne laissa que le temps aux plus riches habitants d'emporter leurs trésors [2]. Justinien comprit mieux les intérêts de l'empire : il restaura murs et avant-murs et les rendit, selon Procope, inexpugnables [3].

Ce n'est point l'impression que produisent les ruines, à *Rakka*. Elles couvrent une surface en demi-ellipse (*fig.* 8),

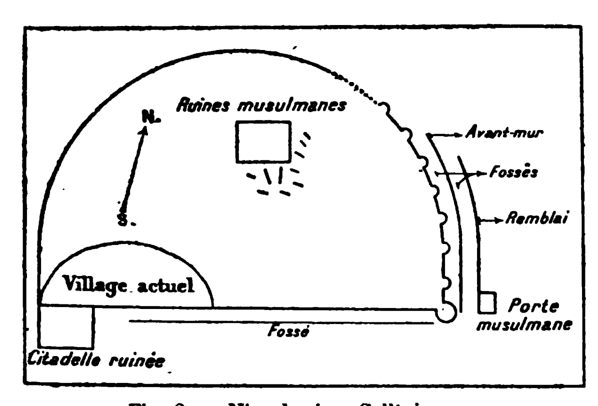


Fig. 8. — Nicephorium-Callinicum.

orientée d'est en ouest. La position était très forte, dominant l'Euphrate[4] ; originairement entourés d'un fossé, très recon-

[1] Procop., *Hist. arcan.*, 3, 31 : Χοσρόης... Καλλίνικον πόλιν πολυάνθρωπον οὐδενὸς ἀμυνομένου εἷλε.

[2] Id., *B. P.*, II, 21, 31 ; Euagr., IV, 25.

[3] *De aed.*, II, 7, p. 230. — Menacé par Hormisdas, l'empereur Maurice se réfugia plus tard à Callinicum (Theoph. Simoc., III, 17, 8 sq.). Garnison de cavaliers au v[e] siècle (*Notit.*, XXXV, 16).

[4] Éloigné d'un mille aujourd'hui, il n'est pas visible de la citadelle; les paysans du village m'ont dit qu'autrefois il coulait au pied de la ville (où l'on voit en effet un ancien lit desséché), et qu'en 1899 seulement, ce changement s'était accompli. Il l'était pourtant en 1883, au passage de Sachau. L'etat de choses antique se serait-il rétabli, pour disparaître encore dans l'intervalle ? Je ne crois pas, car le lit est encaissé.

naissable à l'est, ainsi que son remblai et l'avant-mur, les soubassements de l'enceinte sont presque partout conservés [1]; ils révèlent un mode de construction économique, qu'on retrouve dans bien des champs de ruines de Mésopotamie et dont nous savons qu'il était en usage à l'époque byzantine : ce sont des lits d'argile crue, alternant avec des assises de briques ; le parement extérieur avait été également revêtu d'argile. Il est vrai que tout ceci pourrait à la rigueur provenir d'une restauration arabe, conformément à l'inscription qu'on y a trouvée et qui mentionne les travaux d'un Soliman. On comprendrait mieux alors comment, parmi les tours qui se remarquent en divers endroits du périmètre, tous les trente pas environ, on en voit une, de type différent, de forme ronde, dont la base est en gros blocs de marbre blanc, avec un escalier tournant, encombré de fragments de colonnes et de chapiteaux, et de débris divers d'époque gréco-romaine [2].

Tout auprès, à deux heures de distance à l'ouest, en un point aujourd'hui appelé *Kalaat-Haragla*, Sachau a relevé un champ de ruines de médiocre superficie, dessinant un quadrilatère, où il vit des murs fort élevés et solides, faits de gros blocs irréguliers de gypse blanc, maçonnés avec un mélange de terre et de gravier, ce béton qui était le mortier ordinaire des Byzantins. Les murs sont casematés sur toute la périphérie, et plusieurs des caveaux sont accessibles. Peut-être faut-il placer là cette localité de Μαῦδαι, que seul nous signale Ptolémée [3], à peu de distance de Nicephorium. Sachau y voit un *castellum*, destiné à couvrir le passage de l'Euphrate, facile à cet endroit [4]. C'était un supplément de protection pour Sura ou Nicephorium.

Du confluent du Belias à celui de l'Aborras, l'Euphrate décrit

[1] Là où il s'élève encore à une certaine hauteur, j'ai cru voir, en arrière du mur, les traces d'une sorte de chemin de ronde ; par endroits aussi, on y remarque des trous circulaires, pratiqués à peu de distance les uns des autres, et où devaient s'emboîter des troncs d'arbres supportant quelque plancher. Il est fort probable qu'alors le bois n'était pas dans cette région aussi rare qu'aujourd'hui.

[2] Cf. Sachau, *op. laud.*, p. 242.

[3] V, 17, 5.

[4] *Op. laud.*, p. 245 : *Es erinnerte mich an die römischen Kastelle, die ich in Syrien gesehen, denen es an Solidität der Bauart gleichkommt, ist daher wohl ein Bau römisch-griechischer Zeit, nicht des arabischen Mittelalters.* Faudrait-il traduire *Haragla* par Heraclea ? Cf. Moritz, *op. cit.*, p. 30.

un arc de cercle, sur une longueur d'environ 180 kilomètres. C'est de part et d'autre le désert; seuls les bords du fleuve peuvent donner passage à une armée. Il n'était donc pas indispensable de multiplier les *castella* en cette partie de son parcours, et il n'y a pas à s'étonner si l'on n'y a retrouvé que peu de ruines [1]. Il fallait seulement choisir les situations les meilleures, et l'embarras n'était pas grand : de Nicephorium à Circesium, les rives sont plates et basses; le fleuve s'égare dans la plaine en une infinité de méandres; en deux points seulement la vallée s'étrangle et la falaise surplombe le courant. A moins d'un grand détour dans les sables, l'envahisseur devait passer par là, et là même il convenait de lui opposer quelque résistance.

C'est suivant cette route que Chosroès entreprit sa campagne de 531 [2]. Le phylarque des Saracènes de son obédience, Alamoundar, déclarait que les villes de Mésopotamie et d'Osrhoène touchant à la frontière étaient plus renforcées que jamais, alors que de l'autre côté de l'Euphrate, et en Syrie, il n'y avait ni lieux fortifiés, ni garnisons nombreuses, aucune invasion perse n'ayant encore choisi cet itinéraire. Chosroès se laissa persuader, s'avança le long du fleuve par Circesium et Callinicum, sans obstacle sérieux [3]. Il y eut pourtant des travaux de défense, mais le commentaire de Procope [4] ne permet pas de dire avec certitude s'ils furent accomplis avant la guerre, ou après ; ils semblent pourtant postérieurs.

La femme d'Odenath, prince de Palmyre, avait créé dans ces régions ingrates une petite ville à laquelle elle donna son nom, Zénobie. Par la longue négligence des Romains, les murs s'écroulèrent, la population se dispersa. Enfin Justinien

[1] Les Romains semblent avoir négligé Galabatha, Chubana, Thillada, Mirrhada, Basilia, *Semiramidis fossa*, stations parthiques citées par Isidore de Charax. Je rapporterai cependant ici l'indication suivante de mon journal : Après 5 heures de marche au départ de *Rakka*, je suis arrivé au village de *Fatsa* (simple groupement de tentes). « Exactement au sud, sur la rive opposée (la rive droite), j'aperçois des ruines peu étendues, délimitées par deux grandes tours, dominant l'Euphrate du haut de la falaise. Le tout, me dit-on, est en briques et en pierres. Vues à la lorgnette, ces ruines *semblent* antérieures à l'époque arabe. »

[2] Procop., *B. P.*, I, 17, 34 sq.

[3] Malal., XVIII, p. 461 Bonn.

[4] *De aed.*, II, 8, p. 234. Justinien y employa deux architectes alors en grand renom, Isidore de Milet et Jean de Byzance.

reconstruisit Zénobie de fond en comble, y appela des colons, y mit un corps de troupes régulières. Des rochers élevés entourant la ville, l'ennemi eût pu lancer des flèches ou des pierres contre les défenseurs en contre-bas. L'empereur, pour y parer, dans l'intervalle minimum entre les remparts et ces bastions extérieurs, éleva sur le sommet des murs un parapet — sans doute crénelé —, abritant ceux qui y étaient postés.

L'Euphrate coulait au pied du rempart de l'est, entre des berges étroites, abruptes, et aux grosses eaux il affouillait les murs, sapant les soubassements, éclaboussant jusqu'au faîte; les murs désagrégés menaçaient ruine; on construisit en fortes pierres meulières une formidable digue couvrant tout le front, et contre laquelle la vague restait inoffensive. La partie nord

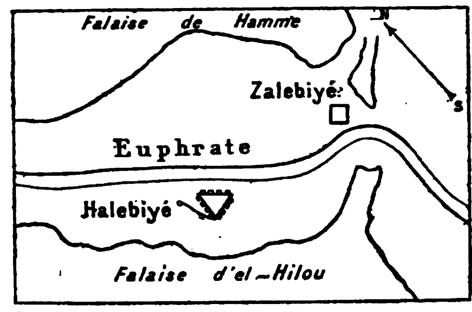


Fig. 9. — Zénobie.

du grand mur, délabrée par les ans, fut démolie, ainsi que le petit avant-mur, et rebâtie d'autre sorte : on en reporta les fondations au-delà du fossé qui entourait l'enceinte. Une des collines dominantes, la plus voisine, à l'ouest, fut englobée, et sa crête surmontée d'une muraille. Bien au-delà seulement, le plateau se redresse à nouveau, face à l'Orient.

Cette description précise fait reconnaître Zénobie dans le champ de ruines de *Halebiyé*, où les vestiges des murs et tours montrent une forteresse triangulaire; le plus petit côté est parallèle au fleuve, la grande extension de la ville s'étant produite à l'ouest, vers la colline tardivement annexée; le tout paraît avoir été bâti en gros blocs de gypse.

Auprès d'*Halebiyé*[1] le plateau d'*el-Hilou* s'avance en coin vers

[1] J'emprunte à Sachau (p. 258) le plan de Zénobie et ses alentours (*fig.* 9).

le fleuve ; sur la rive gauche, celui de *Hamme* élève une barrière plus longue, aboutissant aux deux extrémités à des débris antiques : c'est au nord *Gabr'el-Abou Atic*, où l'on retrouve les soubassements d'un grand nombre de maisons, partie en gypse et surtout en basalte. Au sud, moins étendues, les ruines de *Zalebiyé* [1], simple campement, croirait-on, avec ses murs encore visibles, au sommet d'un rocher à pic [2].

Le deuxième rétrécissement [3] de la vallée est un peu plus en aval ; au sud, il est dominé par une falaise de 250 à 300 pieds

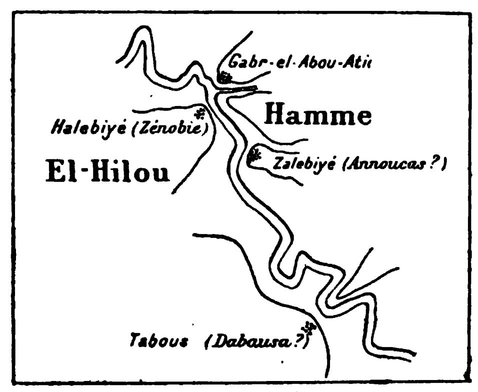


Fig. 10. — Vallée de l'Euphrate vers Zénobie.

de haut, forteresse naturelle qui fut utilisée : au lieu dit *Tabous* il y avait une enceinte massive, dont l'entrée ne dut être possible que par une porte au couchant, défendue par une tour puissante ; une autre tour, plus petite et maintenant ruinée, la précédait à quelque distance et servait de poste avancé. Les murs sont en gros blocs irréguliers, maçonnés avec cette terre glaise dont fut encore crépie la surface extérieure. L'abondance d'argile, à *Tabous* comme en d'autres parties des bassins du Tigre et de l'Euphrate, se reconnaît à l'amoncelle-

[1] Streck (Pauly-W., *Suppl.*, s. u. *Annukas*) propose d'identifier *Zalebiyé* avec Annoucas, dont Procope (*aed.*, II, 6, p. 227) dit seulement : Μετὰ δὲ τὸν Κιρκήσιον φρούριόν ἐστι παλαιὸν, Ἄννουκας ὄνομα, ajoutant que Justinien restaura avec « magnificence » ses murs demi-ruinés. Le sens d'Annoucas en araméen (« l'étrangleur ») conviendrait à la situation de *Zalebiyé*.

[2] Sachau, p. 255-257.

[3] La figure du double étranglement (*fig.* 10) est encore prise de Sachau, *ibid.*

ment des tessons et fragments de briques. Le point culminant du plateau est à l'est, contre le fleuve, heureuse situation que commandait une petite acropole. Sachau, à qui nous devons ces renseignements [1], croit pouvoir, sans doute pour la ressemblance illusoire des noms, identifier ces ruines avec le Δαβαῦσα de Ptolémée [2]; mais les indications de celui-ci mettraient plutôt Dabausa au cœur de la Mésopotamie [3].

Nous n'éprouvons plus tant d'embarras en présence des ruines considérables qui se pressent vers le confluent de l'Aborras et de l'Euphrate. Ici nous sommes guidés par divers auteurs; nous arrivons à l'extrémité de l'empire, à l'important poste romain de Circesium [4]. Aujourd'hui encore l'Euphrate forme là une sorte de demi-cercle, et grâce au *Khabour* [5], qui en

[1] *Ibid.*, p. 267 sq.

[2] V, 17, 7. — *Sic* Streck, Pauly-W., *Suppl.*, s. u.

[3] A la rigueur, j'aimerais mieux proposer Mambri, castel effondré que Justinien restaura; en partant de là, on atteignait Zénobie au 5e mille, ἐς τὰ Ῥωμαίων ἤθη ἰόντι (Procop., *Aed.*, II, 8, p. 232 sq.). La situation convient, à défaut de la distance. Un peu au-delà de *Tabous* se trouve le bourg très important de *Deir*. Fischer (p. 1014) pense qu'on pourrait l'identifier avec le Γάδειρθα de Ptolémée (V, 18), en raison de la position astronomique indiquée, et le Derta de la Table de Peutinger, à cause des chiffres de distances (et probablement aussi de l'onomastique).

[4] *Munimentum tutissimum et fabre politum, cuius moenia Abora et Euphrates ambiunt flumina, uelut spatium insulare fingentes* (Amm. Marc., XXIII, 5, 1). Aussi Ptolémée (V, 17, 5) l'appelle Χαβώρα (cf. Le Quien, *Or. christ.*, II, 1487 sq.). Mais peut-être, suppose Fischer (p. 1003), Chabora était-il le quartier situé sur la rive gauche de l'affluent. Même description dans Zosim., III, 12, 3 : φρούριον δὲ τοῦτο κυκλούμενον ὑπό τε τοῦ Ἀβώρα ποταμοῦ καὶ αὐτοῦ τοῦ Εὐφράτου, τοῖς δὲ Ἀσσυρίων ὁρίοις συναπτόμενον (cf. III, 13, 1).

[5] C'est l'Araxes de Xénophon; Ἀβούρας dans Isid. de Charax; Ἀβόρρας dans Strab., XVI, 1, 27, p. 747 C; Ἀβορρᾶς dans Procop., *B. P.*, II, 5, 2; Magnus de Carrhae et Malalas (v. *infra*). Ioh. Epiph. (F.H.G., IV, p. 275, fragm. 4); Χαβώρας chez Ptolem., V, 17, 3; Βούρρας dans Élien (*de nat. anim.*, XII, 30); Ἀββόρα pour Theoph. Simoc., III, 10, 25; Ἄβορος chez Ét. de Byz. (s. u. Ῥέσινα); Plin., *H. N.*, XXXI, 37, écrit Chabura. On lit *Fons Scabore* dans la Table de Peutinger qui paraît mentionner l'émissaire le plus occidental. Le *Khabour* est formé par la réunion de nombreux affluents, ayant déjà dans l'antiquité des noms qu'on a peine à identifier avec ceux d'aujourd'hui. Le bras principal passait à Resaina; un autre venait de Dara (le Κόρδης de Procop., *Aed.*, II, 2, p. 214), un quatrième de Nisibis (peut-être le Saocoras de Ptolémée (V, 17, 3), sans doute le Mygdonios des auteurs de basse époque, car Nisibis s'appela d'abord Antiochia Mygdonia; cf. Iulian., *Or.*, I-II, 27 B, 62 B; parmi les autres, mentionnons encore celui qui venait de la

prolonge un des méandres, les eaux enserrent une presqu'île, rattachée par un isthme assez étroit au reste de la Mésopotamie.

Circesium appartint longtemps aux Perses qui l'avaient eux-mêmes fortifié [1]. Mais leur œuvre devait être complétée ; en ce sens convient-il d'interpréter Procope [2] : βασιλεὺς δὴ αὐτὸ Διοκλητιανὸς ἐν τοῖς ἄνω χρόνοις ἐδείματο. Encore Dioclétien n'avait-il pas, suivant le même auteur, absolument enclos Circesium ; il avait élevé un mur aboutissant de part et d'autre à l'Euphrate, avec une tour à chaque extrémité ; mais du côté du fleuve lui-même il avait laissé la ville complètement ouverte, convaincu sans doute que le courant était une protection suffisante. Peu à peu l'une des tours, opposée au vent du midi, avait été rongée par le fleuve et elle menaçait de s'effondrer. L'ensemble même des remparts avait été entièrement négligé depuis Dioclétien ; jamais, nous le savons, les invasions ne s'étaient produites de ce côté, dans les derniers siècles dont Procope a pu connaître l'histoire. Justinien fit réparer la tour avec de massifs blocs de pierre et compléta l'enceinte en édifiant devant l'Euphrate le mur nécessaire ; enfin il ajouta un avant-mur et, pour adoucir les rigueurs d'un aussi triste séjour et du climat brûlant, il améliora en faveur de la garnison le service des bains publics. Il est difficile au reste de savoir quand eurent lieu ces travaux, s'ils précédèrent, ou suivirent — solution plus probable — le passage de Chosroès. Procope dit seulement que le roi n'osa tenter de prendre la ville ; il signale à cette occasion le grand mur de Dioclétien — qui donne à la presqu'île une forme à peu près triangulaire.

Sachau a visité les ruines (*El-Bousera*) ; la disposition des décombres lui donne à penser que le plan de la ville était oblong ; il faut quinze minutes pour en parcourir la plus grande longueur. Ce n'est plus guère qu'un amalgame de terres, de briques et de tessons ; à l'angle sud-ouest on pouvait voir pourtant une tour aux murs épais, ronde et creuse, sans doute celle que répara Justinien ; on devait atteindre le sommet par

région de Singara. — Cf. Ritter, *Erdk.*, XI, p. 253-265 ; Ainsworth, *Narrative*, I, p. 331-345 ; Streck, ap. Pauly-W., *Suppl.*, I (1903), 5 et 280.

[1] *Circeium* (sic) *castrum... in finibus Persidis* (Capitol., *Gord. III, in fine*).

[2] *De aed.*, II, 6, p. 226 ; cf. *B. P.*, II, 5, 2-3.

un escalier intérieur. — A peu de distance de là, ce voyageur a noté, en face du mur qui défendait le front nord, un grand édifice rectangulaire, dont les murailles subsistent encore, assez élevées, sur leur pourtour presque entier; l'épaisseur en était considérable, mais dans leur construction n'entraient que le mortier et de larges briques carrées. L'accumulation des débris avait fait des chambres intérieures des souterrains où l'on ne pénétrait plus qu'en rampant. Il y aurait eu là un *castellum* [1]; on peut songer en effet à une caserne pour la garnison, qui atteignit fréquemment un chiffre élevé. Quand Julien, descendant l'Euphrate, passa à Circesium, il y trouva établis 6.000 soldats, et loin de laisser l'empire dégarni de troupes derrière lui, en ajouta 4.000, sous le commandement de deux exarques [2]. Au temps de la *Notitia dignitatum*, c'est à Circesium que résidait le préfet de la *leg. IV Parthica* [3]; mais le système, alors en vigueur, de division à outrance des légions, ne laisse pas deviner l'effectif total. Il diminua beaucoup avec le temps, puisque Justinien dut l'accroître et mettre à sa tête un chef important, un *dux*.

Le rôle considérable dévolu à Circesium apparaît moins encore à la lecture des auteurs qu'à la visite des lieux. Cette ville, déjà étendue par elle-même, est en outre entourée de ruines et d'un certain nombre de vieilles tours de briques. Au sud-est, à *Koubbet-el-Imân-Ali*, un autre champ de décombres indique l'emplacement d'une vaste localité antique [4]. En face, de l'autre côté de l'Euphrate, à *Rahaba*, sur un rocher à pic, une forteresse, ou plutôt deux, circonscrites l'une à l'autre; le mur extérieur est renforcé de tours quadrangulaires, et l'intérieur, voûté et casematé, partie en blocs irréguliers de gypse, partie en menues briques carrées dans un bain de mortier [5]. Enfin, en suivant l'Aborras sur quelques milles, on aperçoit encore quelques tells couverts de tessons. Il est curieux de songer que la plupart de ces restes, ayant été trouvés au sud

[1] *Ich halte dies Gebäude, dessen Plan ich vor Schutthaufen nicht erkennen konnte, für ein innerhalb des Stadtgebietes gelegenes römisches Castell* (*op. laud.*, p. 286-8).

[2] Malal., p. 328, 20 Bonn (d'après Magnus de Carrhae et Eutychianos de Cappadoce (F. H. G., IV, 4, 5).

[3] *Not. Or.*, XXXV, 24.

[4] Sachau, p. 286.

Ibid., p. 279.

et à l'est de Circesium, proviennent apparemment de fortifications perses — ou arabes —, bien que le mode de construction rappelle à s'y méprendre les travaux des Romains.

On souhaiterait un plan détaillé de tout cet ensemble ; Circessium marquait un point de bifurcation des routes commerciales : les caravanes venues de l'Inde, en suivant l'Euphrate, s'en détachaient parfois pour rejoindre directement Palmyre. Sur l'Aborras avait été jeté ce pont que Julien fit couper. Enfin Circesium était le dernier poste romain, φρούριον ἔσχατον.

CHAPITRE IV

DU TIGRE A L'EUPHRATE
ROUTES ET FORTERESSES DE MÉSOPOTAMIE

Notre ignorance est à peu près absolue touchant les ouvrages défensifs qui peut-être offraient leur protection aux rives de l'Aborras. Peine inutile, jugerait-on, si déserte était toute la contrée [1]. Sur cette rivière pourtant, Oppenheim [2] a constaté à *Saouar* [3], à environ 40 kilomètres de Circesium, des ruines qui couvrent un espace rectangulaire nord-sud, large de 150 pas, long de 150 à 200, avec une dépression longitudinale au milieu. On soupçonne un camp ; les restes visibles paraissent appartenir à l'âge arabe, mais peut-être y a-t-il du byzantin au-dessous [4]. On est encore tenté de situer à *Arban*, — sur la même rivière, plus en amont —, où gisent quelques décombres, l'Arabana d'où dérivent les *Equites sagittarii indigenae Arabanenses* de la *Notitia* [5] et que rappellerait l' 'Ακράβα de Ptolémée [6].

[1] Il est vrai, d'autre part, que les tremblements de terre y ont causé de grands ravages ; une chronique du VIII[e] siècle en mentionne un qui, à lui seul, anéantit trois cités sur le *Khabour* (Assémani, *Bibl. or.*, II, p. 311) ; il faut entendre sans doute son cours supérieur ou ses affluents.

[2] *Vom Mittelmeer...*, II, p. 10-11.

[3] D'autres écrivent *Feden*.

[4] L'explorateur identifie ingénieusement ces vestiges avec 'Απφαδάνα (Ptolem., V, 17, 7). Fischer (*ibid.*), conteste, sans raison valable, la confusion établie par Seeck avec Apatna (*Not. Or.*, XXXV, 25) où devait se trouver la *leg. III Parthica* ; cf. *supra*, p. 78, note 2, et Streck (Pauly-W., *Suppl.*, I, 112).

[5] XXXVI, 25 ; cf. Streck, Pauly-W., s. u. Les autres rapprochements de Seeck ne s'imposent pas.

[6] V, 17, 7.

Il faut suivre au moins cent milles pour retrouver une série de grandes places antiques dans la direction de l'est et du nord-est, et ce sont surtout des villes perses. Une des plus méridionales est cette cité d'Hatra, contre laquelle s'épuisa l'effort de Septime Sévère,dans le siège si curieusement conté par Hérodien [1]. Les ruines, visitées autrefois par Ross et Ainsworth [2], ont été plus récemment décrites [3], avec assez de précision pour qu'on remarque — une fois encore — la grande analogie de construction qu'elles présentent avec les plus fortes places byzantines. Je renvoie simplement le lecteur à cette étude, car Hatra n'échappa que pour très peu de temps à la domination iranienne.

Une autre cité occupait une position isolée, qui appartint près de deux siècles aux Romains, mais dont la conservation était fatalement pour eux fort difficile : Singara [4]. Située sur le versant méridional d'une longue chaîne montagneuse, dans le prolongement du cours inférieur de l'Aborras, elle était en dehors du périmètre de protection de l'empire, auquel elle tournait le dos en quelque sorte. Déclarée colonie par Marc-Aurèle [5], il semble qu'elle ait été largement pourvue de troupes ; quand Sapor en fit le siège sous Constance, deux légions la défendaient, la *I Flauia* et la *I Parthica* [6], avec un grand nombre d'indigènes et de cavaliers auxiliaires ; mais les légions du IVe siècle n'avaient plus qu'un effectif réduit, et la garnison ne suffit pas à préserver la ville qui tomba définitivement aux mains des Perses. La plus grande partie de l'armée romaine campait à une trop grande distance, à Nisibis ; les défenseurs succombèrent, vaincus par le nombre et par le manque d'eau : Singara fut rasée [7].

On a pu en retrouver les traces dans la ville actuelle, moins étendue, de *Sindjar* ou *Béled :* l'ancien mur, assez générale-

[1] III, 9. — Cf. Ritter, *Erdk.*, XI, p. 466-492 ; Ét. de Byz., 'Ατραί ; Dio Cass., 'Ατρηνοί.

[2] *Travels*, II, p. 166-174.

[3] Ch. Jacquerel, *Les ruines de Hatra* (*Rev. archéolog.*, 1897, II, p. 343-352). [Le nom véritable, estropié dans la *Rev. arch.*, est Jacquerez].

[4] Plin., *H. N.*, V, 86 ; Dio Cass., LXVIII, 22 ; Ét. de Byz. : τὰ Σίγγαρα.

[5] Eckhel, *D. N. V.*, III, 519.

[6] Amm. Marc., XX, 6. La ville aurait été prise parce qu'une tour, tout récemment construite, et dont le mortier était encore frais, s'écroula et ouvrit une brèche aux assiégeants.

[7] *Exciso oppido* (Id., XX, 7, 1).

ment entouré d'un fossé, était formé, sur le parement extérieur, de blocs taillés à angles droits, le reste composé de pierres quelconques et de terre ; il paraît avoir uni une grande solidité à une notable élévation. Le plan de la ville était un quadrilatère, comme d'habitude quand la topographie n'entraînait pas une forme plus capricieuse.

Lorsque les Romains eurent annexé l'Osrhoène et la partie nord de la Mésopotamie, cette dernière devint tout naturellement le théâtre principal de leurs luttes contre la Perse. Les Sassanides ne pouvaient se résigner à leur en laisser la tranquille possession, et sous chaque règne, ou peu s'en faut, la lutte recommençait. Cette longue et large bande de terre entre l'Euphrate et le Tigre était coupée par deux grandes voies peu divergentes, toutes deux partant de la région de Ninive (Mossoul) et aboutissant à Zeugma. L'une suivait le cours supérieur de l'Aborras et, comme nous le montre la Table de Peutinger, passait à Resaina, Carrhae [1] et Batnae ; l'autre avait pour principaux relais Nisibis, Dara, Constantia et Édesse.

La première était plus courte, mais plus désertique et plus brûlée [2]. Après Mossoul, elle longeait les pentes du *Djebel-Sindjar*, passait à Singara, puis sur l'emplacement du village actuel de *Skéniyé* [3], et franchissait, entre deux stations de la Table de Peutinger : *Fons Scabore* et *Lacus Beberaci*, le pont qu'a retrouvé Oppenheim [4] à *Es-Soufayé*, jeté sur le *Diagdiag*, tout près de son confluent avec le *Khabour* [5] ; ensuite elle sui-

[1] Un peu avant d'arriver à Carrhae, au départ d'Édesse, Sachau a retrouvé quelques traces d'une voie antique qui lui a paru dirigée vers Biredjik ou Europos (*op. laud.*, p. 217). C'est probablement la voie dont nous parlons.

[2] L'Osrhoène, comme je l'ai vu moi-même, est le pays des contrastes : ἐν τούτῳ τῷ ἔθνει παλλαὶ μὲν πόλεις μεγάλαι καὶ πολυάνθρωποι, χώρα δὲ παμπόλλή μὲν οἰκουμένη, παμπόλλη δὲ ἀοίκητός τε καὶ ἔρημος (Théodoret, *Relig. hist.*, II, p. 1305, Migne). Des oasis populeuses s'éparpillent sur l'étendue inculte. D'une façon générale, le nord vaut infiniment mieux que le sud.

[3] Sachau, p. 324 sq. C'est là que Müller met le Γιζάμα de Ptolémée (V, 17, 7 ; Sizinus, Peutinger ; Sichinus, Géogr. de Rav., 80, 9), assimilé au Thillazamana ou Thillazamara de la *Notitia* (XXXV, 9 et 21), en Osrhoène. Mais *Skéniyé* devait être plutôt dans la préfecture de Mésopotamie.

[4] *Zeitschr. für Erdk.*, XXXVI, p. 92; *Byzantin. Zeitschr.*, XIV, p. 11.

[5] Au confluent même, sur le *Tell-Héséké*, des ruines informes parmi

vait ce dernier cours d'eau dans la direction de *Ras-el-Aïn*.

Mes observations personnelles, celles d'Oppenheim ne laissent aucun espoir d'atteindre jamais à une connaissance un peu précise de l'ancienne Resaina (ou Rhesaena [1]). Colonie romaine depuis Septime Sévère [2], elle obtint les faveurs de Théodose Ier, comme le montre la qualification nouvelle qu'elle reçut alors : Théodosiopolis [3]. L'identité des deux villes est garantie par la *Notitia dignitatum* qui, de peu postérieure, donne encore les deux formes : *Resainae siue Theodosiopoli* [4]. Le rôle de Resaina n'était d'ailleurs que secondaire ; elle aurait eu à διακωλύειν τάς γε κατὰ Μεσοποταμίαν Περσῶν ἐσβολάς [5], au cas peu probable où le roi de Perse, arrivant de l'Euphrate ou d'Hatra, au lieu de suivre les rives du Tigre, aurait voulu forcer l'entrée de l'Osrhoène entre Carrhae et Dara. La garnison de Théodosiopolis, au commencement du ve siècle, n'était formée que des *Equites promoti Illyriciani* [6]. La ville était en effet baignée par l'Aborras supérieur [7], sur un chemin de traverse ; mais derrière elle se trouvait Constantia [8], place plus considérable et pourvue d'une plus forte garnison. Justinien tira Théodosiopolis de

lesquelles des digues détruites. Selon Oppenheim (*Vom Mittelmeer...*, II, p. 23 sq.), ce serait l'emplacement de Thannuris ou Thannourios (?).

[1] Je n'ai découvert qu'un champ de décombres ; impossible de reconnaître seulement l'enceinte ; mais la cité couvrait une superficie fort vaste. De ci de là quelques fragments de basalte, surtout des linteaux de portes. Plus rien des colonnes de marbre signalées par Ritter (*Erdk.*, XI, p. 379) d'après des ouï-dire.

[2] Eckhel, *D. N. V.*, III, 515 ; Mionnet, V, 630. — Aucune mention avant Ptolémée.

[3] Θεοδοσιούπολις (Hiéroclès, 714 ; Georg. Cypr., 895). Il ne s'agit pas d'une construciion proprement dite, en dépit de la Chronique d'Édesse (Hallier, p. 102, n° 35, année 380/1 ; Malal., p. 345 Bonn, dit 383).

[4] *Not. Or.*, XXXVI, 20 ; cf. 4 ; Assémani, *Bibl. or.*, I, p. 339.

[5] Procop., *Aed.*, II, 5, p. 225.

[6] Les troupes en question étant *sub dispositione ducis Mesopotamiae*, il paraît difficile d'identifier avec Resaina la ville de Rasin, où étaient stationnés des *Equites* [*sagittarii*] *primi Osrhoeni* (*Not.*, XXXV, 22 ; cf. 11), *sub dispositione ducis Osrhoenae*. Cette opinion a été cependant soutenue (V. Boecking, *Adnot. ad Not. Or.*, p. 400, 17).

[7] Et. de Byz., Ῥέσινα πόλις περὶ τὸν Ἄβοραν ; cf. Procop., *B. P.*, II, 19, 29.

[8] Cependant il faut bien remarquer que dans ce secteur l'unité de commandement n'avait pas paru très nécessaire. Laissant Resaina en Mésopotamie, la démarcation entre cette province et l'Osrhoène passait tout près de cette ville, et plusieurs de ces forts de couverture se trouvaient au contraire sous les ordres du duc d'Orshoène.

l'abandon où elle se consumait de véstuté; il refit la plus grande partie de l'enceinte qui menaçait ruine.

Comme d'ailleurs elle devait commander un assez large district, on lui avait donné un certain nombre de satellites que Procope appelle brièvement : les forteresses autour de Théosiopolis (τὰ φρούρια, ὅσα δὴ ἀμφὶ πόλιν Θεοδοσιούπολιν κεῖται)[1]. Il nomme Magdalathon, lequel avait deux annexes, puis Bismideon, Themeres, Bidamas, Dausaron[2], Thiolla, Philas, Zamarthas, les deux Thannourios, le grand et le petit[3]. De tous ces noms, le dernier[4] seul se retrouve dans le *Notitia dignitatum*, comme séjour d'*Equites sagittarii indigenae*[5], et il ne désigne qu'une seule localité au lieu de deux. Il y a donc lieu de penser que l'un des Thannourios est une création du v° siècle, ou qu'au moins il n'existait pas auparavant comme poste militaire. Procope ajoute que près du grand Thannourios était un point que les Saracènes οἱ πολέμιοι — c'est-à-dire les vassaux des Perses — pouvaient aisément occuper, l'Aborras une fois franchi[6], et d'où il leur serait facile, se dispersant à travers les bois épais qui couvrent la montagne (le *Tektek Dagh*), de harceler sans cesse les Romains des alentours. Justinien fit édifier en cet endroit une tour imposante et y plaça un corps de troupes. Néanmoins, en 578, « les Perses s'emparèrent du fort de Θαυννάριος — l'identité ne fait pas de doute — où il n'y avait pas de garnison »[7]. Toutes ces stations entourant Théodosiopolis étaient dépourvues de murailles ou n'avaient qu'une simple clôture, aussi méprisable qu'une haie — αἱμασιᾶς τρόπον. Justinien les rendit redoutables

[1] *De aed.*, II, 6, p. 225.

[2] *Dausar* chez les géographes arabes, ce qui permet de le situer sur la route de Nicephorium (dernière station depuis cette ville). Frænkel, Pauly-W., s. u.

[3] Les ruines qu'a observées Oppenheim (*Byzant. Zeitschr.*, XIV (1905), p. 9) à *Kasr-el-Banat*, *Chou-eb-Chár*, *Kasr-el-Moucherin*, *Serdyéchan*, *Tell-Koumar*, ne sont certainement pas sans relations avec ce groupe ; mais même la toponymie est ici sans application.

[4] Pourtant de Zamarthas Seeck rapproche : *Cohors I Eufratensis Maratha* (*Notit.*, XXXV, 33), en Osrhoène. — Pure hypothèse.

[5] XXXVI (Mésopotamie), 28 ; cf. 17. Notons que l'*ala prima noua Diocletiana, inter Thannurin et Horobam* (Oroba 8, Oraba 20), était déjà en Osrhoène (XXXV, 31).

[6] D'où l'identification risquée par Oppenheim ; v. ci-dessus, p. 297, note 5.

[7] Menand., 26, ap. de Boor, *Excerpt. de legat. gent.*, p. 469 (= Migne, *P.G.L.*, CXIII, p. 836 D) ; Zacharias Rhetor, IX, 2, p. 169-170.

et fortifia, outre celles que Procope énumère, καὶ τὰ λοιπὰ ὡς εἰπεῖν ἅπαντα [1].

Le nom de Resaina s'est conservé, par un jeu de mots, dans celui de *Ras-el-Aïn ;* il nous est dit que cette ville fut saccagée par Tamerlan à la fin du XIV[e] siècle [2]; nous ne savons pas qu'elle ait eu à souffrir de la guerre antérieurement.

Les anciens itinéraires ne mentionnent pas de route entre Resaina et Constantia ; il était cependant naturel d'en construire une, et je l'ai relevée sur une notable partie de sa longueur [3].

Si l'on poursuit vers l'ouest la route de Singara à Zeugma, on passe à *Harran*, l'ancienne Carrhae. Son importance militaire dans l'antiquité est évidente [4], toute la région ayant servi plusieurs fois de champ de bataille, notamment lors de la campagne où

[1] Du nombre ont pu être les trois localités mentionnées par le seul Georges de Chypre (900-902) : Μονιθίλλα, Θηριμάχων, Μονιαύγα. G[eorg] H[offmann] suggère que peut-être Θηριμάχων est à corriger en Θηλιμάχρων et à rapprocher de *Tell-Mahré* (cf. l'éd. Gelzer, p. 154-5).

[2] D' Herbelot, *Bibl. orient.*, III, p. 112.

[3] Extr. de mon carnet de voyage : « Nous partons dans la direction du N. O. N.; au bout d'un quart d'heure, j'aperçois un pan de muraille en pierres bien équarries ; puis nous nous retrouvons assez vite sur une voie romaine, facile à reconnaître à une ligne de pierres ininterrompue (il n'y en a pas dans les campagnes environnantes) ; ce sont des cailloux de grosseur moyenne ayant servi au pavement. Les ruines se pressent sur les bords, à intervalles irréguliers : à 1 heure de *Ras-el-Aïn*, le tell assez élevé d'*El-Kbeça* (non communiqué, comme les suivants, par mon guide bédouin), couvert d'un assemblage de pierres, dont la limite inférieur épouse le contour du sommet du coteau. Au bout de 3 heures 1/2, sur la gauche, *Kharab-el-Kaher*, ruines informes auxquelles d'autres correspondent, dix minutes plus loin, sur la droite, accompagnées de profondes citernes. Après 4 heures 3/4, *Gabr*, groupe plus considérable, que les bergers ont peu à peu démoli, pour établir leurs parcs à moutons ; néanmoins on remarque à un angle le soubassement d'une tour carrée, et tout autour une douzaine au moins de citernes très spacieuses. Le guide ajoute qu'à 2 heures de la route, à main droite, se trouve un château bien conservé, qu'il appelle *Kasr-el-Bordj ;* impossible d'y aller [la région n'était pas sûre]. Au bout de 8 heures au total, nouveau champ de ruines, dénommé *Serk ;* mais la nuit est si noire qu'on ne distingue presque rien. 1 heure plus loin, nouvelle accumulation de pierres avec *Tell-Hanné*. 20 minutes enfin avant *Oueranchер*, une dernière petite surélévation avec des pierres éparses, sans doute les ruines d'un avant-poste près de la ville. »

[4] Aussi les Macédoniens l'avaient-ils de bonne heure colonisée (Dio Cass., XXXVII, 5).

Crassus périt dans une embuscade [1]. Au VI[e] siècle, Justinien en restaura les murs et avant-murs [2]. Chosroès, passant par la ville, refusa l'argent que les habitants lui offraient, en récompense de ce que la plupart n'avaient pas embrassé la religion chrétienne [3]. Et c'est tout ce que nous savons de cette cité. Sachau l'a visitée [4] et n'y a plus trouvé de restes antiques ; la forteresse, construite en briques rouges, et les murs de l'enceinte lui ont paru dater du moyen âge arabe. A noter seulement l'acropole du sud-ouest, une éminence de 80 à 100 pieds, qui sans doute existait déjà à l'époque qui nous occupe, et d'où l'on a vue sur toute la plaine uniforme.

Enfin la route passait à Batnae [5], qui n'est pas désignée comme une place proprement militaire, mais que ses foires annuelles rendaient digne d'une protection rigoureuse. Elle possédait une citadelle [6] dont on avait à tort négligé l'entretien, jusqu'à ce que Justinien lui donnât sa forte ceinture de remparts. Les voyageurs qui, à différentes époques, ont parcouru cette contrée, ne s'accordent pas sur l'emplacement de l'ancienne Batnae [7] ; mais les sources arabes ont permis à Regling de l'identifier d'une façon indubitable avec (*Eski*) *Seroudj* [8], point central d'une oasis réputée, vaste grenier à blé ; l'An-

[1] Id., XL, 27-28 ; Plin., *H. N.*, V, 86 : *Carrhas clade Crassi nobiles ;* Amm. Marc., XXIII, 3, 1 : *Carrhas Crassorum et Romani exercitus aerumnis insigne.*

[2] Procop., *Aed.*, II, 7, p. 230.

[3] Id., *B. P.*, II, 13, 7.

[4] *Op. laud.*, p. 218 ; cf. le plan p. 223.

[5] Cf. les textes réunis par Regling (p. 450) ; Βάτναι (Dio Cass., LXVIII, 23 ; Ét. de Byz.; Procop., *Aed.* ; Zosim., III, 12, 2) ; Batnae (Peutinger ; Geogr. Rav., 79, 18 ; Amm. Marc., XXIII, 2, 7 ; Hierocl., 714, 5) ; Bathnae (Itin. Anton., 192, 2 et 5) ; Βάτνη (Procop., *B. P.*, II, 12, 31) ; Batna (Amm., XIV, 3, 3). Isid. de Charax nomme une province de Βατάνη. — Add. Ritter, XI, p. 279 sq.

[6] Φρούριον ὃ ἐν Βάτναις ἦν (Procop., *Aed.*, II, 7, p. 230). C'est en ce sens peut-être qu'on devrait interpréter Pline (*H. N.*, VI, 30), parlant d'une cité à l'est de Zeugma, dont il ne donne pas le nom, jadis grande ville fortifiée et réduite de son temps à un simple *castellum.*

[7] Elle fut en effet détruite par un tremblement de terre en 990 (Michel le Syrien, *Chroniq.*, trad. Chabot, II, p. 457).

[8] Josué le Stylite, *Chroniq.*, 90 : « Les murailles de Batnon (*sic*), château fort des environs de *Saroug* (sic), qui étaient abattues et percées, furent rebâties et renouvelées par Euloge » (préfet d'Édesse). — A Batnae aussi passait la route, moins fréquentée, d'Hiérapolis à Édesse. Batnae serait, selon Fischer, le Βιθιάς de Ptolémée (V, 17, 7).

themusias ou Anthemusia de quelques autres auteurs [1] est encore la même ville [2], sous son nom de colonie macédonienne.

Les indications de distances des itinéraires ne sont qu'approximatives et on chercherait inutilement à les concilier. La station parthique de Koraia serait à placer entre les villages modernes de *Deniz* et *Kuluyuk* [3].

Batnae était, avec sa banlieue, emfermée dans un colossal quadrilatère — le *Parallelogramm* de Regling, — dont l'Euphrate formait deux côtés, la route d'Édesse à Zeugma un autre, le quatrième étant représenté par le Belias, affluent de l'Euphrate, dont les Parthes avaient jalonné le cours d'une série de stations.

Les Romains les imitèrent : c'est cette vallée que suivait une route importante [4], commençant à Édesse et dont Sachau a aperçu plus d'une fois, entre cette ville et Carrhae [5], le pavement fait de gros blocs taillés [6]. Nous apprenons de Zosime que Julien, préparant sa campagne de Perse et parti de Carrhae. passa par tous les postes établis depuis là jusqu'à Callinicum [7]. Ammien ne cite [8] qu'un seul de ces *castra praesidiaria*, Dauana [9],

[1] Isidor., I, 245 ; Plin., *H. N.*, V, 86 ; VI, 118 (Anthemus ; *sic* Ét. de Byz., 'Ανθεμοῦς) ; Tac., *Ann.*, VI, 41 (cités par Regling, p. 453). — Add. les monnaies de Caracalla (Eckhel, *D. N. V.*, III, 506 ; Mionnet, V, p. 592 ; *Suppl.*, VIII, p. 389-390).

[2] Regling, p. 454 sq.

[3] *Ibid.*, p. 456. — Quant à la station de Daiara (Isid.; Peutinger) ou Thiar (Geogr. Rav.), dont l'emplacement, à l'ouest de Batnae, est incertain, elle ne semble avoir eu aucune importance militaire (cf. Regling, p. 449).

[4] Amm. Marc., XXIII, 3, 1 : *unde (a Carrhis) duae ducentes Persidem uiae regiae distinguuntur, laeua per Adiabenam et Tigridem, dextra per Assyrios et Euphratem ;* Zosim., III, 12, 3 : δυοῖν τοίνυν ἐντεῦθεν ὁδοῖν προκειμέναιν τῆς μὲν διὰ τοῦ ποταμοῦ Τίγρητος καὶ πόλεως Νισίβιος ταῖς 'Αδιαβηνῆς σατραπείαις ἐκβαλλούσης, τῆς δὲ διὰ τοῦ Εὐφράτου καὶ τοῦ Κιρκησίου.

[5] Ce tronçon a été parcouru par Caracalla (*uit.*, 6 ; Herodian., IV, 3 ; Dio Cass., LXXVIII, 5 ; Zonar., XII, 12, p. 113 Bonn) et Chosroès.

[6] *Op. laud.*, p. 217. — Je voulais moi-même prendre cette route en 1901, au départ de *Rakka ;* mais je dus y renoncer ; les rares citernes, sur tout le trajet, étaient bondées de sauterelles crevées.

[7] Zosim., III, 13, 1 : ἐξορμήσας δ'ἐκ Καρρῶν καὶ τὰ ἐν μέσῳ διαδραμὼν φρούρια μέχρι Καλλινίκου.

[8] XXIII, 2, 6.

[9] Très probablement ce Dauana n'est pas à confondre avec le Δαβανά; de Procope (*Aed.*, II, 4, p. 222), car celui-ci place la localité en question

ajoutant qu'il était aux sources du Belias [1]; mais où sont, où étaient, il y a quinze siècles, les sources d'un « oued » du désert? C'est peut-être de ce castel que Sachau a retrouvé les restes à *Karayer*, à mi-distance à peu près entre Carrhae et Nicephorium [2]; c'étaient, enfouies dans le sol, des substructions en grandes pierres de taille, sans qu'aucun autre matériel de construction fût visible alentour; le tout formait un ensemble d'une médiocre superficie. Faute de plan, il est difficile de conclure. Regling voudrait placer cette localité plus au nord, à environ 30 kilomètres au sud-ouest de *Harran*, vers *Ras-el-Aïn-el-Khalil*, où Moritz et Oppenheim ont reconnu des ruines, notamment des thermes et un aqueduc. La chose reste naturellement très douteuse.

D'autres ruines ont été signalées en divers points, qui ne peuvent, vu les indications de distances, concorder avec aucune des *mansiones* d'Isidore : Mannuorrha Aureth, Kommisimbela, Alagma, Ichnae.[3] Cette dernière seule est à chercher sans doute dans le *Chnez* d'aujourd'hui, vers le confluent du *Karamouch*, rivière presque constamment à sec ; le récit de Plutarque sur la campagne de Crassus s'accorde d'autre part avec la toponymie [4].

La moitié méridionale du « parallélogramme » de Regling est décrite par Sachau [5] comme une steppe abandonnée ; au contraire, Moritz et Oppenheim [6] affirment que le pays est fertile bien peuplé et qu'ils ont rencontré de nombreux champs de ruines. Je n'ai point connaissance directe de la région ; je puis dire cependant que la première opinion est de beaucoup celle qui m'étonne le moins. Quant aux ruines en question, elles restent énigmatiques, car aucun auteur, aucun itinéraire

entre Dara et Amida (Frænkel, Pauly-W., s. u., les distingue). Ammien, il est vrai, est d'ordinaire plus précis que Procope. C'est donc le *castellum* d'Ammien qu'auraient habité les *Equites Mauri Illyriciani* de la *Notitia* (XXXV, 5 : Dabana ; 17 : Danaba), en Osrhoène.

[1] XXIII, 3, 7 : *unde ortus Belias fluuius funditur in Euphratem*. Les sources arabes et syriaques confirment ce renseignement (citées par Regling, p. 461 sq.).

[2] P. 235 : *Gara Jer... die eine Ortslage alter Zeit* (*ein Castell?*) *zu bezeichnen scheint*.

[3] Plut., *Crass.*, 25.

[4] Cf. Ritter, X, p. 1121 sq.

[5] P. 227-241.

[6] *Zeitschr für Erdk.*, XXXVI (1901), p. 80.

ancien ne mentionne la moindre localité dans ces parages [1].

Nous arrivons à la deuxième grande route, qui suivait les pentes sud du Masius.

La première ville à signaler, en partant de l'Euphrate, est Édesse [2] (aujourd'hui Orfa). On y parvenait de Zeugma par deux voies : l'une, la plus méridionale, doit être celle que mentionne l'Itinéraire d'Antonin [3] ; vers le milieu de l'étape on passait à Canaba (aujourd'hui *Mizhadjar ?*). Ce nom [4] évoque le souvenir des échoppes de mercantis qui s'établissaient toujours aux approches des campements. Le corps de troupes qui stationnait là (*Equites Dalmatae Illyriciani*) pouvait aussi prêter son assistance aux convois de la route nord, toute voisine [5] et qui rejoignait la première tout près de Bathnae mari, localité avec laquelle on identifierait un champ de ruines constaté par Sachau [6]. Quant à l'autre station portée sur l'Itinéraire, Bammari Canna, les distances indiquées ne permettent pas de la confondre avec le moderne *Tcharmelik* [7]. D'autre part, on pouvait, d'Édesse, gagner directement Hiérapolis sans passer par Zeugma [8] ; enfin on allait de là à Carrhae ; à Samosate par une voie secondaire [9], et même à Amida par *Souerek*. Czernik, qui a suivi ce dernier chemin, a noté, à une dizaine d'heures d'Orfa, l'imposante ruine d'une tour [10]. Un réseau véritable rayonnait donc autour de cette ville.

[1] Cf. Regling, p. 469, note 2.

[2] V. Rubens Duval, *Hist. politiq., relig. et littér. d'Édesse, jusqu'à la première croisade* (extr. du *Journal asiatiq.*), Paris, 1892, ouvrage que ne paraît pas connaître Regling (p. 459 sq.).

[3] 191, 2-5 = 65 milles.

[4] Qui se retrouve dans la *Notitia dignitatum* sous la forme Ganaba (XXXV, 15) ou Gallaba (*ibid.*, 2).

[5] Itin. Anton., 190, 2-5 = 58 milles.

[6] *Op. cit.*, p. 189.

[7] Regling, p. 447-448.

[8] V. plus loin.

[9] J'en ai relevé les traces sur de longues étendues, surtout à 2 ou 3 heures d'Orfa ; par endroits, la vieille chaussée est même presque intacte : de droite et de gauche, une rangée rectiligne de grosses pierres la délimite très nettement ; la largeur varie de 3 à 4 mètres. Pas de dallage proprement dit : ce sont des cailloux de basalte juxtaposés sans mortier. En dehors de la voie, pas le moindre reste de construction antique.

[10] Peut-être au croisement de la voie de Constantia à Samosate (Czernik, IIe p., p. 22, à *Utchkeuy* ou *Utchkaleh*).

Il faut abandonner l'espoir de se faire, par la vue du terrain, une idée complète de l'Édesse romaine et byzantine. On retrouve bien encore des chapiteaux, des colonnes, qui indiquent un travail gréco-romain ; mais tout cela a été utilisé pour des constructions ultérieures, et la citadelle, dans son état actuel, avec ses inscriptions orientales encastrées sans apparence de hasard, nous reporte au moyen âge arabe [1]. Édesse a toujours joué un grand rôle : colonie macédonienne, elle prit pour un temps le nom d'Ἀντιόχεια ἐπὶ Καλλιρόῃ [2] ; au IIIe siècle, peut-être même avant, elle était colonie romaine et métropole de l'Osrhoène [3] ; au commencement du Ve, il s'y trouvait une des cinq fabriques d'armes du diocèse d'Orient, et un arsenal [4] ; la *Notitia*, chose curieuse, ne lui attribue aucune garnison. D'après la chronique locale [5], ses murs s'écroulèrent quatre fois : en 201, 303, 413, 525 ; un tremblement de terre la démolit sous Justin, qui la releva et lui fit porter son nom [6].

Peu après le maigre cours d'eau qui l'arrose s'enfla si bien qu'il l'inonda et lui causa de graves dommages [7] : les eaux du Scirtus étaient recueillies avec soin et traversaient la ville même ; un vieux canal les amenait, puis les entraînait au dehors à travers les remparts. L'afflux soudain du torrent grossi par les pluies rompit, à l'entrée et à la sortie, l'avant-mur et l'enceinte proprement dite ; Justinien lui fit creuser devant les murs un

[1] Sachau, *ibid.*, p. 198. — V. le plan dans Ch. Texier et R. Popplewell Pullan, *L'Architecture byzantine*, Londres, 1864, p. 204. Dimensions : 100 mètres sur 400 environ. Le fossé, large de 30 mètres et profond de 20, a été creusé dans le roc. Quant à la ville même, Texier croyait que le péribole seul avait été détruit au moyen âge ; l'enceinte proprement dite serait vraiment byzantine, parce que les tours sont très rapprochées ; cf. p. 199 sq.; mais ce critérium n'offre aucune certitude.

[2] Plin., *H. N.*, V, 86 ; Ét. de Byz.; Eckhel, *D. N. V.*, III, p. 305 ; Mionnet, V, p. 37, nos 326 sq.; *Suppl.*, VIII, p. 30, n° 157.

[3] Eckhel, III, p. 510 ; Mionnet, *Suppl.*, VIII, 399, 1.

[4] V. ci-dessus, p. 215 et 223.

[5] Hallier, *op. cit.*, p. 84, n° 1 (cf. p. 122, n° 88) ; p. 93, n° 11 ; p. 108, n° 52 ; p. 128, n° 90 (cf. p. 138, n° 106). Pour les travaux sous Anastase, v. Josué le Stylite, *Chroniq.*, 53 et 88.

[6] Iustinopolis ; cf. Euagr., *H. eccl.*, IV, 8. — Les sources orientales montrent bien l'importance de la ville aux IVe-VIe siècles : l'activité de la construction y fut énorme. mais l'instabilité du sol rendit vains tous ces efforts ; v. Anton Baumstark, *Vorjustinianische kirchliche Bauten in Edessa* (*Oriens christianus*, IV (1904), p. 164-183).

[7] Procop., *Hist. arcan.*, 18, 56.

second lit. Le courant était renvoyé directement vers la ville par un rocher abrupt où il venait buter; on entailla ce rocher pour y ouvrir une cavité profonde, et de l'autre côté, en plaine, on éleva une digue en gros blocs. De la sorte, le cours normal de la rivière continua de traverser la ville, inoffensif, et il y eut désormais une dérivation pour les trop fortes crues. Sachau ne s'est pas inspiré de ces enseignements, fournis par Procope [1], en étudiant Édesse au point de vue de sa richesse en eau [2].

La double enceinte était en décrépitude ; Justinien la reconstruisit entièrement et plus formidable. Il ordonna enfin une mesure fréquente dans la fortification byzantine : le niveau de la citadelle n'atteignait pas le sommet d'une colline toute voisine ; les indigènes avaient d'eux-mêmes autrefois englobé cette hauteur dans l'enceinte, mais leur faible muraille n'en barrait pas vraiment l'accès. L'empereur la mit à bas et en construisit une autre, partant du sommet du coteau, puis descendant la pente pour se rattacher aux murs de la ville. Ainsi restaurée, Édesse résista victorieusement au terrible siège de 543 ; l'avant-mur préserva les troupeaux que les bergers du pays, suivant la coutume, avaient abrités derrière lui [3].

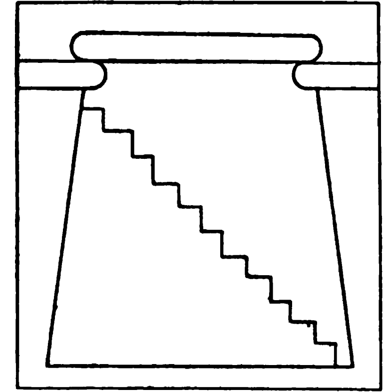
Quelque 50 milles plus à l'est [4], on atteint Constantina, ou

[1] *De aed.*, II, 7, p. 129.

[2] *Op. laud.*, p. 195.

[3] Procop., *B. P.*, II, 26-27.

[4] J'ai pris moi-même cette route en sens inverse ; c'est certainement encore celle de l'antiquité qui est aujourd'hui suivie, à part quelques divergences négligeables. Le trajet est de 18 heures ; les ruines s'espacent irrégulièrement. « Au bout d'une heure 1/2 (selon mon carnet), le village kurde de *Sakho*, formé en partie de huttes construites avec des dalles de basalte qui semblent empruntées à des maisons byzantines écroulées ou démolies. A 3 heures de *Oueranche*r, au lieu dit *Djiradjib*, une grande citerne asséchée, tout auprès d'un cours d'eau qui, sans doute, à l'époque romaine, n'existait pas ou passait ailleurs. 1 heure 1/2 plus loin, à 20 ou 30 minutes sur la droite, au sommet d'un coteau, des constructions, ruines d'un château, me disent les Kurdes ; mais il fait nuit et on ne peut séjourner, force est bien de poursuivre. Au bout de 7 heures, à droite


Fig. 11. — Coupe d'une citerne.

plutôt Constantia [1]; cette légère différence de dénomination a provoqué des controverses qu'il est inutile de renouveler [2]? Aussi bien a-t-on avec raison situé Constantia là où la nature avait marqué la nécessité d'une ville forte, au bourg actuel de *Oueranchér*. Le Masius, dont la voie venant de Ninive suit la base, s'épanouit ici en un massif terminal, le *Karadja Dagh*. La route continue tout droit vers Édesse, mais au point dont nous parlons il s'en détache un embranchement qui conduit tout droit à l'Euphrate, sur Samosate [3]. Constantia devait dominer ce croisement. Une autre voie secondaire menait à Resaina [4].

Il y eut là d'abord une autre cité appelée Maximianopolis ; un tremblement de terre la détruisit, et aussitôt Constance II la rebâtit [5], d'où son nom. Au commencement du v[e] siècle, la ville avait une forte garnison : le préfet de la *leg. I Parthica* y résidait, et on y avait placé, avec les *Equites Felices Honoriani Illyriciani*, un autre corps dont la mention a disparu des manuscrits de la *Notitia* [6]. Procope nous apprend [7] que Constantia fut d'abord la résidence du duc de Mésopotamie, puis que l'em-

encore, nouveau champ de décombres appelé *Gaour-Houré*. 2 heures plus loin (9 en tout), à l'issue d'une longue gorge étroite, où s'engage la route après la traversée de l'immense plateau, un autre (*Khapakli*), comprenant les soubassements d'une construction rectangulaire, et à côté une grande citerne, très régulièrement taillée dans le roc et recouverte de larges dalles. Elle mesure environ 15 mètres en longueur, 4 en hauteur, 3 dans sa largeur supérieure, qui est moindre que celle du fond ; à une des extrémités, un escalier, fort bien creusé dans la pierre, conduit jusqu'au fond, problablement pour le nettoyage (*fig.* 11). Les Kurdes qui m'accompagnent disent qu'il en existe d'autres, plus spacieuses, sur les collines du voisinage. 1/2 heure plus loin commence, dans la falaise, au bord de la voie, une série de grottes dont l'entrée est rectangulaire ou en *arcosolium*. A 2 heures 1/2 d'Orfa, à quelque distance de la route, à droite, une tour ruinée au sommet d'un coteau. »

[1] *Sic* Georg. Cypr., 894 ; Hierocl., 714, 2 ; Amm. Marc., XVIII, 9, 1 ; Suid., s. u. Procope emploie les deux formes. Constantia doit être la bonne (Κονστάντεια), bien que l'autre soit aussi très usitée (Gelzer, *op. laud.*, p. 153).

[2] On les trouvera dans Bœcking, *Adnot. ad Not. Or.*, p. 409-411.

[3] Amm. Marc., XVIII, 7, 9.

[4] V. *supra*, p. 300, note 3.

[5] Malal., XIII, p. 323, Bonn. Dans la Chronique d'Édesse (Hallier, p. 97, n° 20), l'ancien nom est Antipolis (?), le nouveau Tella ; la date de la restauration 348-9.

[6] *Not. Or.*, XXXVI, 22, 24 ; cf. 7 et 9.

[7] *B. P.*, I, 22, 3.

pereur établit ce chef militaire à Dara, — car sa présence paraissait indiquée plus près de la frontière, — et qu'une fois la paix conclue avec Chosroès on le rappela à Constantia.

Au début du règne de Justinien, les murs étaient si peu élevés qu'on pouvait les franchir avec des échelles, et mal bâtis ; « une ébauche de construction » ; les tours, trop espacées, menaçaient de s'écrouler ; à l'avant-mur, fort à peine de trois pieds, les assises inférieures étaient seules en pierres meulières, le reste de boue et de pierre tendre. Justinien répara les murs branlants, doubla le nombre et la hauteur des tours ; chacune eut trois étages et des escaliers secrets. Constantia, dont le sol est en pente, manquait d'eau : une source, éloignée d'un mille, y fut amenée par aqueduc [1].

Les assertions de Procope se vérifient, au moins quant à l'œuvre de Justinien [2] : des solides murailles, en basalte bien équarri, la base subsiste encore. Le plan de la forteresse est un carré régulier ; sur trois côtés s'ouvre une porte flanquée de deux tours en demi-cercle ; les autres tours, dans la ligne des murs, ont des piliers de soutènement et datent peut-être du VIe siècle ; elles sont carrées comme celles des angles, qui ont des dimensions supérieures et sont placées en diagonale par rapport aux murs [3].

Non moins désigné par les conditions géographiques comme territoire militaire était le triangle de terrain plat s'étalant au pied du Masius, au sud-est, au seuil de la vallée qui permet de traverser le massif pour atteindre Amida. C'était un centre de population, et les villes qui s'y pressaient étaient renforcées comme il convenait à leur rôle près du *limes* [4]. A l'entrée même de la gorge perchait Marida ou Marde, le *Mardin* d'au-

Fig. 12. — Marde et le sud du Masius.

[1] Procop., *Aed.*, II, 5, p. 224-5.

[2] Il faut s'en rapporter à lui pour les âges précédents.

[3] Humann et Puchstein, *Nordsyrien*, p. 402 sq. — Je ne puis que confirmer leur description.

[4] La région est malheureusement peu connue, et il est encore vrai de

jourd'hui, dont la citadelle est complètement ruinée [1]. Elle est mentionnée comme *castellum praesidiarium* à l'époque de Constance, en même temps que Lorne, plus difficile à identifier, mais dans son voisinage [2]. Nous retrouverons cette vallée plus loin.

Infiniment plus singulier paraîtrait le choix qui fut fait de l'emplacement de Dara [3], si l'on s'arrêtait à la topographie seule (*fig.* 13). Dans un long couloir, plutôt étroit, orienté suivant une ligne N.N.E.-S.S.O., et traversé en son milieu par un ruisseau, se dressent trois hauteurs, dont deux entièrement isolées et la troisième soudée à la montagne voisine. L'une d'elles, la plus élevée, atteint jusqu'à 60 mètres environ, et sans doute elle portait la citadelle, car elle seule occupait une situation assez forte, rendue, il est vrai, moins précieuse par les dimensions réduites de la plateforme. La troisième colline, d'altitude intermédiaire entre les autres (40 à 50 mètres), n'étant point indépendante, il avait fallu pousser sur sa crête le mur d'enceinte, puisqu'on ne pouvait point l'englober tout entière. Dara était ainsi exposée à un double danger : toutes les hauteurs avoisinantes, et très proches, la dominaient, et, une fois forcée la porte est, où on

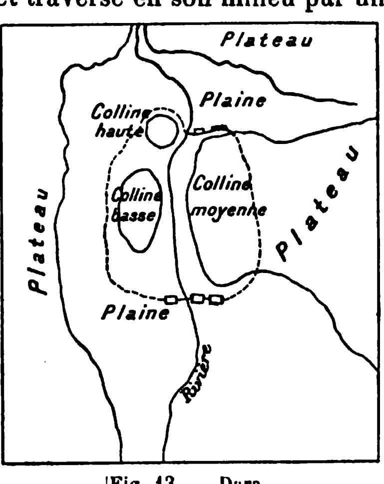


Fig. 13. — Dara.

dire ce que Ritter écrivait en 1843 (*Erdk.*, XI, p. 279) : Tous les voyageurs y passent rapidement ; c'est un canton des plus dangereux. Quand je traversai moi-même Constantia, en 1901, tout le pays était livré à une vaste insurrection.

[1] Sachau, *op. laud.*, p. 405 : *Die Lage von Mardin ist für eine einsame Felsenburg vortrefflich geeignet ;* v. en effet le graphique de Czernik (II[e] p., pl. II) que je reproduis (*fig.* 12). Altitude du castel : 1.190 mètres ; de la ville : 1.057. Elle a de l'eau, alors que les environs en sont dépourvus (*Ibid.*, p. 17). Théophylacte Simocatta l'appelle τὸ Μάρδες (V, 3, 1) ; cf. τοῦ Μάρδιος φρούρα (II, 2, 5). V. pour les anciennes relations des voyageurs, assez suspectes ou imprécises : Ritter, *Erdk.*, XI, p. 385 6, 392.

[2] Amm. Marc., XIX, 9, 4 ; v. *infra.*

[3] Le plan de Dara ci-contre est, d'après Sachau, p. 398.

arrivait de plein pied, l'ennemi se serait trouvé maître de la plus grande partie de la ville [1].

Les circonstances historiques [2] expliquent un tel choix : Nisibis, à laquelle nous allons arriver, n'avait appartenu aux Romains que deux siècles, durant lesquels elle était restée le véritable rempart de l'empire sur cette frontière. Quand Jovien l'eut rendue aux Perses, il fallut la remplacer en territoire romain. Un traité malheureux, conclu sous Théodose, avait bien stipulé qu'aucun des deux peuples n'élèverait de forteresse nouvelle devant les limites communes. Mais les Perses étaient protégés par Nisibis ; leurs rivaux restaient à découvert. Anastase le comprit enfin, et après qu'un armistice de sept ans eut été conclu, il profita de ce que ses adversaires étaient occupés ailleurs à guerroyer contre les Huns ; manquant à la parole donnée — pratique courante alors — il fit choix [3] d'un bourg sans importance, mais qui n'était qu'à 28 stades (soit 3 milles) de la frontière [4] et dominait Nisibis par son altitude, de 400 à 500 pieds supérieure [5]. Il en fit une cité de son nom, se hâta de l'entourer de murs (en 504) ; les Sassanides protestaient sans cesse contre cette violation des engagements [6] ; aussi, craignant toujours des représailles, les Romains précipitaient la besogne, échafaudaient mal les pierres, gâchant le mortier au plus vite, sans y mettre la proportion de chaux convenable. Or, la contrée était tout ensemble exposée, en hiver aux neiges par son altitude, en été à un soleil brûlant; les gelées et la chaleur désagrégèrent les tours, et au bout de trente ans à peine la forteresse n'était plus en état de résister à une attaque

[1] Sachau, p. 395 sq. Justin ne faisait donc pas preuve d'un coup d'œil topographique bien sûr en écrivant (XLI, 5) : « Arsace fonda Dara ; cette place, entourée partout de rochers escarpés, n'a nul besoin de défenseurs ; et le sol qui l'entoure est assez fécond pour suffire seul à ses besoins ; enfin de nombreuses sources l'arrosent. »

[2] Cf. tous les textes réunis par Frænkel (Pauly-W., s. u.).

[3] A la demande de ses troupes, et sur les conseils de l'évêque d'Amida, selon une source syrienne (Assémani, *Bibl. or.*, II, p. 58).

[4] Procop., *B. P.*, I, 10, 13 sq.; cf. I, 26, 5 sq.; Cedren., I, p. 130 Bonn, etc...

[5] V. le dithyrambe de Lydus (*de magistr.*, III, 47 Wünsch) : « Anastase fit beaucoup de choses pour le bien de l'État ; il suffit de nommer la ville qu'il a élevée : Dara, disent les indigènes, nous Anastasiopolis. Si un dieu ne l'avait mise à la gorge des Perses, ceux-ci se seraient vite emparés de tous les territoires frontières des Romains ! »

[6] Josué le Stylite, *Chroniq.*, 91.

que Justinien comprit devoir être décisive ; Dara prise, c'en était fait de l'Osrhoène. Il entreprit donc une foule de travaux relatés par Procope avec une abondance de détails inusitée [1] : travaux de fortification, travaux hydrauliques.

L'avant-mur suffisait là où il courait sur des pentes raides, s'opposant à l'établissement des hélopoles ; mais au midi, en plaine, sa hauteur fut accrue, et on creusa, en avant, un fossé large et profond en demi-cercle, rempli d'eau, et dont chaque extrémité vint s'appuyer à l'avant-mur. Sur l'escarpe intérieure du fossé on construisit encore un parapet, derrière lequel les Romains, en cas de siège, pouvaient se mettre en faction. Entre les deux murs circonscrits, près d'une des portes, était un grand terrassement, abri éventuel pour l'ennemi : on le supprima.

Le grand mur intérieur devint un type de construction militaire perfectionnée : Justinien le suréleva de 30 pieds ; mais respectant les soubassements et ne pouvant les surcharger, il diminua l'épaisseur de cette annexe qui fut crénelée, et sur la partie ainsi libre, en arrière du plan de façade, il fit courir un portique qui servit de chemin de ronde et qu'on recouvrit d'une voûte, pour maintenir les défenseurs postés sur ce mur au-dessous de la trajectoire passant par le sommet du parapet [2]. Le mur avait ainsi deux étages, deux rangées de combattants ; la rangée supérieure seule restait exposée aux coups. Les anciens créneaux de l'étage inférieur furent rétrécis ; on leur laissa juste assez de largeur pour permettre de passer la main et de lancer des flèches. Renonçant, faute de temps, à démolir les tours pour les réédifier de fond en comble, Justinien se borna à les étayer avec des contreforts rectangulaires, procédé qui fut encore suivi à la base des murs fléchissants ; les tours avaient trois étages et supportaient trois rangs de gens armés [3]. La description de Procope a pu être vérifiée dans ses plus menus détails ; il y a 25 ans, Sachau a retrouvé murs et tours relativement conservés [4] : comme ailleurs, le parement

[1] *De aed.*, II, 1, p. 209 sq.

[2] Ceci pour parer, dans la mesure du possible, à l'inconvénient des coteaux voisins en surplomb.

[3] Le mur s'élevait à 60 pieds et chacune des tours allait jusqu'à 100 (Procop., *B. P.*, II, 13, 17). Entre les deux murs d'enceinte, un intervalle d'une cinquantaine, parc pour les troupeaux en cas de siège.

[4] Pour les anciennes relations, cf. Ritter, *Erdk.*, XI, p. 406 sq., sur-

du dehors était en gros bloc de calcaire taillé et le corps en blocage. L'aspect de l'enceinte a été fixé très exactement par Texier [1], à qui je l'emprunte (*fig.* 14), en coupe et en élévation.

Puis l'empereur mit tous ses soins aux adductions d'eaux :

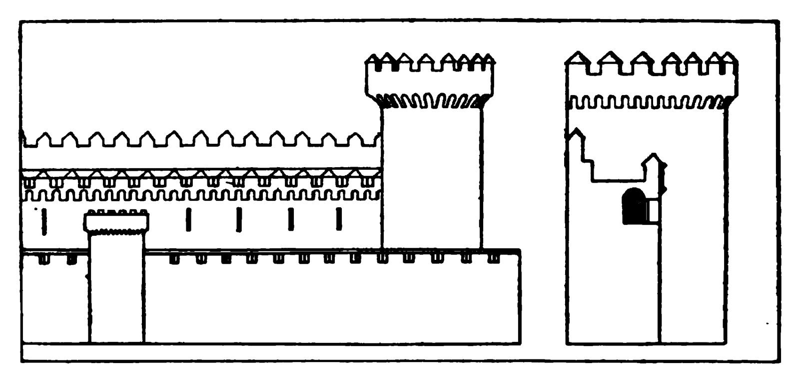


Fig. 14. — Murailles de Dara.

sous la direction d'un spécialiste d'Alexandrie, on creusa deux grands réservoirs, dont l'un entre l'enceinte et l'avant-mur. La rivière, jadis en dehors de la ville, où elle avait facilité plus d'une fois l'établissement d'un camp ennemi, fut dérivée vers Dara par un profond canal, pratiqué entre deux rochers si abrupts qu'il était impossible de détourner le courant ; un rempart supplémentaire préservait le mur voisin lors des crues. Ces dernières constructions ne sont plus visibles, mais, il n'y a pas longtemps, on remarquait encore les citernes en larges briques. Enfin, à l'intérieur de la citadelle, on bâtit des casernements (καταλυτήρια) pour la troupe, épargnant à la population civile l'ennui de la loger.

Dara eut également ses *praetenturae*, ses forts accessoires : Sachau a reconnu à 3 1/2 milles à l'ouest [2], et à peu de dis-

tout d'après les observations de Macdonald Kinneir (p. 412). L'enceinte atteignait 4 kilomètres environ.

[1] Texier et Pullan, *op. cit.*, p. 55-57. — C'est l'avant-mur qu'on aperçoit en avant, avec sa petite tour.

[2] C'est dans cette direction que Gelzer cherche Bebase, distant de 100 milles de Constantia (Amm. Marc., XVIII, 7, 9) = τὸ Βίβας de Theoph. Simoc., II, 15, 15 = Βιβασάρων de Georges de Chypre, 935. Mais cette hypothèse repose, je crois, sur une mauvaise interprétation d'Ammien. V. *infra*.

tance au sud-est, les ruines de deux formidables *castella* rectangulaires. Le second [1], de 200 mètres de long environ, et qui devait être le fort de la frontière même, avait eu douze tours rondes massives ; deux d'entre elles naguère se dressaient encore.

En dépit de sa situation critiquable, et grâce à ces travaux méthodiques, Dara semble avoir été à la hauteur de son rôle dans la deuxième guerre persique de Justinien : Chosroès renonça à en prolonger le siège ; il est vrai que les 1.000 livres d'argent qu'il reçut des habitants influencèrent, plus que la résistance éprouvée, sa décision [2]. Les empereurs ont toujours témoigné à cette cité une vive sollicitude ; dans les derniers temps de l'occupation romaine, sous Phocas, une importante garnison y était cantonnée et un consulaire la commandait [3].

Il faut bien dire aussi quelques mots de Nisibis [4], bien qu'elle ait été de très bonne heure arrachée aux Byzantins [5]. Elle était toute voisine de Dara, mais eut une histoire beaucoup plus mouvementée [6] ; assez loin d'ailleurs remonte la fondation d'Antioche de Mygdonie — c'est le nom qu'elle portait sous les Séleucides [7]. Elle ne fit que changer de maîtres pendant plusieurs siècles : les Arméniens l'enlevèrent à ses fondateurs ; Lucullus la conquit sur Tigrane à la suite d'un long siège [8]. Après la défaite de Crassus, les Parthes l'arrachèrent aux Ro-

[1] Sachau (p. 393-4) l'appelle *Serdjé-Khan ;* c'est le même que Czernik (IIe p., p. 16) nommait *Berdewill-Kasr,* et Texier *Katra* (p. 56). A cet endroit, la IVe carte annexée par Gelzer à son édition de Georges de Chypre porte, je ne sais pourquoi, Idriphthon. V. *infra*, p. 320, note 5.

[2] Procop., *B. P.*, *loc. cit.*

[3] Theoph. Simoc., III, 6, 1 ; III, 10, 5.

[4] Νισῖβις à l'origine, selon la forme sémitique ; plus tard, les Romains ont prononcé et écrit Νίσιβις (cf. Eb. Nestle, *Berliner phil. Wochenschr.*, 1905, p. 399-400).

[5] Josué le Stylite (*Chroniq.*, 8) se fait seul l'écho d'une tradition infiniment suspecte, d'après laquelle Jovien, par le traité de 363, laissait Nisibis aux Perses pour 120 ans seulement ; mais, à l'échéance du terme, ceux-ci n'auraient pas voulu la restituer.

[6] V. Ritter, *Erdk.*, XI, p. 413-438.

[7] Polyb., V, 51 : Ἀντιόχεια ἐν Μυγδονείᾳ ; add. Strab., XVI, 1, 23, p. 747 C ; Plin., *H. N.*, VI, 42.

[8] C'était déjà alors une forteresse des plus puissantes, avec ses doubles murs de briques, d'une épaisseur formidable et entourés d'un fossé profond (cf. Dio Cass., XXXV, 6, fragm.).

mains ; Trajan s'en empara, mais on connaît le sort de toutes ses conquêtes d'outre-Euphrate. Elle redevint encore romaine pourtant, prit le titre de colonie sous Septime Sévère. Sapor Ier s'en rendit maître en 242, Gordien III la recouvra presque aussitôt, et Dioclétien et Maximien, la voyant destinée à subir à coup sûr les premières attaques de l'ennemi, y accomplirent les travaux nécessaires à sa mission d'avant-garde [1]. Ce que furent ces travaux, nous l'ignorons. Julien, racontant les sièges qu'elle subit encore sous Constance, après tant d'autres [2], n'en laisse rien soupçonner ; à Ammien Marcellin nous devons une simple allusion aux murs formidables de Nisibis, « sans laquelle on ne pouvait dominer en Orient [3] » ; et les géographes ou historiens arabes, parlant plutôt des jardins cultivés qui l'entouraient, innombrables, le font avec l'exubérance ordinaire à l'imagination orientale [4]. Oppert, il y a cinquante ans, n'a retrouvé aucune trace de ses grandes murailles ; Sachau a pu à peine apercevoir, parmi les débris de colonnes et les amoncellements de pierres, de tuiles et de décombres de toutes sortes, à demi recouverts par les sables, quelques blocs taillés indiquant un pan isolé de l'ancienne enceinte [5].

Reste à dépasser la barrière du mont Masius, pour suivre la vallée du Tigre ; la ligne des postes y a pour nous un intérêt très particulier, car, sur une bonne longueur, les deux rives n'appartinrent à la fois aux Romains que pendant soixante-six ans, entre Galère et Jovien. Par malheur, on ne peut donner qu'à l'aventure, auprès du fleuve, une place déterminée à ces différentes stations militaires. Où était exactement, par

[1] Assémani, *Bibl. or.*, I, p. 262 : *Anno Graecorum* 609 (= 298 p. C.) *Romani Nisibim instaurarunt.*

[2] *Or.*, I, 27 sq.; II, 62 sq. (en 338, 346, 350); cf. Sex. Ruf., *Breu.*, 27 : *Ter autem est a Persis obsessa Nisibis : sed maiore sui detrimento, dum obsideret, hostis affectus est.*

[3] XXV, 7, 9.

[4] V. J. Oppert, *Expéd. scientif. en Mésopotamie*, Paris, 1863, I, p. 61.

[5] *Op. laud.*, p. 392. Oppenheim (*Vom Mittelmeer*..., II, p. 31 sq.) : Plus que des ruines informes et, dans les maisons modernes, des restes de colonnes et de chapiteaux. — Nisibis fut dévastée par Maurice sous Tibère II (Theoph. Simoc., III, 16, 1). La route qui partait vers l'est franchissait le *Diagdiag* par un pont, dont l'arche existait encore lors du voyage de Czernik (1873), mais était déjà très menacée lors des hautes eaux (IIe p., p. 15).

exemple, ce *castrum Maurorum* qu'Ammien [1] cite à côté de Nisibis, de Singara, *et de quinze places fortes*, perdues à la suite de la déplorable expédition de Julien? Cette vallée serait à suivre attentivement; les données de l'onomastique seules ont mis sur la voie de quelques identifications [2].

Ce n'est pas cependant qu'elles ne laissent plus d'une fois place au doute. Ammien raconte que Sapor, en 360, évita prudemment Nisibis, se rappelant ce qu'il y avait souffert, et, obliquant vers la droite, marcha sur Bezabde, appelée aussi Phoenice, *munimentum inpendio ualidum in colle mediocriter edito positum uergensque in margines Tigridis atque, ubi loca suspecta sunt et humilia, duplici muro uallatum, ad cuius tutelam tres legiones sunt deputatae, secunda Flauia secundaque Armeniaca et Parthica itidem secunda cum sagittariis pluribusque Zabdicenis*... [3] Un coup de bélier ébranla les murs au point qu'une tour s'effondra, et les Perses entrèrent par la brèche. Oppert [4] plaçait Bezabde à *Djezireh, Gozartha-Zabdi* chez les auteurs syriaques [5]. De fait, il y eut là une ville antique ; on en voit encore une porte et les murs où, comme dans les villes déjà décrites, entrent à la fois la pierre taillée et le blocage. Seulement *Djezireh* est dans une île, en plaine ; ce n'est pas le *munimentum in colle edito* dont il s'agit, et peut-être Bezabde, ainsi qu'Oppert l'admettait au besoin, serait-elle mieux placée un peu en aval, au point que Sachau [6] appelle *Kasr-Della*, si toutefois ce médiocre village peut occuper l'emplacement d'une forteresse qui reçut une si importante garnison. L'orientaliste allemand reconnaîtrait plutôt dans *Finik*, situé plus en amont, l'ancienne Phoenice [7].

[1] XX, 7, 1-13 (*munimentum perquam oportunum*) ; Constance essaya vainement de le reprendre : *ibid.*, 11, 6 sq.

[2] Il en est, de ces *castra*, que cite Georges de Chypre, et dont on ne trouve pas trace chez les autres écrivains grecs ou les orientaux ; mais il les énumère en désordre, ce qui ne permet pas de leur assigner une situation. Tel est le κάστρον Ρισκηφᾶς (913) ; G. Hoffmann l'assimile à Cephas sur le Tigre. Sachau le met plus près de *Mardin* ; cf. Gelzer, *op. cit.*, p. 156-8.

[3] *Eod. loc.*

[4] *Op. cit.*, p. 64 ; sic Frænkel, Pauly-W., s. u.

[5] La racine se retrouve dans le nom du district entier, la Zabdicène, dont Bezabde devait être le chef-lieu. Cf. Amm., XXVI, 7, 9 ; Zosim., III, 31, 1 ; Sozom., *H. eccl.*, II, 13 : Ζαβδαῖον χωρίον.

[6] *Reise*, p. 377.

[7] *Sic* Ritter, XI, p. 121 ; Ainsworth (*Travels*, II, p. 345-357) y a observé

La convention de 363 avait laissé aux Romains tous les territoires à l'ouest d'une ligne partant de Dara vers le nord ; ils gardaient ainsi le chemin de Dara à Amida, par une vallée étroite, difficile, accidentée, également jalonnée de *castella ;* Procope récapitule un certain nombre de ces forts intermédiaires.

D'abord Ciphas ; celui-ci était depuis longtemps un poste considérable, si c'est bien à lui que s'applique une mention de la *Notitia dignitatum* [1]. D'après une source syriaque, cette place aurait été construite par Constantin [2].

Ensuite — ou en outre ! — Sauras [3], Smargdis [4], Lorne, Hieriphthon [5], Attachas [6], Siphrios [7], Ripalthas, Banasymeon [8],

les ruines d'un *castellum* flanqué de tours carrées, et mesurant environ 600 pas sur 1100. Sur les collines voisines, deux autres plus petits, mais encore mieux situés. L'assimilation d'Ammien est fausse, dit Ritter ; il a en vue Bezabde et fait la supposition erronée qu'elle s'appelait autrefois Phoenice (*Bezabdem, quam Phoenicam quoque institutores ueteres appellarunt*). Hyvernat et Müller-Simonis (*op. cit.*, p. 35-37) font aussi la distinction entre Phoenice et Bezabde. Streck (Pauly-W., *Suppl.*, *Bezabde*) propose d'identifier Bezabde avec le Σαφά de Plut., *Lucull.*, 22 (Σάπφη dans Ptolem., V, 17, 6) ; *sic* Müller.

[1] *Or.*, XXXVI, 30 : *Praefectus legionis secundae Parthicae Cefae ;* la même légion s'était trouvée auparavant à Bezabde, mais peut-être Bezabde = Cefa (v. la note précédente).

[2] Socin, *Zeitschr. d. d. morgenländ. Gesellsch.*, XXXV (1881), p. 239. Dans cette langue, le mot signifie « forteresse de pierre ». Ce fut quelque temps une prison d'État des Perses, d'où le nom que lui donne encore Procop., *B. P.*, I, 5, 7 : φρουρίῳ τῆς Λήθης ; cf. Theoph. Simoc. (III, 5, 12), qui l'appelle aussi φρούριον Γιλιγέρδων. Dans Georg. Cypr. (933) : κ. Σιτέων Χίφας, formule énigmatique (cf. Gelzer, p. 163). Ritter (XI, p. 81 sq.) la met près d'*Hassankef* (à cause de la finale *kef* probablement).

[3] Georg. Cypr., 919 : κ. Τζαύρας (add. 936) ; pour l'identification avec *Sor*, v. Socin, *ibid.*, p. 265.

[4] Ritter (XI, p. 82) le confond avec *Mardin* (Maride) ; l'idée est acceptable.

[5] A corriger en Ἰδριφθόν, selon G. Hoffmann, à cause de la forme syriaque *Idribt ;* cf. l'éd. Gelzer (p. 159) de Georges de Chypre, qui donne : κάστρον Ῥίφθον (917). V. *supra*, p. 317, note 1.

[6] Add. *B. P.*, I, 21, 9 ; Georg. Cypr., 938 (Gelzer, p. 164), auj. *Atak*, sur la rive gauche. Il était éloigné de 100 stades de Martyropolis sur le Nymphios (*B. P.*, I, 21, 5-6), donc très proche du Tigre.

[7] Ἴσφριον dans Georges de Chypre (918). Siphrios était à 9 milles d'Amida ; c'est là que Cavad écrasa le corps byzantin de Patrice et Hypatios (Procop., *B. P.*, I, 8, 10).

[8] Seeck rapproche Banasam de la *Not.* (XXXV, 6, 18 : *Equites promoti indigenae*) ; mais celui-ci est en Osrhoène, et non en Mésopotamie.

Sinas, Rhasis, Dabanas [1], καὶ ὅσα ἄλλα ἐνταῦθα ἐκ παλαιοῦ ἐστι [2]. La distance totale est d'à peine 100 milles ; les *castella* auraient donc été échelonnés de 8 en 8 milles, et même moins. Mais d'abord ils n'avaient que l'apparence de forteresses avant que Justinien leur eût donné des murs respectables. Notre auteur ajoute que la plaine qui s'étend au pied de la montagne est fertile, couverte de petites bourgades, mais exposée au pillage : l'empereur construisit sur le sommet voisin le φρούριον Βασιλέων [3], où les paysans purent déposer leurs biens les plus précieux et trouver un refuge à l'approche de l'ennemi.

D'autre part, il apparaît bien qu'en réalité, de ces *castella*, les uns se trouvaient près du Tigre, les autres sur le Masius. Théophylacte Simocatta [4] signale l'importance du mont Izalas, qui avait vue à l'est sur le Tigre et que dominait une forteresse (sans doute Bezabde). Ammien semble donner ce nom à la partie orientale du Masius, entre *Mardin* et le fleuve [5]. En 359, les Romains s'avançaient dans la direction de Nisibis, voulant fortifier cette ville et rester maîtres de l'Izalas ; mais ayant aperçu les feux de l'ennemi qui, par le *castrum Maurorum*, Sisara et autres lieux de la frontière, s'était approché lui-même de Nisibis, ils s'enfuirent du côté d'Amida par Meiacarire ; Ammien, qui était parmi les fuyards, a pu prendre connaissance personnelle de la contrée. L'armée perse les poursuivit : *a Bebase loco itinere flexo dextrorsus... per Horren et Meiacarire et Charcha ut transiturus Amidam, cum prope castella Romana uenisset, quorum unum Reman, alterum Busan appellatur* [6]... Suit un épisode accessoire.

On conclura de ce récit que Bebase [7], comme le « camp des Maures » et Sisara [8], était situé entre le Tigre et Nisibis, et plus près de cette dernière. Horre, Meiacarire [9] et Char-

[1] V. *supra*, p. 306, note 9.
[2] *De aed.*, II, 4, p. 222.
[3] Κάστρον Βασιλικόν de Georges de Chypre (928).
[4] I, 13 ; II, 1 ; II, 10.
[5] XVIII, 6, 12. — Là était (*ibid.*, 13) la forteresse d'Amoudis ou Ἀμμώδιον (*Aed.*, II, 1, p. 213), Ἀμμωδίως (Theoph. Simoc., V, 4, 4), Amaude (Geogr. Rav., 81, 20) ; cf. Fraenkel, Pauly-W., s. u.
[6] Amm. Marc., XVIII, 10, 1.
[7] Cf. *supra*, p. 316, note 2.
[8] V. plus loin.
[9] Meiacarire (*cui fontes dedere uocabulum gelidi*, selon Amm., XVIII, 6,

cha[1] se trouveraient sur le chemin le plus court de là à Amida, par conséquent loin du fleuve. Reman et Busan seuls étaient en dehors de cette voie[2], car on ne les gagna que par un détour.

En 584, le chef perse Cardarigan allait en venir aux mains avec le maître de la milice d'Orient Jean ; ce dernier établit son camp à Monocartum, sur le mont Aisuma, qui était le point culminant de l'Izalas[3]. De là, évoluant entre un certain nombre de *castra*, il se rendit à Χαρχαρωμάν[4], et, à la nouvelle que Cardarigan voulait monter à l'Izalas διὰ τῶν ὀχυρωμάτων τοῦ Μαϊακαριρί, il ramena son quartier général à Nisibis, d'où il dirigea quelques razzias en territoire perse, puis il revint s'abriter parmi les hauteurs de l'Izalas[5]. Les indications de Simocatta sont extrêmement confuses et ne permettent de situer, même par approximation, aucun des postes qu'il cite ; on croit voir cependant que tous étaient sur le Masius, et la plupart dans la partie méridionale et orientale de cette chaîne.

Ailleurs il en nomme d'autres encore, toujours en termes vagues : Héraclios trouva sur l'Izalas de nombreux *castella*, notamment Thomanon ; il mit garnison dans deux d'entre eux : Phatachon et Alalisos[6]. Ces campements fortifiés appartenaient tour à tour, suivant la fortune de la guerre, aux deux belligérants. De Lorne nous savons seulement qu'il était près

16) correspond aux *Aquae frigidae* de la Table de Peutinger ; Theoph. Simoc., I, 13, 4 : Μαϊακαριρί ; dans la *Not. dign.* (XXXVI, 36) : Maiocariri, où stationnait la *Cohors quartadecima Valeria Zabdenorum*.

[1] On l'a identifié avec Mefana Cartha, où la *Not.* (XXXVI, 25) place les *Equites sagittarii indigenae Arabanenses* ; c'est possible, rien de plus. Le même doute s'élève sur le rapprochement qu'inspire cette autre mention : *Ala secunda noua Aegyptiorum Cartha* (*ibid.*, 32). Add. *infra*, note 4.

[2] On s'explique ainsi que des approvionnements y aient été cachés, *ut in munimentis praecelsis et fidis* (Amm., *loc. cit.*).

[3] Theoph. Simoc., I, 14, 6. Monocartum s'appelait alors Tibériopolis, en raison sans doute d'une réfection due à Tibère II.

[4] Ritter (XI, p. 152) assimile cette localité avec le Rhabdium de Procope, et Streck (Pauly-W., *Suppl.*, I, 283) suppose que ce nom de Χαρχαρωμάν signifie seulement *die befestigte Stadt Roman* (le Reman d'Ammien), qui n'aurait rien à voir avec le Charcha cité également par Ammien, par Euagr., VI, 21, Simocatta lui-même (V, 1, 10 ; V, 13, 1) et la *Notitia* (ci-dessus, note 1). Cette hypothèse semble plausible, mais non celle de Ritter.

[5] Theoph. Simoc., I, 13, 3 sq.

[6] II, 9, 17.

de *Mardin*, car un messager parti d'Amida se rendit à Nisibis à travers l'Izalas, en passant entre ces deux localités [1].

Sur la frontière, mais on ignore en quel point, était le castel de Rhabdium [2]. Il n'appartint que tardivement aux Romains, ayant été obtenu, ainsi que la route qui y conduisait, par un empereur que Procope ne nomme pas, en échange d'une région de vignobles en Arménie, qu'il céda à la Perse. On ne peut qu'approximativement en déterminer la place, sachant qu'il était à deux journées de marche de Dara, ἰόντι ἐς τὰ Περσῶν ἤθη, et que Sisaurana ou Sisaura [3] dont Justinien s'était emparé, distant de 3 milles de Rhabdium, se trouvait à un jour de Nisibis [4]. Cette région, malgré sa fertilité, était restée sans défense jusque-là ; et pourtant Rhabdium occupait une position éminemment favorable, sur des rochers abrupts. Justinien, le premier, entoura de murailles cette localité, et creusa la roche en maint endroit, pour la conservation des eaux de pluie.

Mais depuis le traité de Jovien, il n'y avait plus vers le Haut-Tigre qu'une cité véritable, Amida [5]. Il ne nous est pas dit qu'elle ait été fortifiée avant Constance II (337-361) [6] qui pourvut cette ville, *olim perquam breuem*, de tours et de murs épais et y créa un arsenal. La *leg. V Parthica,* avec un escadron indigène à gros effectif, s'y trouvait en permanence ;

[1] *Familiarem regionum Mesopotamiae gnarum, per Izalam montem inter castella praesidiaria duo Maride et Lorne, introiturum Nisibin occulte dimisit* (Amm. Marc., XIX, 9, 4). Sur toute cette région de l'Izalas, cf. Ritter, *Erdk.*, XI, p. 150 sq. — Autres fortifications nommées par Simocatta, et qui sont toutes dans les environs de la haute vallée du Tigre : Aphoumon, byzantine (1, 1, 12. 3 ; II, 9, 4. 9 ; III, 15, 4) ; Acbas et Matzaron, perses (I, 12, 1 ; II, 18, 7) ; Chlomaron (II, 7, 6 ; 8, 12) et Βεϊουδαές (II, 18, 7) ; cf. Βηϊου<δαϊ>θας de Georges de Chypre (930) = *uicus Iudaeorum*. On peut le rapprocher du *Sina Iudaeorum* de la *Notit.* (XXXV, 19 (cf. 7) : *Equites promoti indigenae*), qui était en Osrhoène.

[2] Georg. Cypr., 914 : κ. Τουράνδιος (= τοῦ 'Ρά[β]διος, selon Gelzer, p. 158). Τουρκύδιος, d'après G. Hoffmann ; et ce castel, différent de Rhabdium (*Rappūn*), serait à placer à *Tour-Abdin*. — Procop., *Aed.*, II, 4, p. 220-1.

[3] Sisara dans Amm. Marc., v. p. 321 ; Procop., *ibid.*

[4] *B. P.*, II, 19, 2. Cf. Ritter, *Erdk.*, XI, pp. 400, 401.

[5] Hieroclès, *Synecd.* : 'Επαρχία Μεσοποταμίας... πόλιν α', "Αμιδα. — Cf. Ritter, XI, p. 20-23.

[6] La Chronique d'Édesse rapporte l'événement à l'année 349 : Hallier, p. 96, n° 19 ; Assémani, *Bibl. or.*, I, p. 26 ; add., 196. La construction dura deux ou trois ans, d'après Zacharias Rhetor, VII, 6, p. 117 ; cf. les notes d'Ahrens et Krüger, p. 343.

mais la garnison fut considérablement accrue au moment de la guerre de Sapor, en 359 [1]. Ammien a longuement décrit le siège qu'elle subit alors, et sa description s'applique très bien à la ville actuelle de Diarbékir [2]. Un autre, plus terrible encore, eut lieu sous Anastase en 503; les assiégeants s'emparèrent de la ville par une mine souterraine; mais Anastase racheta ensuite Amida [3]. Procope consigne brièvement que Justinien en

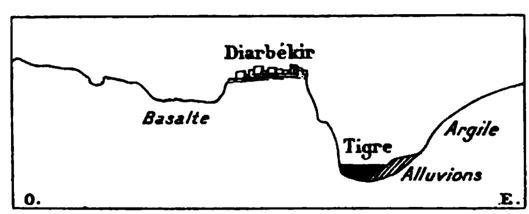


Fig. 15. — Vallée du Tigre à Amida.

refit le mur et l'avant-mur qui menaçaient de s'écrouler [4]. Un détail, rapporté à l'époque antérieure, n'a pu manquer d'intéresser aussi celle de Justinien : il s'agit d'une sorte de puits qui, sans interruption, fournissait de l'eau à la garnison et aux assiégés [5]; il était pratiqué au niveau du fleuve. Et le texte permet de conclure à l'existence d'un système d'approvisionnement analogue dans toutes les places fortes au voisinage d'une rivière.

[1] Amm. Marc., XVIII, 9 ; XIX, 1. Plus tard, la *Notitia* lui donne seulement comme garnison (XXXVI, 19-20) les *Equites scutarii Illyriciani* et les *Equites Ducatores Illyriciani primi*. Elle a été compilée à un moment où l'empire était moins menacé sur cette frontière.

[2] V. (*fig.* 15) le profil emprunté à Czernik, *loc. cit.*, pl. II, commentaire frappant d'Ammien (XVIII, 8, 1) : *in arduo sitam, unoque ascensu perangusto meabilem, quem scissis collibus, molinae ad calles arctandas, aedificatae densius constringebant.*

[3] Procop., *B. P.*, I, 7-9. Cf. aussi la chronique de Josué le Stylite et celle d'Édesse (Hallier, p. 120, nº 80).

[4] *De aed.*, II, 3, p. 120.

[5] Amm. Marc., XIX, 5, 4 : *in summoto loco partis meridianae murorum, quae despectat fluuium Tigrim, turris fuit in sublimitatem exurgens, sub qua hiabant rupes abscisae ut despici sine uertigine horrenda non posset, unde cauatis fornicibus subterraneis per radices montis scalae ad usque ciuitatis ducebant planitiem, quo ex amnis alueo haurirentur aquae furtim, ut in omnibus per eas regiones munimentis, quae contingunt flumina, uidimus, fabre politae.* Sur ce que contenait la ville, et notamment l'aqueduc, v. Zacharias, p. 118 ; add. Marcellin. Comes, 518.

Si la citadelle d'Amida n'est plus qu'un amas de décombres, du moins les murs de l'antique enceinte, les tours et les portes sont encore debout [1], et l'on n'en regrette que davantage l'absence d'un plan qui aurait dû tenter les voyageurs, alors qu'ils n'ont guère fait que traverser la ville ou en visiter les divers monuments sans importance [2].

Cette cité, qui avait le privilège d'être à la fois au bord du Tigre et à deux jours de l'Euphrate à peine [3], était désignée pour protéger les approches des territoires romains d'Arménie et de Mésopotamie tout ensemble. Nous avons vu qu'elle était reliée à Dara par une série de forteresses ; mais elle-même s'entourait de *castella* qui opposaient une première résistance à l'invasion et laissaient à la place principale le temps de s'organiser. Procope, visiblement mal renseigné sur cette contrée, déclare n'être pas en mesure de parler de tous avec précision [4] ; d'une façon générale et vague, il sait que Justinien mit à l'abri d'un coup de main tous ceux qui y étaient exposés, leurs murs n'étant faits que d'une sorte de boue argileuse. Il n'en cite que deux : Apadna et Byrthum. Le premier aura été créé vers la même époque qu'Amida, car il figure parmi les forteresses dont on voit l'image en tête des chapitres de la *Notitia dignitatum ;* il est bizarre seulement qu'on l'y rencontre deux fois, parmi les places de l'Osrhoène et celles de la Mésopotamie [5], avec une légère variante orthographique, par elle-même négligeable. Il devait y avoir deux Apadna : celui de Mésopotamie [6] se trouvait quelque part au nord d'Amida, dans le Taurus arménien [7]. Quant à Byrthum, il est présentement introuvable [8].

[1] Sachau, *ibid.*, p. 437.

[2] Oppert, *Expédit. en Mésopotamie*, I, p. 50-57.

[3] Entre les deux se trouvait le κάστρον 'Αβάρμης ou 'Αβάρνης de Georges de Chypre (921), en rapport avec les sources chaudes dont parle Ammien (XVIII, 9, 2), près du *Tchermouk* d'aujourd'hui. Cf. Streck, Pauly-W., *Suppl.*, s. u.

[4] *De aed.*, II, 4, p. 223 : ἀκριβολογεῖσθαι ἅπαντα πρὸς ὄνομα οὐκ εὐπετές ἐστι. Amm. Marc., XIX, 6, 1, fait allusion à plusieurs d'entre eux, à propos du siège d'Amida par Sapor : *alia munimenta iisdem diebus capta sunt et incensa ;* et de *ces castella*, où sans doute s'était réfugiée une partie de la population civile, des milliers d'hommes furent emmenés en servitude.

[5] *Not. Or.*, XXXV, 13 (Apatna) ; XXXVI, 8 (Apadna).

[6] Pour celui d'Osrhoène, v. p. 299, note 4.

[7] Cf. Ruge, s. u., Pauly-W., et Streck, *ibid.*, *Suppl.*, I, 98-99.

[8] On n'en saurait rapprocher le Birtha des bords de l'Euphrate cité

C'est encore une forteresse couvrant Amida que désigne Ammien, racontant qu'une foule innombrable, lors du siège de 359, *Ziata capto castello ad hostium ducebatur, quem in locum ut capacissimum et munitum — spatio quippe decem stadiorum* [1] *ambitur — promiscua confugerat multitudo* [2]. Mais elle se trouvait déjà en Grande-Arménie.

Enfin, dans cette énumération, assez désordonnée, des constructions militaires qui concouraient à la défense de la frontière persique, Procope nomme encore le *castellum* de Baras [3], à la suite des dépendances d'Amida. On en chercherait vainement la position précise, sur cette unique donnée qu'il occupait le sommet d'une montagne escarpée, et que Justinien lui fournit l'eau qui lui manquait, en faisant creuser à l'intérieur des murs un puits, jusqu'au niveau d'une source voisine, qui vint s'y précipiter.

par Ptolémée (V, 18), que Fischer voudrait placer un peu en aval de l'île *Mogla*, où Chesney a vu quelques ruines (entre *Rakka* et *Halebiyé*) ; cf. Josué le Stylite, *Chroniq.*, 93 : « Le vénérable Serghis, évêque de la citadelle de Birtha, située chez nous aux bords de l'Euphrate, commença aussi à bâtir des remparts à sa ville. » D. H. Müller (*Birtha*, Pauly-W.) distingue deux Birtha sur l'Euphrate, l'un en Osrhoène (Hierocl., 715, 2), qui serait identique au x. Βίρθων de Georges de Chypre (899) ; cf. peut-être *Ala prima Victoriae Touia* (*sic*) *contra Bintha* (*Not.*, XXXV, 28) ; l'autre dans l'Arabie déserte, qui serait à *Deir*. Le mot, signifiant château fort, a pu servir bien des fois.

[1] Environ 1.800 mètres.

[2] XIX, 6, 1. V. *infra*, p. 358.

[3] Le Géographe de Ravenne (79, 10) mentionne un autre Bara, entre Nisibe et Édesse.

CHAPITRE V

LA SYRIE ET SES RESSOURCES DÉFENSIVES DE DEUXIÈME LIGNE

Dans les pages qui précèdent, nous avons étudié les postes byzantins de frontière et les ouvrages avancés par rapport à l'ancien *limes*, latéral à l'Euphrate. Reste à voir ceux de l'arrière-pays et comment les uns se reliaient aux autres. Les ambitions perses touchant les régions au-delà du Tigre avaient moins pour objet la possession de ces terrains, en grande partie stériles, que la suppression d'une zone intermédiaire qui embarrassait, retardait toute entreprise contre une région infiniment plus convoitée, la Syrie proprement dite; les plans de campagne des Sassanides visaient surtout Antioche et sa banlieue, et, par delà, les contrées prospères — ou heureusement situées — du Liban et de l'ancienne Phénicie.

La Syrie s'est volontiers reposée sur la Mésopotamie, plus voisine de la Perse, du soin de sa sécurité. A l'origine, quand l'Osrhoène était encore pleinement étrangère à l'empire, les troupes traversaient plus souvent la province de la mer à l'Euphrate, et y stationnaient en plus grand nombre [1]. En Syrie, les chefs eux-mêmes s'amollissaient, surtout dans la ville des délices, Antioche. Quand toute une nouvelle marche eut été annexée à l'est, ce fut pire encore ; les garnisons peu à peu fondirent. Au temps de la *Notitia*, il y a encore dans la Syrie

[1] Cyrrhus servait de garnison pour l'hiver à la *X Fretensis* sous Tibère, soit plusieurs milliers d'hommes ; on en détachait seulement quelques cohortes pour des services momentanés : CIL, III, 6697 (Byblos) ; Waddington, 2717 (Séleucie) ; *C. R. Acad. d. Inscr.*, 1894, p. 261 (Samarie).

propre deux légions, mais l'une est presque en Osrhoène, à Sura, l'autre à Oresa, en plein désert, près de Palmyre. Au nord, les temps de guerre exceptés, plus rien que quelques escadrons de cavaliers, généralement indigènes [1]. Et la tradition se conserva [2]. Il semble que les villes de la Cœlé-Syrie n'aient point mission d'entraver la marche de l'ennemi ; il suffit qu'elles soient bien closes, pour éviter d'être mises à sac par les brigands.

Pour étudier méthodiquement la carte militaire de cette région, le mieux est de suivre les routes qui passaient par les différentes localités.

La communication la plus directe entre l'Osrhoène et, d'autre part, l'Arabie et la Palestine, s'opérait par une route passant à Palmyre [3] et dont les deux points terminus étaient Damas et Sura [4]. Nos sources énumèrent la série des postes qui la jalonnaient ; un des plus importants était Resapha. Ce nom, en arabe, signifie « chaussée, route pavée ou dallée [5] » ; il est étrange qu'on l'ait donné à une ville ; néanmoins cette étymologie ne doit pas être perdue de vue, puisqu'un des milliaires recueillis par Sterrett [6] porte : *D. n. Constantino nob.*

[1] Les campements que leurs attribue la *Notitia* sont, nous le savons déjà, très souvent impossibles à identifier.

[2] Le Saracène Alamoundar put dire à Chosroès : « Au-delà de l'Euphrate et en Syrie, ni villes fortifiées ni troupes nombreuses ; Antioche n'est pas protégée ; elle n'a pas de garnison. » (Procop., *B. P.*, I, 17, 22).

[3] Des inscriptions de Palmyre rappellent des συνοδίαι ou caravanes qui prenaient ce chemin (Dittenberger, OrGrIS, II (1905), p. 341, nº 633, et nº 632 : συνοδιάρχην ; cf. note 2; add. p. 345, nº 638 ; p. 352, nº 646).

[4] Aujourd'hui ce n'est plus que pour partie l'itinéraire des caravanes ; à deux journées de *Tadmour* (Palmyre), elles continuent vers l'est-nord-est, pour aboutir à *Deir ;* tel est le chemin suivi par Oppenheim (*Vom Mittelmeer...*, I, p. 279 sq.) *;* or il ne mentionne pas de ruines. Moritz avait fait de même (*op. cit.*, p. 35-40), et voici tout ce qu'il a relevé : vers le milieu de la route, à *Kabâkib*, une fontaine antique, en briques, et à 1 kil. de là, vers l'ouest, à *Chabra* (ce qui signifie couvent), les débris d'une conduite d'eau, qu'il jugea romaine, réunissant les eaux de pluie dans un grand bassin. Un monastère perdu dans les solitudes, c'est tout ce qui a pu exister sur ce chemin.

[5] Cf. Clermont-Ganneau, *La voie romaine de Palmyre à Resapha* (*Rec. d'arch. orient.*, IV (1901), p. 69-74) ; *Resapha et la* Strata Diocletiana (*ibid.*, p. 112-113).

[6] CIL, III, 6719 ; cf. 6717 à 6721.

C(ae)s(ari), Strata Diocletiana, a Palmyra Aracha VIII. Strata, en effet, a exactement le même sens, et enfin Procope [1] parle d'une χώρα dite Στράτα située dans cette région. Tout concorde à faire croire qu'il existait une chaussée des mieux construites entre Palmyre et Sura, et qu'elle fut inaugurée sur l'ordre de Dioclétien [2]. Il est étrange qu'aucune trace n'en soit plus visible ; le pays est si peu parcouru, si abandonné, qu'on ne peut penser à une destruction systématique et complète ; de fait, aucun voyageur n'a aperçu les moindres restes de cette voie ; personnellement, je n'ai rien distingué entre *Hammam* et *Resafa :* alors que le temps a respecté à peu près cette dernière ville, on ne conçoit pas que les pierres de pavement aient pu disparaître en totalité [3].

Quoi qu'il en soit, cette route à travers le désert, *uia* Palmyre, est certainement de création romaine [4] ; la première mention en paraît remonter à 41 avant Jésus-Christ [5], sinon à 51 [6]. Le poste initial, au départ de Palmyre, était Aracha, cité par le milliaire ci-dessus et très reconnaissable dans l'*Érek* d'aujourd'hui [7]. Moritz n'y a relevé que des vestiges d'habitation, qui ne sont point sûrement antiques. — Venait ensuite Oruba [8] de la Table de Peutinger, maintenant *Tayibé :* il y avait là des ruines étendues au temps des explorateurs anglais de

[1] *B. P.*, II, 1, 6 ; v. *supra*, p. 250.

[2] Cf. *Not. Or.*, XXXII, 43 : *Cohors II Aegyptiorum Valle Diocletiana* (Phénicie). Cette localité se trouvait peut-être sur un point de la route en question, qui, dans sa partie méridionale, dépendait de la Phénicie du Liban.

[3] Il n'y en a même plus aujourd'hui dans cette plaine : le voyageur ne trouverait pas le moindre caillou pour enfoncer les piquets de sa tente.

[4] Cf. Bevan, *The House of Seleucus*, London, 1902, I, p. 55, note 2.

[5] Appian., *Bell. ciu.*, V, 9.

[6] Cic., *ad fam.*, XV, 1, 2 : *Pacorum Orodi regis Parthorum filium cum permagno equitatu Parthico transisse Euphratem et castra possuisse* Tybae, *magnumque tumultum esse in prouincia Syria exercitatum.* Il n'est pas interdit de supposer que ce Tyba correspond à *Tayibé* (v. *infra*), mais le fait reste très problématique.

[7] Harae (= Harac) dans la Table de Peutinger ; 'Αδαχά (à corriger en 'Αραχά) dans Ptolem., V, 14, 19 ; mais est-ce bien, comme l'admet Moritz, l'Anatha de la *Notitia* (XXXIII, 11, 20) ?

[8] Il faut lire sans doute Oruda ou Oruza, car on trouve 'Ορίζα dans Ptolem., V, 14, 19 ; Oresa dans la *Notit.* (XXXIII, 23) ; Orissa chez le Géogr. de Rav. — Dans Ét. de Byz. : Hadrianopolis.

Palmyre [1]; et cette station était celle du préfet de la *leg. IV Scythica*, au commencement du v[e] siècle. De plus, à deux ou trois heures au sud-est, il y avait, d'après le voyageur P. de la Valle [2], deux constructions rectangulaires mesurant respectivement 100 et 200 pas de long, formées de murailles de 3[m],50 d'épaisseur et hautes de 12. L'une avait 12 tours, l'autre 24. Peut-être la garnison dont il s'agit laissait-elle en cet endroit deux *uexillationes* [3]. Sur la route même, entre *Érek* et *Tayibé*, on n'a observé que les ruines d'une tour de guet [4]. — Quant à Cholle, placée par la Table de Peutinger à 22 milles d'Oruba et 20 de Risapa (*sic*), elle est extrêmement difficile à situer [5]. Quelque approximatives que soient les données de la Table, on ne peut songer à *Souchné*, proposé par Ritter [6].

Enfin, avant Sura, restait Resapha-Sergiopolis. Un temple vénéré, consacré à saint Serge, attirait en foule les pèlerins; pour en protéger les trésors, déposés comme offrandes, Justinien l'entoura de solides murailles. Une cité véritable y prit dès lors naissance; elle s'abreuvait aux réservoirs creusés à la même époque et une garnison veillait à sa sécurité [7]. De simples raisons de chronologie font que l'endroit s'appelle Resafa dans Ptolémée et dans la *Notitia* [8]. Il ne faudrait donc pas in-

[1] Cf. Waddington, 2631; add. une dédicace religieuse du temps d'Hadrien, 4501 = Dittenberger, OrGrIS, II, p. 339, n° 631.

[2] V. Ritter, *Erdk.*, X, p. 1103 sq.; add. *Journ. of the R. Geogr. Soc.*, XXX (1860), p. 207.

[3] Peut-être aussi, comme le suggère Moritz, était-ce l'Ἄδαδα de Ptolem., V, 14, 19. Le nom actuel, *Aheir*, qui signifie retranchement, ne conduit à aucune identification.

[4] Lady Blunt, *Beduin tribes of the Euphrates*, London, 1879, II, p. 37.

[5] Cf. Clermont-Ganneau (*ibid.*, p. 73), qui résume les complications.

[6] *Ibid.*, p. 1441.

[7] Procop., *Aed.*, II, 9, p. 235. Chosroès en fit le siège, mais ne s'y opiniâtra pas; il fit remise de 1200 captifs contre 200 livres d'or (Id., *B. P.*, II, 5, 29).

[8] Ptolem., V, 15; *Not. Or.*, XXXIII, 5, 27. Formes diverses: Ῥησάφα, Ῥόσαφα, Rosapha, Rosafa, Risapha, Risapa (Gelzer, p. 151). Georg. Cypr., 883: Σεργιούπολις ἤτοι Ἀναστασιούπολις, ἡ σήμερον Ῥατταφὰ, ἔνθα ἐμαρτύρησεν ὁ ἅγιος Σέργιος. La ville dut donc recevoir les faveurs d'Anastase (491-518); il est singulier qu'elle les ait oubliées, ainsi que l'éclat qu'elle devait à la mémoire de Serge, pour revenir à son ancien nom. Toutefois, s'il n'y a pas d'inexactitude dans Georges de Chypre, le changement était récent lorsqu'il écrivait, car il y eut un *Abraamius ep. Sergiopoleos* en 553 (Mansi, *Concil.*, IX, 390).

terpréter Procope, peu explicite, en ce sens que Sergiopolis aurait été, comme lieu habité, une création de Justinien, pourvue par lui pour la première fois de moyens de défense, en hommes et en remparts. Les murs sont encore debout, et j'en ai pu relever la figure et l'étendue [1] : Quadrilatère parfait, la ville mesurait en longueur plus de 500 mètres et plus de 300

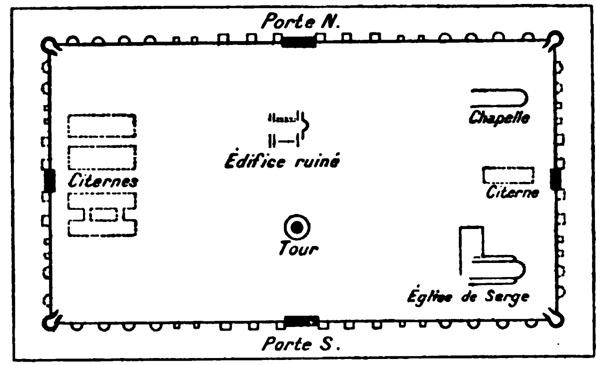


Fig. 16. — Resapha-Sergiopolis.

dans l'autre sens [2]; le mur d'enceinte avait près de 3 mètres d'épaisseur, y compris le portique intérieur, large de 1 mètre, qui y était creusé sur tout le pourtour [3]. Des tours, rondes ou

[1] Je réduis à l'essentiel la description que j'ai donnée (BCH, XXVII (1903) p. 280-91) et répète (*fig.* 16) mon plan (p. 283) ; je profite de l'occasion pour compléter ma bibliographie : L. Cahun (*Excursions*) avait visité Resapha, dont il donna un aperçu très sommaire (p. 239 sq. ; p. 240, il signale un petit fortin avancé, à trois étages) ; il prétend avoir trouvé la carrière de « spath fluor et mica », entre *Rakka* et *Hammam* (p. 241) et pris des photographies (p. 245) qui n'ont sûrement pas été publiées. X. Sidéridès a publié dans Ὁ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἑλληνικὸς Σύλλογος — ἀρχαιολογικὸν δελτίον — Παράρτημα τοῦ κδ' — κς' τόμου, 1896 [1899], p. 138-9, deux courtes inscriptions grecques, copiées par Albert Long, qui m'avaient échappé ; l'une d'elles est interprétée d'autre sorte par J. Pargoire (*Échos d'Orient*, III (1899-1900), p. 238-9) ; elle serait de 781. Malgré l'invasion arabe, une communauté grecque aurait subsisté là assez longtemps.

[2] « L'enceinte n'a pas moins de 2 kil. de tour », dit Cahun qui l'exagère.

[3] C'est la disposition qu'affectait l'enceinte d'Aurélien à Rome ; Homo, qui l'a étudiée, n'en connaît (*Op. laud.*, p. 289) qu'un seul autre exemple, à Cilurnum (Bretagne), en une partie du mur d'Hadrien. Ce type de construction a peut-être une origine orientale : Hadrien et Aurélien ont été tous deux en Syrie.

carrées, se succédaient tous les 25 mètres environ. D'après l'état des ruines, la population semble avoir été peu considérable et limitée à la garnison, avec une ou plusieurs communautés religieuses. Pas de blocage dans la maçonnerie ; il n'y entrait qu'une pierre très blanche et brillante, empruntée à une carrière voisine, à peu près à mi-chemin dans la direction de *Hammam*. C'est là que devait se trouver un *castellum* intermédiaire, Tetrapyrgia (= quatre tours), poste sans doute très peu considérable, rappelé seulement dans les *Acta SS. Sergii et Bacchi* [1] ; il était à 9 milles de Sura et autant de Resapha ; ce total de 18 milles entre les deux points extrêmes concorde mieux que les 21 milles de la Table de Peutinger avec les 126 stades de Procope [2] et mes propres observations.

Palmyre [3] était à un carrefour d'où partaient plusieurs voies vers l'ouest. La plus méridionale, qui paraît avoir encore porté le nom de *Strata Diocletiana* [4] et dont Cyril Graham a retrouvé des tronçons [5], s'allongeait vers Bostra, franchissant d'abord le désert, puis suivant à peu près la lisière du plateau volcanique du Safa. Après un trajet d'une centaine de milles, dont nous ignorons les relais, elle atteignait le *Djebel Sès* [6], devant lequel se trouvait le camp minuscule relevé par le marquis de Vogué [7], poursuivait au sud vers Saltatha (placé par une ins-

[1] *Analecta Bollandiana*, XIV (1895), p. 373 sq. ; cf. p. 391, 10, et 392, 25.

[2] *B. P.*, *loc. cit.*

[3] On a tant écrit sur Palmyre qu'il est superflu d'esquisser une description de la ville, qui serait d'ailleurs en grande partie un hors d'œuvre, et même de donner la bibliographie du sujet, qui se trouve partout. Je me borne à signaler les travaux les plus récents : P. Perdrizet, *Les dossiers de Mariette sur Baalbeck et Palmyre* (*Rev. des étud. anciennes*, III (1901), p. 225-264) ; un bon résumé de la topographie a été présenté dans une conférence d'O. Puchstein à la Société archéologique de Berlin (*Jahrb. d. Instit.*, XXI (1906), *Arch. Anz.*, p. 42-45). C'est l'extrémité ouest qui fut transformée en camp de légion par Dioclétien. Procope (*Aed.*, II, 11, p. 243) n'en dit presque rien.

[4] CIL, III, 6726 ; on croit bien y lire ces deux mots.

[5] *Journ. of the R. Geogr. Soc.*, XXVIII (1858), p. 239.

[6] Nom ancien inconnu ; peut-être Anutha (*Not. Or.*, XXXII, 7, 22).

[7] *Syrie centrale, Architecture civile et relig. du* Ier *au* VIIe *s.*, Paris, 1865-77, p. 71, fig. 26-27 : carré très régulier de 34m,20 de côté ; une tour ronde à chaque angle et une au milieu de chaque côté ; une seule porte. Tout auprès, les thermes de la petite garnison (fig. 28). Oppenheim (*Vom Mittelmeer*, I, p. 245 sq.) est venu à *Sès* à son tour ; il est d'accord avec Vogué pour la description, mais non, à beaucoup près, pour les mesures.

cription à *Nemara*), où étaient les *Equites promoti indigenae* (scrib. *Illyriciani*) de Phénicie [1], et entrait aussitôt, on ne sait suivant quel tracé, dans la province d'Arabie.

Une deuxième route conduisait à Damas [2]; elle sert encore aux caravanes. On y rencontre aujourd'hui : la grande tour romaine de *Kasr-el-Har* [3] puis *Kariéteïn* [4]. Là, elle bifurquait : l'embranchement direct, privé d'eau, passait par Geroda (*Djeroud* [5]), et Thelseae (*Kutaïfeh* [6] ?), à quelque distance des ruines, d'âge indistinct, de la tour de *Khan-el-Maloubiyé;* le plus long, moins désertique, déviait vers le nord-ouest, du côté de *Haouarin*, où sont les restes du castel que gardaient les *Equites scutarii Illyriciani* d'Euhari [7], puis de *Sadad* (Danaba), où était la préfecture de la *leg. III Gallica* [8] : son camp démantelé est au sud-est du village, qui conserve encore une tour carrée haute de 20 mètres et forte de 8; tournant ensuite vers le sud, le chemin passait [9] à *Nebk*, où l'on reconnaît Calamona [10], et longtemps après il atteignait Damas, où l'élément gréco-romain a été entièrement englouti sous le flot arabe. C'était une très importante position [11], ayant aussi des satellites, surtout l'imposant castel dit *Khirbet-il-Maksoura*, à l'est, près de *Domeir*, qui semble avoir eu un rôle sous le Haut-Empire [12], comme Phaene (*Mousmiyé*), au sud, dont le prétoire — où sié-

Les ruines du *Djebel* sont assez nombreuses, d'après son récit. Add., Dussaud, *Les Arabes en Syrie avant l'Islam*, p. 29 sq.

[1] *Not.*, XXXII, 5, 20.

[2] Moritz, *op. cit.*, p. 12-25.

[3] Id., p. 12, note 3; Sachau, p. 49.

[4] D'après les distances, = Nazala (*Equites promoti indigenae: Not.*, XXXII, 23); Peutinger : Nezala; Ptolem., V, 14, 15 : Νάζαμα. V. le tableau comparatif de Müller, p. 983.

[5] Itin. Antonin., 196, 1.

[6] *Equites Saraceni Thelseae* (*Not.*, XXXII, 28; cf. 13).

[7] *Not.*, XXXII, 19; cf. 4 : Euhara; Itin., Anton., 195, 9 : Eumari; Ptolem., V, 4, 19 : Αὐερία; *Not. episc.*, I, 991 : Εὐαρίος.

[8] *Not.*, XXXII, 31; cf. 16; Ptolem., V, 14, 19 : Δάναβα; Peutinger : Danoua; Le Quien, *Or. chr.*, II, p. 847 : *castri Danabeni;* CIL, III, 755 : Danauae.

[9] D'abord, selon Müller, à *Deir-Atiyé;* pour des raisons de latitude, il y met l'Ἀτήρα de Ptolem., V, 14, 19, auquel la consonance lui fait assimiler l'Adarin de Peutinger et l'Otthara de la *Notitia* (XXXII, 3, 18). C'est beaucoup de liberté.

[10] *Equites sagittarii indigenae* (*Not.*, XXXII, 26; cf. 11).

[11] Τὸν τῆς ἑῴας ἁπάσης ὀφθαλμόν, disait l'empereur Julien (*Epist.*, 24).

[12] Cf. Waddington, ad n. 2562 *d*.

geait le chef de détachements légionnaires [1] — fut bientôt transformé en basilique byzantine [2].

De Palmyre encore, défendue, elle, par le désert, s'éloignaient deux autres routes presque parallèles : la première [3], de 80 milles [4], conduisait à Émèse (Homs) ; peu parcourue, vu son aridité, elle ne semble pas avoir été pavée ; vers les trois quarts du trajet, *Forklous*, où l'on a voulu reconnaître Betproclis [5] ; mais ni ruines, ni inscriptions.

La seconde voie, ouverte par Antonin le Pieux, continuée ou refaite sous Septime Sévère [6], avait pour objectif Apamée (*Kalaat-el-Moudik* [7]). C'est au commencement de son parcours qu'il faut placer les *Centum putea* de la Table de Peutinger [8], à *Aboul-Faouaris* ou *Kottar* [9] ; ensuite *Occarib* (Occariba) [10], Theleda [11] avec quelques ruines ; après avoir dépassé la route de Cyrrhus à Émèse, elle s'engageait dans un défilé, où on a trouvé des restes de pavement en basalte [12], et arrivait à Apamée, forteresse formidable, dans une splendide position [13],

[1] *Vexillationes* de la *III Gallica* et de la *XVI Flauia Firma*, sous Marc-Aurèle et Commode (Waddington, 2524-2537).

[2] De Vogüé, *op. cit.*, pl. 7, p. 45 sq.

[3] Tardive, dit Moritz (*ibid.*, p. 9 sq.), puisque la Table de Peutinger l'ignore ; néanmoins, à 5 h. 1/2 de Palmyre fut trouvé un milliaire (CIL, III, 6727) au nom de Dioclétien.

[4] Le Quien, *Or. chr.*, II, p. 840 (Palladios, *de uit. Ioan. Chrys.*) : Κυριακὸν μὲν τὸν 'Εμέσης ἐνδοτέρω ὀγδοήκοντα σημείων εἰς Παλμύραν τὸ τῶν Περσῶν φρούριον.

[5] *Not.*, XXXII, 27 : *Equites Saraceni indigenae* ; cf. 12.

[6] CIL, III, 6722, 6723.

[7] Moritz, p. 5 sq.

[8] Ptolem., V, 14, 19 : Πούτεα.

[9] Waddington, 2632 : il y avait là un corps de garde et des réservoirs.

[10] *Not.*, XXXIII, 8, 17 : *Equites promoti Illyriciani* ; Peutinger : Occaraba ; Ptolem., V, 14, 13 : 'Ακοράβα.

[11] Plin., *H. N.*, V, 89 : *Telendena regio*. Müller veut corriger le Θέμα de Ptolem., V, 14, 13, en Θέλδα ; un autre rapprochement est également possible : *Ala I Orientalis Thama* (*Not.*, XXXII, 44, Phénicie).

[12] Le *Kalaat-Sedjar*, en cet endroit, est en l'état actuel du temps des khalifes ; mais à l'intérieur on y trouve des restes d'architecture classique (Ritter, XVII, 2, p. 1089-90).

[13] Strabon la résume à merveille (XVI, 2, 10 p. 752 C) : « Apamée est parfaitement close ; c'est une colline émergeant d'une plaine basse, et qu'entoure l'Oronte de manière à en former comme une presqu'île... Une banlieue étendue permet de loger beaucoup de troupes et d'approvisionnements ».

mais complètement détruite par Chosroès II, ravagée même encore depuis par les tremblements de terre. J'annexe ici le plan de Sachau, qui évalue la longueur à un peu moins d'un mille anglais (*fig.* 17) [1].

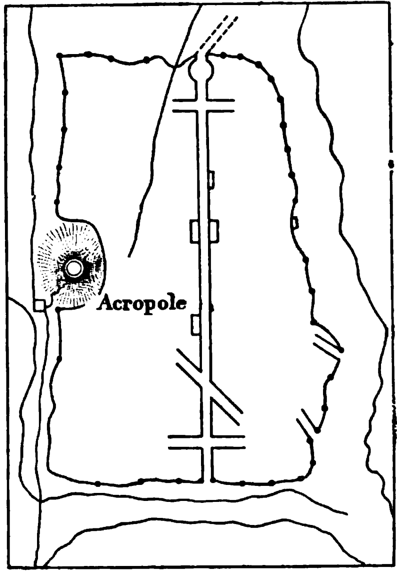


Fig. 17. — Apamée.

Les voies plus rapprochées de la mer avaient une moindre importance stratégique et servaient principalement au négoce ; cela est particulièrement vrai des chemins de traverse, comme celui qui conduisait de Béryte à Damas par Héliopolis (*Baalbeck*) [2] ; un autre allait d'Antaradus (Tortose) à Raphanée et à Émèse ou Epiphania, on ne sait exactement laquelle des deux ; en effet, l'emplacement précis de Raphanée n'est pas connu ; on la met communément au sud de *Masiad*, entre les deux villes litigieuses, du côté de l'ouest.

Vers cet endroit, à *Mariamin* [3], d'où l'on domine la vallée de l'Oronte, il y eut sans doute une garnison, car Dussaud y a découvert des stèles représentant en bas-reliefs des soldats

[1] *Op. laud.*, p. 76. Pour ce qui en reste, je renvoie à la description plus récente due à l'expédition américaine : Butler, *Part II of the public..., Architecture....*, 1904, p. 52 sq. La grandeur passée de cette cité se révèle dans une inscription (CIL, III, 6687) mentionnant un personnage qui *iussu legati censum egit Apamenae ciuitatis millium hominum ciuium CXVII*. Il s'agit probablement du dénombrement opéré sous Quirinius. En ajoutant la population servile, on entrevoit un chiffre très élevé.

[2] Près d'Abila de Lysanias, on a retrouvé des milliaires aux noms d'Hadrien, de Marc-Aurèle et L. Verus (Waddington, 1874-75). Sous ces derniers eut lieu une réfection, qui emprunta un nouveau tracé : l'ancienne voie avait été coupée par un débordement de rivière (Clermont-Ganneau, *Rec. d'arch. orient.*, II (1898), p. 35 sq.).

[3] Nom rappelé dans les *Mariammitani* de Pline (*H. N.*, V, 81). Dans la *Notitia* (XXXIII, 34) : *Ala tertia Valeria Marmantarum*. Bœcking voudrait corriger le dernier mot en *Mariammarum*.

romains ; l'une d'elles porte : *An[ti]ochianus... Maximus speculator* [1] ; mais peut-être n'y avait-il là qu'un petit détachement avancé de la *leg. III Gallica.*

Au contraire, la vallée de l'Oronte était un chemin d'invasion, vers Antioche pour ceux qui venaient de Damas, et plus encore en sens inverse. C'est par elle que l'armée perse répandit dans toute la Syrie la dévastation, avant la revanche d'Héraclios ; cet événement même est cause de la disparition quasi totale des vestiges de l'occupation militaire romaine. Ajoutons que cette ligne est aujourd'hui assez fréquentée, circonstance fâcheuse pour la conservation des antiquités. De la voie seule des traces sont encore très visibles, notamment au nord d'Apamée [2].

Une autre route [3], quittant la vallée, piquait plus directement vers Beroea (Alep) et de là vers Cyrrhus. Celle-là parcourt un district couvert de ruines, mais qui n'ont guère permis que d'étudier l'architecture religieuse. Du moins les villages présentent un nombre énorme de tours de guet, plus ou moins effondrées, les unes basses, à deux étages, comme celle de *Khirbet-Hass* [4], d'autres bien plus élevées, comme celle de *Djeradeh*, notée par l'expédition américaine [5]. En dehors de ces spécimens, citons un castel qui passe pour romain, à *Arra,* à 20 milles au sud de Chalcis (*Kinnesrin*) [6]. En outre, dans le voisinage de la bifurcation, vers Hama, plusieurs *castella* de basse époque, en briques, ont été constatés par Oppenheim [7]. Cette voie passait notamment à Seriane, station

[1] *Voyage en Syrie* (*Rev. archéolog.*, 1897, I, p. 314).

[2] Cf. Waddington, ad n. 2643. Elle dut être réparée sous Dioclétien ; la tétrarchie figure dans le protocole d'un milliaire copié entre Émèse et Héliopolis par Perdrizet et Fossey (CIL, III, 14397).

[3] Itin. Anton., 193-194.

[4] De Vogüé, *ibid.*, pl. 58, 1 : 4m,20 de côté, 7 mètres de haut ; au sommet, un mâchicoulis au-dessus de la porte.

[5] Butler, *op. laud.*, p. 129 : six étages, env. 28 mètres d'élévation.

[6] Ritter, *Erdk.*, XVII, 2, p. 1067.

[7] *Byzantin. Zeitschr.*, 1905, p. 5 : *Kasr-ibn-Ouardan*, *Kasr-Andarin* (Androna, Itin. Anton.). Je crois voir seulement que ce qu'il appelle « Kastell », ce sont en réalité des couvents fortifiés ; il y est d'ailleurs autorisé par la langue même du temps ; v. l'inscr. 52, p. 42 : Αὔτη ἡ [πύλη τ]οῦ Κυρίου... Ἠρξάμεθα σὺν Θ(ε)ῷ τῶν θεμελί(ω)ν τοῦ κάστρ(ου) — année 557. — Pour *Kasr-ibn-Ouardan*, cf. Strzygowski, *Kleinasien*, Leipzig, 1903, p. 121 sq., fig. 91 sq. Oestrup ne voyait là que des ruines conventuelles ; Hartmann (*Zeitschr. d. d. Paläst.-Ver.*, XXIII (1901), p. 97 sq.) signale

d'*Equites scutarii Illyriciani* [1]; Cahun [2] suppose que Seriane était à *Kasr-ibn-Ouardan ;* rien ne l'indique.

Enfin la grande voie côtière venant d'Égypte se prolongeait, au-delà de Césarée de Palestine, par Ptolémaïs Acé, Tyr, Sidon, Béryte, Byblos, Botrys, Tripoli, Orthosia, Antaradus, Balnea, Laodicée, Séleucie de Piérie, Rhosos [3] et Alexandrie *ad Issum* [4]. Je m'en tiens à cette énumération ; parmi les villes maritimes, il n'est guère que Séleucie qui, à l'époque romaine, ait eu un rôle appréciable de quelque durée dans l'organisation militaire ; encore, quand les Perses envahirent la Syrie, était-elle complètement déchue [5]. Pourtant il y eut bien quelques travaux d'accomplis dans ces diverses stations, même à la basse époque ; une inscription très mutilée de Byblos fait allusion à une restauration du port au temps d'Hadrien [6]. Béryte surtout et Antaradus semblent avoir éclipsé leurs voisines. Cette dernière fut rebâtie sous Constantin, de qui elle tint le nom de Constantina [7]. L'autre, restaurée d'abord sous Auguste [8], reçut peut-être au VIe siècle des fortifications supplémentaires [9]. Tyr resta quelque temps au moins un nom réputé [10].

Mais les souvenirs romains sur cette côte sont presque tous en très menus débris, en raison des tremblements de terre qui l'ont ébranlée sous Justinien.

Nous aurons relativement un peu plus à glaner en abordant l'extrême-nord de la Syrie : cette région était fort peuplée dans

avec raison la fusion des éléments ecclésiastiques et militaires au VIe siècle.

[1] *Not.*, XXXIII, 7, 16.

[2] *Excursions*, p. 213.

[3] Cf. Théodoret, *Relig. hist.*, X, p. 1388 Migne.

[4] Cette voie fut réparée par Septime Sévère et Caracalla (Waddington, 1838, 1844) et encore sous Aurélien ou Claude II (Id., p. 604).

[5] V. mon mémoire déjà cité sur cette ville. Plutôt que d'en utiliser le port, les troupes de Byzance traversaient l'Asie Mineure.

[6] CIL, III, 6696.

[7] Theophan., *Chron.*, 38, 8. — Sur cette ville, cf. Renan, *Mission en Phénicie*, p. 33 sq.

[8] Strab., XVI, 2, 19, p. 756 C.

[9] V. Colonna Ceccaldi, *Rev. archéolog.*, 1872, I, p. 255. Cf. CIL, III, 6687 : *in castris diui Aug(usti)*.

[10] V. une curieuse inscription d'Éphèse :... πρεσβευτοῦ αὐτοκράτορος καὶ ἀντιστρατήγου αὐτοκράτορος Νερούα Τραϊανοῦ... ἐπαρχείας Συρίας Φοινείκης

l'antiquité [1] et constamment traversée, même pour le service de guerre.

Outre la grande voie qui suivait l'Euphrate, de Samosate à Barbalissos et à Sura, la Table de Peutinger indique un tronçon supplémentaire qui, au lieu de longer partout les sinuosités du fleuve, allait en droite ligne de Zeugma à Eragiza, en passant par Hiérapolis [2]. Cette ville eut souvent, durant le Haut-Empire, le rôle que nous avons signalé [3] : elle servit de point de concentration aux armées, avant leur entrée en campagne. Pendant les dernières guerres persiques, le général romain s'y tenait encore, mais cette fois faisait valoir, en vue de l'abandon de la place, la faiblesse de ses murs et le manque d'approvisionnements [4]. Au milieu des remparts s'ouvrait même un grand espace vide ; l'enceinte de la cité était trop vaste ; Justinien la réduisit, mais la renforça. Pour procurer l'eau nécessaire en cas de guerre, il fit creuser un grand puits, que les habitants imprévoyants négligèrent d'entretenir [5].

Les anciens murs, dit Sachau [6], sont encore en majeure partie conservés [7] ; le parement extérieur était en gros blocs carrés de calcaire, et le reste en pierres plus petites mêlées d'argile ; un fossé les entourait. Il subsiste quelques tours, très fortes, et percées de meurtrières ; leur forme ferait croire

Κομμαγηνῆς Τύρου (F. Cumont, *Bull. de l'Acad. r. de Belgique, cl. des lettr.*, 1905, p. 204, note 1).

[1] *Um sich nur annähernd einen Begriff von Einst und Jetzt in den nordsyrischen Gebieten zu machen, dürfte es wohl genügen, wenn man erwähnt, dass neuere statistische Untersuchungen eine Bevölkerungsdichtigkeit ergaben, die sich genau mit einem Menschen für eine antike Trümmerstadt beziffert.* A cette réflexion de Czernik (*loc. cit.*, p. 26) j'ajouterai celle que j'ai déjà exprimée ailleurs : dans la vallée du Melas, il m'est arrivé de croiser plus de cimetières que de passants ; mais j'entends des cimetières musulmans. Cette dépopulation ne remonte donc pas extrêmement haut.

[2] Bambyce dans Plin., *H. N.*, V, 81 ; Strab., XVI, 1, 27, p. 748 C, connaît les deux noms.

[3] V. *supra*, p. 256-7. — *Ciuitas capacissima* (Amm. Marc., XXIII, 2, 6), ce fut le quartier général de Constance II en 361 (Id., XXI, 13, 8), du maître de la milice sous Justinien (Procop., *B. P.*, II, 6, 2 ; Malal., p. 441 Bonn) et sous Maurice (Theoph. Simoc., IV, 12, 8).

[4] Procop., *B. P.*, II, 6, 4-6.

[5] *De aed.*, II, 9, p. 236.

[6] *Op. laud.*, p. 147.

[7] Ainsworth (*Narrative*, I, p. 238) estime qu'il y a des preuves nombreuses et évidentes de réparations de la part des Saracènes.

qu'elles sont antérieures à l'époque byzantine, si nous ne savions que Justinien dut rebâtir l'enceinte, pour en diminuer le périmètre. Elle est oblongue, et il faut une heure pour en faire le tour [1].

Telle était l'importance d'Hiérapolis comme centre de mobilisation, qu'il était utile de pouvoir, de là, gagner Édesse par le plus court, c'est-à-dire sans passer par Zeugma. L'Itinéraire d'Antonin mentionne en effet par deux fois, en route directe, p. 191,8-192,3 : Hierapoli — 10 — Thilaticomum — 15 — Bathnas — 15 — Edissa ; p. 192,4-193,1 : Carris — 30 — Bathnas — 22 — Thilaticomum — 31 — Hierapoli [2]. La deuxième nomenclature seule indique exactement les distances, étant donné qu'il n'y a pas de doute sur l'identité de chaque point terminus. On en vient donc à penser avec Regling que le fleuve était franchi à Caeciliana, et que Thilaticomum [3] serait à chercher près de la rive orientale du fleuve, un peu au delà.

La voie principale de l'extrême-nord syrien était à peu près rectiligne d'Antioche à Zeugma. Entre *Killis* et *Nisib* [4], j'en ai observé les vestiges sur un parcours de plusieurs kilomètres : elle était large de 4 à 5 mètres ; aucun pavage, mais une accumulation de gros cailloux, et sur chaque rebord des pierres plus volumineuses [5]. C'est peut-être cette route que desservait un pont jeté sur le *Nahr Afrin*, à 1 heure 1/2-2 heures au sud-est de Cyrrhus — à peu de distance du village de *Zeitanak* —, que j'ai aperçu de loin sans pouvoir en approcher, pour divers motifs, notamment l'heure avancée de la journée et l'impossibilité de relayer près de lui. J'en ai du moins croqué sans

[1] Pour les observations anciennes, plus complètes (Maundrell, 1699 Pococke, 1737), cf. Ritter, X, p. 1041 sq. — Le second évalue à deux milles anglais (3220 m.) la longueur du pourtour ; il a constaté des murailles épaisses de 9 pieds, surmontées d'un promenoir. Les tours se succédaient par intervalles de 15 pas ; il y en avait deux en demi-cercle, de part et d'autre de chacune des quatre portes de la ville. Un des caractères remarquables d'Hiérapolis était la merveilleuse organisation des aqueducs.

[2] Cité par Regling, p. 472.

[3] Cf. *supra*. p. 280, note 4. Ce nom est sans doute à identifier avec le Thillacama de la *Not. dign.* (*Or.*, XXXV, 27).

[4] Pour préciser davantage, entre les villages minuscules de *Beglerbeg* et *Bab-Limoun*.

[5] Impossible de reconnaître aujourd'hui si, comme beaucoup de vieilles voies syriennes, elle était à double pente.

peine le profil (*fig.* 18) : une assez forte rampe des deux parts mène au sommet, qui est entre les 2e et 3e arcades. Toutes trois sont en plein cintre ; leurs dimensions respectives vont croissant d'ouest en est [1].

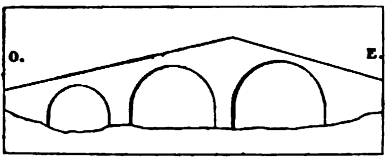


Fig. 18. — Pont antique près de Cyrrhus.

La route latérale à l'Euphrate du côté de Samosate envoyait un embranchement vers le sud-ouest, qui passait à Doliche, Cyrrhus, Gindarus et Gephyra (*Djisr-el-Afrin*), pour aboutir à Antioche, puis à Séleucie. La première de ces stations, à *Tell-Duluk* (vers l'Aïntab d'aujourd'hui), n'était qu'une toute petite ville [2]. Cyrrhus [3], dont nous avons appris l'importance militaire au Ier siècle, avait été depuis complètement abandonnée ; le chiffre de sa population était tombé très bas [4], ses murs croulaient. S'il faut croire à un motif aussi frivole, Justinien les releva par piété pour les saints Côme et Damien, dont les corps reposaient à Cyrrhus [5]. Il y plaça une forte garnison et assura l'approvisionnement d'eau, en amenant une source voisine par un aqueduc couvert [6].

J'ai été moi-même à Cyrrhus (aujourd'hui *Herup-Pchimber*),

[1] Les indigènes m'ont dit qu'il y avait dans la région trois ponts semblables — dont un assez ruiné, — sans pouvoir mieux s'expliquer. Je tiens d'autre part du P. Étienne, prieur de la Trappe de *Checkhlé*, les renseignements suivants : « Sur le *Sabouri-Sou* ou *Safi-Sou*, en un point appelé *Cheikh Khoros* (le nom de Kyrrhos — ou Cyrrhus — n'est pas difficile à reconnaître), il existe un pont antique à 6 arches, dont les piliers sont assez rapprochés et, à contre-courant, forment éperon jusqu'à la hauteur de l'arceau. La 3e arcade depuis l'ouest est doublée d'un autre arceau intérieur. Le pont n'est pas horizontal, mais dessine une légère courbe continue, dont le sommet est en son milieu. Le pavement est entièrement fait de pierres de taille ; le blocage reste invisible. La voie qui franchit le pont était pavée en larges dalles ».

[2] Δολίχε... πολίχνη σμικρά, écrit Théodoret au ve siècle (*H. eccl.*, V, 4, p. 1204 Migne) ; Theophan., 422, 12 : Δουλιχία ; Peutinger : Dolica ; l'Itin. d'Anton. (184, 4) la place à 30 m. p. de Germanicia. — Cf. Humann et Puchstein, p. 168, fig. 20, et Benzinger, Pauly-W., s. u. : Plus rien que des ruines arabes.

[3] Sur les diverses orthographes du mot en grec : Κύρος, Κύρρος, Κῦρος, cf. H. Gelzer, *adnot. in* Georg. Cypr., p. 148.

[4] Théodoret, *Epist.*, 32.

[5] D'où vient son deuxième nom depuis le vie siècle : Hagiopolis (Mansi, *Concil.*, V, 912 ; Le Quien, *Or. christ.*, II, 930).

[6] Procop., *Aed.*, II, 11, p. 242.

et si diverses circonstances, une température torride, le caractère très accidenté de la topographie, ne m'ont pas permis de lever un plan véritable des vestiges de la ville, j'ai pu cependant noter quelques observations que je résume ; je ne garantis aucune des mesures rapportées ici à tout hasard [1]. Du moins le temps que j'ai passé dans les ruines m'a laissé soup-

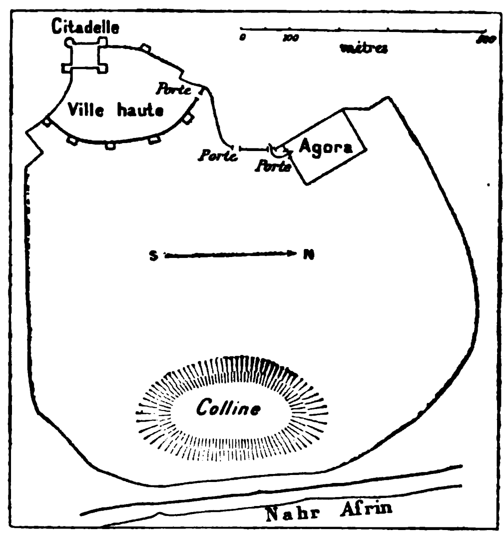


Fig. 19. — Cyrrhus.

çonner l'étendue considérable que couvrait l'ancienne cité. Il y avait une ville haute et une ville basse ; celle-ci [2] comprenait l'agora, superbe place de 150 mètres de long et 100 de large environ, entourée de boutiques dont quelques-unes sont encore visibles et de majestueux bancs de pierre à dossier ; le dallage est intact. La ville haute, à l'ouest, avait son enceinte particulière, épaisse de plus de 2 mètres en moyenne, qu'on franchissait par une porte au nord, et dont le front en arc de cercle sur la ville basse (long de près de 400 mètres) offrait une rangée de cinq tours carrées. A l'extrémité la plus occidentale, à un niveau un peu supérieur, se profilait la citadelle

[1] D'où le plan provisoire que donne la *fig.* 19.
[2] Également en pente du reste, mais séparée de l'autre par un ressaut très marqué.

proprement dite, carrée, de près de 50 mètres de côté, garnie de quatre tours saillantes, dont une ronde au sud-ouest.

Ce qui m'a particulièrement frappé, c'est, malgré cet appareil de défense, les conditions très médiocres où se trouvait Cyrrhus comme place de guerre : au sud, une colline dominait bien de 50 mètres la citadelle elle-même, où l'on descendait en pente douce.

De Gindarus il nous est parlé seulement par Strabon [1] comme de la clef de la Cyrrhestique, et d'un repaire tout préparé pour les brigands. C'est sous Théodose le Grand qu'elle fut pour la première fois entourée de murailles [2]. De là, une autre voie conduisait à l'Euphrate, à Caeciliana, par Batnae [3] — deuxième ville de ce nom [4] — et Hiérapolis.

On allait encore de Batnae à Antioche par une autre voie, indirecte, qui desservait Beroea et Chalcis. Beroea (Alep) [5] était aussi une toute petite ville au Ier siècle [6] ; sur son refus de payer la somme qu'exigeait d'elle Chosroès, elle fut prise et détruite [7] ; son importance ne date que de la domination musulmane.

Près de Chalcis, l'expédition américaine [8] a retrouvé des tronçons de cette voie, sans doute du IIe siècle, large de plus de 6 mètres et chargée de gros blocs massifs. Très peu au sud de Beroea on atteignait Chalcis — la moderne *Kinnesrin* — qui avait une petite garnison et où campa Bésilaire [9] ; ses murs étant devenus insuffisants au VIe siècle, Justinien les renforça en les enveloppant d'un avant-mur. Elle se racheta une première fois du pillage, mais fut saccagée plus tard. Ses ruines

[1] XVI, 2, 8, p. 751 C.

[2] Malal., XIII, p. 346-7, Bonn. Ce n'était plus, dans les temps qui suivirent, qu'un gros bourg dépendant d'Antioche (Théodoret, *Relig. hist.*, II, p. 1313, Migne).

[3] Aujourd'hui *Bab*, d'après les indications de distances.

[4] Celle que Julien (*Epist.*, 27) décrit comme un lieu de plaisance ressemblant à Daphné.

[5] Nicet. Choniat., *in Ioan. Comn.*, 7 : Χάλεβ· τὸ δέ ἐστιν ἡ πάλαι λεγομένη Βέρροια ; Niceph. Callist., XIV, 39 : Εὐστάθιος ἀπὸ Βερροίας εἴη δ' ἂν αὕτη τὸ Χάλεβ. Julien (*Epist.*, 27) mentionne son acropole, qu'a certainement remplacée la citadelle musulmane.

[6] Πολίχνιον (Strab., XVI, 2, 7, p. 751 C).

[7] Procop., *B. P.*, II, 7, 10-11.

[8] Butler, *loc. cit.*, p. 57-59.

[9] Procop., *B. P.*, I, 18, 8.

informes ne comprennent plus que des débris de murailles et les restes d'une tour carrée ; tout près, un château ruiné sur une colline [1].

A partir de là, marchant vers l'ouest, on traversait une région accidentée où les ruines pullulent aujourd'hui ; l'une d'elles, imposante, commandait la passe étroite dans laquelle s'engage la route, au sortir de la plaine où est le village actuel de Dana. C'était le couvent que les indigènes appellent *Deir-el-Benat*, quelquefois aussi *Kasr-el-Benat* (*castrum puellarum*), en raison de l'aspect de château fort que lui donne une grande tour rectangulaire, à 6 étages, de plus de 30 mètres de haut [2]. Nous ne saurons jamais si la communauté pourvoyait elle-même à sa protection, ou si cette tour avait été juxtaposée au monastère par l'administration impériale et pourvue de troupes. Presque à côté, au point le plus étranglé du défilé, j'ai aussi constaté la présence de décombres couvrant une étendue assez vaste ; ils proviennent sans doute, non pas d'une chapelle comme celles qui couronnent les hauteurs des alentours, mais plutôt d'un corps de garde. Était-ce un *castellum* byzantin ou arabe ? L'état actuel est tellement délabré qu'on ne peut rien conjecturer. A quelques minutes de là, le chemin antique, très étroit, a été creusé dans le roc même ; à quelle date ? De bonne heure sans doute ; deux cartouches, au flanc du rocher, portent des inscriptions d'époque tardive, mais qui ne se réfèrent qu'à une délimitation de territoires [3].

Près d'Antioche même était le camp d'Imma [4] ; j'y verrais

[1] D'où vient probablement le nom de *Kinnesrin* (= nid d'aigle). Cf. la photographie d'Oppenheim, *Zeitschr. für Erdk.*, 1901, p. 78.

[2] V. les clichés que j'en ai donnés dans le *Tour du Monde*, 1905, pp. 133 et 144.

[3] Chapot, BCH, XXVI (1902), p. 173-4 ; cf. 289-90 ; Ouspensky, *Bull. de l'Instit. archéol. russe de Constantinople*, VII (1902), p. 201 et pl. 45 : Εἰς αἰῶνα τὸ κράτος τοῦ κυρίου [ἡμῶν ?]... † Κατὰ κέλευσιν [Ἀξιό]χου τοῦ ἐνδοξ(οτάτου) κόμ(ητος) τῆς Ἕω διὰ Ἰωάννου λαμπροτάτου καγκελλαρ(ίου) τοῦ Καπροβαράδε ἐπίχθη τὸ ὁροθέσιον... Βιζίκων, ἰνδ(ικτιῶνος) ζ' τοῦ ζλχ ἔτους. Le texte est sûrement du VIe siècle, mais on ne saurait préciser davantage, l'ère restant incertaine.

[4] Cf. l'inscription, de lecture un peu douteuse, il est vrai, que j'ai copiée à *Yéni-Cheir*, à 7 heures d'Antioche (BCH, *ibid.*, p. 171) : Οἱ τὴν δὲ τὴν Ἰμμινῶν [κατ]οικοῦντες π[όλ]ιν... Ces 7 h. ne concordent pas très exactement avec les 33 milles de la Table de Peutinger, qui indique 20 milles d'Emma à Beroea, chiffre très insuffisant. Pourtant l'identification me paraît plausible. Sur le point de savoir si réellement Aurélien

ces χειμάδια Ἀντιοχικά décrits dans une lettre très mutilée de l'empereur Julien [1] : il ressort de la description que les murs étaient bâtis de pierres brutes liées par du mortier [2].

La Table de Peutinger n'indique aucune route de Chalcis ou de Beroea vers Barbalissos et Sura, et pourtant il en existait une, car on en a retrouvé les postes principaux : d'abord Gabbula, où Cavad, suivi de ses Saracènes, avait établi son camp, et que Procope place à 110 stades de Chalcis, soit 12 à 13 milles [3] ; puis une ville antique, aux fortes murailles de basalte, ayant sa citadelle [4], et aujourd'hui appelée *Khinnasdra*, enfin deux *castella* très voisins : à *Resm-Errouam* et à *Zebed* [5]. Cette route que nous supposons aurait donc eu une direction est-ouest.

Si serré était ce réseau routier qu'alors qu'Antioche se trouvait directement en communication avec Samosate, une autre voie, portée à la Table de Peutinger, arrivait à cette dernière ville, partant d'Alexandrie *ad Issum* (vers Alexandrette) et passant ensuite à Pagaris, autrement dit Pagrae, qui, d'après Strabon [6], était un lieu très fortifié, voisin de Gindarus, situé au débouché du col de l'Amanus (donc peu après *Beïlan*), et qui dominait toute la plaine d'Antioche.

Antioche était, d'autre part, reliée avec la Cilicie et la Cappadoce par une voie nord-sud, qui empruntait la vallée du Melas (aujourd'hui le *Kara-Sou* = « fleuve noir ») : la principale ville

vainquit près de là Zénobie, v. L. Homo (*Essai sur Aurélien*, p. 93, note 1), qui croit à une confusion entre *Immae* et *Emesa*, et Groag (Pauly-W., V, 1, p. 1383), qui admet qu'Aurélien, probablement pour couper aux Palmyréniens la ligne de retraite le long de l'Oronte, fit avec sa cavalerie une démonstration vers l'est. Ainsworth (*Narrative*, I, p. 23-35) croyait que le nom de la plaine d'Antioche, *el-Oumk*, vient d'Imma, corrompu. Tout cela pour une lettre commune ! J'ai entendu prononcer également *Amk* et *Amouk*. Ainsworth, en dehors de ses conjectures hardies, a commis des erreurs, comme par exemple, en confondant le *Cheikh-Barakat* avec le Mont Saint-Syméon (p. 31).

[1] *Epist.*, 27.

[2] Sur Imma, v. encore Ptolem., V, 14, 11 ; Sex. Ruf., *Breu.*, 24 ; Prosper Aquitan., *Chron.*, ad a. 272.

[3] *B. P.*, II, 18, 8 ; Malal., XVIII, p. 461, Bonn.

[4] Sachau, *op. laud.*, p. 116 ; cf. le plan dressé p. 117.

[5] *Ibid.*, p. 123-126. Le premier nom signifierait « ruines des Romains » ou « ruines de soldats » ; on remarque encore un soubassement quadrangulaire et une partie des murailles.

[6] XVI, 2, 8, p. 751 C.

qu'elle traversait dans son parcours méridional était Nicopolis (*Islahiyé*)[1]. Cette chaussée longeait le pied de l'Amanus et j'en ai suivi les vestiges, par endroits très accusés, pendant près d'une heure, à mi-chemin environ entre *Checkhlé* et *Kara-Moughara*[2].

La protection de la route se trouvait notamment assurée par un camp permanent, dont l'enceinte était très visible à mon passage, et dont le P. Philippe m'a très obligeamment aidé à

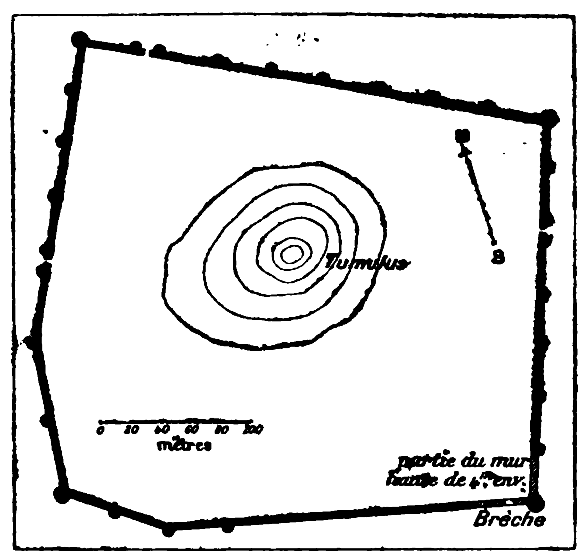


Fig. 20. — Camp romain entre Nicopolis et Cyrrhus.

lever le plan (*fig.* 20). Sa forme irrégulière est un peu déconcertante ; les diverses portes sont bizarrement placées. Le mur, dont il demeure au sud-est quelques pans misérables, avait

[1] Cf. Gelzer, *adn. ad Georg. Cypr.*, p. 150. Une inscription de 19 p. C. (CIL, III, 6703) mentionne une adduction d'eau par les soins du gouverneur et prouve que la ville était alors en Syrie. Ptolémée (V, 7, 7) la met en Cilicie, avec les portes de l'Amanus ; de même Malalas, p. 297 Bonn.

[2] La carte de Blanckenhorn en mentionne un autre tronçon immédiatement au sud d'*Islahiyé*. Le P. Philippe, de la Trappe de *Checkhlé*, m'a dit qu'à ses yeux il y avait erreur et qu'on avait été abusé par un fossé, creusé il y a une vingtaine d'années, puis comblé ; le rejet de la terre avait produit un dos d'âne prêtant à l'illusion. — Quoi qu'il en soit, la route devait passer près de là.

2 mètres d'épaisseur ; nulle part ce qui en subsiste ne dépasse 4 mètres de haut ; le corps, en blocage, était enfermé entre deux parements de basalte, par blocs taillés irrégulièrement et de faibles dimensions. Ce camp servait aussi à préserver le personnel employé à l'exploitation d'une carrière de basalte toute voisine [1]. Il était établi de l'autre côté du Melas que la route, à 2 kilomètres environ de la rive gauche, au pied de la montée du *Meïdan*. Une petite source jaillit actuellement près de l'angle sud-est ; peut-être en tirait-on parti dès l'antiquité ; au centre de l'enceinte s'élève un monticule qui permettait d'observer les alentours ; de divers côtés, surtout à l'ouest, on distingue vaguement quelques-unes des chambres intérieures. Le corps d'occupation devait être emprunté à la garnison de Cyrrhus, distante de quelques heures seulement.

La route latérale au Melas unissait sans doute Nicopolis et Germanicia. Où était cette dernière ? On a voulu la placer à *Marach* ; les indications des diverses sources [2] sont tellement discordantes qu'il n'y a rien à en tirer ; d'autre part, il n'y a à *Marach* que des ruines arabes [3]. En tout cas, Nicopolis ou Germanicia n'étaient pas très voisines l'une de l'autre, puisque l'Itinéraire d'Antonin [4] fait de chacune des deux une tête de ligne séparée dans la direction d'Édesse.

On le voit à l'examen d'une carte : dans ce système de défense, tout converge vers Antioche. Dans cette ville aussi furent accomplis des travaux de fortification considérables, à plusieurs reprises, sous Tibère, les deux Théodose, et enfin, après les ravages des Perses, par Justinien qui réduisit le périmètre. Je crois préférable de ne rien dire de plus de cette si importante métropole qui, à elle seule, exigerait d'énormes développements, et a donné lieu à des publications récentes auxquelles il me suffit de renvoyer [5].

[1] J'en ai parlé au BCH, XXVI (1902), p. 188, note 2.

[2] Müller les a réunies et étudiées dans son édition de Ptolémée, p. 965-6.

[3] Cf. le plan de la ville et le profil de la citadelle dans Humann et Puchstein, *op. laud.*, p. 198-9, fig. 32-33.

[4] 184 à 191.

[5] R. Fœrster, *Antiochia am Orontes* (*Jahrbuch d.d. Instit.*, XII (1897), p. 103-149) ; Partsch, *ibid.*, XIII (1898), *Arch. Anzeig.*, p. 223 sq.). Les plans et élévations sont reproduits dans l'article *Antiochia* de dom H. Leclercq (*Dictionn. d'arch. chrét. et de liturg.*, fasc. VIII (1905), col. 2359 sq.).

CHAPITRE VI

L'EUPHRATE SUPÉRIEUR ET LA PETITE-ARMÉNIE

On pouvait encore, d'Antioche, pénétrer en Arménie, mais il y avait un deuxième moyen d'accès vers ces pays, par le nord ; et c'est des régions nord que nous allons désormais nous occuper. L'étude que nous en avons à faire se réduira à peu de chose en dehors de ce qu'on appelait la Petite-Arménie, c'est-à-dire le territoire situé à l'ouest de l'Euphrate supérieur — j'entends le bras le plus septentrional — et qui en somme, conformément à son nom, dépend bien moins du Taurus d'Anatolie que du Taurus arménien. C'est là tout ce que les Romains, durant deux siècles et demi, ont possédé sous le nom d'Arménie. Le présent chapitre, on va le voir, est le plus ingrat de tout cet ouvrage : il ne repose guère que sur un dépouillement des géographes anciens et des routiers, ainsi que de la *Notitia*. Les historiens n'ont eu rien à dire de localités que la guerre épargna presque toujours ; par contre, les démolisseurs modernes semblent y avoir été plus acharnés.

La jonction entre la Syrie et l'*Armenia Minor* s'opérait dans cet angle intermédiaire que dessine le fleuve, entre Samosate et Mélitène. Cette dernière ville, également distante — et fort distante — d'Antioche et de Trébizonde, occupait donc une position de premier ordre ; le canton géographique dont elle faisait partie rappelait plutôt la Commagène que la Cappadoce

toute voisine, celle-ci plus chaude et beaucoup moins boisée [1]. En partant de Samosate, on avait le choix entre deux routes : l'une suivait à peu près, avec beaucoup de peine, les zigzags du fleuve ; l'autre, après un détour vers l'ouest, coupait à travers les terres.

La première nous est connue par la Table de Peutinger [2], et ce n'est qu'en se basant sur les indications de distances qu'on a pu proposer pour chaque station une identification provisoire et sous réserves. Dans un premier district [3], on passait d'abord par Cholmadara (*Chores ?*), Barzalo ou Barsalion [4], Iuliopolis (vers *Bibol*). L'Euphrate tournant d'ouest en est, c'était ensuite un nouveau pays [5], avec Claudias (*Alichin ?*) [6],

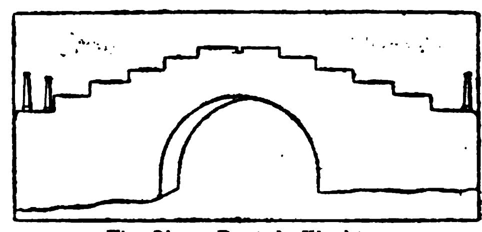


Fig. 21. — Pont de Kiachta.

Metita [7] (*Isoli ?*), Corne (*Bournana ?*). De ces noms divers, deux nous sont cités par Ammien comme désignant des gués faciles [8] (au moins aux basses eaux).

De l'autre route [9] il ne reste plus aujourd'hui la moindre trace, à part le pont construit aux environs de *Kiachta* (*fig.* 21)

[1] Strab., XII, 2, 1, p. 535 C.
[2] XI, 2-3.
[3] Ptolem., V, 6, 25 : στρατηγίας 'Αραυηνῆς παρὰ μὲν τὸν Εὐφράτην ποταμόν.
[4] Ratsalium (Géogr. de Rav., 95, 13 ; cf. Ruge, Pauly-W., s. u. Dans les environs de *Guerguer*, mais non à *Guerguer* même, qui s'appelait Arsameia, d'après une inscription (Humann et Puchstein, p. 360 sq.).
[5] Ptolem., V, 6, 24 : στρατηγίας Λαουιανσηνῆς πρὸς μὲν τῷ Εὐφράτῃ ποταμῷ.
[6] Ruge, Pauly-W., s. u. : incertitude absolue.
[7] Cf. *Notit.*, XXXVIII, 27 : *Cohors tertia Vlpia miliaria Petraeorum, Metita.*
[8] XVIII, 7, 10 : *Barzala et Claudias... ubi tenuis fluuius prope originem et angustus, nullisque adhuc aquis aduenis adulescens* (inutile de souligner l'exagération), *facile penetrari potuit, ut uadosus.*
[9] Itin. Anton., 210, 215.

et réparé par L. Alfenius Senecio, sous Septime Sévère, Caracalla et Géta [1]. Il est à remarquer que les travaux furent conduits par le légat de la XVI[e] légion, celle de Samosate, et non celle de Mélitène. Auparavant, d'après les routiers, la voie passait à Perrhe, où l'on n'observe plus rien que des tombeaux rupestres et un pont d'antiquité tardive, peut-être même médiéval, portant les marques de nombreuses réparations [2]. Il faut placer cette localité près d'*Adiyaman*, où le nom s'est à peu près conservé (*Piroun*) ; quant à *Kiachta*, nous ne savons ce qu'elle a remplacé [3]. Venaient ensuite Mésène et Mélitène (*Malatia*).

Celle-ci resta très longtemps le siège de la même légion, la *XII Fulminata* [4]. C'est même, d'après Procope [5], ce corps de troupes qui constitua la première agglomération, enfermée dans une forteresse rectangulaire. Sous Trajan, le camp devint une cité, et peu à peu une métropole, mais qui s'agrandissait en dehors des fortifications : les temples, l'agora, les bains et les théâtres formaient comme un faubourg. Anastase mourut avant d'avoir achevé de l'enclore de murs ; c'est Justinien qui termina le travail. La ville ne fut pas pour cela à l'abri des infortunes : Chosroès, vers 579, « prit Mélitène qui n'avait alors ni garnison, ni habitants, et y mit le feu » [6]. L'ancienne ville, *Eski-Cheir*, se trouve à 8 kilomètres au nord de *Malatia*, à près de 5 du fleuve ; il en reste des pans de vieux murs et des colonnes byzantines renversées [7].

Mélitène commandait un carrefour de vallées : vers l'ouest le *Tochma-Sou* [8], l'Euphrate vers le sud, et les deux cours d'eau qui se réunissent pour former ce dernier, le *Mourad-*

[1] *Eph. epigr.*, V, 25 ; cf. 26 ; CIL, III, 6709, 6710 ; Humann et Puchstein, *op. laud.*, p. 393 sq., pl. XLI à XLIII (que je mets ici à contribution), et Yorke, *Geogr. Journ.*, 1896, II, p. 323.

[2] Puchstein. p. 401, pl. LI, 2, et fig. 59 ; add. G(eorg) H(offmann), ap. H. Gelzer, ad Georg. Cypr., p. 149.

[3] Peut-être Locotene, ou le Ζιζόατρα (ἐντὸς δὲ τούτων = les villes de l'Euphrate) de Ptolémée, V, 6, 24 ; cf. les notes de Müller, p. 893.

[4] *Not.*, XXXVIII, 14 ; cf. 8.

[5] *De aed.*, III, 4, p. 254.

[6] Euagr., V, 14.

[7] Yorke, *ibid.*, p. 327.

[8] Sur lequel, tout près du confluent, Yorke a remarqué, à *Kirkgheuz-Keupri*, un pont tout à fait analogue à celui de *Kiachta* : même double pente, avec deux colonnes encadrant l'entrée (*ibid.*, p. 329).

Sou (Arsanias), vers l'est, et le *Kara-Sou*, vers le nord [1].

Au-delà du confluent, remontons ce dernier [2], qui va nous conduire à un autre carrefour, plus en amont. Après Mélitène, nous trouvons *Ciaca* [3], Dascusa [4], que l'onomastique, à défaut des indications de distances, qui se contredisent, engagerait à placer au sud d'*Egin*, près d'*Aschica*. Ptolémée, outre ce nom [5], nomme plus loin [6] Δάγουσα. Yorke propose de distinguer les deux : Dascusa serait en face de *Pingan*, sur l'autre rive, et Dagousa vers *Keban Maden*, à la jonction du *Mourad* et du *Kara-Sou* ; il y avait là en effet deux passages faciles à franchir et bons à surveiller. La question est très douteuse, et rien ne la résout, que l'on distingue ou non [7]. Du moins il reste en face de *Pingan* les ruines d'un castel, où l'on a trouvé une inscription latine [8] ; mais l'intervalle serait bien faible entre Zimara et Dascusa, en comparaison de ceux que donnent les itinéraires. Venait ensuite Sabus, qu'il faut rapprocher du Saba de la Table de Peutinger et du Salbu de la *Notitia* [9], important *castellum* où campaient des *Equites sagittarii*, mais que rien ne permet d'identifier. Puis Teucila, Zimara [10], dont le nom s'est intégralement maintenu (*Zimarra*), devant le coude du *Kara-Sou* [11] ; Analibla [12], Sinebra

[1] Le *Kara-Sou*, dit Yorke (p. 332, note 1) n'est connu que des géographes, nullement des gens du pays, qui paraissent appeler uniformément *Mourad-Sou* les deux cours d'eau dont la réunion forme l'Euphrate. Nous emploierons cependant l'expression, parce qu'elle permet de suivre sur une carte ordinaire le présent exposé.

[2] Itin. Anton., 208 sq.

[3] Peutinger : Craca. Ptolem., V, 6, 21, distingue par erreur Κιάνικα et Κιακίς. Emplacement inconnu; peut-être *Tchermouk* (Ruge, Pauly-W., s.u.).

[4] Plin., *H. N.*, VI, 27 ; *Not.*, XXXVIII, 22 : *Ala Auriana Dascusa.*

[5] V, 6, 19.

[6] V, 6, 21. Ptolémée fourmille d'erreurs dans les chapitres qui traitent de la Cappadoce et de l'Arménie.

[7] Cf. Ruge, Pauly-W., *Dagousa.*

[8] CIL, III, 6743.

[9] XXXVIII, 3, 11.

[10] Ptolem., V, 6, 21 : Εὐσιμάρα, identique sans doute à Σίσμαρα (ou Ζίμαρα, suivant les manuscrits) : V, 6, 19 ; add. Plin., *H. N.*, V, 83.

[11] A *Zimarra* même il n'y a pas de ruines; mais, un peu plus à l'est, les restes d'un ancien castel circulaire (d'environ 30 mètres de haut et près de 200 de circonférence), qui fut peut-être utilisé et réparé par les Romains (Yorke, p. 335 et 455). — Un autre Zimara, cité par le même texte de Pline, se trouvait sur la route de Satala à Artaxata, à l'est d'Erzeroum (= Sinara, Peutinger).

[12] Ptolem., V, 6, 20 ; Analiba, in Peutinger et *Not.*, XXXVIII, 28 : *Cohors*

(ou Zinerva), Carsaga [1] (*Ghersout?*), Arauraca et Suissa, dont la *Notitia* rappelle les garnisons [2], enfin Satala.

Cette ville se place aux ruines de *Sadagh*, où l'on a retrouvé des briques au nom de la légion XV [3] et une dédicace à Aurélien [4]. Elle fut visitée par Trajan [5], qui peut-être y établit lui-même la légion *XV Apollinaris* [6] mentionnée par Arrien et encore cantonnée là au commencement du v[e] siècle [7].

Justinien en répara les murs, trop légèrement construits, et leur donna une hauteur assez grande pour qu'ils pussent dominer les monticules répandus autour de Satala dans la plaine. Enfin il ajouta un avant-mur et un fortin avancé, dans le voisinage [8]. Il subsiste quelques pans de murailles près du village actuel; la situation est bien celle que dépeint Procope: une dépression parmi des coteaux; la maçonnerie est un simple bourdage byzantin,avec parements en pierre de taille; les ruines semblent indiquer deux trapèzes emboîtés l'un dans l'autre, dont les murailles suivaient le bord d'une colline assez basse. Le camp était abondamment pourvu d'eau, et une cité put croître tout autour; mais l'élément militaire en forma toujours le noyau, et elle resta plusieurs siècles un centre purement latin [9].

Remarquons que beaucoup de ces localités ne figurent pas dans Ptolémée; elles ont donc été créées depuis lors et avaient

quarta Raetorum Analiba. Un peu à l'est de Zimara, selon Yorke (p. 467), près du pont, sur le *Karaboudak*.

[1] Ptolem., V, 6, 20 : Χορσάβια ; à *Elegarsina*, propose Yorke (p. 465). Douteux; cf. Ruge, Pauly-W., *Suppl.*, s. u. *Casargis*. Les frères Cumont (*Studia Pontica*, Bruxelles, II (1906), p. 325 sq.) placent Carsaga à *Aladjak*, hameau à 3 kilomètres de *Zipti*, où ils ont retrouvé les traces d'un établissement militaire romain.

[2] XXXVIII, 29 : *Cohors miliaria Bosporiana Arauraca* ; 23 : *Cohors prima Vlpia Dacorum Suissa*. L'emplacement de ces deux stations est encore à chercher (Cumont, *ibid.*, p. 328-329).

[3] CIL, III, 13 647 = 14 187[1].

[4] *Ibid.*, 14184[3].

[5] Dio Cass., LXVIII, 18; v. les autres textes cités par Müller, ad Ptolem., p. 884-5.

[6] C'est par erreur certainement que la *Notitia* place parmi les *castella* d'Arménie, avant Mélitène, au lieu de Satala qu'on attendait, Apollinaris (XXXVIII, 5); à cette Apollinaris du moins elle n'attribue aucune garnison.

[7] *Not.*, XXXVIII, 13.

[8] Procop., *Aed.*, III, 4, p. 252-3.

[9] Yorke, p. 460 ; Cumont, *op. cit.*, p. 343-351 ; v. le plan, carte XXVII.

sûrement avant tout une affectation militaire. Je croirais volontiers avec Yorke [1] que, durant plusieurs siècles, il a été accompli assez peu de travaux stratégiques sur cette frontière, parce que l'Arménie n'était pas considérée comme un pays ennemi, mais plutôt comme un état-client, presque une province. Les choses ne changèrent qu'au IIIe siècle et c'est encore à la venue des Sassanides que le fait était dû [2].

Sur tout ce parcours, Yorke a constaté, à 3 heures au nord de *Tchermouk* (et pendant une heure), un tronçon de route, présentant un pavement de plus de 16 pieds de large, avec une surélévation à arête, au milieu [3]. Il ne croit pas à une route romaine ; je ne connais pas les voies de Cappadoce, mais celle qu'il décrit là est tout à fait conforme à bien des types syriens de ce temps. Ensuite, sur l'*Angon-Tchaï*, qui se déverse dans l'Euphrate au nord de *Keban Maden*, deux ponts, dont l'un encore pareil à celui de *Kiachta* et à celui de *Kirkgheuz-Keupri* [4]. Tout près de ce confluent, *Korpanik*, établi à un niveau dominant, doit avoir remplacé une station militaire romaine [5]. Puis la route s'éloignait forcément de la rive, très difficile à suivre jusqu'à Zimara [6]. Au-delà, à *Hassanova*, quelques tambours de colonnes byzantines, les traces d'un pont et une inscription où se devine le nom de Dèce [7].

J'ai parlé d'un autre carrefour : en effet, on passait de toute nécessité à Satala en prenant — ou quittant — quatre directions :

1° Celle que marquait le *Kara-Sou* lui-même, dont nous avons énuméré les échelles.

2° Celle de l'est, indiquée par les sources du même cours

[1] *Loc. cit.*, p. 472.

[2] Cf. deux milliaires récemment trouvés dans le Pont (Cumont, *C. R. Acad. des Inscr.*, 1905, p. 347-351), datés de 231. Le gouverneur de Cappadoce fait hâtivement remettre en état les routes conduisant vers la frontière menacée par le raid d'Ardachir, premier roi de la nouvelle dynastie.

[3] *Ibid.*, p. 329.

[4] P. 330. Cette similitude montre bien qu'ils sont de la même époque, soit du temps de Trajan, soit de la fin du IIe siècle, quand Sévère et ses fils firent restaurer celui de *Kiachta*.

[5] Yorke, p. 331.

[6] *Ibid.*, p. 467.

[7] P. 455. A *Kemach* (p. 457), dit-il, un château qui semble post-byzantin ; là s'élevait peut-être quelque Théodosiopolis. — Je ne vois pas laquelle.

d'eau, dont la vallée se continuait par celle de l'Araxe à ses origines. Sur cette route, dont nous n'avons pas à suivre toutes les étapes, parce que la plus grande partie de son tracé demeurait en dehors du territoire d'empire, se trouvaient principalement Elegia [1], le second Zimara, Colchion, et enfin Artaxata.

3° Du côté du nord, on allait de Satala en Colchide, en suivant la vallée du Lycos-Boas [2], ou à Trébizonde par un autre chemin, plus accidenté, mais praticable. Ce dernier, Yorke l'a suivi ; du moins la chaussée moderne s'en écarte peu. Au bout d'une heure et demie, laissant à 3 kilomètres sur la droite un fort, sans doute romain, on s'élève sensiblement ; vers le sommet [3] se trouve l'*Ardasa-khan* (Ἀρδάση), et 10 heures avant Trébizonde un groupe de khans désignés par le nom collectif de *Zigana-khan*, qui correspond parfaitement au Zigana [4] des itinéraires [5].

F. Cumont, qui a suivi aussi cette route [6], fait observer qu'il y en eut peut-être plusieurs de Satala à la mer, car l'Itinéraire d'Antonin et la Table de Peutinger portent deux séries de noms très différentes ; actuellement encore, les caravanes ont le choix entre plusieurs défilés. Mais sur un seul chemin les communications paisibles étaient assurées par une ligne de postes militaires, indispensables dans cette région peuplée uniquement de tribus pillardes. Cumont y a photographié des ruines dont l'âge ne saurait être fixé, à dix siècles près.

4° Enfin, vers l'ouest, se détachaient par deux longues vallées, soit la route de Sebasteia (Sivas) et Césarée [7], soit celle d'Amasia, dont les dernières stations avant Satala étaient : Ni-

[1] Ptolem., V, 12, 5, *sic* Dio Cass., LXVIII, 18 ; Ét. de Byz. ; Peutinger : Aegea ; Geogr. Rav., 74, 13 : Egea. Aujourd'hui *Ilidja*, près d'Erzeroum.

[2] Sur laquelle Justinien construisit le castel Βαιβερδών, aujourd'hui *Baiburt* (*Aed.*, III, 4, p. 253), Παίπερτε dans Cedren., II, p. 302, Bonn.

[3] Près du milieu de la route, à 18 milles de Satala, était situé Domana (Ptolem., V, 6, 20 ; Itin. Anton., 217, 3 ; Peutinger, X, 5 ; Geogr. Rav., 74, 15 ; *Not. dign.*, XXXVIII, 4), pour lequel les noms modernes ne fournissent aucune piste, et où campaient des *Equites sagittarii* (*Not.*, *ibid.*, 12). Kiepert (v. sa carte) et Cumont (p. 354) l'identifient, sous réserves, avec *Keussé*.

[4] Add. *Not.*, XXXVIII, 37 : *Cohors II Valentiana Ziganna.*

[5] Yorke, p. 462. De l'ancien château fort, il reste les fondations d'une tour ronde (Cumont, p. 361).

[6] P. 351 sq., carte XXVI.

[7] Peutinger, X, 3, 4 ; Itin. Anton., 179, 214.

copolis [1], Clotoedariga (ou Oloedariza) [2], Dracones et Ara [3]. Vers la partie est de son parcours, elle était doublée par un autre tronçon, allant rejoindre à Carsaga la route qui longeait la frontière de l'Euphrate. Procope place, sans plus de précision, dans le même district le château du Λυσιορμόν, restauré par Justinien, un autre qui fut construit près du Γερμανοῦ φοσσᾶτον, dont nous ne savons rien de plus, et la très vieille forteresse de Κολώνεια [4], ainsi qualifiée par Pompée (selon la tradition douteuse dont Procope s'est fait l'écho) et qui, après Justinien, devait encore donner son nom au thème de l'endroit.

Après Ramsay, Cumont en a fixé l'emplacement à *Kara-Hissar*, où l'on voit les ruines de vastes constructions, qui portent les traces de très nombreux remaniements aux différentes époques [5].

Il ne convient pas de s'étendre sur les fortifications et la voirie de la Cappadoce ; en somme, c'est l'Euphrate qui constituait, dans l'Asie Mineure orientale, la grande barrière de l'empire. Du fleuve au Pont-Euxin, les Romains choisirent et gardèrent comme frontière jusqu'aux annexions ultérieures « une chaîne dont même les cols les moins élevés sont, durant presque toute l'année, infranchissables à aucune armée [6]. » Notons seulement encore en terminant la position capitale de Mélitène, où les routes convergeaient en éventail [7]. Outre celles de Samosate et de Satala, que j'ai signalées, deux autres, de premier ordre, y aboutissaient : celle de Césarée à l'ouest,

[1] Cf. Cumont, p. 305 sq.

[2] Cf. *Not.*, XXXVIII, 17 : *Ala Rizena Aladaleariza;* Seeck rapproche Λυταραρίζων (*Aed.*, III, 4, p. 253). Du château de Justinien, « il ne subsiste rien, semble-t-il, à la surface du sol » (Cumont, p. 322).

[3] C'est l'Aza de Plin., *H. N.*, VI, 26, et de Ptolem., V, 6, 10, l'Haza de l'Itinéraire d'Antonin, l' 'Αρέων de Procope, *ibid.* : Les murs de Sebasteia et de Nicopolis furent remis à neuf. Pour l'identification de Dracones et Haza, cf. Cumont, p. 321 sq.

[4] Müller la rapproche sans doute à tort du Σινίσκολον (Σινὶς κολωνία sur quelques manuscrits) de Ptolémée (V, 6, 21), qu'il faudrait chercher près d'*Argovan*, à une trentaine de kilomètres au nord de *Malatia*.

[5] *Ibid.*, p. 296-302.

[6] Cumont, p. 341. Il s'agit de la chaîne du *Sipikor*.

[7] La question a été étudiée de première main par Hogarth et Munro, *Modern and ancient roads in Eastern Asia Minor* (*Suppl. Papers of the R. Geogr. Soc. of London*, III (1893), à qui je me borne à renvoyer ; cf. aussi Ramsay, *Historical Geography of Asia Minor*, London, 1890.

celle de Comana au nord-ouest. De très nombreux milliaires ont été recueillis sur cette dernière[1] ; l'autre était doublée en quelque sorte par celle qui se dirigeait sur Arabissos (*Yarpouz*), et par delà vers la Cilicie[2].

[1] CIL, III, 12162 à 12211 ; on y lit les noms de Septime Sévère et ses fils, d'Élagabale, Alexandre Sévère, Maximin, Pupien, Balbin et Gordien, Philippe, Dèce, Gallus et Volusien, enfin la tétrarchie dioclétienne. Pour les autres voies, n°s 14184^{12} sq. L'avant-dernière station entre Sebasteia et Mélitène, que les routiers appellent *Ad praetorium*, et qui paraît, vu les distances, devoir être placée à *Hekim-khan* (?), concorderait avec la position que Ptolémée (V, 6, 21) donne à Ζωπαρισσός. Müller (*ibid.*, p. 886) suppose que là était *l'ala prima praetoria nuper* (sic) *constituta* (*Not.*, XXXVIII, 26), *nuper* étant une corruption de *Zopar*, abréviation de Zoparissos.

[2] Itin. Anton., 210, 11 ; 215, 2 ; Peutinger, X, 4 — XI, 2. La dernière station avant Mélitène était Arcas (Μάρκαλα dans Ptolem., V, 6, 21 ; Hierocl., *Synecd.*, 703 : Ἄρκα ; ὁ Ἄρκης dans les Notices épiscopales ; *Arga* aujourd'hui ; il en faut rapprocher Ἄργος, ἔρυμα ὑψηλὸν πρὸς τῷ Ταύρῳ (Strab., XII, 2, 5, p. 537 C). L'avantage de cette situation fut perdu pour elle quand Mélitène s'éleva et s'agrandit tout auprès.

CHAPITRE VII

LES FORTERESSES ROMAINES DE GRANDE-ARMÉNIE

Dans la Grande-Arménie, l'œuvre des Romains a un caractère d'improvisation ; ils n'y procédèrent pas suivant un plan arrêté. Nous voudrions surtout indiquer ici, parmi les très nombreuses cités arméniennes que nos sources nous font connaître, celles dont les Romains ont tiré eux-mêmes un parti stratégique. Mais rien n'est plus difficile ; on a même la plus grande peine à porter sur une carte la frontière approximative que détermina chaque traité de paix. Les cinq provinces « transtigritaines » restent dans le vague ; la part réservée en Arménie à Théodose, lors du partage du pays, fut plus de quatre fois moindre que celle du roi de Perse, parce qu'Arsace avait moins reçu que Tigrane [1], mais cela ne précise la délimitation ; d'une façon générale, il semble seulement qu'elle courait entre Amida καὶ τὴν Θεοδοσιούπολιν τὴν ἑτέραν, soit entre Diarbékir et Erzeroum. Quant à la frontière fixée par la paix de 591 entre Maurice et Chosroès II, elle n'est pas non plus rigoureusement connue [2].

Les premières campagnes des Romains entraînèrent fréquemment des destructions complètes de cités : Lucullus ré-

[1] Procop., *Aed.*, III, 1, p. 245-6, qui énonce des erreurs.
[2] V. *supra*, p. 10.

duit à néant Tigranocerte à moitié achevée [1] ; les légats de César rasent les murs d'Artagira [2], qui avait voulu se soustraire à l'autorité romaine [3] ; enfin Corbulon livra aux flammes la capitale Artaxata [4], parce qu'il y aurait fallu une trop forte garnison. Ainsi, durant ces premiers temps, la pensée n'apparaît pas nettement d'un établissement définitif, puisqu'on ne ménage pas les ressources de la contrée ; du moins ne veut-on pas d'une occupation trop dispendieuse [5]. Il est naturel, au cours de la guerre sous Néron, de trouver des Romains dans un fort à Ziata, près de Kharpout [6], c'est-à-dire dans le voisinage d'Arsamosate, autre métropole arménienne [7], et une garnison romaine campée à Gorneae, près d'Artaxata [8]. On s'étonnera davantage de découvrir une *uexillatio* de la *leg. XV Apollinaris*, en 185, à Caenopolis (*Valarschaput*), près d'Etschmiadzin [9].

Parmi les villes alors démolies, Artagira ne reparaît plus dans l'histoire ; Artaxata fut rebâtie par Tiridate ; Tigranocerte soulève une plus grosse question, souvent débattue : où était cette célèbre cité ? Bien qu'elle s'évanouisse de bonne heure, il y aurait intérêt à la situer : plusieurs localités pourraient être ainsi identifiées, car les auteurs en marquent l'emplacement d'après l'éloignement de Tigranocerte.

Sachau [10] proposait *Tell-Ermen*, au sud-ouest de *Mar-*

[1] Strab., XI, 14, 15, p. 532 C.

[2] Dont la position n'est point certaine ; cf. Baumgartner, s. u. (Pauly-W.).

[3] Strab., XI, 14, 6, p. 528 C.

[4] Tac., *Ann.*, XIII, 41 ; add. Strab., *ibid.* ; cf. Baumgartner, s. u. (Pauly-W.) ; Dubois de Montpéreux, *Voyage aut. du Caucase*, III, p. 404 sq. ; atlas I, pl. XIX, 3.

[5] Dès le début de sa campagne, Corbulon avait élevé des fortifications en Arménie ; il dut les supprimer, sur la sommation impérieuse de Vologèse (Tac., *Ann.*, XV, 17).

[6] CIL, III, 6741-2.

[7] Cf. B. W. Henderson, *Rhandeia and the river Arsanias* (*Journ. of. Philology*, XXVIII (1901), p. 271).

[8] Tac., *Ann.*, XII, 45, 3. Müller (*op. cit.*, p. 943) croit retrouver ce nom, Gorneae (= Garneae), dans le *Garni-tchaï*, petit cours d'eau tout voisin de *Douin*, le Δούβιος des Byzantins, au nord-est d'Artaxata, à 8 jours de Théodosiopolis (Procop., *B. P.*, II, 25, 1 sq. ; add. II, 30, 33) ; cf. Baumgartner, *Dubios* (Pauly-W.).

[9] CIL, III, 6052.

[10] *Op. cit.*, p. 401 sq. ; cf. *Abhandl. der Berliner Akad.*, 8 nov. 1880 ; add. Th. Mommsen, *Gesammelte Schriften*, IV (= *Histor. Schr.*, I), Berlin, 1906, p. 323 332.

din[1] ; mais il faut renoncer à chercher au sud du Tigre : les explorations les plus récentes[2] conduisent à l'identification, due à de Moltke, avec *Maiafarkin*, sur le *Farkin-Sou*, petit affluent du Tigre qui peut fort bien correspondre au Nicephorius de Tacite[3] et qui est tout voisin du *Batman-Tchaï*; celui-ci représente le Nymphios de Procope[4], cours d'eau qui marquait la frontière. Müller[5] voulait voir les restes de Tigranocerte dans les ruines d'*Arzen*[6], un peu à l'est de *Maiafarkin* où, comme Ritter[7], il plaçait Martyropolis. Faustos de Byzance[8] dit que saint Épiphane « posa les fondements d'une église en l'honneur des martyrs dans la ville de Tigranocerte[9]. » Dans son esprit, un nom s'était simplement substitué à l'autre. Müller le taxe d'inexactitude, mais lui-même a bien vu que Procope n'y contredisait pas forcément[10].

Si l'identification de Martyropolis avec *Maiafarkin* est une erreur, conclut Ritter, cette erreur remonte loin, aux auteurs grecs et arabes du x[e] siècle. Mais l'erreur est très improbable : Lehmann a copié à la porte nord de *Maiafarkin* une inscription grecque mutilée qui parle d'un combat qu'eurent à soutenir les Ῥωμαῖοι ; des combats furent précisément livrés à Martyropolis.

[1] *Sic* B. W. Henderson, *The Site of Tigranocerte* (*Journ. of Philology*, *ibid.*, p. 99 sq.).

[2] C. F. Lehmann, *Von der deutschen armenischen Expedition* (*Wiener Zeitschr. für die Kunde des Morgenlandes*, XIV (1900), p. 41 sq.). Le haut des murs est de la basse époque islamique.

[3] *Ann.*, XV, 4.

[4] *De aed.*, III, 2, p. 248.

[5] Ad Ptolem., p. 949 sq.

[6] On pourrait songer à inscrire là, sur la carte, le fort perse d'Aobas (Theoph. Simoc., I, 12, 1 sq.) ou Ocbas (Euagr., VI, 15). Les deux auteurs s'accordent à rapporter qu'il était campé sur la cime d'un rocher bordé de précipices et de l'autre côté de la rivière (c'est-à-dire du Nymphios). De plus, les ruines d'*Arzen* font face à l'ouest, ce qui convient parfaitement à un fort braqué contre un ennemi d'Occident.

[7] *Erdk.*, XI, p. 67-80.

[8] *Fragm. hist.*, V, p. 292.

[9] Il s'agit des martyrs que faisait la persécution perse ; Martyropolis était si voisine des frontières que les adorateurs du feu pouvaient poursuivre leurs entreprises jusque-là.

[10] *B. P.*, I, 8, 22 : ἔστι δὲ ὁ ποταμὸς οὗτος τῆς Μαρτυροπόλεως μὲν ἀγχοτάτω. *De aed.*, III, 2, p. 248 : παρ' αὐτὸν ποταμὸν Νύμφιον ; *minus accurate*, dit Müller (p. 949). Mais non, παρὰ indique simplement la proximité, et Procope a voulu surtout marquer que Martyropolis était très rapprochée de l'ennemi.

D'autre part, il serait étrange qu'on n'eût pas tiré parti de l'excellente situation de l'endroit, entouré d'un cours d'eau *haud spernenda latitudine* [1], et sur une hauteur, bien que devant une large plaine [2]. Néanmoins, on avait longtemps négligé de le fortifier; l'enceinte ne mesurait que 4 pieds d'épaisseur à peine, 20 de hauteur, lorsque, sous Anastase, Cavad obtint la soumission de Martyropolis [3]. Justinien fit bâtir un autre mur de même force, en avant de l'ancien, et remplir de pierres et de chaux tout l'espace intermédiaire — soit 12 pieds d'épaisseur au total —, puis il fit surélever le tout [4].

Martyropolis une fois prise, malgré ces précautions [5], l'idée eût pu séduire d'essayer de pénétrer en Cappadoce en évitant Amida; en arrière, à une petite journée vers l'ouest, se trouvait le château fort de Pheison (aujourd'hui *Fiz*); plus loin encore, passé 8 milles, on entrait dans deux gorges étroites, qui s'ouvraient entre des montagnes abruptes et inaccessibles, appelées κλεισοῦραι [6]: les abords en étaient fortement retranchés, mais insuffisants les corps de garde; Justinien les accrut.

L'accès des *clisurae* s'ouvrait également à qui venait de l'Asthianène, au nord de Martyropolis. Justinien y opposa un premier obstacle en édifiant sur une hauteur le castel ὑπερφυές τε καὶ δαιμονίως ἄμαχον de Citharizon [7], où il fit dériver une grande masse d'eau, accumula les approvisionnements et plaça le second duc d'Arménie avec une forte garnison sous ses ordres [8]. Cette mesure eut son effet. Chosroès ne porta plus

[1] Tac., *Ann.*, XV, 4.
[2] Strab., XI, 12, 4, p. 522 C.
[3] Ultérieurement un autre siège avait été tenté (Procop., *B. P.*, I, 21, 5 sq.), et la ville allait succomber quand le roi de Perse mourut.
[4] Id., *Aed.*, p. 248-250.
[5] Elle le fut en effet plus tard, par trahison, vers 588. Philippique s'efforça de la reconquérir, mais échoua faute de machines de siège. Alors, dit Euagrius (VI, 14), on en fit le blocus en renforçant les garnisons voisines, et on bâtit une autre ville à 7 stades de distance, pour incommoder Martyropolis par des courses continuelles. Mais ce fut la prise d'Ocbas qui démoralisa l'ennemi.
[6] Il y avait d'autres κλεισοῦραι au sud du lac de Van, là ou passait la frontière après le traité de Maurice en 591 (Cf. Georg. Cypr., 945).
[7] Ritter (*ibid.*, p. 78) le place à *Palou* sur l'Euphrate; mais ce bourg est bien trop à l'ouest; là était en réalité le κάστρον Βαϊουλοῦος (= Βαλοῦος) de Georges de Chypre (955).
[8] Procop., *Aed.*, III, 3, p. 250.

ses attaques de ce côté que tardivement, après la mort de Justinien, et encore ne persévéra-t-il pas longtemps [1].

Procope ne signale aucune autre forteresse entre Martyropolis et Citharizon ; c'est donc sans doute après lui que fut construit le fort d'Aphoumon, que Georges de Chypre [2] place dans le κλίμα 'Αρζανήνης et Théophylacte Simocatta aux environs d'Acbas [3]. Il devait être tout proche du Nymphios, mais que dire de plus ? Peut-être la création en remonte-t-elle au comte Maurice, futur empereur, qui éleva dans la même région le κάστρον Σαμοκάρτων [4]. Celui de Chlomaron appartint d'abord aux Perses [5].

De Citharizon à Théodosiopolis, expose Procope [6], la frontière traversait la Chorzianène [7], qu'on parcourt en près de trois jours du sud au nord [8] ; mais rien ne la marquait : les indigènes des deux côtés ne se traitaient pas mutuellement en ennemis ; ils s'unissaient au contraire par des mariages. Aussi toute attaque en cette région prenait l'adversaire au dépourvu ; il n'y avait pas de fortifications jusqu'au jour où Justinien mit dans le χωρίον 'Αρταλέσων, qui occupe une situation intermédiaire, un camp ceint de solides murailles, avec un corps de troupes commandé par un nouveau *dux*. Toute identification serait arbitraire.

L'Erzeroum actuel marque à peu près le sommet de l'anticlinal qui sépare l'Araxe du *Mourad-Sou*. Quand Théodose Ier obtint le royaume d'Arsace (vers 387), il s'établit en ce point un château fort, devenu Théodosiopolis [9]. Cavad s'en empara dans sa marche sur Amida (502) ; puis Anastase le reprit, enferma la colline entière, où se trouvait le castel, entre de solides murailles, trop peu épaisses néanmoins pour leur formidable hauteur (30 pieds) ; pas d'avant-mur ni de fossé. Un coteau

[1] Theoph. Simoc., III, 15, 12.

[2] Georg. Cypr., 938a-939. V. *supra*. p. 323, note 1.

[3] I, 12, 1. 3 ; II, 9, 4.9 ; III, 15, 4.

[4] Georg. Cypr., 944 ; cf. les notes de Gelzer.

[5] Theoph. Simoc., II, 7, 6 ; 8, 12 ; Menander Prot., 28, ap. de Boor, *Excerpt. leg. gent.*, p. 470 (= 838 A Migne). Ce pourrait encore être lui que Georges de Chypre (941) donne sous la forme corrompue Φλωριανῶν.

[6] *De Aed.*, *ibid.*

[7] Χορζιανηνή dans *B. P.*, II, 24, 14 ; 'Ορζιανινή dans Georges de Chypre, 963.

[8] D'après un autre passage (*Ibid.*, II, 24, 13), Citharizon est à quatre journées de Théodosiopolis.

[9] Moïse de Khor., III, 57 ; cf. Lynch, *Armenia*, I, p. 221 sq. ; la ville a complètement dépouillé son ancien caractère.

voisin dominait la cité ; Justinien fit creuser un fossé d'enceinte, profond comme un lit de torrent, entailla le monticule, y pratiqua un grand creux qui en interdit l'accès, et transforma les murs du périmètre suivant le modèle des fortifications de Dara. La garnison fut renforcée et la ville devint résidence du nouveau *magister militum per Armeniam* [1].

Parmi les places de l'intérieur, je ne vois à citer que le κάστρον 'Αρδών [2], qui correspondrait aisément, pour son nom, à *Arghana* (entre Diarbékir et Kharpout), et Bizana, qu'on propose, sans grande certitude, de localiser à deux jours environ à l'est d'*Erzinghian* [3]. Justinien négligea cet endroit, qui était en plaine, très exposé aux attaques des ennemis, même à la cavalerie, et pestilentiel aux habitants. Il fit ailleurs, à 3 milles de là (on ne sait pas dans quelle direction), en un lieu élevé et sain, ἐν χωρίῳ Τζουμενᾷ, une ville à laquelle il donna son nom [4].

Ceci nous rapproche déjà de la Géorgie ; entrons-y tout à fait.

[1] Procop., *Aed.*, III, 5, p. 255-6.
[2] Georg. Cypr., 957 (= 'Αρλών ?)
[3] Cf. Tomaschek, Pauly-W., et Streck (*Ibid.*, *Suppl.*), s. u.
[4] Procop., *Aed.*, *ibid.*, p. 256.

CHAPITRE VIII

L'EXTRÉMITÉ DU PONT-EUXIN ET LES RÉGIONS CAUCASIQUES

Procope signale de façon trop peu explicite le point de rencontre de trois routes séparant les Romains, les Persarméniens et les Tzanes. Là, Justinien établit un château-fort, Ὀρονῶν [1], où résida encore un duc. A deux jours de cet endroit, aux frontières des Océnites, rameau du peuple tzane, il refit celui de Charton, laissé longtemps dans l'oubli, et le doubla de celui de Barchon. Après, continue Procope, on trouve dans la plaine le castel de Kena, à l'ouest celui de Σισιλισσῶν, jadis abandonné [2], et remis en état par l'empereur. De là, à gauche, vers le nord, autre lieu appelé par les indigènes φοσσᾶτον Λογγίνου, parce que le général romain Longinus, faisant la guerre aux Tzanes, y vint camper ; c'est à une journée de Sisilisson ; Justinien y fit construire la forteresse dite Βούργους νόης [3]. Tout

[1] Je garde la forme grecque pour certains noms géographiques dont on ne sait s'ils se présentent au nominatif ou aux cas obliques dans les auteurs.

[2] Mais pas encore au commencement du v[e] siècle ; cf. *Notit.*, XXXVIII, 30 : *Cohors miliaria Germanorum Sisila.*

[3] Transcription maladroite, mais évidente, du latin *Burgus nouus*, dont on peut rapprocher la forme inverse — en grec latinisé — de la *Notitia* (XXXVIII, 35) : *Cohors prima Lepidiana Caene Parembole* (= καινή). Müller (p. 923) propose dubitativement de confondre cette dernière

près encore, aux frontières des Tzanes Coccylines, il en créa deux autres : Σχιμαλινίχων [1] et Τζαυκάκων, avec un commandant de place [2]. Dans cette énumération, le panégyriste de Justinien semble aller quelque peu en zigzags, mais s'acheminer néanmoins assez régulièrement vers l'ouest ; le *Burgus nouus* paraît devoir être placé en arrière de Trébizonde. Cette rangée de forts [3] avait en quelque sorte une double destination : elle mettait obstacle aux progrès de l'ennemi, qu'il vînt de l'est, par le continent, ou de l'ouest, après s'être assuré des positions côtières.

Celles-ci demandent à être étudiées à part. Elles n'intéressent pas seulement l'arrière-pays, car elles eurent forcément un rôle général, lorsque les Romains commencèrent à chercher des comptoirs commerciaux au fond du Pont-Euxin, et les Byzantins à mettre le pied, militairement, en Lazique. Cette assertion est particulièrement vraie de Trébizonde ; nous ne pousserons pas plus à l'ouest l'étude du Pont cappadocien ; c'est de cette ville que part, sinon le *Périple de la Mer Noire* d'Arrien, du moins son voyage d'inspection personnelle [4].

Trébizonde n'a rien gardé de sa physionomie antique [5] ; on ne la restitue partiellement, vaguement, que par ce que nous savons du port qu'Hadrien y fit creuser et des troupes qui y furent établies [6]. Longtemps, on le croirait volontiers, elle n'eut pas d'autre garnison que les marins qui séjournaient chez elle entre deux croisières. La légion *I Pontica*, signalée par la *Notitia dignitatum* [7], y fut peut-être avant le IIIe siècle [8] ; pourtant rien ne le prouve, et ce qui détournerait de le penser, c'est

avec la Νεάπολις de Ptolémée (V, 9, 2), sur la côte de Colchide, au nord du Phase. Je crois l'autre hypothèse préférable, car le rapprochement est plus littéral.

[1] Cf. *Aed.*, p. 258 : Σχαμαλινίχων.

[2] *Aed.*, III, 6, p. 259-260.

[3] Je néglige naturellement ceux de Persarménie dont les Byzantins se rendirent maîtres un moment, au cours d'une guerre, comme Bolon et Pharangion (Procop., *B. P.*, I, 15, 18. 29. 32) ; ceux-ci étaient précisément aux confins des Tzanes, qui les livrèrent à l'ennemi.

[4] Sur la confiance que mérite Arrien, v. la réponse de C. Patsch aux critiques de Brandis (*Beitr. zur alt. Gesch.*, IV (1904), p. 68-75).

[5] Voir le plan jadis levé par Texier et Pullan, *op. cit.*, pl. LXIII.

[6] Arrian., *Peripl.*, XVI, 5 ; Patsch, *ibid.*, p. 71-73.

[7] *Or.*, XXXVIII, 16.

[8] Cf. CIL, III, 306, 6746.

qu'on a trouvé à Trébizonde des inscriptions[1] mentionnant les légions de Satala et de Mélitène, qui y envoyaient sans doute des détachements. La dernière amélioration connue consiste dans l'aqueduc que Justinien ordonna pour lui amener de l'eau et parer ainsi à la dépopulation[2].

La nomenclature des localités du littoral, assez abrégée dans Arrien, parce que les points occupés de son temps étaient peu nombreux, est utilement complétée, avec de menues erreurs, par Ptolémée[3] et la Table de Peutinger[4].

La première station qu'on rencontrait après Trébizonde était le port d'Hyssos (Ὕσσου λιμήν), où campaient sous Hadrien un corps de fantassins et une vingtaine de cavaliers, « ce qui est nécessaire pour le service », ajoute Arrien[5] sans mieux s'expliquer. Au Bas-Empire, cette garnison fut renforcée[6]. Puis c'était Ophis (l'*Ofi* d'aujourd'hui), reconnaissable encore sous d'autres formes un peu différentes[7]. Puis Ῥιζοῦς λιμήν ou Rhizaei[8], à l'embouchure de la rivière Rhizios — actuellement *Rizé*. Ensuite — et je néglige les points qui paraissent n'avoir pas eu d'importance stratégique — l'Ἀθηνῶν ἄκρον (maintenant *Antina*), lieu de mouillage bien protégé, « pouvant en été recevoir quelques vaisseaux », et montrant encore au temps d'Arrien[9] un château abandonné, qui devait dater de l'indépendance des colonies grecques. Après quoi Archabis, bourg et estuaire, et surtout Apsarus[10], devenue *Gonié*, près de laquelle débouchait le Βόας ou Ἄκαμψις, le *Tchorok* d'aujourd'hui. Arrien y inspecte cinq cohortes, mais c'est sans doute une garnison de circonstance, exceptionnellement forte. La *Notitia* n'en signale aucune[11], peut-être parce que le nom de l'endroit y est travesti, ou bien parce que le duché d'Arménie s'arrêtait

[1] *Ibid.*, 6745, 6747.
[2] Procop., *Aed.*, III, 7, p. 260.
[3] V, 6, 6.
[4] X, 2-3.
[5] *Peripl.*, III, 1.
[6] *Not.*, XXXVIII, 34 : *Cohors ciuium Romanorum Yssiporto.*
[7] Opiunte dans Peutinger, Offeunte et Officiunte dans le Géogr. de Rav., 101, 12 ; 366, 12.
[8] Rhizée fut fortifié par Justinien (Procop., *Aed.*, III, 7, p. 260).
[9] *Peripl.*, IV, 1-2.
[10] *Ibid.*, VI, 1-2.
[11] V. seulement *Chronic. Pasch.*, I, p. 61 ; II, p. 435: ἡ παρεμβολὴ Ἄψαρος.

un peu avant et qu'avec Apsarus on arrivait au littoral de Colchide. Et la série des petits fleuves côtiers se poursuivait : Isis, Niger, Phase, Charieis, Chobos, Singanes, Cyanes, généralement avec un petit havre d'atterrissement. Dans tout ceci, nous attacherons un intérêt plus spécial à l'embouchure du Phase, et enfin à Dioscurias, ἐς ὅπερ στρατόπεδον τελευτᾷ Ῥωμαίοις ἡ ἐπικράτεια [1].

Au sujet de la première, il convient de lire le commentaire d'Arrien, tout en gardant devant les yeux le petit croquis de Dubois de Montpéreux [2]. A l'entrée du Phase, « le fort, où sont stationnés 400 soldats d'élite, m'a semblé bien retranché et heureusement placé pour protéger la navigation. Deux larges fossés entourent la muraille ; autrefois celle-ci était en terre, en bois les tours qui la surmontaient ; maintenant le tout est de briques cuites et s'appuie sur de solides fondations. Des machines ont été dressées sur le rempart ; bref on a tout prévu. Mais pour rendre plus sûr le port, et les habitations des vétérans et des marchands en dehors du castel, j'ai cru devoir, à partir du double fossé d'enceinte, en tirer un troisième qui s'étend jusqu'au fleuve et abrite la baie, ainsi que toutes les maisons extérieures au mur » [3]. Les fossés sont depuis longtemps indistincts, à cause des alluvions, qui n'ont rien laissé subsister de *la ville* de Phase (*Poti*) [4] ; mais Dubois de Montpéreux a vu le fort de briques, liées par un ciment rougeâtre : c'est un carré de 140 pas, avec une entrée médiane du côté de la mer, et à chaque angle une tour carrée, dont chaque face mesure 40 pas ; au sud, le lac dont parlent les auteurs anciens.

Quant à Dioscurias, qu'il appelle aussi Sébastopolis, Arrien rapporte qu'il en a visité la garnison de cavalerie, les approvisionnements, fait le tour des murs et des fossés [5]. On ne re-

[1] Arrian., *ibid.*, XVII, 2. Pourtant lui-même (XVIII, 1) comme Strabon (XI, 2, 14, p. 496 C) place Pityous au nord de Dioscurias. C'est le Pithiae de la *Notitia*, que défendait *l'ala prima Felix Theodosiana* (XXXVIII, 32) cantonnée là probablement par Théodose l'Ancien, lors des difficultés dues à la passe du Caucase. Il y eut quatre corps « théodosiens » en Cappadoce (*Not.*, XXXVIII, 18, 19, 32, 33). V. p. 372.

[2] *Voyage autour du Caucase*, atlas I, pl. XVIII, 2 et 3 ; cf. t. II, p. 66 sq.

[3] *Peripl.*, IX, 3-5.

[4] Du reste Agathias (III, 9, 2) affirme qu'elle n'était bâtie qu'en bois, mais entourée d'un large fossé, où l'on pouvait détourner l'eau d'un lac situé à proximité.

[5] *Peripl.*, X, 3.

trouve plus rien, dans l'*Iskouriah* moderne, des murs qu'il avait sans doute en vue; mais des voyageurs ont aperçu les vestiges d'une muraille, fortifiée de tours par endroits et bien plus étendue, dont les colons grecs antérieurs s'étaient enveloppés pour écarter les attaques de leurs belliqueux voisins, les Coraxiens [1]. Que devint la garnison, passé le IIe siècle? La *Notitia* [2] mentionne bien: *Cohors prima Claudia equitata Sebastopolis*. Seulement cette dernière ville ne paraît pas être Dioscurias; elle doit se confondre avec la Σεβαστόπολις ἑτέρα de Ptolémée, à quelque distance du rivage dans le Pont de Galatie [3].

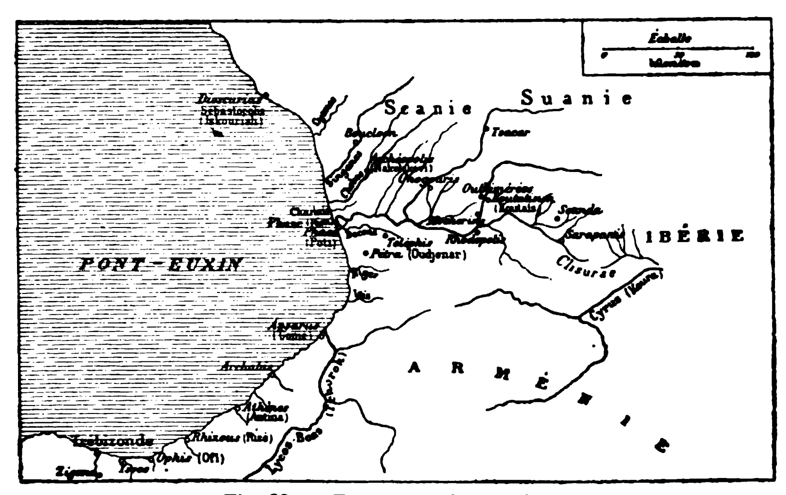


Fig. 22. — Transcaucasie romaine.

Dans l'intérieur des pays du Caucase, les Romains se sont avancés plus d'une fois: Pompée, dans sa foudroyante campagne d'Asie, parvint jusqu'en Albanie, près de la mer Caspienne, battit les habitants sur les rives de l'Abas (le *Samour*), mais fut, disait-on, arrêté dans sa marche vers l'Hyrcanie par des serpents venimeux [4]. A *Eski-Djoulfa*, sur l'Araxe, au nord du lac d'Ourmiah, un pont antique est encore debout, dont la

[1] Dubois de Montpéreux, I, p. 306 sq.
[2] XXXVIII, 36.
[3] V, 6, 8.
[4] Plut., *Pomp.*, 35, 36; Dio Cass., XXXVIII, 3; cf. Lucan., *Phars.*, VIII, 133.

tradition populaire attribue la création à Auguste [1]. Pompée avait opéré, en outre, dans l'Ibérie, vers Sausamara et Harmozica [2]. Dans cette dernière ville [3] il y avait probablement une garnison romaine sous Vespasien, en 75 [4]; elle était près de Tiflis, c'est-à-dire à peu de distance de la passe de Dariel [5], qui aura nécessité ce déploiement de forces.

Sur cette passe Pline fait un récit un peu romanesque: ces Portes Caucasiques sont « un immense ouvrage de la nature, qui interrompt brusquement la chaîne des montagnes. Là sont des portes garnies de poutres ferrées [6]; au-dessous passe un cours d'eau exhalant une odeur infecte; en deçà, sur un rocher, la forteresse Cumania, élevée pour empêcher le passage d'innombrables hordes; ainsi, jusqu'en face d'Harmastus, une porte suffit à fermer l'entrée du monde ».

Nous ne savons pas en somme comment les Romains s'y prirent du temps des Parthes pour obvier à cette menace; mais des documents comme l'ἔκταξις κατ''Αλανῶν semblent bien montrer qu'ils ne laissaient à personne le soin de défendre leurs territoires ou leurs clients. Pour l'époque des Sassanides, Lydus [7] rend compte de « ce qu'on disait » de son temps: Après la paix de Jovien, les Romains, ayant reculé, ne furent plus autant en mesure de veiller sur le défilé du Caucase [8]. Les Perses demeuraient bien loin eux-mêmes. Il fut convenu

[1] Cf. Müller-Simonis et Hyvernat, *op.laud.*, p. 84. — Ainsi s'expliquent certaines allusions dans les panégyriques des poètes :

....Incedunt uictae longo ordine gentes...
Indomitique Dahae et pontem indignatus Araxes.
(Verg., *Aeneid.*, VIII, 722, 729).
Potabis galea fessus Araxis aquàm.
(Propert., III, 12, 8).

[2] Strab., XI, 3, 5, p. 501 C: Ταύταις δὲ ἐχρήσατο ταῖς εἰσβολαῖς πρότερον Πομπήιος ἐκ τῶν 'Αρμενίων ὁρμηθεὶς, καὶ μετὰ ταῦτα Κανίδιος.

[3] Appelée Harmastus dans Plin., *H. N.*, VI, 29, et 'Αρμάκτικα dans Ptolem., V, 10, 2.

[4] CIL, III, ad n. 6052: l'empereur et son fils ont « fortifié les murs » et sans doute y ont mis un corps de troupes.

[5] Brosset fait dériver le mot de *Dar-I-Alan*, porte des Alains.

[6] *Fores additae ferratis trabibus* (*H. N.*, VI, 30).

[7] *De magistr.*, III, 52-53, Wuensch.

[8] En réalité, parce qu'ils abandonnaient alors l'hégémonie sur l'Ibérie, dont ils s'étaient prévalus depuis Trajan. Arrien, ajoute Lydus, a traité de la question dans le VIII[e] livre — perdu — de ses Παρθικά.

entre le préfet du prétoire Salluste et les nobles perses (puis Izdegerd confirma leur convention) qu'à frais communs les deux empires bâtiraient un château fort à l'endroit dangereux et y mettraient garnison. Occupés ailleurs, les Romains laissèrent les Perses construire tout seuls le castel de Biraparach [1] et y établir un corps de troupes. Mais ceux-ci protestaient contre cette charge exclusive et ne cessaient de réclamer la δαπάνη pour les Portes Caspiennes [2]. Ce fut l'origine de guerres fréquentes entre les deux états ; les Occidentaux temporisèrent, firent des largesses provisoires ou quelques concessions [3]. En résumé, Lydus est bien obligé de laisser entendre que ce sont les Romains qui manquèrent de parole.

Finalement, lors de la paix de 561, il fut entendu [4] entre Justinien et Chosroès que les Sassanides seuls, dédommagés sur d'autres articles, se chargeraient d'empêcher les Huns ou les Alains de franchir les Portes Caspiennes ou le pas de Corytzon [5]. Les Romains ne voulaient décidément pas y contribuer, et le fait surprend d'autant plus qu'au cours des mêmes négociations, d'après Menander Protector, ils insistèrent à plusieurs reprises — mais sans succès — auprès du Suréna pour obtenir la Suanie [6], dépendance de la Lazique, et qui était assez voi-

[1] Variantes : Ἰουρο-ειπαάχ dans Priscos, ap. de Boor, *Excerpt. de legat. gent.*, 15, p. 586 (add. 19, p. 588) : φρούριον ἐπὶ τῶν Κασπίων κείμενον Πυλῶν. Le mot signifie en arménien : protection des Ibères, d'après Tomaschek, Pauly-W., *Biraparach*.

[2] Lyd., *ibid.*, 51 *in fine*.

[3] On lit dans Procope (*B. P.*, I, 10, 9-12) un récit un peu suspect : La citadelle de la porte du Caucase avait été bâtie par Alexandre ; sous Anastase, elle était au pouvoir d'un chef hun, qui proposa à l'empereur de la lui vendre ; mais ce dernier refusa, ne jugeant pas expédient d'abandonner une garnison sur un point si reculé. Après la mort du Hun, Cavad chassa ses fils et se rendit maître des portes.

[4] Menand. Prot., *Excerpt. de legat. Rom.*, de Boor, p. 180, l. 6 (= p. 865 Migne).

[5] Cet autre passage, qui ne nous est pas connu, devait s'ouvrir plus à l'est que le premier (de Boor propose de corriger en χώρου Τζόν, à cause de Procop., *B. G.*, IV, 3, 4 : Τζούρ). On comprend ainsi que Pline (*loc. cit.*) distingue les *Portae Caspiae* et les *Portae Caucasiae*, qu'on confond souvent, *magno errore* (add. VI, 40). Nullement, répond Müller (p. 911) ; je crois bien que si.

[6] Ce territoire était traversé par le fleuve Chobos (Plin., *H. N.*, VI, 14) ; les Suanes pratiquaient la recherche des mines d'or (Id., VI, 30). Pour les laisser libres du joug romain, le Suréna invoquait leur autonomie : *indomitae gentes*, dit Pline.

sine de la passe de Dariel [1]. Mais peut-être préféraient-ils, au lieu de refouler les Alains et les Huns, les embrigader dans leurs armées.

Ce fut de bonne heure une idée favorite des Romains qu'il pourrait être utile d'attaquer les Perses par la Lazique [2]; néanmoins les opérations de guerre n'y commencent qu'au vi[e] siècle. Je n'ai pas à les raconter et m'en tiens, sommairement, à la description topographique du pays.

« Les Lazes, dit avec raison Procope [3], sont tous du côté européen du Phase, au nord; de l'autre, pas de bourgs, ni de villes considérables hormis Pétra ». Par cela seul qu'elle était isolée sur l'autre versant, Pétra pouvait rendre de grands services, mais il convenait de la fortifier splendidement. Procope est très laconique à son sujet: « Pétra, autrefois village sans nom, sur le rivage du Pont-Euxin (exactitude approximative), maintenant ville considérable de Colchide, fortifiée et agrandie par Justinien... Elle est inaccessible du côté de la mer et des rochers; une étroite avenue y conduit, entre deux montagnes séparées par un grand mur, ayant à chaque bout deux tours en pierre dure, pouvant résister au bélier [4]. » Ailleurs: Ville superbe, que les Lazes livrèrent imprudemment aux Perses; bientôt les Romains revinrent, furent vainqueurs et rasèrent la ville [5]. Ce médiocre destin rendait bien difficile aux modernes la découverte de Pétra. Dubois de Montpéreux a cru pouvoir la reconnaître à *Oudjenar*, à 25 kilomètres environ au sud-est de l'embouchure du Phase, et à 20 de la mer Noire. Il y a là une sorte d'acropole en parallélogramme, de 120 pas de large et 200 de long, enfermée par les débris de sept ou huit tours et d'une forte muraille en basalte et porphyre, avec des traces de mortier [6].

Comme une population un peu dense ne se pressait que sur une des rives du Phase, on a peine à croire Strabon et Pline

[1] Ap. de Boor, p. 861 sq., fragm. 6 et 12.

[2] Lydus (*ibid.*, 31) l'exprime avec énergie : ἡ γὰρ δυσχωρία Πέρσαις ἐπικηλατοῦσι, δυσέμβατος, et insiste, en guise d'exemple, sur le cas de Corbulon.

[3] *B. G.*, IV, 2, 29. Leur nom se retrouve dans le Lazistan d'aujourd'hui, qui est en réalité plus au sud que leur ancien établissement.

[4] *B. G.*, II, 17, 3 sq.

[5] *De aed.*, III, 7, p. 261 ; cf. Brosset, *Addit. et Eclairciss.*, p. 102. L'histoire de cette ville tient ainsi entre quelques années : 539/45 — 550.

[6] *Voyage autour du Caucase*, III, p. 86 sq. ; atlas I, pl. XIX, 1.

qui rapportent que 120 ponts avaient été jetés sur ce cours d'eau — dès le Ier siècle [1] ! Il semble bien cependant qu'on doive, avec Dubois de Montpéreux, placer sur la rive méridionale, mais plus près du fleuve, le fort Téléphis d'Agathias, « place peu accessible où conduisait seulement un chemin étroit, dans un pays encombré de marécages, de bois et de buissons » [2], et contre le Phase même Rhodopolis [3], en rase campagne, et que les Lazes avaient démolie au cours de la guerre [4].

Toujours est-il que le Phase, par lui-même ou par ses nombreux affluents, ouvrait les principaux passages vers l'intérieur et longeait les principaux centres habités. A cette règle ne faisaient guère exception que le fort isolé de Boucloon [5], au nord, vers la Scanie, et la capitale Archéopolis. Les relations des divers auteurs ont permis à Dubois de Montpéreux [6] de la situer sur le Chobos, à près de 20 kilomètres de la mer [7], au point appelé *Nakolakévi :* il reste une enceinte, formée par une muraille en briques, en majeure partie encore bien conservée ; de distance en distance, des tours carrées. Le tout dominé par une colline très escarpée du côté de la rivière ; au sommet, une forteresse en rectangle, longue de 460 pas. Cela paraît bien cadrer en effet avec la description de Procope [8].

[1] Strab., XI, 3, 4, p. 500 C ; Plin., *H. N.*, VI, 13 : *pontibus CXX peruius.* C'est d'autant plus singulier que Pline parle des « solitudes de la Colchide » (VI, 29) et qu'il y avait des endroits guéables, même vers le cours inférieur : cf. Procop., *B. P.*, II, 30, 37 ; *B. G.*, IV, 13, 3.

[2] Agath., II, 9, 5-7. L'emplacement approximatif se déduit de ce renseignement accessoire : les Byzantins, attaqués à l'improviste par les Perses, n'eurent que le temps de se retrancher dans une île formée par le Phase et le Docone, à leur confluent, à 150 stades de Téléphis (env. 30 kilom.).

[3] Toujours au sud d'après la carte de Dubois de Montpéreux (atlas I, pl. XIV) ; pourtant Procope (*B. P.*, II, 29, 18) la met de l'autre côté.

[4] Id., *B. G.*, IV, 13, 21-22.

[5] Agath., III, 7, 2.

[6] *Op. laud.*, III, p. 51-58.

[7] Les 500 stades d'Étienne de Byzance sont sûrement erronés ; peut-être peut-il lire 50, chiffre approché.

[8] *B. G.*, IV, 14, 1 : Archéopolis est sur une colline inculte, arrosée par un fleuve qui descend d'une montagne voisine. Les portes d'en bas répondent au pied de la colline et ont des avenues aisées, en pente douce ; celles d'en haut n'aboutissent qu'à des rochers et précipices. Les habitants, n'ayant d'autre eau que celle de la rivière, ont bâti un mur de chaque côté, pour y puiser avec moins de danger.

Ce dernier énumère [1] les places qu'on rencontrait sur la rive droite : Sébastopolis [2], Rhodopolis, Mochérisis [3] et les forts de Pitious [4], Scanda et Sarapanis. Il aurait dû ajouter : Onogouris [5], Outhiméréos [6] et Koutatision ; enfin Losorion, que lui-même dit ailleurs [7] être l'œuvre de Justinien. De ces diverses localités, quelques-unes peuvent être identifiées en toute certitude, grâce à la persistance du nom, à peine modifié. Tel est le cas pour Scanda et Sarapanis [8], dont il paraît qu'il ne subsiste plus rien [9], et aussi pour Koutatision [10]. Ces différentes places, souvent attaquées et endommagées dans un court intervalle de temps, furent plus d'une fois réparées à la hâte : ainsi Scanda et Sarapanis [11].

Le nom de Koutatision se retrouve intégralement dans le Koutaïs d'aujourd'hui [12]. La cité de la plaine a pris une importance prépondérante ; au contraire, au VIe siècle, elle devait sa sauvegarde à sa citadelle, de l'autre côté du Phase et à 250 pieds au-dessus du cours d'eau ; mais même la ville basse était enclose de murs, revêtus d'énormes quartiers de roc calcaire ; un chemin souterrain, voûté en briques, conduisait à une source au pied du rocher. La citadelle Outhiméréos était entourée de fortes tours carrées de bel appareil ; Mermeroes y mit un moment 3.000 hommes de garnison [13]. Quant à Mochérisis, nous apprenons seulement [14] que ce nom appartenait aussi à un petit district, où se trouvaient plusieurs centres d'habitation, et arrosé par le Rhéon, alors considéré comme un affluent

[1] *Loc. cit.*, *B. P.*, II, 29, 18.
[2] Probablement Dioscurias, bien qu'il la nomme après Archéopolis.
[3] Variantes : Mochiresis, Mouchirisis, etc...
[4] V. *supra*, p. 366.
[5] Agath., II, 10, 1 ; III, 3, 3.
[6] Variantes : Ouchimereos, Oucheimereos.
[7] *De aed.*, III, 7, p. 261.
[8] Aujourd'hui *Sarapan* ; on trouve déjà dans Strabon Σαραπανεῖ (XI, 2, 17, p. 498 C) ou τὰ Σαραπανά (XI, 3, 4, p. 500 C) ; Sarapama dans le Géogr. de Rav., 74, 6 ; Procop., *B. G.*, IV, 13, 15 : Σαραπανίς ; Menand. Protector (de Boor, *Excerpt. legat.*, p. 186, l. 23) : Σάραπα, Σκάνδεις.
[9] Dubois de Montpéreux, II, p. 361 ; III, p. 160.
[10] Dans la langue des Lazes, Cotiaïon dans celle des Grecs (*B. G.*, IV, 14, 48).
[11] *B. G.*, IV, 13, 15 ; 16, 17.
[12] Dubois de Montpéreux, I, p. 398 sq. ; atlas I, pl. XVIII, 1.
[13] *B. G.*, IV, 16, 16.
[14] *Ibid.*, 14, 46.

du Phase ; il s'étendait jusqu'à environ une journée d'Archéopolis [1], donc assez loin de la forteresse du même nom [2].

On ne sait au juste où chercher le fortin de Tzibilé, qui boucha « un passage étroit et bordé de précipices » à Mermeroes passant dans le pays des Abasges [3] ; de l'autre côté du Phase, chez les Misimiens, étaient une série de forts, qu'ils brûlèrent à l'approche des Romains, sauf le plus solide, Tzacar, dans une contrée des plus escarpées [4].

Cette topographie accidentée caractérise en somme toute la Colchide ; le Phase n'en rendait que plus de services, étant accessible aux gros vaisseaux jusqu'aux passes d'Ibérie [5]. Au delà commençaient de nouvelles κλεισοῦραι conduisant dans ce pays, et que Justinien fortifia également, pour prévenir une attaque de l'est [6]. Il avait éprouvé qu'une fois entré en Lazique, l'ennemi n'était point facile à en déloger : il y avait là une série de vallées capricieuses, de collines traîtresses, de chausse-trapes de toutes sortes, qui déterminaient les combattants à se concentrer dans quelqu'un des nombreux forts et à y défier un patient blocus. A lire dans le détail l'histoire de ces campagnes de Lazique, on verrait à merveille combien cette stratégie de sièges, d'escarmouches — oserais-je ajouter : et de « cache-cache » — était dans le goût des deux belligérants.

[1] Müller (ap. Ptolem., p. 924) se demande s'il ne faudrait pas chercher dans Mochérisis le Mochora (Mogaro des Itinéraires) de la *Notitia dignitatum* (XXXVIII, 38) où campait une *cohors* sans numéro ni autre qualification. Cette garnison, vers 425, ne se comprendrait guère dans une région de l'intérieur.

[2] Agath., II, 9, 4.

[3] Procop., *B. G.*, IV, 17, 16.

[4] Agath., II, 4, 4-5.

[5] Procop., *B. P.*, II, 29, 16 ; cf. Strab., XI, 2, 17, p. 498 C.

[6] *De aed.*, III, 7, p. 261.

CONCLUSION

La défense de l'Euphrate, somme toute, s'est trouvée assurée pendant de longs siècles, plus longtemps que celle de bien d'autres frontières de l'empire. Si l'on songe à la vaste superficie des contrées intéressées, on jugera que cette protection fut obtenue à bon compte : la longue nomenclature des corps de troupes qui, aux différentes époques, nous sont indiqués comme garnisons de Syrie, pourrait prêter à l'illusion ; mais ne perdons pas de vue l'émiettement indéfini des forces militaires ; chaque *numerus* représentait, même au complet un médiocre contingent.

Le système étendu et intelligemment compris des places fortes a rendu des services immenses. Le livre des *Édifices* de Procope expose implicitement, de la manière la plus sensible, le problème qui se posait là-bas. Et certes le panégyriste s'est plu à marquer, à exagérer sans doute, l'insuffisance des mesures prises avant Justinien. L'œuvre de celui-ci, malgré tout, est moins de création que de relèvement, en dehors des territoires, comme la Lazique, où lui-même avait déchaîné le conflit et, par suite, fait naître des besoins nouveaux. Avant lui, ces « murs de boue » méprisés, ces enceintes mal tracées, ces forteresses privées d'eau avaient tout de même rempli leur office. Reconnaissons seulement qu'au VIe siècle, pour le même résultat à atteindre, il fallait un plus énergique effort, l'ennemi ayant alors à sa tête un roi particulièrement audacieux et d'un certain génie. Bref, les opérations défensives en Orient sont dignes de toute estime.

Et une remarque s'impose : les Romains d'abord, les Byzantins ensuite, obtinrent le salut, sinon la sécurité, pour leurs provinces d'Asie, à l'aide de leurs ressources propres. Il est connu que les armées ont été bientôt envahies par l'élément barbare ; mais celui-ci prenait rang dans les cadres romains, recevait de l'empire plus qu'un mot d'ordre, une empreinte commune ; je veux surtout qu'on se souvienne de quel maigre secours, depuis Hadrien, ont été les clients et alliés. Les Arméniens [1], déjà sous la République, ont trahi toutes les espérances. Les Arabes furent un embarras plutôt qu'une aide : faisant défaut au moindre prétexte, ils ne présentaient quelque utilité qu'enrôlés, embrigadés dans un corps romain (*cohors* ou *ala*). C'est l'empire lui-même qui pourvoyait à tout.

Il a trouvé dans la population même des provinces frontières une ressource inappréciable ; les historiens n'en fournissent point l'attestation catégorique, et c'est une injustice ; mais cette réalité se lit entre leurs lignes : les pages héroïques de cette histoire racontent des sièges où un petit noyau de troupes eût vite faibli sans l'appui des habitants, qui s'improvisaient archers et artilleurs, réparaient en hâte les brèches des murailles et supportaient vaillamment la disette. Cette vitalité de l'élément civil se dévoile aussi bien dans le « livre de pierre » que nous ouvre la Syrie, dans ces monuments innombrables dont les ruines couvrent le pays. Qui les a édifiés ? La participation de l'armée, même supposée aussi large qu'on voudra, n'a pu être que restreinte par rapport à l'appoint qu'elle a reçu.

Donc la frontière, tout compte fait, a été bien défendue ; mais elle fut souvent attaquée. Pourquoi ? Faisons la part de l'ambition perse. Demeure-t-il que celle-ci était sollicitée, que l'empire la provoquait en quelque sorte, même sans agression, en délimitant mal ses possessions, en englobant des territoires

[1] Faut-il ajouter foi à un récit qui nous vient de la version arménienne de Faustos de Byzance ? Sous le roi Varazdat (374-376), une proposition fut soumise à l'empire grec : aux frais de celui-ci, dans chaque province, on entretiendrait des fortifications et la noblesse arménienne resterait armée, en sorte que tout le pays devînt une sorte de garde-frontière très solide contre les Sassanides. Les premières ouvertures reçurent bon accueil, mais ces projets furent ruinés par des intrigues en Arménie même et des difficultés subites qui assaillirent l'empire dans d'autres régions (v. S. Weber, *Die katholische Kirche in Armenien*, p. 267).

dont il était ardu de rester maître, ou en s'arrêtant au seuil d'une zone de protection naturelle qu'il eût été convenable d'annexer. Cette question revient à la suivante : Où la sagesse conseillait-elle de placer les bornes de l'empire ?

Il faut ici éviter une comparaison, aussi tentante que dangereuse, des fleuves de Mésopotamie avec le Rhin et le Danube. Ces deux derniers, réunis en quelque sorte bout à bout, enferment un espace clos, à cinquante mille pas près ; et qu'on regarde sur une carte de l'*orbis Romanus* au temps de Dioclétien ; on verra que cette ligne délimitait en perfection les dépendances de Rome sur le continent européen [1]. En outre, tous deux coulent en plaine, ou parmi des coteaux dont l'accès est aisé ; la topographie de leur bassin est simple.

A première vue, un des bras de l'Euphrate, le *Kara-Sou,* se soude, lui aussi, au cours supérieur de l'Araxe. Mais leur personnalité à tous deux se trouve écrasée, supprimée par une autre bien plus imposante, celle du massif arménien. Celui-ci déborde largement au delà de leurs cours ; l'Arménie enveloppe le Haut-Euphrate et le Haut-Araxe, au lieu d'en être protégée.

Les pays situés en deçà du Danube et du Rhin méritaient tous d'être occupés : une bonne part d'entre eux étaient riches et prospères, ouverts à une civilisation à laquelle Rome aussi participait, et relativement peu éloignés de la capitale de l'empire. L'Euphrate roulait ses eaux à grande distance, même de Constantinople, et, sitôt navigable, il entrait dans les steppes dénudées, longeant un désert infranchissable. Que faire de cette zone inculte, repaire de bandits dissimulés dans les rares oasis et toujours en courses pour le pillage? De plus, l'Euphrate ne tourne point à grand rayon autour de l'Italie ou du Bosphore ; après un coude décisif, il s'en éloigne en droite ligne ; il allait finir sa carrière presque au cœur même d'un vaste État, puissamment organisé et d'une redoutable concentration. A l'est, l'arrière-pays formait une masse compacte, commençant dès les premières pentes du Zagros et les vallées de la Susiane ; à l'ouest, c'était l'immensité vide d'hommes et de cultures.

Faire de l'Euphrate, de ses sources à la mer, la frontière des

[1] Même le Rhin, car son cours en Helvétie n'a pas d'intérêt dans la question.

deux empires, c'était faire à celui de l'ouest un bien fâcheux présent. Il n'en a pas voulu ; la surveillance de cette rive eût été un accablant fardeau ; il n'a que partiellement adopté cette limite, d'abord jusqu'à un terme imprécis, puis, une partie de la Mésopotamie ayant été réunie pour toujours, jusqu'au confluent de l'Aborras. Malgré tout, l'Euphrate restait pour lui menaçant. Un simple coup d'œil sur une carte permet d'apercevoir que ce fleuve est infiniment moins utile à un envahisseur qui le descend qu'à celui qui le remonte et possède tous les territoires au-delà de sa rive orientale. Le premier expose sa ligne de retraite et en outre ses communications ; il y a peu de jours de marche de l'Assyrie à l'Euphrate, et le trajet est possible même dans les zones les plus désolées ; un intervalle quadruple sépare le Jourdain de Babylone, et le pire n'est pas la distance ! Quand, sur les conseils d'Alamoundar, le général perse se dirigeait sur l'Euphratésie en s'appuyant au fleuve, il n'avait à craindre qu'une attaque de front ; lorsque Julien marchait vers Ctésiphon par la même voie en sens inverse, il devait se garder en tête, de flanc et sur l'arrière.

Alors, pensera-t-on, il fallait à tout prix conquérir la Mésopotamie. Vain espoir ! Ce que cette grande île offrait d'avantage à l'empire de l'est, elle ne le réservait pas à celui d'Occident. Regardons à nouveau la carte : les déserts de Mésopotamie sont peu de chose auprès de cette immensité qu'on appelait l'Ἔρημος Ἀραβία ; mais ils reprennent leur rôle néfaste dès que leur possession n'est plus liée à celle des contrées iraniennes. Supposons la Mésopotamie entière province romaine : une armée qui s'avance le long du Tigre est constamment sous la menace d'une attaque inopinée de l'adversaire perse, qui peut choisir le lieu et l'heure de la rencontre, déborder l'ennemi par un mouvement tournant, arrêter ses convois de ravitaillement, faire le vide autour de lui et le réduire à ses seuls équipages dans un pays où les ressources sont extrêmement limitées. L'Euphrate, dira-t-on dans cette hypothèse, semble plus indiqué comme ligne d'invasion ; mais s'il faut surveiller le Tigre tout du long, ce sont des contingents énormes que cette tâche immobilise, et encore l'armée perse, toutes forces réunies, parviendra sans peine à rompre ce cordon ; en dehors d'un retard plus ou moins grand dans les opérations, la situation redeviendra la même que dans le cas précédent.

Ne se pouvait-il pas pourtant que, maître de la Mésopotamie,

l'empire romain y arrêtât ses ambitions? Il fallait d'abord la conserver, cette province, et il n'y serait pas parvenu; cette étroite langue de terre s'avance en pointe entre l'Assyrie, qui la guette, et le désert, qui ne lui est d'aucun soutien.

Restait cette seule ressource de dépasser le Tigre lui-même et de déposséder à nouveau le roi des rois [1]. On y a songé : l'épopée macédonienne a fait concevoir des rêves creux; les aèdes de cour n'ont pas en vain rappelé les exploits d'Alexandre. La tentative était impraticable à la fin de la République; les circonstances s'y prêtaient peu, et, avant d'annexer le domaine des Parthes, il fallait s'affermir en Syrie [2]. Auguste paraissait désigné pour la colossale entreprise; mais il n'avait rien d'un casse-cou; il jugeait que la conquête devait suivre seulement l'exploration : un Grec, né aux bords du golfe Persique, Isidore de Charax, eut mission d'étudier par avance, pour les décrire dans un ouvrage, les points importants où devait toucher le petit-fils de César, Gaius, dans son voyage en Parthie, en Arabie et en Arménie [3]. La fin malheureuse du jeune prince, à mi-chemin, amortit pour un temps les ambitions. Elles reprirent dans la suite; le grand et unique exemple toujours invoqué

[1] Je devine l'objection que suggère l'état présent des choses : entre la Perse moderne et la Turquie, les confins suivent une ligne arbitraire qui laisse les deux vallées à un seul état. Mais, de toute évidence, la situation générale n'est plus la même : les Persans d'aujourd'hui ne sont pas des conquérants, et le sultan n'en est plus un. Les adversaires des premiers siècles de notre ère représentaient deux mondes distincts, incapables de fusion. Entre les deux voisins actuels, on ne remarque pas une opposition absolue de mœurs et de croyances : pour chacun d'eux, l'autre est un hérétique et non un infidèle. Il y a de commun entre eux le régime politique, considéré dans ses grands traits, bien des usages privés, certaines habitudes de nomadisme. — Encore, à l'heure où j'écris, des difficultés de frontière ont-elles précisément surgi dont l'Europe n'a qu'un vague écho. Mais quoi qu'il en advienne, le danger ne sera pas là pour la Perse; d'autres initiatives lui pèsent beaucoup plus : les maîtres de l'Inde surveillent ses côtes et envahissent ses grandes villes, tandis que le tsar, successeur des Huns et des Alains, pousse vers l'est, par voie de terre, ses trafiquants et ses colons.

[2] De plus, durant les guerres civiles, les jalousies rivales s'éveillaient, s'enflammaient de telle sorte que beaucoup de généraux n'osaient pousser à fond leurs succès : Ventidius, à l'idée du ressentiment qu'en éprouverait Antoine, ne se risqua pas à poursuivre chez elle l'armée de Pacorus battue, et dont le chef avait péri (Plut., *Ant.*, 34).

[3] Plin., *H. N.*, VI, 141. Il l'appelle par erreur Denys au lieu d'Isidore.

enhardit Trajan et son entourage, plus encore Sévère Alexandre, et d'autres après eux. La divination, pour une fois, parla un langage vraiment prophétique : à la fin du IIIe siècle, nous est-il dit, un oracle narquois, venu on ne sait d'où [1], et qui se répétait parmi les troupes de Carus, affirmait qu'aucun empereur romain ne dépasserait jamais Ctésiphon.

Cette conviction acquise, — ou cette renonciation une fois imposée par les événements, — le mieux semblait être de se désintéresser de l'Euphrate dès son entrée dans la zone désertique, ce qui n'empêchait pas de le prendre pour frontière plus en amont. Non, une telle solution entraînait des inconvénients qui sautent aux yeux ; on abandonnait à l'adversaire toute la Mésopotamie du nord, qui dans l'ensemble n'était point un paradis (παράδεισος), fertile pourtant de ci de là et susceptible d'un large peuplement ; on installait à sa porte l'envahisseur, en lui laissant une ligne de communications précieuse par le Tigre, jalonné de centres habités. Cette ligne, sans doute, était un peu longue, moins encore que la région côtière de Syrie, où jusque vers le sud il fallait maintenir une partie notable des effectifs, contre le danger juif, qui dura plusieurs siècles, et le péril arabe, qui ne cessa jamais.

Il était aisé de se rendre compte de tous ces faits ; de là à vouloir se réserver cette Mésopotamie septentrionale, il n'y avait qu'un pas, que les Romains franchirent à la longue ; mais le sort de cette contrée ne dépendait pas seulement de l'est et de l'ouest ; il relevait dans une large mesure de la condition et du rôle de l'Arménie. Rome ni Byzance ne pouvaient négliger ce point de vue.

Voilà longtemps que le cas de l'Arménie — autre Pologne ! — a été exposé et que le partage s'est révélé inéluctable. Bornons-nous à scruter l'intérêt romain [2]. Les Arméniens de ce temps ne ressemblaient guère à ceux de nos jours ; j'ai dit que c'était une race de guerriers. Ce n'est donc pas leur faiblesse qui les désignait comme une proie ; leur entité politique

[1] Malheureusement, il ne nous est connu que par Vopiscus (*Carus*, 9, 1) et par Aurélius Victor (*de Caes.*, 38) ; ces deux sources, sans garanties, se ramènent presque à une seule.

[2] On trouve à ce sujet, pour une période un peu courte, des réflexions assez justes dans B. W. Henderson, *The Life and Principate of the Emperor Nero*, London, 1903, p. 153 sq. (chap. V : *The Eastern Frontier : Problems and Policies*). Je les lui emprunte partiellement.

demeurait concevable. Par suite, bien des régimes étaient possibles : autonomie absolue de ce peuple, annexion pure et simple par Rome, ou abandon complet au royaume parthe; suzeraineté nominale, avec un roi choisi ou adopté par ses sujets, mais rendant hommage à celui des Parthes où à l'empereur; ou bien suzeraineté effective, ce prince n'étant en réalité qu'un simple agent de l'un des deux rivaux; enfin le partage, de territoire ou d'influence [1].

L'autonomie absolue n'était qu'un rêve que les Arméniens eux-mêmes ne caressaient plus : les plissements parallèles du Taurus rattachent trop naturellement l'Asie Mineure à la Médie Atropatène. Comment faire de cette contrée enviable [2] un « état-tampon », quand le désert lui-même, plus au sud, ne formait qu'une très médiocre zone neutre? Les Parthes, qui eurent presque toujours une certaine modération dans leurs visées, avaient abandonné toute idée d'accaparement total; ils réclamaient seulement, et depuis Mithridate, que le trône d'Arménie appartînt de droit au fils puîné du souverain de Ctésiphon. Cette prétention n'impliquait point forcément un véritable protectorat; mais c'était trop encore au regard de Rome, qui n'hésitait guère, pour elle, qu'entre la suzeraineté effective et l'annexion [3].

De ces deux politiques, la première, qu'Auguste, Tibère, Claude avaient préconisée, semblait la meilleure, mais les Arméniens la rendaient difficile à pratiquer : le peuple et la noblesse ne s'accommodaient pas d'un prince élevé à Rome, dans des idées tout autres que celles des Parthes, auxquelles les leurs se rattachaient, et qui gardaient la suprématie du fait du voisinage [4]. Quant à l'annexion proprement dite, Néron voulait

[1] En principe, on pouvait songer à un souverain désigné à la fois par Romains et Parthes, d'accord sur son nom. On voit qu'Henderson, parlant (p. 157) des *quatre* politiques qui s'offraient, en a omis plus d'une.

[2] Du moins les guerres que les Romains y soutinrent dans les premiers temps passaient-elles pour très fructueuses : cf. l'allusion de Pline, *H. N.*, VII, 129.

[3] Corbulon voyait juste lorsqu'il recommandait à Caligula de choisir un prince parthe pour gouverner l'Arménie. C'était une nouvelle solution mixte, plus modérée que celles qu'on envisageait de préférence. Cf. H. Willrich, *Beiträge zur alten Geschichte*, III (1903), p. 297-304 (*Der Orient unter Gaius*).

[4] A. Abruzzese, *Relazioni fra l'Impero Romano e l'Armenia a tempo di Augusto* (*Riv. di stor. ant.*, *N. S.*, VII (1903), pp. 505-521, 722-734; VIII

l'essayer, il y dut renoncer : Trajan l'effectua, mais elle fut abrogée ; il ne resta de sa conquête qu'un lien plus fort entre Rome et l'Arménie, gouvernée dès lors par ses propres Arsacides. Suit une longue période obscure, durant laquelle l'Arménie continue à être tiraillée de droite et de gauche [1].

Entre temps, la question de Mésopotamie avait reçu une solution nouvelle : on rompit l'intégrité de cette contrée, elle fut coupée en deux par une ligne perpendiculaire aux deux grands fleuves, dont la direction était telle qu'elle semblait réserver d'avance à l'empire romain la totalité du massif arménien. Mais l'axe naturel de celui-ci y mettait obstacle, il était en faveur des Sassanides. Le cours des choses se conforma aux indications de l'orographie ; Jovien rendit Nisibis et les régions au-delà du Tigre et du Nymphios. La stabilité s'était faite dans le partage de la Mésopotamie ; celui de l'Arménie devenait possible et allait suivre. Selon quel principe ? Le hasard semble l'avoir fixé, d'après le récit qui nous en est parvenu [2]. Un Arsace divisa son royaume en deux parts très inégales : l'un de ses fils eut à peine le quart de l'héritage,

(1904), p. 32-61), constatant cette hostilité de la noblesse arménienne à l'égard de Rome, poursuit ainsi (p. 60) : *È naturale che Augusto raccolga ció che ha seminato : tutto... era legitima conseguenza della sua politica orientale, indecisa e fondata principalmente sulle risorse che potevano dare gli intrighi dinastici, con cui egli sperava di ottenere ciò che una guerra aperta combattuta con le arme, o piuttosto, una lotta commerciale abilmente condotta parevano non potessero dare !* J'ai mal compris, je l'avoue, ses brèves explications sur la façon dont il entend cette lutte commerciale. — Ailleurs (p. 517) : *Roma, in fatti, aveva grandissimo bisogno di un luogo di sfogo adatto ai suoi interessi commerciali nell'Oriente, dondé le importazioni crescevano ogni giorno piu ; questo luogo poteva diventar l'Armenia. Del lor canto, gli Armeni avevano bisogno di chi li salvaguardasse dall' inframmettenza prepotente ed egoista della Partia.* Mais cette *inframmettenza* ne pouvait être combattue que par celle de Rome, que les Arméniens ne préféraient pas, et je ne vois pas quelle « lutte commerciale » y aurait suffi. — En fait de religion, de littérature, de tendances civilisatrices en somme, conclut cet auteur, l'Arménien tient plus du Grec que de l'Asiatique proprement dit (p. 515). Il confond l'Arménien du v[e] siècle et celui du i[er], que Tacite (*Ann.*, XIII, 34) a parfaitement caractérisé : *situ terrarum, similitudine morum, Parthis propiores conubiisque permixti ac libertate ignota illud magis ad servitium inclinantes.* Au v[e] siècle, l'Arménie eût accepté la mainmise occidentale, mais les Sassanides l'auraient tolérée encore moins que les Parthes.

[1] Cf. Hübschmann, *loc. laud.*, p. 218 sq.

[2] Procop., *Aed.*, III, I, p. 245 sq.

chercha l'appui de Rome ; l'autre invoqua celui des Perses, et les juges s'entendirent sur le dos des plaideurs. Aussi bien la démarcation du vieil Arsace était-elle trop bien conçue pour l'avoir été de lui seul ; on a bien pu l'inspirer quelque peu, de Ctésiphon et de Byzance [1].

En effet, elle équilibrait les deux empires : le roi de Perse gardait le plus solide morceau, que la topographie même lui destinait ; l'autre acquérait un « hinterland » précieux pour le Pont de Cappadoce, un point d'appui lui permettant d'empêcher la soumission de la Colchide par un adversaire toujours en quête d'un débouché vers les mers d'Orient ; les *clisurae* de *Sarapan*, sises vers la nouvelle frontière, la couvraient parfaitement du côté nord. Pour la guerre, l'Iran jouissait d'une position privilégiée ; pour le commerce, il n'eut jamais les coudées franches : chez lui passaient les produits de l'Inde et de la Chine, mais ils ne faisaient que traverser, et d'autres peuples les emportaient plus loin. Les Sassanides, avec ténacité, cherchèrent à s'affranchir de cette servitude ; ils purent croire, par deux fois, qu'ils allaient aboutir : la Lazique fut à eux quelques années, ils la perdirent avant de s'y être vraiment établis [2] ; au temps de Phocas, ils s'efforcèrent de rompre la digue plus au sud, vers la Méditerranée, d'où Héraclios finalement les repoussa.

Dans l'intervalle, on avait intrigué, non seulement pour limiter leur commerce, mais pour le supprimer. En 568, sous Justin, les Turcs, vainqueurs des Ephthalites et ayant soumis la Sogdiane, demandent licence au roi de Perse de vendre la soie chez les Mèdes. Pour toute réponse, on brûle leur cargaison. Alors une mission part pour la cour de Byzance ; elle

[1] Cette période qui avoisine l'an 400 semble marquer une ère de courtoisie et de coquetterie entre les deux états, s'il est vrai qu'Arcadios confia la tutelle de Théodose jeune à Izdegerd, et que celui-ci l'accepta. L'affaire est si étrange qu'on a voulu la reléguer dans le domaine de la fable (P. Sauerbrei, in *Festschrift Albert vom Bamberg zum 1. Okt. 1905 gewidmet vom Lehrerkollegium des Gymnasium Ernestinum zu Gotha*, 1905, p. 90-108) ; mais l'authenticité de l'anecdote garde toujours de sérieux partisans (cf. J. Haury, *Byzant. Zeitschr.*, XV (1906), p. 291-4). Güterbock (*Byzanz und Persien*, p. 28) admet seulement qu'Arcadios, dans son testament ou de quelque autre manière, aura vaguement recommandé son fils au roi de Perse.

[2] Seule, la maîtrise de la mer pouvait assurer la possession de la Lazique et de la Colchide.

devait nouer des relations directes avec les Romains, obtenir des Turcs le monopole du négoce de cette marchandise, par une voie extérieure à la Perse [1]. Par malheur, nous sommes peu au fait de ces négociations et de l'attitude que Byzance y observa ; il n'est pas douteux qu'elles ont avorté.

Cette frontière de la fin du IVᵉ siècle fut à peine modifiée dans les siècles qui suivirent ; en 591 seulement, un service privé permit à Maurice d'exiger de Chosroès II un accroissement de territoire en Arménie. Remarquons-le, cette extension eut lieu surtout entre le *Kara-Sou* et le Tigre, dans une contrée escarpée et d'accès difficile ; le cours des choses n'en pouvait guère changer. Au surplus, la conquête arabe allait annuler bientôt toutes ces conventions.

Ainsi, après de longues luttes, cette frontière, qu'on ne savait où tracer, s'est fixée d'elle-même ; elle s'est imposée peu à peu aux deux belligérants : c'est, à la voir d'ensemble, une ligne droite qui va du milieu du Caucase au fond du golfe d'Akaba ; dans sa moitié septentrionale, elle paraît au premier coup d'œil inexplicable, comme sans relation avec les accidents du sol. J'espère avoir montré qu'il n'en est rien et que c'est bien une fatalité géographique qui a pesé sur les destinées romaines en Orient. Elle a marqué, à peu de chose près, la zone que ni le Romain ni le Perse ne pouvaient, d'une façon durable, dépasser.

Un autre facteur a contribué à les tenir en échec l'un par l'autre, en permanence : c'est la volonté soutenue, dans les deux camps, d'éviter les fautes commises par l'adversaire et de s'approprier ses progrès. Il y a un abîme entre les deux peuples, hormis pour tout ce qui rentre dans les institutions de la guerre ; là, c'est l'emprunt érigé en système, la copie qui se fait de plus en plus fidèle. Les récits des témoins, tout au moins des contemporains, mettent cette réalité hors de doute : à la fin du VIᵉ siècle, une armée byzantine et une armée persane sont presque interchangeables ; peut-être, dans la seconde, le noyau national est-il un peu plus fort ; les mêmes contingents barbares l'entourent et le trahissent. On ajoute que la discipline s'y est mieux conservée ; mais c'est le même armement, la même tactique, la même bravoure, les mêmes faiblesses ; une seule façon de forcer les citadelles ou de s'y re-

[1] Léon Cahun, *Introduction à l'Histoire de l'Asie*, Paris, 1896, p. 43.

trancher ; de part et d'autre on essaie des mêmes ruses, on donne dans les mêmes guet-apens. A lire Procope ou Simocatta, on a l'impression de deux forces égales qui, après chaque heurt, finissaient par se neutraliser [1].

Il y a un étroit parallélisme dans les résultats des grandes expéditions : les Perses prennent la Lazique qui ne leur revient pas naturellement ; ils en sont chassés dans les années suivantes. Un Chosroès va jusqu'en Palestine, s'empare de la vraie croix ; il faut bientôt la rendre, et les ravages sont portés sur le terrain du précédent envahisseur. Mais d'habitude les efforts s'annihilaient au cours d'une seule campagne. De ces deux forces antagonistes, celle qui se ruait sur l'autre à l'improviste ébranlait un mur, jetait une tour à bas ; le premier choc était efficace ; le second ou le troisième avait moins de puissance que le contre-coup. C'est le réseau formidable des places fortes qui a rendu vains les désirs de conquêtes ; les armes ont eu moins de rôle que les remparts de pierre, et les gens de guerre que les maçons. L'été était déjà passé que les progrès de l'assaillant demeuraient insensibles ; il y avait tant de murs à abattre ou à escalader [2] !

Et ainsi, au commencement du VII[e] siècle, les deux États s'étaient épuisés de même sorte, sans rien pouvoir se dérober l'un à l'autre. Les temps étaient mûrs pour un troisième larron, qui devait les mettre d'accord en les mutilant tous les deux.

Nous comprenons maintenant pourquoi l'offensive, sur le *limes* d'Orient, se montra plus médiocre : sans doute elle s'effectua bien souvent à faibles effectifs ; mais quand de grandes masses d'hommes étaient mobilisées, les pertes s'accroissaient en proportion sans autre résultat [3]. Quelle heu-

[1] Il avait raison en un sens, cet ambassadeur perse disant à Galère vainqueur, pour le toucher, que l'empire romain et la monarchie des Sassanides étaient comparables à deux phares éclairant le monde, et que les deux États, au lieu de se nuire entre eux, feraient bien mieux de se soutenir l'un l'autre (Petr. Patric., ap. de Boor, *Excerpt. de legat. gent.*, fragm. 12, p. 393). Et Chosroès II écrivait à Maurice : Ils sont au monde ce que les deux yeux sont pour l'homme (Theoph. Simoc., IV, 11, 2).

[2] Libanios (*Epist.*, 47) a dégagé la vraie formule de ces guerres : Ἀκούω τοὺς φόβους εἰς ἀκμὴν ἥκειν καὶ τῷ Πέρσῃ γεφύρας γεγονέναι καὶ τὴν διάβασιν ἐν χερσὶν εἶναι... mais ce n'est pas la première invasion qu'il tente... τῶν τειχῶν ἥττων ἔσται.

[3] Il en fut ainsi sous Sévère Alexandre : les vides que son expédition

reuse destinée pour celui des deux empires qui eût pris son parti définitif de la pure et simple résistance aux attaques de l'autre, aux empiétements du voisin[1] ! Un malheur incalculable pour les Romains fut la révolution qui porta au pouvoir les Sassanides. Je n'entends point seulement par là qu'à de bons ruraux paisibles et sans ambition, les Parthes, succédèrent des hommes épris de conquêtes. N'oublions pas que, dans toutes ces contrées, la religion alluma, entretint, exaspéra la guerre. Syrie et Mésopotamie étaient terres bibliques ; de leur sol émanaient la ferveur combative et l'esprit de prosélytisme. Les Parthes, assurément, n'eussent pas hâté de leurs vœux les conversions dans leur royaume ; mais rien ne donne à croire qu'aux ardeurs des chrétiens ils auraient, comme les Néo-Perses, opposé leur propre fanatisme, qu'après la conquête morale de l'Arménie par l'Occident, ils eussent souhaité une revanche, comme les mages voulant imposer aux Arméniens leur culte du feu. La guerre *nécessaire*, comme la jugeaient beaucoup de Syriens, voilà ce que les Parthes, apparemment, n'auraient point amené. Un caprice de l'histoire, un changement de dynastie, a réalisé l'accord des prêtres et des gens de guerre, prolongé les conflits et même favorisé la solution dernière, qu'apporta la conquête musulmane.

On désirerait pouvoir indiquer quels furent, parmi les Césars, les ouvriers principaux de la défense orientale. Inutile de si-

persique creusa dans l'armée étaient tels qu'il fallut, au moment de combattre les Germains, lever un nombre formidable de nouvelles recrues qui furent exceptionnellement réunies, pour les exercices militaires, en une seule formation ; c'est ainsi qu'on explique le titre, sans autre exemple, de *praefectus tironibus* conféré à Maximin en 234 (CIL, XI, 6011 ; Herodian., VI, 8, 2 ; *vit. Alex. Sev.*, 59) ; cf. M. Bang, *Hermes*, XLI (1906), p. 303. — Avidius Cassius, rentrant de Ctésiphon, perdit énormément de monde en route, de faim et de maladies (Dio Cass., LXXI, 2). On connaît la retraite de Jovien.

[1] Il faut signaler une curieuse tentative que révèle la paix de 562. Güterbock (*Byzanz und Persien*, p. 83-90) a soigneusement analysé le témoignage y relatif de Ménandre. Pour aplanir les différends entre les populations des deux côtés de la frontière commune, une juridiction internationale était imaginée, composée de fonctionnaires et d'arbitres des deux nations. Pour arriver à une entente, on y faisait entrer, soit les juges municipaux, soit les agents provinciaux ; en cas d'échec, l'affaire était soumise, du côté romain, au *magister militum per Orientem*. Si lui-même était impuissant, restait l'intervention des deux souverains.

gnaler Dioclétien et Justinien, la chose va de soi ; des témoignages exprès nous sont fournis sur Alexandre Sévère [1] et Constance II [2] ; pour tous les autres, on ne procéderait que par induction ou hypothèse [3].

En terminant son livre sur l'*Armée romaine d'Afrique*, M. Cagnat ébauchait une esquisse, complétée depuis lors, des étapes de la colonisation. Dans les régions dont je me suis occupé, la question se pose un peu différemment, et une autre recherche pourrait prendre rang avant celle-là, qui, du reste, en profiterait : je veux parler des étapes de l'évangélisation. Mais la matière est fort spéciale, demande une connaissance des sources chrétiennes qui place cette étude en dehors de mon domaine ; je verrais seulement avec plaisir qu'un autre l'entreprît.

[1] Herodian., VI, 7, 5.

[2] Amm. Marc., XVIII, 7, 6 ; XX, 8, 1 : *inpensiore cura limitem instruebat eoum omni apparatu bellorum* : add. Iulian., *Or. I*, 21 C.

[3] Le règne d'Élagabale, enfant du pays, marque une période de grande prospérité pour ces provinces d'Orient, reconnaissable à l'abondance extraordinaire du monnayage local sous son règne (E. Babelon, *Rev. numism.*, 1899, p. 274-277). Mais qu'en conclure pour son œuvre d'organisation militaire ? — Nous avons vu que plusieurs villes furent fortifiées ou rebâties par Théodose le Grand ou Anastase.

INDEX ALPHABÉTIQUE

ADDENDA ET CORRIGENDA

Pendant l'impression de ce livre, M. Franz Cumont, de Bruxelles, accomplissait un voyage en Commagène et Euphratésie. Avec une bonne grâce à laquelle chacun rendra hommage sans que j'y insiste, il m'a spontanément adressé les épreuves d'une première communication sur ses trouvailles, qui intéresse mon sujet, et destinée à paraître dans le *Bulletin de l'Acad. r. de Belgique, cl. des lettres*, août 1907.

Près d'*Énesh*, à trois heures en aval de *Roum-Kaleh*, il a relevé plusieurs inscriptions gravées par des *uexillationes* de la même légion *IV Scythica*, qui gardaient et dirigeaient l'exploitation des carrières de l'endroit, dont les produits étaient sans doute convoyés par la batellerie de l'Euphrate. Dans le nombre, des dédicaces à *Iupiter Optimus Maximus* et à *Siluanus*. Manifestation de loyalisme romain d'une part, et de l'autre dévotion au patron des carriers et au dieu des forêts (la Commagène était très boisée). Ces précieuses données complètent mes développements sur les travaux de la paix (p. 229) et sur les cultes militaires (p. 237). Si *Roum-Kaleh* est Ourima, *Énesh* pourrait être Aroulis.

Il a vu également, près de là, une voie antique, avec de très larges pavés, de dimension exceptionnelle (cf. ma p. 230). A ce propos, j'ajouterai à ce que j'ai dit (p. 260 sq.), sur les divergences que présentent les routiers, une observation qui nous est commune à tous deux : c'est que les itinéraires et documents géographiques anciens sont très loin de mentionner tous les chemins qui existaient ; par suite, les différences de nomenclature, pour certains trajets ayant les mêmes points de départ et d'arrivée, s'expliqueraient peut-être, dans quelques cas, par celles des tracés.

P. 82 : Pour la légion *VII Claudia*, une attestation nouvelle dans une inscription grecque, de forme très corrompue, copiée aux environs d'Aïntab. Cette légion fut temporairement en Orient, peut-être pour la guerre parthique de Trajan.

D'une excursion antérieure de M. Cumont en Petite-Arménie, il lui était resté en portefeuille une dédicace à Septime Sévère, œuvre de la

[*Coh. I. L*]*ep*(*idiana*) *c. R. equitata bis torquata* (cf. mes pp. 103 et 106), copiée à *Mélik-Chérif*, près de l'ancienne Carsaga. Cette cohorte dut prendre part à la guerre parthique de Sévère et, honorée une seconde fois pour sa bravoure, revenir ensuite à son cantonnement de Carsaga. Un fragment de Nicopolis d'Arménie confirme la part prise à l'expédition de Trajan en Assyrie par l'*Ala I Flauia Augusta Britannica* (v. ma p. 99).

P. 24, n. 1, ligne 9 : Par inadvertance, j'ai écrit Vahram, au lieu de conserver la forme Bahram, adoptée par moi partout ailleurs.

P. 31 : Imroulqais. J'ai transcrit cette forme sémitique, adoptée par Dussaud, sans prendre garde qu'elle était dissimulée sous la forme grecque Amorcésos (v. p. 32, n. 1).

P. 73, n. 4 : C'est également par Alexandrette que F. Rühl (*Rhein. Mus.*, LXII (1907), p. 6), traduit l'Alexandrie dont il est parlé dans l'Apocalypse juive d'Élie.

P. 135, l. 24 fin : *lisez* Khazares.

P. 136 : En fait de recrues levées à la hâte en vue d'une expédition, il conviendrait de citer les διωγμῖται, affranchis ou esclaves, probablement non montés, et armés de couteaux et de bâtons, rappelés dans une inscription d'Asie (CIG, 3831a8 = Waddington, 992), qui furent enrôlés pour la guerre parthique de Vérus, selon l'interprétation très vraisemblable donnée à ce texte par N. Vulic (*Riv. di. stor. antic.*, N. S., IX, (1905), p. 636).

P. 283, n. 5. Supprimer l'esprit rude devant θάψακος.

Sur la grande carte hors texte, on corrigera en Scirtus le nom de la rivière d'Édesse (écrit Seirtus) ; de plus, une mauvaise disposition des légendes, sur le modèle fourni au dessinateur, a trompé celui-ci : *Afrin* est le seul nom de la rivière baignant Cyrrhus ; ceux de Melas et *Kara-Sou* sont à restituer au cours d'eau qui passe devant *Islahiyé* et *Meïdan*.

TABLE DES FIGURES

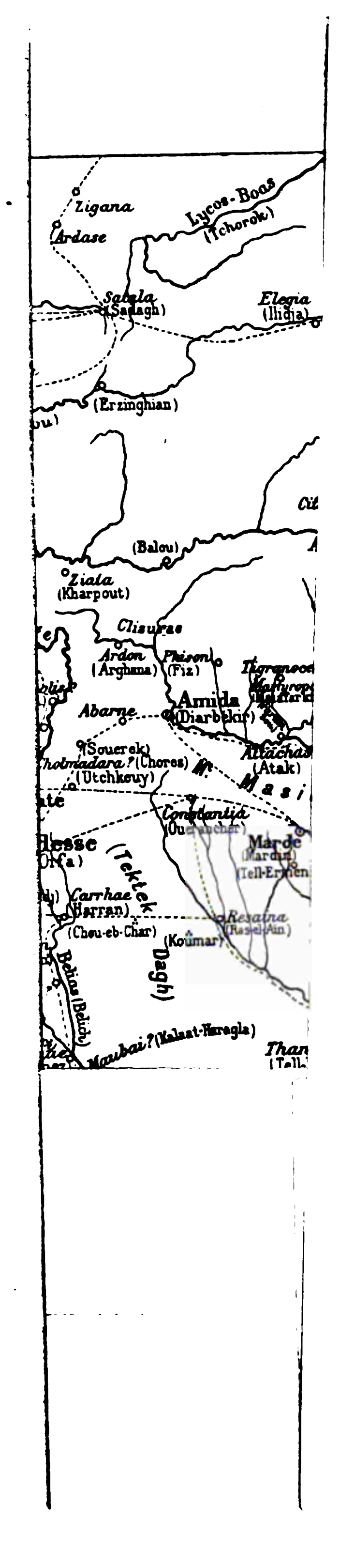
CARTE HORS TEXTE

TABLE DES MATIERES

TROISIÈME PARTIE

L'OCCUPATION TERRITORIALE

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie Bussière



80), par M. Jules Gay, ancien membre de l'École française de Rome. — Cet
scicules. — Il formera environ 60 feuilles

XCI. Recueil des Inscriptions chrétiennes du Mont Athos, recueillies par MM. G. Millet, J. Pargoire et L. Petit, première partie contenant cinquante-six figures dans le texte, onze planches hors texte et de nombreuses reproductions .... 15 fr.

XCII. La Sculpture attique avant Phidias, par M. Henri Lechat, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes. Quarante-huit figures dans le texte. Un volume 20 fr.

XCIII. Le Culte d'Apollon Pythien a Athènes, par M. G. Colin, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux. Trente-neuf gravures et deux planches hors texte. Un vol. in-8° 10 fr.

XCIV. Rome et la Grèce, par M. G. Colin. Un volume..................... 16 fr.

XCV. L'Administration financière du Sanctuaire pythique au iv° siècle avant J.-C., par M. Emile Bourguet, ancien membre de l'École française d'Athènes. Un volume.. 5 fr.

XCVI. La Fiscalité pontificale en France au xiv° siècle (Période d'Avignon et Grand schisme d'Occident), par MM. Ch. Samaran et G. Mollat. Un fort volume in-8° avec cartes.. 10 fr.

XCVII. L'Aventin dans l'Antiquité, par A. Merlin, ancien membre de l'Ecole française de Rome, directeur du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie. Un fort volume .... 12 fr.

Appendice I. Carte archéologique de l'ile de Délos (1893-1894), par MM. E. Ardaillon, ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur de géographie à l'Université de Lille ; H. Convert, conducteur des Ponts et Chaussées, ancien chef des travaux techniques aux fouilles de Delphes. Notice et trois feuilles grand aigle (0,80 × 0,95) à échelle de 1/2000° en quatre couleurs. Prix : 25 fr. — Collée sur toile et pliée au format de la notice in-4° raisin : 38 fr. — Prix de la carte collée sur toile et montée sur gorges et rouleaux : 48 fr.

BIBLIOTHÈQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DEUXIÈME SÉRIE (format grand in-4° raisin, sur deux colonnes), publiée ou analysée d'après les manuscrits originaux du Vatican et de la Bibliothèque nationale. — Le prix de souscription est établi à raison de 60 centimes par chaque feuille de texte et 1 fr. par planche de fac-similé. Aucun fascicule n'est vendu séparément.

ÉTAT DE LA PUBLICATION AU 1er Octobre 1907

OUVRAGES EN COURS DE PUBLICATION

6° LE LIBER CENSUUM DE L'ÉGLISE ROMAINE, texte, introduction et notes, par M. Paul Fabre, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — *N. B.* Cet ouvrage formera environ 130 à 150 feuilles, divisées en deux volumes. — Les cinq premiers fascicules ont paru. Prix : 57 fr. 15. Le sixième fascicule est en préparation.

9° LES REGISTRES DE GRÉGOIRE IX (1227-1241), par M. L. Auvray, archiviste-paléographe, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera trois volumes et sera publié par livraisons de 15 à 20 feuilles environ. — L'ouvrage complet formera environ 151 à 160 feuilles. — Les dix premiers fascicules, formant le tomes I et II, sont en vente. Prix : 97 fr. 85. — Le onzième fascicule est sous presse.

1° LES REGISTRES D'INNOCENT IV (1243-1254), par M. Elie Berger, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné à l'auteur, pour cet ouvrage, le *Premier Prix Gobert* (séance du 1er juin 1888). — *N. B.* Ce grand ouvrage paraît par fascicules de 20 à 25 feuilles. Il se composera de 270 à 300 feuilles environ, formant 4 beaux volumes. — Les tables, formant un volume à part, sont en cours de publication. Prix des trois premiers volumes : 115 fr. 50.

15° LES REGISTRES D'ALEXANDRE IV (1254-1261), par MM. Bourel de la Roncière, de Loye et Coulon, anciens membres de l'Ecole française de Rome. — Les Registres d'*Alexandre IV* formeront deux volumes. — Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. — L'ouvrage entier se composera de 200 feuilles environ. — Les quatre premiers fascicules ont paru. Prix : 36 fr. 75. — Le cinquième fascicule est sous presse.

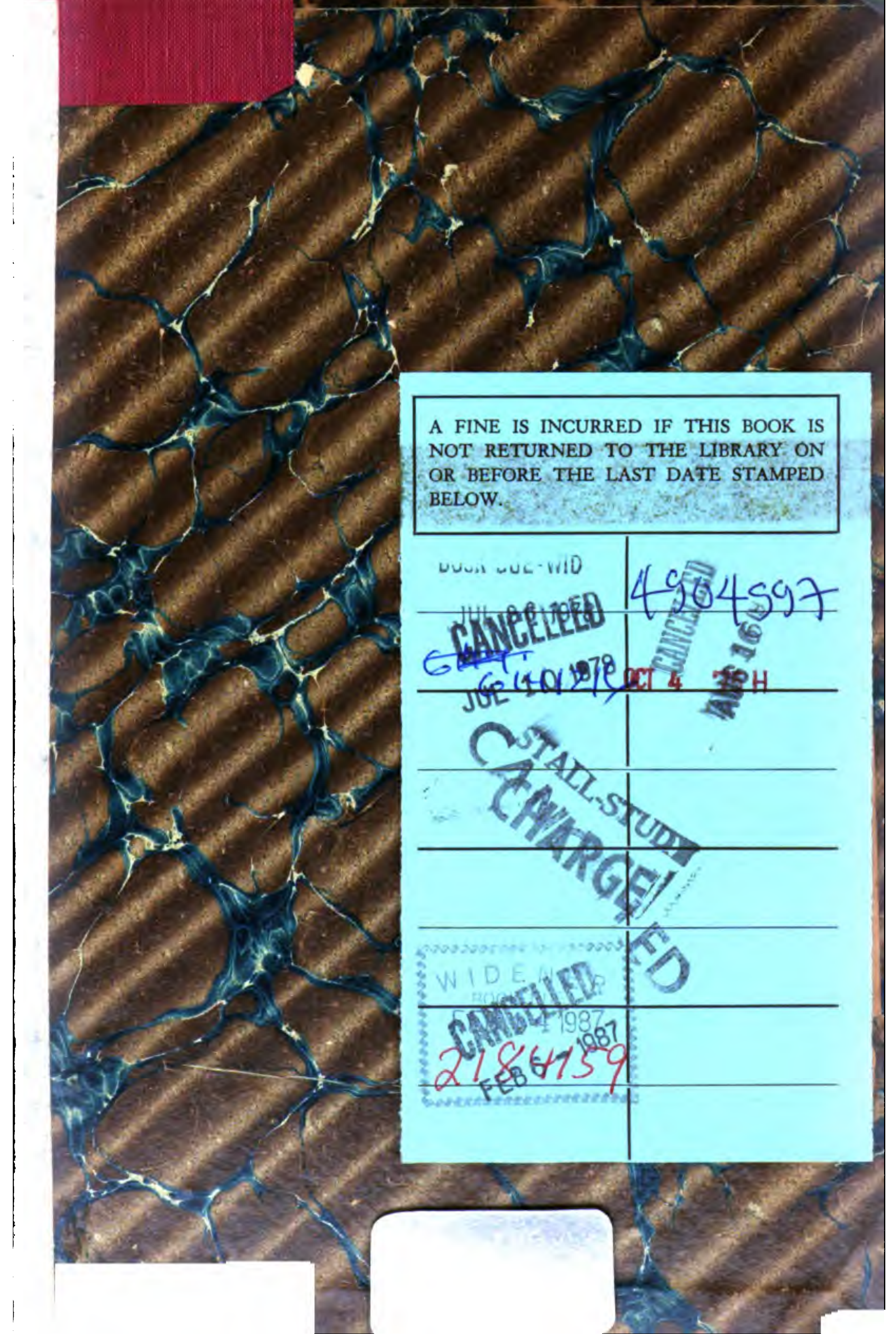
13° LES REGISTRES D'URBAIN IV (1261-1264), par M. J. Guiraud, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera trois volumes dont un est occupé par le Registre dit Caméral. — L'ouvrage complet formera 160 à 180 feuilles environ. — Le *Registre dit Caméral* (tome I complet) a paru. — Les quatre premiers fascicules du *Registre ordinaire* (tome II complet), les cinquième, sixième, septième huitième (tome III complet) et neuvième fascicule ont paru. Prix total : 93 fr. 45. — Sous presse le dixième et dernier fascicule.

11° LES REGISTRES DE CLÉMENT IV (1265-1268), par M. Edouard Jordan, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet ouvrage formera un volume, et sera publié par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. L'ouvrage complet formera 70 feuilles environ. — Les quatre premiers fascicules ont paru. Prix 33 fr. — Le cinquième fascicule est sous presse.

12° LES REGISTRES DE GRÉGOIRE X ET DE JEAN XXI (1271-1277), par MM. J. Guiraud et L. Cadier, anciens membres de l'Ecole française de Rome. — *Les Registres de Grégoire X et de Jean XXI* (réunis en une seule publication) formeront un beau volume. — Ils seront publiés par fascicules de 15 à 20 feuilles environ. — L'ouvrage entier se composera de 60 feuilles environ. — Les quatre premiers fascicules ont paru. Prix : 37 fr. 90. — Le cinquième fascicule est sous presse.

14° LES REGISTRES DE NICOLAS III (1277-1280), par M. Jules Gay, ancien membre de l'Ecole française de Rome. — Cet

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


A FINE IS INCURRED IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.
CANCELLED
4904597
CANCELLED
STALL-STUDY
CHARGED
CANCELLED
2184159
FEB 4 1987



Arc 66.1.99
La frontiere de l'Euphrate de Pomp
Widener Library 004365624
3 2044 080 975 279